This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE
UNIVERSITY
OF CHICAGO
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX3001
.R45
v.7

Swift

Tome VII Nos 1-12 1890

REVUE BÉNÉDICTINE

REPRODUCTION ANASTATIQUE 1964

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
JAN 5 1965

DIRECTION ET ADMINISTRATION : ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE.

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

TOME VII. — 1890.

Digitized by Google

Approbations des livraisons de la 7e année.

Imprimatur : Bruges, le 28 Décembre 1889.
Imprimatur : Bruges, le 28 Janvier 1890.
Imprimatur : Bruges, le 24 Février 1890.
Imprimatur : Bruges, le 28 Mars 1890.
Imprimatur : Bruges, le 27 Avril 1890.
Imprimatur : Bruges, le 28 Mai 1890.
Imprimatur : Bruges, le 27 Juin 1890.
Imprimatur : Bruges, le 29 Juillet 1890.
Imprimatur : Bruges, le 28 Août 1890.
Imprimatur : Bruges, le 29 Septembre 1890.
Imprimatur : Bruges, le 28 Octobre 1890.
Imprimatur : Bruges, le 28 Novembre 1890.

✠ J. J. Évêque de Bruges.

Digitized by Google

REVUE

BÉNÉDICTINE

(Messager des Fidèles.)

VIIme ANNÉE.

ABBAYE DE MAREDSOUS,
par Saint-Gérard, Namur. — Belgique.

Digitized by Google

The
UNIVERSITY
OF CHICAGO
LIBRARY

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 1. — Janvier.

L'ÉPIPHANIE

ou l'affluence des peuples vers la Lumière de Dieu.

(Isaïe, Chap. LX.)

DÈS l'époque la plus reculée, l'Église fit choix pour les lectures du jour de l'Épiphanie, du passage magnifique dans lequel le prophète Isaïe chante avec des accents tout divins les gloires d'une Jérusalem à venir. Elle eût pu, semble-t-il, relire de préférence la célèbre prophétie de Balaam, où se trouve prédite à la lettre l'étoile dont le brillant sillon servit aux Mages de guide vers le Christ. Mais avec cette intuition et ces vues plus larges qui la distinguent, elle a su découvrir plus d'ampleur, plus d'harmonie avec les mystères multiples de ce grand jour, dans l'invitation solennelle faite par Dieu lui-même à la Cité élue où réside sa lumière. Du reste, même au point de vue littéral, la signification n'en n'est pas moins frappante. On y voit clairement annoncée la venue des rois de l'Arabie et des contrées les plus lointaines, apportant au lieu où Jéhovah se manifeste l'hommage de leurs présents royaux, notamment « l'or et l'encens » du récit évangélique. C'est avec ces paroles que se termine aujourd'hui l'Épître de la Messe dans la liturgie romaine : mais autrefois on lisait le chapitre tout entier ou même davantage. Nous nous autoriserons de cet usage primitif, pour considérer d'un même coup d'œil tout l'ensemble de la Prophétie. La traduction, faite avec le plus grand soin sur le texte original, permettra, nous l'espérons, à plus d'un lecteur peu familiarisé encore avec le style des Livres Saints, de se faire une idée des hauteurs sublimes auxquelles atteint si souvent notre littérature sacrée.

Le Prophète commence :

Lève-toi, brille ; car ta lumière est venue,
et la gloire du Seigneur s'est levée sur toi.
Car voici que les ténèbres couvriront la terre,
et une épaisse obscurité enveloppera les peuples :
Mais sur toi le Seigneur se lèvera,
et sa gloire paraîtra sur toi.
Et les nations viendront à ta lumière,
et les rois à la clarté de ton lever.

Digitized by Google

Dès les premiers mots de ce majestueux prélude, nous voyons nettement énoncée l'idée générale qui dominera toute la prophétie. Sous des formes diverses, il ne s'agira que de lumière, de clarté, d'éblouissantes splendeurs. Il n'est pas de comparaison qui puisse mieux faire saisir la façon dont Dieu se communique à ses saints et les pénètre, ici-bas par les premières lueurs de la foi, au ciel par la lumière du midi qui fait les bienheureux. L'âme qui reçoit la lumière de Dieu, devient elle-même un flambeau resplendissant, qui contraste avec les ténèbres du monde aveugle et pervers. Toutefois, telle est l'influence irrésistible de la lumière sur l'homme, que dès qu'elle se lève quelque part, elle ne saurait manquer d'attirer à soi: et ainsi chaque nouvel astre de sainteté qui surgit à l'horizon de l'Église est comme un soleil bienfaisant qui ramène autour de soi et le jour et la vie.

Lève les yeux, et regarde autour de toi :
Les voilà tous qui se rassemblent, ils viennent à toi :
tes fils viendront de bien loin,
et tes filles seront portées sur les bras.
Alors tu verras, et tu rayonneras de joie,
et ton cœur tremblera d'émotion et se dilatera ;
parce que les richesses de la mer seront dirigées vers toi,
les ressources des nations viendront à toi.

Le Prophète a d'abord révélé à Jérusalem sa propre gloire, jaillissant immédiatement du Seigneur sur elle. Maintenant, il dépeint l'influence de son éclat sur tout ce qui l'entoure. Avant tout, Jérusalem est mère, et mère longtemps délaissée : ce sont ses fils qui les premiers reviennent à elle ; ses filles, plus délicates, sont doucement portées sur les bras. Il y a, en effet, des âmes faibles, qui ne peuvent arriver à l'Église qu'à force de ménagements et de précautions ; la grâce de Dieu sait admirablement s'accommoder à leur impuissance. Leur venue fait naître au cœur de la Mère ce sentiment mélangé de crainte et d'allégresse, caractère d'un bonheur dont la réalité peut n'être encore qu'un rêve. Mais bientôt le doute n'est plus possible. Voici qu'après les enfants, ce sont toutes les richesses de l'univers qui affluent dans la Cité sainte, jusque du sein de l'Océan, et de ces nations mêmes si longtemps étrangères ou hostiles au peuple de Dieu.

Les troupes de chameaux te couvriront de leur multitude,
les jeunes chameaux de Madian et d'Epha.
Ils viendront tous de Saba :
ils apporteront l'or et l'encens le plus pur,
et proclameront les gloires de Jéhovah.

Digitized by Google

Tous les troupeaux de Cedar seront rassemblés pour toi :
les béliers de Nabajoth seront à ton service :
ils seront offerts sur mon autel comme un holocauste agréable,
et je ferai de ma demeure un lieu digne de ma gloire.
Qui sont ceux-ci, qui volent comme le nuage,
comme des colombes allant au pigeonnier ?
C'est que les îles seront dans mon attente :
voici en première ligne les vaisseaux de Tharsis,
prêts à porter tes fils des régions éloignées,
et avec eux leur argent et leur or :
tout cela pour le nom de Jéhovah ton Dieu,
pour le Saint d'Israël, parce qu'il t'a glorifiée.
Et les fils de l'étranger bâtiront tes murailles,
et leurs rois seront tes serviteurs :
car si dans ma colère je t'ai frappée un jour,
ma pitié maintenant t'a gagné ma faveur.

Merveilleux accord des oracles divins! Voilà qu'Isaïe ne peut prédire les gloires du royaume de Dieu sans emprunter les expressions mêmes de David décrivant les splendeurs du règne du Messie: les accents du fils d'Amos font écho aux chants inspirés du fils de Jessé. Il est écrit au Psaume LXXIe: « Les rois de Tharsis et des îles apporteront leur tribut; les rois de l'Arabie et de Saba offriront leurs présents: on lui donnera, à ce Roi de l'avenir, de l'or de l'Arabie. » Et ici nous retrouvons les mêmes promesses: On accourt de toutes les parties de l'Arabie, les habitants de Saba, tous les descendants d'Ismaël proclament les gloires de Jéhovah et de sa Cité de prédilection, ou plutôt, comme le traduisent les Septante, non sans mystère, « ils apportent la bonne nouvelle du salut du Seigneur ». Puis, sur l'Océan, voici les gros navires phéniciens, habitués à faire le commerce de Tharsis, des ports les plus lointains de l'extrême Espagne, mis également au service du nouveau royaume de Dieu, et couvrant la mer de leurs blanches voiles. Là ne se borne point la description des gloires provenant de l'extérieur; mais d'espace en espace, le Prophète l'interrompt pour faire de la cité elle-même un tableau démesurément grandiose, si l'on ne veut y voir que la Jérusalem terrestre, mais conforme en tout point, et jusque dans les traits de moindre importance, à la peinture faite par saint Jean dans l'Apocalypse, de la Jérusalem céleste, « celle qui est en-haut, celle qui est notre Mère ».

Tes portes seront sans cesse toutes grandes ouvertes;
on ne les fermera ni le jour ni la nuit :
afin de faire entrer dans tes murs les richesses des nations,
et leurs rois qu'on amène vers toi.

Digitized by Google

Car la nation, le royaume qui refusera de te servir, périra ;
oui, ces nations subiront une ruine complète.
Tu verras venir à toi la gloire du Liban,
le sapin et le buis, le cèdre, tous ensemble
viendront embellir le lieu choisi pour mon sanctuaire,
et je rendrai glorieux l'endroit où je pose le pied.
Et les fils de ceux qui t'affligèrent viendront s'incliner devant toi ;
et tous ceux qui te méprisaient baiseront prosternés la plante de tes pieds ;
et ils t'appelleront La Cité de Jéhovah, La Sion du saint d'Israël.
Toi qui fus autrefois oublié et haïe,
au point que plus personne ne passait par chez toi,
je saurai faire de toi un sujet de gloire à jamais,
le bonheur de générations sans fin.
Écoute encore : tu suceras le lait des nations,
tu suceras le sein des rois :
et tu sauras que moi Jéhovah je suis ton Sauveur,
et que ton rédempteur est le Fort de Jacob.

Est-il possible d'imaginer un tableau plus puissant, des expressions plus variées, plus pleines d'énergie et de douceur tout ensemble? Il semble qu'il n'y ait pour Dieu nulle raison de s'arrêter ; et vraiment en fait de faveurs, l'infini est à lui. Aussi il accumule les marques de sa volonté toute puissante et miséricordieuse envers l'objet de ses complaisances. Qu'on remarque surtout cette parole, à laquelle chaque page des annales de l'humanité rendra témoignage au dernier jour : à savoir, que tout royaume, toute nation qui refusera ses services à l'Église de Dieu, périra infailliblement et sans remède. Pourquoi, hélas ! l'oublie-t-on, pourquoi la méconnaît-on de la sorte, cette sentence de la Vérité divine ? Comment ne voit-on pas que si servir Dieu, c'est régner, servir l'Église, c'est assurer non seulement l'extension du royaume spirituel, mais contribuer sûrement et puissamment à la gloire des destinées temporelles des peuples : puisque la véritable gloire, la beauté et la prospérité ne peuvent exister sans l'ordre, et que l'ordre suprême, celui qui domine tout l'univers, c'est que le monde ne subsiste que pour fournir des élus à l'Église ; que, l'édifice de Dieu terminé, le reste n'aura plus qu'à périr de soi-même, semblable à ces vastes carrières qu'abandonne l'ouvrier, après en avoir extrait et façonné ce qui suffit pour la bâtisse ? Au reste, quoi que fasse le monde, la gloire de l'Éternel demeure immuable ; l'Église poursuit sa marche, constatant, au milieu des plus insolentes ingratitudes comme au sein des triomphes les plus consolants, l'accomplissement invariable des prédictions antiques, et la réalisation des volontés d'un Dieu, aussi vrai, aussi divin dans ses menaces que dans ses promesses.

Digitized by Google

Au lieu d'airain j'apporterai de l'or,
et au lieu de fer j'apporterai de l'argent,
et au lieu de bois, de l'airain,
et au lieu de pierres, du fer.
Puis je ferai que tes chefs soient amis de la paix.,
et tes intendants seront la droiture même.
On n'entendra plus parler d'injustice sur ton territoire,
ni d'oppression, ni de destruction dans les limites de tes frontières ;
tu donneras à tes murs le nom de Salut,
à tes portes celui de Louange.
Le soleil ne sera plus ta lumière durant le jour,
la lune ne te donnera plus sa lueur comme flambeau ;
mais Jéhovah sera pour toi une lumière éternelle,
et ton Dieu sera ta clarté.
Ton soleil ne se couchera plus,
ta lune ne connaîtra plus d'éclipse :
car Jéhovah sera ta lumière éternelle,
et les jours de ta tristesse auront pris fin.
Tout ton peuple aussi sera un peuple de justes,
ils posséderont à jamais la terre en héritage ;
ils seront la branche que j'aurai plantée,
l'ouvrage de mes mains, l'instrument de ma gloire.
Mille sortiront du plus petit d'entre eux,
le moindre formera une forte nation :
moi, Jéhovah, j'accomplirai soudain tout cela en son temps.

Ici finit la grande charte des droits et privilèges de la Cité choisie par Dieu pour faire briller sa lumière sur les peuples. Comme nous l'avons dit, plusieurs traits ne se réaliseront à la lettre que dans la Jérusalem du ciel. « Là non plus, dit saint Jean (Apoc. XXI), les portes ne se fermeront jamais; là non plus il n'y aura point de nuit. La ville bienheureuse n'aura plus besoin ni de l'éclat du soleil, ni de la clarté de la lune, parce que la gloire de Dieu l'éclairera et l'Agneau lui servira de flambeau lumineux : et les nations marcheront à sa lumière. » Isaïe avait dit plus haut lui aussi : « Et les peuples chemineront à ta lumière. » Ainsi c'est la même Cité céleste qui est l'objet complet et définitif des deux prophéties. Mais déjà dans l'Église d'ici-bas que de traits se trouvent réalisés du moins en partie ! Comme il est touchant, par exemple, de voir les Septante désigner à l'avance par leur titre officiel les dignitaires suprêmes du peuple chrétien, en appelant du nom d'évêques (ἐπισκόπους) les administrateurs intègres promis par Dieu à Jérusalem. En attendant les beautés et les gloires de la Patrie, est-il pour le chrétien une jouissance comparable à celle que lui offre la vue des gloires et des prérogatives de la grande Église de Dieu ? Oh ! aimons l'Église, et pour l'aimer, apprenons à la connaître. Il y a sans

Digitized by Google

cesse à faire, pour avancer dans cette connaissance, dans cet amour. Puisse cette page du prophète d'Israël, lue et méditée dans la « fête des Saintes Lumières », augmenter en nos âmes le noble enthousiasme qui va toujours de pair dans le cœur du chrétien avec la conscience de son éminente dignité.

D. G. M.

LES OFFRANDES. (Suite.)

JUSQU'ICI nous avons parlé des objets offerts à l'autel, et des vicissitudes multiples de ces oblations au cours des âges. Il nous reste à préciser qui étaient admis à ces oblations, en quel lieu et de quelle façon celles-ci s'accomplissaient. Nous prendrons pour point de départ un texte célèbre du deuxième *Ordo Romanus*(1), auquel nous rattacherons nos observations en guise de commentaire.

« Pendant que le chœur chante l'offertoire avec ses versets, les fidèles présentent leurs offrandes dans des fanons blancs, les hommes d'abord, les femmes ensuite. En dernier lieu viennent les prêtres et les diacres qui ne présentent que du pain et l'apportent devant l'autel. Un sous-diacre, tenant un calice vide, suit l'archidiacre. Le pontife reçoit les pains offerts par les fidèles ; l'archidiacre les vases contenant le vin qu'il verse dans un grand calice. Le sous-diacre prend les offrandes des mains du pontife et les dépose dans une nappe que tiennent deux acolythes. L'évêque se rend ensuite à son siège, s'y lave les mains, puis remonte à l'autel. Les sous-diacres prennent alors des mains du premier sous-diacre les offrandes et les remettent à l'archidiacre, qui les dépose sur l'autel. Cet autel étant préparé, l'archidiacre reçoit du sous-diacre la burette pleine de vin et la verse à travers la couloire dans le calice. Ensuite le sous-diacre descend vers les chantres, reçoit du premier d'entre eux une burette pleine d'eau et la porte à l'archidiacre qui en verse, en forme de croix, dans le calice. Le pontife salue l'autel en le baisant et reçoit les pains des prêtres et des diacres, qui seuls peuvent approcher de l'autel ; puis l'archidiacre prend des mains du sous-diacre oblationnaire deux pains, qu'il remet au pontife. Pendant que ce dernier les dépose sur l'autel, ce même archidiacre prend le calice que lui présente un sous-diacre et le place sur l'autel à droite et près des pains déposés par l'évêque. Il le tient par les anses qu'il enveloppe de son *offertorium*. Après cette offrande l'autel est encensé ; puis le pontife s'inclinant un peu vers l'autel, regarde les chantres, leur fait signe de s'arrêter et se tourne vers le peuple en disant. *Orate, fratres.* »

1. c. 9. P. L., t. 78, c. 972 sq.

Digitized by Google

Remarquons d'abord, comme explication du début et de la finale de ce vénérable texte, que, jusqu'au IVe siècle, l'offrande se fit en silence (1). C'est du temps de saint Augustin que l'usage s'introduisit en Afrique d'accompagner cette fonction du chant d'une antienne et d'un psaume, c'est-à-dire de trois versets d'un psaume dont les deux derniers se répétaient jusqu'au signal du pontife pour l'*Orate fratres*. Les offrandes étant venues à tomber, les versets ont été supprimés. Ils ne subsistent plus que dans les messes des morts. Peut-être les offrandes encore aujourd'hui en usage dans les funérailles sont-elles la cause de leur conservation.

L'*Ordre Romain* indique clairement dans quelle suite on doit présenter les dons : les hommes d'abord, puis les femmes, enfin les diacres et les prêtres, devant l'autel. Cette dernière ajoute, devant l'autel, nous montre assez que les laïques ne s'approchaient pas de l'autel. Il importe de remarquer ici que les usages ont varié dans l'Église. Aux premiers siècles, non seulement les hommes laïques (2), mais même les femmes (3) étaient admises à se présenter jusqu'assez près de l'autel. A partir du IVe siècle, la discipline devint plus sévère. Le concile de Laodicée (4) exclut formellement les femmes de la partie du sanctuaire que nous appelons aujourd'hui presbytère. Il y admet les hommes, mais non pour y demeurer durant le sacrifice (5). Dans les Gaules, nous trouvons encore jusqu'au VIe siècle le peuple admis à communier en dedans du chancel ; il est donc probable qu'il y a aussi offert (6). Nous croyons que c'est bien cette pratique qui se dégage du texte de l'*Ordre Romain* que nous commentons, sauf que les diacres et les prêtres se sont approchés davantage de l'autel. Un épisode de la vie de saint Benoît nous montre une femme apportant son oblation au sacrifice, mais sans préciser l'endroit où elle remettait son offrande (7). Plus tard Théodulphe d'Orléans interdit formellement aux femmes l'entrée du presbytère, leur enjoignant de rester à leurs places et au prêtre d'aller y prendre

1. Conf. Walâfr. Strabo, *De reb. eccles.*, c. 22. P. L., t. 114, c. 947 sq.
2. Euseb., *Hist. eccl.*, VII, 9. P. G., t. 20, c. 655.
3. *Real Encyclop.*; II, p. 513. a.
4. C. 44. Ὅτι οὐ δεῖ γυναῖκας ἐν τῷ θυσιαστηρίῳ εἰσέρχεσθαι. Hard. I., c. 789.
5. c. 19. Hard., ib., c. 785.
6. Con. Tur. 567, c. 4. Voici dans son entier le texte de ce canon intéressant : « Ut laici secus altare, quo sancta mysteria celebrantur, inter clericos tam ad vigilias quam ad missas, stare penitus non presumant : sed pars illa, quæ a cancillis versus altare dividitur, choris tantum psallentium pateat clericorum. Ad orandum vero et communicandum, laicis et feminis. sicut mos est, patiant sancta sanctorum ». Hard. III, 358.
7. *Vita S. Bened.*, lib. 2, *Dial. S. Greg.* c. 23. « Nutrix... earum quæ pro eis oblationem Domino offerre consueverat... »

Digitized by Google

leurs offrandes (1). Les capitulaires francs étendirent cette défense à tous les laïques (2).

Les princes faisaient exception à cette règle. Ils avaient le privilège de porter de leurs propres mains leur oblation à l'autel; seulement ils ne pouvaient demeurer, du moins en Occident, dans le sanctuaire durant le sacrifice. Théodoret nous rapporte que l'empereur Théodose étant demeuré dans le sanctuaire après avoir fait son offrande, au jour de l'expiration de sa pénitence publique,saint Ambroise lui demanda s'il désirait quelque chose ; et comme le monarque répondit qu'il attendait la communion, suivant la coutume de Constantinople : « Seigneur, lui dit le grand évêque, il n'est permis qu'aux ministres sacrés d'être dans le sanctuaire ; sortez donc, et demeurez debout avec les autres: la pourpre fait des princes et non pas des prêtres. » L'empereur obéit aussitôt à l'injonction du prélat, donnant ainsi aux fidèles un nouvel exemple d'humilité et de piété (3). Le même historien qui nous a conservé ce trait, nous montre Théodose le Jeune apportant, lui aussi, son offrande dans le sanctuaire (4). Plus tard le concile *in Trullo* formula un canon exprès pour consacrer ce privilège des monarques (5). A côté de cet honneur réservé aux princes, nous rencontrons, dès les temps reculés, une distinction accordée aux nobles, en vertu de laquelle ils présentaient leurs offrandes à une place honorifique, qui formait une sorte de chœur inférieur du côté de l'épître, et était appelée pour cette raison *senatorium* (6).

On a débattu la question si les moines et les moniales jouissaient du même privilège. Martène, s'appuyant sur un texte de saint Jérôme dans sa lettre à Héliodore (7), et sur un passage de saint Augustin dans son épître à Victorien (8), soutient que les uns et les

1. *Cap. ad presbyt.*, c. 6. P. L., t. 105., c. 193 sq. Cf. *Capit. Attonis, ep. Vercell.* c. 11, P. L., t. 134, c. 30. — 2. *L.* 5, *n.* 371.

3. *Hist. eccl.*, v. 18. Cf. Sozom. *Hist. eccl.*, VII, 25.

4. Ἔνδον τῶν ἀναχτόρων. Ibid.

5. Chardon, *Hist. des Sacr. Euchar.*, ch. II, a. 1.

6. *Ordo Rom.*, I. 13. P. L. 78, c. 943. Cf. Martène, l. c. p. 139 sq. *Real Encyclop.*, l. c. p. 313.

7. c. 8. « Securis ad radicem est, *si munus ad altare non defero.* » Ce texte serait tout à fait concluant, si saint Jérôme n'avait été que moine. Mais, ainsi qui le remarque déjà Chardon, il était aussi prêtre. Cependant, comme il a l'habitude de parler en moine plutôt qu'en prêtre, le texte a encore grande force. P. L., t. 22. c. 352.

8. « Sic enim sunt illæ (il s'agit de vierges consacrées qui étaient persécutées et molestées par les incursions des barbares en Espagne et en Italie) in terra captivitatis suæ, quomodo erant illi in ea terra, ubi nec sacrificare more suo poterant Domino (les Hébreux dans l'exil), sicut nec istæ possunt, *vel ferre oblationem ad altare Dei*, vel invenire ibi sacerdotem per quem offerant Deo. » c 8. P. L., t. 33. c. 426. D'après Chardon ce texte prouverait trop, puisqu'il donnerait aux vierges le pouvoir non seulement d'offrir leurs offrandes sur l'autel, mais aussi celui de sacrifier. Cette considération paraît plus subtile que solide, et n'enlève pas, croyons-nous, au texte la portée que lui attribue Martène.

Digitized by Google

autres avaient le droit d'offrir leurs dons sur l'autel. Chardon cependant combat la conclusion de son docte confrère. Ce qui est certain, c'est que ce privilège ne fut pas conservé aux moniales, ainsi que nous le voyons par un trait de la vie de saint Bernard, évêque d'Hildesheim (Xe siècle), qui alla de l'autel au lieu où étaient les religieuses de Grandesheim pour y recevoir leurs offrandes. Grimlaïc, dans sa règle des solitaires, prescrit que la cellule des reclus doit être contiguë à l'église, de telle sorte qu'elle communique avec l'autel par une petite fenêtre par où le prêtre puisse recevoir leur oblation.

***

Jusqu'ici nous avons parlé en termes généraux, comme si l'offrande était indistinctement permise à tous et pour tous. L'action d'offrir son don au ministre de l'autel et plus encore de le porter soi-même, étant intimement unie à la communion et au sacrifice, il est aisé de comprendre que, dès les débuts, l'Église mit des conditions à l'exercice de cette offrande. En règle générale, on ne pouvait présenter des dons que lorsqu'on était regardé par l'évêque comme appartenant à la communion catholique (1), et les dons n'étaient admis que pour ceux qui en faisaient partie. L'un et l'autre côté de cette discipline concernant le sujet et l'objet de l'offrande, reçurent au cours des siècles des déterminations de plus en plus précises.

Et d'abord, étaient exclus de l'offrande les juifs, les païens, les hérétiques les excommuniés, les pénitents et les catéchumènes (2). De même tous ceux qui se trouvaient dans l'impossibilité de recevoir le baptême, par suite de leur genre de vie. Tels étaient surtout les gladiateurs, les acteurs, les joueurs aux jeux olympiques, les danseurs et les astrologues (3). En outre ceux qui ne pouvaient communier, étaient également exclus de l'oblation (4). Bien plus, il ne leur était pas même permis d'assister au saint sacrifice. Au moment de l'offrande le diacre criait. « *Si quis non communicat, det locum.* Que celui qui ne communie pas, se retire. » Cela nous rappelle ce trait raconté par saint Grégoire dans la vie de saint Benoît et mentionné plus haut, où deux religieuses, mortes sous le coup de l'excommunication du saint abbé, sortent de leur tombe à cette parole du diacre, malgré l'offrande présentée pour elles par leur nourrice. Il n'y avait d'exception à cette discipline que pour les pénitents du

1. *Constit. apost.*, IV. 6. P. G., t. I, c. 811.
2. Epiph. *De fide*, c. 24. P. G., t. XLII, 830.
3. *Const. apost.* VIII, 32. P. G., t. I. c. 1130 sq.
4. « Episcopum placuit, ab eo, qui non communicat munus accipere non debere. » Concil. Eliber. (313), c. 28, Hard. I. c. 253 cf. Hefele *C-G.* I² 167.

Digitized by Google

quatrième degré, appelés pour ce motif *consistentes*, *demeurants*, parce qu'ils pouvaient assister passivement au sacrifice sans y prendre part, *communicare sine oblatione*, comme dit d'eux le concile d'Ancyre de 314 (1).

Parmi les pécheurs éloignés de l'offrande, il faut nommer encore les oppresseurs des pauvres, les perturbateurs de la charité, les proches en dispute ouverte. Leurs offrandes n'étaient reçues ni dans le sanctuaire, ni dans le trésor (2). A cette discipline, inspirée des paroles du Sauveur touchant la préséance de la paix fraternelle sur l'offrande à l'autel, comme aussi à la loi qui réglait le commerce avec les hérétiques, se rapporte le trait célèbre que saint Grégoire nous a conservé de son ami saint Basile, refusant la communion à Valens empereur, arien et oppresseur de son peuple. Voici comment Fleury reproduit cette émouvante scène : « L'empereur étant à Césarée vint à l'église le jour de l'Épiphanie, environné de tous ses gardes, et se mêla, pour la forme, au peuple catholique. Quand il entendit le chant des psaumes, qu'il vit ce peuple immense, et l'ordre qui régnait dans le sanctuaire et aux environs, les ministres sacrés plus semblables à des anges qu'à des hommes ; saint Basile devant l'autel, le corps immobile, le regard fixe, l'esprit uni à Dieu, comme s'il ne fût rien arrivé d'extraordinaire ; ceux qui l'environnaient remplis de crainte et de respect ; quand Valens vit tout cela, ce fut pour lui un spectacle si nouveau que la tête lui tourna, et sa vue s'obscurcit. On ne s'en aperçut pas d'abord ; mais quand il fallut apporter à l'autel son offrande qu'il avait faite de sa main, voyant que personne ne la recevait, suivant la coutume, parce qu'on ne savait si saint Basile voudrait l'accepter, il chancela de telle sorte, que si un des ministres de l'autel ne lui eût tendu la main pour le soutenir, il serait tombé honteusement. » L'évêque prenant en pitié l'embarras du monarque, fit recevoir son offrande, sans toutefois l'admettre à la communion (3).

Signalons encore comme exclus de l'oblation les usuriers, les violateurs de la justice, et enfin ceux qui avaient attenté à leur propre vie (4).

La discipline de l'offrande passive était plus douce, parce qu'elle avait à s'inspirer de la miséricorde divine et du doute qui plane sur

1. Κοινωνεῖν χωρὶς προσφορᾶς. c. 5. Hard., I. 273.

2. Optat, *D. schism. Donat.* VI, 1. P. L., XI. 1063 ; Conc. Carthag. IV (398) c. 93, 94. Hard. I. c. 984 ; Conc. Tolet. XI (675) c. 4. Hard., III 1025 ; Capit. reg. Franc. VII, 242 ; cf. Hefele. *C-G.* II² 76 ; Kraus. *Real Enc.*, II, p. 512.

3. Greg. Naz. *Orat.*, 43 et 52.

4. *Constit. apost.*, IV, 16. P. G., t. I. col. 811 sq. ; cf. Conc. Aurel. II (533), 15. Hard. II. 1175. — *Real. Encycl.*, II, p. 512.

Digitized by Google

la mort. Ainsi il était permis d'offrir les dons et le sacrifice pour un pénitent public mort avant le terme de son expiation (1). Le pape saint Léon le Grand, laissant au jugement de Dieu le sort de ceux qui meurent dans l'excommunication, interdit d'offrir publiquement pour eux le sacrifice de la communion (2).

L'Église attacha de tout temps une grande importance aux oblations et au sacrifice pour les défunts. Aussi pour garantir la volonté des morts contre la rapacité d'héritiers peu respectueux des testaments, ou contre l'indifférence des fauteurs de la doctrine d'Aërius (3), elle inculqua avec grande insistance l'obligation de respecter ces dispositions des défunts. Le concile tenu à Carthage en 398 frappe d'excommunication ceux qui veulent frustrer l'Église et les pauvres de ces *oblationes defunctorum* (4), et le concile de Vasan va jusqu'à les traiter d'infidèles (5). Ajoutons cependant qu'il était permis de n'offrir qu'une oblation pour plusieurs défunts (6).

***

Nous venons de voir les conditions apposées par la discipline ecclésiastique à la participation active et passive aux offrandes liturgiques. Un mot, pour finir, sur la manière dont s'accomplissait cette cérémonie. Lorsque l'usage primitif d'admettre les laïques dans le sanctuaire eut disparu, tantôt l'évêque, conduit par le prêtre et l'archidiacre, allait au chancel y recueillir les dons des hommes d'abord, des femmes ensuite; tantôt un diacre parcourait les rangs du peuple et recevait les dons des fidèles à leur place. Les coutumes ont varié pour la réception des dons (7). Primitivement l'évêque recevait lui-même les dons, escorté de plusieurs ministres de rang divers, qui prenaient de sa main les pains pour les déposer dans un linge commun, et les burettes de vin pour les verser d'abord dans un calice et ensuite dans une grande coupe. Nous parlerons de l'emploi de ces dons, dans un prochain article consacré aux eulogies. Pour le moment, qu'il nous suffise de dire que les dons étaient déposés sur une crédence, près de l'autel, appelée *oblationarium* (8) ou *paratorium* ou *prothesis*, et qui remplaçait le *corban* ou *gazophylacium* des premiers siècles, mentionné par saint Cyprien (9).

1. Conc. Vase. (442), c. 2 Hard., I, 1787; Arelat., II, (c. 443), c. 12 Hard., II. 774; Epaon (517). c. 36 prescrit d'abréger la pénitence pour les moribonds. Hard., II. 1051; cf. Kober. *Kirchenbaum*, Tüb. 1863, 91, 527 s. — *Real. Encycl.*, l. c.

2. « Horum causa Dei judicio reservanda est..... Nos autem quibus viventibus non communicavimus, mortuis communicare non possumus. » *Ep. 2, ad Rust.* et *Ep. 83, ad Theod.* cf. *Réal encycl.*, p. 512. — 3. *Epiph. Hæres.* 75, 3. — 4. c. 95. — 5. c. 4, Hard. I, 1788. Cf. Arelat, II, c. 47. Hard. II, 777. — Matisc. I (58) c. 4. Hard III, 452. — 6. Niceph. Const. Can. II, *Monum. græc.* ed. Cotelier. III, 446. — 7. Cfr. Kraus. *Real. Encykl.*, II, p. 513. — 8. *Ordo rom.*, II, 9. « Deinde archidiaconus suscipit oblatas duas de oblationario. » (*De prothesi. Goar. Euchol.*, 99.) — 9. *De op. et eleem.* c. 15. P. L., t. 4 c. 636 sq.

Digitized by Google

La tradition et l'acceptation des dons se pratiquaient tantôt en silence, tantôt elles étaient accompagnées de formules de prières. Voici quelques-unes de ces formules, d'abord pour les fidèles qui remettent leurs dons : « O sainte Trinité, recevez cette oblation que je vous fais, par les mains de votre prêtre, pour moi pécheur. » (Missel de Charles le Chauve.) — « Mon Seigneur et mon Créateur, je vous offre mon hostie pour la rémission de tous mes péchés, et de ceux de tous vos fidèles, vivants et défunts. » (Pontifical de Salisbury.) — « Mon Seigneur et mon Créateur, je vous offre mon hostie. » (Pontifical de Troyes, Xe s.) — Voici trois formules de réponses du ministre sacré. « Recevez le centuple et possédez la vie éternelle dans le royaume de Dieu. Amen. » (Missel gothique.) — « Que la sainte Trinité reçoive vos oblations et qu'elles montent à la face de sa gloire, pour la rémission de vos péchés. » (Missel de l'Abbaye de Saint-Denys, IXe s.) — « Nous vous prions, Dieu tout-puissant, de vouloir agréer bénignement cette oblation, et remettre les péchés de ceux qui l'offrent et de ceux pour qui elle est offerte. » (Missel de Moissac, Xe s.) (1). Ailleurs, pour toute formule, le prêtre ou le ministre disait simplement *Pax tecum* en offrant à baiser soit l'emblème de la paix, soit sa main (2). Le baisement de la patène a été introduit plus tard à la place de cet usage. Quant aux prières que le prêtre disait à l'autel même, elles feront l'objet de notre prochain article consacré à l'oblation liturgique proprement dite ou offertoire.

Signalons, enfin, dans le passage de l'*Ordre Romain* qui nous a servi de guide pour la seconde partie de cet article, le privilège des chantres de fournir la burette contenant l'eau destinée à être mêlée au vin du calice. Cet usage, qui s'est conservé bien longtemps dans la cathédrale d'Angers (3), n'était pas sans avoir une signification symbolique. Voici comment Dom Ambroise Kienle l'explique dans son beau livre *Théorie et pratique du chant grégorien :* « Le privilège d'offrir l'eau est réservé à la *schola*, parce que les gouttes d'eau mêlées au vin symbolisent le peuple chrétien uni au Christ, et qu'à l'office divin les voix des chantres représentent toute l'assistance dans la louange du Très-Haut (4). »

D. L. J.

1. Martène. *op. cit.*, l. I, c. IV, art. XII. Voyez aussi d'intéressantes formules dans la *Missa Illyrici*, ibid. p. 183 a. — Fr. de Berlendis. *De oblat.*, p. 124 sq. Coblet. *op. cit.*, p. 220.

2. Nous trouvons à ce propos une disposition intéressante dans les statuts synodaux de Wary, évêque de Verdun. Lorsqu'un homme était atteint de la lèpre, avant de le reléguer parmi les malheureux accablés de ce fléau, on célébrait une messe pour lui ; mais le lépreux ne pouvait pas se présenter à l'offrande, ou, s'il y allait, il n'était admis qu'à baiser le pied du prêtre. Cf. Chardon, *op. cit.*, p. 229. — 3. Corblet. *op. cit.* p. 224. — 4. Ch. X. p. 53, trad. de D. Laurent Janssens. Desclée, 1888.

Digitized by Google

L'ABBAYE DE SAINT-LAURENT DE LIÉGE.

LES premières années du XIe siècle marquent pour l'ordre monastique dans nos contrées, une époque de vigoureuse renaissance. Grâce aux généreux efforts de saint Gérard de Brogne, et à l'heureuse influence exercée par l'abbaye lorraine de Gorze, les anciennes abbayes retrouvent leur éclat d'autrefois, de nouveaux monastères sanctifient le monde par le spectacle de la vie édifiante de leurs habitants. Ce mouvement de régénération et d'expansion, qui se trahit sur tous les points du pays à la fois, reçoit sa puissante impulsion de deux hommes, de deux saints dont la vie fut consacrée à l'œuvre glorieuse de la réforme monastique, du bienheureux Richard de Verdun et de saint Poppon de Stavelot. C'est à eux que les abbayes du diocèse de Liége : Lobbes, Florennes, Gembloux, Stavelot, Saint-Trond, Saint-Jacques et Saint-Laurent de Liége sont redevables de la prospérité dont elles ont joui pendant les XIe et XIIe siècles. Plusieurs fois déjà, dans les courtes notices que nous avons consacrées à quelques-uns de nos anciens monastères, nous avons eu l'occasion d'appeler l'attention de nos lecteurs sur ce fait. L'histoire de l'abbaye liégeoise de Saint-Laurent, que nous abordons aujourd'hui, en fournira une nouvelle preuve (1) !

Peu de maisons religieuses ont jeté un plus vif éclat au moyen âge que ce monastère dont les débuts furent si modestes et si difficiles. Eracle, évêque de Liége, après avoir fondé les collégiales de Saint-Paul et de Saint-Martin, avait conçu le pieux dessein d'établir un monastère bénédictin dans sa ville épiscopale et avait choisi pour cette fondation un emplacement sur le Publemont, endroit alors désert et couvert de bois. Les constructions n'en étaient pas encore achevées, quand un évêque grec, du nom de Léon, venu de Calabre à Liége, dans l'espoir de trouver un refuge assuré, obtint de l'évêque l'autorisation de s'établir dans la nouvelle construction. L'évêque mourut avant d'avoir pu introduire des moines à Saint-Laurent. Les évêques Notger et Balderic achevèrent la bâtisse du monastère et leur successeur, saint Wolbodon, pria l'abbé de Stavelot, saint Poppon, d'en prendre la direction. Le saint abbé accepta l'offre de l'évêque et remplit fidèlement sa mission, mais sans pouvoir mener l'œuvre à bonne fin (2). Durand, qui avait remplacé Wolbodon sur

1. Les principaux ouvrages à consulter sur l'histoire du monastère sont la *Chronique de Rupert* (Pertz. VIII, 261-279), les travaux historiques de Reiner (Martène, *ampl. coll.* IV; Pertz, XX. 559-620, Pez. *Thesaurus*, IV,) de Jean de Stavelot, d'Adrien d'Oudenbosch et de Jean de Los, et Daris : *Notice sur l'abbaye de St-Laurent à Liége*, dans les *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liége*, t. XI, Liége, Grammont, 1883, p. 69-221.

2. Rupert, p. 264, 269, *Vita Wolbodonis*, ap. Pertz. XX, 569.

Digitized by Google

le siège de saint Lambert, venait d'unir les biens de la nouvelle fondation à ceux de la mense épiscopale et ne s'inquiétait point de remplir les pieuses intentions de son prédécesseur, lorsqu'une apparition de saint Wolbodon, qui l'en reprit sévèrement, le détermina à rendre au monastère les biens qu'il lui avait enlevés et à pourvoir enfin de moines, le monastère jusque-là désert. Mais la mort vint l'arrêter au moment où il s'apprêtait à réaliser son projet, et Poppon, désespérant de voir jamais la réussite de cette œuvre, se déchargea de sa mission entre les mains du nouvel évêque Réginard (1). Le moment était venu de remettre le monastère à une communauté religieuse. Sur les indications données par le comte Herman d'Eenham, l'évêque pria l'abbé Richard de Saint-Vannes de lui envoyer une colonie de moines et de leur donner pour supérieur le cellérier du monastère, Étienne, ancien chanoine de Liége. Richard accéda à ce désir et accorda à l'évêque six de ses moines, qu'il plaça sous la direction d'Étienne, destiné, dans sa pensée, à devenir le premier abbé du monastère.

Étienne n'était que prévôt de la nouvelle fondation, mais cédant bientôt aux instances de l'évêque et prêtant foi à la rumeur populaire, qui avait annoncé la mort de son supérieur Richard, parti depuis quelque temps pour la Terre-Sainte, il reçut la bénédiction abbatiale le 1 novembre 1026 (2). Grande fut sa surprise à la nouvelle du retour de Richard. Aussitôt il part pour Verdun, sollicite le pardon de son abbé et n'obtient de pouvoir conserver sa charge que sur les instantes prières du clergé et de la noblesse. De retour à Liége, Étienne consacra tous ses soins à l'achèvement de son monastère ; le 3 novembre 1034, l'évêque Réginard fit la dédicace de l'église, en présence du légat apostolique, Jean de Porto, de l'abbé de Stavelot et d'un grand nombre de représentants des plus illustres familles du pays (3).

Le monastère était enfin solidement établi : désormais, avec la prière publique, commenceront les traditions de travail que nous verrons se perpétuer pendant la majeure partie de son existence. Pendant des siècles, ses abbés seront vraiment, selon la pensée de saint Benoît, les pères et les docteurs de la famille monastique ; sous leur habile et forte direction, l'abbaye de Saint-Laurent se distinguera entre toutes les écoles monastiques par la science de ses maî-

1. Rupert, p. 271 ; *Vita Reginardi*, ap. Pertz. XX, 572.

2. Cf. Ladewig, *Poppo von Stablo und die Klosterreformen unter den ersten Saliern*. Berlin 1883, p. 55.

3. Hugo Flavin, ap. Pertz. VIII, 398. Cf. Sackur ; *Richard Abt von St. Vannes*. Breslau, 1886, p. 56 sqq.

Digitized by Google

tres et la fécondité de ses écrivains ; jusqu'à la fin du XIIe siècle elle attirera à elle un grand nombre d'âmes d'élite et retrouvera au XVe siècle un rayon de sa gloire passée dans les moincs historiens qu'elle donnera à la principauté de Liége.

L'excellente discipline établie à Saint-Laurent par l'abbé Étienne (12 janvier 1060) et maintenue par ses successeurs Lambert et Evrard, eut malheureusement à souffrir sous un indigne supérieur, Wolbodon, qui n'avait dû son élévation à la dignité abbatiale qu'à la nomination de l'empereur, et força, par ses dilapidations, l'évêque Henri à le déposer du gouvernement du monastère.

L'abbaye se relevait à peine de l'état désastreux dans lequel l'avait placée cette mauvaise administration, grâce à la sage direction du nouvel abbé, Bérenger, auparavant prieur de Saint-Hubert en Ardenne, lorsque survint la mort de l'évêque Henri et la nomination simoniaque d'Otbert, cet ancien prévôt de Sainte-Croix qui chassé de Liége, s'était retiré auprès de Henri IV et en avait obtenu à prix d'or le siège épiscopal de saint Lambert. En retour, le prince exigeait du nouvel évêque qu'il rétablît Wolbodon sur le siège abbatial de Saint-Laurent (1). Cité au tribunal de l'évêque, Bérenger ne put faire accepter sa défense : « le roi ordonne que tu te retires », lui répondit Otbert en lui enlevant l'administration du monastère. Bérenger dut céder à cette injonction impérieuse et se retira avec ses religieux auprès de son père spirituel, Thierry, abbé de Saint-Hubert, qui lui assigna pour habitation le prieuré d'Evernicourt, où les lettres d'Urbain II vinrent adoucir l'amertume de son exil (2). C'est là que Rupert composa contre l'évêque simoniaque et contre les abbés illégitimes ce poétique réquisitoire retrouvé depuis peu par Dummler et qu'on a appelé à bon droit les chants de l'exilé (3).

Trois ans et demi s'étaient à peine écoulés que déjà la conduite scandaleuse de Wolbodon forçait l'évêque simoniaque à le déposer et, sur les instantes réclamations de son entourage, à rappeler Bérenger et les moines restés fidèles à leur abbé que lui-même avait expulsés peu de temps auparavant. Le 9 août 1095, vigile de la Saint-Laurent ils inauguraient de nouveau l'office divin qui avait été interrompu par la persécution (4). Un auteur protestant a cru trouver la raison de la réconciliation de Bérenger avec Otbert dans son attachement politique à l'empereur et dans son refus de s'associer aux

1. Rupert, ap. Pertz. VIII, 277. — 2. *Chronic. S. Huberti, ibid.* p. 603. — 3. Ce poème a été publié par Dummler. *Neues Archiv*, XI, 175-194. Cf. Wattenbach, *Deutschlands Geschichts quellen* II, 137. — 4. *Chronic.* Rupert. c. 50 ; *Chronic. S. Huberti*, c. 79, p. 613.

Digitized by Google

idées grégoriennes des Clunistes (1). Cet écrivain oublie que Bérenger lui-même fut l'ardent propagateur des réformes clunisiennes dans les abbayes liégeoises (2) et que ces Clunistes tant détestés des apologistes de Henri IV faisaient l'admiration de Rupert, le vaillant défenseur de Bérenger et l'historien « le plus impartial (3) » de cette lutte :

Spectate, rogo, Cluniacenses
Fundere bonum semper odorem,
Nam papa mihi sumptus ab illis,
Grex ille suum servat ovile.
Quicumque via vadit eadem,
Me carus amat grex monachorum.

La conduite de Bérenger fut un acte de prudence. Rétabli dans ses droits par Otbert, l'abbé de Saint-Laurent espérait user de son influence pour le rétablissement de la paix dans les monastères (4) ; en se rapprochant d'Otbert, il resta fidèle au pontife romain, mais il accepta pour évêque celui dont le clergé et le peuple avaient en quelque sorte légitimé la nomination. Otbert était l'élu de l'empereur, dont les droits en cette matière, contestés par Rome, étaient exagérés par ses partisans et dans certains pays acceptés même par des hommes dévoués à la cause de l'Église (5).

Nous ne nous arrêtons pas à retracer ici le tableau de la lutte des investitures au pays de Liége, lutte qui se termina par le triomphe des idées romaines ; les notices que nous avons consacrées aux abbayes de Saint-Gérard, de Florennes et de Saint-Hubert ont suffisamment, croyons-nous, montré quelle influence désastreuse elle exerça sur l'ordre monastique dans nos contrées où elle paralysa son action et arrêta son développement.

Rentré dans son monastère, Bérenger s'appliqua à rétablir la discipline et à remettre l'ordre dans les affaires temporelles. Il adopta les usages de Cluny et s'en fit l'ardent propagateur dans les abbayes voisines. Sous sa direction aussi paternelle que vigilante, le monastère de Saint-Laurent redevint bientôt un foyer de vertu dont le parfum se répandit au loin, et sa réputation de piété et de science ne fit que grandir de jour en jour. L'école de Saint-Laurent commençait à se faire un nom par ses écrivains.

Déjà l'abbé Lambert, ancien disciple d'Adelman, cet écolâtre de Liége devenu plus tard évêque de Brescia, n'étant encore que

1. Paul Krollick : *Die Klosterchronik von St. Hubert und der Investiturkampf in Bistum Lüttich zur Zeit Heinrich IV*, Berlin 1884, p. 2. — 2. *Chronic. S. Trudonis*, Cf. Krollick, p. 35. — 3. Crollick, p. 13. — 4. *Chronic. S. Huberti*, Pertz. VIII, 613. 5. — Sigebert de Gembloux, moine d'ailleurs aussi remarquable par sa science que par ses vertus, et Hugues de Fleury en sont un exemple frappant.

Digitized by Google

simple moine, avait été placé à la tête de l'école abbatiale de Deutz et avait composé la vie de saint Héribert, le récit de ses miracles et un office en son honneur [1]. Louis, écolâtre de Saint-Laurent, écrivit le récit de la translation des reliques de saint Laurent de Rome à Liége, et Falcalin, son élève, publia en collaboration avec Francon, écolâtre de Saint-Lambert, un ouvrage sur la quadrature du cercle et un autre sur le jeûne des Quatre-Temps [2].

Les disciples de Bérenger marchèrent sur leurs traces. « L'un d'eux surtout brillait entre tous les autres comme une perle précieuse. C'était Rupert, à qui la sagesse elle-même avait découvert le sens caché des écritures » [3]. Jeune encore, il était entré à l'abbaye de Saint-Laurent, sans doute en qualité d'oblat, et avait reçu l'habit monastique des mains de l'abbé Bérenger (1076-1115) [4]. Les rudiments de la science lui parurent difficiles, mais la ferveur de sa prière lui mérita les talents que la nature lui avait d'abord refusés. Ses progrès dans les sciences furent rapides. Ame avant tout contemplative, Rupert trouva dans l'union à Dieu la solution des plus grands problèmes de la philosophie et de la théologie. C'est à la source elle-même de la science qu'il puisa par l'amour les trésors que la sagesse humaine ne pouvait lui révéler. Une nuit, il lui semble qu'un ami se tient à ses côtés et lui demande ce qui lui manque. Le jeune moine exhale une plainte. Tout à coup le ciel s'ouvre au-dessus de son interlocuteur, et une masse lumineuse, plus pesante que l'or, mais plus douce que le miel, semble envahir sa poitrine. Son cœur tressaille d'une joie ineffable : Rupert avait reçu le don de l'intelligence des écritures. Ce fait n'est point l'unique événement surnaturel que nous rencontrons dans sa vie ; Rupert en mentionne encore d'autres et, malgré l'accueil sceptique que lui ont fait des auteurs protestants, nous ne doutons point de la sincérité de celui qu'Arnon de Reichersperg, faisant allusion à ce fait, ne craignit pas d'appeler plus tard « un astre lumineux de son temps » [5].

De bonne heure Rupert se fit connaître comme écrivain dans le domaine de l'exégèse, de la théologie et de l'histoire. Mais une dispute théologique qu'il soutint contre le célèbre Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons-sur-Marne et contre Anselme de Laon, lui suscita des ennemis; Rupert dut se réfugier à Siegbourg.

1. Reiner, *de claris script. S. Laur.* Lib. I, c. 1, cf. Bormans, *Bulletin de la comm. royale d'hist.* Ire Série, XIII, 303-309, XVI, 125-70. Pertz IV, 739-753.
2. Reiner, Lib. I, c. 5 et 6. — 3. Reiner. 1 Lib. I, c. 1. — 4. Cf. Pertz, VIII, 261.
5. Ap. Bach. *Dogmengeschichte des Mittelalters.* Wien 1875, t. I, 243.

Digitized by Google

Sous le coup d'une nouvelle attaque il revint à Liége, se justifia pleinement, et en 1117 partit pour Laon, dans le dessein de combattre publiquement ses adversaires. Élevé plus tard à la dignité abbatiale de Deutz, Rupert n'en demeura pas moins assidu à la lecture et à la contemplation des choses célestes : « La fatigue du corps venait-elle à appesantir son esprit, dit Reiner, aussitôt il se prosternait au pied du crucifix, et sa prière ne manquait jamais d'être exaucée. L'abondance de lumière qu'il recevait était si grande, que trois scribes à la fois n'auraient pu recueillir ses paroles. »

Parmi ses travaux historiques, sa chronique de l'abbaye de Saint-Laurent, dont nous ne possédons malheureusement que des fragments interpolés, mérite d'être citée comme une des sources les plus importantes pour l'histoire des investitures au pays de Liége (1). Mais ce furent surtout ses écrits théologiques qui lui ont fait une réputation durable.

Nous citerons spécialement ses livres : *des offices divins*, un des meilleurs traités que nous possédions sur les mystères de la liturgie catholique, et ses commentaires sur l'Écriture sainte : *de la sainte Trinité et de ses œuvres.* Nous ne sommes plus à l'époque, peu éloignée d'ailleurs, où il semblait obligatoire de signaler les commentaires « verbeux » de Rupert dans le catalogue des auteurs du XIIe siècle (2), les historiens modernes de la théologie scolastique ont vu en lui un penseur profond, un esprit original assez apparenté aux Pères orientaux : « Partout où il commente l'Écriture ou décrit le culte de l'Église dans ses diverses relations et ses formes liturgiques, écrit Bach, l'auteur qui a le mieux saisi et exposé la théologie de l'abbé de Deutz, Rupert tend à l'unité et au centre organique de la conception chrétienne du monde ; le Christ, pierre angulaire, médiateur de toute la création et terme final de l'histoire du monde, pour lequel son cœur déborde d'amour, dans lequel il place son unique espérance et dépose ses soupirs, dont la figure lumineuse brille aux yeux de son esprit à travers les tristes ombres de la vie terrestre et de l'histoire. C'est donc à bon droit que la théologie de Rupert, bien que revêtue du vêtement de son temps, peut être considérée comme une théologie puissante. Nous y rencontrons fréquemment les plus profonds sentiments d'un esprit chrétien plein de richesses, qui sait quitter les misères de la vie

1. Cf. Wattenbach, II, 136-137. Rocholl : *Rupert von Deutz. Beitrag zur Geschichte der Kirche in XII Jahrh.* Guetersloh, 1886. L'auteur a essayé de remettre en lumière l'intéressante figure de Rupert, dont malheureusement il n'a pas su saisir tous les traits, empêché qu'il en était par ses idées protestantes.

2. C'est le terme dont se sert encore Hergenrother dans son *Histoire de l'Église.*

Digitized by Google

terrestre pour se réfugier dans la plénitude de la vie éternelle, dont il recherche les lois éternelles pour les annoncer aux enfants des hommes comme les lois de l'éternel amour (1). » Une certaine inexactitude de termes dans l'exposition du dogme eucharistique a déterminé plusieurs auteurs protestants à revendiquer Rupert parmi les précurseurs de la réforme de Luther, mais son orthodoxie a été glorieusement vengée par dom Gerberon, dom Mabillon et le P. Noël Alexandre contre cette extravagante prétention et contre les attaques dont il a été l'objet de la part de quelques théologiens catholiques (2). Rupert reste une des gloires les plus pures de l'ordre monastique et l'un des types du moine bénédictin, qui dans l'étude de la sainte liturgie, des mystères de notre foi et des traditions de son ordre a pu se sanctifier, sanctifier et éclairer ses frères et briller comme un astre lumineux au firmament de la sainte Église.

L'abbé Bérenger étant mort le 16 novembre 1115, ce fut l'écolâtre du monastère, Héribrand de Fooz, qui recueillit sa succession. Les écrivains de Saint-Laurent nous le représentent comme un moine exemplaire, exact observateur de la discipline, instruit dans les lettres sacrées et profanes. Wazelin de Momal, qui le remplaça dans la charge abbatiale, n'était pas moins distingué par sa science et par sa vertu. Malgré les circonstances difficiles et critiques que traversait l'église de Liége, de nouveau envahie par la simonie et l'incontinence des clercs, Wazelin tint d'une main vigoureuse la direction de son monastère, sut y faire fleurir la discipline et y attirer un grand nombre de vocations. Il favorisa de tout son pouvoir les études qu'il regardait comme l'ornement d'une maison religieuse. A sa mort (30 oct. 1149), on lui donna pour successeur son neveu Wazelin de Fexe, ancien élève de Rupert, auprès duquel il avait fait de grands progrès dans la science des saintes Écritures. Le grand abbé de Stavelot, Wibald, rend un éclatant hommage à sa vertu: «Wazelin, dit-il, connaît également bien les lettres sacrées et profanes; nuit et jour, il médite la loi du Seigneur, et, la lampe toujours allumée, il attend l'appel du Seigneur (3). » Everlin de Fooz, qui recueillit la succession abbatiale, sut maintenir son monastère dans l'état florissant où l'avait laissé son prédécesseur. Dans sa jeunesse, il avait fait ses études à l'école de Paris où il avait eu pour compagnon Thomas Becket, qui dans la suite fut promu à

1. Bach. II, 244.
2. Gerberon, *Apologia pro Ruperto*, ap. P. L., t. CLXVII; Mabillon, *Annal.*, t. V, 562, sq. Natal. Alexandre, *Hist. eccl.*, t. XIII, p. 237.
3. Epist, 371, ap. P. L., t. CLXXXIX, 1412.

Digitized by Google

l'archevêché de Cantorbéry. En apprenant le martyre de l'illustre défenseur des libertés de l'Église, Everlin s'empressa de lui ériger un autel, le premier qui lui ait été dédié dans nos contrées, au témoignage de l'annaliste contemporain de Saint-Laurent (1). Everlin mourut le 20 décembre 1183. Pierre de Celle en fait le plus bel éloge dans une lettre à l'abbé Hugues de Cluny: « A sa vue, écrit-il, j'ai ressenti pour lui la plus vive affection, car j'ai trouvé réunies en sa personne la prudence, l'exactitude de la règle, la science et la simplicité (2). »

Sous des abbés aussi zélés et aussi désireux de faire fleurir les études, on comprend que l'école de Saint-Laurent dut produire de nombreux écrivains. Leurs noms ont été heureusement sauvés de l'oubli par le moine Reiner qui a tracé le curieux tableau de l'activité littéraire de son abbaye dans son ouvrage *Des hommes illustres du monastère de Saint-Laurent*. Nous mentionnons en passant l'abbé Héribrand, auteur de la vie de Thierry II de Saint-Hubert (3), le moine David, écolâtre de l'abbaye, copiste fécond et auteur de travaux hagiographiques, Engelbert versé dans les mathématiques, le moine Laurent, restaurateur des études à l'abbaye de Saint-Vannes et auteur d'une histoire des évêques de Verdun (4), l'abbé Wazelin de Fexhe, qui composa une *Concorde des Évangiles*, retoucha la vie de saint Nicolas, et laissa différentes mélodies liturgiques (5), Lambert, auteur d'un poème sur le cycle pascal et d'un commentaire allégorique sur les fables d'Ésope : « Mais, ajoute le caustique Reiner, aux calendes de Mai, ce livre ayant été lu, examiné et discuté dans un sénat de rats et de souris, y fut réprouvé et condamné à être rongé (6). »

L'écrivain le plus fécond du monastère, après le célèbre Rupert, fut Reiner, celui-là même qui nous a transmis les plus curieux renseignements sur les travaux de ses confrères. Nourri dès son enfance des traditions de discipline, d'étude et de travail qui faisaient la gloire de son abbaye, il s'étudia à mettre lui-même en pratique les vertus qu'il nous fait admirer dans ses devanciers. La plupart d'entre eux s'étaient exercés à la composition dès leur jeunesse sous la direction de l'écolâtre. Reiner n'oublia jamais le souvenir de ses maîtres inexorables, dont il traça dans la suite les portraits les plus spirituels, tels que ceux de ce moine Jean, dont il avait appris à redouter la férule bien autrement que la massue d'Hercule (7) et de Nizon « à l'âme si candide, à la main si légère, mais dont les

1. *Ampl. coll.*, IV, 1090. — 2. Lib. II, ép. 5. P. L., t. CCI, 1438. — 3. Reiner, lib., I, c. 7. — 4. Pertz, X, 486-525. — 5. Reiner, l. 12. — 6. Ibid, c. 14. — 7. Reiner, *lib.* I, 16.

Digitized by Google

coups portaient souvent en l'air, grâce à l'adresse avec laquelle ses élèves savaient ou calmer son irritation ou éluder les coups [1]. »

Reiner ne s'est point oublié dans le catalogue des écrivains de l'abbaye de Saint-Laurent, et nous devons lui savoir gré de sa naïveté et de sa franchise. C'est grâce aux nombreux renseignements qu'il nous donne sur sa carrière littéraire que nous pouvons nous faire une idée de la formation intellectuelle des anciennes écoles abbatiales [2]. Les débuts de sa carrière sont trop intéressants pour que nous puissions résister au désir de traduire une partie de son récit: « J'étais dévoré de la soif de la science, nous dit-il au second livre de son ouvrage, et j'aspirais, moi petit poète, à imiter tant bien que mal les grands poètes de l'antiquité. Je composai donc en deux livres un opuscule sur l'ancien et le nouveau Testament, et je l'intitulai *Panthère*, à raison de la variété qu'on y trouverait, l'ayant en quelque sorte peint de diverses couleurs par un mélange de prose et de vers. Je mis aussi en vers héroïques le martyre des Machabées, et en vers asclépiades un développement de cette pensée de l'Apôtre: « Nescitis quod ii qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium (I Cor. IX) ». J'écrivis également en prose un opuscule sur le comput et un autre sur la pendaison d'un voleur. Je ne possède plus ces volumes, car un de mes amis, qui s'est consacré à Dieu dans un monastère lointain, les a emportés malgré moi comme gage de notre affection. Jeune encore je composai une mélodie en l'honneur des saints Sixte, Félicissime et Agapit, pour appliquer les règles que mes maîtres m'enseignaient, car l'exercice aiguise le talent. Mais ces essais déplurent à certains de mes confrères, et je fus cité au tribunal de l'un d'entre eux. Je comparus; il m'arracha des mains les tablettes sur lesquelles j'avais gravé mon œuvre et jeta un rapide coup d'œil sur ma composition. A la vue de ce terrible Minos dont les sourcils froncés m'annonçaient une prochaine catastrophe, je sentis la peur envahir tous mes membres. Il lut et chanta le morceau; on lui eût appliqué un violent soufflet, que l'effet n'en eût pas été plus désagréable, paraît-il, que celui de ma mélodie, et les débris de mes innocentes tablettes vinrent rouler à mes pieds. Que faire? Discuter avec lui? Mais c'était m'exposer à la correction des verges au chapitre! Je pris le parti de me retirer, l'oreille basse, comme un âne revêche, à qui l'on vient d'imposer un trop lourd fardeau. Je pris donc patience assez longtemps, lorsqu'un jour j'essayai de me rappeler cette mélodie; j'aime à croire que Dieu l'avait agréée,

1. C. 17 cf. *Analecta Bolland.* II, 259, sqq.
2. Cf. Wattenbach, II, 384-385.

Digitized by Google

car je la retrouvai dans ma mémoire aussi fraîche qu'au terrible jour de l'examen. »

Cette aventure n'arrête point Reiner dans sa carrière littéraire, car il enfante sans cesse de nouvelles œuvres, compose des vies de saints, versifie sur toutes sortes de sujets, poursuit avec ardeur ses études musicales et laisse différents opuscules, parmi lesquels son catalogue des écrivains de Saint-Laurent prend la place d'honneur et lui assure un droit légitime à la reconnaissance de la postérité. Reiner était un moine d'une piété profonde et d'une vertu solide qui se révèlent dans chacun de ses nombreux écrits; et l'on pourrait dire de lui comme de Bède: « *Omnem meditandis scripturis operam dedit, atque inter observantiam disciplinæ regularis et quotidianam cantandi in ecclesia curam, semper aut discere, aut docere, aut scribere dulce habuit.* » Comme historien, il a le mérite de nous avoir fourni de précieux renseignements sur son monastère ainsi que sur le règne de plusieurs évêques de Liége. Son style est châtié, éloigné de cette recherche des consonnances qui dépare tant d'ouvrages du XIIe siècle, sa manière de raconter ses souvenirs de jeunesse est spirituelle et trahit un esprit observateur, mais là où il raconte les vertus du cloître, on sent que c'est le moine qui parle, aime et prie. Un grand nombre de ses ouvrages, transmis par dom Célestin Lombard à D. Bernard Pez, ont trouvé place dans le quatrième volume du *Thesaurus Anecdotorum novissimus* du savant bénédictin de Melk.

Les successeurs immédiats d'Éverlin maintinrent dans toute sa rigueur la discipline monastique et conservèrent la glorieuse réputation de Saint-Laurent. L'un d'eux, Gérard de Ganges, après avoir dirigé ce monastère pendant l'espace de trois ans et demi, fut appelé au gouvernement de l'abbaye de Saint-Jacques ; on espérait qu'à l'aide des nombreux amis qu'il comptait dans le monde il pourrait délivrer ce monastère du joug onéreux que faisaient peser sur lui quelques hommes puissants et le faire rentrer en possession des biens injustement enlevés. Les événements répondirent à cette attente. Son successeur Othon, ancien doyen de Saint-Paul de Liége, au retour du concile de Latran (1215) où il avait accompagné l'évêque Hugues de Pierrepont, fut chargé de l'administration du diocèse pendant le pèlerinage que ce prélat faisait à Saint-Jacques de Compostelles. Jean Maillart, qui le remplaça dans la charge abbatiale, abdiqua peu de temps après et choisit une retraite plus solitaire au monastère cistercien de Val-Saint-Lambert.

Ses successeurs ne furent plus à la hauteur de leur noble mission, et les saintes traditions du passé disparurent du monastère. L'église

Digitized by Google

traversait alors une des plus funestes crises qu'elle ait jamais subies depuis sa fondation divine. Le schisme avait déchiré la grande unité des peuples catholiques, la foi s'était refroidie au sein de la chrétienté, le prêtre trop souvent n'était plus le gardien de la science. L'ordre monastique ressentit le contre-coup de cette décadence, d'autant plus visiblement que depuis la fin du XIIe siècle le centre du mouvement intellectuel s'était déplacé des monastères pour se reporter dans les grandes cités. L'ambition et l'égoïsme du XIVe siècle se manifestent au sein de l'ordre monastique par l'établissement des prébendes et par l'introduction du pécule ; les abbayes deviennent de nouveau la proie des familles puissantes et le point de mire d'insatiables convoitises. Privés de leurs écoles jadis si florissantes, les moines n'apportent plus à la culture des lettres l'ardeur d'autrefois. Il y eut cependant de louables exceptions : en dépit des malheurs des temps, c'est encore à leurs chroniques et aux nombreuses copies de manuscrits faites par eux que nous sommes redevables d'une part considérable de nos richesses littéraires.

Le XVe siècle vit commencer la grande renaissance catholique. Le monachisme marqua son réveil par de nouvelles fondations de Cîteaux en Belgique et par les réformes bénédictines de sainte Justine de Padoue et de Bursfeld. La vie commune fut rétablie dans les monastères, ramenant avec elle ce qui fait la force du monastère l'union des cœurs et des intérêts, la piété et la science qui en est l'ornement.

Non loin de l'abbaye de Saint-Laurent au centre de la cité liégeoise, s'élevait un autre sanctuaire bénédictin dédié à l'apôtre saint Jacques où les véritables traditions bénédictines s'étaient maintenues pendant tout le XIVe siècle. C'est là que se préparait insensiblement le grand mouvement de réforme, qui, inauguré d'abord à Saint-Mathias de Trêves par les moines liégeois et transporté de là en Saxe, devait aboutir à la fondation de la célèbre congrégation de Bursfeld. Saint-Jacques de Liége fut le foyer de la restauration monastique dans nos provinces.

Commencée sous le pieux abbé Henri Adam (1), poursuivie par son successeur Henri delle Cheraux, la réforme de l'abbaye de Saint-Laurent fut définitivement consommée sous l'abbé Barthélemy de Longchamps († 1504). Les chapitres provinciaux de Trèves et de Cologne, inspirés par les conciles de Constance et de Bâle, exercèrent une heureuse influence sur le monastère liégeois.

1. Cf. *Vie de l'abbé Henri Adam* ap. *Analecies*, t. XX, p. 419-438.

Digitized by Google

La science allait de nouveau marcher de pair avec la discipline. Parmi les religieux distingués que l'abbaye produisit à cette époque citons Lambert de Stocke (1), docteur en droit de l'Université de Paris (1398) et prieur de Bertrée, que le prince-évêque de Liége délégua comme son représentant aux conciles de Pise (1409) et de Constance (1416), Jean de Stavelot, le laborieux copiste de près de soixante-dix manuscrits et l'auteur d'une précieuse continuation de la chronique de Jean d'Outremeuse (2) ; Adrien d'Ouden-Bosch, continuateur des Annales du monastère et d'une importante chronique des règnes de Jean de Heinsberg et de Louis de Bourbon ( ) ; Jean de Iride, copiste du *Catholicon* (4) et auteur d'un ouvrage intitulé *de cura prælatorum* (5) ; Jean Peecks de Los, qui écrivit une histoire de son abbaye et une chronique de 1455 à 1514, riche en détails sur l'histoire de la principauté de Liége pendant la seconde moitié du XVe siècle (6), enfin Paschase Berselius, humaniste distingué et correspondant d'Érasme (7).

Tandis que les lettres étaient en si grand honneur à Saint-Laurent, les arts y étaient également l'objet des soins assidus des pieux cénobites. La bibliothèque, sans cesse enrichie par les nombreuses copies que faisaient les moines ou par les ouvrages précieux achetés par les abbés, renfermait un grand nombre de livres enluminés dont plusieurs sont encore conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

« Au quinzième siècle, dit M. Helbig, l'abbaye de Saint-Laurent mérite encore une place dans l'histoire de la peinture pour la culture dont cet art y a été l'objet. Dans la méditation, dans le travail quotidien et régulier mêlé à la prière, il semble que les élans de la foi, l'application à l'étude et l'inspiration nécessaire aux arts se confondent et découlent tout au moins de la même source. L'art de peindre les miniatures, tel qu'on l'entendait alors, semble particulièrement l'apanage de la vie monastique. Il créait les illustrations des livres de piété et d'histoire, il servait d'aliment à la verve du travailleur, qui, dans le silence du cloître, voulait donner un joyeux essor à son imagination. Nous allons voir que plusieurs des chroniqueurs les plus persévérants et les plus souvent cités dans les annales

1. *Ampl. Coll.* IV, 1123 ; Foppens II, 801. — 2. *Chronique de Jean de Stavelot* publiée par Ad. Borgnet. Bruxelles 1861 ; Gachet, *Notice sur Jean de Stavelot* ap. *Recueil des bulletins de l'académie royale d'histoire*, Ire série, t. XIV, 165 : IIe série, t. VIII, p. 330 ; Reiffenberg *Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique*, 1840, t. I, p. XLIX-LVI. — 3. Ap. Martène Ampl. coll. t. IV.—4. Ibid. 1132.—5. Conservé manuscrit à l'abbaye de Melk en Autriche. Dom Célestin Lombard l'avait transmis à Bernard Pez pour la *Bibliotheca ascetica* que cet auteur préparait.— 6. Ap. De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège* Bruxelles 1844. — 7. Paquot X, 67.

Digitized by Google

liégeoises étaient en même temps des artistes de mérite, dont presque toutes les œuvres ont malheureusement disparu, mais dont la vie et les travaux nous sont connus par des renseignements très certains. Ce sont les premiers peintres dont la biographie, grâce à la pieuse mémoire de leurs frères, nous est parvenue avec des contours précis, tracés avec cette simplicité monastique qui est déjà une garantie de la vérité des faits transmis (1). »

Nous voudrions pouvoir esquisser ici le tableau de la vie artistique de ces moines liégeois et donner de leurs œuvres une description quelque peu détaillée, mais le cadre que nous nous sommes tracé pour notre notice ne nous permet point d'entrer dans de longs développements. Qu'il nous suffise d'indiquer leurs noms et leurs principaux travaux.

Le premier dans l'ordre chronologique est l'infatigable chroniqueur Jean de Stavelot, dont on connaît deux importants manuscrits enrichis d'enluminures. L'un d'eux contenant la vie et les miracles de saint Benoît est malheureusement tombé entre les mains d'un fils de l'insatiable Albion (2) ; l'autre, conservé à la Bibliothèque de Bruxelles, renferme différents opuscules illustrés de près de deux cents dessins. Ces compositions, assez souvent incorrectes, témoignent cependant de l'abondance et du talent de l'auteur ; on y rencontre des rapprochements heureux, et du mouvement dans la combinaison de ces illustrations improvisées (3). Après lui nous rencontrons l'abbé Jean Peecks de Los, autre chroniqueur de mérite, qui se forma à la peinture dans l'intérieur du monastère, décora l'église de ses tableaux, parmi lesquels on cite la Chute de Lucifer, le Jugement dernier, la Passion de Notre-Seigneur, l'Arbre de Jessé, et fut même mandé par l'évêque Erard de la Marck pour décorer la chapelle du château de Huy (4). Chose curieuse, c'est encore un lettré que nous avons à mentionner comme le troisième peintre de Saint-Laurent, l'humaniste Paschase de Bierset dont on signale quelques tableaux représentant les anciens docteurs qu'il plaça près de la crypte de l'abbaye et d'autres compositions dont il orna la chapelle de Saint-Denis rétablie par lui (5).

L'abbaye de Saint-Laurent se conserva dans un bon état de régularité jusqu'à la révolution française. Les religieux en furent

1. Helbig, *Histoire de la peinture au pays de Liége*, p. 66.
2. Cf. de Villenfagne, *Essais critiques sur différents points de l'histoire civile et littéraire de la ci-devant principauté de Liége*. 1803, t. II, 256 sqq.
3. Cf. Helbig, p. 74.
4. Cf. *Ampl. coll.* IV. 1152.
5. Ib. 1379 ; Helbig, p. 80.

Digitized by Google

alors expulsés, l'église démolie et les bâtiments convertis en hôpital militaire, destination qu'ils ont conservée jusqu'à nos jours.

D. U. B.

IMPRESSIONS DE VOYAGE SUR LA HOLLANDE ET LA BELGIQUE AU SIÈCLE DERNIER. — (Suite.)

NOUS ne prendrons de ses notes sur Harlem, que ce qu'elles contiennent d'intéressant sur la situation de l'Église catholique en cette ville.

« Il y a à Harlem sept églises catholiques ; les Jansénistes en ont deux, mais ils ne comptent qu'une cinquantaine d'adeptes en âge de communier. Cette ville possède un prétendu chapitre composé d'un certain nombre de missionnaires catholiques, dont deux seulement résident actuellement à Harlem. Le chanoine Jean Stafford, curé de l'église de Saint-Joseph et supérieur des Béguines, nous dit que ce chapitre a quelques revenus, sans plus préciser. Il est à observer que ni le pape ni la nonciature n'ont jamais reconnu ce corps ecclésiastique, mais l'ont plutôt toléré : il aspire à s'arroger les droits du siège épiscopal de Harlem que les dits chanoines prétendent n'être que vacant, tandis qu'évêché et chapitre furent bel et bien supprimés lors du changement de religion dans ces provinces... Le chanoine nous dit encore que les béguines font vœu d'humilité et de chasteté pour le temps de leur séjour au béguinage. Il ajouta que les conversions ne sont pas rares à Harlem, et qu'elles ne rencontrent point d'opposition de la part des autorités civiles ; en ce moment même il instruit cinq hérétiques... Les catholiques de cette ville ont la coutume de tracer la lettre G sur la porte de leurs maisons. Il y a à Harlem un orphelinat catholique.

Passons maintenant à Leyde.

« La ville de Leyde, dit le prélat, passe pour l'emporter en grandeur et en beauté sur toutes les autres villes de Hollande, à l'exception d'Amsterdam. Quant à moi, j'ajouterai : et à l'exception de La Haye, qui, tout en n'ayant point de murs, doit cependant être comptée au rang des villes.... Une chose singulière, c'est qu'ici les canaux ne donnent aucune odeur, pas même en été, inconvénient très sensible à Amsterdam... Autre singularité de Leyde : c'est une petite montagne au milieu de la ville. Elle est la seule de toute la Hollande, et est par conséquent considérée par les bourgeois comme quelque chose de rare. Et afin de prévenir toute

Digitized by Google

profanation ou souillure de la part de la plèbe, ou encore de peur qu'on ne vienne à l'écraser ou à la renverser en la touchant du pied, on l'a entourée de murs et d'un grillage. »

Le prélat s'étend beaucoup sur l'université de Leyde dont la décadence commençait alors, sur ses musées déjà célèbres, sa bibliothèque, ses savants, son administration communale. Puis il passe aux choses religieuses.

« Les catholiques ont à Leyde six paroisses, dont l'une, dirigée par les Jésuites, est actuellement fermée ; ils sont au nombre de quatre mille environ. Les jansénistes y ont aussi deux églises : de six cents qu'ils étaient, leur nombre s'est réduit à 400. L'une des églises catholiques est administrée par deux Carmes déchaussés de Paris, qui prêchent et font le catéchisme en français et en hollandais... Ils nous dirent que cette mission fut fondée à l'occasion de la conversion de M. Bercius, professeur à l'université : celui-ci se retira à Paris avec sa famille, et ses collègues de l'université firent ajouter à son portrait un bonnet de fou. Il avait trois fils, qui se firent tous trois Carmes déchaussés, et l'un d'eux vint incognito à Leyde pour s'y consacrer à l'apostolat. Dans le principe, il eut à subir bien des persécutions, et fut souvent obligé d'interrompre le saint sacrifice de la messe,pour échapper aux satellites qui devaient le conduire en prison. Après bien du temps, il réussit à bâtir une église qui se trouve aujourd'hui considérablement agrandie et a une grande annexe servant d'habitation aux deux religieux...

« L'université est un obstacle au développement de la vraie foi à Leyde. On conserve en cette ville un exemplaire de la bible autorisée par les États ; de là lui vient le nom de *Bible d'État*. C'est avec cette bible que l'on doit, de temps en temps, collationner les exemplaires de l'Écriture qui circulent dans le peuple, pour les garantir contre les altérations qui se produisaient auparavant d'après le caprice du premier venu.

« C'est devant les mêmes États, c'est-à-dire devant l'autorité civile, que les ministres réformés traitent les controverses qui surgissent parmi eux en matière de religion, et discutent sur la traduction et le sens de la bible. Et cette puissance séculière impose silence aux controversistes selon son bon plaisir, et décide à son gré sur les matières proposées ; à tel point, que les ministres eux-mêmes se lamentent de se voir réduits, en matière de religion, à un tel asservissement, vis-à-vis d'hommes incapables de juger de ce dont ils décident. »

Garampi arrive enfin à La Haye « qui, dit-il, n'est pas entourée

Digitized by Google

de murs et est du nombre des villages qui ont obtenu les droits de cité ; on a coutume de dire que La Haye est le plus grand et le plus illustre village du monde entier....

« La beauté de ce lieu est supérieure à celle de tout ce que nous avons vu jusqu'ici... elle consiste surtout en une certaine magnificence des édifices, qualité qui fait généralement défaut dans les autres villes... — De La Haye on va à Schevening, village situé sur le littoral ; une avenue ornée de plusieurs rangées d'arbres y conduit : elle a environ une lieue de long et fut taillée à travers les dunes, grands amas de sable qui séparent de la mer cette partie du continent hollandais. Pour créer cette avenue, il a fallu non seulement enlever le sable pour niveler le terrain et consolider le fond de la route, mais aussi apporter d'ailleurs de grandes quantités de bonne terre pour y planter les arbres....

« Les catholiques sont nombreux à La Haye ; y compris ceux des villages voisins, ils doivent être environ dix mille. Les représentants des cours catholiques ont ordinairement à leur ambassade une église pour leurs nationaux, ouverte à quiconque désire la fréquenter. Le ministre d'Espagne a chez lui trois jésuites du Brabant qui desservent son église.... Cette église, que l'on pourrait nommer paroisse compte environ 1800 âmes. Les pères jésuites administrent encore les sacrements dans les districts voisins jansénistes, quand ils y sont demandés par des catholiques. Une autre église ou mission est dirigée par des Pères Carmes déchaussés de Paris ; une dernière enfin par des prêtres séculiers.

« Dans les autres paroisses de la Hollande, lorsqu'il s'y trouve des hérétiques désireux de se convertir, si la position sociale de la personne est telle que sa conversion doive faire du bruit, les missionnaires ont coutume de l'adresser secrètement aux chapelains de quelque diplomate ;le converti fait entre leurs mains son abjuration, et dans ce cas, les États ou les ministres protestants sont moins libres de lui chercher querelle. — A La Haye les catholiques peuvent exercer la profession d'avocat, mais ils ne sont admis à aucune fonction publique. L'éditeur de journal Étienne De Groote, bon catholique, doit payer annuellement à la commune 4500 florins pour être autorisé par les États à imprimer son journal. On dit que l'on n'exigerait que le quart de cette somme s'il s'agissait d'un réformé. Les administrateurs de l'État se figurent que les catholiques romains possèdent de grandes richesses, et se permettent ainsi plus facilement de leur extorquer de l'argent. »

Notre voyageur rapporte plus loin un trait qui n'est certes pas à a louange du philosophe de Ferney :

Digitized by Google

« Nous connûmes à La Haye, dit-il, un libraire nommé Van Duren qui nous raconta un différend qu'il avait eu avec Voltaire. Celui-ci lui ayant vendu pour l'imprimer son manuscrit de l'*Anti-Machiavel du roi de Prusse*, n'eut pas honte de le vendre une seconde fois, peu de jours après, à un autre éditeur de La Haye. Van Duren se trouvant créancier de Voltaire pour une certaine somme, je ne sais si c'était pour cette affaire ou pour une autre, le fit arrêter à Francfort par l'entremise de son frère libraire en cette ville, un jour qu'il s'y trouvait de passage ; son droit fut prouvé, et Voltaire condamné à s'exécuter et à payer les frais du procès. Tels sont les hauts faits de ces sages vénérés par les esprits forts de notre siècle, de ces hommes qui se donnent pour mission de répandre leurs lumières sur la religion naturelle. »

Nous passerons sur les notes du prélat concernant la situation politique de la Hollande. Nous ne le suivrons pas non plus dans la description qu'il fait de la ville de Delft et de ses monuments. Notons seulement le passage suivant :

« Nous fîmes à Delft la connaissance du Père Ovyns, jésuite, qui habite ici incognito et a un petit oratoire. On dit qu'il y a ici environ 3000 catholiques ; il y a à Delft deux autres missionnaires religieux. Les jansénistes y ont deux paroisses qui comptent ensemble environ cinq cents adeptes. »

Rotterdam est la dernière des villes importantes de Hollande que visite notre prélat. Il y étudie spécialement le commerce et la navigation hollandaise, y a des relations avec les principaux savants de la ville, comme d'ailleurs partout où il s'arrête. En passant il ajoute :

« Il doit y avoir environ 7000 catholiques à Rotterdam. Deux missions y sont dirigées respectivement par quatre Dominicains et autant de Récollets. Ceux-ci desservent l'église qui appartenait aux Jésuites avant leur expulsion. Mais un père Jésuite a ouvert récemment un petit oratoire contigu à la maison et à l'église des Récollets, et il y exerce le saint ministère, les autorités de la ville fermant les yeux. »

Avant de quitter le territoire hollandais pour se rendre dans les Pays-Bas Autrichiens, notre Belgique actuelle, le cardinal résume ses observations sur les mœurs et coutumes des Hollandais. Il ne sera pas sans intérêt de le suivre sur ce terrain.

« Notons avant tout que la manière d'être des Hollandais est très réservée et sérieuse. Un étranger ne parvient guère à lier conversation avec un hollandais qu'il rencontre pour la première fois. Leurs

Digitized by Google

divertissements sont froids comme la glace : bien souvent ils se réduisent à une révérence, au commencement et à la fin d'un échange de paroles, plus une pipe de tabac fumée ensemble et assaisonnée d'une tasse de café ou de thé. Ils sont astreints entre eux à mille étiquettes et cérémonies. Les femmes passent tout leur temps à mettre en ordre la maison, et à faire miroiter d'une propreté qui dépasse toutes les bornes les objets même les plus ordinaires et les plus vils.

« Leur soin jaloux de maintenir partout cette souveraine propreté va si loin, qu'ils s'abstiendront de faire du feu pour ne pas être obligés de nettoyer ensuite le foyer ; en cela ils ont encore en vue l'économie, vertu qui chez eux touche de très près à l'avarice et qui a habitué les Hollandais à une nourriture très légère, sèche et grossière. Les fruits de la terre entrent pour la majeure partie dans l'alimentation quotidienne d'une famille, et encore sont-ce les plus ordinaires. Un morceau de viande se rôtit tant bien que mal, et puis refroidi, il sert de pièce de résistance pendant plus d'une semaine au repas du midi et du soir. Dans les hôtels et même dans les maisons particulières les plus huppées, jamais on ne se lève de table avant qu'on n'ait distribué les pipes aux convives.

« Le sol hollandais est si bas, et l'abondance des eaux est telle en ce pays qu'il serait certainement inondé n'était le soin industrieux de ses habitants. Au moyen d'amas larges et élevés qu'ils nomment digues, ils retiennent les eaux loin des villes et des lieux habités, et en préservent même les campagnes au moins pour le temps nécessaire à la culture des terres.

« Il est vrai qu'il faut user des soins les plus diligents pour la conservation de ces digues, car la moindre trouée peut entraîner la ruine totale d'une ville, d'une campagne, d'une province, la perte d'une population entière. Aussi, dans chaque province y a-t-il une administration et un conseil particulier, chargés de la garde des digues du district respectif.

« Les Hollandais pourtant ne laissent pas de tirer de cette triste situation un avantage considérable : il en résulte, en effet, une multitude de canaux qui sillonnent toutes les Provinces Unies et donnent une vive impulsion au commerce par la facilité qu'ils offrent au transport des marchandises et au déplacement des commerçants. Les voyages se font, en Hollande, au moyen de barques publiques qui partent plusieurs fois le jour pour toutes les directions ; le prix des places y est si minime que bien des fois il nous est arrivé de payer davantage pour faire porter de l'hôtel à la barque notre

Digitized by Google

petit bagage, que pour faire le trajet d'une ville à une autre, y compris le domestique et le bagage.

« L'art et l'habileté que mettent les Hollandais à régulariser les eaux de leur pays sont vraiment surprenants ; bien des ouvrages paraissent de temps en temps sur cette importante matière, mais comme ils sont ordinairement écrits dans la langue du pays, nous ne pûmes en tirer nul profit pour notre instruction. Il faudrait être bien initié à l'art hydraulique pour se rendre compte parfaitement de leurs opérations. Quant à nous toutefois, nous pouvons, pour l'avoir vu de nos yeux, rendre témoignage de la vérité de ce que l'on entend dire communément de ce pays, à savoir, que le niveau de ses eaux est plus élevé que celui de son territoire. Cette vérité nous avons pu la toucher du doigt en sortant de Rotterdam pour nous rendre à Anvers. Parvenus à quelque distance de cette première ville, il nous fallut faire halte, le vent venant à manquer ; par manière de passe-temps, nous gravîmes la digue voisine qui sépare le fleuve des champs cultivés, et quelle ne fut pas notre surprise de constater que le niveau de l'eau dépassait de la hauteur d'un homme celui des campagnes environnantes ! Mais nous ne pûmes comprendre comment ces mêmes campagnes parviennent à déverser leurs eaux pluviales, alors qu'il est de fait qu'au moins durant une grande partie de l'année elles ne sont pas inondées » (1).

(A continuer). D. G. v. C.

ESCLAVAGE ET ISLAMISME. — (Suite et fin.)

JUSQU'ICI nous avons considéré l'idée que les musulmans se font de l'esclavage et les causes principales qui les poussent à le conserver. Disons maintenant quelques mots sur l'extension de l'esclavage dans les pays où le croissant règne en maître. En Europe on se contente souvent de cette assurance que les puissances ont conclu une convention avec la Turquie contre la traite des noirs, et l'on croit que l'esclavagisme n'existe guère plus qu'en Afrique. Il en est tout autrement.

La France et l'Angleterre ont à la vérité conclu à diverses reprises avec la Turquie des consécrations contre la traite, les derniers sultans ont même publié plusieurs Irades pour défendre strictement ce commerce à leurs sujets : légalement donc l'esclavage est aboli depuis longtemps pour la Turquie et les pays qui en dépendent. Tout cela sur le papier. En fait l'esclavage subsiste comme

1. Le prochain article sera consacré aux observations de monsignore Garampi sur les principales villes de Belgique.

Digitized by Google

avant avec la seule différence qu'avant, la traite se faisait publiquement et que maintenant elle a lieu à moitié en secret et à moitié avec l'assentiment tacite des fonctionnaires du gouvernement. En voici des preuves : La statistique des trois dernières années constate que dans ce laps de temps, environ 20,000 esclaves ont été transportés de Benghasi, ville soumise à la domination turque, dans la partie septentrionale du Sahara, vers le Nord. Si nous admettons que sur 10 esclaves amenés de l'intérieur 3 succombent en route (d'après le Dr Schweinfurth, Gessi et d'autres voyageurs il y en aurait 9 sur 10, ce qui nous paraît exagéré) on pourra juger du nombre énorme d'esclaves emmenés de l'intérieur du Soudan, rien que par cette seule route de Benghasi.

L'année passée, Djedda, le port de la Mecque sur la Mer Rouge, reçut 7000 esclaves, et dans les 3 premiers mois de cette année 2000; beaucoup d'autres, en nombre inconnu furent débarqués à Hodeida et de la côte transportés directement dans l'intérieur de l'Arabie, surtout vers la Mecque et Médine.

Pendant mon séjour à Djedda, au mois d'avril de cette année il y arriva en un seul jour 3000 esclaves noirs des deux sexes et une autre troupe fut mise à terre à Hodeida. Djedda a environ 1760 maisons, dont chacune compte en moyenne 3 esclaves. Ceux-ci sont exposés en vente dans des maisons *ad hoc*, qui changent souvent, mais qui sont bien connues des habitants. Dans la crainte des consuls, les Européens ne sont pas mis au courant. Il y a des entremetteurs (sinisare) dont les adresses sont bien connues et qui négocient les marchés. Par leur entremise ou par celle d'Arabes connus, les Européens peuvent aussi se procurer des esclaves et on les lui amène au choix chez lui s'il désire les examiner en personne. Un Arabe m'offrit de me procurer en quelques heures 10 esclaves au choix pour le prix de 400 thalers. Ce fait, qu'un esclave se vend maintenant de 40 à 50 thalers, tandis qu'auparavant le prix n'était pas moindre que 80 ou 100 thalers démontre suffisamment que la marchandise humaine est abondante.

L'importation d'Afrique est bien organisée. Des commissaires de la côte orientale commandent les esclaves aux marchands et aux pillards de l'intérieur et les livrent à leurs agents en Arabie La correspondance entre eux et les relations commerciales entre l'Asie et l'Afrique sont parfaitement réglées. Une fois capturés et amenés à des endroits sûrs de la côte africaine, les esclaves sont chargés dans des Sambuk ou daous (grandes barques) qui par un bon vent filent leurs 10 milles marines à l'heure, et se cachent en cas de danger dans les récifs

Digitized by Google

de coraux. Les daous abordent à la côte asiatique à des points bien connus des matelots négriers.Ces points sont: au Nord de Djedda,au village de pêcheurs nommé Ruez ; au Sud le petit village de Uasta, situé près de l'île de la Quarantaine et quelques autres points aux environs de Hodeida.

De même que tous ces détails m'ont été connus à moi, étranger, lors de mon séjour à Djedda, ainsi le sont-ils aux Européens, aux indigènes et au gouvernement. Alors, comment se fait-il qu'en dépit des conventions turco-européennes et de la défense du Sultan la traite continue sur ce pied, sinon parce que les traités n'existent que sur le papier? Une partie des esclaves est importée, en secret, mais une autre aussi l'est avec pleine connivence des autorités et grâce à leur vénalité, car ici encore le *Bakschisch* joue un rôle prépondérant. Lorsqu'une cargaison d'esclaves arrive à la côte arabe, le marchand va trouver une autorité : gouverneur, chef de la police ou chef de la douane, achète son silence moyennant une taxe fixe, et mène au grand jour ses esclaves dans la ville. Au mois de février de cette année une dispute s'éleva entre divers fonctionnaires de Djedda, à propos de la répartition de la taxe payée pour laisser entrer 40 esclaves; la chose ne finissant pas, le gouverneur confisqua les esclaves et les partagea entre ses amis et ses officiers, qui les revendirent avec profit. A Hodeida, 150 esclaves, garçons et fillettes furent saisis par l'officier de santé et livrés au gouvernement. Les officiers de la marine turque s'en choisirent huit qu'ils gardèrent, les autres furent vendus par le gouverneur. Le médecin en référa à Constantinople au conseil général d'administration qui lui répondit : que le médecin n'avait pas à s'occuper des questions d'esclaves, parce que cela pourrait blesser les membres turcs du conseil général ! Il faut remarquer que le conseil en question est international ! Les actes de cette affaire sont déposés à la chancellerie de la quarantaine d'Hodecda. Ainsi la défense même du commerce des esclaves, devient une source de revenus pour les employés turcs !

Cet état de choses est connu des consuls résidant sur la Mer Rouge lorsqu'ils en réfèrent à leurs gouvernements, ceux-ci leur répondent en les priant de ne pas les mettre dans l'embarras à propos d'affaires si délicates, et ajoutent qu'il n'est pas opportun de montrer trop de zèle en cette matière pour ne pas se rendre odieux au gouvernement turc. Ce sont des faits à l'appui desquels je pourrais citer des noms.

Ce n'est pas encore tout, ce n'est pas seulement en Arabie que de nombreux esclaves sont introduits et vendus, c'est aussi dans la

Digitized by Google

Turquie proprement dite. J'ai vu à Djedda des fonctionnaires acheter des esclaves pour les envoyer à leurs amis de Stamboul, et en dépit des visites faites à Suez et à Port-Saïd à bord de tout navire par la commission anti-esclavagiste il n'est presque pas un navire turc venant de la Mer Rouge qui n'amène des esclaves à Constantinople, soit en secret, soit sous divers prétextes.

A quoi servent toutes les conventions contre l'esclavage si on ne les observe pas. Laisser aux Turcs le soin de contrôler l'exécution des lois contre la traite et l'importation des noirs, c'est faire garder les moutons par le loup. Ce contrôle devrait être exercé par des Européens consciencieux. En Égypte où il en est ainsi, le commerce des esclaves est incomparablement moindre que dans les pays turcs, bien qui en secret, il s'y vende parfois encore des esclaves, comme le prouvent les délibérations du tribunal du Caire institué spécialement pour juger ces affaires. C'est donc aux puissances européennes à intervenir énergiquement ; il serait moins coûteux et moins dangereux d'amener la Turquie au respect de lois existantes, de surveiller l'exécution de celles ci et d'empêcher l'importation des esclaves, que de réprimer la chasse à l'homme et l'esclavagisme au centre de l'Afrique. Cette dernière entreprise exige de grands sacrifices d'hommes et d'argent, et sa réussite restera problématique aussi longtemps que la Turquie, l'Arabie et les autres pays musulmans assureront aux traitants un écoulement facile pour leur marchandise humaine.

D. G. F.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Autriche. — Le 17 novembre dernier, fête de l'illustre vierge sainte Gertrude, une colonie de Bénédictines parties de l'abbaye treize fois séculaire de Nonnberg à Salzbourg, prenait possession du nouveau sanctuaire élevé dans la ville de Prague à Smichov et y inaugurait le service divin, fondement de la vie monastique. La nouvelle fondation dédiée à saint Gabriel doit son origine à une noble et généreuse dame que le Seigneur a rappelée à lui, avant qu'elle ait pu voir la réalisation de son pieux désir. Le monastère s'est élevé dans le calme et le silence, à peine remarqué du monde, et les vierges du Seigneur sont arrivées dans cette cité qu'elles doivent sanctifier par le chant de la louange divine à l'heure où la ville était encore plongée dans les ombres de la nuit. Daigne le Seigneur bénir cette première maison de moniales de notre congrégation et répandre sur ses pieuses habitantes l'esprit dont notre bienheureux Père fut animé pour la gloire de Dieu et la sanctification des âmes. Saint-Gabriel est le 18e monastère de bénédictines en Autriche: les autres sont Nonnberg à Salzbourg (fondé 582), Seben au diocèse de Trente (1685), Trieste, Arbe, Cherso, Veglia sur les côtes de l'Adriatique,

Digitized by Google

Zara (1072), Lesina, Pugo, Sebenico (1639), Tran (1064), en Dalmatie, Fiume au diocèse de Zengg, Przemisl (1616) et Staniatki (1216) au diocèse de Cracovie; la ville de Lemberg en possède trois, dont deux du rite latin (1593 et 1720), et un du rite arménien (1692). Ces monastères comptent près de quatre cents religieuses et possèdent pour la plupart une école.

L'érection de deux congrégations bénédictines proposée au chapitre de Salzbourg, le 28 mars dernier, a reçu l'approbation du Saint-Siège. L'une, placée sous le patronage de l'Immaculée-Conception; comprend les abbayes de Kremsmünster, Melk, des Écossais de Vienne, Göttweig, Altenbourg, Brewnow (Prague) et Braunau, Admont, Saint-Lambrecht, Saint-Paul en Carinthie et Seitenstetten. Le R^me^ Père abbé de Göttweig en a été élu président le 21 novembre dernier. L'autre, dite de Saint-Joseph, se compose des abbayes de Saint-Pierre de Salzbourg, Lambach, Michaelbeuern, Raigern, Fiecht et Marienberg. Le R^me^ P. abbé de Salzbourg en a été élu président le 29 novembre.

Les autres monastères d'Autriche, déjà unis à des congrégations, ne devaient point être représentés au chapitre de Salzbourg. Ce sont ceux de Emaus à Prague et de Seckau (congrég. de Beuron), de Muri-Gries (congrég. suisse), Daila (congrég. de Subiaco) et les abbayes hongroises, dont le président général réside à Martinsberg.

Italie. — Quatre jours auparavant, en la fête de tous les Saints de notre Ordre, un ancien monastère bénédictin revoyait dans ses murs une colonie de fils de Saint-Benoît. Jadis abbaye autonome, puis dépendance du monastère de Saint-Jean de Parme, Torre Chiara près de Parme avait été supprimé par les révolutionnaires italiens. Désireux de reconstituer la communauté de Saint-Jean de Parme, les supérieurs de la congrégation de Subiaco viennent de racheter cette ancienne demeure de leurs pères et d'y réorganiser la vie claustrale. La communauté, placée sous la direction du R^me^ D. Nicolas Canevello, ancien abbé général de la congrégation de Subiaco, se compose actuellement de douze moines. Malgré son peu d'étendue, le monastère de Torre Chiara présente tous les avantages désirables pour une abbaye bénédictine: les édifices réguliers sont disposés autour d'un beau cloître supporté par des colonnes de pierre. La charité des fidèles, nous osons l'espérer, viendra en aide à nos frères d'Italie, obligés de lutter contre les suites funestes d'une odieuse spoliation et qui, malgré l'absence de ressources, continuent de travailler si énergiquement à l'honneur de notre père commun, saint Benoît.

Amérique. Dakota. — Nous empruntons à une lettre du R^me^ P. abbé de Conception les détails suivants relatifs à cette mission bénédictine: « Au Fort-Yates (Standingsrock) treize de nos Sœurs sont chargées de la direction d'un *boardingschool* comprenant à présent 125 petits Indiens. Dom Bède, leur aumônier, exerce en même temps les fonctions du saint ministère pour les soldats du fort et les Indiens des environs. Dans la mission de Saint-

Digitized by Google

Benoît, à seize milles au sud du Fort-Yates, nous avons également une école d'Indiens, 100 garçons et 20 filles, dirigée par deux Pères, deux Frères et huit Sœurs. L'un de ces Pères, Dom Bernard, exerce en même temps les fonctions pastorales pour 150 familles russes, de langue allemande, qui se sont établies à l'est du Missouri dans une circonscription de 60 milles et ont bâti une belle église à 36 milles de Saint-Benoît. Je leur ai donné récemment une mission de cinq jours qu'ils ont suivie avec assiduité. Durant cette mission, Dom Bernard baptisa douze enfants et fit quatre mariages. Mgr Marty O. S. B., vint m'y rejoindre et confirma 160 Indiens, la plupart adultes, prémices de notre apostolat dans ce pays. Le manque de religieux ne me permet pas d'accéder aux propositions de Mgr l'évêque qui voudrait me confier l'administration de tout ce district. »

La première indienne vient de prendre le voile chez les Bénédictines de Zell et a reçu le nom de Marie Joséphine.

L'école industrielle de Saint-Jean pour les enfants des Indiens Chippewa à Collegeville, ouverte le 1 janvier 1885 et dirigée par sept Bénédictins de l'abbaye de Saint-John (Minnesota) compte actuellement 137 élèves.

De nouvelles stations ont été fondées dans cette mission bénédictine.

États-Unis. — Les monastères bénédictins de Saint-Vincent, de Saint-John et de Saint-Meinrad dirigent des grands-séminaires, fréquentés l'année dernière par 106 étudiants en théologie et 63 scholastiques bénédictins. Toutes les abbayes aux États-Unis possèdent des collèges. Ceux de Saint-Vincent, d'Atchison, de Saint-John, de Mount Angel, de Saint-Meinrad et d'Engelberg comptaient 845 élèves.

Entre autres petits événements concernant nos monastères d'Amérique, citons l'érection de l'église de Saint-Benoît pour les nègres à Savannah (Georgia), confiée aux soins du P. Melchior Reichert, de l'abbaye de Saint-Vincent, la pose de la première pierre du pensionnat des Bénédictines à Sturgis (Dakota), l'ouverture d'une nouvelle école bénédictine à Jasper (Dubois Co. Indiana) sous le nom de *St. Meinrad's Commercial Institute*, la prochaine érection en abbaye du prieuré de Saint-Benoît d'Arkansas. Les missions de l'Arkansas ont reçu un nouveau renfort par l'arrivée des Pères Pie Zwysig et Ulric Güwyler, de 4 étudiants et de quelques Frères convers venus de l'abbaye d'Einsiedeln.

Afrique. — Notre confrère le R. P. Dom André Amrhein, supérieur de la Société des Missions de Saint-Benoît, nous communique les renseignements suivants sur la reconstitution de la mission bénédictine à Zanzibar : « Après une interruption de dix mois, la mission de Zanzibar vient d'être reprise. Cédant aux instantes prières de personnages influents, qui tous me représentaient que le moment était venu de restaurer notre mission, du moins dans la partie de notre préfecture qui longe la côte, j'ai accepté la proposition qui m'était faite et envoyé le 8 novembre dernier, le P. pro-préfet Dom. Boniface avec quelques autres missionnaires, pour y prendre les arrange-

Digitized by Google

ments nécessaires à la fondation d'un monastère. Notre premier établissement aura lieu à Dar-es-Salaam. Il y a quelques mois les restes mortels des missionnaires martyrisés à Pugu ont été retirés des ruines du monastère incendié par un détachement militaire du corps d'occupation et enterrés avec respect. Puisse le sang des martyrs faire bientôt germer une abondante moisson de chrétiens! Peu de jours avant le départ des missionnaires, j'ai donné l'habit religieux à 20 novices, ce qui porte le nombre des habitants de notre maison de Sainte Ottile à 120. Au commencement de novembre, nous avons ouvert à Dillingen un scolasticat, pour nos étudiants en philosophie et en théologie qui suivront les cours du séminaire. »

NÉCROLOGIE. — Sont décédés : Le 9 novembre, à l'abbaye de Ste-Scholastique à Teignmouth (Angleterre), la R^de^ Dame *Marie Michel Thorne Little*, O. S. B., dans la 57me année de son âge et la 17me de sa profession religieuse.

Le 16 décembre, à la même abbaye, la sœur *Marie-Marguerite Timperley*, O. S. B., dans la 60me année de son âge et la 33me de sa profession religieuse.

—

Le 22 novembre à Sarnen (Suisse), le Révérend Frère *Beda Bossart*, O. S. B., sous-diacre et moine de l'abbaye de Muri-Gries, dans la 22me année de son âge et la 4me de sa profession monastique.

Le R. P. *Frédéric Heilmann*, prieur de l'abbaye de Melk en Autriche.

—

Le 6 décembre, à l'abbaye de Nonnberg à Salzbourg, la R^de^ Dame *Marie Justine Fischnaler*, O. S. B, dans la 40me année de son âge et la 16me de sa profession religieuse.

—

Le 10 décembre au monastère du Temple des religieuses bénédictines de l'Adoration perpétuelle du T. S. Sacrement à Paris, la R^do^ Mère Dame *Marie de Saint-Léon Collignon* O. S. B, dans la 77me année de son âge et la 53me de sa profession religieuse. — R. I. P.

LE CARDINAL GANGLBAUER, O. S. B.

LA mort frappe à coups redoublés dans nos rangs et nous enlève en une seule année trois de nos frères revêtus de la pourpre cardinalice. Au mois de février, nous déplorions la perte du savant cardinal Pitra ; en septembre dernier le cardinal Schiaffino succombait presque subitement dans son abbaye de Subiaco; trois mois ne se sont pas encore écoulés que déjà la tombe se referme sur un autre prince de l'Église, le prince-archevêque de Vienne, cardinal Ganglbauer. Pour répondre aux désirs de nos frères en saint Benoît et des amis de l'ordre auquel appartenait l'illustre défunt, nous nous permettons de rappeler ici sa carrière monastique et épiscopale.

Digitized by Google

Joseph Ganglbauer, né le 20 août 1817, dans la paroisse de Thanstetten (Haute-Autriche), était le fils de modestes et pieux cultivateurs. La vivacité de son intelligence, sa bonne conduite attirèrent sur lui l'attention du curé de la paroisse qui le choisit pour son enfant de chœur et lui voua dès lors une affection toute particulière. Admis à l'âge de neuf ans au collège des Bénédictins de Kremsmünster, le jeune étudiant s'y fit remarquer par une conduite exemplaire et une grande assiduité au travail. Le cours de ses études terminé, il sollicita son admission dans l'abbaye à l'ombre de laquelle s'étaient écoulés les jours de sa jeunesse, et reçut l'habit le 24 septembre 1838 avec le nom de Frère Célestin. Après son ordination sacerdotale, qui eut lieu le 22 juillet 1843, ses supérieurs l'envoyèrent à Neuhofen, l'une des paroisses incorporées au monastère, pour y exercer le saint ministère en qualité de vicaire et l'en rappelèrent trois ans plus tard pour lui confier la classe de grammaire au monastère. Peu après, il fut chargé du cours de religion au gymnase supérieur annexé à l'abbaye et de l'office de prédicateur dans l'église du monastère.

Sa douceur, son humilité, sa piété lui gagnèrent tous les cœurs, et dans les diverses fonctions qu'il eut à remplir, telles que celles de recteur du gymnase et de prieur, jamais il ne se départit de l'affabilité et de la simplicité qui l'avaient distingué dès les premiers jours de sa vie religieuse.

A la mort du R^me^ D. Augustin Reslhuter, tous les suffrages se portèrent sur le prieur,qui fut élevé à la dignité abbatiale le 19 avril 1876. Le P. Célestin Ganglbauer devenait le soixante-neuvième abbé de l'antique abbaye de Kremsmünster, dont la fondation par le Duc Thassilon de Bavière est contemporaine de Charlemagne (777). L'évêque de Linz, Mgr Rudigier, qui présidait à l'élection, félicita la communauté de son choix par un heureux jeu de mots : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea. Cœlesti dono prosecutus est Dominus hoc monasterium,cui cœlesti dono nomen est Cœlestinus.*

Le nouvel abbé travailla, autant qu'il fut en son pouvoir, à faire de son monastère une véritable maison religieuse. L'abbaye de Kremsmünster compte environ cent religieux de chœur, mais, abstraction faite d'une vingtaine de novices et d'étudiants en théologie, quarante-sept d'entre eux remplissent les fonctions pastorales dans vingt-cinq paroisses du diocèse de Linz; les autres sont occupés soit dans l'enseignement au gymnase de l'abbaye, soit dans l'administration du monastère et de ses propriétés. Néanmoins, malgré toutes ces occupations extérieures, l'abbé fit tous ses efforts pour assurer

Digitized by Google

la régularité de l'office divin et donna lui-même l'exemple de l'assiduité au chœur.

En août 1877, il eut la joie de célébrer le onzième centenaire de son monastère, en présence du nonce apostolique et d'un grand nombre de prélats bénédictins, venus à Kremsmünster pour rendre à l'antique abbaye l'hommage de leur reconnaissance et de leur affection. Avant-poste de la civilisation chrétienne jeté par le duc de Bavière sur les frontières des Slaves, le monastère avait propagé la foi chrétienne dans ces contrées et assuré le bien-être moral et matériel des peuples nouvellement convertis. Dévasté par les Hongrois au Xe siècle, il avait été relevé par saint Henri II. Les moines reprirent alors la direction des paroisses fondées par leurs pères, et, conformément aux intentions de leur premier fondateur, en créèrent bientôt de nouvelles. De bonne heure Kremsmünster eut son école abbatiale accessible également aux enfants du peuple. Elle fut agrandie au XVIe siècle, dotée des chaires de théologie, de philosophie et de langues orientales, et, au siècle dernier, enrichie d'un observatoire célèbre. Tels étaient les souvenirs que cette fête devait rappeler. Sa Sainteté le pape Pie IX accorda une indulgence plénière à tous les fidèles qui visiteraient l'église abbatiale pendant les solennités du centenaire, et Sa Majesté l'empereur d'Autriche nomma l'abbé de Kremsmünster commandeur de l'ordre de François-Joseph et membre à vie de la chambre des Seigneurs.

Le monastère ne devait pas garder longtemps son abbé. Quatre ans plus tard, l'empereur jetait les yeux sur l'abbé Célestin pour le siège archiépiscopal de Vienne, vacant par la mort du cardinal Kutschker. L'humble prélat essaya de se soustraire à cet honneur, et dès le lendemain de son acceptation (22 mars 1881) allégua, mais en vain, pour résigner cette nouvelle dignité, un accident au pied qui venait de lui survenir. Préconisé au consistoire du 4 août, Mgr Ganglbauer reçut la consécration épiscopale dans l'église de son abbaye le 28 du même mois. Ce fut les larmes aux yeux qu'il quitta son monastère : il voulut toujours en rester le fils dévoué, et montra par ses armes et son habit qu'il était moine de Saint-Benoît et de Kremsmünster.

Sur le siège archiépiscopal de la capitale de l'Autriche, l'ancien abbé de Kremsmünster continua de pratiquer les vertus qui lui avaient jusque-là conquis tant de sympathies. Prêtre pieux, pasteur dévoué, il aimait à visiter les peuples des campagnes, à leur annoncer lui-même la parole de Dieu, à catéchiser les petits enfants, à multiplier les missions. On n'oubliera pas le zèle qu'il

Digitized by Google

déploya en maintes circonstances pour conserver la foi au sein des populations confiées à ses soins, et nous nous plaisons à rappeler ici les graves paroles qu'il fit entendre lorsqu'un art sans religion essaya d'ébranler la foi au Christ, fils de Dieu.

Le 10 novembre 1884, le prince-archevêque de Vienne fut élevé par Sa Sainteté Léon XIII aux honneurs du cardinalat. Aujourd'hui il n'est plus, mais son souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et d'apprécier la pureté de ses intentions, la simplicité de sa vie, la piété de son cœur de prêtre. L'ancien moine de Kremsmünster a fait rejaillir l'éclat de sa pourpre sur l'antique berceau de sa vie religieuse et sur l'ordre bénedictin auquel il se fit toujours gloire d'appartenir.

D. U. B.

LES MAGES.

Par une belle nuit d'hiver, où les étoiles
Brillaient par millions au firmament sans voiles,
Trois mages d'Orient, d'un regard anxieux
Scrutaient les augures des cieux.

Ils croyaient aux destins, et dans le cours des astres
Cherchaient des pronostics de bonheur, de désastres,
Et leur foi remontant jusqu'au divin moteur,
Dans l'œuvre adorait son auteur.

Comme Israël issus du vieux sol de Chaldée,
Ils invoquaient le Dieu qu'invoque la Judée,
Impatients de voir sur les fils d'Abraham
Surgir l'astre de Balaam.

Or, tandis qu'absorbés, loin des bruits de la terre,
De la voûte émaillée ils sondent le mystère,
Un foyer lumineux vers le couchant lointain
Apparaît, à minuit, soudain.

L'astre inconnu surpasse en splendeur les planètes,
Et son disque dégage, à l'instar des comètes,
Mais cent fois plus brillant, un faisceau de rayons
Qui va se perdre aux horizons.

A peine ont-ils perçu le météore insigne,
Qu'une voix retentit à leur cœur : « C'est le signe
Du grand Roi ! Levez-vous ! L'étoile qui vous luit
Guidera vos pas jusqu'à lui. »

Étonnés, éblouis par l'éclat du présage,
Ils accueillent joyeux le céleste message,
Et dans un saint transport s'abîmant à genoux
« Dirige-nous, dirige-nous ! »

Digitized by Google

Exclament-ils en chœur : « Étoile tutélaire
« Qui du salut du monde ouvres la nouvelle ère,
« Par tes fidèles feux mène-nous vers l'endroit
« Où vient de naître le grand Roi. »

Nulle entrave, pas même un jour ne les arrête.
Déjà, pages, chameaux, le cortège s'apprête :
Ils vont en train de cour, et munis de joyaux
Et de parfums, présents royaux.

Alors du fils d'Amos acclamant le Messie
Mot à mot s'accomplit l'illustre prophétie :
« Debout, Jérusalem ! accueille la clarté
« Qui se lève sur ta cité !

« Regarde ! vois ton sol couvert de caravanes :
« Riches d'or et d'encens, les nations profanes
« Accourent de Saba, de Madian, d'Epha,
« Et chantent gloire à Jéhovah. »

Sans crainte de se voir jouets d'un vain mirage,
Les princes sont partis. Ivres d'un saint courage,
Ils marchent sans repos, interrogeant des yeux
L'astre aux rayons mystérieux.

Ils bravent en passant une incrédule foule
Qui les raille. Déjà leur caravane foule
Le sol de la Judée, et l'étoile toujours
Les guide et les nuits et les jours.

A l'horizon bientôt Jérusalem la sainte
Dresse sur le ciel bleu son temple et son enceinte...
Soudain, l'astre, ô douleur ! à leurs yeux disparaît,
Emportant le divin secret.

Que faire ? où recourir ? Leur cœur point ne chancelle ;
Et d'espérance armant dans l'épreuve leur zèle,
Pénétrés dans Sion, sans crainte, sans délais,
Ils se présentent au palais.

« Par son astre appelés, nous venons reconnaître
« Le roi des Juifs : où donc, Seigneur, vient-il de naître ? »
A ces mots, dans son âme, Hérode consterné
Jure la mort du nouveau-né.

Sur l'heure réunis pour sonder la merveille,
Les docteurs de la loi, dont la foi se réveille,
Déclarent révolus les temps qu'à Daniël
Jadis dénombra Gabriël.

« Le Christ doit être né ; son berceau dans Michée
« Est prédit : « Bethléhem ! non, des bourgs de Judée
« Tu n'es point le dernier ! le Chef qui régira
« Israël, de toi sortira. »

Digitized by Google

Sous des dehors dévots cachant l'horrible fraude :
« Allez ! enquérez-vous de l'Enfant, dit Hérode ;
« Puis, vers moi dépêchez, pour que j'aille à mon tour
« Lui rendre hommage avec ma cour. »

Hypocrite ! ta ruse est vaine : ton mensonge
Leur sera par le Ciel mis à nu dans un songe.
Ils partent. Au sortir des remparts, à leurs yeux
L'astre reparaît radieux.

A sa vue une joie, une indicible ivresse
Remplit leur cœur. Cnantant des hymnes d'allégresse,
Ils traversent, hâtifs, les plaines de Juda,
Et marchent droit sur Ephrata.

O surprise ! Soudain le faisceau de lumière
S'incline, et de ses feux caresse... une chaumière :
Une étable, une crèche ouverte aux vents, aux froids,
Palais, berceau du Roi des rois !

Oui ! l'étoile est bien là qui se fixe à la crète.
Point de doute. Aussitôt le cortège s'arrête ;
Les princes du Levant ajustent leurs émaux
Et descendent de leurs chameaux.

Dès qu'ils ont vu l'Enfant dans les bras de sa Mère,
De leur pourpre oubliant la splendeur éphémère,
La face en terre, ils ont, humblement adoré
Leur Christ sur son trône sacré.

Puis, aux yeux de JÉSUS étalant leurs richesses,
Ils se sont épuisés en mystiques largesses :
Au roi les lingots d'or, au Dieu l'encens d'autel,
La myrrhe funèbre au mortel.

Qui dira les élans des cantiques sublimes
Qu'adressent au Sauveur ces princes magnanimes ?
Et les bienfaits versés par la Mère et le Fils
Sur ces prémices des Gentils ?

Chantez ! soyez bénis ! A vos transports, ô mages,
Nous unissons de loin l'écho de nos hommages.
En retour, comme vous, daigne l'Emmanuel
Nous bénir à chaque Noël !

D. L. J.

ADOLPHE KOLPING (SUITE).

EXTENSION DU GESELLEN-VEREIN DANS LA PRUSSE RHÉNANE ET DANS L'ALLEMAGNE DU SUD.

EN fondant à Cologne une société d'artisans composée de compagnons de tout métier et de tout pays, Kolping avait jeté les bases d'une institution appelée à se multiplier au loin, à devenir

Digitized by Google

bientôt nationale et même internationale. La raison de cette extension rapide est aisée à comprendre. Sans doute l'exemple de l'initiative et des succès du *Gesellenvater* colonais stimulait par lui-même le zèle de plus d'un ecclésiastique dévoué à la classe laborieuse. Mais les apôtres nés de l'œuvre étaient des *Gesellen* eux-mêmes, qui, une fois arrachés au foyer si bienfaisant du *Verein*, et ne pouvant se résoudre à en rester privés dans leur pays, se concertaient pour créer chez eux une institution similaire. Kolping l'avait dit lui-même dans une de ses lettres : « C'est une excellente chose, écrit-il, que le zèle du clergé pour l'œuvre des cercles ouvriers ; cependant les plus ardents missionnaires de notre cause sont les compagnons eux-mêmes. S'ils comprennent ce qu'ils doivent au *Verein*, s'ils en sentent la privation dans les villes étrangères, et si, unis dans ce sentiment, ils vont se présenter à quelque ecclésiastique, le conjurant de s'occuper d'eux pour l'amour de Dieu, le résultat est presque toujours assuré. »

Or, telle était bien l'impression de vide et d'isolement dont souffraient les *Gesellen* lorsque l'éloignement venait à les soustraire à l'action bienfaisante de la société. « Depuis que je me trouve à Vienne écrivait entre autres l'un d'eux sur la fin de 1850, je comprends pleinement ce qu'était le *Verein* pour moi. Le soir et surtout le dimanche soir, je pense avec regret à Cologne. Alors mon esprit est auprès de vous dans le cercle, je me vois assis au milieu de vous, je suis tout oreille pour écouter ce qui s'y dit. »

Aussi voyons-nous dès l'année 1849 les cercles se multiplier avec une étonnante rapidité. D'abord ce sont les villes environnantes qui s'affilient à la corporation de Cologne. Puis l'institution s'étend au delà des frontières rhénanes et par les états allemands du Sud envahit l'Autriche et la Hongrie, tandis que par l'Est elle s'établit jusqu'en Silésie.

Dès les premières créations faites en dehors de la capitale rhénane sur le modèle du *Verein* de Kolping, le besoin de grouper tous les cercles et d'en faire un réseau corporatif s'imposa aux organisateurs. Il importait d'infuser aux nouveaux cercles et d'y maintenir l'esprit du fondateur d'Elberfeld et de Cologne ; ensuite il fallait assurer aux membres d'un cercle l'accès aux cercles des autres villes ; enfin le déplacement constant des artisans rendait souverainement souhaitable l'érection d'une association qui présiderait à l'arrangement et diminuerait les frais et les difficultés de ces voyages. De ces différents besoins naquit, le premier mai 1050, le « *Rheinische Gesellenbund*, la ligue des compagnons rhénans, ayant pour code

Digitized by Google

l'« *Allgemeine Statut*, Statut commun». Ce règlement, sagement élaboré, qui reçut dans la suite quelques modifications de détail, devint avec tous ses paragraphes la *magna charta* du *Verein*, lorsque, par suite des nouveaux cercles créés en Silésie, en Bavière, en Autriche et ailleurs, le *Rheinische Gesellenbund* modifia son titre local pour prendre celui de « *Katholische Gesellen Verein*, Société catholique de compagnons ». Sous cette nouvelle appellation de l'œuvre, le statut changea aussi de nom et s'intitula « Statut général de la société catholique de campagnons, *General Statut des katholischen Gesellenvereins* ». C'est encore aujourd'hui ce code qui régit l'œuvre de Kolping. Il doit sa stabilité à la largeur de vues qui a présidé à sa rédaction. Suivant le système qui prévalut dès l'extension du *Gesellenverein*, chaque cercle jouit d'une assez grande autonomie. Il peut adapter son règlement particulier aux besoins spéciaux de l'endroit où il est établi. Les présidents des cercles ont la responsabilité de ces dispositions. Seulement le règlement particulier ne peut rien contenir de contraire au code du statut général. Au contraire il doit être l'interprétation authentique de l'esprit de la grande charte, son adaptation discrète aux besoins locaux.

D'après le *General-Statut*, les membres du *Verein* doivent être des compagnons âgés d'au moins 18 ans. Chacun y trouve libre accès au métier de son choix. Il ne peut faire en même temps partie d'une autre société dont le caractère et le but seraient incompatibles avec ceux du *Verein*. Chaque membre d'un cercle affilié est à la fois membre de tous les autres cercles, et un lien de mutuel secours fraternel les unit tous entre eux.

La *magna charta* contient aussi des stipulations précises sur l'organisation et la direction des cercles.

***

Après ces considérations générales sur les motifs qui amenèrent l'extension rapide du *Gesellen Verein*, et le code fondamental qui présida à l'agglutination de ces cercles en un seul corps, en une seule famille, assistons au développement successif de l'œuvre de Kolping.

Les premiers cercles qui formèrent groupe furent ceux de Cologne, d'Elberfeld et de Düsseldorf. La direction centrale avait son siège à Cologne. Elle se composait d'un président, Kolping, d'un vice-président, de trois assesseurs, dont deux devaient être pris parmi les *Gesellen*, et d'un secrétaire. La corporation avait pour patron saint Joseph. Une réunion générale se tenait chaque année, et à cette occasion on donnait une fête religieuse et corporative. Le

Digitized by Google

Verein avait pour organe le « *Feierstunde*, l'Heure de fête, » qui paraissait sous forme de supplément à la « Semaine religieuse rhénane, *Rheinische Kirchenblatt* ».

Lors de la seconde réunion générale, nous voyons le groupe enrichi des cercles de Bonn et d'Aix-la-Chapelle. Puis vinrent ceux de Coblence, d'Hildesheim et de Mayence. C'est alors, à la suite du triomphe oratoire remporté dans cette dernière ville par Kolping, et des demandes multiples de créer des cercles en dehors des frontières rhénanes, que le *Verein* changea de nom et s'intitula « *Katholische Gesellenverein* », ainsi que nous l'avons dit plus haut. On avait songé un instant au titre de « *Deutscher Gesellenverein*, Société Allemande de compagnons », mais la perspective d'étendre l'œuvre au delà des états de langue germanique, en Hongrie et ailleurs, fit renoncer à cette appellation. Et puis, le titre de « catholique » convenait mieux que tout autre à caractériser une œuvre toute de dévouement catholique. Aussi, est-ce dans le sens large et non dans le sens confessionnel et militant du mot, qu'on l'avait adopté. Jamais en effet aucune stipulation n'exclut les artisans protestants des cercles ouvriers fondés par Kolping. Au contraire, parmi les ordonnances de la *magna charta*, il en est une qui interdit dans le *Verein* les conférences trop agressives sur des sujets politiques ou religieux. Le *Gesellenvater* résume cette tendance conciliatrice de son œuvre en ces termes : « Le mot *catholique* ne signifie pas la guerre mais la paix. »

Dans l'assemblée générale de 1853 nous voyons figurer en sus des cercles déjà mentionnés, ceux d'Essen, Bochum, Dortmund, Soest, Munster, Berlin, Neuss, Crefeld, Gladbach et Duren. Mais n'anticipons pas.

Nous entrons ici dans cette période où Kolping nous apparaît comme le missionnaire de son œuvre, allant de ville en ville, d'état en état, prêcher la croisade ouvrière, euthousiasmant les foules par sa parole empoignante et chaude, et posant lui-même les premières assises de ces édifices qui surgissent comme par enchantement partout où il a passé.

Nous venons de faire allusion à l'assemblée générale tenue à Mayence en 1850. Il est juste d'y revenir et d'en dire quelque chose de plus. Une époque d'efflorescence religieuse s'ouvrait pour l'Allemagne catholique. Les troubles récents de 1848 avaient montré au pouvoir de quel côté étaient les vrais amis de l'ordre, et combien le développement de l'esprit religieux aurait contribué à assurer la pacification et à prévenir le retour de ces scènes d'anarchie. Grâce à

Digitized by Google

cette bienveillance dont elle se voyait l'objet de la part de l'État, l'Église, conquérant pacifique, reprenait pied partout, et jetait d'abondantes semences au sol désormais plus fécond de la liberté. Présidé par l'éminent cardinal von Geissel de Cologne, le congrès de Mayence voyait toutes les illustrations catholiques s'unir dans une démonstration imposante de vitalité religieuse. Kolping y porta la parole avec un succès extraordinaire, qui contribua sans contredit pour une large part à faire connaître et à propager au loin l'œuvre dont il se faisait le sympathique et éloquent défenseur. Bientôt après, la ville de Mayence avait son *Verein*, présidé par un prêtre éminent, le professeur Wagner, qui entra plus tard dans la Compagnie de JÉSUS et mourut dans les missions des Indes, à Bombay.

Partout les ecclésiastiques les plus doués pour exercer une action apostolique sur le peuple s'attachaient comme naturellement à Kolping. A Fribourg, c'était le célèbre Alban Stolz, dont les *Kalender* rivalisent de renommée avec ceux d'Adolphe ; à Carlsruhe, le vaillant François-Xavier Höll.

Vers le même temps nous voyons s'établir un cercle à Breslau, et des pourparlers entamés pour des fondations semblables à Vienne, Linz, Munich et Augsbourg. L'activité de Kolping s'étend au delà de la frontière rhénane et envahit l'Allemagne du Sud, pour passer de là en Autriche.

Les voyages que fit le *Gesellenvater* pour organiser ces différentes fondations contiennent plusieurs particularités intéressantes dont nous ne voulons point frustrer le lecteur.

D. L. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Ueber Bernhard Pez und dessen Briefnachlass, von P. ERNST KATSCHTHALER O. S. B. (*Jahresbericht des K. K. Obergymnasiums der Benedictiner zu Melk*, 1889. In-8°.)

Le spectacle de l'activité prodigieuse des Bénédictins de Saint-Maur provoqua dans plusieurs monastères d'Allemagne une noble émulation dont les heureuses conséquences ne tardèrent pas à se manifester dans le domaine de la science historique. Parmi ces monastères nous devons citer en premier lieu Saint-Blaise dans la Forêt-Noire et Melk dans la Basse-Autriche. Les deux frères Pez, Bernard et Jérôme, illustraient alors cette dernière abbaye et donnaient au public lettré leurs savants ouvrages : *Thesaurus anecdotorum novissimus*, *Bibliotheca ascetica*, *Scriptores rerum austriacarum*. Leur vie, déjà connue par plusieurs publications de valeur, vient d'être mise dans une

Digitized by Google

plus grande lumière par le travail du P. Katschthaler. Profitant heureusement de la correspondance littéraire si étendue et si variée de D. Bernard Pez, l'auteur nous montre la genèse et les progrès des travaux du savant moine de Melk et les retrouve tous en germe dans le plan conçu par Pez dès ses premières années d'étude de publier une histoire littéraire de l'ordre de Saint-Benoît. Telle fut l'origine de la correspondance qu'il entretint avec un grand nombre de monastères et le motif de ses voyages littéraires. Ce sont les documents envoyés de différents monastères et les notes recueillies par lui dans les grandes bibliothèques monastiques qui lui fournirent les matériaux de son *Thesaurus* et de sa *Bibliotheca*. A une époque où les communications étaient difficiles, les livres rares, les revues presque inconnues, il fallait du courage pour aborder sérieusement les études historiques. Bernard Pez est un type de cet infatigable labeur, de cette persévérante activité qui ont enfanté ces précieuses collections où nous trouvons conservés les trésors de la science du passé. L'étude du P. Ernest Katschthaler est une intéressante et utile contribution à l'histoire littéraire de notre ordre : les précieux renseignements qu'elle renferme sur une foule de monastères bénédictins du siècle dernier confirmeront le témoignage que les derniers travaux historiques ont rendu à leur vitalité et à leur activité littéraire.

S. Chrodegangi Metensis episcopi (742-766.) *Regula canonicorum, aus dem Leidener Codex Vossianus latinus 94 mit Umschrift der tironischen Noten. Herausgegeben von* WILHELM SCHMITZ. Hannover. Hahn. 1889, 4. 26 pp. et 17 phototypies.

Entre autres travaux provoqués par le centenaire de l'inventeur du système sténographique le plus en vogue en Allemagne, de François-Xavier Gabelsberger, nous devons une place d'honneur à la publication du directeur du gymnase *Kaiser Wilhelm* à Cologne, le Dr Guillaume Schmitz, un des plus savants connaisseurs de la tachygraphie ancienne. Grâce au concours généreux de l'académie des sciences de Berlin, il a pu compléter ses *Monumenta tachygraphica* (1882-1883) en éditant un important manuscrit de l'université de Leyde et en l'accompagnant de 17 planches phototypiques qui reproduisent le texte complet du manuscrit. Il s'agit du *Codex Vossianus latinus* (in-fol. 94, sæc. IX-X.) qui contient le texte original de la célèbre règle des chanoines écrite par saint Chrodegang. Le grand nombre de notes tironiennes intercalées dans le texte de cette règle offriront plus d'une nouveauté, spécialement dans les inscriptions des chapitres; l'éditeur en a facilité l'examen par la transcription en italique des notes tironiennes du manuscrit. Outre l'utilité que présente ce Codex pour l'étude de l'orthographe latine, il en est une autre que nous nous plaisons à signaler, c'est celle de la publication du texte original de la règle des chanoines, dont on n'avait édité qu'un texte modifié, épuré de tous les articles relatifs à l'Église

Digitized by Google

de Metz. De plus, comme saint Chrodegang a fait de larges emprunts à la règle de Saint-Benoît, cet ancien Codex, qui reproduit le texte le plus autorisé de la règle canoniale, peut aider à la reconstitution de quelques passages de la règle bénédictine.

D. U. B.

Correspondance de la princesse Louise de Condé, fondatrice du monastère du Temple. Lettres écrites pendant l'émigration à sa famille et à divers, publiées avec une introduction par le R. P. Dom J. Rabory, bénédictin de la congrégation de France. Solesmes, 1889, 1 vol. in-8, XL, 328 pp.

La correspondance de la princesse de Condé est le complément naturel de sa vie, si bien racontée par Dom Rabory. Nous l'appellerions volontiers l'autobiographie de la princesse, tant elle abonde en détails intimes sur sa vie, ses sentiments et la genèse de sa vocation. Femme d'un esprit cultivé, douée de toutes les qualités du cœur et de l'intelligence, tendre, dévouée, généreuse sans réserve, Louise de Condé laisse déborder son âme dans sa correspondance, sans que jamais l'abandon de sa plume trahisse la moindre négligence de la pensée ou du style. Ces lettres écrites pour la plupart pendant la période la plus difficile de son existence, dans l'exil et dans le vicissitudes les plus étrangères de sa vocation, sont le reflet de sa vie agitée, l'écho de l'appel d'en haut et auquel elle répond en embrassant la vie du cloître, un enseignement continuel de la vie chrétienne, depuis le palais des Condé jusqu'à la cellule de l'humble bénédictine.

Le Samedi de Marie. Origine, utilité et pratique de la consécration du samedi de chaque semaine à la très sainte Vierge d'après A. Wichmans, prélat de l'abbaye de Tongerloo, par I. V. S., O. P. Namur, Douxfils, 1890. vol. in-18, de 192 pp.

Les progrès de la dévotion au saint Rosaire tant recommandée par S. S. Léon XIII, a déterminé M. le chanoine Van Spilbeeck, à populariser l'ouvrage du savant et pieux Augustin Wichmans, abbé de Tongerloo (1644-1661). Nous en félicitons l'éditeur, car notre littérature ascétique du dix-septième siècle renferme des trésors de piété et de science qui n'ont point perdu de leur valeur au milieu de la luxuriante végétation de cette littérature en notre siècle. Le seul reproche qu'on puisse faire à ces livres c'est de n'être plus toujours au niveau des idées modernes et d'être parfois arriérés dans la conception de l'histoire. Ces auteurs s'adressaient à une génération croyante. Toutefois en modifiant les passages qui semblent aujourd'hui étrangers à notre manière de voir ou d'agir, peut-on encore largement profiter de leurs enseignements. La simplicité du style, l'onction dont ils sont pénétrés, donnent à ces ouvrages une saveur toute particulière.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 2. — Février.

L'OBLATION OU OFFERTOIRE.

POUR devenir dignes de servir d'éléments au sacrifice eucharistique, les oblations des fidèles doivent être consacrées par la médiation liturgique des ministres de l'autel. A ceux-ci de recevoir les dons présentés par l'assistance, d'en faire le triage pour les saints mystères, et surtout d'en préparer la consécration par une prière dédicatoire.

Dans les églises tant orientales qu'occidentales, le soin de recueillir les offrandes incombait d'ordinaire aux diacres ou encore aux sous-diacres (1). De même la charge de déposer les dons sur l'autel était propre aux diacres, comme étant les *dispositores mensæ* attitrés (2). Le deuxième *Ordre romain* l'attribue expressément à l'archidiacre (3). Dans l'Église grecque cependant, il semble que le prêtre et même l'évêque ont accompli cette fonction (4).

Tous les dons offerts par les fidèles n'étaient pas portés à l'autel. Le nombre des communiants décidait de la portion du pain et du vin à présenter à la consécration. Apportés dans des napperons blancs, *favones*, les pains étaient recueillis sur la table de l'oblation. Le vin présenté dans de petites amphores, *amulæ*, était versé dans des calices, *calices majores*, *scyphi*, en le passant par une couloire faisant office de tamis épurateur (5). Nous ne dirons rien ici de la

1. Nous disons *d'ordinaire* à cause d'un passage où Remi d'Auxerre l'attribue aussi aux prêtres. *De Celebr. Miss.* app. Pseudo-Alcuin. *De Div. off.* Cfr. *Real. Encycl.* II, c. 513.

2. « Levitæ oblationes inferre et disponere debent, i. e. inferunt oblationes in altaria, componunt mensam Dei. » Isid. *Ep. ad Leudefr 8.* P. L. 83, 895. (*Etymol.* VII, 12, 23. P. L. 82, 292.

3. Cf. *Revue bénédictine*, janvier 1890, p. 6.

4. *Can. apost.* c. 3. Hard. L. 10; *Constit. apost.* VIII, 12, P. 6, 1, 1091; *Liturgie de saint Jacques*, Renaudot. II, 3; Goar. *Euchol.* 73.

5. Cette couloire appelée *hamula oblatoria*, *colum*, *thymiamaterium*, *cochlear*, et quelquefois *Sion*, avait le plus souvent la forme d'une cuiller à long manche, dont la coupe profonde était percée de trous ténus en guise de tamis très fin, par où on faisait passer le vin pour arrêter tout ce qui en altérait la netteté. D'après d'anciens rituels, le sous-diacre en se rendant à l'ambon pour chanter l'épître tenait le livre dans la main droite et le *colum* ou *Sion* ou *cochlear* de la main gauche. Inutile d'ajouter que ces instruments étaient de métal précieux et souvent artistement travaillés, comme ceux que le cardinal Bona découvrit jadis au musée Barberini. *Rer. liturg.* lib. I, c. 25. — Cfr. Martène, *Ant. Eccl. Rit.*, l. I, c. III. a. 9, n. 12.

Digitized by Google

structure de ces calices, le plus souvent à deux anses; nous consacrerons une étude spéciale aux ustensiles destinés au saint sacrifice.

Les pains choisis par le diacre pour l'action liturgique étaient placés sur l'autel de telle façon que le calice se trouvât à droite de l'hostie. Le *Micrologue* donne la raison mystique de cette prescription aujourd'hui tombée en désuétude. En plaçant la coupe à gauche des oblations, on exprimait que le saint sang avait jailli du côté droit du Sauveur. Ce symbolisme achevait, on le voit, de représenter l'immolation de la victime, exprimée par la consécration séparée sous les deux espèces. Cet usage a régné jusque vers la fin du XVe siècle, comme il est aisé de le voir dans les miniatures des manuscrits du moyen âge. Les Grecs et généralement les orientaux conservent l'usage de disposer les dons en ligne transversale dans le sens de la longueur de l'autel. Nous entrerons dans plus de détails à ce sujet, quand nous décrirons les coutumes orientales touchant la préparation des oblations. Pour l'Occident, qu'il nous suffise de remarquer que la disposition des pains sur la *patina* ou *patena*, grand plateau profond, n'était pas laissée à l'arbitraire. Le second concile de Tours (567) prescrit au troisième canon de les disposer en forme de croix(1). L'évêque espagnol Eldefonse ordonne de les distribuer suivant les solennités, tantôt en forme de croix, tantôt en celle de cercle ou de carré (2).

Dans les temps postérieurs, on borna le nombre des pains suivant celui des communiants, sauf à les diviser quand ce dernier excédait. Çà et là des prescriptions particulières réglaient ce nombre. Ainsi nous lisons dans les constitutions que l'impératrice Irène dressa pour un monastère fondé par elle, qu'on y devait offrir tous les jours sept pains à la divine liturgie : un pour Notre-Seigneur, un autre pour la sainte Vierge, un pour ses parents morts, un pour ses proches et ses enfants, et ainsi des autres (3). Nous dirons ce qui advenait des réserves des oblations dans un prochain article sur les eulogies.

La patène et le calice, — ou les calices, car ces vases appelés *calices ministeriales* ou *offertorii* étaient souvent plusieurs, comme

1. Hard, t. III, c. 358.

2. *Revue bénédictine*, 1889 octobre, p. 450.

3. *Typicum. Iren.* c. 34. *Analect. Greg.* t. I. Chardon. *Hist. des Sacr. Eucharistie.* ch. II, art. 2. Migne, *Curs. Theol.* XX, p. 233.— Martène. *Ant. Eccl. rit.*, l. I, c. III. a. 9. A Cluny on offrait tous les jours trois hosties, et cinq aux jours de fêtes et aux dimanches, auxquels toute la communauté communiait. A Saint-Benigne de Dijon on offrait aux cinq grandes fêtes cinq hosties, auxquelles on en ajoutait autant qu'il en fallait pour la communion de toute la communauté.— *Ibid.*, n. 10.

Digitized by Google

nous le voyons au Mont-Cassin, où, du temps de l'abbé Oderise, on en plaçait jusqu'à sept à la fois sur l'autel, bien que Grégoire II eût déjà réprouvé la multiplicité des calices dans une lettre à saint Boniface de Mayence (1), — la patène et le calice, disons-nous, se posaient sur un linge propre réservé à cet usage et distinct des nappes ordinaires de l'autel. Dans le rite ambrosien on lui donnait le nom expressif de *linceul*, en souvenir du suaire qui enveloppa le corps du Seigneur. Mais, depuis treize siècles, on le nomme *corporal*, ou encore *palle*. Ce dernier nom, dérivé du mot latin *pallium*, manteau, exprime bien l'ampleur primitive de ce linge. Il était aussi long et aussi large que le dessus de l'autel, et on le repliait sur les dons pour les couvrir. Une vision célèbre de saint Grégoire de Tours nous donne à entendre que le *pallium* était fréquemment de soie (2). Ces étoffes étaient souvent d'une grande richesse et ornées de pierreries, comme on en juge par le testament de saint Aride (3). L'emploi de ces corporaux amples s'est maintenu chez les Chartreux. Nous les trouvons longtemps en usage dans les églises de Lyon et d'Orléans (4). La commodité les a fait abandonner, pour leur substituer un corporal plus petit, placé sous le calice et la sainte hostie, un voile, *velum*, destiné à recouvrir le calice et la patène, et enfin un petit carré d'étoffe, qui a gardé le nom de *palle*, et qui n'est autre qu'un voile simplifié dont on recouvre le calice après que le *velum* en est enlevé.

Mentionnons ici un usage longtemps en vigueur dans les églises des Gaules avant que le rite romain y fût admis. Saint Germain, d'abord abbé de Saint-Symphorien d'Autun, avant d'être élevé au siège de Paris, nous rapporte qu'au moment où l'on déposait les oblations sur l'autel, un diacre y apportait également de la sacristie un coffret en forme de tour, contenant l'Eucharistie (5). Cet usage, dont nous retrouvons une trace probable en Orient, exprimait la perpétuité du même sacrifice, et permettait de rafraîchir journellement la réserve des saints mystères. Grégoire de Tours raconte à ce sujet l'anecdote saisissante d'un diacre indigne qui vit la tour

1. Martène. *Ant. eccl. rit.*, l. I, c. III, a. 9. n. XI. Les Arméniens se servent encore aujourd'hui de deux calices, l'un pour le saint sang, l'autre pour la sainte hostie. Deux calices paraissent aujourd'hui encore sur l'autel à la messe du jeudi-saint.

2. « Je songeais que j'étais dans la sainte basilique, où je célébrais la messe, et que, comme l'autel avec les oblations était déjà couvert d'une palle de soie, j'aperçus le roi Gontran qui entrait. *Cumque jam altarium cum oblationibus pallio serico coopertum esset.* » etc. Chardon, *op. cit.* c. 234 sq.

3. *Vit. S. Arid.* attribuée à saint Grégoire de Tours. P. L. t. LXXI, c. 1147.

4. Chardon, *op. cit.*, c. 235.

5. Martène, *Thes. anecd.*, t. V.

Digitized by Google

eucharistique lui échapper des mains et se porter d'elle-même vers l'autel (1).

Les rites principaux de l'offertoire commencent à proprement parler au moment où les dons sont disposés sur la table du sacrifice. Ils comprennent le mélange de l'eau au vin, l'encensement des oblations et de l'autel, et surtout les prières liturgiques proférées sur les dons par le célébrant.

Un mot d'abord de celles-ci.

***

Les liturgistes s'accordent pour reconnaître que ces prières, aujourd'hui au nombre de six, avec la *Secrète*, sont d'origine relativement récente (2). Et de fait le Micrologue (1160) assure que l'*Ordre romain* n'établit aucune prière *post offerendam et ante secretam*, après l'Offrande, avant la Secrète; et Probst, qui s'appuie sur ce passage, assigne le huitième siècle comme date d'origine des premières prières d'offrandes. La question peut dépendre de ce que l'on entend sous le nom de prière d'offrande : si c'est une prière spéciale dite précisément au moment de l'Oblation, ou bien une prière s'unissant moralement à celle-ci, bien que proférée après. Dans ce dernier sens, elle remonte à une plus haute antiquité, et se retrouve, sous des formes multiples, dans toutes les liturgies orientales. Irénée semble y faire déjà allusion lorsqu'il dit que l'Église offre l'oblation pure au Créateur, lui offrant les dons de sa propre création avec action de grâces (3). C'est cette prière que l'Église latine a appelée *secreta*, moins parce qu'elle se disait après le triage *(secretio)* des dons, que parce qu'on la disait tout bas, d'où lui venait aussi le nom d'*arcana*. Le savant Dr Bickell (4) croit que cette prière s'inspire des Ps.44 et 115, et des passages où saint Luc rapporte que Notre-Seigneur a rendu grâce en offrant à son Père le pain et le calice de la Cène (5). Dans toutes les anciennes liturgies, la prière

1. « Dies passionis erat Polycarpi martyris magni, et in Ricomagensi vico civitatis Avernae ejus solemnia celebrabantur. Lecta igitur passione cum reliquis lectionibus, quas canon sacerdotalis invexit, tempus ad sacrificium offerendum advenit, *acceptaque turre diaconus, in qua mysterium dominici corporis habebatur, ferre cepit ad ostium, ingressusque templum ut eam altari superponeret, elapsa de manu ejus ferebatur in aera, et sic ad ipsam aram accedens, nunquam eam manus diaconi potuit assequi;* quod non alia credimus actum de causa, nisi quia pollutus erat in conscientia. » *Mirac.* lib. I, *De Glor. Mart.* c. 86. P. L. t. LXXI, col. 781 sq.

2. Cf. *Real. Encycl.* II, p. 514 sq.

3. *Hær.* IV, 17, § 5. P. G. 7. 1023. — Cf. *Real. Encycl.* II, 514.

4. *Zeitschr. für Kathol. Theol.*, 1888, 90, sqq. — Walafride Strabon attribue la Secrète au pape S. Célestin ou à Eutychius, et S. Grégoire le Grand l'aurait répandue dans presque toute l'Église. Cf. Corblet, *Hist. de l'Euchar.*, I, 227.

5. Luc., XXII, 17, 19. « Et accepto calice,..... et accepto pane, *gratias egit.* »

Digitized by Google

de l'Oblation est précédée de l'appel *Orate fratres* ou d'une formule similaire (1). Il est intéressant de remarquer que, dans toutes les églises orientales, les formules postérieures à celle de saint Jean Chrysostome anticipent, comme celle-ci, sur la consécration sacramentelle, et, non contentes de faire appel à la descente du Saint-Esprit, comme l'Église latine dans l'oraison *Veni sanctificator*, considèrent déjà les dons comme changés au corps et au sang du Seigneur. Nous aurons à revenir ailleurs sur ce phénomène caractéristique.

Les prières de l'Offertoire, telles qu'elles sont aujourd'hui déterminées dans le rite latin, sont composées des anciennes liturgies gallicane, mozarabe, romaine et ambrosienne. L'Église espagnole a fourni presque mot pour mot les prières *Suscipe*, *Offerimus*, *In spiritu humilitatis* et *Veni sanctificator*, qui remontent probablement à saint Isidore de Séville, et que Rome a adoptées pour elle-même, lorsque, au XIe siècle, elle a donné son propre missel à cette Église. Les Gaules et Milan ont fourni, un siècle plus tard, la prière *Suscipe, sancta Trinitas*.

Dans la presque totalité des Églises gallicanes, entre autres celles d'Auxerre, de Châlons-sur-Marne, de Lyon, comme le remarque Martène, l'oblation des dons se faisait ensemble. Il n'y a que le missel de Narbonne qui ait eu des formules spéciales pour chacune des offrandes. Cette singularité s'explique, suivant Chardon, par les rapports que cette ville eut autrefois avec les Églises d'Espagne, comme faisant partie du royaume des Visigoths (2).

A côté de ces oraisons se plaçait la Secrète, souvent appelée *Oratio* ou *Collectio post nomina*, parce qu'elle se disait après la proclamation des noms des fidèles qui avaient présenté leurs offrandes. Cette dernière pratique, dont nous avons fait ailleurs mention, se trouve déjà signalée dans les écrits de saint Cyprien (3) et d'Inno-

1. Cf. *La liturgie de S. Marc*, Renaudot I, 143; Assemani, *Cod. lit.* V, 17.

2. Nous donnons ici en entier, d'après Martène, ces intéressantes formules : Quando aqua ponitur in calice : « Ex latere Christi sanguis et aqua exiisse perhibetur, et ideo pariter commiscemus vinum et aquam, ut omnipotens et misericors Deus utrumque ad medelam animarum nostrarum sanctificare dignetur ». — Ad corporalia : « In tuo conspectu, quæsumus, Domine, linteamina hæc sint accepta, ut et nos tibi placere valeamus. Amen ». — Ad hostiam: « Acceptabilis sit majestati tuæ, omnipotens Deus, hæc oblatio, quam tibi offerimus pro reatibus et facinoribus nostris, et pro stabilitate sanctæ Dei Ecclesiæ catholicæ. Amen ». — Ad calicem : « Offerimus tibi, Domine, Christi Filii tui calicem ; humiliter implorantes clementiam tuam, ut ante conspectum divinæ majestatis tuæ cum odore suavitatis ascendat, per eumdem ». — Post oblationem : « Suscipe, Sancta Trinitas, hanc oblationem, quam tibi offerimus, pro me misero peccatore, et pro famulis et famulabus tuis, et pro omni populo christiano, vivis ac defunctis, ut mihi et illis proficiat in vitam æternam. Amen ». — Super utrumque : « Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, bene ✠ dicere et sancti ✠ ficare digneris sanctam oblationem istam ». — *Op. cit.*, p. 142.

3. *Ep. 10* : « Ad communionem recipiuntur et offertur nomen eorum. » *Ep. 27*. « Communicando cum lapsis et offerendo oblationem eorum, eorum nomina in dyptichis recitando. »

Digitized by Google

cent Ier (1). Dans le rite mozarabe la Secrète est appelée *Offertorium*. Dans le rite ambrosien, elle porte le nom *Oratio super oblata*, et est récitée à haute voix comme la formule de l'*Orate fratres*, entre les deux se trouvent plusieurs oraisons secrètes.

Mais il nous faut nous borner dans ces recherches. Aussi bien le but que nous nous proposons est moins d'exposer dans ses détails la liturgie de la messe, que de suivre les dons eucharistiques à travers l'action du sacrifice. A cet effet, avant de passer aux usages propres des Églises orientales, il nous reste à parler de deux rites qui complètent ce que nous avons dit de l'Offertoire : le mélange de l'eau au vin, et l'encensement des oblations et de l'autel.

*
* *

Et d'abord un mot du mélange de l'eau au vin du calice. Nous serons bref, bien que ce rite comporte à lui seul une étude spéciale.

Contrairement à ce que prétendit Hospinien (2), l'usage de mêler de l'eau au vin eucharistique trouve son origine, non pas dans la sobriété qui régnait aux agapes chrétiennes, mais dans l'exemple donné par JÉSUS-CHRIST lui-même à la Cène. En effet, suivant les monuments rabbiniques, contestés à tort par Buxtorf (3), il était de tradition de mêler de l'eau au calice de bénédiction (4). Aussi saint Jérôme, si initié aux pratiques juives, rattache à cette coutume le rite eucharistique déjà mentionné par saint Justin (5), saint Irénée (6) et saint Cyprien (7), et après eux par les Pères tant grecs que latins, consigné dans toutes les anciennes liturgies (8), et sanctionné par plusieurs conciles, comme le troisième de Carthage (397, c. 24), le quatrième d'Orléans (541, can. 4), le cinquième de Braga (675, c. 2), celui *in Trullo* (706, can. 32) (9).

Plusieurs sectes ou églises dissidentes se séparèrent de cet usage pour des raisons doctrinales : les Julianites et les Gaïanites, au VIe siècle, pour protester contre le symbolisme des deux natures dans le Christ, que les Pères déclaraient y trouver; et, à leur exemple, en 640, les Arméniens monophysites, bien que les premiers eussent repris l'usage de l'eau. Le décret d'Eugène IV imposa aux Arméniens unis de revenir à l'ancienne pratique, et le concile de Trente

1. *Ep. I ad Decent.* « Prius sunt oblationes commendandæ ac tunc eorum nomina, quorum sunt oblationes edicenda ». P. L. t. 84, cap. 641; Cf. *Decreta Innoc.* V. 2. P. L. 20, c. 628.

2. *Hist. sacram.*, t. I, l. II, p. 57 de l'édition de 1598.

3. *De sacra Cœna*, n. 20. Cf. Angelo Rocca. *Opera omnia*, Rom. 1719, t. I, p. 266.

4. « Le troisième calice est le calice de bénédiction, puisqu'on le bénit après avoir pris la nourriture. On y met du vin pur, auquel on ajoute de l'eau ». Pesahhim, f° 117.

5. *Apol.* II, c. LXV. — 6 *Hæres.* l. 5, c. II, n. 3. — 7. *Ep. 63 ad Cæcil.* — 8. Cf. Corblet, *op. cit.*, p. 206 sq. — 9. Hard. I, 936; II, 1437; III, 1033; III, 1673.

Digitized by Google

enjoignit à nouveau ce rite, en frappant d'anathème quiconque oserait le déclarer contraire à l'institution du Christ (1).

Les Grecs et les Arméniens monophysites n'ont cessé de disputer sur cette pratique liturgique. Aussi, comme l'encyclique du patriarche Anthimius prescrit aux patriarches grecs en désaccord sur une question difficile, de s'en rapporter à la décision du gouvernement ottoman, on a vu, au commencement de ce siècle, où la lutte s'était envenimée, les deux églises porter devant le Reiz-Effendi de cette époque l'affaire de l'addition de l'eau au vin de la messe. La réponse du ministre musulman fut ce qu'on devait attendre d'un disciple de Mahomet. Après avoir entendu les deux parties, il prononça gravement la sentence suivante : « Le vin est une liqueur impure, maudite et défendue par le Coran ; il ne faut donc pas en faire usage du tout. Pourquoi n'employez-vous pas de l'eau toute pure ? »

Quant aux Protestants, ils rejettent presque tous l'usage romain, mais leur animosité s'est beaucoup refroidie. Les Luthériens, d'abord très hostiles à cette pratique prétendûment contraire à l'institution du Christ, finirent par la regarder comme indifférente (2), quelques-uns même y virent un rite très convenable quoique facultatif (3). Les Anglicans prescrivent le mélange dans leurs liturgies de 1548 et de 1618. Il était abandonné, quand Thomas Brett plaida vivement pour sa restauration, en 1720 (4). Aujourd'hui les Ritualistes pratiquent presque seuls le mélange, condamné récemment encore, en 1868, par la Cour des Arches, comme une coutume essentiellement *papiste* (5).

Inspiré de l'exemple du Seigneur à la Cène, le mélange de l'eau au vin n'en a pas moins suggéré aux Pères des raisons symboliques qui ont beaucoup ajouté à la vénération catholique pour cet antique usage. Les uns y voient, avec saint Cyprien, l'expression de l'union inséparable du Christ avec ses membres (6) ; explication adoptée par le pape saint Jules, saint Isidore de Séville, saint Thomas d'Aquin, et plusieurs conciles et synodes, tels que ceux de Braga (675), de Worms (868) et de Trente. D'autres, avec saint Athanase, y trouvent exprimée l'unité de personne et les deux natures du Christ (7). D'autres encore, avec saint Ambroise (8), les conciles *in Trullo*, de Tribur et de Trente, ainsi que plusieurs liturgies et missels, y reconnaissent la représentation de l'eau mêlée au sang, qui coula

1. Ses. XXII, cap. 7 ; can. 9. — 2. Kemnituis, *Examen Conc. Trid.* ses. XXII, c. 7. — 3. Gerhard, *Loc. theol.*, t. V, p. 13. — 4. *Reasons for restoring some prayers and directions as they stand in the communion service of the first reformed liturgie.* — 5. *Revue britannique*, avril 1868, p. 538. — 6. *Ep.* 63 ad *Cæcil.* — 7. Cf. Corblet, *op. cit.* — 8. *De Sacr.* l. V. c. 1, n. 4. P. L. 16. 447.

Digitized by Google

du côté transpercé du Sauveur (1). Le synode de Coyaco, dans le diocèse d'Oviédo, voit une figure de la Trinité dans le pain, le vin et l'eau (2). Les Pères du concile de Florence, en prescrivant, dans une lettre aux Arméniens, de ne mêler qu'une petite quantité d'eau au vin, en donnent pour motif de « mieux exprimer le petit nombre d'élus plongés dans l'immensité de Dieu ». Enfin, certains auteurs de moyen âge et des temps modernes ont ajouté à ces raisons symboliques, celle de la consommation et de l'union parfaite qui se fera de l'homme et de Dieu dans la gloire du ciel. La prière *Deus qui humanæ substantiæ*, que le prêtre dit aujourd'hui en bénissant l'eau avant de la mêler au vin, insiste sur le *mystère* de ce mélange, et insinue la triple signification du corps et de l'âme dans le composé humain, de l'humanité et de la divinité dans la personne du Christ, et de l'union du Christ et de ses élus. Aussi a-t-elle de tout temps fait l'admiration des théologiens et des liturgistes, à raison de sa profondeur et de son éloquente concision.

L'origine et la signification mystique du mélange de l'eau au vin ont aussi déterminé la proportion à y garder. Sans entrer ici dans de longs détails, bornons-nous à remarquer que toujours on a visé à ne point altérer la substance du vin, et que, dans cette préoccupation, les prescriptions des conciles ont successivement diminué la quantité d'eau (3). Ainsi il se fait qu'en Orient, où tout est plus stable, on mêle plus d'eau au vin qu'en Occident. La pratique en vigueur aujourd'hui dans nos contrées est de ne verser que quelques gouttes dans le calice; la cuiller introduite en usage à cet effet est une marque du soin presque scrupuleux de ne pas dépasser une limite devenue plus rigoureuse.

L'obligation de ce rite a été diversément appréciée. Saint Bernard rapporte que, de son temps, certains prêtres considéraient l'addition de l'eau au vin comme nécessaire à la consécration sacramentelle. C'est une erreur manifeste. De l'avis unanime des théologiens, ce rite n'est pas de nécessité, mais de précepte (4). Mais quel pré-

1. D'après ces liturgies et ces missels, le célébrant prononçait en versant l'eau dans le vin, les paroles : *De latere Christi exivit sanguis et aqua*. Cf. Corblet, *Op. cit.*, p. 208.

2. Mansi, *Concil.*, t. XVIII, p. 786.

3. Ainsi, pour n'en citer que quelques-uns, le concile de Tribur (893) prescrit de ne pas dépasser le tiers d'eau, « parce que la majesté du sang du Christ est bien supérieure à la fragilité du peuple représenté par l'eau ». — Le concile de Cologne (1280), les synodes de Cambrai (1300) et de Langres (1404) n'admettent que quelques gouttes d'eau. — Le pape Honorius III, qualifia de pernicieux l'usage de certains prêtres du diocèse d'Upsal, en Suède, de mettre plus d'eau que de vin. (Cap. XIII, *De celebr. missæ.*) Le pape Pie V condamna en général l'usage de mettre plus ou même autant d'eau que de vin. — Cf. Corblet, *Op. cit.*, p. 209.

4. Aussi, lorsque par inadvertance le prêtre a négligé de verser de l'eau dans le vin, n'est-il plus tenu de l'ajouter plus tard, suivant le missel romain et le catéchisme romain (2. c. 4, n. 17).

Digitized by Google

cepte convient-il d'y voir? Un précepte divin, ou un précepte purement ecclésiastique? Nous inclinons vers cette dernière opinion, défendue par la majorité des théologiens et insinuée par le texte du concile de Trente ([1]).

Autre question. Que devient au cours des saints mystères l'eau mêlée au vin? En demeure-t-elle séparée ([2]), se change-t-elle d'abord au vin, ou immédiatement au sang du Seigneur à la consécration? La première opinion ne mérite guère qu'on s'y arrête. La dernière, soutenue pour la première fois par le jésuite Gilles de Coninck, et adoptée à la suite par des auteurs de renom, tels que Layman, J. de Lugo, Salmeron, Tollet et d'autres, nous semble moins probable que la seconde, défendue par Innocent III ([3]) et saint Thomas au XIIIe siècle, lorsque cette controverse prit naissance, restée longtemps sans contradicteurs. Elle fut adoptée par le catéchisme du concile de Trente ([4]) et suivie par la majorité des théologiens.

Autrefois on puisait l'eau destinée au mélange liturgique, dans des citernes spéciales, creusées à cet effet. Aujourd'hui encore, dans la prison Mamertine, on prend l'eau du saint sacrifice à la fontaine miraculeuse que les apôtres y firent jaillir du rocher.

L'usage de l'eau ne comportait aucune exception, sauf dans quelques églises, suivant le XIV *Ordre romain* de Gaïetanus, où, pour des raisons symboliques, exposées par Mabillon ([5]), on ne mêlait pas d'eau au vin dans la messe du vendredi-saint.

Autrefois, aux grandes messes, où aujourd'hui cette action est accomplie par le sous-diacre, le célébrant versait lui-même l'eau dans le calice, et cela sans la bénir, mais en la répandant en forme de croix ([6]). Au XIIIe siècle le diacre versait l'eau; vers la fin du siècle suivant, le sous-diacre commença à remplir cet office. Cependant dans plusieurs églises, comme à Laon, à Soissons, etc., l'usage antérieur se maintint jusqu'à la Révolution.

Le mélange de l'eau au vin s'accomplit à l'Offertoire après l'oblation du pain. Cependant, là où l'usage prévaut de préparer le calice au commencement de la messe, comme cela se pratique encore de nos jours chez les Chartreux, les Cisterciens et les Dominicains, on mêle aussitôt l'eau au vin.

Outre le mélange d'eau au vin qui se fait à l'Offertoire, il en est un

1. « Monet sancta synodus, *præceptum esse ab Ecclesia* sacerdotibus... » *Sess.* XXII, c. 7.

2. Les partisans de cette opinion estiment que l'eau versée avant la consécration reste aussi distincte du saint sang, que celle que l'on verserait après, et que les Orientaux y versent en effet un peu avant la Communion. Cette opinion détruit en partie le symbolisme de ce rite, outre qu'elle manque d'argument solide. — 3. *Cum Marthæ. De celebr. Missarum*, III, 41. — 4. *De Sacr.* 4, 17. — 5. *Iter ital.*, t. II, p. 370. — 6. Cf. l'*Ordre romain*, publié par Hittorp.

Digitized by Google

autre pratiqué par quelques églises d'Orient, après la Consécration, un peu avant la Communion. Au moment où le prêtre met dans le calice une minime portion de l'hostie, le diacre lui présente un petit vase d'airain rempli d'eau chaude. Le célébrant la touche en disant : « Bénie soit, Seigneur, la ferveur de vos saints, maintenant et toujours dans les siècles des siècles. Amen. » Le diacre verse alors par trois fois de cette eau dans le calice, en disant : « C'est la ferveur de la foi remplie de l'Esprit-Saint. Amen. » Ce rite appelé ζέον est prescrit dans les liturgies de saint Basile et de saint Chrysostome. Les Arméniens, les Syriens, les Cophtes, les Éthiopiens, les Jacobites, les Nestoriens, et d'autres églises ne le pratiquent pas ; d'où l'on peut conclure qu'il est postérieur à l'antique division des églises orientales. La plus ancienne trace s'en trouve dans un refus de se rendre à Constantinople après le concile de Chalcédoine, formulé en ces termes par Moïse, patriarche des Arméniens : « A Dieu ne plaise que je passe le fleuve Azat, pour aller manger du pain cuit au four, *et pour boire chaud* (1). »

Les Grecs attachent une grande importance au symbolisme de cette cérémonie. L'eau échauffée par le feu représente le Saint-Esprit, et exprime que la consécration est opérée par le Saint-Esprit et que son feu divin pénètre le corps mystique de JÉSUS-CHRIST, qui est l'Église (2). De plus l'eau chaude symbolise que le corps du Sauveur, après la mort, est demeuré uni à la divinité (3).

Le pape Innocent IV, dans sa lettre à Othon (4), ne blâma pas ce rite, pourvu qu'on le regardât comme facultatif. Le concile de Florence montra la même tolérance.

***

A la fin de l'Offertoire, c'est-à-dire, quand tout était disposé sur l'autel, on faisait l'encensement des oblations et de l'autel dans plusieurs églises.

Le Rituel ambrosien le prescrit expressément, et saint Ambroise y fait évidemment allusion dans ces paroles : « *Utinam nobis quoque adolentibus altaria, sacrificium deferentibus, adsistat angelus.* Plaise à Dieu que nous aussi, — le saint docteur commente l'apparition de l'ange à Zacharie, — nous ayons un ange à nos côtés quand nous encensons l'autel et que nous offrons le sacrifice (5) ». Dès le milieu

1. Combefis. *Auctuar.*, t. I, p. 282. Cf. Corblet, *op. cit.*, p. 213. Renaudot avait cru trouver dans un passage de Germain, patriarche de Constantinople au VIIIe siècle, la plus ancienne trace de cet usage (*Liturg. orient.*, t. I, p. 194).

2. Cabasilas, *Expos. lit.*, c. XXXVII ; Théodore d'Antidore. (Allatius, *Expos. Missæ.*)

3. Siméon de Thessalonique, *De templo.* —4. n. 8.—5. *In Luc.* l. I, n. 28. P. L., 15. c. 1545.

Digitized by Google

du neuvième siècle cet usage s'était établi dans plusieurs églises des Gaules. Dans les capitules de l'an 852 (1), Hincmar de Rheims parle de l'encensoir que doit avoir chaque curé pour encenser au temps de l'Évangile et *quand on a offert les oblations à l'autel.* Réginon rapporte une prescription analogue formulée par un concile de Tours (2). Dès le onzième siècle cet usage devint général sauf dans les églises qui ne s'écartaient en rien des traditions romaines. Car à Rome l'encensement ne fut adopté que plus tard. Amalaire, qui a marqué en 800 les usages de cette église dans le prologue de son traité des offices ecclésiastiques, dit qu'après l'Évangile il ne se fait point d'encensement sur l'autel et le Micrologue dit expressément qu'il ne s'y pratiquait pas (3).

***

Nous venons de parcourir les différents rites de l'Offertoire, en usage dans l'Église latine, en y rattachant çà et là quelques remarques sur les coutumes de l'Orient. Il nous faut, pour clôre cet article, donner une description rapide des cérémonies particulièrement pompeuses dont la plupart des églises orientales accompagnent la translation des oblations sur l'autel.

Dans le rite grec, l'Offertoire s'appelle le *Grand Introït*, à raison de la procession solennelle qui s'y fait avec les dons du sacrifice. Pour mieux se représenter cette cérémonie, il faut se rappeler que les grandes églises des Grecs étaient autrefois distinguées en trois parties : le vestibule ou l'avant-nef, la nef et le sanctuaire. Ce dernier est exclusivement réservé aux évêques, prêtres et diacres. L'autel est au milieu et isolé. Deux autres petits autels, ou crédences, sont disposés à droite et à gauche à l'entrée du sanctuaire, le premier où les ministres revêtent leurs ornements, le second où on dépose les dons destinés au sacrifice. Sur ce dernier appelé *prothèse*,— nom qui a été donné ensuite à la procession elle-même que nous allons décrire, — se trouvaient une grande patène creuse et cinq pains. Avant la messe, après avoir pris les ornements sacrés, le célébrant et les ministres se dirigent vers la prothèse. Le diacre prend le pain principal appelé *Agneau* ou *pain sacré* et dit « *Prions Dieu* ». Aussitôt, armé d'un instrument tranchant, appelé *sainte lance*, le prêtre y fait un entaille et enlève le carré empreint au centre du pain, en disant : « *Parce que sa vie a été ôtée de la terre ;* » le diacre répond : « *Immolez, Seigneur* ». A ces mots, le prêtre dépose le fragment enlevé dans la patène en signe de sacrifice, en prononçant certaines paroles.

1. *Can.* 6. Hard. V. c. 392. — 2. Chardon, *Op. cit.*, p. 237. — 3. *In observ. eccl.*, c. 9.

Digitized by Google

Ensuite il enfonce à nouveau la lance dans le pain en disant : « *Un des soldats ouvrit son côté, et incontinent il en sortit du sang et de l'eau.* » En même temps le diacre verse du vin et de l'eau dans le calice en disant : « *Bénissez, Seigneur* ». Les quatre autres pains figurent la sainte Vierge, les saints des deux Testaments, les fidèles vivants et les fidèles défunts. Le prêtre en coupe des parcelles et les place dans la patène, à droite, à gauche, au-dessous et au-dessus du fragment de l'*Agneau*. Puis le diacre présente l'encensoir au prêtre, qui encense les oblations et le voile qui les couvre.

Dans plusieurs églises cette première cérémonie, dont l'origine remonte au moins au Xe siècle, — puisqu'on la retrouve chez les Moscovites, lesquels reçurent leur liturgie des Grecs vers 989, — ne s'accomplissait qu'après l'Évangile et ouvrait l'Offertoire. Il en était notamment ainsi au monastère du mont Sinaï, ce qui ferait croire que la tradition primitive ne connaissait pas la préparation anticipée des oblations.

Les pains et le calice étant ainsi préparés et recouverts du voile, le cortège des ministres va à l'autel. Après la lecture de l'Évangile, le prêtre revient à la prothèse précédé du diacre, qui porte l'encensoir et qui encense les dons. Alors se forme le cortège appelé μικρὰ εἴσοδος — en opposition au μεγάλη εἴσοδος ou procession avec le livre de l'Évangile (1). Le prêtre prend le grand voile et le met sur l'épaule gauche du diacre ; celui-ci prend le bassin et le pose sur sa tête et tient en même temps l'encensoir avec un doigt de la main droite, tandis que le prêtre porte le calice. Des clercs les accompagnent portant des flambeaux allumés ou des instruments du saint sacrifice. Chez les Arméniens des sous-diacres portent des plaques de cuivre attachées à de longs bâtons et garnies de clochettes qu'ils font rouler avec assez de grâce et d'harmonie.

Pendant cette procession, — qui fait parfois le tour de l'église et entre par la grande porte du sanctuaire, au chant du *Sanctus* et des paroles : *Que le Seigneur se souvienne de nous dans son royaume maintenant et dans tous les siècles :* et chez les Arméniens au chant du chœur: *Le corps et le sang du Sauveur sont ici présents,* — les fidèles se prosternent et s'efforcent au passage de baiser l'étole du célébrant en disant : *Souvenez-vous de nous dans votre royaume.* Chez les Éthiopiens on fait même sonner toutes les cloches, et le respect pour cette procession est si grand qu'un évêque de Saca fut déposé pour avoir mis le pied par inadvertance sur une hostie non encore consacrée

1. *Real Encycl.* II, p. 662.

Digitized by Google

Les Jacobites ont la même procession, seulement ils la font avant la messe, aussitôt après la préparation des dons (1).

Ce culte exagéré des oblations a déjà été reproché aux Grecs dès le VIe siècle, comme on le voit par un discours d'Eutychius, patriarche de Constantinople, découvert par le cardinal Maï : « Prenez garde, dit l'évêque à ses fidèles : ce que vous adorez dans la procession n'est que du pain et du vin ; les paroles mystiques n'ont pas encore été prononcées ; le mystérieux changement n'est pas encore opéré » (2).

Quelques auteurs catholiques ont cru voir dans ces témoignages outrés un vrai culte de latrie (3). Mais les Orientaux, entre autres Gabriël de Philadelphie et Siméon de Thessalonique, ont défendu leur pratique, en disant que les génuflexions ne s'adressent qu'à l'empreinte de la croix marquée sur les oblations, et par anticipation à JÉSUS-CHRIST, qui va bientôt résider substantiellement sous ces espèces sacramentelles. Lebrun et le cardinal Bona croient pouvoir légitimer davantage la coutume orientale et en particulier le chant dont les Arméniens accompagnaient cette procession de la prothèse, en recourant à un usage primitif, d'après lequel, selon eux, les Grecs auraient jadis porté dans cette procession la réserve eucharistique, et dans la suite la procession aurait gardé sa solennité bien que l'Eucharistie n'en fît plus l'objet principal.

Ce qui semblerait accréditer cette hypothèse, c'est que l'usage signalé plus haut de porter la tour eucharistique à l'autel en même temps que les oblations, a été principalement en vigueur dans ces églises gallicanes dont les premiers évêques venaient de l'Orient.

D. L. J.

1. Renaudot, t. I, *Lital. orient. Comm. in lith. Coph. S. Basilii*, p. 185 et sq. — 2. *Script. Vet.* t. IX. — 3. Arcadius, *De Concord.* p. 222 ; Mgr Hillereau, *Exposé*, etc., p. 153.

Digitized by Google

LE ROLE DE SAINT GRÉGOIRE LE GRAND DANS LA FORMATION DU RÉPERTOIRE MUSICAL DE L'ÉGLISE LATINE,

à propos d'un récent discours de M. Gevaert (1).

AU mois de décembre dernier, dans une séance publique de l'Académie de Belgique tenue en présence du roi, M. F. A. Gevaert a prononcé un discours fort remarqué, dont le thème était : *Le chant liturgique de l'Église latine.* Il fallait toute la célébrité et le mérite incontesté de l'éminent directeur du Conservatoire, pour oser aborder devant un auditoire assez peu préparé un sujet aussi spécial et aussi généralement méconnu. Pour nous, qui consacrons une bonne partie de notre vie à exécuter cet antique et sublime répertoire, dont l'orateur à bon droit se plaint de n'entendre plus aujourd'hui qu'une faible portion, et encore machinalement modulée, nous ne pouvons que nous réjouir de ce nouvel hommage rendu par une autorité si compétente à ces vénérables mélodies, dont les accents non seulement « endorment les douleurs de milliers d'infortunés », mais encore servent merveilleusement à exprimer la joie vivante de milliers d'autres âmes heureuses au service du Dieu qu'elles aiment. Si donc nous ne craignons point de signaler certains côtés contestables et peut-être faibles du discours de M. Gevaert, ce n'est en aucune façon pour diminuer le mérite de l'orateur, dont la personne comme la thèse n'a droit qu'à notre respect et à notre sympathie : c'est par pur amour de la vérité, et pour prévenir l'effet de certaines assertions que nous pensons devoir être préjudiciables à la mémoire d'une des gloires les plus pures de l'Église et de l'Ordre monastique, saint Grégoire le Grand.

Toute la théorie de M. Gevaert sur les origines du chant liturgique en Occident, peut se résumer en ces quelques lignes :

La période productive de l'art musical ecclésiastique s'étend du pontificat de saint Célestin (422-432) jusqu'à l'an 700 environ. Cette période se divise en deux époques. Celle du *chant simple*, la plus jeune des branches de la musique gréco-romaine, comprend les derniers temps de l'empire d'Occident, et la durée entière du royaume des Goths (425-563). La seconde époque, celle du *chant orné*, coïncide avec la prépondérance de la politique et de l'art de Byzance à Rome. Durant la première époque un seul nom nous est signalé, auquel semble se rattacher la création de l'Antiphonaire Romain, c'est

1. Voir *Le Bien Public*, 23 et 24 décembre 1889.

Digitized by Google

à Sergius Ier que revient l'honneur, non seulement d'avoir mis la dernière main aux recueils liturgiques de Rome, mais encore d'avoir remanié tous les anciens chants d'après un style mélodique uniforme, en harmonie avec les tendances et les goûts de l'influence byzantine. Enfin, c'est, selon toute apparence, le syrien Grégoire III, l'avant-dernier des papes helléniques, qui a coordonné et réuni tous les chants de la messe dans une collection pareille à celle que son prédécesseur Agathon avait fait compiler pour les Antiennes des heures. Quant au premier Grégoire, aucun témoignage antérieur à Jean Diacre (872 ou 873) ne fait allusion au rôle qui lui est attribué celui de saint Célestin. Mais c'est aux pontifes d'origine hellénique de la fin du VIIe siècle, notamment aux papes Agathon, Léon II relativement au chant d'Église, et il est fort probable qu'au contraire le grand pape ne portait pas d'intérêt direct à cette partie du culte. Bien plus, l'Antiphonaire et le Sacramentaire qui portent son nom ne concordent en aucune façon avec le calendrier ecclésiastique du temps de saint Grégoire ; et si l'épithète de « grégorien » a quelque droit d'y figurer, elle désigne ou Grégoire II (715-731), ou plus probablement encore, son successeur, Grégoire III, mort en 741. A la fin, l'auteur dont nous citons à dessein les propres expressions, se demande comment le souvenir des faits qu'il a essayé de reconstituer, a pu s'effacer de si bonne heure à Rome? Pourquoi la renommée purement légendaire du premier Grégoire a-t-elle fait rayer les noms d'Agathon, de Léon II, de Sergius Ier et de Grégoire III, des annales du chant de l'Église latine ? L'explication de ce problème se trouve selon lui dans les haines religieuses et nationales qui surgirent entre Rome et Constantinople à partir du schisme iconoclaste, haines qui portèrent les chroniqueurs carlovingiens à mettre exclusivement en lumière la personnalité des grands papes d'origine italique, au détriment de la part qui revient aux pontifes helléniques ou orientaux.

Le lecteur jugera aisément lui-même de la vraisemblance de cette dernière explication, qui se ressent trop d'une certaine école historique, à laquelle justice déjà a été faite, grâces à Dieu. Pour le reste, nous admettrons sans peine que la période productive de l'art musical ecclésiastique n'a guères dépassé l'an 700. Quant à l'année 425 comme date initiale, c'est bien un peu tard ; tout au moins sommes-nous en droit de nous étonner de ce que le chant dit ambrosien n'obtienne pas même une simple mention, et qu'on ne laisse rien soupçonner de ses rapports avec le chant romain postérieur, sauf pour ce qui regarde les hymnes. La division si tranchée entre la

Digitized by Google

période du *chant simple* et celle du *chant orné*, telle que l'expose l'auteur, court le risque d'être jugée un jour sévèrement, comme étant presque exclusivement du domaine de l'arbitraire. Mais tout cela réclamerait de trop longs détails, que les spécialistes seraient à peu près seuls à comprendre. Il est un autre point qui est du ressort de la critique historique la plus élémentaire, et dont la solution intéresse la généralité de nos lecteurs : nous voulons dire, la façon dont M. Gevaert nie sans ambages le rôle assigné à Grégoire le Grand par la tradition, pour l'attribuer aux papes de la seconde moitié du VIIe siècle, et finalement au troisième Grégoire postérieur encore d'un demi-siècle. Pour procéder avec ordre, nous examinerons attentivement les arguments apportés contre la tradition relative à Grégoire Ier ; puis, nous soumettrons à une critique sereine et impartiale les bases de l'édifice « reconstitué » par M. Gevaert en faveur des papes helléniques.

Notons d'abord que la première série d'arguments ne fait que reproduire les raisons d'ordre purement négatif déjà réfutées lors de l'apparition, sous la plume de Georges Eckhart, de l'opinion paradoxale que nous voyons présentée aujourd'hui avec autant d'insistance et d'une façon non moins affirmative. Aussi, on nous fera grâce de certaines considérations générales sur la critique historique, dont la répétition monotone pourrait lasser la patience du lecteur. Il suffira de reprendre l'une après l'autre les preuves de M. Gevaert, dans l'ordre qu'il leur a assigné lui-même.

On connaît le témoignage de Jean Diacre au sujet des travaux liturgiques de Grégoire Ier. Il est utile d'en répéter les termes parce que très peu de personnes se font une idée exacte de la part que lui attribue le biographe. Voici donc le passage de ce dernier, relatif à la composition de l'Antiphonaire : « Dans la maison du Seigneur, « semblable au très sage Salomon, à cause de la componction qu'in- « spirent les doux accents de la musique, Grégoire montra son « zèle pour le chant en compilant le recueil si utile connu sous le « nom d'Antiphonaire. C'est à lui également qu'est dû l'établisse- « ment de l'école des chantres, qui de nos jours encore exécute « toujours d'après la même méthode ses modulations au sein de « l'Église Romaine (1). » Il s'agit, on le voit, non d'un travail original, mais d'une œuvre de simple organisation. L'hagiographe ne dit pas : il composa ; mais : il compila, *compilavit*. Relativement au Sacramentaire, le même rôle est attribué à Grégoire : là encore il dispose, il coordonne « supprimant beaucoup, faisant quelques changements, se contentant d'ajouter seulement quelques pièces

Digitized by Google

nouvelles [1] », dont la composition même peut être due à son entourage tout autant qu'à lui-même. Or, on conçoit sans peine que le souvenir de ce travail d'organisation se soit perpétué fidèlement à Rome, et notamment dans la corporation des chantres jusqu'à l'époque de Jean Diacre, sans qu'on ait songé à faire grand bruit dans les annales ecclésiastiques du mérite plus solide que brillant qui revient de ce chef au grand pontife. On sait malheureusement trop que les écrivains des premiers siècles de l'Église, ont rarement paru soupçonner l'intérêt archéologique que notre génération devait attacher à ces études des origines liturgiques : autrement nous ne serions point réduits à nous contenter de ces quelques débris frustes et interpolés, auxquels notre légitime curiosité se voit réduite à puiser faute de mieux.

Cependant il est historiquement inexact, que « les assertions de Jean Diacre ne soient confirmées par aucun document antérieur ». Les antiphonaires venus de Rome dans les Gaules, aussi bien que les Sacramentaires, portaient au moins dès la fin du VIIIe siècle, un seul nom, celui de Grégoire : et les vers placés en tête ne laissaient aucun doute sur l'origine romaine et le mérite universellement reconnu de ce Grégoire. On trouve même à présent des copies, dont le titre indique positivement qu'elles ont été faites sur l'exemplaire authentique de saint Grégoire conservé dans la bibliothèque du Cubiculum [2]. Les lettres par lesquelles le pape Adrien Ier en 794 transmet à Charlemagne ces exemplaires liturgiques, les donnent sans conteste comme des collections reçues de saint Grégoire le Grand. En dehors de cette tradition romaine, Walafrid Strabon, mort en 849, et antérieur par conséquent à Jean Diacre, nous fournit ce témoignage : « C'est une tradition, que le bienheureux Grégoire, outre l'arrangement des messes et des consécrations, disposa en grande partie l'ordre de la cantilène tel que nous le voyons observé jusqu'ici avec tant de soin, et cette tradition est consignée en tête de l'Antiphonaire [3]. » Tous les écrits d'Amalaire, l'homme qui a joué sans contredit le plus grand rôle lors de la fusion du rite romain et du rite gallican, protestent sans cesse contre quiconque eût voulu au commencement du IXe siècle

1. *Vita B. Greg.*, lib. 2, c. 6. Migne, 75, 90. — 2. *Ibid.*, c. 17, col. 94.

2. Cf. Migne, 78, col. 24 et 637. — Vezzosi, *Præf. in tome IV Thomasii*, p. XXVII. Edit. Rom. 1749. Ces arguments et les suivants sont fort bien exposés dans un article du P. Grisar sur la Réforme liturgique au VIe siècle. *Zeitschrift für katholische Theologie*, Innsbruck, oct. 1885.

3. « ... Cantilenæ disciplinam maxima ex parte in eam, quæ hactenus quasi decentissima observatur, dispositionem perduxisse, sicut et in capite Antiphonarii commemoratur. » *De Rebus Eccl.*, c. 22. Migne, 114, 948.

Digitized by Google

ravir à Grégoire l'honneur d'avoir fixé les recueils du répertoire romain. Sans parler de deux chantres romains Théodore et Benoît envoyés à Charles, comme « élevés à l'école de saint Grégoire », en leur qualité de membres de la *Schola* fondée par lui, nous avons plus loin encore que les Gaules et la Germanie, une source d'informations plus ancienne et plus directement au courant des traditions de Rome à ce sujet. C'est l'Église de la Grande-Bretagne, convertie à la foi par les moines envoyés de Grégoire, et depuis lors toujours plus en contact avec le Siège Apostolique que toute autre Église de l'Occident. Un célèbre prélat de ce pays, Egbert, archevêque d'York (732-766), parle expressément, dans son dialogue *De Institutione Catholica* du « Missel et de l'Antiphonaire du bienheureux Grégoire, le précepteur de la nation anglaise. Grégoire lui-même en a transmis un exemplaire par saint Augustin, l'apôtre de l'Angleterre (1). » Répétant quelques lignes plus loin cette assertion, Egbert affirme qu'il a eu l'occasion de vérifier la conformité de l'Antiphonaire suivi en Angleterre au milieu du VIIIe siècle, avec les exemplaires authentiques de saint Grégoire conservés aux sanctuaires des saints Apôtres Pierre et Paul (2).

Bien avant Egbert, un autre évêque anglais, non moins illustre, saint Aldhelme de Sherburne, mort en 709, désigne clairement le Sacramentaire alors en usage dans l'Église, comme l'œuvre de Grégoire, qu'il appelle « notre précepteur et notre pédagogue (3) ». Nous voilà certes assez près des faits, pour reconnaître à la tradition dont Jean Diacre s'est fait l'écho, une force que nulle preuve négative ne parviendra jamais à ébranler.

Passons à la seconde objection de M. Gevaert. Il s'étonne de ne rien trouver dans les écrits mêmes de saint Grégoire qui puisse faire soupçonner son rôle liturgique et artistique. Il cite seulement le décret du synode romain de 595, interdisant aux diacres les fonctions de chantres, pour en faire la prérogative exclusive des sous-diacres et des clercs inférieurs. C'est là, assure-t-il, un indice évident, que Grégoire Ier ne songea guères à une réforme en faveur du chant. Plus loin cependant, il avoue que ce décret eut d'excellents résultats pour le progrès du chant, et que par ce seul acte, saint

1. « ... Ut noster didascalus beatus Gregorius, in suo Antiphonario et missali libro, per pædagogum nostrum beatum Augustinum transmisit ordinatum et rescriptum. » Migne, 89, 441.

2. « Hoc autem ieiunium idem beatus Gregorius per præfatum legatum, in Antiphonario suo et Missali.... Quod non solum nostra testantur Antiphonaria ; sed et ipsa quæ cum Missalibus suis conspeximus apud apostolorum Petri et Pauli limina. » *Ibid.*

3. *De Laudibus Virginitatis*, c. XLII, Migne, 89, 142.

Digitized by Google

Grégoire est à bon droit considéré comme le fondateur de la *Schola Cantorum :* de sorte que « peut-être sur le point dont il s'agit, le récit de Jean le Diacre est-il littéralement véridique. »

Nous avons déjà répondu en partie à la prétention bien naturelle de s'attendre à trouver partout ces indications liturgiques, qu'il faut, bon gré mal gré, nous résigner à voir de plus en plus rares à mesure que nous approchons des origines du christianisme. La liturgie était avant tout une action ; on l'exerçait plus qu'on ne l'écrivait, et on ne l'écrivait qu'autant qu'il était nécessaire pour l'exercer. Cependant, la correspondance de Grégoire contient une lettre assez célèbre, qui suffit à elle seule pour montrer que le grand pape savait s'intéresser aux questions liturgiques et musicales, un peu plus qu'on ne voudrait le faire entendre. Qu'on lise seulement la lettre écrite par Grégoire à l'évêque Jean de Syracuse au mois d'octobre 598. On y verra comment pour le texte et les chants aussi bien que pour les moindres détails des cérémonies, Grégoire savait « soit rétablir les anciennes traditions, soit instituer de nouvelles pratiques, lorsqu'il le jugeait utile (1) ».

Troisième objection. Le cycle des documents liturgiques dits grégoriens, l'Antiphonaire pas plus que le Sacramentaire, ne concordent d'aucune façon avec le calendrier ecclésiastique du temps de saint Grégoire. Ils se rapportent à l'usage liturgique de Rome vers le commencement de la période franque (750).

M. Gevaert a raison de mettre sur une même ligne l'authenticité des différents recueils liturgiques de saint Grégoire. Ils nous sont, en effet, parvenus sous la même étiquette, et la cause de l'un est nécessairement liée à celle des autres. Or, il faut bien se rendre compte de la portée réelle de ces discordances que M. Duchesne, et d'autres avant lui ont constatées entre le Sacramentaire et l'Antiphonaire grégoriens d'une part, et le calendrier ecclésiastique de la fin du VIe siècle de l'autre. Bien loin d'admettre que ces discordances soient profondes et radicales, M. Duchesne reconnaît qu'elles ne consistent après tout qu'en un certain nombre d'additions faites dans le cours des VIIe et VIIIe siècles : additions qu'il distingue d'une façon fort satisfaisante du fonds primitif remontant pour l'ensemble à saint Grégoire (2). De fait, pour ce qui est du Sacra-

1. « In quo ergo Græcorum consuetudines secuti sumus, qui aut veteres nostras reparavimus, aut novas et utiles constituimus... ? » *Lib.* IX, *Ep.* 12. Migne, 77, *col.* 956.

2. L. Duchesne, *Origines du Culte chrétien*, p. 117, 118. Si le sévère critique conseille malgré tout de désigner sous le nom de Sacramentaire d'Adrien, le recueil appelé vulgairement Grégorien, c'est uniquement par mesure de prudence, pour qu'on sache bien que les exemplaires du Sacramentaire grégorien que nous avons correspondent à l'état de la liturgie romaine à la fin du VIIIe siècle.

Digitized by Google

mentaire en particulier nous avons encore le travail par lequel Alcuin avait pris la peine de rendre sensible cette distinction d'abord entre le rite Grégorien, alors nouveau venu dans les Gaules et les fragments assez nombreux du vieux Gélasien qu'on tenait justement à conserver, puis entre la partie du Grégorien datant de saint Grégoire, et les additions successives insérées depuis lors au Sacramentaire. Parmi ces dernières, Alcuin signale quelques fêtes de la Vierge, celle de saint Grégoire lui-même, et quelques féries du carême devenues liturgiques seulement depuis peu sous le second Grégoire. Le travail correspondant était facile à opérer sur l'Antiphonaire et le Responsorial. Ainsi s'évanouit cette dernière objection, qui a le tort de ne pas tenir compte de l'usage pratique et journalier auquel ces livres liturgiques étaient destinés : usage qui obligeait naturellement les copistes à introduire à l'endroit le plus convenable du recueil les offices nouveaux dont se chargeait au cours des âges le calendrier romain.

Voilà donc, si nous ne nous trompons pas, suffisamment réfutées les raisons par lesquelles on effacerait le grand nom de Grégoire de la liste des pontifes qui ont contribué à la fixation de la musique liturgique d'Occident. Il nous reste à peser la valeur de celles qu'on met en avant par rapport aux papes de la fin du VIIe siècle.

Une double considération à priori semble avoir inspiré à l'auteur du discours cette préférence inattendue. C'est d'abord la persuasion que les chants à vocalises sont nés longtemps après les cantilènes syllabiques sous l'influence de l'élément byzantin ; puis, ce fait que trois de ces papes sont des Grecs Siciliens, et un dernier même, Grégoire III, se trouve être un Syrien, originaire d'Antioche.

Or, nous l'avons déjà dit, cette conception de la postériorité si tranchée des chants mélismatiques n'est pas fondée et ne peut pas servir de base à tout un système chronologique, contredit par les témoignages les plus positifs de la tradition romaine et occidentale. Quant à la nationalité des papes en question, l'effet magique qu'elle peut produire au premier coup d'œil est bientôt passablement tempéré, si l'on songe que d'autres papes encore sont également d'origine grecque, et qu'après tout s'il fallait à tout prix, pour composer les dits chants mélismatiques, avoir été initié aux traditions grecques et subi l'influence de Byzance, saint Grégoire Ier ne s'était pas trouvé, sous ces divers rapports, dans des conditions moins favorables que ses successeurs originaires de Sicile. Mais encore une fois, nous ne revendiquons pas pour Grégoire lui-même le mé-

Digitized by Google

rite de la composition proprement dite : et ce mérite à coup sûr appartient bien moins encore aux papes de la fin du VIIe siècle.

En effet, en dehors de ces théories à priori, on n'apporte en leur faveur aucun argument, à part quelques textes du *Liber pontificalis*, d'après lesquels, encore simples clercs, ils se faisaient déjà remarquer par leur habileté à interpréter les cantilènes et à former les chantres de la *Schola*. De cette simple mention au rôle si important qu'on voudrait leur attribuer, il y a loin assurément, et pour franchir la distance, il faudrait plus que la ressemblance absolue que M. Gevaert croit pouvoir constater, quant à la facture musicale, entre les cantilènes des messes les plus anciennes, et celles des offices introduits dans la liturgie durant la seconde moitié du VIIe siècle.

Parmi ces derniers, en effet, on peut ranger avec assurance les fêtes de la Vierge et celle de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Or, il est très facile de constater que la plupart des chants dont se composent leurs offices, ont été, ou détachés d'offices déjà existants, ou transposés sur des pièces d'origine antérieure : d'où il faudrait conclure, d'après la doctrine même de M. Gevaert, que le répertoire choral de l'Église romaine était dès lors considéré comme définitivement fixé, et qu'on ne songeait plus guères à composer de nouvelles mélodies. Pour nous borner à quelques exemples très précis, l'Introït de la Purification est celui d'un Dimanche après la Pentecôte ; celui de l'Annonciation est commun à plusieurs Vierges très anciennement vénérées ; celui de l'Assomption est celui de sainte Agathe ; celui de la Sainte-Croix est presque intégralement celui du Jeudi-Saint. En fait de morceaux transposés, on peut citer l'*Alleluia* et l'Offertoire de l'Assomption ; la mélodie du premier est celui des Martyrs, *Te Martyrum*, etc., aujourd'hui joint à la messe *Salus autem ;* les modulations de l'autre sont empruntées à l'offertoire du lundi de Pâques. Quant aux pièces qui semblent originales, elles se distinguent sans peine des morceaux d'époque antérieure. Plusieurs même sont simplement transplantées de la liturgie grecque dans celle d'Occident : telle est la grande antienne *Nativitas tua*, de la Nativité de la Vierge, que les Grecs redisent encore aujourd'hui avec nous ; telles probablement les antiennes de la procession de la Chandeleur établie sous Sergius Ier. L'une de ces antiennes, abandonnée à Rome, mais conservée dans quelques liturgies particulières, était chantée d'abord en grec, puis en latin, phrase par phrase.

Il est temps de nous arrêter. Le lecteur impartial a pu se convaincre que réellement la vérité était en cause, et qu'elle seule nous

Digitized by Google

a inspiré ces quelques réflexions suggérées par le discours récemment prononcé à l'Académie. Cette année 1890 marquera le treizième centenaire de l'exaltation de l'*incomparable* Grégoire au pontificat suprême. Comme moine et comme fils de l'Église romaine, nous avons cru de notre devoir de revendiquer un des titres les plus incontestables du grand pape à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité. Mais est-il nécessaire d'ajouter que, ces réserves une fois faites, nous aimons à reconnaître l'élévation de pensées et l'ampleur de vues dont l'orateur fait preuve dans maints passages de son discours? Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un homme du monde passe parfois à côté de la vérité, lorsqu'il touche à des matières si intimement liées aux choses de l'Église. Mais ce qui est infiniment rare, de nos jours surtout, c'est de voir un savant et un artiste de la trempe de M. Gevaert, apprécier comme lui ce qu'il y a de beau partout où il le trouve et rendre hommage à la vérité dès qu'il l'a reconnue.

D. G. M.

RUSSIE ET SAINT-SIEGE.

Un curieux épisode du XVIe siècle (1).

L'HISTOIRE des rapports entre le Saint-Siège et la Russie nous présente, au milieu du XVIe siècle, un épisode d'une telle originalité, qu'il paraît être du domaine de la fable plutôt que de celui de l'histoire. La *mystification diplomatique*, comme l'a très bien nommée le P. Pierling, n'en est pas moins palpitante d'intérêt, par le jour nouveau qu'elle jette sur la situation politique et religieuse de l'Europe de 1548 à 1553.

Le 16 janvier 1547, le jeune Ivan IV montait sur le trône de la Moscovie; il était sacré, et prenait le titre de *tsar* qui n'avait jamais été porté avant lui d'une manière stable et définitive. Fils illégitime de Vasili III, orphelin à l'âge de trois ans, Ivan avait eu une jeunesse déplorable: son éducation fut entièrement négligée par les régents, et il s'adonna à la débauche et à la cruauté avec un tel excès, que la Moscovie se vit un moment en passe d'être livrée aux

1. Le récent ouvrage du P. Pierling, S. J.: PAPES ET TSARS, auquel nous empruntons le thème de cette analyse, est un travail historique de premier ordre, dont de nombreux fragments avaient paru déjà dans la *Revue des questions historiques*. Plutôt que de l'analyser dans son entier, ce qui ne pourrait se faire que d'une manière superficielle, nous avons cru être agréable à nos lecteurs en leur donnant une idée complète du premier chapitre, d'après lequel ils pourront juger de l'intérêt qu'offre tout l'ouvrage. Il a paru chez Retaux-Bray, à Paris, 82, rue Bonaparte, en 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

mains d'un autre Néron. Rien n'était encore changé en lui lorsqu'âgé de dix-sept ans seulement, il épousa, le 3 février 1547, Anastasie Romanovna, qu'il s'était choisie lui-même, selon l'usage de ses pères, parmi les jeunes filles les plus belles de la noblesse moscovite, amenées à Moscou pour être soumises au choix du souverain. L'élue avait reçu de sa main un anneau et un mouchoir, symboles des chagrins et des larmes qui suivent trop souvent de près l'hyménée des puissants du siècle.

L'incendie de Moscou, suivi d'une terrible révolte de son peuple, événements qui se produisent deux mois après le mariage du jeune tsar, viennent soudain secouer cette nature encore impressionnable et imprimer une direction nouvelle à ses aspirations. Le pope Sylvestre lui reproche sa conduite, cause de ces malheurs, et acquiert sur lui une durable influence. Ivan change de conduite et s'ouvre une série d'années glorieuses et prospères.

Sentant le besoin de civiliser son peuple à demi barbare, Ivan entre, comme l'avait fait son père Vasili, en rapports avec l'Occident, d'où il veut faire venir des maîtres dans les sciences et dans les arts. C'est là ce qui donne lieu à l'incident unique dans l'histoire que nous allons rapporter.

Un aventurier allemand, du nom de Hans Schlitte, résidait alors à Moscou. Ivan lui donne des lettres patentes (avril 1547) pour aller faire en Allemagne, en son nom et pour son compte, une levée d'hommes de bonne volonté, capables d'enseigner aux Russes les sciences, les arts et les métiers; remarquons toutefois que le tsar n'y fait aucune mention de théologiens. Schlitte part pour l'Allemagne, va droit à l'empereur Charles-Quint, qu'il trouve à Augsbourg en janvier 1548, à l'issue de la diète, et se fait passer auprès de lui pour *ambassadeur*, chargé d'une mission officielle. Ici commence l'imposture si habilement menée et si favorisée par les circonstances, qu'elle remuera, pendant plusieurs années, les principales cours de l'Europe et jusqu'à la Curie romaine.

« Chargé d'une mission spéciale en Allemagne, n'ayant personne sous ses ordres, Schlitte ne pouvait être qu'un agent subalterne. Ses paroles trouvèrent cependant de l'écho. Il affirmait, avec une parfaite assurance, qu'Ivan IV partageait les sentiments de feu son père Vasili, et qu'il voulait faire sa soumission à l'Église latine, — disposition d'esprit qui rentrait admirablement dans les projets grandioses de Charles-Quint. »

L'empereur se laisse prendre au piège; son désir sincère de voir rentrer la Russie dans le sein de l'Église, désir désintéressé et qui ne

Digitized by Google

couvrait aucun dessein politique, l'aveugle au point qu'il ne voit pas l'imposture. Sa protection est acquise à Schlitte, et, par lettres du 30 janvier 1548, de pleins pouvoirs lui sont accordés pour recruter, non pas précisément des théologiens, mais des lettrés et des artisans, *Doctores und Maister in allerley Kunsten.* Bientôt il a réuni une bande de 123 personnes, dont quatre théologiens que le tsar n'avait certainement pas demandés, et se met en route pour la Russie. Mais la Hanse et les Livoniens, craignant de voir leurs intérêts compromis si des étrangers pénètrent en nombre à Moscou, arrêtent Schlitte à Lubeck, le jettent en prison sous prétexte de dettes non payées, et dispersent sa bande désormais privée de chef. Schlitte reste deux ans sous les verrous, et finit par s'évader.

Ce n'est jusqu'ici que la première phase de la mystification, et la plus anodine. Schlitte n'a eu en vue que de se concilier les bonnes grâces de l'empereur et d'obtenir son appui. Catholique lui-même, mais peu au courant des questions religieuses, il a pu croire à la possibilité de ramener la Russie à l'Église en y faisant pénétrer de bons prêtres sous prétexte de mission civilisatrice. Plus hardi que méchant et surtout que perspicace, il nous donne la mesure de son ignorance sur la situation religieuse, par ces paroles qu'il écrivit peu après à Christian III, roi de Danemark, déjà apostat depuis longtemps, et promoteur acharné dans son royaume, des doctrines délétères de Luther et de ses comparses : « Sauf quelques cérémonies, écrit-il au roi, le tsar est tout à fait d'accord avec nous dans les principaux articles de la religion chrétienne, et de savants docteurs pourraient l'amener à une entente parfaite avec l'Église catholique et apostolique. » Si Schlitte eût réussi à amener heureusement sa bande en Russie en 1548, il paraît probable que tout en serait resté là. Les quatre théologiens y eussent pu être tolérés à un titre quelconque, et y faire du bien ; tout au plus, le tsar mécontent de leur venue, les eût-il renvoyés en Allemagne.

Mais voici que l'affaire se corse. Durant ses deux années de captivité, Schlitte a conçu dans son imagination féconde le projet grandiose de la réunion des deux églises ; au nom du tsar, mais à son insu, il va traiter cette question avec le Saint-Siège. Un débiteur insolvable, à peine échappé de prison, se flatte de mener à bonne fin une telle entreprise, à l'insu du principal intéressé et malgré lui sans aucun doute.

Mais ce n'est pas par lui-même que Schlitte compte traiter avec Rome. Il a fait la connaissance d'un gentilhomme autrichien, Jean Steinberg, personnage sympathique et vraiment de bonne foi, qui

Digitized by Google

accepte du soi-disant ambassadeur de Russie sortant de prison, la haute dignité de « chancelier latin et allemand du tsar avec ample délégation pour traiter toutes les affaires moscovites, surtout pour négocier avec le pape et l'empereur la question ecclésiastique ». De son côté, Steinberg s'engage vis-à-vis de Schlitte, à faire au plus tôt à ses dépens le voyage de Rome, et à obtenir du Saint-Siège un bref d'union qu'il portera lui-même à Moscou. Ce contrat est passé à Minden, le 1er août 1550. « Dans la pensée de Schlitte, le bref d'union eût été un certificat délivré d'avance, que les Russes seraient reçus dans l'Église romaine à des conditions équitables ; prétention étrange, injurieuse pour le pape, car elle n'est formulée que pour prévenir une déconvenue semblable à celle de l'année 1527, lorsqu'on avait sacrifié, dit le document, le bien général à des intérêts privés et repoussé les avances des ambassadeurs moscovites à Rome. » C'est là une allusion à l'ambassade de Tronsov, envoyé par Vasili III à Clément VII, pour obtenir du pape des architectes et des artistes romains bien plus que pour négocier l'union.

Cet arrangement conclu avec Steinberg, Schlitte ne joue plus dans notre affaire aucun rôle important. Il reste en Allemagne, où il se débat contre la misère, cherche à se maintenir en relation avec les princes et s'occupe des moyens de retourner en Russie. Ses traces disparaissent en 1555, et l'on ignore le lieu et la date de sa mort. Dorénavant tout l'intérêt de l'histoire s'attache aux pas de Steinberg, le « chancelier » d'aventure.

Steinberg est un homme plus sérieux ; il est bien vu à la cour de Vienne, en excellents termes avec le nonce Bertano qu'il va retrouver à Rome comme cardinal quelques mois plus tard, et qui sera son principal soutien après l'empereur Charles-Quint, dont il a déjà acquis la protection. « Sur sa requête, Charles-Quint adresse, le 13 septembre 1551, une lettre pressante au pape. Le futur solitaire de Saint-Just, encore entouré de splendeurs, toujours accessible aux idées grandioses, ne désire rien tant que de voir s'accomplir sous ses yeux l'union des Moscovites avec Rome ; il s'en ouvre sincèrement au pape et lui promet une gloire immortelle s'il réussit à parfaire le grand œuvre ; les résultats en seraient incalculables : accroissement de la chrétienté, facilité de propagation pour la foi, gage d'alliance contre les Turcs maîtres encore de la Terre-Sainte, acheminement vers le bercail unique prophétisé par les oracles. »

Les circonstances étaient favorables. « On était alors en pleine réaction contre la Réforme, le grand souffle du concile de Trente avait atteint les esprits, la vie chrétienne provoquait, en se renouve-

Digitized by Google

lant, d'imposantes manifestations. Si le pape Jules III n'était pas lui-même d'une nature très ascétique, il n'en secondait guère moins le réveil religieux avec une sage énergie... Peu à peu, se formait la conviction, et les écrits contemporains la reproduisent souvent, que l'Église devait se refaire ailleurs des pertes causées par la Réforme en pays catholiques. Au point de vue des idées, des aspirations sociales, le terrain était donc admirablement préparé pour des propositions comme celles de Steinberg. Présentées au nom de Charles-Quint, elles n'en avaient que plus de chances d'être bien accueillies. L'empereur jouissait à cette époque d'une influence considérable auprès du saint Siège. La politique pontificale se ralliait volontiers à la sienne. »

Quant à Steinberg, « ses démarches à Rome, son dévouement à la cause, son insistance, trahissent une bonne foi imperturbable, voire un certain fonds de naïveté. Il semble absolument convaincu de tenir entre ses mains les destinées de Moscou, celles presque de toute l'Europe et du monde, pourvu que le pape accorde à Ivan la couronne royale ». Telle était, en effet, la récompense sollicitée pour le tsar, en échange de sa soumission au pape en matière religieuse. « Steinberg demandait au pape la couronne royale pour Ivan et l'érection d'un siège primatial dans le nouveau royaume. Liés d'avance par un serment, le roi et le primat eussent travaillé à réunir les églises, des ambassadeurs russes seraient venus de temps en temps à Rome, tandis que le pape, rétablissant la paix dans le nord, eût facilité la croisade contre les Turcs et les Tatares, et inauguré un système nouveau d'équilibre et d'alliances. »

Les négociations entamées à Rome étaient en bonne voie, et tout paraissait présager à Steinberg un brillant succès, lorsque le roi de Pologne, Sigismond II, paraît sur la scène. Konarski, son représentant à Rome, a été informé officiellement de la chose, et s'est empressé de référer à son maître, en janvier 1553, des soi-disant visées d'Ivan, son ennemi mortel. Nous entrons ici de plein pied dans la phase politique de notre singulier épisode, phase dernière qui ne tardera pas à amener le dénouement.

« On se fait à peine une idée du trouble que ressentit Sigismond de cette nouvelle... Une rivalité séculaire séparait les deux peuples slaves placés aux avant-postes de deux mondes différents... Des provinces russes, anciens apanages de la maison de Vladimir, possédées ou convoitées par la Pologne, rendaient permanent l'état d'hostilité armée... Le titre fastueux de *tsar* qu'Ivan s'arrogeait était un point des plus âprement contestés par Sigismond, et une

Digitized by Google

source intarissable de conflits entre les deux cours... Ivan en appelait à la conquête de Kazan, remontait à saint Vladimir et à Vladimir Monomaque, parfois même à César-Auguste (dont il prétendait descendre). Rebelle à ces preuves, et s'appuyant sur l'étiquette, Sigismond finira par déclarer que le titre royal suppose l'assentiment de l'empereur et du pape, à quoi les Boïars répondront triomphalement que l'un et l'autre l'ont donné depuis longtemps (1). Au plus fort de ces controverses, et tandis que le roi de Pologne se retire derrière l'autorité de Charles-Quint et de Jules III, voici qu'on lui révèle officiellement les démarches de Steinberg à Rome : le tsar orthodoxe en passe de se convertir, demandant au pape la couronne royale, appuyé dans sa demande par l'empereur ! »

Il n'y a pas à hésiter, Sigismond va sans tarder entreprendre une vigoureuse campagne diplomatique pour faire échouer les tentatives supposées de son rival. Son intérêt politique l'y oblige ; ses sentiments religieux, qui sont loin d'ailleurs d'égaler ceux de ses ancêtres, ne s'y opposeront point, car il prétextera la mauvaise foi d'Ivan dont il est persuadé; et en cela il se montre perspicace et au courant de la situation réelle.

Avant d'agir, Sigismond consulte Radziwill le Noir, grand maréchal de Lithuanie et Albert duc de Prusse, leur exposant sa propre manière de voir. « Les velléités catholiques d'Ivan l'inquiètent moins que l'intervention de Charles-Quint; cependant, rival implacable de Moscou, tout en protestant de son zèle pour la foi, il juge opportun de mettre à l'épreuve l'hypocrisie d'Ivan, et de lui faire proposer par le pape des conditions si dures qu'il ne puisse les accepter sans compromettre la sécurité de ses États. Mais, si Rome et Moscou parvenaient à s'entendre à l'insu de la Pologne, il faudrait recourir à la violence. »

La réponse d'Albert de Prusse est pleine de haine contre le pape et l'Église, digne d'un apostat, ancien grand-maître de l'Ordre Teutonique parjure à ses vœux. « Albert voudrait creuser des abîmes entre le pape et les Russes. Il propose à cet effet d'envoyer secrètement à Moscou des Polonais ou des Lithuaniens avec mission de *défigurer le siège apostolique*, et de *rendre odieuse l'autorité pontificale* en lui prêtant les plus sombres couleurs. A défaut d'insinuations plus malveillantes, pourquoi ne pas menacer les Russes d'un joug intolérable ? Car dès qu'ils auront prêté serment de fidélité, le

1. Maximilien Ier avait, en effet, donné le titre de *Kayser* à Vasili III dans un document du 4 août 1514, dont Pierre Ier saura tirer parti. La couronne royale avait été conférée par Innocent IV à Daniel de Galitch vers 1253. (Note du P. Pierling.)

Digitized by Google

pape exigera de lourds tributs sous les peines les plus sévères. *On peut y ajouter*, poursuit froidement le duc, *des accusations plus odieuses encore selon les circonstances des personnes et du temps.* Des bruits de cette espèce habilement répandus ôteraient à Ivan l'envie de traiter avec Rome, et rendraient, dans tous les cas, les négociations plus difficiles. »

Sigismond n'employa pas la calomnie. Vers la fin de janvier 1553 il saisit de l'affaire la diète polonaise réunie à Cracovie; celle-ci résolut de négocier immédiatement avec la cour impériale et avec celle de Rome et commit le soin de cette importante affaire à Radziwill le Noir, qui devait commencer par se présenter à Ferdinand Ier, roi des Romains, frère de Charles-Quint, pour le décider à intervenir auprès de son frère en faveur de la Pologne. « Radziwill était aussi peu favorable au pape que dévoué aux idées protestantes; protecteur des sectes, il guettait le moment de se déclarer ouvertement calviniste. »

Dans sa longue note diplomatique adressée à Ferdinand, Radziwill résume avec vigueur les griefs de Sigismond. « L'ambassadeur de Pologne le prenait de haut : l'appui prêté par Charles-Quint aux Moscovites était représenté comme absolument contraire aux rapports mutuels d'amitié, voire aux traités d'alliance conclus entre la Pologne et la maison d'Autriche. Tout en admettant de bonne grâce l'hypothèse d'une distraction impériale, Radziwill n'en réfutait pas moins, et très sérieusement, les motifs qui avaient séduit Charles-Quint: « L'union avec Rome, disait-il, n'est qu'un prétexte pour obtenir la couronne royale, il ne faut pas se laisser prendre par cette promesse trompeuse; encore moins peut-on compter sur le secours des Moscovites contre les Turcs; l'énorme distance, les préjugés contre l'Occident, la haine des Latins, seront toujours autant de causes d'inaction forcée ou volontaire. » Quelques souvenirs du passé confirmaient cette opinion, et le mémoire se terminait par une prière hautaine d'obtenir que l'empereur, non seulement se désistât de sa protection, mais qu'il exprimât encore au pape le désir formel de voir les Moscovites déboutés de leur demande. »

L'appui du roi Ferdinand auprès de l'empereur son frère n'était pas difficile à obtenir, étant donné qu'il tenait beaucoup en ce moment à rester en bons termes avec Sigismond, à cause d'une union matrimoniale négociée alors, et qui devait unir la maison d'Autriche à celle de Pologne. Il écrivit à l'empereur, alors à Bruxelles. La réponse favorable à Sigismond, et datée du 11 avril 1553, ne tarda pas à arriver.

Digitized by Google

« L'étoile du grand monarque commençait à pâlir... Dégoûté du pouvoir, dont le faix l'accable, épris d'un nouvel idéal, l'empereur n'aspirait plus qu'à pacifier ses états, en conservant de bonnes relations avec les souverains amis. D'ailleurs, dans l'affaire moscovite, l'extension de la foi l'intéressait plus encore que la politique ; à peine averti des appréhensions polonaises, il promit à son frère de révoquer les démarches antérieures auprès du Saint-Siège et de prêter main forte a l'envoyé de Sigismond ! »

La vive opposition du roi de Pologne, le désistement de l'empereur, devaient changer sensiblement la situation de l'affaire en cour de Rome. Pour un résultat des plus problématiques en Moscovie, le pape allait-il risquer de s'aliéner des souverains fidèles et puissants, risquer de compromettre les plus graves intérêts de la religion en Occident ? Le mémoire secret de Sigismond à Kryski son envoyé à Rome pour l'affaire moscovite, dans lequel il va jusqu'à dire « que, le cas échéant, il ne garantirait plus la soumission traditionnelle des Polonais envers le Saint-Siège, que lui-même n'aurait plus pour le pape le dévouement sans bornes de ses aïeux..., que, poussé à bout, il fera une alliance avec les Turcs au lieu de les combattre, etc. », nous fait voir clairement de quels ménagements le pape devait user à l'égard de la Pologne.

« A l'époque qui nous occupe, ce pays traversait une crise des plus dangereuses. Il servait de refuge aux novateurs et de foyer aux hérésies. Luther et Calvin y comptaient de nombreux disciples, les hussites, les frères bohèmes, les zwingliens, les sociniens y pénétraient de toutes parts. L'unité de croyance se voyait ainsi gravement compromise, et ce n'est pas sur Sigismond II, chancelant dans la foi, déréglé dans les mœurs, qu'on pouvait s'en remettre pour maintenir dans leur éclat les pieuses traditions des Jagellons. La prudence devenait donc plus nécessaire que jamais : rien d'étonnant si les réclamations officielles et pressantes du roi de Pologne l'emportèrent sur les propositions équivoques de Steinberg. »

« Le 27 mai, en réponse aux dernières lettres de Ferdinand, Jules III lui fit savoir qu'il s'estimait heureux de pouvoir, du même coup, rendre service à deux souverains : sur les instances du roi de Pologne, on avait déjà rejeté les propositions moscovites. »

Le triomphe du roi de Pologne était complet. Steinberg fit encore de vains efforts pour pousser le pape à revenir sur sa décision. On ignore les réponses qui lui furent données par la cour de Rome ; après le 10 décembre 1553, ses traces disparaissent.

Digitized by Google

La mystification prend fin sans que la trame en ait été découverte. Certes, nous n'en voudrons pas au roi de Pologne d'y avoir mis un terme, et d'avoir épargné au Saint-Siège, sans toutefois s'en douter, les complications pénibles et humiliantes qui eussent résulté du succès de Steinberg. Du reste, tout porte à croire que le Saint-Siège, dont les traditions de prudence sont assez connues, ne se fût pas lancé à la légère dans cette singulière affaire. N'est-ce pas déjà la curie romaine qui informe Sigismond, par son représentant Konarski, des négociations ouvertes? Elle eût bien certainement donné plus d'un coup de sonde encore avant de conclure une affaire d'une telle gravité.

Et quant au tsar Ivan IV le Terrible, « il semble avoir complètement ignoré les projets grandioses que l'on agitait en son nom auprès du pape... L'attachement à la foi de ses pères dure autant que sa vie, malgré le désordre de ses mœurs : c'est au patriarche de Byzance qu'il demande la confirmation de son titre royal » (en 1561). Plus tard, en 1581, « effrayé par les victoires du roi de Pologne, Étienne Bathory, Ivan provoque l'intervention de Grégoire XIII pour obtenir la paix ; mais, en dépit d'une lettre ambiguë, il reste inébranlable sur l'article de la religion. Lorsque l'envoyé du pape lui en parle, l'affaire est remise jusqu'après la conclusion de la trève ; celle-ci une fois signée, il n'y aura guère que des discussions orageuses et stériles. Supposer Ivan IV plus accessible et plus conciliant au moment de sa gloire qu'à l'époque de ses désastres, c'est méconnaître complètement son caractère (1). »

D. G. v. C.

1. A la suite de l'incident diplomatique que nous venons d'analyser, le P. Pierling poursuit ses magistrales études sur les rapports diplomatiques, cette fois véritables, qui existèrent entre le Saint-Siège et la Russie de 1561 à 1597. Sa conclusion indique succinctement les principales étapes de ces mêmes rapports jusqu'à nos jours. Il la termine par cette phrase consolante, venant d'une bouche aussi autorisée que la sienne : « La diplomatie est impuissante en face des questions de principes. C'est dans une autre sphère, dans un champ plus vaste, que se livreront des luttes plus sérieuses et peut-être décisives. L'idée de la liberté fait son chemin en Russie, les plus hautes intelligences refusent le contrôle de l'État en matière religieuse, l'élan vers la vérité échappe aux lois pénales et ne relève que de la conscience. Tôt ou tard, les aspirations légitimes des meilleurs esprits, devront être, croyons-nous, reconnues et respectées. »

Digitized by Google

SOUVENIRS DE MARIENBERG.

Le voyageur qui quitte Méran pour remonter par le Vinstgau vers l'Arlberg ou la vallée de l'Inn, suit pendant de longues heures le cours de l'Etsch et traverse une fertile vallée, parsemée de nombreux villages pittoresquement situés au pied des collines. De hautes montagnes, qui peu auparavant semblaient rétrécir l'horizon, s'abaissent vers le fleuve, et laissent souvent entrevoir entre leurs pentes boisées de romantiques vallées où de pauvres hameaux, semblables à des nids d'oiseaux, se cachent dans le feuillage ou les replis des rochers. On passe Glurns, petite ville de 900 âmes, assise sur les bords du fleuve, entourée d'une ceinture d'arbres fruitiers. Du haut du Tartscherbuehel, l'on jouit d'un des plus beaux panoramas des Alpes tyroliennes : au loin se dresse l'Ortler dont les glaces éternelles se perdent dans les nues, là le château de Churburg, blotti dans un bouquet de verdure, domine le village de Schluderns qui se cache à ses pieds : à côté de l'observateur, les bois du Glunserkopf, devant lui, en amont du fleuve, se détachant sur le fond obscur des montagnes de Schlinig, l'abbaye bénédictine de Marienberg. De Mals, où l'on s'arrête encore pour contempler les neiges de l'Ortler, on fait enfin la dernière étape vers la « *Montagne de Marie* » dont l'église et les bâtiments claustraux s'élèvent sur les flancs d'une colline et dominent le château de Furstenburg, ancienne résidence des évêques de Coire.

Près de huit siècles se sont écoulés depuis qu'une colonie de moines d'Ottobeuron, à la demande des comtes de Tarasp, vint s'établir à Schuls dans l'Engadine, pour se transporter plus tard (1150) sur une montagne voisine de Burgeis, dans la *belle vallée* (Vinstgau). La vallée s'est transformée, des villages se sont élevés, agrandis ; l'abbaye est restée ; des générations ont passé dans ses murs, les unes au sein de la paix, les autres au milieu de troubles de tous genres. Dévasté au XIVe siècle par d'avides barons, désolé par la terrible peste de 1348 qui n'épargna que l'abbé, le prêtre Rodolphe, un frère convers et le futur chroniqueur du couvent, le jeune moine Goswin, déchu dans les troubles qui suivirent l'invasion du protestantisme dans ces contrées, le monastère se releva au XVIIe siècle et n'a cessé depuis lors d'étendre sa bienfaisante influence autour de lui. En 1724, à la demande des habitants de Méran, l'abbé de Marienberg érigea dans cette ville une école latine qu'il confia à ses moines. Supprimé en 1807 par le gouvernement bavarois, Marienberg

Digitized by Google

fut rétabli dès que la contrée fut rendue à l'Autriche. Le collège de Méran, repris par les moines, fut transformé en gymnase. Douze religieux y sont chargés de former la jeunesse à la piété et aux belles-lettres. La réputation de cette institution n'est plus à faire depuis qu'elle a été illustrée par des savants d'un mérite aussi reconnu que l'historien Albert Jaeger, l'orientaliste Pie Zingerle et le littérateur Beda Weber, dont les successeurs perpétuent les nobles traditions de piété et de savoir [1].

Ce qui nous attirait vers Marienberg, ce n'était ni la grandeur de son passé, ni la beauté de ses édifices, car ses annales ne sont pas chargées d'événements importants, et la simplicité du monastère ne rappelle guère les grandes abbayes d'Autriche ; ce n'était point non plus l'espoir d'y découvrir ces trésors d'art et de science que l'on trouve si souvent dans les anciennes maisons religieuses, où chaque génération est jalouse non seulement de conserver, mais d'augmenter les trésors laissés par ses devancières ; la chronique originale du prieur Goswin, quelques tableaux de valeur, telles sont les seules curiosités dignes de l'attention des visiteurs. Non, ce qui nous poussait vers Marienberg, c'était le souvenir de Beda Weber et de Pie Zingerle, de ces deux fils de Saint-Benoît, dont les noms ont échappé à l'oubli qui d'ordinaire efface si tôt la mémoire de ceux que la mort a couchés dans la tombe. Entrés la même année au noviciat de Marienberg, doués également des plus riches qualités de l'intelligence et du cœur, destinés à partager plus tard les mêmes labeurs dans l'enseignement, quelque diverse que fût la suite de leur carrière sacerdotale, ces deux hommes restèrent toujours unis par les liens d'une sainte amitié, fondée sur la communauté de vie, de sentiments et d'aspirations. On nous permettra de consacrer quelques pages à la mémoire de ces deux moines dont le nom est resté populaire dans le Tyrol, et dont les œuvres éveillent encore l'attention du public lettré.

I. D. Beda Weber.

Plus jeune de trois ans que son compagnon, Beda Weber avait vu le jour, le 26 octobre 1798, dans la petite ville de Lienz, dans le Pusterthal [2]. Après avoir terminé ses humanités au gymnase de Botzen et suivi pendant deux ans les cours de philosophie à l'université d'Innsbruck, le jeune étudiant se sentit appelé à la vie religieuse

1. P. Goswin, *Chronik des Stiftes Marienberg*, herausgegeben von P. Basilius Schwitzer (*Tirolische Geschichtsquellen* II). Innsbruck, Wagner. 1880 ; Brunner, *Benediktinerbuch*.

2. *Scriptores O. S. B. qui fuerunt in imperio austriaco-hungarico*, 1880, p. 505-506.

Digitized by Google

et vint solliciter son admission à l'abbaye de Marienberg, rendue depuis peu aux fils de Saint-Benoît. Ce fut le 15 octobre 1820 qu'il revêtit l'habit bénédictin avec Pie Zingerle, cette « âme candide », comme il aimait à appeler plus tard son confrère de noviciat. Le 21 octobre de l'année suivante, il eut le bonheur de se retrouver avec lui au pied des saints autels, pour s'y consacrer au Seigneur par les liens de la profession solennelle. Son abbé l'envoya alors achever ses études théologiques à Brixen et à Trente et, après son ordination sacerdotale, l'employa pendant un an au ministère pastoral, puis le destina à la carrière professorale. Pendant vingt-deux ans, le P. Beda se dévoua à l'enseignement de la jeunesse, dont il sut gagner l'affection par sa vertu et par sa science, ainsi qu'au ministère des âmes, auquel semblaient particulièrement l'appeler son zèle et son talent oratoire.

De bonne heure, le professeur de Méran se révéla comme écrivain de mérite. Orateur de renom, historien sérieux et poète élégant, il publia en quelques années un grand nombre d'ouvrages, tous inspirés par le patriotisme le plus pur. Nous citerons son travail sur *Méran et ses environs* (1836), *le Tyrol* (1838), *Description historique, biographique et statistique d'Innsbruck*, son *Manuel du touriste en Tyrol* (1838), *le Tyrol et la Réforme* (1841), *Chants du Tyrol* (1842), *Giovanna Maria dalla Croce et son temps* (1846), *les Poèmes d'Oswald de Wolckenstein* (1847), *Bozen et ses environs* (1850), *Oswald de Wolckenstein et Frédéric à la poche vide* (1850), *la Vallée du Passer et ses habitants* (1852), ses *Sermons au peuple tyrolien* (1851), ses *portraits contemporains ou tableaux de la situation religieuse en Allemagne.*

Les *Chants du Tyrol* attirèrent l'attention du public sur le moine de Marienberg, qui venait de se révéler comme un poète lyrique de premier ordre. Quelle différence entre ces chants tout imprégnés de foi, d'espérance et d'amour, inspirés par un saint enthousiasme des consolantes vérités de notre sainte religion, et les produits maladifs de la poésie contemporaine qui va souiller ses ailes dans la fange du sensualisme, comme pour oublier les cruelles déceptions du doute et de l'orgueil! La foi seule transfigure le monde, rend à nos membres fatigués la force et le courage pour poursuivre notre pèlerinage terrestre, et nous offre parfois dans le désert de la vie de ces vertes oasis où nous pouvons nous reposer et étancher la soif qui nous dévore. Poète de la foi et de la céleste patrie, Beda Weber chante la paix, la joie et la liberté de la rédemption du CHRIST ; prêtre, il chante pour le peuple du catholique Tyrol ; enfant de la montagne

Digitized by Google

il écrit dans la langue des montagnes. « Semblable au montagnard, nature franche et robuste, libre comme l'air qu'il respire, fort comme ses rochers, audacieux comme ses aigles, il imprime à ses *Chants du Tyrol*, la force de la montagne, la douceur d'une nature méridionale et la fraîcheur des Alpes [1]. » Les idées se présentent nombreuses, les images se pressent dans son esprit pour leur servir de vêtement. De ce combat continuel entre la forme et le fond, il résulte parfois un manque d'équilibre; les images dont il revêt sa pensée, quelle que soit leur richesse, n'en expriment pas toujours suffisamment la plénitude et la profondeur. L'art cède parfois à la nature, mais la nature possède en elle-même une telle puissance qu'on aime même à en découvrir les aspérités.

Nous ne parlerons point de ses travaux historiques, qui sont autant de monuments d'un patriotisme éclairé. Érudition sûre et laborieuse, style correct, récit entraînant et agréable, tels en sont les caractères.

Cependant l'orage révolutionnaire avait éclaté : de la France où il avait renversé un trône, il s'était jeté avec violence sur l'Allemagne. L'ancienne diète germanique, qu'on accusait de n'être plus en rapport avec les temps modernes, menaçait de sombrer dans la tourmente. Pour conjurer les dangers de cette situation critique on proposa de tenir à Francfort sur-le-Mein une réunion de notables de toutes les parties de l'ancien empire germanique (1848). Tel était le prestige dont jouissait le P. Beda, que les habitants de la circonscription de Méran le choisirent pour leur délégué. Le moine de Marienberg répondit à l'attente de ses concitoyens, qui étaient loin de penser qu'ils le perdraient presque aussitôt après son élection. Le curé de Saint-Barthélemy de Francfort venait de mourir ; dans la situation difficile où se trouvait la paroisse, on avait besoin d'un homme de tact, de science et de zèle. On jeta les yeux sur Beda Weber, qui obtint de son abbé l'autorisation d'accepter ce poste important.

Le P. Beda avait l'amour et l'enthousiasme du ministère pastoral. Dominé par la haute idée qu'il s'était faite de la dignité et de la mission du prêtre, il envisagea sa paroisse comme le champ dont le Père de famille lui confiait la culture. Il vécut pour l'Église et se dépensa pour les âmes. L'harmonieux mélange de douceur et d'énergie, de maturité et de vivacité, de franchise et de courtoisie qu'on admirait en lui, gagnait les cœurs et commandait la vénération. Il y avait de l'exubérance dans sa nature, car il était

1. *Beda Weber. Lebens und Litteratur-Bild*, v. Moriz Brühl. Ratisbonne. Pustet, p. 25.

Digitized by Google

enfant du Tyrol, et il le savait, mais c'était l'exubérance d'une nature puissante, d'une de ces natures dont l'âge semble respecter l'éternelle jeunesse. Qu'on le considère au confessionnal, dans la chaire sacrée, comme écrivain, toujours on trouve en lui un homme de science, d'expérience et de zèle. Nombreuses furent les âmes qu'il ramena dans la voie du bien par sa parole, nombreuses les âmes dont il lava les souillures dans le bain de la pénitence, nombreuses les âmes auxquelles il rompit le pain de vie par sa parole et par ses écrits. Beda Weber resta écrivain jusqu'à la fin de sa vie; ses *Portraits contemporains*, qui ont joui d'une si grande vogue, lui assurent une place distinguée dans la littérature catholique du XIXe siècle.

Ses poésies avaient révélé en lui un maître de la langue, sa prose, qui leur est supérieure, lui conquit encore de nombreux admirateurs, car elle était le reflet des qualités si variées de son caractère. A côté du mot juste, incisif, âpre parfois, de la critique à l'emporte-pièce, de l'ironie sanglante, de la fine plaisanterie, on y remarque une grande richesse de pensées, une connaissance approfondie des hommes et des choses, une merveilleuse délicatesse de sentiments, une grande variété d'expressions et d'images, qui étonnent le lecteur, le charment et le subjuguent.

Cependant la carrière de cet homme éminent touchait à sa fin: on avait espéré que le pieux pasteur aurait pu vivre de longs jours pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'Église. Dieu en avait disposé autrement. Dans le courant de l'année 1858, alors qu'on s'attendait le moins à ce dénouement fatal, Beda Weber fut frappé par la mort. Les regrets que cette nouvelle excita par toute l'Allemagne sont le plus éloquent témoignage rendu à la mémoire du pieux moine de Marienberg.

II. — D. Pie Zingerle.

Si le P. Zingerle avait porté en religion le nom de son confrère et ami, on aurait pu dire avec raison qu'il s'était appliqué à reproduire les vertus de son patron, car sa vie fut une parfaite copie de celle du moine anglo-saxon du huitième siècle, dont on a dit que pendant toute sa vie, il pria, lut, enseigna et écrivit [1]. Né à Méran le 17 mars 1801, de parents pieux qui eurent la joie de voir quatre de leurs fils monter au saint autel, le jeune Jacques Zingerle fut témoin, dès sa plus tendre enfance, des luttes héroïques soutenues par ses braves compatriotes pour la défense du sol natal. Les cris de guerre et le bruit des armes éveillèrent de bonne heure

1. Cfr. *Scriptores O. S. B.* p. 531-532 ; *Studien aus dem Bened. Orden*, 1881. I, 355-360.

Digitized by Google

en son cœur l'amour enthousiaste de la patrie, qui jamais ne s'affaiblit en lui.

A l'âge de neuf ans, le jeune Jacques, en qui l'on avait remarqué des aptitudes extraordinaires pour l'étude, commença à fréquenter le gymnase de Méran et s'y distingua par une conduite exemplaire, un zèle infatigable, une soif insatiable d'apprendre. De Méran, il se rendit à Innsbruck pour y suivre le cours de philosophie. Une voix intérieure l'appela bientôt vers le cloître; il se rendit à Marienberg et y retrouva pour compagnon de noviciat, Beda Weber, avec lequel il avait suivi les cours de l'université. La solitude était l'atmosphère qui convenait à son âme. Il y avait en lui une telle soif de paix et de piété que la cellule ne tarda pas à combler tous ses désirs. Son bonheur cependant ne fut pas de longue durée, car il dut bientôt quitter Marienberg et retourner à Innsbruck pour y achever sa théologie. Ce fut « les larmes aux yeux » qu'il adressa de poétiques adieux « à sa chère cellule étroite et tranquille, avant que de se lancer de nouveau au sein des agitations du monde ».

Dès son arrivée dans la ville universitaire, le jeune moine se livra avec ardeur à l'étude des langues orientales et y fit de rapides progrès sous la direction des professeurs Probst et Feilmoser. Ordonné prêtre en 1824, il fut envoyé par son abbé dans le paisible village de Platt, puis à Saint-Martin dans le Passeierthal pour y exercer les fonctions pastorales; il y consacra ses loisirs à se perfectionner dans la connaissance des idiomes de l'Orient. Quoique éloigné des grands centres littéraires et privé des ouvrages qui lui auraient facilité ses recherches, le P. Pie poussa si activement ses travaux qu'il put y préparer plusieurs ouvrages. C'est alors qu'il publia dans les *Alpenblumen aus Tirol* diverses traductions d'auteurs arabes, et traduisit du syriaque les deux lettres de saint Clément de Rome aux vierges (1828).

Après trois ans de ministère, appelé à Méran en qualité de professeur de religion, le P. Pie poursuivit avec succès ses études et publia en 6 volumes une traduction des écrits du docteur syriaque, S. Ephrem (1830-1837). Ce travail reçut l'accueil le plus empressé de la part des savants, qui saluèrent dans le bénédictin de Marienberg un orientaliste de première force, car c'était un véritable travail d'érudition que le P. Zingerle avait tenté à propos des œuvres de saint Ephrem, dont la traduction latine d'Assemani dénaturait si fréquemment la force et la beauté. Une connaissance approfondie de la langue syriaque et des hérésies combattues par saint Ephrem,

Digitized by Google

pouvait seule permettre de résoudre les difficultés du texte et de la pensée. Grâce à son zèle infatigable, le professeur de Méran triompha de toutes les difficultés de l'entreprise, donna une traduction correcte et élégante et l'enrichit de notes critiques qui obtinrent l'approbation des hommes les plus compétents. En 1836, il publia deux volumes des Actes authentiques des martyrs d'Orient, traduits du syriaque, et rendit par cette publication un immense service à tous ceux qui ne peuvent recourir directement aux sources originales.

En 1837, le P. Pie dut reprendre son ministère pastoral à Saint-Martin, mais ne tarda pas à revenir à Méran en qualité de professeur de littérature (1840). Mais cet intervalle n'avait point été sans d'utiles résultats pour l'infatigable travailleur; il avait profité de sa retraite pour approfondir et étendre ses connaissances linguistiques. Outre l'hébreu, le syriaque, l'arabe, les langues romanes et l'anglais, le P. Zingerle avait appris d'une manière aussi rapide que sérieuse le chaldéen, l'arménien et le perse. Ce fut donc une heureuse fortune pour le gymnase de Méran que de posséder un homme d'une érudition aussi vaste et aussi sûre.

Mais l'érudition, loin de dessécher son cœur, n'avait servi au contraire qu'à donner plus de richesse et d'élan à son génie poétique. La vue quotidienne d'une nature grandiose, l'ardeur de sa foi et de son patriotisme, le commerce continu avec les auteurs les plus distingués des littératures de l'Europe et de l'Orient, avaient éveillé, nourri, fortifié et développé ses talents naturels. Lui aussi saisit la lyre du poète et en fit sortir des chants harmonieux. Les « *Mélodies des harpes du Liban* », les « *Guirlandes des jardins du Liban* », les « *Roses de Marie de Damas,* » transportèrent dans la littérature allemande les richesses ignorées de la poésie syriaque. Mais ces traductions n'étaient que le prélude des chants originaux du poète :

« Oh! laissez aussi mes chants et mes soupirs s'élever de la poussière de ce monde, retentir parmi vos harpes, au sein du vaste chœur de vos chants. — Je n'envie à personne sa couronne, je n'envie point au poète ses lauriers bien mérités; je ne demande pour moi que le don des larmes pieuses, — que le saint enthousiasme de la douce piété du cœur, que la soif du ciel dans mon regard et la joie d'aimer mon Dieu. »

Tels étaient les accords qu'arrachait à sa lyre le pieux moine emporté sur les ailes de la poésie vers les régions élevées ; il chantait « tout ce qui attire vers les cieux, l'innocence, l'amour, le repen-

Digitized by Google

tir et la pénitence », le reste, il le méprisait. L'enfance surtout, l'enfance vers laquelle le portait la simplicité de son âme, l'enfance au milieu de laquelle il aimait à se retrouver, lui inspira d'aimables poésies : « Oh! laissez-moi vivre avec les enfants, l'air est si pur au milieu d'eux, comme jadis au Paradis on y respire encore un souffle de Dieu, si doux, si pur. — Sur les traits de l'enfant rayonne encore sans mélange l'azur du ciel et la lumineuse transparence des visages angéliques ; laissez-moi donc vivre avec les enfants. — Oh! laissez-moi vivre avec les enfants, quelle piété, quelle joie dans l'œil de l'enfant! on dirait une source profonde et limpide. — Et l'éclat de la voix enfantine, quels doux et chers échos n'éveille-t-il pas au plus profond du cœur, oh! laissez-moi vivre avec les enfants! »

Cependant le P. Albert Jaeger, directeur du gymnase, venait d'être appelé à la chaire d'histoire nationale à Vienne, et le P. Pie avait dû accepter sa succession. Le nouveau directeur fut à la hauteur de sa noble mission. « A l'égard des étudiants, raconte un de ses anciens élèves, il savait unir l'amour à l'énergie; son caractère, plein de douceur, son vaste savoir, sa conduite exemplaire lui gagnèrent bientôt l'affection de toute la jeunesse confiée à ses soins. Les élèves pauvres trouvèrent en lui un père toujours prêt à les secourir dans leurs nécessités. Chaque mois, au jour de communion générale, il ne manquait jamais de leur adresser une pieuse exhortation; le feu et l'amour qu'il y mettait, montraient assez l'ardeur de sa piété. Aussi fut-ce un regret général, lorsqu'en 1862, l'on apprit que le P. Pie allait quitter sa charge pour se rendre à Rome, où le pape Pie IX l'avait nommé professeur de langues orientales à la Sapienza. »

Le Père Zingerle se rendit à l'appel de Souverain-Pontife en esprit d'obéissance, mais sans le moindre attrait pour la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant lui. Il y avait trop de simplicité et de candeur dans son âme, pour qu'il pût jamais se faire aux manières de la cour et de la capitale. Le moine de Marienberg se livra avec zèle à ses nouvelles fonctions et s'adonna avec ardeur à de laborieuses recherches dans la Vaticane. Le succès couronna ses travaux, car il recueillit de nombreux et précieux matériaux sur la littérature syriaque. Pie IX, qui aimait l'âme candide du *Padre Pio*, lui témoigna toujours une vive affection. Les honneurs étaient venus le chercher : nommé docteur en théologie et en philosophie, consulteur de la Propagande, *scrittore* de la Vaticane, membre de plusieurs académies, chevalier de l'ordre de François-Joseph, le Père Pie resta toujours lui-même et ne s'inquiéta point de tous ces titres qui lui étaient plutôt à charge. Un jour l'ambassadeur d'Autriche à Rome

Digitized by Google

l'invita à un grand dîner. Les invités s'étaient présentés à l'ambassade revêtus de leurs insignes, seul le P. Pie ne portait point sa décoration. « Pourquoi ne portez-vous point votre croix de chevalier ? », lui demanda l'ambassadeur sur un ton de reproche : « Oh! lui répondit naïvement le bon moine, je l'ai déjà mise dans mon sac ». L'ambassadeur sourit et lui attacha une croix sur la poitrine.

Mais le tumulte de la ville, la nécessité de fréquenter la société, lui eurent bientôt fait regretter sa solitude, sa studieuse retraite ; le bon moine se sentit mal à l'aise à Rome et soupira après l'air de ses montagnes et son Marienberg, où il désirait finir ses jours. Ses désirs furent exaucés ; trois ans s'étaient à peine écoulés depuis son arrivée dans la Ville Éternelle qu'il reprenait le chemin du Tyrol. En dehors des cours de théologie qu'il fut chargé de donner aux jeunes religieux, le P. Pie se remit à ses chères études orientales et utilisa les matériaux qu'il avait rassemblés à Rome pour éditer six homélies de saint Jacques de Sarug (1867), deux sermons de saint Ephrem (1868), des *monumenta syriaca* (1869), une chrestomatie et un lexique syriaques.

Il semblait que le savant moine ne dût plus quitter sa chère cellule, et tel était bien le désir de son cœur, mais les besoins du gymnase de Méran le rappelèrent pour quelque temps dans cette ville (1870-1872). Grande fut la joie qu'on éprouva en revoyant ce religieux si pieux, si savant et si aimable. Le 17 mars 1871 ramena le soixante-dixième anniversaire de sa naissance. Toute la ville voulut s'associer aux joies de la jeunesse studieuse, et lui donna un témoignage éclatant d'amour et de vénération, en lui offrant un banquet et en organisant en son honneur une brillante promenade aux flambeaux.

L'année suivante le P. Pie reprenait le chemin de Marienberg, et c'était avec l'assurance d'y goûter pour le reste de ses jours, les charmes de la solitude. Une main pieuse nous a conservé une poésie qu'il composa à cette occasion : « Chère cellule, disait-il, je puis donc de nouveau goûter le repos dans tes murs, échappé à plus d'une vague qui menaçait de m'engloutir au sein de la tempête. — Accueille-moi dans la paix doucement, aimablement, reçois-moi ici-bas pour finir ma carrière. — Maintenant je puis rester ici pour toujours, port assuré : rien ne pourra plus m'éloigner de toi, ô cellule chérie, ni me rejeter dans le tourbillon du monde. — Les vagues furieuses de la vie ne mugissent plus que de loin, quel bonheur j'éprouve à m'être placé sous ta protection ! — Mais, dans quelques

Digitized by Google

années, où irai-je en te quittant? Que de dangers menacent un pauvre pécheur tel que moi! — Quand je te quitterai, où pourrai-je bien aller? Aux joies éternelles? aux peines éternelles? — Seigneur, ah! faites-moi grâce, laissez-moi mourir dans ces murs bénis, ne considérez pas mes fautes, pardonnez-les moi dans votre miséricorde. — L'angoisse et la crainte m'envahissent, ô mon Dieu, quand je pense à votre justice, et cependant plein de confiance, je m'écrie vers vous: JÉSUS, ne me rejetez point (1) ».

Le soir de la vie commençait à voiler de ses ombres la course du pieux solitaire de Marienberg. La prière et l'étude continuaient de faire la consolation de ses dernières années. La paix et la sérénité qui se peignaient sur ses traits, la modestie et la simplicité de ses manières étaient loin de trahir en lui l'illustre orientaliste dont le monde savant admirait les travaux. Austère pour lui-même, exact observateur des règles de son ordre, content de toutes les fonctions que l'obéissance lui imposait, il était dans ses rapports avec ses confrères d'une douceur et d'une amabilité extrêmes. Même au milieu de ses recherches scientifiques, il n'avait jamais élevé la moindre prétention à quelque distinction ou exception, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de son abnégation, ou de sa patience, quand on voit le pauvre moine, savant distingué, obligé de se composer lui-même un dictionnaire syriaque dans l'impossibilité où il était de consacrer la somme de 180 francs à l'achat de cet ouvrage.

La simplicité fut le caractère dominant de sa vie et l'on se rappelle encore avec plaisir les petites histoires auxquelles elle donna lieu plus d'une fois. Se trouvant un jour à Munich, force lui fut de se présenter au palais archiépiscopal. Grande fut son anxiété en jetant les yeux sur son pauvre scapulaire et sur le chapeau, dont il cherchait à dissimuler l'âge en en relevant le poil avec la manche de sa tunique. Il n'osait entrer; on le poussa: « Son Excellence sait bien que vous êtes le P. Pie, lui dit-on, et cela suffit ». En effet il suffisait de le voir pour l'aimer.

Le P. Pie allait atteindre sa quatre-vingtième année; sa dernière heure avait sonné. Le bon vieillard vit la mort s'approcher et l'attendit avec confiance et résignation. N'avait-il pas vécu pour Dieu? Dans la nuit qui précéda son trépas, le Père qui le veillait l'entendit prononcer ces paroles: *Domine, noli me condemnare* »; le moribond lui en donna l'explication et l'engagea ensuite à prendre quelque repos. Mais lui aussi s'endormit pour ne plus se réveiller,

1. *Studien*, 1881, II, 296.

Digitized by Google

son âme avait pris son essor vers le Dieu qui avait réjoui sa jeunesse et fait la consolation de toute sa vie (10 janv. 1881). Marienberg venait de perdre une de ses gloires, et l'ordre bénédictin un de ses plus dignes représentants.

D. U. B.

IMPRESSIONS DE VOYAGE SUR LA HOLLANDE ET LA BELGIQUE AU SIÈCLE DERNIER. — (Suite.)

ANVERS.

Aspect. — Monuments. — Rues. — Cathédrale. — Saint-Jacques. — Carmes. — Prémontrés. — Jésuites. — Citadelle. — Tableaux. — Académie. — L'évêque. — Administration communale. — Les Bollandistes. — Leurs travaux. — Leur vie.

APRÈS avoir suivi Monsignore Garampi, le futur cardinal, dans ses pérégrinations à travers la Hollande et avoir recueilli ses observations topiques sur nos voisins d'Outre-Moerdyk, il est temps que nous franchissions avec lui la frontière des Pays-Bas autrichiens, pour l'entendre parler de nos villes belges.

Ici, l'intérêt historique qui découle du récit du prélat italien devient plus grand pour nous ; il décrit en détail nos anciens monuments dont plusieurs ont disparu; il parle d'hommes connus dans nos annales ecclésiastiques, citant des traits, des particularités intéressantes. Aussi, nous attacherons-nous à ne rien perdre de cette partie du récit de Garampi. Il commence par Anvers ; écoutons-le :

Anvers est bâti sur la rive de l'Escaut ; le fleuve y a vingt-deux pieds de profondeur et donne accès jusqu'à des vaisseaux de quatre-vingts pièces de canon ; l'entrée et la sortie du port se fait au moment de la marée qui est très sensible à Anvers. Les eaux de l'Escaut y sont salées; il faut faire venir l'eau douce à Anvers d'une distance de plusieurs lieues pour les usages domestiques et spécialement pour la fabrication de la bière. Une machine très curieuse la distribue par toute la cité.

A un étranger qui arrive à Anvers avec le souvenir encore vivant de l'exquise propreté et de la coquetterie des villes de Hollande, Anvers paraît au premier abord une ville noire et malpropre ; on n'y voit, dans ses édifices, ni l'uniformité de construction, ni cette propreté rare qui caractérisent la Hollande. Mais, si l'on en parcourt

Digitized by Google

les rues avec attention, on s'aperçoit bientôt qu'Anvers est riche en constructions d'un goût généralement bon.

L'hôtel-de-ville est un édifice bien convenable, avec façade de pierre à quatre ordres d'architecture. La Bourse, lieu où s'assemblent les marchands, est d'un style plus antique et moins régulier ; mais c'est un monument qui n'est pas à dédaigner : il consiste en un grand portique à quatre côtés, composé d'arcades que supportent des colonnes ; le tout est en pierre.

Les rues d'Anvers sont généralement larges, la plus belle est celle que l'on nomme : *La Mer (il Mare* — place de Meir) ; ce nom lui vient d'un canal, aujourd'hui voûté, qui la sillonnait par le milieu.

En fait d'édifices, ce sont les églises qui forment la partie la plus remarquable d'Anvers ; les peintures et les sculptures dont elles sont presque toutes décorées, ajoutent à leur splendeur.

La cathédrale est de style antique, dit gothique ; elle a cinq nefs dont on en a fait sept, et un grand clocher du même goût. Tout le monument est à arcs aigus. Quant aux ornements intérieurs de l'église, tels que autels, balustres, statues, bas-reliefs, tout est moderne, de marbre blanc le plus souvent, et dans le goût le plus récent. On ne peut y trouver à redire que ceci : c'est que, tous les autels étant, selon la coutume générale en Allemagne, adossés aux colonnes qui soutiennent les arcades de la nef principale, les balustres qui les entourent et tous les autres ornements qui y furent ajoutés, occupent une grande partie de la surface de l'église ; ils obstruent le passage et embarrassent la vue d'ensemble de tout l'édifice qui, sans cela, serait très majestueux à cause de ses vastes proportions.

La chapelle de la Sainte-Vierge, avec ses excellents bas-reliefs, exécutés en 1728, est digne d'une attention toute spéciale. La chapelle du Saint-Sacrement, elle aussi, est très bien décorée.

On trouve de très bonnes peintures dans cette église, et en particulier la Descente de Croix de Rubens, et trois autres toiles du même maître. Elles représentent, si j'ai bonne mémoire, un saint Christophe, la Visitation et la Présentation au temple. Ces quatre tableaux se trouvent sur le même autel.

L'église de Saint-Jacques, elle aussi, est antique ; elle a trois nefs à arcs ogivaux, et une grande tour inachevée qui surmonte le portail. Les tableaux y sont très bons, les ornements de marbre et spécialement les balustres des autels, ornés de figures variées et d'arabesques, sont travaillés dans la perfection. Il paraît difficile que l'on puisse travailler le marbre avec plus de dextérité.

L'église des Carmes est également antique et à arcs ogivaux :

Digitized by Google

mais les ornements de l'intérieur sont d'un goût sérieux, et réguliers. La façade aussi est très belle et construite selon les bonnes règles de l'architecture.

Celle des Prémontrés, dite de Saint-Michel, a une façade en style rustique, qui fait un excellent effet; l'intérieur est ancien et gothique, mais les ornements sont modernes, et les plus remarquables sont les mausolées des abbés, érigés soit dans le chœur même, soit dans le pourtour. On y montre de beaux tableaux, spécialement ceux du réfectoire, qui sont de Quirin.

Mais la plus belle de toutes les églises d'Anvers est celle du collège des Pères Jésuites. Elle a une façade de marbre, flanquée de deux tours peu élevées. On pourrait la trouver un peu surchargée d'ornements, mais ils sont de très bon goût, et n'offensent pas notablement la vue. L'intérieur a trois nefs. Primitivement, toute l'église était de marbre, à l'exception du plafond de la nef du milieu, peint par Rubens, duquel étaient aussi toutes les autres peintures de cette église ; mais un incendie a tout dévoré. Aujourd'hui, le pavement seul est de marbre. Les deux nefs latérales sont soutenues par deux rangs de colonnes et d'arcades superposées. Cette église a deux fort belles chapelles, dont l'une renferme, entre autres toiles remarquables, une Assomption de la sainte Vierge, par Rubens. L'autel majeur a quatre beaux tableaux, qui se changent à volonté : deux sont de Rubens, le troisième de Scenk et le quatrième de .....

La citadelle d'Anvers est l'œuvre de Paciotti d'Urbino ; elle se compose de cinq bastions sur les rives de l'Escaut, entourés de fossés d'eau stagnante que l'on peut renouveler à volonté. On dit que six mille hommes suffisent à défendre cette forteresse. L'église de la citadelle est très régulière ; on y fait remarquer comme une merveille de l'art, le tombeau de *Francesco Marcos de Velasco*, marquis *del Pico*, gouverneur de la citadelle, mort en 1693.

On y voit encore d'autres belles sculptures, à l'autel de la Sainte-Vierge ; elles sont de P. Scheemaekers, mort en 1698. On nous fit encore remarquer le tombeau de *Diego di Soto*, mort en 1631, surnommé « l'homme à la grande force », comme en témoigne l'inscription espagnole qu'on y lit encore. Les gardiens de l'église racontent que cet homme arrachait, avec ses mains, sans avoir besoin d'aucun instrument, les serrures et les verrous des portes.

On admire à Anvers de belles collections de tableaux chez M. Wellens, ancien bourgmestre, et chez M. Van Lankeren, mar-

Digitized by Google

chand de tableaux. La ville compte quarante-six mille âmes, comme il nous fut dit. Les habitants d'Anvers sont fort riches ; ce sont eux qui avancent les fonds nécessaires aux deux compagnies d'Embden érigées par le roi de Prusse, lesquelles sont quasi réduites à l'extrémité. Les marchands d'Embden n'ont pas les ressources suffisantes pour assumer une telle charge.

Il existe à Anvers une académie de peinture et de dessin pour la jeunesse ; c'est elle probablement qui développe ce bon goût que l'on voit régner partout, en cette ville, jusque dans les choses les plus ordinaires, comme dans les ornements, les portes, les fenêtres et autres bagatelles semblables.

L'évêque d'Anvers aura environ seize mille florins de rentes ; le peu d'étendue du diocèse et la minime importance de ses revenus sont cause que cet évêché n'excite l'ambition d'aucun grand seigneur, et que les évêques y sont généralement excellents. L'évêque actuel (1) fut très longtemps professeur à Louvain, et ne manque ni de zèle ni de prudence.

La ville se gouverne pour ainsi dire par elle-même ; elle a ses franchises qui lui furent concédées par ses princes, et lui sont maintenues jusqu'à ce jour. Il y a à Anvers deux bourgmestres : l'un préside à la ville, l'autre au territoire. Le doyen de chacun des métiers a voix au conseil, et est toujours entendu dans la gestion des affaires communales.

L'écu de cette ville est de huit escalins ; il vaut deux florins d'Allemagne à monnaie égale.

Notre but principal, je dirai même notre but unique en séjournant à Anvers, était d'entrer en relations avec les Pères Bollandistes. Nous apprîmes que le Père Stilting venait de mourir, et que des religieux attachés à la rédaction des *Acta sanctorum* il ne restait en vie que le Père Constantin Suyskens. Comme ils doivent être quatre pour cette œuvre, ce dernier vient de s'adjoindre comme compagnons les PP. Jacques de Bue et Corneille de Bie, et il en cherche un quatrième.

La vie de ces religieux est très sérieuse et appliquée ; aussi ne leur est-il pas facile de trouver des confrères disposés à s'y astreindre définitivement, et ils ne jugent pas opportun, vu la nature toute spéciale de l'œuvre, d'y attacher des hommes qui ne s'y sentent point portés par leur inclination naturelle. Les Bollandistes ne sortent qu'une fois tous les quatre jours, et c'est pour se rendre

1. Mgr Henri Gabriel Van Gameren, évêque d'Anvers de 1759 à 1776.

Digitized by Google

à une maison de campagne. Il est fort rare de les voir dans les rues. Exempts de toute autre occupation, ils passent à l'étude leurs journées entières. Un frère convers spécial est attaché à leur service. Leurs cellules se trouvent réunies dans un lieu séparé du restant du collège ; ils ont une bibliothèque à eux, fort bien fournie de livres historiques et autres, nécessaires pour leur grand travail. De plus, ils ont une chambre spéciale remplie d'écrits sur le jansénisme, dont beaucoup sont des livres rares. Leurs matériaux sont distribués en autant de casiers qu'il y a de mois dans l'année, contenant les notices de tous les saints distribuées selon les jours auxquels on en célèbre la fête. Ils possèdent, en outre, plusieurs tables et répertoires généraux, divisés par ordre de matières, par ordre géographique, et par ordre de personnes. Ils conservent précieusement toutes les relations de voyages faits par eux à diverses époques, et leur correspondance qui remonte jusqu'aux origines de l'œuvre.

Nous trouvâmes, entre autres choses, dans leurs archives, la vie d'un serviteur de Dieu de Rimini, que les anciens Bollandistes reçurent de cette ville et dont l'original est aujourd'hui perdu. Si les propriétaires de ce précieux document en eussent refusé copie aux Pères, Rimini en serait à jamais privé aujourd'hui. Ceci soit dit pour détromper ceux qui croient se faire tort à eux-mêmes en communiquant à autrui des documents qui intéressent toute la république des lettres (1).

Les Pères Bollandistes morts à la tâche jusqu'à ce jour sont au nombre de onze. Le Père Stilting, le dernier disparu, laisse en manuscrit une réponse à Mazocchi, au sujet de saint Janvier ; on ne la publiera pas en ce moment pour ne pas attirer de nouveaux ennemis à la Compagnie, qui traverse une époque si critique.

La maison d'Autriche sert aux Bollandistes une pension annuelle qu'ils tirent de Hongrie. Ils ont en outre le privilège exclusif pour l'impression des ouvrages scolastiques. Ils font tirer à huit cents exemplaires chaque tome des *Acta Sanctorum ;* ils n'ont plus d'exemplaires des tomes de mai, qui sont devenus très rares ; aussi, bien des collections de l'ouvrage sont-elles aujourd'hui incomplètes.

Actuellement, les Bollandistes en sont arrivés pour l'impression, à la fin de septembre. Mais je ne crois pas qu'ils aient pour le moment sur le métier aucun des tomes suivants, pour nous donner les saints d'octobre, et je prévois que d'ici à longtemps ils ne publieront

1. Cette observation du prélat est digne de remarque ; elle est comme un prélude à l'heureuse inspiration qu'eut en 1880 Sa Sainteté Léon XIII, lorsqu'il ouvrit au public les archives vaticanes.

Digitized by Google

plus rien, car le Père Suyskens est le seul Bollandiste survivant, initié à ce travail ; et je ne sais même pas si ce Père a jamais été employé dans les parties les plus difficiles qui s'y rencontrent. Je promis au Père Suyskens de lui envoyer des notes, spécialement concernant les saints de Pesaro, sur des documents récemment découverts.

Ce fut lui aussi qui nous fit voir une lettre originale de saint François de Sales au père Lessius, jésuite, dans laquelle il parle avantageusement de l'opinion des Jésuites sur la prévision des mérites dans la prédestination. Cette lettre étant considérée comme apocryphe par Graveson, les Jésuites l'ont fait reproduire en *fac-simile* au moyen de la gravure sur cuivre; ils me firent cadeau de deux exemplaires de ce *fac-simile :* j'en insère un dans ce journal (1). Autant que j'ai pu en juger, le graveur a parfaitement réussi dans la reproduction de cette lettre.

Le même père nous dit que, dans la réimpression que l'on vient de faire à Louvain d'un ouvrage dans lequel était contenue l'encyclique de Benoît XIV sur le refus des sacrements, celle-ci ne fut pas reproduite.

Le collège possède une seconde bibliothèque à l'usage de la communauté ; mais elle ne se compose guère que d'ouvrages anciens et de livres scholastiques. Les Jésuites ont encore à Anvers une autre maison, où se font les études (2).

(La fin prochainement.) D. G. v. C.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés : Le 15 décembre, à l'abbaye des Écossais de Vienne, le R. Père Dom *Bernard Frieb*, O. S. B., directeur du gymnase annexé à l'abbaye et membre du conseil municipal, dans la 71me année de son âge et la 50me de sa profession monastique.

—

Le 18 décembre, au monastère de la Paix de Jésus à Estaires (France), la Rde Mère *Marie de la Croix Boursin*, dans la 46me année de son âge et la 14me de sa profession religieuse.

—

Le 25 décembre, au monastère de Lambach (Autriche), le Rme Père Abbé Jean-Baptiste Lasser, dans la 68me année de son âge, la 45me de sa profession monastique et la 17me de sa dignité abbatiale.

1. Ce *fac-simile* ne se trouve plus annexé au journal de Monseigneur Garampi.

2. Dans le prochain et dernier article nous suivrons Monseigneur Garampi à Malines, Bruxelles, Saint-Trond, Liége et Louvain.

Digitized by Google

Le 31 décembre, à l'abbaye de Saint-Pierre de Salzbourg, le R^d Père Prieur Dom *Amand Jung*, O. S. B., conseiller épiscopal, dans la 76me année de son âge et la 52me de sa profession monastique. Le vénérable défunt s'est beaucoup occupé de l'histoire de son monastère, et préparait un travail sur les différentes disciplines suivies dans son monastère depuis sa fondation par S. Rupert.

—

Le 8 janvier à l'abbaye de Nonnberg à Salzbourg, la sœur *Marie Françoise Jungwirth*, O. S. B., dans la 33me année de son âge et la 7me de sa profession religieuse.

—

Le 9 janvier, au monastère du Temple des religieuses bénédictines de l'adoration perpétuelle du T.-S.-Sacrement à Paris, la R^de Mère *Marie de Saint-Maur Barthélemy*, dans la 31me année de son âge et la 5me de sa profession religieuse.

Le 12 janvier au même monastère, la sœur *Marie de Sainte Agnès Couture*, dans la 79me année de son âge et la 59me de sa profession religieuse.

—

Le 12 janvier le R. Père Dom Henri Schedl, O. S. B., moine de l'abbaye de Martinsberg en Hongrie, dans la 43me année de son âge et la 16me de sa profession monastique.

—

Le 13 janvier au monastère de Gries le frère Aloïs Weithaler, O. S. B., de l'abbaye de Muri-Gries (Suisse), dans la 70me année de son âge et la 21me de sa profession.

—

Le 18 janvier à l'abbaye de Raigern (Autriche), le R^me Père Bède Dudik, O. S. B., abbé honoraire de Trobitsch, historiographe de la Moravie, dans la 75me année de son âge et la 51me de sa profession monastique.

ODE A SAINTE SCHOLASTIQUE.

Quel regard peut fixer ta céleste splendeur,
Étincelant joyau de l'Ordre monastique,
O sainte Scholastique ?
Quel chant de tes vertus exalter la grandeur,
Célébrer de ton lis la grâce, la candeur
Et l'arome mystique ?

Jumelle de Benoît, tu vois ton sort uni
A sa gloire, et ton nom prophétique recèle
L'humble et docile zèle
A t'instruire aux leçons de ce maître béni,
Dont le souffle au port sûr du bonheur infini
Guide en paix ta nacelle.

Digitized by Google

Le monde à ta jeunesse en vain tend ses appas :
Des honneurs qu'il promet ton âme sent le vide
Et le charme perfide,
Et sevré des plaisirs, des amours d'ici-bas,
De ne plaire qu'au Christ à la vie, au trépas,
Ton cœur vierge est avide.

Du reclus de Sublac suivant l'âpre dessein,
Soustraite aux vains regards, tu mènes solitaire
Une existence austère;
Puis, de son œuvre émule, à ton timide essaim
Tu cherches, reine abeille, au pied du Mont-Cassin
L'abri du monastère.

D'un colloque pieux, par année une fois,
A ton désir Benoît s'estime redevable.
O rencontre ineffable !
Avec quel grandissant respect tu le revois,
Quel zèle à recueillir les accents de sa voix
Et son sourire affable !

Pour vaincre ses refus et différer l'adieu,
Au ciel serein les pleurs dont s'arme ton courage
Ont fait gronder l'orage :
Contraint par l'ouragan de rester dans ce lieu,
Jusqu'au matin l'abbé t'entretient du grand Dieu
Dont tu vantes l'ouvrage.

De ta carrière c'est le couchant solennel.
Sur tes paisibles jours doucement la nuit tombe ;
Radieuse colombe,
Benoît voit ton esprit voler vers l'Éternel;
A tes restes bénis son amour fraternel
Ouvre sa propre tombe.

Bientôt, auprès de toi, fidèle, il y descend;
Et, sous un même autel, jumeaux par la nature
Et par la sépulture,
Vous dormez le sommeil des élus, caressant
A l'envi, d'un rayon d'âge en âge croissant,
Votre progéniture.

O couple glorieux ! du haut du mont sacré,
Phare auguste, à nos yeux que votre clarté luise,
Et, sereine, conduise
Nos pas vers les splendeurs du sommet éthéré,
Jusqu'au foyer divin dont l'éclat adoré
A jamais ne s'épuise !

D. L. J.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 3. — Mars.

LE PRÔNE DANS LA LITURGIE.

LA liturgie catholique a subi dans le cours des siècles diverses transformations nécessitées par les circonstances de temps et de lieux dans lesquelles l'Église s'est trouvée. Des usages respectables, légitimes et nécessaires à une époque, ont été abrogés dès qu'ils se sont trouvés en contradiction avec un nouvel état de choses, avec des mœurs et des idées nouvelles. Toute institution humaine, et l'Église l'est certainement par sa discipline, se trouve tôt ou tard dans un milieu différent de celui dans lequel elle a vu le jour. Sortie du judaïsme, la religion chrétienne a d'abord emprunté ses principaux rites au culte de la synagogue ; peu après les apôtres ont dû les dégager de l'élément israélite et leur donner un plus libre essor. A la suite de la diffusion de l'évangile, leurs successeurs ont dû les fixer et les adapter aux besoins et au caractère des différents peuples qui composaient l'Église. De là les diverses liturgies qui ne sont que les manifestations extérieures, souvent analogues, d'une même idée. Les changements que nous remarquons entre la liturgie actuelle et les formes anciennes du culte chrétien n'ont donc rien de surprenant. L'Église, dirigée par l'Esprit de Dieu, ne les a introduits que pour le bien des peuples.

Le respect et la soumission que nous devons témoigner aux décisions de l'Église relatives aux rites sacrés ne sont point cependant un motif pour nous abstenir d'étudier les antiquités liturgiques. Outre l'intérêt qui s'attache naturellement à l'historique d'une fonction religieuse, aux transformations que les circonstances lui ont fait subir, il y a souvent une utilité réelle à rechercher la place que ce rite a jadis occupée dans la liturgie, l'importance que l'Église lui avait assignée, parfois même les motifs qui l'ont déterminée à le modifier. C'est une étude de ce genre que nous tentons aujourd'hui au sujet d'un acte, en apparence bien secondaire dans l'office divin, mais dont l'importance ne tardera pas à se manifester lorsque nous l'aurons envisagé dans son institution et dans son histoire : nous voulons parler du prône. Bien que cette partie du service divin soit,

Digitized by Google

dans son organisation actuelle, assez différente de ce qu'elle était primitivement, il nous sera cependant assez facile d'en retrouver l'ancienne disposition. Nous étudierons donc l'origine et le développement du prône, et essayerons de montrer le lien intime de ses diverses parties et leurs rapports avec la liturgie.

Le nom de prône, d'après un grand nombre de rituels et de synodes, désigne le sermon des dimanches et jours de fête, ainsi que les prières et publications qui y sont jointes. L'étymologie de ce mot a donné lieu à plusieurs explications plus ou moins plausibles. Celle qui dérive le mot prône du latin « præconium, præconizare », parler en public, n'est guère admissible au point de vue philologique (1). Avec la plupart des auteurs modernes, nous y voyons plutôt une dérivation du mot grec πρόναος, qui désignait primitivement le *narthex*, vestibule du temple, où les catéchumènes et certaines classes de pénitents séparés des fidèles assistaient à la partie de l'office divin connue sous le nom de Messe des catéchumènes, dont faisaient partie le sermon et les prières spéciales pour ces deux classes de chrétiens. Plus tard, lorsque le catéchuménat et la pénitence publique tombèrent en désuétude, le vestibule disparut, et l'ancienne dénomination de *pronaos* fut appliquée à la nef occupée par le peuple; cette partie du temple étant située immédiatement devant le *naos* proprement dit, c'est-à-dire, le presbytère et le sanctuaire, pouvait à juste titre recevoir cette dénomination. C'est en effet le nom que les écrivains du moyen âge donnent à l'espace que le peuple occupait dans l'église pendant le service divin et où se faisaient le sermon et les publications relatives à la paroisse. Nous nous expliquons de cette manière l'expression consacrée de ces écrivains : *in pronao denuntiare* dans le sens de « annoncer quelque chose au peuple rassemblé dans l'église (2) ». Enfin ce mot servit à désigner l'objet de ces publications : le sermon, les prières rituelles et les promulgations (3).

Le prône comprend trois parties distinctes : le sermon, les prières communes et les publications relatives à la paroisse. Abstraction faite de ce dernier point, son origine remonte dans la liturgie aux temps apostoliques ; et, si nous étudions les rapports étroits qui unissent la liturgie primitive aux dispositions rituelles de la syna-

1. Bona, *Rer. litur. de sacrif. missæ*, lib. II, c. VII, 7.

2. Cfr. Ducange *Glossar. M. A.* s. v. *Pronus.*

3. Cf. Dr Jac. Kraft : *de Pronao sive de nexu, quo conciones, preces communes et promulgationes ecclesiasticæ cum Missarum solemniis cohæreant.* Treviris, 1848, p. 1-4 ; Thalhofer : *Vom Pronaus; speciell von den an die Pfarrpredigt sich auschliessenden Gebeten und Verkündigungen.* ap. *Linzer theol. praktische Quartal-Schrift* XXXVIII (1885) Heft. I, p. 26.

Digitized by Google

gogue, nous ne tarderons pas à nous convaincre que les apôtres ont transporté ce rite, comme en général la disposition de la liturgie du sacrifice de la messe, du culte de l'ancienne loi dans celui de la loi nouvelle. Le but de notre étude ne nous permet pas de nous étendre sur ce point et d'expliquer les raisons qui ont guidé les apôtres dans l'institution de la liturgie chrétienne ; nous ne faisons qu'affirmer un fait constaté et mis en lumière par les travaux liturgiques récemment publiés en Allemagne (1).

Lorsque les Juifs, retenus en exil loin de la ville sainte, ne pouvaient offrir au Seigneur les deux sacrifices quotidiens exigés par la loi, ils remplacèrent le sacrifice du matin par la prière appelée « *Schacharith* », et celui du soir par la « *Mincha* » et l' « *Arbith* ». Le sabbat, que l'on célébrait par des sacrifices spéciaux, avait une troisième prière appelée « *Musaph* ». Or, c'est du « *Schacharith* » ou prière matinale du sabbat que la liturgie chrétienne de la messe s'est formée. Cet office commençait par les *Bénédictions*, prières de louange, d'action de grâces et demandes, et par les leçons bibliques relatives au sacrifice du jour. Après la psalmodie qui suivait ces leçons, ainsi que diverses prières adressées spécialement dans le but d'obtenir la protection divine sur Israël et de rendre grâces à Dieu pour les bienfaits reçus, le chef de l'assemblée s'avançait devant l'arche qui contenait les Livres Saints et en retirait celui de la loi. On lisait alors un passage du Pentateuque *(Parascha)*, puis un autre extrait des Prophètes *(Haphtara)*. Entre cette seconde lecture et la première, il existe un rapport analogue à celui de notre épître à l'évangile. La lecture de ces passages des Livres Saints était suivie d'un discours *(Derascha)*, dans lequel l'orateur expliquait le texte sacré et adressait à l'assemblée une exhortation pieuse (2). Après ce discours, l'assemblée adressait à Dieu ses supplications pour les besoins du peuple et des individus, et on y faisait le Memento des défunts. Nous retrouvons des parties analogues dans le prône de l'ancienne liturgie et dans le canon actuel de la messe, où le prêtre

1. Nous sommes surtout redevables de ces travaux au célèbre orientaliste, Dr Bickell, qui publia en 1871 dans le *Katholik* de Mayence une remarquable étude sur les « Rapports de la liturgie apostolique avec le culte judaïque et en particulier avec le Rituel de la Pâque ». Ce sujet fut de nouveau traité dans son livre : *Messe und Pascha*. Mainz. 1872, et dans un autre article : *Die Einsetzungsfeier des Abendmahles und die Entstehung der Liturgie* ap. *Zeitschrift f. kat. Theol.* 1880, p. 90, sqq.

2. Nous retrouvons ces rites de la Synagogue dans le Nouveau Testament. S. Luc (IV, 16 sqq.) rapporte que N.-S. étant entré un jour du sabbat dans la synagogue de Nazareth, on lui donna à lire le prophète Isaïe, et qu'après en avoir lu un passage, il remit le livre, s'assit et commenta ce passage. De même S. Paul étant entré dans le synagogue d'Antioche de Pisidie, les chefs de la synagogue, l'invitèrent, après la lecture de la Loi et des prophètes, à parler à l'assemblée. (Act. Apost. XIII, 14, sqq.)

Digitized by Google

fait mention des vivants et des défunts. Enfin la bénédiction suivante terminait cette partie de l'office : « Accordez-nous la paix, Seigneur, ainsi qu'à tout votre peuple Israël. Car il vous est agréable en tout temps et à toute heure de bénir votre peuple avec votre paix. Loué soyez-vous, Seigneur, qui bénissez votre peuple Israël avec votre paix. » De même, la première partie de la liturgie chrétienne se terminait par la bénédiction du prêtre, qui adressait aux fidèles ces paroles : « La paix du Seigneur soit avec vous », auxquelles le peuple répondait: « et avec votre esprit (1) ». Examinons successivement les diverses parties du prône et spécialement le sermon et les prières communes.

I.

Le sermon, s'il ne fait point partie essentielle du service divin, n'en a jamais cependant été séparé. Dès le temps des apôtres, nous voyons la parole de Dieu annoncée dans le service divin, unie si étroitement aux lectures liturgiques, que la tradition catholique n'a jamais cru devoir la séparer complètement du service liturgique ou lui retirer cette place d'honneur qui lui revient à si juste titre. Les auteurs des premiers siècles de l'Église lui donnent différentes dénominations ; les plus générales sont celles d'Homélie (2), de prédication, traité, disputation, allocution, exposition, exhortation (3).

Pour comprendre la place que la prédication occupe dans la liturgie, il est nécessaire de se rendre compte de son importance en général dans la religion chrétienne. La prédication, en effet, n'est plus sous la loi nouvelle une chose soumise à l'arbitraire, telle qu'elle l'était dans l'Ancien Testament. Le Verbe divin, en se manifestant aux hommes, leur a révélé les vérités nécessaires pour arriver au salut : c'est par la prédication qu'il a voulu se manifester et se manifeste encore aujourd'hui. La prédication est donc l'annonce du Verbe divin dans la personne du Christ pour le salut des hommes. Sa matière sera toujours JÉSUS-CHRIST, sa personne, ses œuvres et sa doctrine ; son objet est aussi fixe que la Révélation. Son but premier est d'amener les hommes à la connaissance de Dieu et de celui qu'il a envoyé, JÉSUS-CHRIST, de les engendrer dans la foi et

1. Cfr. Schäfer, *Die religiösen Alterthümer der Bibel*, Münster, 1878, p. 156-157 ; Zunz. *Gottesdienstliche Vorträge der Juden*, p. 329, sqq.

2. « Statui per sermones id agere, qui proferantur in populis, quas Græci ὁμιλίας vocant. » (Aug. in procem. enarr. in ps. 118 P. L. XXXVII 1501.

3. Ambr. ep. 37, n. 1 ; P. L. XVI, 1084. Aug. *tract. 89 in Joh.* n. 5. Greg. Magnus. *Hom. 5, in Ezechiel* P. L. LXXVI-821. Cf. Kraus, *Real Encyclopedie der christlichen Alterthümer*, II, p. 634-635.

Digitized by Google

de les conduire à la vie éternelle. Sa fin dernière est le salut de l'homme, le bonheur suprême de tout homme pour qui le Christ s'est incarné et a souffert. Or le Christ, en appelant l'homme au salut, s'est manifesté à lui par le moyen de la prédication. Pendant trois ans, il parcourut les bourgades de la Judée et de la Galilée, annonçant le royaume de Dieu et préparant le monde à l'établissement de son Église. La parole, revêtue de l'autorité divine, est le moyen dont il s'est servi pour fonder son œuvre et la maintenir dans sa pureté. Après avoir consommé l'œuvre de la rédemption dans le sacrifice, et sur le point de quitter cette terre, c'est encore ce moyen que le divin Sauveur remet à ses Apôtres pour opérer la conversion du monde: « Allez, leur dit-il, et enseignez toutes les nations de la terre ». Il résulte de ce fait, que tant que l'Église durera, la prédication restera dans son sein le moyen le plus nécessaire pour amener les hommes à la foi du Christ. Mais pour que cette parole pût produire des fruits de salut, pour qu'elle conservât sa force invincible et sa puissance divine, elle ne pouvait être soumise à l'arbitraire de l'individu. Autoritaire de sa nature, parce qu'elle est la vérité apportée du ciel par le Verbe, vérité que l'homme est tenu d'accepter, elle doit nécessairement maintenir l'autorité que le Christ lui a donnée, sous peine d'être bientôt amoindrie ou défigurée. L'Église, qui continue ici-bas l'œuvre rédemptrice du Christ, hérite de plein droit de cette autorité. JÉSUS-CHRIST lui a confié cette mission de la prédication, et lui a promis son assistance jusqu'à la fin des temps (1). Aussi voyons-nous les Apôtres, fidèles au précepte du Sauveur, exercer ce ministère (2), le considérer comme tellement propre à leur mission qu'ils instituent sept diacres, afin d'être plus libres de s'adonner à la prière et « au ministère de la parole » (3), et saint Paul écrire aux Corinthiens: « Le Christ ne m'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher » (4), et à Tite: « Dieu a manifesté en nos temps sa parole dans la prédication qui m'a été confiée sur l'ordre de notre Sauveur (5). » Cette œuvre de la prédication s'exerce dans l'Église par les organes légitimement institués. Aux apôtres succédèrent de droit et d'office dans cette mission les évêques. Cette « obligation d'enseigner le peuple propre aux évêques » (6), nous la voyons clairement et fortement inculquée par saint Paul dans sa lettre à Timothée: « Annonce la parole, lui dit-il, insiste en toute occasion: corrige, supplie, réprimande en toute patience et sages-

1. Matt. X, 7; XXVIII, 19-20. — 2. Act., II, 42; XX, 7; I Cor., XIV-26. — 3. Act., VI, 2-4. — 4. I Cor., I, 17. — 5. Tit., I, 3. — 6. Ambr. *De off. I*, I P. L. XVI, 24.

Digitized by Google

se (1). » C'est ainsi que les premiers siècles de l'Église envisagèrent cette obligation. L'évêque est de droit le dépositaire de la parole (2), c'est à lui qu'il appartient d'enseigner (3). La chaire de l'évêque, adossée à l'abside du chœur, est toujours la chaire autorisée pour tout le diocèse (4).

Le concile de Trente exprime la même pensée en désignant comme un des principaux devoirs de l'évêque l'obligation de la prédication (5). C'est pour cette raison que dans la consécration de l'évêque on lui pose sur les épaules le livre des Évangiles, et que l'évêque consécrateur lui adresse ces paroles : « Va et prêche l'évangile au peuple qui t'est confié. » Aussi lisons-nous dans les écrits des Pères des premiers siècles qui font mention du sermon, que la prédication dans l'assemblée était réservée à celui qui la présidait, ce qui, à cette époque, doit naturellement s'entendre de l'évêque. « Lorsque le lecteur a terminé les leçons, dit au second siècle saint Justin, celui *qui préside* l'assemblée (προεστώς) adresse au peuple une allocution, dans laquelle il l'instruit sur les passages qui ont été lus et l'exhorte à l'imitation de ces sublimes exemples » (6). Saint Cyprien, au troisième siècle, fait également mention de cet usage (7).

La vie des grands pontifes du quatrième au sixième siècle nous fournit les plus touchants exemples de leur zèle à annoncer la parole divine et de leur conviction du devoir qui leur en incombait. Les œuvres de saint Augustin, de saint Chrysostome, de saint Maxime de Turin et de tant d'autres illustres docteurs en rendent un éclatant témoignage. Mentionnons spécialement le grand moine de Lérins, saint Césaire, qui, devenu évêque d'Arles, n'avait pas de plus grande inquiétude que de voir le peuple fidèle privé de la nourriture spirituelle que les brebis sont en droit d'attendre de leurs pasteurs (8).

Il ne semble pas que les prêtres aient joui de la faculté de prêcher à l'origine de l'Église. Ce droit est réputé propre aux évêques, et là où les prêtres exercent cette fonction, on remarque

1. II Tim., IV, 2. Les passages suivants du Nouveau Testament se rapportent au sermon pendant le service divin : Act. II, 42, Act., XX. 7 11. I Cor. XIV, 23-28 33.

2. II Tim., I, 13, 14 ; Tit., II, 13.

3. Const. apost. l. II, 25-26 ; cf. Chrys. *hom.* 10 in *I Tim.* n. 3; P. G. LXII, 551, *De sacerd.* l. IV, 8 ; l. VI, 1; conc. Trull. c. 19; Dionys. *Eccl. Hier.* V, 6 P. C. 3, 506.

4. *Tert. de præscr. hær.* c. 36, P. L. II 58. καθέδρα τῆς διδασκαλίας, dit S. Irénée (Adv. Hœres. III, 3. § 1. P. L. VII, 848.

5. Sess. V, *De ref.* c. 2.

6. I Apol. c. 67.

7. Ep. 56, ad Thibar, n. 4. P. L. IV, 362, Cf. *Recognitiones* du pseudo-Clement III, 67; *Constitut. Apostol.*, II, 26.

8. *Vit. S. Cæsar. Arel.*, cap. II, p. 14. ap. *Boll.*, t. VI, Aug., p. 67.

Digitized by Google

aisément que ce n'est que par délégation spéciale de l'évêque. S'il arrivait que l'évêque retenu par la maladie ou tout autre empêchement légitime ne pût remplir son ministère de la prédication, il déléguait un de ses prêtres pour le remplacer. Cet usage fut pratiqué assez tôt en Orient (1), comme le montrent les Constitutions apostoliques (2), le *Pèlerinage de Silvie* (3), et les vies de saint Augustin et de saint Chrysostome, que leurs évêques chargèrent de prêcher lorsqu'ils n'étaient encore que prêtres (4). Saint Jérôme mentionne en effet dans une de ses lettres l'usage de l'église d'Afrique qui ne permettait point aux prêtres de prêcher en présence de l'évêque (5). Aussi la conduite de l'évêque Valère d'Hippone excita-t-elle un certain mécontentement, lorsque celui-ci eut chargé le prêtre Augustin de le remplacer dans la prédication. Mais l'exemple était donné, et l'usage s'introduisit peu à peu que les prêtres annonçassent également la parole divine (6). Nous voyons cet usage en vigueur dès le IVe siècle à Alexandrie (7), et à Carthage (8). Le concile de Vaison confirma cette discipline en 529, en donnant aux prêtres l'autorisation de prêcher au peuple (9). Au VIe siècle cet usage est déjà très répandu en Occident (10), mais l'ancienne discipline n'a pas encore disparu, si nous en jugeons par certains faits de cette époque. Saint Grégoire le Grand rapporte que le saint abbé Équitius († 540), s'étant livré à la prédication sans l'autorisation du pape, dont il dépendait, des clercs de Rome l'en accusèrent auprès du Pontife, prétendant que c'était là une violation de la discipline ecclésiastique (11). Saint Césaire d'Arles († 542) retenu par la maladie se fait remplacer par ses prêtres ou ses diacres (12). Saint Grégoire le Grand, également empêché par

1. *Const. apost.* l. II, c. 58. Il est utile ici de distinguer entre la catéchèse et la prédication : la prédication était réservée à l'évêque, la catéchèse aux prêtres (Cf. I Tim. v, 17).

2. Lib. II, 28 ; Cf. *Recognit. S. Clem. III*, 8. Hermas, *Vis.* III, c. 4.

3. *Edid. Gamurrini*, p. 81 ; cf. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 57.

4. Cf. Probst : *Katechese und Predigt vom Anfang des vierten bis zum Ende des sechsten Jahrhunderts.* Breslau, 1884, p. 141.

5. Ep. 52, P. L XXXIII, 534, *ad Nepocian.* c. 7.

6. Possidius *Vit. S. Aug.* c. 5 ; *Aug. ep.* 21, n. 3, P. L. XXXIII, 89 ; ep. 29, n. 7, ibid. 117.

7. Sozom. H. E. l. 7, c. 19.

8. *Aug. ep.* 41, n. 1, P. L. XXXIII, 158 ; *serm.* 20, *de ps.* 50, n. 5, P. L. XXXVIII, 141. Cf. S. Leo, *ep.* 119, n. 6 ; *ep.* 120, n. 6 ; *ep.* 118, n. 2. Cf. P. L. LIV, 1040, 1046 et les notes de Quesnel 1449.

9. Conc. Vasion. c. 2.

10. Cf. S. Max. Taurin, *hom.* 102, 105, 112, 113. P. L. LVII, sqq. : *S. Cæs. Arel. Vita*, l. c.

11 Greg. l. I *dial.* c. 4. Voir la lettre du pape Célestin aux évêques de Provence. Jaffe, 381.

12. *Vit. cap.* v, n. 41, l. c. p. 74.

Digitized by Google

sessouffrances, met par écrit son homélie et la fait lire dans l'église par un notaire (1).

Avant le VIe siècle, il ne semble pas que les diacres aient joui de cette faculté. On constate cependant quelques exceptions dès le IVe siècle (2). Le concile de Vaison ne leur concède que la permission de lire au peuple une homélie des Pères, si le prêtre est empêché de faire le sermon. La vie de saint Césaire d'Arles nous laisse constater un usage semblable (3). Le deuxième canon du concile d'Ancyre (314) ne déroge point à cette discipline (4), et saint Léon le Grand affirme en termes exprès que les prêtres seuls peuvent assumer le ministère de la prédication (5). Cependant on ne pourrait trop généraliser cette assertion, et nous croyons devoir la restreindre à la seule prédication dans l'assemblée des fidèles, en présence de l'évêque et sans une délégation toute spéciale. Nous lisons en effet dans les Actes des Apôtres que les diacres Étienne et Philippe exercèrent ce ministère (6). Origène et saint Chrysostome prêchèrent sur l'ordre de leur évêque. Saint Éphrem et saint Benoît, quoique diacres, exercèrent le ministère de la prédication (7). Mais ce sont là des exceptions à la règle générale qui n'accordait aux prêtres et plus tard aux diacres d'annoncer la parole de Dieu dans l'assemblée, que lorsque l'évêque, seul docteur autorisé dans cette circonstance, en était légitimement dispensé. Partout en effet où les documents de l'antiquité font mention des diacres et de leurs offices, il n'est pas question de la prédication, et, s'il en est parlé, on ne peut guère conclure de ces textes qu'il s'agisse de la parole dans l'assemblée.

(A continuer.) D. U. B.

1. *Hom.* 21, *in Evang.* P. L. LXXVI, 1169. Cf. *Epist. ded. ad Secund. ibid.*, p. 930.
2. Cf. Bingham. *Orig. ecclésiast.* lib. II, c. XX. § XI, I, p. 313-315.
3. L. c.
4. Hefelé. *Hist. des conciles*, I, 198.
5. *Epist.* 118, n. 2. P. L. LIV, 1040, *ep.* 119, n. 6, ib. 1046. C'est l'opinion émise par Probst dans son ouvrage *Katechese und Predigt*, p. 142.
6. Act., VI, 10; VIII, 5.
7. *Greg. dial.* l. II, c. 8. Nous en trouvons encore un exemple dans la vie de saint Martin de Vertou. *Acta Sanct.*, t. X, Oct. 807.

Digitized by Google

SAINT BENOIT et le MONACHISME PRIMITIF.

L'APPARITION dans les annales de l'Église, au VIe siècle, du grand moine de Nursie, que la voix des siècles, sanctionnée par celle de l'Église, s'est plu à qualifier de patriarche des moines d'Occident, constitue un événement de capitale importance dans l'histoire.

Saint Benoît est envoyé de Dieu à son Église au moment où celle-ci, sortant de l'ère des persécutions et des grandes hérésies, solidement enracinée déjà dans le vieux sol de l'empire, s'apprête à opérer un mouvement d'expansion à jamais mémorable. Bientôt elle embrassera, les serrant sur son sein, toutes les nations, lambeaux du grand colosse qui se dissout, pour en former la société chrétienne du moyen âge. Les ouvriers de ce grand œuvre, les plus fidèles, les plus intrépides pionniers de l'Église dans l'évangélisation des barbares, dans la culture des lettres, des sciences et des arts, dans l'œuvre de la civilisation des peuples nouveaux, dans la défense des droits et des prérogatives de l'Église contre les empiètements de ces mêmes barbares convertis, ce seront ces moines, ces fils de Saint-Benoît que Dieu lui a donnés pour l'aider dans ses travaux et dans ses luttes. Voilà ce que chacun sait, ce qu'on lit à chaque page de l'histoire, ce qui donne à la venue de saint Benoît ce caractère de rare importance qu'aucun historien ne lui refuse.

Mais si saint Benoît et ses fils jouèrent un tel rôle dans l'histoire extérieure de l'Église et des peuples, leur mission est bien autrement grande encore dans la vie intérieure de l'Église.

JÉSUS-CHRIST avait donné à son Église ses conseils évangéliques, afin que les âmes d'élite qu'il se choisirait dans son sein connussent la voie la plus sûre et la plus directe pour arriver à la perfection. Ces conseils, suivis dès l'origine par des individualités isolées, étaient de plus en plus appréciés, et déjà ils avaient pris corps par la constitution de corporations religieuses imparfaitement organisées. Le moment était venu pour Dieu d'envoyer à son peuple d'élus un grand législateur selon son cœur ; saint Benoît eut pour mission de tracer à ce peuple les voies du salut, dans un monument impérissable. Sa règle allait devenir un flambeau dans l'Église, un phare lumineux à toutes les âmes avides de perfection dans les siècles futurs, une norme pour la pratique des conseils évangéliques, des grandes lignes de laquelle l'Église ne laissa jamais s'écarter

Digitized by Google

aucune des corporations religieuses que la suite des siècles fit fleurir dans son sein.

Dans son humble cellule du Cassin, saint Benoît écrit ce code admirable qui régira des milliers d'hommes, et engendrera tant de saints, qui exercera sa puissante influence sur l'Europe ecclésiastique et civile durant quatorze siècles. Lorsque sa règle apparaît, par la seule puissance de sa perfection elle éclipse toutes les autres règles qui l'avaient précédée, et qui n'avaient eu pour mission que de lui préparer les voies. Bientôt, elle règne en souveraine sur tous les monastères de l'Europe, et durant sept siècles elle suffira tellement à tous les besoins des âmes et à tous ceux de l'Église qu'aucune autre règle religieuse ne paraîtra à ses côtés.

Aussi, l'œuvre de Benoît n'est-elle point humaine; dans ses admirables pages sur les principes constitutifs de la vie religieuse, les hommes de Dieu se sont toujours plus à reconnaître une intervention divine toute particulière. Ce que dit saint Benoît sur l'obéissance, (aucun ne l'a égalé sur ce sujet), sur l'humilité, la prière, la charité, la pauvreté monastique, paraît être la parole divine. Dans son langage sobre et profond, il atteint d'emblée des hauteurs qui font de sa règle un chef-d'œuvre ; elle est une mine inépuisable où se sont enrichis les écrivains ascétiques venus dans les siècles suivants.

Formés à une telle école et riches d'un pareil trésor, rien d'étonnant à ce que les fils de Saint-Benoît n'aient pas tardé à devenir pour l'Église la source d'une rénovation spirituelle intérieure en même temps qu'une force inappréciable pour son expansion au dehors. En saint Benoît, les conseils évangéliques avaient atteint la forme de vie qu'ils étaient destinés à produire dans l'Église; la vie religieuse était arrivée à son entier développement, à sa perfection. Elle formait dès lors partie intégrante de l'Église, elle était son plus précieux joyau, son cœur, la prunelle de ses yeux, sa fille aînée, dont l'appui respectueux ne viendra jamais à lui manquer.

***

Mais les œuvres de Dieu sont lentes ; elles n'arrivent que peu à peu à leur perfection, et après de longues périodes de préparation. L'œuvre de saint Benoît fut préparée par trois siècles de monachisme au berceau. Tant en orient qu'en occident, de saint Antoine à saint Benoît, bien des saints viennent illustrer cette période déjà longue. Le flambeau de la vie de perfection est porté de la Thébaïde et de l'Égypte aux déserts de la Palestine, de l'Arabie et de la Syrie. Les provinces fertiles de l'Asie mineure le voient apparaître

Digitized by Google

à leur tour, non moins que cette Afrique proconsulaire qu'illustrèrent Augustin et Fulgence. De l'orient elle passe à l'occident avec saint Athanase qui la fait connaître à l'Italie, tandis que saint Jérôme, du fond de sa grotte de Bethléem, la propage jusqu'au sein de la Rome des Césars.

La Gaule, elle aussi, se transforme en Thébaïde : le glorieux Martin, son thaumaturge, y enfante des légions des moines bien avant les invasions barbares. De l'ouest, les phalanges monastiques se répandent au sud, avec le grand Cassien de Marseille et Honorat, le fondateur de Lérins, ce centre monastique primitif qui l'emporte en importance sur tous les autres. Saint Séverin implante le monachisme sur les rives du Danube, tandis qu'il florissait déjà à Trèves, non loin du Rhin, que les fiers Bretons l'avaient reçu et que saint Patrice le propageait dans la verte Érin ; en cette dernière contrée il produit une sève si abondante que bientôt, avec Colomban, un puissant courant de vie monastique prendra naissance en Irlande, et traversera la Gaule pour se répandre jusqu'en Italie : mais il rencontrera saint Benoît et sa Règle, dont l'influence toujours croissante ne tardera pas à absorber et à remplacer la règle de saint Colomban comme toutes les autres.

Ces temps primitifs du monachisme sont pleins d'intérêt pour nous ; ils sont pour nos annales une glorieuse préface. Parcourons-les rapidement aujourd'hui avec nos lecteurs, dont beaucoup, peut-être, n'auront jamais songé à se tracer un tableau d'ensemble sur ces premières et vénérables manifestations de la vie parfaite dans l'Église.

***

Nous croyons, nous l'avons dit, que la vie religieuse fut pratiquée dans l'Église dès ses débuts. Ce n'est pas le lieu de nous appesantir sur cette question obscure, qui demanderait de nombreux développements ; mais nous ne pouvons omettre de signaler, en passant, la la vie commune que menaient les premiers chrétiens de Jérusalem (1) et qui fut imitée par beaucoup d'autres, la vie des clercs des premiers temps de l'Église, et enfin les exemples nombreux de virginité et de continence conservées dans le monde par de pieuses amantes de JÉSUS-CHRIST (2).

Nous ne parlerons pas non plus des Thérapeutes d'Alexandrie, dont des travaux récents vont jusqu'à nier l'existence (3). Arrivons-

1. Act. II, 44-45 ; IV, 32 ; IV, 34-35. — Voir la broch. *Nos religieux*, Bruges, Soc. S. Aug.
2. Un article spécial traitera prochainement cette question dans la *Revue bénédictine*.
3. Voir : Ohle, *Die pseudophilonischen Essäer und die Therapeuten*. Berlin, Mayer und Müller, 1888.

Digitized by Google

en tout de suite aux solitaires et aux cénobites de l'Égypte et de la Thébaïde, qui nous mènent au IIIe siècle de notre ère.

C'est ici que la vie des conseils évangéliques prend corps ; la vie religieuse nous apparaît, dès ses débuts, sous la forme classique qu'elle conservera à travers les siècles, la forme cénobitique, la plus parfaite entre toutes, que saint Benoît trouvera existante et déjà ancrée dans les mœurs, et qu'il n'aura plus qu'à fixer définitivement par les prescriptions de sa Règle pour en faire l'institution très forte que l'Église attendait encore.

Quel est le motif déterminant qui pousse au désert ces nombreux chrétiens, les premiers moines ? Les uns fuient la persécution, comme saint Paul, ermite ; d'autres, et ce sont les plus nombreux, ne quittent le monde que pour répondre à l'appel direct du Seigneur qu'ils ont entendu, et se consacrer à la vie de perfection. Saint Antoine, cet homme merveilleux que Dieu avait destiné à être le fondateur de la vie monastique, ne quitte-t-il pas le monde après avoir été frappé de ce texte évangélique qui est vraiment la pierre fondamentale de toute vie religieuse : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et vous aurez un trésor dans le ciel (1). » Il répondait ainsi d'avance à ceux qui, de nos jours, ne veulent voir dans les pieux ascètes de l'Égypte, au IIIe siècle, que de stoïques et inconscients successeurs des fanatiques ascètes du paganisme (2).

Saint Antoine et saint Pacôme, voilà les deux grands noms qui personnifient les débuts du monachisme en Égypte. Ils sont contemporains, travaillent à la même œuvre, et dans la même contrée, sans jamais se connaître. Tous deux remplissent de leurs œuvres la première moitié du IVe siècle. Mais une différence caractéristique les distingue : Antoine est le fondateur de la vie *érémitique* ou solitaire : Pacôme organise déjà la vraie vie *cénobitique*, la vie de famille monastique.

Chacun d'eux couvre de ses pieuses fondations de vastes provinces. Antoine se tient dans la Moyenne Égypte, le long du Nil et près de la mer Rouge ; ses principaux centres érémitiques sont Arsinoë, Pisper et le mont saint Antoine, où il se retire et meurt dans la solitude ; mais il n'en demeure pas moins le père spirituel des nombreuses laures qu'il avait fondées, et où les moines vivaient jusqu'à cinq, dix et quinze mille sous le même abbé, disséminés au

1. S. Matth., XIX, 21.

2. Weingarten, Lucius, Harnack, Keim, Gass, Hase et autres auteurs récents de l'Allemagne.

Digitized by Google

loin dans leurs vastes solitudes. Saint Antoine mène dans sa grotte une vie admirable de pénitence, de travail, de luttes contre le démon, et cette vie, écrite plus tard par le grand saint Athanase, devint le principal véhicule pour la propagation de la vie monastique tant en occident qu'en orient. Il écrit lui-même pour les moines une règle composée plutôt de sentences que de prescriptions, et cette règle fut lue et vénérée longtemps jusque dans les monastères de l'Occident (1).

Saint Pacôme se tient dans la Haute-Égypte ou Thébaïde ; ses monastères se groupent sur les deux rives du Nil aux environs de l'ancienne Thèbes ; Tabenne en est le premier, et Baum le plus célèbre. Son œuvre mérite toute notre admiration ; elle s'élève déjà bien haut au-dessus de la simple ébauche de vie monastique que nous présente la vie des premiers solitaires. Ici, nous voyons se constituer, non seulement de vrais monastères organisés, avec Abbé, prieur, économe, mais une véritable Congrégation, un Ordre religieux dans l'acception moderne du mot. Les monastères sont unis entre eux par des liens étroits, tout en conservant chacun son autonomie; il y a un abbé-général préposé à tous, des chapitres généraux annuels, enfin des lettres circulaires de saint Pacôme à tous les abbés de sa Congrégation (2). La Règle de saint Pacôme l'emporte de beaucoup en étendue et en précision sur celle de saint Antoine ; elle fut traduite en latin par saint Jérôme et connue dans bien des monastères de l'Occident (3). L'institut de saint Pacôme prit un tel développement, qu'un demi-siècle après sa mort, au début du Ve siècle, il se trouva, nous dit saint Jérôme, jusqu'à cinquante mille de ses moines réunis à Baum pour y célébrer la Pentecôte.

Saint Antoine et saint Pacôme ne furent pas les seuls initiateurs de la vie monastique en Égypte. Sans parler de saint Julien (4) qui vécut également sur le Nil, aux environs d'Antioüs, entre le groupe des moines de saint Pacôme et celui des moines de saint Antoine, et qui fonda comme eux des monastères avant de verser son sang pour JÉSUS-CHRIST, il nous faut signaler surtout deux grands foyers

1. Vita S. Antonii, auct. S. Athanasio. P. G. t. 26, col. 835. — Reg. S. Ant. P. L. t. 103, col. 423.

2. P. L. t. 23, col. 58, 101, 104. — De récents travaux de *E. Amélineau* d'après les sources coptes, jettent un nouveau jour sur l'histoire de saint Pacôme ; mais ils sont imbus de forts préjugés contre le surnaturel. *De historia lausiaca*, Parisiis, Leroux, 1887. — *Étude historique sur S. Pacôme*, Le Caire, 1887.

3. P. L. t. 23, col. 67.

4. Act. Sanct. Boll. 9 jan. t. 1, jan. p. 577.

Digitized by Google

de monachisme plus proches de la côte méditerranéenne, et pour cette raison plus connus et plus visités par les contemporains. Ce sont le désert de Nitrie, très voisin, à l'ouest, du delta du Nil ou Basse-Égypte, et celui de Scetis, plus à l'ouest, le long de la côte de Lybie et près des monts de Pherme. Les solitaires de Nitrie (1) eurent pour instituteur saint Ammon ; ils s'adonnaient surtout à l'étude des Saintes Écritures, tandis que ceux de la Haute-Égypte faisaient du travail des mains leur principale occupation. Les moines de Scetis sont plus célèbres encore, et les grands saints qui surgirent parmi eux sont plus nombreux. Leur fondateur fut saint Macaire d'Égypte (2) ; saint Paphnuce, le grand Arsène, l'abbé Moyse l'Éthiopien sont bien connus par les vies des Pères. Enfin, saint Macaire d'Alexandrie aimait à se retirer parmi eux, et c'est lui qui est généralement considéré comme l'auteur de la règle monastique qui a un Macaire pour auteur. Attirés par le renom de vertu de ces saints solitaires, saint Basile, saint Jérôme, le B. Cassien, Rufin, Pallade et d'autres auteurs ecclésiastiques visitèrent ce désert et en firent connaître à l'Occident les merveilles et les traditions. Les écrits de Cassien surtout sont restés célèbres dans nos monastères d'Occident, sous le nom de *Collations* et de *Conférences*, et saint Benoît, qui en fait mention au dernier chapitre de sa Règle, nous montre clairement par là qu'il entend rattacher son œuvre aux grands exemples des premiers moines de l'Orient.

***

Mais ce n'est pas sur l'Égypte seule que se fait sentir le souffle du Saint-Esprit appelant les âmes d'élite à la perfection. Déjà la soif de la vie parfaite provoque un immense mouvement, qui s'étend à toutes les provinces du vaste empire romain, A peine avons-nous constaté la naissance de la vie monastique en Égypte au IIIe siècle, que déjà nous la voyons poindre partout à la fois, sans pouvoir dire, le plus souvent, que telle province précéda telle autre. Dans ce grand mouvement religieux, un fait bien constant plane au-dessus de mille faits isolés, c'est que l'Égypte est le grand foyer du monachisme, que c'est de là qu'il s'étend partout, que c'est là comme à sa source que tous les grands moines viennent le puiser pour le répandre dans les autres régions.

Passant de l'Égypte aux autres contrées de l'Orient, jetons un

1. *Rufin*. Hist. Monach. c. 21 et 30. P. L. t. 21, col. 443 et 455.

2. *Cassian*. Coll. 15, c. 3, P. L. t. 49, c. 995. — *Pallad*. Hist. Laus. c. 19 et 20. P. L t. 73, col. 1109. — *Rufin*. op. cit. c. 28, P. L. t. 21, col. 449.

Digitized by Google

regard sur cette partie aride et déserte de l'Arabie où se dresse le mont Sinaï et où s'étend, plus au nord, le désert de Rayth. Toutes ces solitudes sont peuplées de moines dont on peut rattacher l'origine à ceux de l'Égypte. Déjà le monastère du mont Sinaï devient célèbre, en attendant que le grand saint Jean Climaque vienne l'illustrer à jamais, au VIe et au VIIe siècle, et y écrire son *Échelle du Paradis* (1), qui est aujourd'hui encore une forte et substantielle nourriture pour les âmes.

***

La Palestine n'est pas éloignée de ces régions. Elle aussi, terre consacrée déjà par le passage du Rédempteur, voit de bonne heure ses solitudes sanctifiées par des essaims de pieux ascètes. Saint Hilarion (2) fut en Palestine le père de la vie monastique. Il avait vécu deux mois sous la direction du grand saint Antoine ; formé à cette école il revint dans sa patrie, s'établit dans un désert non loin de Gaza, y fonda dans la suite plusieurs monastères qu'il gouverna et visita tous les ans. Saint Jérôme fut son biographe.

Ce grand et saint docteur lui-même, qui oserait le passer sous silence, dans l'énumération des premiers moines de la Palestine? Il séjourna d'abord au désert de Chalcis, en Syrie; après quoi, pressé par l'amour de l'Enfant Rédempteur, il vint passer de longues années à Bethléem, dans une grotte contiguë à celle de la Nativité, et s'y livra à ces vastes travaux bibliques qui constituaient sa vocation spéciale, tout en propageant à Rome et ailleurs, au moyen de son admirable correspondance, les principes de la vie religieuse qu'il pratiquait lui-même le premier.

Saint Cariton fonda une laure célèbre dans le désert de Pharan, et ce fut saint Macaire, évêque de Jérusalem, qui en consacra l'église (3). On appelait *laure* un ensemble de cellules, souvent fort nombreuses, et disséminées dans un vaste rayon, dont les moines vivaient sous le même abbé et se réunissaient dans leur église commune le samedi et le dimanche, pour y chanter les louanges de Dieu et y participer aux saints mystères.

D'autres grands moines illustrèrent encore la Palestine. Dans le diocèse de Jérusalem en particulier furent fondés, du IVe au VIe siècle, les monastères du grand Euthyme, de Saint-Sabas, de Saint-Théodore et du vénérable Gélase (4).

1. *Scala Paradisi.* — P. G. t. 88, c. 631 et sqq.
2. Hieron. *Vita S. Hilarionis*, P. L. t. 23, col. 29 et sqq.
3. *Acta Sanct.*, Boll. t. VII Sept. p. 568.
4. Pour se faire une idée du nombre des moines qui habitaient la Palestine à la fin du IVe siècle, il faut lire le récit du voyage fait en ces contrées vers 385-88 par sainte Silvie

Digitized by Google

***

La Syrie ne fut pas moins favorisée : c'est Théodoret surtout, dans sa *Philothée*, qui nous a retracé les saintes vies des moines de ces contrées. L'ermite Marcien (1) habita le désert de Chalcis et y forma de nombreux disciples. Deux d'entre eux, Agapet et Siméon, établirent chacun un monastère aux environs d'Apamée. Le territoire d'Antioche devint fameux par ses saints : le solitaire saint Pierre Galate y persévéra 92 ans dans la pénitence, vivant dans un sépulcre et ne se nourrissant que de pain et d'eau. Eusèbe, abbé de Coryphe et Siméon Prisque, abbé du Mont Aman, s'y rendirent également célèbres. Mais celui qui l'emporta sur tous par ses austérités et dont le souvenir est demeuré le plus vivant chez les peuples chrétiens, c'est évidemment saint Siméon Stylite qui, dans ce même territoire d'Antioche, passa une grande partie de sa vie sur une colonne, exposé aux intempéries des saisons, et prêchant au peuple la pénitence. Le grand Chrysostome vécut, lui aussi, en solitaire dans les montagnes de la Syrie, et à ce titre on peut le compter parmi les premiers Pères. Mais sa santé, ruinée par les austérités qu'il s'était imposées, l'obligea à retourner à Antioche. Dieu le réservait à une grande mission dans son Église ; arrivé au faîte des honneurs il n'oublia jamais la vie monastique, à l'apologie de laquelle il consacra un de ses plus beaux traités (2).

La liste des saints moines de Syrie paraît inépuisable. Mentionnons d'abord saint Publius, qui fonde et gouverne deux monastères près de la ville de Zeugme, sur les rives de l'Euphrate, dont le cours supérieur baigne la Syrie. Saint Ephrem est plus connu. Le grand docteur syrien, dont les écrits sont de plus en plus étudiés de nos jours, vécut dans le désert, aux environs d'Edesse dont il était diacre; il laissa d'excellentes instructions adressées aux moines de son temps (3). Enfin, il y avait encore des anachorètes célèbres dans le territoire de Nisibe, toujours en Syrie. Le peuple les nommait pasteurs, parce qu'ils n'avaient pas de maisons et vivaient dans les montagnes et dans les forêts. Leur abstinence était prodigieuse. Ils

d'Aquitaine. Il a été mis au jour dernièrement à Rome, d'après un manuscrit d'Arezzo provenant du Mont Cassin. — *S. Silviæ Aquitanæ peregrinatio ad loca sancta*, edidit J. F. GAMURRINI. Romæ, Cuggiani, 1887, in-4°. Editio altera emendata, Romæ, typis Vaticanis, 1888, in-4°.

1. Philot. cap. III et sqq. P. L. t. 74, col. 15 et sqq.

2. Adversus oppugnatores eorum qui vitam monasticam inducunt. — P. G. t. 47, col. 319.

3. Sancti Ephrem Syri opera omnia. Romæ, 1732. — *De Virtute ad novitium monachum*, t. I, p. 201. — *De Virtute*, I, 216. — *Attende tibi ipsi*, I, 230. — *Sermones parænetici ad Monachos*, II, p. 72. — *De Monachis*, III, 150. — *Institutio ad Monachos*, III, 324. — *Septem sunt occupationes monachi*, III, 403, etc.

Digitized by Google

s'interdisaient jusqu'à l'usage du pain et du vin, et ne vivaient que d'herbes sauvages. L'un des plus célèbres parmi eux fut saint Jacques, devenu évêque de Nisibe, et l'un des Pères du 1er Concile de Nicée.

***

Nous ne dirons rien des moines de la Perse, qui sont d'ailleurs peu connus; nous savons seulement que plusieurs d'entre eux souffrirent le martyre au IVe siècle, sous le roi Sapor.

Saint Grégoire, apôtre de la grande Arménie, introduisit dans cette contrée la vie monastique avec la foi. L'Arménie nous mène dans l'Asie Mineure, dont l'histoire monastique primitive offre plus d'un point intéressant. Les Grecs comptent saint Nicolas, évêque de Myre, au nombre des moines. Il y avait aussi, dès le IVe siècle, de nombreux moines en Galicie et en Cappadoce, provinces de l'Asie Mineure. Mais la grande lumière de la vie monastique en ces contrées, celle qui éclipse toutes les autres, c'est sans contredit saint Basile (1), moine, évêque et docteur. Il commença par étudier la vie monastique à ses sources les plus pures, visitant les solitaires de Syrie et d'Égypte et séjournant parmi eux. A son retour, il fonda dans le Pont un monastère qu'il gouverna, non loin de celui qu'avait fondé sa sœur sainte Macrine, qui avait puissamment contribué à détacher le grand docteur de la vie du siècle et à le conquérir à JÉSUS-CHRIST. Le nombre de ses disciples augmentant, saint Basile écrivit plus tard sa célèbre Règle (2), qui procède, par interrogations; elle s'étendit bientôt à tout l'Orient, comme norme de la vie monastique et y règne encore en souveraine jusqu'à nos jours. Saint Benoît l'avait en singulière estime, et il en recommande la lecture à ses moines, au dernier chapitre de sa propre Règle. Saint Basile gouverna un second monastère à Césarée de Cappadoce, province voisine de celle du Pont, et devint le célèbre évêque et docteur de cette ville, où il mourut en 379.

***

Constantinople, la nouvelle capitale du monde, était environnée de moines dès le IVe siècle; des deux côtés du Bosphore, en Bithynie et en Thrace, il y avait de nombreux monastères. Nicomédie, Chalcédoine et jusqu'à Constantinople même (3) avaient dans leurs murs des sanctuaires de vie religieuse: ils se dressent déjà au sein des

1. *Vita S. Basilii, Act. Sanct.* Boll. t. III, Jun. p. 302.
2. *Reg. S. P. Basilii.* — P. G., t. 31, col. 889.
3. Sozom. l. 8, c. 17. — P. G. t. 67, col. 1559.

Digitized by Google

plus opulentes cités. C'est ici qu'il faut dire un mot des moines acémètes ou *sans sommeil*, qui n'interrompaient la louange divine, ni le jour ni la nuit : ils se succédaient par groupes. Établis primitivement à Constantinople même, par leur fondateur saint Alexandre (1), ils se transportèrent plus tard à l'entrée du Pont-Euxin. A la mort d'Alexandre, ses moines se fixèrent définitivement en Bithynie, province non éloignée, et y devinrent fort nombreux. On connaît surtout la célèbre abbaye de Stude, qui suivait cette observance, et qu'illustrèrent plus tard saint Théodore dit le Studite, connu par ses écrits, et beaucoup d'autres moines qui luttèrent courageusement contre les iconoclastes pour défendre la tradition catholique.

***

Après avoir suivi à travers l'Orient le mouvement d'expansion du monachisme dont l'Égypte était le foyer, revenons sur nos pas et assistons à sa propagation en Occident. C'est la province d'Afrique qui se présente d'abord à nous géographiquement, lorsque nous partons de l'Égypte pour nous diriger vers l'Ouest. C'est elle aussi qui nous présente le premier tableau de floraison monastique sur cette terre que l'on peut déjà nommer l'Occident, puisqu'elle est si voisine de l'Italie et que son grand évêque, saint Augustin, est compté au nombre des docteurs de l'Occident. Cette Afrique proconsulaire, Tunisie d'aujourd'hui, est couverte de monastères dès le IVe siècle, et c'est le grand évêque d'Hippone qui est regardé comme le père du monachisme en Afrique, quoique bien des monastères y existassent avant lui. Il aime les moines, partage leur vie, leur fonde des monastères et leur consacre certains de ses écrits (2). Entouré de ses clercs, il mène avec ceux-ci une vie qui se rapproche de celle des moines, et qui deviendra la base et l'origine de l'institut canonial dans l'Église. Mais Augustin fonde aussi de véritables monastères, notamment ceux d'Hippone, de Carthage, de Tagaste et d'Adrumète ; ce dernier est le plus connu, parce que ce fut aux moines d'Adrumète que le saint adressa son célèbre livre sur *la grâce et le libre arbitre*. Il donna également naissance à un monastère de vierges, pour lequel il écrivit une petite règle sous forme de lettre, devenue célèbre dans la suite sous le nom de Règle de Saint-Augustin (3), et qui servit de base à une foule d'instituts religieux des âges postérieurs.

1. *Act. Sanct.* Boll. 15 Jan. *Vita S. Alexandri*, t. II, Jan. p. 302.
2. *De opere Monachorum*, P. L. t. 40, 547.
3. Epist. 211. P. L. t. 33, 958. — Cf. *Regula ad Servos Dei*, P. L. t. 32, 1378.

Digitized by Google

La vie monastique fut entravée en Afrique par l'invasion des Vandales, en 439 ; mais elle ne fut point anéantie. Les moines bien que persécutés et souvent exilés, purent toutefois se maintenir comme corps religieux, et un siècle après saint Augustin leur développement y prit un nouvel essor sous la vigoureuse impulsion de saint Fulgence, moine et évêque de Ruspa.

De même que saint Augustin avait développé l'institut monastique au nord de la province d'Afrique, saint Fulgence (1) le fit fleurir dans le sud de la même province. Simple moine d'abord à Præsidium sous l'évêque Fauste, il fonde et gouverne un monastère dans la province de Byzacène; puis, il en fonde un second dans une île rocheuse de la côte. Élu évêque de Ruspa, Fulgence ne tarde pas à briller au premier rang de l'épiscopat africain, au VIe siècle : il est le plus fameux des soixante évêques que les ariens exilèrent d'Afrique, et ses écrits lui ont acquis un rang honorable parmi les auteurs ecclésiastiques. Dans son œuvre de propagation monastique, nous voyons briller à ses côtés le célèbre abbé Félix, son bras droit, son inséparable ami : il gouverne non loin de Ruspa un monastère fondé par saint Fulgence. Banni par les ariens, le grand évêque africain se réfugie au sud de la Sardaigne, et y fonde près de Cagliari un monastère, où il dirige plus de 40 moines dans les voies de la perfection. C'est ainsi que la vie monastique pénétrait en Italie par le Sud, tandis qu'Athanase et Jérôme l'implantaient au cœur même du pays, l'un par sa parole entraînante, l'autre par la puissance de ses écrits. Saint Fulgence revint à Ruspa, et y mourut en 533.

Nous ne pouvons quitter l'Afrique sans faire mention des célèbres décrets des conciles de Carthage en 525 et en 534; ils établissent l'exemption des monastères et règlent leurs rapports avec l'épiscopat (2).

Hélas ! cette vie monastique, si glorieusement inaugurée sur la terre d'Afrique ne devait pas y prendre une grande extension. Si les Vandales ont respecté les monastères, les Musulmans ne connurent point de ménagement à leur égard. Toute trace de monachisme disparaît en Afrique au VIIe siècle, lors de l'invasion des hordes barbares de Mahomet (3).

D. G. v. C.

(La fin prochainement.)

1. *Act. Sanct.* Boll. 1 Jan. *Vita S. Fulgentii*, t. 1, Jan. p. 32.
2. Hard. t. II, p. 1071 et 1177.
3. Dans le prochain article nous traiterons des origines monastiques en Italie, en Gaule, en Dacie, en Espagne, en Grande-Bretagne et en Irlande.

Digitized by Google

LE MOUVEMENT HUSSITE EN BOHÊME.

LE 18 juin 1868, la ville de Worms voyait affluer dans ses murs des foules nombreuses accourues de toutes les parties de l'Allemagne protestante pour assister à l'inauguration du monument de Luther. Sur une des places publiques de la ville où l'hérésiarque avait livré aux flammes la sentence d'excommunication lancée contre lui, le protestantisme venait d'ériger une statue à celui qu'il se plaît à considérer comme la personnification du génie allemand. Moins général, parce qu'il ne repose pas sur la foi d'un peuple entier, mais aussi violent dans ses attaques contre l'Église de Rome, un mouvement identique se produit en Bohème en faveur de l'hérétique Jean Hus. Dans le conflit sans cesse renaissant des nationalités qui agite la pauvre Autriche, et que seule la religion pourrait apaiser en réunissant dans une même croyance religieuse tant de peuples de races et de langues diverses, l'incrédulité et le schisme ne négligent aucune occasion d'ébranler l'unité politique et de provoquer une révolution religieuse, inévitable du moment que Rome cessera d'être le centre des croyances de l'empire d'Autriche. L'antipathie séculaire des Tchèques contre les Allemands s'est ranimée dans les dernières années ; la question tchèque revêt de jour en jour un caractère plus aigu, et l'on tremble en pensant aux conséquences funestes qu'elle pourrait avoir pour l'Autriche, le jour où ce peuple arriverait à en rejeter la suzeraineté politique. Dans leur aveuglement ou leur particularisme national, des membres exaltés du parti tchèque essaient de raviver le sentiment patriotique des Slaves de Bohême et de Moravie en leur représentant Jean Hus, comme la personnification du génie de leur race, et proposent de lui ériger un monument dans cette ville de Prague, où sa parole passionnée entraîna les peuples dans la révolte contre l'Église. Il est vrai, Jean Hus vécut à une époque de luttes ardentes entre les nationalités allemande et tchèque ; il comprit les intérêts de son pays et se fit l'ardent champion de la cause tchèque. Mais Jean Hus fut un hérésiarque ; sa doctrine fut condamnée par l'Église ; sa mort inaugura l'époque la plus désastreuse que l'histoire ait eu à enregistrer dans les annales du royaume de Bohême. Glorifier son nom, c'est méconnaître et dénaturer l'histoire, c'est lever l'étendard de la révolte contre l'Église.

En présence de ce mouvement aussi audacieux qu'impie, les évêques avaient le devoir de parler. Ils l'ont fait, et dans des lettres vraiment apostoliques, ils ont démasqué le Jean Hus de convention,

Digitized by Google

rétabli la vérité historique dénaturée par les ennemis de l'Église, et prémuni les fidèles contre les conséquences funestes du mouvement hussite qu'on cherche à fomenter parmi eux. Ce n'est plus l'attachement aux doctrines de l'hérésiarque de Prague, ce ne sont plus ses doctrines sociales qui valent à maître Jean Hus la chaude admiration des jeunes Tchèques, c'est la haine du nom allemand, c'est la haine de l'Église. Jean Hus n'est grand à leurs yeux que pour avoir lutté contre le germanisme, que pour avoir été mis au ban de l'Église. L'actualité que prêtent à cette question les débats auxquels elle donne lieu en Bohême, légitimera auprès de nos lecteurs le rapide aperçu historique que nous donnons ici de la carrière de Hus et des conséquences funestes de ses doctrines. Une fois de plus il nous sera permis de constater que dans ses attaques contre l'Église l'incrédulité se soucie peu de la vérité ; toutes les armes lui sont bonnes, pourvu qu'elles portent coup, dût-elle, pour souiller la robe du prêtre, couronner et glorifier un Giordano Bruno.

Ce fut une époque fatale dans l'histoire de l'Église que celle qui suivit le douloureux exil des papes à Avignon et aboutit à l'anarchie du grand schisme d'Occident. Les hérésies qui avaient désolé le sud de l'Europe dans le cours du douzième siècle, avaient déposé au sein de la chrétienté un ferment de révolte, qui, pour avoir été comprimé par la glorieuse efflorescence catholique du treizième siècle, n'en reparut qu'avec plus de violence au siècle suivant dans les sectes des apocalyptiques, des vaudois, des bogards, des fratricelles et autres. Il s'opère partout à la fois un travail d'affaiblissement du sens de l'Église ; l'idée de son autorité divine diminue, et cette déviation du sens catholique, descendant des chaires théologiques, envahit le monde politique et s'infiltre peu à peu dans toutes les couches de la société. Le XIIIe siècle, qui avait vu tant de gloires à son aurore, donne vers son déclin le jour à Guillaume d'Occam. Ce philosophe fougueux, dont les théories devaient mener au scepticisme, s'élève avec violence contre le pouvoir des papes et prône l'absolutisme de la puissance impériale à laquelle il va jusqu'à soumettre l'autorité des pontifes romains. Allié tantôt au roi de France, Philippe le Bel, tantôt à Louis de Bavière, qui mettent ses principes en pratique, excommunié et condamné par le chapitre de son ordre, le franciscain anglais trouve un refuge en Allemagne et meurt en laissant le nominalisme comme héritier de ses funestes tendances. Un tel homme n'est pas le produit spontané et isolé d'un siècle ; d'autres, moins célèbres sans doute, partagent ses vues politiques et religieuses, mais n'osent les défendre et les propager avec la même énergie.

Digitized by Google

Vingt ans plus tard, paraît un nouvel apôtre de la révolution religieuse ; c'est un compatriote d'Occam, Jean Wiclef. Lui aussi s'élève contre l'autorité pontificale, et la noblesse remuante applaudit à ses violentes invectives contre Rome et la hiérarchie ecclésiastique. Sa doctrine est déjà celle du protestantisme. Pour lui il n'existe d'autre Église que celle des prédestinés, de ceux que Dieu appelle infailliblement à la vie bienheureuse. L'Église cessant d'être visible, la papauté, la hiérarchie n'ont plus de raison d'être. C'est donc à tort que l'Église catholique possède des biens temporels : elle n'est qu'une contrefaçon de l'Église du Christ, de cette Église qui n'a d'autre source de foi que l'Écriture. Wiclef n'est pas seul à partager ces idées : le fougueux recteur d'Oxford n'est que la personnification d'un mouvement intellectuel et d'une révolution religieuse qui se prépare. Ses vues furent adoptées par une foule de sectateurs avides de porter une main sacrilège sur les biens de l'Église. Elles portèrent leurs fruits sous le règne de Henri VIII.

Cependant le mariage de Richard II d'Angleterre avec une princesse de Bohême avait malheureusement établi des rapports assez fréquents entre les universités de Prague et d'Oxford ; une des suites les plus naturelles de ces relations fut la connaissance et la propagation des écrits de l'hérésiarque anglais. Un docteur de Prague, patriote ardent, prédicateur éloquent, professeur de renom allait se pénétrer de ces dangereuses doctrines et, greffant ses réformes religieuses sur l'antagonisme qui divisait les Tchèques et les Allemands, ne devait pas tarder à provoquer une révolution sociale qui allait livrer sa patrie aux horreurs de la guerre civile.

L'Église de Bohème avait vu de beaux jours sous le règne de Charles IV, dont la générosité avait enrichi ses églises et ses monastères. Les bonnes relations qui existaient entre l'Église et l'État, cachaient les dangers du principe déjà reconnu de la surveillance des biens ecclésiastiques par le pouvoir séculier. Un peuple laborieux, doté d'un grand nombre d'institutions pieuses et charitables, jouissait au sein de villes commerçantes ou de fertiles campagnes d'un bien-être qui frappait d'admiration les étrangers. Mais cette abondance même des biens de la terre devait être fatale à l'Église : la noblesse jetait des regards d'envie sur ces domaines et cherchait à s'en emparer. Le choix de dignitaires sans vocation sérieuse, plus désireux de satisfaire leurs goûts mondains que de remplir les devoirs de leur charge, avait amené en peu de temps une décadence religieuse au sein de l'Église de Bohême. L'hérésie cherchait à pénétrer de tous côtés, et la papauté, affaiblie à la suite de l'exil

Digitized by Google

d'Avignon et plus encore du grand schisme d'Occident, restait impuissante à conjurer ces désastres que la mauvaise administration de Wenceslas IV, les troubles des guerres civiles, les rivalités nationales ne pouvaient que rendre plus inévitables. La nécessité d'une réforme s'imposait ; le sentiment national, surexcité contre l'envahissement de l'élément germanique, devait malheureusement être un terrain préparé à recevoir la semence de l'hérésie.

C'était de l'Allemagne que la Bohême avait reçu la lumière de l'Évangile. Quoique en minorité, l'élément allemand était prédominant dans le commerce, les arts, les écoles, les tribunaux, et exerçait une influence prépondérante à la cour. Les bénéfices ecclésiastiques, les monastères, les écoles, l'université même lui appartenaient en grande partie ; dans les votes par nations au sein de l'*Alma Mater* de Prague, il disposait de trois voix sur quatre et se servait de cette arme puissante pour assurer sa prépondérance. Cependant au XIVe siècle quelques écrivains avaient provoqué le réveil du sentiment national ; les Tchèques, excités par leur parole ardente, visèrent à conquérir l'hégémonie et transportèrent jusque dans l'école un esprit d'opposition très prononcé contre le parti allemand.

C'est dans ce milieu agité que Jean Hus conquit ses grades académiques. Son caractère emporté lui fit bientôt prendre parti pour ses compatriotes. Épris des théories de Wiclef, dont les écrits commençaient à être connus en Bohême, il en goûta les tendances nationales, en même temps qu'il se laissa subjuguer par ses idées de réforme religieuse.

Jean Hus venait d'être promu à la charge de prédicateur dans la chapelle de Bethléem, fondée en 1391 pour les sermons en langue nationale, et sa parole ardente, jointe à sa conduite régulière, attirait un grand nombre d'auditeurs autour de sa chaire. Bethléem devenait le foyer du mouvement national. Aveuglé par ses succès, le docteur tchèque fit bientôt des abus du clergé le sujet de ses ardentes invectives. Selon lui, les biens de l'Église étaient la source de tout le mal qu'on déplorait dans le clergé. La nouveauté de ces doctrines, si bien faites pour exciter les convoitises, l'ardeur qu'il mettait à les défendre, attirèrent en peu de temps l'attention générale sur le prédicateur de la chapelle de Bethléem.

S'appropriant de plus en plus les idées de Wiclef, qu'il reproduisait parfois avec une surprenante naïveté [1], Hus se livra bientôt à de violentes attaques contre l'autorité de l'Église et sa divine cons-

1. Pastor, *Geschichte der Päpste*, I, 126.

Digitized by Google

titution ; condamné par l'autorité diocésaine, il refusa d'obéir ; appuyé par ses collègues tchèques, il amena le départ des étudiants allemands qui allèrent chercher un refuge à Leipzig, et s'armant de l'astucieuse distinction entre la question du fait et du droit, commune à tous les hérétiques, il continua de propager les doctrines de l'hérésiarque anglais.

Le « génie naissant de la révolution moderne », comme l'a appelé Louis Blanc (1), se révélait sur le terrain social. Hus adopta la doctrine de la prédestination professée par Wiclef, et la donna comme la seule base légitime du droit de propriété. Les prédestinés seuls, en d'autres termes, les partisans de Hus, ont seuls droit à posséder la terre. C'était du même coup anéantir le droit privé et renverser l'ordre social. Une telle doctrine devait fasciner les masses des prolétaires ; elle fut chaudement embrassée, et de longues années de luttes fratricides montrèrent peu après à l'Europe effrayée l'empire exercé par Hus sur ses compatriotes.

Il était temps que l'État lui-même arrêtât le flot sans cesse montant de ces théories révolutionnaires. Hus avait mis son autorité en doute, le jour où il avait proclamé que tout dépositaire du pouvoir, souillé d'un péché mortel, est incapable devant Dieu d'exercer validement le moindre acte de juridiction. Hus inaugura la révolution, qui allait bientôt déchirer l'unité catholique et déposer au sein de l'Europe ce ferment de destruction qui devait désagréger peu à peu le corps social et le livrer à l'anarchie du socialisme athée. L'idée d'une république démocratique et communiste fut le mobile de la révolution tchèque au XVe siècle (2). Cité au concile de Constance et sommé de rétracter ses erreurs, Hus, « le prétendu martyr de la liberté de conscience », eut l'audace de répondre qu'il n'avait jamais enseigné les articles qu'on lui reprochait. Il périt sur le bûcher, victime de son indomptable opiniâtreté.

La guerre civile éclata bientôt en Bohème, où ses partisans, commandés par Jacques de Mies, puis par Ziska, étaient parvenus à se retrancher sur le mont Tabor. L'empereur leva une armée pour marcher contre les rebelles. Ziska remporta sur lui une victoire éclatante et mit le pays à feu et à sang. Le quinzième siècle fut témoin d'horreurs sans pareilles : la noblesse décimée dans ces guerres, les églises pillées, les monastères incendiés, les campagnes ravagées, le pays dépeuplé, le commerce ruiné, tels furent les résultats de mouvement hussite. C'en était fait de la gloire de la Bohême.

1. *Histoire de la Révolution française*, 1847. I, 19.
2. Cf. Pastor, p. 128.

Digitized by Google

Non content de revendiquer la liberté et l'autonomie de ses compatriotes, Hus avait levé l'étendard de la révolte contre l'Église; le mouvement provoqué par sa parole, vicié dans son origine, n'aboutit qu'à un épouvantable désastre.

Assurément ce ne sont point les horreurs de ces guerres fratricides, de cette lutte pour la conquête du sol de la Bohême, que les fauteurs du nouveau mouvement hussite veulent célébrer dans le monument qu'ils se proposent d'élever à Jean Hus; c'est au patriote fougueux qui mit son talent à la défense de la cause tchèque opprimée par l'élément allemand qu'ils rendent leurs hommages ; en exaltant l'enthousiasme du peuple pour le glorieux défenseur de sa langue et de son indépendance, ils espèrent accentuer l'antagonisme des deux races unies jusqu'ici par le lien d'une même religion. Jean Hus fut un patriote, il est vrai, mais il fut avant tout un sectaire. Sa réputation de savant n'a d'autre origine que l'étrangeté de ses doctrines, qui ne sont que la reproduction fidèle des idées de Wiclef. Hus n'était qu'un dialecticien de bas étage, dont l'unique ressource consiste à recourir à tous les subterfuges du sophisme, pour établir des distinctions qui lui permettent de ne jamais avouer une erreur. C'est à lui, et à lui seul, que l'on doit attribuer la décadence de la Bohême, de ce pays que ses partisans mirent à feu et à sang, et que l'Église catholique seule a su relever de ses ruines.

D. U. B.

SUBIACO et GENAZZANO.

C'ÉTAIT au lendemain des fêtes pascales.

Les parfums du printemps, les joies saintes de la liturgie et les loisirs de vacances bien méritées après un semestre d'études au *Collège Romain*, tout nous invitait à prendre le large, à faire dans les environs de Rome une excursion restauratrice en même temps qu'édifiante et instructive.

Mais où porter nos pas ?

Dans la direction du nord ? Vers le Soracte à la cime poudrée d'argent, dont la silhouette crénelée avait plus d'une fois captivé nos regards, du haut de la plate-forme de Saint-Pierre et du sommet du Monte-Mario ? Ou bien, plus à l'ouest, vers ce lac austère de Bracciano, si cher au génie romantique et sombre de Lord Byron ?

Digitized by Google

Irions-nous peut-être, le long des rives du Tibre jaune, ou portés sur un agile *piroscafo*, rechercher à Fiumicino les restes de l'antique Ostie, et de là, côtoyant la bleue Méditerranée, pousser jusqu'à la rade de Civita-Vecchia ou jusqu'aux bains de Corneto?

Ou plutôt, attirés vers le sud-est, prendrions-nous la voie appienne des tombeaux, pour aller savourer, par delà Castel-Gandolfo, l'arome des fleurs naissantes au bord des lacs, sous les yeuses séculaires d'Albano et les oliviers de Némi, ou dans le pittoresque ravin des jardins Chiggi, à l'ombre des hautes arches du viaduc d'Ariccia?

Vraiment, c'était plus qu'il n'en fallait pour attirer et fixer notre choix. Et pourtant, l'entre-monts Albains et Sabins, avec ses mystérieuses profondeurs et ses trésors cachés dans ses replis, eut la préférence sur ces autres buts, si captivants fussent-ils. Là trônait en amphithéâtre l'antique Tibur, là nous appelaient, par delà les collines, deux sanctuaires qu'il nous tardait de vénérer, Subiaco et Genazzano.

Aujourd'hui la route de Rome à Tivoli s'effectue lestement en chemin de fer vicinal. Il suffit de quelques minutes pour se transporter des thermes de Dioclétien aux restes de la villa *Adriana*. Mais alors il n'en était pas encore ainsi. Le trajet était une petite expédition, qui demandait presque une demi-journée de voyage.

Une lourde diligence, souvent encombrée de voyageurs et de bagages, attelée de trois ou quatre chevaux empanachés, laids, sales, mais nerveux et endurants, formait comme un petit monde mobile, roulant sur cette longue route de gravier, dans un nuage de poussière, sous la conduite d'un *vetturino*, espèce de pacha autoritaire et solennel, coiffé d'un feutre roux à larges bords, et drapé, comme un patricien conscient de sa dignité, dans un ample manteau vert à doublure rouge.

Nous partîmes vers dix heures, par une belle matinée.

Le début de la route n'est pas sans offrir de l'intérêt. Nous passons la chartreuse des thermes avec l'église sans façade de N. D. *degl'Angeli*, œuvre de Michel-Ange; nous longeons un ancien aqueduc, passons sous l'arc massif de la porte de Saint-Laurent; puis, laissant à notre droite et bientôt derrière nous la vieille basilique dédiée au grand martyr, nous nous engageons en pleine campagne romaine.

Après avoir franchi l'Anio sur le pont Mammolo, construit, dit-on, par Alexandre Sévère, nous voici arrivés au site grandiose que Le Poussin reproduit dans ce paysage tant admiré à la galerie

Digitized by Google

Sciarra de Rome. Nous voudrions savourer à notre aise ces horizons immenses, ces lignes sévères, si admirablement rendus dans les descriptions de Chateaubriand. Mais en voiture fermée, enveloppée surtout d'une épaisse poussière, force nous est de renoncer à jouir librement des impressions que produit sur toute âme sensible cette austère et grande nature.

Les coups de fouet du *vetturino*, les colliers à grelots de nos chevaux, les grincements rauques des ressorts et des essieux à chaque inégalité de la route, forment une musique continue et monotone sur laquelle notre conversation se détache, animée et joyeuse, comme on la devine chez des étudiants touristes qu'attend une délicieuse détente de vacances, et que leur amour commun, — nous étions trois, — pour les souvenirs historiques et religieux, les arts et la nature mettait au diapason des mêmes idées et des mêmes sentiments.

Après deux heures de cahotage, nous traversons un torrent de soufre dont les eaux jaunes répandent, avec leur odeur asphyxiante, une poussière ambrée sur leurs bords dégarnis. Un peu plus loin la route se bifurque. Nous prenons à gauche, laissant à droite le chemin qui conduit à la villa d'Adrien, jadis merveille de faste et de luxe, créée par le génie versatile de cet empereur artiste et philosophe, aujourd'hui amas informe de gigantesques débris, encadrés et couronnés d'une végétation luxuriante qui, pour masquer leur nudité, n'en fait qu'accélérer la destruction totale.

Nous voici bientôt aux portes de Tivoli. Nous ressentons une légitime émotion de touriste en voyant s'étaler devant nous en amphithéâtre cette ville célèbre, dont le nom étrange et sonore avait jadis frappé nos yeux d'enfants sur l'enseigne de plus d'une auberge flamande, où quelque zouave, fils du peuple, s'était plu à le tracer au retour de ses lointains campements, et dont l'histoire avait tant de fois depuis lors fixé notre attention au cours de nos études. Tous ces souvenirs se ravivaient et se heurtaient dans notre pensée : la fondation de Tibur par une colonie gréco-latine, sa fortification sous le dictateur Sylla, ses rendez-vous de plaisance au siècle d'Auguste et de Mécène ; plus tard, au moyen âge, ses luttes parfois si ardentes, quand Barberousse releva son enceinte et la flanqua de cent tours ; enfin le luxe qu'y déploya la Renaissance, lorsque Pie II commença la construction de la *Rocca* achevée par Pie IV, et que le cardinal Hippolyte d'Este, gouverneur de Tivoli, sous Jules III, créa cette merveilleuse villa qui porte encore son nom.

Digitized by Google

A ces souvenirs s'ajoutaient les charmes d'un site unique dans son genre. Dès notre sortie de Rome, au fond du tableau déroulé devant nous, nous avions vu un point blanc se détacher sur un sombre tapis de verdure, comme un œuf mi-caché dans un nid de mousse. Peu à peu, à mesure que nous avancions sur la *Via tiburtina*, ce point, allant grossissant, avait pris la forme d'un amas d'habitations ; puis, par degrés, ces constructions avaient accusé les grandes lignes de leur silhouette, jusqu'à dérouler enfin devant nos regards la gracieuse cité, dans son ensemble et ses détails, avec les restes de ses vieux remparts, ses châteaux et ses villas, ses dômes et ses campaniles, le tout tranchant en masse lumineuse sur le vert mélancolique des oliviers qui couronnent la colline et s'étendent au loin du côté des monts Sabins.

Tivoli, siège d'un évêché, est loin d'être une grande ville. Cependant ses monuments encore assez nombreux de l'époque romaine et du moyen âge, ses vingt églises et chapelles, ses deux belles places publiques, ses abords semés de maisons de campagne lui donnent un cachet d'importance, doublé encore par le pittoresque du site.

Nous passons sous l'arche noircie de la porte de Rome, qui conserve une des quatre tours encore debout de l'enceinte de Barberousse. Puis, par une rue étroite, sale et montueuse, — l'artère principale — nous traversons la ville un peu en biais, pour aboutir aux cascades dont le bruit sourd nous attire de loin. A notre gauche, à l'extrémité du promontoire rocheux du haut duquel Tivoli domine de plus de cent mètres le sinueux ravin où le *præceps Anio*, comme l'appelle Horace, va se précipiter d'un bond, nous contemplons le gracieux temple de *Vesta*, aujourd'hui appelé de la *Sibylle*. C'est une rotonde construite en travertin et formée d'un cercle élégant de colonnes corinthiennes dont l'ordonnance et l'harmonieuse proportion rappellent assez le temple de *Vesta* que le touriste admire à Rome, en face de la *Bocca della verità*.

A côté du monument, vrai bijou d'architecture classique, l'*Albergo della Sibilla* nous invite par sa coquette apparence, son nom si bien choisi et son site captivant, en face des grandes cascades. Nous n'eûmes qu'à nous féliciter de nous y être installés. Du reste, soit dit en passant, s'il est de mode parmi les touristes du Nord, de médire à qui mieux des auberges italiennes, je voudrais m'inscrire en faux contre ces exagérations. A entendre la plupart des récits de voyages au-delà des Alpes, on serait tenté de croire qu'Italien et fripon, *osteria*, *albergo* et trou sale avec mauvaise cuisine, sont

Digitized by Google

tout un. Cette équation établie en thèse générale est une contrefaçon de la vérité. Dans mes nombreuses excursions, en plein pays de montagnes, il ne m'est jamais arrivé aucun désagrément. Sans doute, il faut savoir faire la part des mœurs et des apparences. Les murs, les plafonds, les pavements seront noirs et graisseux, la cuisine, qu'il faudra parfois traverser pour arriver au salon, n'aura rien d'appétissant ; mais ce qu'on destinera à votre usage, ce que l'on vous servira, sera propre, de bonne qualité, apprêté avec goût et presque toujours bon marché. En peut-on dire autant partout? Non, ce n'est pas dans ces ostéries, c'est dans les hôtels italiens à l'instar de Paris que l'on risque le plus d'avoir des mésaventures. Les auberges qui ont gardé le caractère primitif ne ressemblent pas mal à ces hôtels si modestes mais si convenables qu'on trouve encore aujourd'hui dans nos Ardennes.

Cette rectification faite, revenons à l'*albergo della Sibilla*. Rafraîchissons-nous par une courte halte, un coup de vin et une bouchée, et puis profitons du jour qui reste,— il est deux heures,— pour voir quelques-unes des beautés de Tivoli. Vraiment, au *vino pastoso* que nous servit le *padrone*, il nous fut difficile de reconnaître cet âpre crû de la Sabine, *vile Sabinum*, qu'Horace s'excusait d'offrir à son hôte Mécène.

Le temps nous manquait pour explorer la place comme elle l'eût mérité. Au lieu de courir au galop d'une curiosité à l'autre, comme ces touristes d'Albion qui semblent voyager à gages, nous préférâmes nous borner pour mieux voir. Nous laissons donc sans trop de regrets pour une autre visite la villa d'Adrien, avec ses émouvants souvenirs des persécutions ; la villa d'Este avec ses fontaines tant admirées de Michel-Ange, sa chapelle décorée à fresques par Muziano et ses terrasses d'où le regard embrasse toute la campagne romaine, depuis le *Gennaro* jusqu'à Mondragone, les Camaldules et Tusculum ; la cathédrale de Saint-Laurent avec ses fragments intéressants d'un sanctuaire d'Hercule; Sainte-Marie majeure avec sa gracieuse Madone attribuée au Pérugin et son beau saint François d'Assise; Saint-Georges avec ses restes d'un temple de la Sybille, illustré par la prophétesse *Albunea*, la dixième que l'antiquité honorait de ce nom et qui, souvent consultée par Auguste et Tibère, aurait, au témoignage de Martinus Polonius, rendu hommage à la divinité de JÉSUS de Nazareth et provoqué l'érection de l'autel au *Primogenitus Dei*, placé plus tard dans l'église d'Araceli de Rome. Tous ces souvenirs historiques et religieux, toutes ces œuvres d'art, et d'autres encore, nous intéressaient assurément beaucoup. Mais

Digitized by Google

après trois longues heures d'une diligence dont le roulis vous donne un demi-mal de mer, le moyen de résister à l'attrait du grand air, par une belle soirée de printemps, au bord des cascades de Tivoli? C'est donc le chemin de gauche que nous prenons, pour ne rentrer en ville qu'à la tombée du jour.

Comment décrire cette délicieuse promenade, avec ses mille surprises et ses enchantements gradués? C'est d'abord la visite de la grande cascade et des jardins étagés entre les sinuosités des rochers et qui descendent jusqu'au fond du ravin. Jadis les eaux rapides de l'Anio se frayaient un double passage au travers du mur de granit qui sépare la haute et basse rivière. Ainsi divisée en un double jet, elle sortait de deux excavations, appelées grotte de Neptune et grotte des Sirènes, avec des mugissements à la fois bruyants et sourds dont la cavité des roches grossissait encore les sonores ondulations. Si la chute des eaux était moins nourrie, moins haute qu'aujourd'hui, elle était l'œuvre de l'effort spontané de la nature et retraçait le tableau tel que les poètes romains l'avaient complaisamment chanté. Mais l'étroitesse des ouvertures, insuffisante au temps de la crue des eaux, provoquait de fréquentes inondations et causait de grands dommages à la population tiburtine. Le cœur paternel de Grégoire XVI s'en émut. Sans reculer devant les énormes frais d'une aussi gigantesque entreprise, il fit creuser à un autre endroit du mur rocheux un tunnel à arches ogivales géminées, destinées à laisser désormais un libre passage aux flots de la bouillante rivière. Le travail est digne du grand pape. Nous nous promenons à l'aise à l'intérieur du tunnel, et, appuyés contre la balustrade de fer, à l'ouverture des arches, nous contemplons la chute vertigineuse du fougueux Anio. Le coup d'œil est saisissant.

De là, à travers les jardins des cascades, par des méandres bordés de cactus et d'agaves, entre des touffes de chênes verts et de cyprès, le long de bandes luxuriantes d'un gazon humecté d'une éternelle poussière d'écume, nous descendons jusqu'à mi-hauteur de la chute d'eau; et, de l'extrémité d'un petit promontoire orné d'un kiosque, placés entre les masses qui tombent et le soleil à son déclin, nous jouissons de l'effet de l'arc-en-ciel produit par la poussière humide qui s'élève du gouffre où les eaux s'écrasent en mugissant et en rejetant au loin leur crinière de neige. Nous descendons encore, jusqu'au bas de la cascade, pour jouir de près de l'aspect terrifiant de ces masses énormes que l'on croit recevoir sur la tête. Mais le jour commence à baisser. Il nous faut nous hâter, voulons-nous, avant la nuit tombante, contempler de l'autre côté du ravin le panorama classique,

Digitized by Google

si souvent reproduit par la plume, le pinceau et le burin, des cascades et des *cascatelle*. Remontés au niveau du temple de la Sibylle, nous contournons la colline qui fait face à Tivoli et s'abaisse en pente douce vers la campagne dans la direction de Palestrina. Une large et belle route de gravier taillée dans le roc nous mène, après un long circuit, à une espèce d'estrade en hémicycle ayant l'ouverture du côté des grandes chutes d'eau. C'est de là, nous dit une inscription en élégants caractères damasiens, que le pape Grégoire, entouré de sa cour, présida les fêtes de l'inauguration du tunnel-aqueduc, et que, bénissant la voie nouvelle tracée à l'impétueux Anio, il donna le signal auquel l'ingénieur des travaux fit rouler la dernière barrière qui retenait l'essor des flots. Notre cicérone nous assure, et nous l'en croyons volontiers, que jamais on ne vit fête où la religion, l'art, la nature et l'enthousiasme reconnaissant des foules s'unirent dans un ensemble plus irrésistible.

Je dis la nature, et je dis bien. Car de ce rond point le coup d'œil est de toute beauté. Au panorama des grandes chutes se joint celui de la ville étagée à mi-côte de la colline, et, sous elle, la vue si gracieuse et si variée de centaines de filets d'eau, s'échappant de toutes parts des fentes des rochers, comme si toute la montagne en était imbibée et que les constructions qu'elle porte faisaient office de pressoir. En suivant avec curiosité la silhouette accidentée de la ville, depuis le temple de la Sybille qui en forme l'extrémité du côté des montagnes, jusqu'aux derniers massifs de pierre dans la direction de la plaine, nos yeux s'arrêtent sur les ruines mélancoliques mais encore imposantes de la villa de Quintilius Varus, cet infortuné général d'Auguste, tristement célèbre par le désastre des légions romaines en Germanie. Tandis que, émue du contraste si poignant entre le charme d'un tel site et la malheureuse destinée de celui qui y créa cette superbe maison de plaisance, notre pensée se reporte comme instinctivement vers cette lugubre forêt de Teutberg où le grand historien romain place la mort tragique de Varus, le bruit confus d'un carillon lointain vient nous arracher à nos rêveries. Le bruit se rapproche graduellement, et nous reconnaissons bientôt les sons étouffés des clochettes que portent au cou les chefs de file des troupeaux de bœufs et de chèvres. Les voilà, paisibles caravanes, qui rentrent à pas lents des pâturages de la montagne, conduits par des pâtres aux énormes guêtres et aux ceintures de peau. C'est que le soir s'étend de plus en plus sur la nature. Déjà la campagne a revêtu ces teintes d'or et de pourpre dont rien ne peut rendre la splendeur ; la ligne de la mer prend l'aspect d'une traînée

Digitized by Google

de feu, et, du sein de Rome assise là-bas loin dans la plaine, les glaces du palais Doria reflètent jusqu'à nous les derniers rayons du soleil couchant. Quel parfum, quel mystère ! Nous le savourons avec un silence religieux, interrompu seulement par le bruit monotone des clochettes fêlées qui s'éloignent insensiblement ; quand, soudain, le bourdon de la cathédrale donne le signal de l'*Angelus*. Et voici qu'impatientes de s'unir à sa voix, les cloches de toutes les églises, couvents, chapelles, sanctuaires, s'ébranlent comme au souffle d'une haleine mystique, et remplissent le ravin d'une harmonie divinement pénétrante. C'est comme si cette nature magique, déjà si expressive dans son mutisme, devenue tout à coup animée et parlante, traduisait ses transports en un hymne solennel à Dieu, au Christ et à sa Mère bénie. Aussi comme elle me parut plus éloquente, aux accents de ce cantique du soir ! La pourpre du soleil couchant, la silhouette vague de la ville sainte dont la coupole vaticane domine l'immense campagne, la gaze légère des brouillards naissants, tout me parut se transformer aux sons de cette harmonie pieuse, jusqu'à cette rafraîchissante brise qui venait, de la mer, caresser notre front et, comme le murmure léger d'une voix angélique, nous dire : *Ave Maria !*

Mais déjà l'hymne des cloches s'est éteint comme meurent dans la nef de nos cathédrales les derniers accords du roi des instruments. Lentement, recueillis, absorbés dans une contemplation solitaire, nous regagnons la ville dont les lignes dentelées se perdent peu à peu dans le crépuscule, tandis que, du ravin où les cascades poursuivent leurs plaintes éternelles, les vapeurs bleuâtres s'élèvent plus humides et plus denses. Avant de rentrer à notre hôtel, nous tenons à passer par le séminaire, situé à proximité, afin de solliciter l'accès de la chapelle pour le lendemain de bonne heure. Car nos chevaux devront nous emporter de grand matin dans la direction de Subiaco. Au séminaire nous avons l'heureuse fortune de rencontrer l'évêque de Tivoli. Entendant que nous sommes des étudiants belges, *Fiaminghi*, comme disent les Italiens, il nous fait le plus gracieux accueil. Nos compatriotes sont populaires en Italie. N'y ont-ils pas produit du nord au midi des œuvres d'art innombrables? et, récemment, n'ont-ils pas figuré au premier rang dans la croisade pontificale ?

Ce n'est pas la seule fois que je pus constater l'affabilité, la simplicité toute cordiale de ces prélats des environs de Rome. Leurs évêchés sont petits ; ils se parlent de la fenêtre de leurs palais, comme disait notre humouristique professeur de morale ; et l'on

Digitized by Google

dirait vraiment que leurs rapports avec le peuple et le clergé y gagnent en caractère paternel.

A la nuit déjà tombante nous rentrons à notre *albergo*, bien disposés à faire honneur au menu du *padrone*. La soirée se passe en échanges d'impressions, en prévisions pour le lendemain. Puis, las des fatigues d'une journée bien remplie, nous nous retirons, chacun de son côté, dans les chambrettes modestes mais proprettes où nous attend un sommeil réparateur. Ma fenêtre donne sur le ravin et la grande cascade. Aux rayons d'une de ces belles lunes d'Italie que nous ne connaissons point dans nos contrées, je contemple encore longtemps en silence ces eaux qui tombent, tombent, et mon oreille s'enivre à cette cadence sans cesse nouvelle dans sa monotonie. Cependant il faut m'arracher à l'attrait fascinant de cette harmonie et de ce spectacle. Je m'endors au bruit obstiné de ces eaux fuyantes, et plus d'un souvenir de l'antique Tibur vient vaguement croiser mes rêves.

Au lever, le premier souci, après la prière, est de consulter le ciel et de pronostiquer le temps. Il y va du succès de notre excursion. Moins limpide que la veille, l'atmosphère est encore sereine et tout promet un beau jour. Nos dévotions faites à la chapelle du séminaire, nous nous installons dans une excellente petite voiture ouverte, légère, coquette, garnie d'abris contre les ardeurs du soleil et les surprises de la pluie, et attelée de deux petits chevaux noirs aux allures fringantes, coiffés de rubans rouges, de plumes de faisan et de queues de renard. Nous nous munissons de quelques provisions de route, — car il sera tard avant notre arrivée à Subiaco ; — puis, répondant par une bonne poignée de main au cordial *a revederci* de l'hôtelier, nous donnons le signal du départ. Notre *vetturino*, un tout jeune homme, semble d'humeur aussi joyeuse que ses deux poneys. Un *iò !* leste et sonore, un coup de fouet bruyant et nerveux, et nous voilà emportés au pas de course vers le but tant désiré de notre pèlerinage.

Deux routes principales conduisent de Tivoli à Subiaco. L'une, la route postale, suit l'ancienne voie *Valeria*, ainsi nommée du censeur Valerius Maximus qui la fit construire en l'an de Rome 447. Elle longe l'Anio et, suivant les sinuosités des montagnes sabines qui bordent ses rives, elle forme comme deux côtés d'un triangle dont la route par les hauteurs ferait le troisième. La *via Valeria* abonde en beautés pittoresques et artistiques. Au-delà des villas de Catulle et de Faustinus, elle offre d'agréables perspectives sur Castel Madama, traverse le torrent de Pisciararo et arrive au pied de Vicovaro. Ce bourg est célèbre par son castel du XIIe siècle

Digitized by Google

et sa Madone miraculeuse, aux yeux tournants, très vénérée dans l'église de San Giacomo, œuvre de Simone, un des meilleurs élèves de Brunelleschi. Non loin de là, à Cantalupo, l'ancienne Mandela, on voit encore des restes d'une villa d'Horace. De Vicovaro la route passe tout près de San Cosimato, où jadis saint Benoît brisa une coupe empoisonnée en la bénissant. Puis, par des vallées sans cesse variées où les charmes de mille gracieux détails tempèrent l'austérité des grandes lignes et la mélancolie des ruines, la *via Valeria* traverse Roviano, passe tout près d'Arsoli et de son palais Massimo, habité jadis par saint Philippe, et débouche enfin dans la *Valle Santa*, large et belle vallée ayant Subiaco pour centre et pour fond la gorge et les monastères consacrés par le souvenir de saint Benoît.

On le voit, la route Valeria est loin de manquer d'attraits. Nous lui préférâmes cependant le chemin plus direct à travers les montagnes. Il nous promettait une promenade plus accidentée et nous assurait un meilleur délassement pour notre esprit fatigué. Aussi n'avions-nous pas l'intention de faire toute la route en voiture, — c'eût été au surplus impraticable par les hauteurs, — mais de nous faire conduire bien avant dans les montagnes jusqu'à un point d'où le restant du chemin serait aisément abordable à pied.

Grâce à l'entrain de nos petits chevaux, nous nous trouvons bientôt transportés en pleine nature sauvage et aride, au milieu d'accidents capricieux et imprévus, entre lesquels la route, tantôt descendant, tantôt montant, se ménage des échappées toujours neuves qui tiennent constamment le voyageur en éveil. L'austérité est bien la note dominante dans ces paysages des Apennins. Les crêtes rocheuses à la couleur terne et sombre sont généralement dénudées. Mais sous l'effet magique d'un soleil italien, que ne peut la lumière avec ses ombres et ses reflets! Et puis, la ligne est toujours classique et les détails, souvent pleins de grâces, ont partout une noblesse que l'on chercherait vainement dans les tableaux alpestres, plus grandioses sans doute à cause de leurs proportions colossales, mais dépourvus de cet élément moins saisissable qui est comme l'âme du beau. En outre, que de souvenirs semés sur les pas du touriste! quels horizons ouverts à la pensée plus encore qu'aux yeux! quelle profonde harmonie entre ces deux choses si familières et pourtant si mystérieuses, l'espace et le temps!

Après bien des méandres et plus de montées que de descentes, nous arrivons au bourg de Gérano pittoresquement assis au haut d'un mamelon. Attrayant de loin, sale de près, ce village est un vrai spécimen du genre. Les rues mal dallées et étroites sont en-

Digitized by Google

combrées d'un mélange ingénu de poules, de chats, d'enfants et de petits cochons noirs qui semblent faire excellent ménage et se sentent tous également chez eux au dedans des habitations comme en plein air. Les maisons sont noires et le sol dégage une odeur d'huile, surtout à cette saison de l'année après la récolte des olives. Sur les places publiques, de préférence devant le débit du pharmacien, l'oracle de l'endroit, les hommes stationnent par groupes variés et presque toujours élégants, où il n'est pas rare de voir se mêler aux entretiens des villageois quelque *prete di casa*, chanoine ou bénéficier, coiffé d'un tricorne à larges bords, en soutanelle et culottes courtes. Point de femmes, sinon, çà et là, quelques-unes qui reviennent de la fontaine ou s'y rendent, la tête chargée d'une lourde amphore de cuivre. Elles sont si habituées à ce fardeau dès leur enfance qu'on voit jusqu'à de toutes jeunes filles le manier avec aisance. Il faut bien le dire, à la honte des hommes, dans ces pays la femme fait un peu le métier d'esclave. Cela est plus vrai encore au midi de l'Italie. Aux environs d'Amalfi, par exemple, il n'est pas rare de voir des bandes de pauvres femmes descendre avec de lourds fardeaux les chemins pierreux et abrupts des montagnes, les vêtements en lambeaux, les pieds en sang, conduites comme un troupeau, parfois par un seul gamin aux allures dominatrices.

Nous traversons le bourg, non sans obtenir quelque succès de curiosité, et nous descendons de voiture pour achever à pied le reste du chemin. Après quelque temps de marche à travers une nature qui ne fatigue jamais, nous arrivons au point culminant de cette petite chaîne de montagnes qui sépare Subiaco de Tivoli. Au tournant de la route une surprise nous attend. Une nouvelle vallée s'étend devant nous. Est-ce la *Valle Santa?* nous demandons-nous avec une religieuse curiosité. Mais nous reconnaissons bientôt qu'elle se dérobe encore à nos regards. Il nous faut traverser toute cette large coupe et remonter cette côte d'en face. De là-haut, sans doute, plongeant dans la sainte vallée, nous pourrons apercevoir la gorge sanctifiée par les vertus du Patriarche d'Occident. Animé par l'attrait du but, nous pressons le pas, malgré la chaleur un peu accablante; car le ciel est à demi couvert d'un voile-brouillard provoqué par les premières exhalaisons du printemps. Enfin nous atteignons la crête.

Quelle douce émotion, quelles acclamations joyeuses, quand nous voyons s'étaler devant nous ce sublime coin de terre, joyau de la nature en même temps que théâtre immortel des plus pures merveilles de la grâce ! Peu de sites offrent un ensemble plus complet que la vallée si éloquemment appelée *Valle-Santa* par la bouche pieuse

Digitized by Google

et reconnaissante du peuple italien. La ville de Subiaco s'y dresse en amphithéâtre, dégagée du côté du sud, mais encadrée au nord par le cercle majestueux des Monts-Simbruini. Dans la direction de l'est, la vallée s'allonge et forme un petit renflement appelé vallée *Puceja*, pour se terminer bientôt en une gorge étroite bordée de montagnes élevées et abruptes.

De la crête où nous sommes, nous embrassons cet immense panorama, et nos yeux, interrogeant avec une pieuse avidité les abords de la gorge d'où l'Anio se jette dans la vallée, découvrent la silhouette du monastère de Sainte-Scholastique et, un peu plus haut, plus avant dans l'enfoncement rocheux, le petit porche gothique qui donne accès au *sacro speco*, dérobé derrière un sombre massif d'yeuses.

Nous avons peine à détacher nos regards de cet endroit privilégié où le ciel s'est uni si intimement à la terre. Il semble que ce contact divin lui ait imprimé une noblesse, un parfum de l'autre monde. Et puis, les austères vertus dont cette gorge solitaire a été le théâtre ajoutent au charme séduisant de l'héroïsme le sublime attrait de l'expiation. Avant que l'angélique jeune homme vînt abriter dans cette froide et rude caverne sa vertu menacée au sein des plaisirs de Rome, cette même gorge avait été le témoin des orgies coupables de la cour impériale, alors que toute la vallée s'étageait en étangs superposés devant la villa de Néron, et offrait aux regards du monstre tout ce que l'art peut surajouter à la nature d'agréments et de beauté. De ces temps lascifs et criminels il ne reste plus que le nom de Subiaco, dérivé de Sublaqueum, et quelques ruines insignifiantes que nos yeux ne parviennent pas à découvrir de si loin. La vallée chrétienne règne en maîtresse sur les débris de la vallée païenne, et le parfum que dégagent ses souvenirs, tout de pureté et d'amour, ne laisse plus rien deviner des odeurs malsaines du Sublac d'autrefois.

Après un moment d'arrêt et une prière muette, nous accélérons la marche, impatients d'atteindre les sanctuaires dont nous venons de sentir l'irrésistible charme. Mais la route est encore longue, bien longue avant de toucher le but. Nous descendons la pente rapide de la montagne, et, par la *Via neroniana*, nous pénétrons dans la ville. Sans nous laisser arrêter par ses monuments et son site, nous poussons droit vers le monastère de Sainte-Scholastique. Au delà de Subiaco, le chemin longe quelque temps l'Anio, puis laissant à droite le pont élégant qui mène à Vallatri il gravit en pente raide la montagne où se dresse à mi-côte l'antique et célèbre abbaye.

Digitized by Google

caput omnium monasteriorum per Italiam constitutorum. Ses vastes constructions couronnées d'une élégante tour romane, présentent un ensemble des plus pittoresques, surtout du côté du ravin. La façade principale, par contre, offre un aspect assez moderne quoique distingué.

L'accueil empressé et affable que nous recevons au monastère dépasse encore ce que nos collègues d'études nous avaient promis de l'hospitalité des fils de Saint-Benoît. Admis à saluer le Révérendissime Père abbé Dom Testa, nous sommes bientôt installés comme des amis de la maison. Il était trois heures de l'après-midi. Nous aurions pu fort bien attendre le souper conventuel pour nous refaire des fatigues du chemin, mais l'insistance du Père hôtelier Dom Leone fut si persuasive que nous nous laissâmes servir un repas spécialement préparé pour nous. C'était trop d'égards.

Nous utilisâmes le temps qui nous séparait encore de l'*Ave Maria* pour jeter un coup d'œil sur les cloîtres de Sainte-Scholastique et explorer la route du Sacro Speco, remettant au lendemain un examen détaillé de ces monuments et de ces souvenirs. Quel mystère, sur le soir, dans ce bosquet de chênes verts qui mène à la grotte sanctifiée par le grand fondateur ! Il s'en dégage un tel arome de prière, je dirais un tel parfum d'encens, que la pensée y demeure comme fixée dans une contemplation pieuse et béatifiante. Quand nous descendîmes le raide sentier, du haut de la tour romane la cloche annonça l'*Angelus*. C'était le pendant de l'*Ave Maria* de Tivoli. Là, les nombreuses églises de la cité sabine lui laissaient un caractère animé et solennel, comme un vibrant écho, à travers la campagne, de Rome aux cents coupoles ; ici, la solitude jointe à l'austère nature lui donnait un recueillement plus pénétrant, comme un écho timide, à travers les siècles, de la clochette du moine Romain.

Après le repas pris en silence avec les quelques Pères tolérés par le gouvernement subalpin, repas modeste mais assaisonné d'une intéressante lecture et de ce cérémonial monastique que je voyais pour la première fois et qui m'allait au cœur, nous échangeâmes longuement nos impressions. Puis chacun se retira dans sa cellule. La mienne donnait sur le ravin, comme ma chambre de l'hôtel de la *Sibylle* avait vue sur les cascades, et les mêmes rayons d'une lune sans voiles venaient comme la veille éclairer le tableau. Quel rapprochement, mais surtout quel contraste! Comment ne pas me laisser émouvoir à la pensée des nuits que saint Benoît avait passées en veilles et en prières, dans ce même site, aux rayons

Digitized by Google

du même astre, au bruit des mêmes eaux? Et, depuis lors, que de générations de moines avaient consacré au Dieu de leur cœur ces heures solennelles du silence, aidés dans leurs contemplations et leurs élans mystiques par le spectacle de cette nature recueillie dont le torrent au murmure continu interprète avec monotone mais captivante insistance la douce et éloquente voix. Moi aussi, j'aurais voulu m'essayer dans cette vie idéale, dans cet essor sublime, dans cette suprême poésie de l'âme; mais la lassitude du corps fit valoir ses droits et force me fut de céder à ses impérieuses exigences.

Le sourd mugissement de l'Anio me berça comme l'avaient fait la veille les bruyantes cascades. Seulement, Virgile, Horace et les réminiscences classiques de Tibur firent place aux souvenirs chrétiens et monastiques, et dans mes rêves,— était-ce un simple songe, était-ce un premier pronostic? — je me vis au rang des fils de Saint-Benoît.

D. L. J.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Amérique. — ÉTATS UNIS. — Le Rme P. D. Alexis Edelbrock, abbé de St-John dans le Minnesota et président de la congrégation américo-cassinienne, de l'ordre de Saint-Benoît, a obtenu le 4 décembre dernier l'autorisation du Saint-Siège de résigner sa dignité. Le zélé prélat a contribué dans une très large mesure à la prospérité du monastère de St-John et de l'université qui y est annexée. Les écoles, église et hospices bâtis par lui témoignent de son extraordinaire activité et de son grand zèle pour la cause de la religion.

— L'abbaye de Saint-Meinrad a fait l'acquisition d'un terrain assez étendu à Pontchatoula (Louisiane), pour y ériger cette année un séminaire pour la province de Nouvelle-Orléans. Le P. Prieur et trois frères convers préparent cette nouvelle fondation.

— Le Prieuré de Mount-Angel (Oregon) compte actuellement 6 Pères, 7 clercs, 4 novices, 16 frères convers profès, 2 novices et 16 postulants. Le collège comprend une centaine d'étudiants, outre les étudiants en philosophie et en théologie. Le monastère des Bénédictines, situé à ¾ de milles du prieuré, compte 39 sœurs, 8 novices et 16 postulantes. Les religieuses dirigent un pensionnat, ainsi que les écoles paroissiales de Mount-Angel, Gervais, Oregon City, Albany, Eugene, et l'école des Indiens à Grande-Ronde.

Équateur. — Les deux monastères de bénédictines à Rocafuerte et à Bahia comptent une quinzaine de religieuses. — Le P. dom Clément Stattmann dirige les missions de Puerto-Viejo.

Digitized by Google

Convocation d'un Congrès des sciences et des arts liturgiques à Rome, à l'occasion du centenaire de l'élection de saint Grégoire le Grand.

NOUS lisons dans la *Civilta Cattolica* du 18 janvier :

« Dès le mois d'avril dernier, un comité central s'est constitué à Rome dans le but de préparer la célébration solennelle, en 1890, du treizième centenaire de l'élection de saint Grégoire le Grand au Souverain Pontificat. Sa Sainteté Léon XIII a béni de tout cœur l'initiative prise à cet effet par le commandeur Paul Mencacci, directeur du *Divin Salvatore*, et les plus hautes notabilités du clergé et de l'aristocratie romaine ont tenu à honneur de faire partie de ce comité (1) dont la présidence a été acceptée par Son Éminence le cardinal-vicaire.

« L'invitation adressée par le comité aux catholiques des divers pays leur laisse toute liberté de choisir le genre de manifestation qui leur paraîtra compatible avec la situation de l'Église à Rome et chez eux. Des adhésions nombreuses sont arrivées déjà de toutes parts ; signalons en particulier celle du prince Charles de Lœwenstein, au nom des catholiques allemands, qui ont décidé un pèlerinage national aux tombeaux de saint Pierre et de saint Grégoire pour obtenir de Dieu la liberté et la paix de l'Église. »

La *Civilta* se demande si l'Angleterre, cette fille préférée de saint Grégoire, ne se chargera pas d'élever une statue sur le Célius au grand pape qui lui envoya ses premiers apôtres ? Elle suggère aux chevaliers de Saint-Grégoire le Grand l'idée d'une démonstration collective. Mais ce ne sont encore là que des projets ; ce qui est d'ores et déjà décidé, c'est la réunion d'un Congrès des sciences et des arts liturgiques.

L'histoire et la tradition attribuent d'une façon toute spéciale à saint Grégoire le Grand la réforme de la liturgie et des arts qui relèvent d'elle. Le comité romain a donc eu l'idée très heureuse et vraiment féconde de réunir pendant les fêtes du centenaire aux pieds du Souverain-Pontife, l'auguste gardien de la liturgie et le protecteur éclairé des arts, un Congrès des sciences et des arts liturgiques.

Dans une très prochaine réunion, le comité s'occupera de la date et de l'organisation du Congrès : ce que nous pouvons dire dès aujourd'hui, c'est qu'en raison du grand nombre et de l'importance des matières attribuées à chaque section, nous aurons plutôt une série de congrès qu'un congrès unique.

La section théologique et juridique étudiera le côté scientifique des choses : les relations de la liturgie avec le dogme, la partie du droit canon

1. Le comité central est ainsi composé : président, S. E. le cardinal Parocchi ; vice-président, le prince Altièri ; trésorier, le marquis Patrizzi ; conseillers, dom Zelli, abbé bénédictin de Saint-Paul ; dom Gibelli, abbé général des camaldules de Saint-Grégoire ; le duc Salviati, le prince Autici-Mattei, le comte Cardelli, le chevalier Armellini ; secrétaire, le commandeur Mencacci ; vice-secrétaire, M. Lombardi.

Digitized by Google

qui s'y rapporte, et les prescriptions liturgiques actuellement en vigueur: La section archéologique et historique s'occupera des monuments anciens de la liturgie, remontera jusqu'aux catacombes et traitera des liturgies tombées en désuétude. Il y aura une section des liturgies orientales approuvées par l'Église; une section de musique liturgique dont le programme embrassera le chant grégorien, la polyphonie classique, la musique moderne, l'orgue et l'orchestre; une section des arts décoratifs: architecture, peinture, sculpture, orfévrerie, broderie et tapisserie; rien, en un mot, de ce qui est liturgie ou tient à la liturgie ne sera négligé.

Tous les professeurs de théologie, de liturgie, d'archéologie, de musique, de beaux-arts, toutes les Universités et Facultés catholiques, toutes les sociétés qui d'une manière quelconque contribuent à remettre en honneur les cérémonies liturgiques ou travaillent à augmenter leur éclat, tous les directeurs de journaux liturgiques ou de revues d'art chrétien seront invités à participer au Congrès ou à lui communiquer leurs travaux, qui seront soumis à Sa Sainteté.

Les circonstances présentes ne permettront pas de recevoir les membres du Congrès avec tous les honneurs que leur eût prodigués la Rome des Papes en des temps plus heureux, mais ils trouveront le plus cordial accueil auprès des associations catholiques du *Collegium cultorum Martyrum*, et spécialement des braves jeunes gens du Cercle de Saint-Pierre qui sont, en pareille occurrence, l'âme et la vie de toute manifestation catholique.

A défaut de fêtes publiques, de pieux pèlerinages aux lieux habités par saint Grégoire, la visite archéologique des catacombes, des cérémonies religieuses, de solennelles académies de poésie et de musique dans les collèges, serviront d'intermède aux séances et aux travaux du Congrès.

Nous adressons notre chaleureuse adhésion aux organisateurs du Congrès liturgique; prions instamment les journaux et les revues scientifiques ou artistiques de tous les pays de mettre leur publicité au service des projets du comité afin d'en assurer le succès. Nous pouvons affirmer que le Saint-Père leur a donné la plus complète approbation, et qu'il bénit ceux qui contribueront à cette solennelle manifestation de tout l'univers catholique en l'honneur de son saint prédécesseur. *(Courrier de Bruxelles.)*

NÉCROLOGIE.

Sont décédés: Le 9 décembre 1889, à l'abbaye d'Atchison (Kansas, Amérique), le frère *Herman Hermann*, O. S. B., dans la 24me année de son âge et la 3me de sa profession religieuse.

—

Le 21 décembre 1889, à l'abbaye de Maria-Hilf à Belmont (Caroline du Nord, Amérique), le frère *Alphonse Schöne*, O. S. B., dans la 42me année de son âge et la 13me de sa profession religieuse.

—

Digitized by Google

Le 25 décembre 1889, à l'abbaye de Saint-Vincent (Amérique du Nord), le R. Père dom *Anschaire Grall*, O. S. B., dans la 24me année de son âge et la 2me de sa profession monastique.

—

Le 9 janvier 1890, à l'abbaye de Saint-Vincent (Pensylvanie, Amérique), le frère *Fridolin Stehle*, O. S. B., dans la 69me année de son âge et la 32me de sa profession religieuse.

—

Le 10 janvier, à Ancône, le R. Père dom *Frédéric Marinelli*, O. S. B., dans la 82me année de son âge.

Le vénérable défunt était le dernier moine profès de l'abbaye de Sainte-Marie de Cesena (Italie).

—

Le 21 janvier, à l'abbaye de Saint-Jean (Minnesota, Amérique), le R. Père dom *Ulric Northmann*, O. S. B., dans la 44me année de son âge et la 24me de sa profession religieuse.

—

Le 21 janvier, au monastère de Termonde, le R. Père dom *Odilo Hermans*, O. S. B., dans la 65me année de son âge et la 43me de sa profession monastique.

—

Le 10 février, au monastère de la Paix-Notre-Dame à Hunneghem (Grammont), la Sœur *Colette de Sainte-Barbe Brunelle*, dans la 70me année de son âge et la 46me de sa profession religieuse.

—

Le 11 février, à l'abbaye d'Einsiedlen (Suisse), le R. Père dom *Michel Hæsele*, dans la 71me année de son âge et la 48me de sa profession monastique.

BIBLIOGRAPHIE.

Forschungen und Quellen zur Geschichte des Konstanzer Konzils von Dr Heinrich Finke, Privatdocent der Geschichte in Münster. Paderborn. Schöningh. 1889. gr. 8° VI-347 p. fr. 12-50.

L'histoire du XVe siècle attire de plus en plus l'attention des savants en Allemagne; les protestants y cherchent la raison de la prétendue mission de Luther, les catholiques y montrent la puissante vitalité de l'Église sortant victorieuse des troubles causés par l'exil d'Avignon et le grand schisme d'Occident et préparant la véritable réforme, qui trouverait son couronnement dans le concile de Trente.

Le concile de Constance (1414-1418), répondant aux désirs de toute la chrétienté, devait mettre fin au schisme, décréter des mesures de réforme et arrêter les erreurs de Wiclef et de Huss. Déjà des travaux sérieux, basés sur les documents publiés par Van der Hardt, au XVIIe siècle, avaient mis

Digitized by Google

en lumière l'histoire de ce concile, mais, à part Palacky, nul ne s'était avisé de rechercher de nouveaux matériaux. Le professeur Finke de Münster vient de tenter cette entreprise, et non sans succès. Son livre n'est que le précurseur d'un ouvrage plus vaste qu'il se propose de publier un jour sous le titre de *Acta inedita Concilii Constantiensis*, et de faire précéder d'une nouvelle histoire du concile de Constance. Pour le moment, il se contente de donner les résultats de recherches faites dans les archives et bibliothèques d'Italie et d'Allemagne et appelées à jeter un nouveau jour sur les préparatifs de concile, sa constitution, ses rapports avec le roi Sigismond.

L'ouvrage se divise en deux sections. La première : *Recherches*, traite avec autant de méthode que d'érudition : 1) les préparatifs du concile, 2) les questions de constitution, 3) Thierry Vrye et son ouvrage sur le concile, 4) critique des actes et des lettres du concile, 5) journal du cardinal Fillastre, 6) écrit pour et contre le collège des cardinaux, 7) activité littéraire du cardinal de Cambrai, 8) Thierry de Niem à Constance, 9) Manuscrits moins importants. Il est intéressant de suivre les développements donnés par l'auteur aux rapports de Sigismond avec Jean XXIII et Grégoire XII, l'influence exercée sur le roi par les nombreux pamphlets lancés contre la papauté ; l'opposition radicale faite par le cardinal de Reims, le vote par nation, contraire à tous les principes du droit ecclésiastique, l'activité du cardinal Pierre d'Ailly, les écrits de Thierry de Niem méritent une attention spéciale du lecteur. Même après les travaux de Tschackert et de Salembier sur Pierre d'Ailly, d'Erler sur Thierry de Niem, l'auteur a trouvé des matériaux qui permettent de mieux saisir le caractère de Pierre d'Ailly, ses missions, son action au concile; et à se prononcer sur l'authenticité des œuvres et le caractère personnel de l'écrivain westphalien. La seconde partie : *Sources*, reproduit d'importants extraits du journal du cardinal Fillastre qui font mieux connaître l'histoire politique du concile, la conclusion du traité de Thierry de Niem *super reformacione ecclesie*, différents écrits polémiques sur le pouvoir du pape et les Annates, plusieurs propositions et avis, des documents et des lettres, enfin les regestes de l'antipape Benoît XIII, retrouvés par l'auteur dans la bibliothèque Barberina à Rome.

Ce livre, fruit d'une vaste et solide érudition, fait ardemment désirer la publication de l'histoire du concile de Constance que l'auteur annonce dans sa préface, et qu'il est si bien à même de mener à bonne fin.

D. U. B.

Theologia moralis fundamentalis, *auctore* THOM. JOS. BOUQUILLON, S. T. D. *et in universitate catholica Americana Theologiæ moralis Professore.* — *Editio secunda recognita et adaucta.* — *Brugis.* BEYAERT-STORIE, *Edit.*, *typis* DESCLÉE, DE BROUWER et SOC. 1890.

Impatiemment attendu, ce livre, œuvre nouvelle plutôt qu'une seconde édition, répond pleinement à tout ce qu'en faisait espérer la doctrine pro-

Digitized by Google

fonde et la vaste érudition de l'éminent professeur de Washington. Nous n'exagérons pas en l'appelant un maître-ouvrage, les Allemands diraient *epochenmachend* dans la littérature de la théologie morale.

Comme l'auteur nous en avertit lui-même dans une préface sobre et substantielle, la *Theologia moralis fundamentalis* est le vestibule, le fondement de l'édifice entier de la théologie morale. Suivant un ordre parfaitement méthodique, Dr Bouquillon traite successivement dans cet ouvrage de la *fin dernière* de l'homme, des *moyens* qui y conduisent, des *règles* qui lui servent de guides, de la *conscience*, qui est comme la règle interne de ses actes; de ces *actes* eux-mêmes, enfin de l'*obtention* de sa fin et de sa *consommation*.

Toutes ces questions, dont la plupart présentent des aspects multiples et délicats, sont traitées avec une érudition de première main, une justesse de logique irréprochable, une entière liberté de jugement et une grande largeur de vues. Pour le docte professeur de Washington, la morale est loin de n'offrir que ces affirmations sèches, sinon arbitraires, ces fades subtilités de casuistique, dont se composent en trop grande partie les nombreux *Compendia* en vigueur aujourd'hui. Le Dr Bouquillon, en cela disciple fervent de saint Thomas, de Suarez et de Lugo, remonte sans cesse au dogme, source de toute morale chrétienne, et scrute à fond les lois intimes de la nature d'où naissent les devoirs inculqués à l'homme par son auteur. Ainsi comprise, la théologie morale offre un vaste champ à la pensée et abonde en questions philosophiques à la fois complexes et subtiles.

Nous ne pouvons assez féliciter l'auteur de la large envergure avec laquelle il a conçu son sujet. Partout la marche est graduée, l'argumentation serrée, l'expression lucide. On sent un théologien habitué à fréquenter les premiers maîtres, au point de s'assimiler entièrement leur méthode d'exposition. A cet égard encore, l'ouvrage de M. le Dr Bouquillon s'impose comme une œuvre de première valeur. Un autre mérite, déjà insinué, est la liberté de jugement que l'auteur sait toujours garder. Dès sa préface, il nous avertit lui-même qu'il n'est attaché à aucune école. C'est une force pour qui est susceptible de la mouvoir et de l'utiliser. Respectueux de la tradition des maîtres, l'éminent professeur ne s'en fait jamais esclave, jaloux en cela de maintenir à la science catholique cette indépendance légitime que saint Augustin revendiquait déjà dans des passages providentiellement expressifs. Toujours il pratique cette critique prudente, cette sage défiance que Ballerini appelait si spirituellement le « *Nisi videro oculis meis, non credam* » de l'apôtre Thomas. A ces conditions seulement, la science demeure sincère et peut, sans jamais renier ses principes, marcher dans la voie du véritable progrès, en tirant profit de tout ce que l'érudition laborieuse lui fournit, de nos jours surtout, d'éléments nouveaux. Ce travail consciencieux et persévérant se trahit à chaque page de la *Theologia moralis fundamentalis*, et lui donne cette originalité de bon aloi que l'auteur sait imprimer sur tout ce qu'il traite, sans jamais y viser. Nous voudrions signaler quelques-uns de

Digitized by Google

ces aperçus personnels, mais le cadre de cette analyse nous empêche d'entrer dans des particularités qui nous mèneraient trop loin. A ces mérites, déjà si importants, vient se joindre une érudition littéraire immense. Les citations, — toujours contrôlées avec une exactitude dont peu de travaux offrent un modèle aussi achevé, — les nomenclatures d'auteurs, les renseignements historiques, font de ce livre une œuvre tout à fait à la hauteur de la science moderne la plus exigeante. On serait même tenté de trouver excessive cette érudition semée presque au bas de chaque page d'un livre destiné à servir de manuel, si ces notes abondantes ne formaient en même temps un précieux arsenal pour le professeur, et si l'indication des sources, les aperçus historiques, l'orientation littéraire, n'étaient un côté très important et, disons-le franchement, trop facilement négligé de la formation scientifique.

Ces éminentes qualités distinguaient déjà la première édition de la *Theologia fundamentalis*. Cependant elles se déploient avec beaucoup plus d'ampleur dans cette édition nouvelle, au point d'en faire, nous l'avons dit en commençant, un nouvel ouvrage. De 392 pages que comptait l'édition de 1873, celle de 1890 s'élève à 721 pages. Parmi les principales différences que présentent les deux éditions, il importe de signaler avant tout l'*Introduction*. Celle-ci, de 27 pages seulement dans la première, a pris, dans la seconde, les proportions d'un véritable traité, comprenant 139 pages. L'auteur la partage en trois parties. Dans la première, il traite de la *nature* de la théologie morale et de ses divisions ; dans la seconde, de son étude et de ses sources, — cette partie se termine par une dissertation intéressante et lumineuse sur l'autorité de saint Alphonse en théologie morale (42-48) ; — enfin dans la troisième, qui occupe plus des deux tiers de l'introduction, le savant professeur fait au long l'exposé de l'*histoire* de la théologie morale. Cet aperçu est appelé à faire sensation dans le monde de l'érudition sacrée. Aussi le lecteur nous saura-t-il gré de l'esquisser ici brièvement.

Le Dr Bouquillon distingue deux grands âges dans l'histoire de la théologie : l'âge des Pères et l'âge des théologiens.

L'âge des Pères comprend, d'après lui, trois époques : la première va jusqu'au concile de Nicée ; la seconde jusqu'à saint Grégoire le Grand ; la troisième, que l'on pourrait à bon droit appeler époque monastique ou *bénédictine*, va jusqu'à saint Bernard. En général, c'est l'Écriture qui sert de base à la science sacrée. Celle-ci « est polémique et pratique plutôt que spéculative ; morale plutôt que didactique et méthodique ; particulière plutôt que systématique ». On devine ce que ces premiers siècles, fouillés par un érudit comme le Dr Bouquillon, doivent fournir d'éléments précieux pour l'intelligence du développement naturel et organique de la doctrine morale catholique. L'âge des théologiens comprend deux grandes époques, à deux périodes chacune. La première époque s'étend du XIIe siècle à la pseudo-réforme. Sa première période va jusqu'au commencement du XIVe siècle. C'est l'âge d'or de la *scholastique* proprement dite, avec son

Digitized by Google

immortelle pléiade de génies, d'abord commentateurs des *sentences* de Pierre Lombard, qui avait fleuri à la fin de l'âge des Pères : le B. Albert le Grand, saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, Pierre de Tarentaise, Richard de Médiavilla et Jean Duns Scot ; après les commentaires viennent les *Quodlibetales*, dissertations célèbres de la plupart de ces maîtres ; puis, comme couronnement, les *Sommes*, surtout celle de Guillaume d'Auxerre, d'Alexandre d'Alès, de saint Thomas, du B. Albert et de Henri de Gand. La seconde période de cette époque s'étend du XIVe au XVIe siècle. De tout point moins brillante, elle trahit une certaine lassitude, mal déguisée sous l'animosité des écoles rivales des *thomistes* et des *scotistes*, et sous les subtilités et le formalisme croissants, mais déjà un peu malsains. La deuxième époque, qui va depuis la pseudo-réforme jusqu'au milieu de notre siècle, comprend, elle aussi, deux périodes. La première finit au jansénisme. C'est une renaissance pleine de grandeur, malgré certains symptômes de déperdition. Les controverses protestantes, le concile de Trente, la naissance de la Compagnie de Jésus, apportent de nouveaux éléments vitaux. Saint Thomas, dont la *Somme* a supplanté les *Sentences*, est le maître presque universellement suivi. Seulement le courant se bifurque ; les *thomistes* rigides, les *bannéziens* comme l'auteur les nomme, et les *molinistes* ne tardent pas à se séparer. Ces derniers tiennent-ils d'aussi près aux traditions de saint Thomas que le pense le docte professeur ? Pour notre part nous avons peine à le croire. Dans cette période brille une nouvelle pléiade de maîtres, tels que Suarez, Vasquez, Valentia, de Lugo, Molina, Lessius et tant d'autres auteurs d'œuvres originales, à côté des commentateurs de la *Somme*, ayant à leur tête Cajétan, le digne successeur de Capréole, lequel avait fleuri à la fin de l'époque précédente. La deuxième période de cette deuxième époque, pour être le berceau de la critique historique moderne et avoir produit des hommes de génie comme Bossuet, n'en est pas moins de beaucoup inférieure, surtout au point de vue de la théologie morale. Si d'une part le cartésianisme a rompu avec la tradition philosophique, le jansénisme de l'autre, a perverti, par ses maximes outrées, la saine notion des devoirs chrétiens. Sur la fin de cette période, cependant, on voit apparaître saint Alphonse de Liguori, qui sera, dans une certaine mesure, comme docteur de la morale, pour la nouvelle ère, ce que Pierre Lombard et saint Thomas avaient été comme maîtres du dogme pour la première et la seconde période de cette double époque désormais close. Car l'auteur estime que depuis quarante ans une nouvelle époque s'est ouverte. Le perfectionnement de la critique, le retour aux sources, comme aussi à la philosophie scholastique, joints aux besoins d'une polémique plus apologétique, ont lancé la science sacrée dans une voie nouvelle, où déjà de grands maîtres se sont illustrés. Voilà les grandes lignes de ce tableau historique. En parcourant ces deux âges, des Pères et des théologiens, avec leurs époques et périodes, le Dr Bouquillon suit avec une attention particulière la formation lente et pro-

Digitized by Google

gressive de la théologie morale, soit générale, soit spéciale. Cette étude est menée avec un art et un savoir consommés. S'il nous était permis d'exprimer ici un désir, ce serait celui de voir l'auteur publier en fascicule séparé, sous le titre de « *Historia theologiæ moralis* », la troisième partie de son *Introduction*. Le succès de cette publication ne serait pas douteux, vu l'immense service qu'elle rendrait à l'érudition.

A côté de cette introduction, nous voudrions encore signaler les principales modifications qui différentient la seconde édition de la première. Mais cela nous mènerait à une étude comparative qui fatiguerait le lecteur et dépasserait de trop les bornes d'un simple article bibliographique. Il suffit, du reste, d'un coup d'œil attentif jeté sur les tables des matières des deux ouvrages, pour voir que celui de 1873 est non seulement revu, complété, enrichi, mais entièrement refondu, même pour les grandes lignes, telles que la distribution des livres et des chapitres. Partout l'ordre est plus méthodique, l'enchaînement plus apparent, l'ordonnance plus synthétique, l'analyse plus complète.

Pour donner au moins une idée de la manière ample et détaillée, dont le docteur Bouquillon traite son sujet, nous offrons ici le résumé succinct du troisième livre (l'ouvrage en contient cinq) consacré aux lois : *De regulis in finem*. L'auteur le divise en deux parties, la première parle de la *loi externe* ou la loi proprement dite, *de lege*, la seconde de la *loi interne* ou de la conscience. La première partie comprend cinq traités spéciaux. Le premier, consacré à la loi divine naturelle *de lege Dei naturali*, examine successivement l'existence, l'essence, les préceptes, les propriétés, enfin, la promulgation, l'interprétation et la connaissance de la loi naturelle, et se termine par des considérations importantes sur le droit des gens. — Le second traité est consacré à la loi surnaturelle, *de lege Dei supernaturali ;* l'existence, la nature, l'objet, les propriétés, la connaissance de cette loi y sont développés dans le même ordre correspondant ; à ces chapitres s'ajoute un appendice sur les conseils évangéliques. — Le troisième traité aborde la question de la loi ecclésiastique, *de lege ecclesiastica*. Trois sections partagent cette importante matière. Dans la première, intitulée *de causa legis ecclesiasticæ*, l'éminent professeur examine les causes efficiente, matérielle et formelle de la loi ecclésiastique. Ce dernier point renferme des considérations multiples sur la formation ou confection, la promulgation et l'acceptation de la loi ainsi que sur son interprétation authentique, judiciaire, usuelle et doctrinale. La deuxième section traite de la force d'obligation *de vi obligatoria* de la loi ecclésiastique. La nature, l'objet, le sujet, les limites de cette obligation y sont tour à tour examinés sous leurs multiples aspects, ainsi que la cessation de l'obligation pour cause de dispense. La troisième section, intitulée *de cessatione legis ecclesiasticæ*, expose la doctrine de la mutabilité de la loi ecclésiastique et des moyens et procédés par lesquels elle s'opère. — Après avoir ainsi développé ce qui a trait à la loi divine

Digitized by Google

tant naturelle que surnaturelle et à la loi ecclésiastique, l'érudit théologien passe dans un quatrième traité à la loi civile, *de lege civili.* Deux sections partagent ce traité. La première a pour objet la cause, efficiente, matérielle, formelle, de la loi civile ; la seconde parle de la *vis obligatoria*, dont l'auteur examine successivement la nature, l'objet et le sujet, comme il l'a fait pour la loi ecclésiastique. — Le dernier traité considère la loi domestique, *de lege domestica*, et embrasse à la fois la famille naturelle, *de præcepto paterno*, et surnaturelle *de præcepto monastico.* Cette première partie du livre *de regulis in finem*, se termine par un appendice entièrement nouveau, où l'auteur fait un exposé substantiel du libéralisme considéré comme doctrine subversive de la vraie notion de la loi : *de perversione legis per liberalismum.* — La seconde partie de ce livre traite de la loi interne ou de la conscience, *de conscientia.* Cette importante matière est divisée en trois sections. Dans la première, le Docteur Bouquillon fixe les notions générales ou préliminaires de la conscience, en tant qu'elle se base sur la connaissance, l'ignorance, ou l'appréhension conjecturale de son objet. Pénétrant plus avant dans la question, la seconde section examine les qualités d'une droite conscience : sa certitude et sa vérité. Enfin, dans la troisième section, consacrée à la formation d'une droite conscience, l'auteur parle de la manière de résoudre les doutes tant spéculatifs que pratiques. Cette partie *de conscientia* se termine par une dissertation lumineuse, intitulée *de morali systemate S. Alphonsi*, où le docte professeur, utilisant les matériaux fournis par la correspondance récemment publiée du saint docteur, arrive à des conclusions importantes, auxquelles, pour notre part, nous souscrivons entièrement.

Par cette analyse d'un des livres de l'ouvrage, le lecteur pourra se rendre compte de l'ampleur synthétique avec laquelle le Docteur Bouquillon conçoit son sujet, et l'analyse subtile avec laquelle il en scrute toutes les parties jusqu'aux détails. L'harmonieuse proportion s'allie partout à la finesse de la ciselure.

Pour faciliter l'étude de son ouvrage, l'auteur a recueilli en table analytique les notes marginales, rédigées avec sobriété et précision.

Nous nous empressons d'offrir nos humbles félicitations à l'auteur de la *Theologia moralis fundamentalis.* Puisse-t il, suivant le vœu qu'il exprime lui-même dans sa modeste préface, achever un jour l'édifice dont il vient d'asseoir les assises et de bâtir le portique. La théologie lui sera redevable d'un de ses plus beaux monuments. L'ouvrage qui vient de paraître en laisse pressentir les proportions; à lui seul, il fait déjà le plus grand honneur à la science catholique et belge, non moins qu'à la naissante université américaine qui a discerné le mérite de l'éminent professeur en lui confiant sa chaire de morale.

Inutile d'ajouter qu'au point de vue typographique, le volume, grand in-8°, est une véritable œuvre d'art. Il suffit de dire qu'il sort des presses de la *Société Saint-Augustin.* D. L. J.

Digitized by Google

Le XIIIe siècle artistique, par M. Lecoy de la Marche, professeur aux Facultés Catholiques de Paris. Grand in-8°, jésus de 430 pages, *illustré de plus de 190 gravures* dans le texte. Prix, broché, 5 fr. — Sous couverture parchemin, 6 fr. — Reliures diverses. — Société de Saint-Augustin.

S'IL est vrai, selon la maxime de Carnot, qu'il y ait beaucoup à apprendre, même dans la conversation d'un cordonnier, quand on le fait parler de sa spécialité, rien ne peut être plus agréable et aussi instructif, que d'écouter M. Lecoy de la Marche, parlant du XIIIe siècle. Que ne nous a-t-il pas révélé déjà sur cette brillante époque dont il connaît le tout mieux que les contemporains de saint Louis : il nous en a dit les us, les coutumes, les exploits ; il nous a fait entendre ses prédicateurs, ses hommes de loi, ses bourgeois et ses pîtres ; dernièrement, il l'étudiait au point de vue littéraire [1], et chacun des chapitres de ce livre nous apportait plus d'une surprise ; — cette fois, c'est du XIIIe siècle artistique qu'il s'agit.

M. Lecoy de la Marche ne prétend nullement avoir découvert la Sainte-Chapelle, le portail de Reims, les nefs d'Amiens, ou les vitraux de Chartres. Nous ne sommes plus au temps où il était de bon ton, voire de bon goût, de critiquer avec Fénelon, Saint-Évremond, La Bruyère et *tutti quanti*, les merveilles du moyen âge, qualifiées de *gothiques* par mépris. Ce livre n'invente donc rien, mais, sur toutes ces choses anciennes et déjà explorées, il dit ce qu'on n'a pas dit encore, *non nova sed nove*. L'auteur passe en revue tout ce qui nous reste de cette heureuse époque, où l'artiste et l'ouvrier s'appelaient du même nom *artisans*, parce que chaque métier s'exerçait avec art. On *artialisait* toute chose, pour employer un mot du pauvre grand Millet, artiste lui aussi comme on l'était alors. Maintenant on fait de l'art industriel ; ce qui est précisément le contraire. — Donc tout figure en ce livre, tout ce qui était dû à la collaboration du génie et de la main de l'homme, églises et palais, monastères et hôpitaux, forteresses et beffrois, hôtels-de-ville et maisons bourgeoises — vitraux, fresques, manuscrits, statues et tableaux, et les miracles d'orfèvrerie accomplis pour relever la majesté du culte ; bijoux, sceaux, monnaies, étoffes et tapisseries ; le vêtement et le mobilier, depuis la table et le bahut jusqu'aux hanaps, jusqu'au modeste peigne de toilette. Tout cela est décrit, expliqué, justifié avec clarté, verve et bon sens ; tout cela est représenté dans les cent quatre-vingt-dix gravures qui font de cette œuvre très littéraire un musée d'art rétrospectif, où tout le monde peut entrer. Le *cicerone* est causeur si charmant que les uns l'écouteront comme s'il n'était pas savant de son métier ; les autres, comme s'il n'était que cela.

1. *Le XIIIe Siècle littéraire.* — Imp. Saint-Augustin, Lille. Prix : 4 fr.

Nous craignons que, par suite d'une irrégularité dans l'expédition, quelques-uns de nos abonnés n'aient pas reçu la livraison de Février. Nous nous ferons un devoir de l'envoyer aussitôt à ceux qui voudront bien nous la demander.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 4. — Avril.

LE PRÔNE DANS LA LITURGIE. — (Suite.)

Si nous recherchons maintenant à quel endroit du temple se tenait le prédicateur, nous voyons que l'usage varia suivant le caractère de l'orateur et les exigences du lieu de réunion. Primitivement l'évêque restait assis sur son trône, placé au fond de l'abside : Chaire vénérable, parce qu'elle est le siège du docteur de l'Église, le tribunal où se décident les causes litigieuses du diocèse, chaire antique que nous glorifions dans les deux fêtes de la chaire de saint Pierre à Rome et à Antioche. Qu'on ne s'étonne point de cet usage en désaccord, il est vrai, avec les règles de l'éloquence, mais en pleine harmonie avec le caractère de la parole divine. Parler assis était chez les Juifs un signe d'autorité, un privilège accordé aux « *maîtres* ». Ainsi firent Notre-Seigneur (1) et les apôtres (2). Les évêques de la primitive Église imitèrent cet exemple (3) ; même lorsqu'ils prêchaient à l'ambon, tribune placée entre la nef et le chœur, ils restaient assis. Cet usage subsiste encore aujourd'hui d'après le « *Cérémonial des Évêques* », où nous trouvons la prescription pour les évêques, lorsqu'ils prêchent pendant la messe solennelle, de rester assis à leur trône, ou du moins sur un faldistoire placé sur la prédelle de l'autel (4). Saint Augustin voit dans cet usage dérivé de la synagogue, un symbole de la dignité du magistère ecclésiastique (5). C'est de là que vient notre dénomination de « *chaire de vérité* (6) ».

Mais les dimensions des édifices sacrés ne permirent pas longtemps aux évêques de rester à leur trône pour le sermon : il fallut trouver un endroit plus favorable dans l'église. Celui qui se présentait le plus naturellement était aux « *cancelli* », qui séparaient les fidèles du

1. Matt. v, 1 ; Luc. iv, 20.—2. Act. xvi, 13.—3. Hermas, Visio I, c. 2; 3, 1, Chrysol. serm 173. P. L. LII, 651. — 4. Caer. episc. l. II, c. 8. n. 48.—5. *De serm. Dom. in monte, sec. Matt.* l. I, c. 1, n. 2. P. L. XXXIV, 1234.

6. *Cathedra*, chaire, siège. La « cathedra » apparaît fréquemment comme symbole du magistère ecclésiastique dans bon nombre de mosaïques, de sculptures et de miniatures du 5e au 9e siècle. Cf. de Rossi : *Bullet.* 1872, 137-148 ; Probst. *Lehre und Gebet in den drei ersten christlichen Jahrhunderten.* p. 222, sqq.

Digitized by Google

clergé. Déjà dès le milieu du deuxième siècle (sinon dès la fin du premier),on y avait érigé pour le lecteur une tribune spéciale, mobile, que l'on replaçait après la lecture contre la paroi de l'est (1). Cette tribune est également mentionnée par saint Cyprien sous le nom de « *pulpitum* (2) ». Enfin au troisième siècle le changement qui s'opère dans la disposition de l'édifice sacré apparaît clairement indiqué dans l'histoire. Eusèbe rapporte que l'évêque Paul de Samosate, conformément à l'encyclique publiée par le concile d'Antioche (269), fit établir dans son église un trône élevé et une chaire (Βῆμα) (3). Le trône ne peut être que la « *cathedra* » primitive, et la chaire que la tribune destinée à la prédication. Au quatrième siècle, nous trouvons la dénomination de « *ambon* » pour cette tribune (4). L'occident adopta bientôt cet usage (5), de même qu'il avait admis celui de rapprocher le lecteur du peuple. L'usage actuel de placer la chaire au centre de la nef principale devint général depuis le treizième siècle.

Le moment destiné pour le sermon n'apparaît pas moins nettement déterminé dans les écrits des Pères. S. Justin, Tertullien, S. Cyprien, ainsi que les docteurs du quatrième siècle font mention de la prédication dans la liturgie, après la lecture des Saintes Écritures (6). Ces écrits nous montrent aussi que ces allocutions consistaient principalement, à l'origine de l'Église, dans l'explication des leçons liturgiques. Dès le quatrième siècle cependant, lorsque le sermon prit une forme plus oratoire et plus synthétique,l'allocution, bien que se rattachant encore à la lecture de la Liturgie, n'en embrassa plus tout le commentaire. On ne pouvait trouver un moment plus favorable et plus naturellement propre à la prédication qu'après les lectures liturgiques. Le sermon, bien qu'il n'appartienne pas au service divin pris dans le sens strict du mot, en est certes la meilleure préparation. Son but est d'instruire les fidèles dans la science de Dieu, de les éclairer sur leurs rapports avec Dieu et sur leurs devoirs, de maintenir en eux la flamme de la foi, de la raviver, si elle s'éteint, d'alimenter en eux le feu sacré de l'amour, de les disposer, en un mot, à se rendre dignes des sacrés mystères. Or quelle meilleure préparation peut-on imaginer que celle qui introduit les fidèles dans l'esprit de l'Église, qui leur révèle sa pensée, ses désirs, ses besoins, qui leur apprend enfin à penser, à

1. Hermas. Vis. I, c. 2 et 4 ; cf. *Kirchenlexic.* 2 Aufl. t. I, p. 686.
2. Ep. 34, n. 4, P. L. IV, 332, cf. epist. 33, n. 2, ib. 328.
3. Eusèbe, H. E. VII, 30. — 4. Socrat. H. E. VI, 5. — 5. Aug. *Civ. Dei*, XXII, 22.
6. Cf. Probst, *Liturgie der drei ersten christlichen Jahrhunderte*, p. 153.

Digitized by Google

méditer, à prier avec elle ? Le sermon, en étant le développement du texte liturgique, répondait parfaitement aux intentions de l'Église. Aussi l'antiquité chrétienne et le moyen âge si profondément catholique dans son conservatisme traditionnel, ne méconnurent-ils point l'intime relation qui existe entre la parole sacrée et le sacrifice, relation si étroite que saint Paul emploie dans ses lettres le terme de « *liturgie* » pour désigner sa prédication (1).

Le sermon avait généralement lieu après l'évangile, suivant l'usage le plus ancien et qui remonte probablement aux apôtres, car saint Justin en parle déjà. La liturgie clémentine désigne ce moment, ainsi que les constitutions apostoliques (2). Eusèbe de Césarée en fait mention en cet endroit (3), ainsi que saint Jean Chrysostome (4). Cette coutume s'observa aussi bien en Occident qu'en Orient. Les plus anciens *Ordines Romani* n'en font point mention, il est vrai, mais le sixième dit que l'évêque doit le faire immédiatement après l'évangile (5). Honorius d'Autun désigne aussi le moment qui suit l'évangile (6). Un grand nombre de biographies du onzième et du douzième siècle lui assignent cette place. Drogon, moine de Bergues Saint-Winoc, constate cette coutume dans son histoire de la translation de sainte Liwine : « Le prêtre, dit-il, faisait le sermon au peuple après l'évangile, selon la coutume (7). » La vie de saint Bardon, archevêque de Mayence (1051), dit également que le saint prêchait après l'évangile (8). D'autres biographies contemporaines indiquent seulement que le sermon se faisait pendant la messe, sans préciser davantage le moment (9).

Mais si l'on se rappelle que le Symbole ou Credo ne fut généralement admis dans l'église d'Occident qu'au commencement du XIe siècle, et qu'il ne reçut que plus tard sa place définitive dans la liturgie, on peut aisément admettre que le sermon, qui se faisait pendant la messe, a dû nécessairement suivre l'évangile. Certaines églises, après l'introduction du Credo dans la Liturgie, placèrent le sermon après le chant du Symbole, et Durand, qui mentionne cet usage, en donne pour raison que le symbole forme avec l'évangile

1. Rom. XV, 16 ; Philipp. II, 17 dans le texte grec.
2. Just. Apol. I, 65 ; *Const. apost.* l. VIII, 12.
3. Probst, *Die Liturgie nach der Beschreibung des Euseb. v. Cesarea, ap. Zeitschrift. f. Kat. Theol.* 1884, p. 687.
4. Probst. *Die Antiochenische Messe nach den Schriften des H. J. Chrys.* Ibid. 1883, p. 258.
5. Ap. Mabillon, *Mus. Ital.* t. II, p. 73. — 6. *Gemma Animæ*, t. I, c. 25, P. L. CLXXII, 552.
7. L. II, 6 ap. Mal. *Act. Sæc.* VI, p. II. — 8. Vit. n. 17, ibid, p. 15.
9. *Vit. S. Petr. Dam.* n. 30, ibid, p. 258 ; *Vit. Theod. abb. S. Huberti*, n. 26, ib. p. 577 ; *Vit. S. Wulstan.* L. I, n. 8, ib. p. 846.

Digitized by Google

le fondement de toute prédication (1). Berthold de Chiemsee (1543) dans son « *Teutsch Rational über das Amt heiliger Mess* » connaît les deux pratiques : « Après le *Patrem* (*Credo*) ou après l'évangile vient le sermon, comme une prédication de la parole évangélique ou comme une explication de la foi (ou symbole) ». Mais le texte de Durand indique que la règle générale était de le faire après l'évangile. L'usage actuel d'un certain nombre de diocèses (2), de le faire avant la messe, n'était point connu au moyen âge. « Luther, le premier, pour qui le sermon est l'essentiel dans le service divin, dit dans sa *Formula missæ*, que le sermon convient mieux avant la messe et non après le symbole. Plus tard cependant, dans son *Ordnung deutscher Mess*, il le plaça après le symbole, et fut imité en ce point par les ordonnances ecclésiastiques protestantes des XVIe et XVIIe siècles. Telle était la force de la tradition (3). » En général dans nos contrées l'ancien usage s'est maintenu jusqu'à nos jours, suivant le désir de l'Église exprimé dans le concile de Trente (4), dans les rubriques générales de la messe (5), et dans le cérémonial des évêques (6). Saint Charles Borromée, ce zélé réformateur en qui le respect de la tradition était si grand, invoque en faveur de cette disposition l'usage antique de l'Église et redemande, dans le quatrième concile provincial de Milan, que l'on rétablisse le sermon après l'évangile, dans les églises où l'on aurait dérogé à cette coutume. C'est le vœu qu'exprimait récemment encore un célèbre liturgiste allemand, dans une remarquable étude sur le prône. Après avoir invoqué les droits de la tradition, il fait la remarque suivante : « La place du sermon *intra Missam* est un avertissement continuel pour le prédicateur de la parole divine d'avoir tout particulièrement égard aux leçons liturgiques et de prêcher dans le sens et l'esprit de l'année ecclésiastique, et ainsi de prêcher d'une manière vraiment liturgique ».

Tel était bien le caractère de la prédication comme l'entendaient les grands docteurs de l'Église : éclairer les fidèles sur les mystères de la foi, leur découvrir le sens profond des Écritures que l'Église proposait à leur méditation. L'Évangile en était la base, mais quel édifice majestueux n'élevèrent-ils pas sur ce fondement ? « Les dogmes et les faits qui y sont contenus, étaient tantôt confirmés par l'Écriture, tantôt appliqués à la vie d'un chacun. L'interprétation allégorique et morale de l'Écriture alors en usage leur servait sur-

1. Durand, *Ration. div. off.* t. IV, c. 26.—2. Particulièrement en Allagemne.—3. Thalhofer, *Der Pronaus*, l. c. p. 29.— 4. Sess. 22. c. 8 ; sess. 24. c. 7.— 5. *Rubr. gen. Missæ*. VI, n. 6. —6. l. I, c. 22. n. 2.

Digitized by Google

tout à cet effet. L'exégèse allégorique avait principalement pour but d'éclairer l'histoire de l'Ancien Testament à la lumière du Nouveau, et de signaler les mystères qui résultaient de leurs rapports. L'interprétation morale, au contraire, s'efforçait surtout de mettre en relief les points qui pouvaient exciter à la pratique de la vertu. Les saints de l'ancienne loi étaient ainsi représentés comme types du Christ et modèles pour la vie chrétienne (1). » Ce genre d'interprétation s'explique aisément à une époque où les catéchumènes et les infidèles pouvaient assister au sermon, et où le prédicateur ne pouvait leur dévoiler complètement les mystères de la foi. Il importait avant tout de leur inculquer les préceptes de la loi morale, perfectionnée par l'Évangile, et les vérités dogmatiques élémentaires, dans la mesure que leur intelligence des mystères pouvait alors le comporter. Cependant, malgré la réserve que cet état de choses imposa au prédicateur jusqu'au sixième siècle, on se tromperait en croyant que les fidèles en aient souffert de quelque manière. Jamais l'éloquence chrétienne n'a produit des chefs-d'œuvre d'une aussi irréprochable perfection qu'à cette époque de l'histoire ecclésiastique.

A côté de l'explication des lectures liturgiques, les Pères de l'Église commentaient aussi des livres entiers de la sainte Écriture, expliquaient le sujet et l'importance de la fête du jour, la vie des saints et surtout ne manquaient point d'exciter leurs auditeurs à remplir exactement leurs devoirs de chrétien.

Chaque dimanche et jour de fête voyait le peuple rassemblé autour de la chaire sacrée (2) ; les jours de station (mercredi et vendredi) (3), chaque jour du carême et de la semaine de Pâques était sanctifié par la prédication (4). Bien plus, il n'était pas rare que l'évêque prêchât deux fois le même jour (5), et l'on trouve des exemples de plusieurs sermons consécutifs faits par divers prédicateurs (6). Le moyen âge ne négligea pas la prédication : Saint Grégoire le Grand, saint Martin de Vertou au sixième siècle, saint Willibrord, saint Boniface, saint Ludger au huitième, saint Benoît d'Aniane au neuvième, saint Bardon de Mayence, saint Pierre Da-

1. Probst, *Katechese und Predigt*, p. 79.

2. Act. XX, 7 ; Orig. Hom. 7 in Exod. § 5. P. G. XII, 346. *Aug. conf.* l. 6, c. 3, n. 4 ; serm. 180, n. 4 ; P. L. XXXVIII, 974. Chrysol. serm. 122. P. L. LII, 533. Eus. in ps. 91.

3. Socrat, V, 22.

4. Chrys. *De statuis.*

5. *Basil. Hom.* 7 in Hexam. n. 6. P. G. XXIX, 163 ; Aug. in ps. 88, sermo II, n. 1. P. L. XXXVII, 1131.

6. *Constit. apostol.* II. 57 et *Peregrinatio Silviæ* p. 81 ; Eus. *De vit. Const.* l. 4, c. 45 ; Chrys. in I Cor. hom. 36, n. 4. P. G. LXI, 312 ; in act. ap. hom. 33, n. 1. P. G. LX, 239.

Digitized by Google

mien, saint Wolstan de Worcester au onzième en sont de glorieux exemples. Parfois on se servait d'anciens homiliaires latins que l'on traduisait en langue vulgaire : plus souvent la composition était originale. Les capitulaires du huitième et du neuvième siècle insistent fréquemment sur la nécessité pour les pasteurs de remplir d'une manière convenable le devoir de la prédication (1) ; à plus forte raison les conciles établirent-ils des prescriptions à ce sujet. Celui de Mayence (813) dit entre autres : « Que jamais les dimanches et jours de fête le sermon ne soit omis (2) » ; celui de Tours (813) ordonne de traduire en langue romane ou teutonique les homélies des Pères, afin que tous puissent comprendre (3). Les conciles des siècles postérieurs reviennent aussi fréquemment sur cette obligation (4). C'était d'ailleurs l'époque où Dieu avait suscité les deux grands ordres de Saint-François et de Saint-Dominique, qui se vouèrent d'une manière spéciale à la prédication. Aujourd'hui on peut affirmer que le reproche fait aux catholiques par les protestants d'avoir négligé le sermon pendant le moyen âge est un pur mensonge historique. A l'époque même où la réformation protestante éclatait, la prédication était si fréquente et les sermons si longs que l'on y pouvait même trouver des abus et des exagérations (5). Nous avons déjà fait remarquer le sujet de ces sermons : plus ou moins dépendant des lectures liturgiques dans les premiers siècles de l'Église, plus libre dès le quatrième, surtout en dehors de l'office liturgique, le sermon du prône reste en général, pendant l'office divin, l'explication des mystères contenus dans la liturgie du jour. Les anciens Pères de l'Église latine le commençaient généralement par une formule de bénédiction, telle que : *la paix soit avec vous* (6), *bénissons le Seigneur*, ou : *que la grâce de Notre-Seigneur* JÉSUS-CHRIST, *que l'amour du Père, que l'union du Saint-Esprit soient avec vous tous* (7). La conclusion était aussi ordinairement une doxologie ou formule de louange en l'honneur de la sainte Trinité. Souvent aussi au temps du catéchuménat et de la pénitence canonique publique, le prédicateur invitait à la fin de son sermon le

1. Capitul. de 789, ap. Pertz, III, 66 ; de 817, ibid. p. 209.

2. Can. 25.

3. Can. 17, ap. Hardouin, IV, 1025.

4. Concil. Insulan. 1251, c. 1, ap. Hard. VII, 433 ; Albi. 1254, c. 17, ibid. VII, 460 ; Vauriens. 1368, c. 1, ibid. 1803 ; Basil. 1433, sess. 15, ibid. VIII, 1169.

5. Cf. Les histoires ecclésiastiques de Hergenröther. Bd. II, 178 ; Mœhler, III, 71, sqq ; Brück, 542, sqq ; et particulièrement Janssen, *Gesch. d. deutschen Volkes*, Bd. I, 28-35.

6. Chrysost. Hom. 3 in Coloss, n. 4, P. G. LXII, 323.

7. *Constit. apostol.* VIII, 3. cf. August. in psalm. 91, 139. Cf. Duchesne. *Origines du culte chrétien*, p. 5[illegible].

Digitized by Google

peuple à adresser ses prières au Seigneur pour les intentions que le diacre allait proposer. Cette formule servait de transition à la seconde partie du prône (1).

(A continuer.) D. U. B.

L'auteur du TE DEUM.

On s'est longtemps perdu en conjectures plus incertaines les unes que les autres au sujet de l'auteur véritable du *Te Deum*. A force de suggérer sans cesse de nouveaux noms, contre lesquels s'élevaient presque immédiatement de nouvelles difficultés, on en est arrivé à désespérer de jamais parvenir à la solution véritable, tout en tenant fermement que ce chant liturgique doit avoir été composé à une époque assez antérieure à la première moitié du VIe siècle, puisque saint Césaire d'Arles († 542) et saint Benoît († 543) le mentionnent également dans leurs Règles, comme une pièce déjà entrée communément dans l'usage liturgique.

Sans avoir entre les mains d'autres éléments que ceux qu'on a jusqu'à présent publiés, il nous a semblé néanmoins qu'il était possible de faire faire un pas décisif à cette question si intéressante. Pour procéder avec ordre, nous essaierons de résoudre les quatre problèmes suivants : 1° Faut-il attribuer au *Te Deum* une origine orientale ? 2° Le titre d'Hymne de saint Ambroise et de saint Augustin, avec sa légende explicative, fait-il autorité ? 3° Le *Te Deum* est-il l'œuvre de saint Hilaire de Poitiers ? 4° Quel est le « Nicet » auquel certains manuscrits attribuent le *Te Deum*, et quelle part peut, en effet, lui revenir dans la composition de cette hymne ?

I. Le TE DEUM est-il d'origine orientale ?

On l'a prétendu au XVIIe siècle, et de nos jours même cette opinion a trouvé des défenseurs convaincus (2). Le grand argument qu'on fait valoir en faveur de cette assertion, est que dans le célèbre *Codex alexandrinus* de la Bible (Ve s.) conservé au British Museum, se trouve, avec le *Gloria in excelsis* en grec, tout un fragment du *Te Deum*, à savoir les versets « Per singulos dies .. Dignare, Domine, die isto, etc. », le tout terminé par la strophe « Benedictus es, Domine

1. Cf. Probst, *Die Liturgie in den drei ersten Jahrh.*, p. 154 sqq.

2. Voir Kraus, *Real-Encyclopädie der Christlichen Alterthümer*, Freiburg, Herder 1886, om. II, p. 845. L'article est signé Krieg.

Digitized by Google

Deus patrum nostrorum, etc. ». Ainsi, a-t-on dit, le *Te Deum* n'est que la traduction latine d'une pièce grecque faisant partie de l'hymne du matin en usage en Orient, et remontant jusqu'aux Constitutions apostoliques.

La réponse est facile. Les versets en question ont, en effet, été ajoutés de bonne heure au « Gloria in excelsis » non seulement en Orient, mais aussi en Occident, comme le témoignent encore les Bréviaires ambrosiens imprimés au XVIe siècle (1). Mais il faut remarquer d'abord que tous ces versets, à l'exception du ℣. *Dignare Domine die isto*, sont simplement des citations bibliques ; ensuite, qu'à proprement parler ils ne font pas partie de l'hymne originale, qui se termine aux mots : « in gloria numerari », comme l'indique la chute même de la mélodie. Pour les versets suivants, bien qu'ils aient été en usage vraisemblablement avant le *Te Deum* lui-même, on voit que l'ordre du texte diffère beaucoup dans les manuscrits (2), alors que les strophes de l'hymne proprement dite n'offrent aucune variante considérable : preuve manifeste qu'il y a là deux parties bien distinctes.

La présence des derniers versets du *Te Deum* à la suite du *Gloria in excelsis* dans l'appendice de la Bible alexandrine ne prouve donc en aucune façon l'origine grecque du *Te Deum*, dont la partie principale n'a jamais été en usage dans la liturgie orientale. La seule conséquence légitime qu'on puisse déduire de ce fait, c'est que ces versets ont été employés comme prière du matin sans dépendance aucune du *Te Deum* et peut-être antérieurement à l'époque de sa composition.

C'est donc aux sources occidentales qu'il faut avoir recours pour connaître l'origine du *Te Deum*. Quelques manuscrits portent simplement le titre « Hymnus sanctorum Patrum », qui ne peut fournir aucune indication. Un bréviaire monastique, écrit au Mont-Cassin sous l'abbé Oderisius († 1105), et conservé maintenant à Paris (Bibliothèque Mazarine, cod. 759), donne au fol. 126 le *Te Deum* sous le titre « Ymnus Sisebuti monachi ». Tommasi (3) cite un autre manuscrit de la Basilique vaticane, qui l'intitule « Ymnum S. Sisebuti ». C'est en vain qu'on chercherait dans les listes les plus complètes un saint du nom de Sisebut, avant l'abbé bénédictin de Cardeñas, mort en 1082. En fait d'autres Sisebut, l'histoire ne mentionne qu'un roi wisigoth du VIIe siècle. Aussi tous les critiques

1. V. B. Thomasii opp. omnia, edit. Rom. 1748, tom. III, p. 613.

2. Ibid. p. 615, not. et tom. II, p. 346, notes 1 et 2. — Muratori, *Opere minori*, tom. XI, part. III, p. 228.

3. Tom. III, p. 619 not.

Digitized by Google

sont unanimes à décliner l'autorité des deux manuscrits, à l'exception de Noël Alexandre, qui tient bon pour l'attribution à un bénédictin du nom de Sisebut (1). Mais il n'a jamais pu rallier à son opinion aucun partisan.

Laissant donc de côté ce personnage inconnu, dont le nom même paraît défavorable à sa cause, limitons la discussion à l'examen des droits des autres compétiteurs nommés dans les manuscrits.

II. — Le titre d'Hymne des saints Ambroise et Augustin, avec sa légende explicative, fait-il autorité ?

On connaît la pieuse légende relative à l'origine du *Te Deum*. La veille de Pâques 387, au moment où le rhéteur Augustin vient d'être plongé dans les fonts baptismaux par l'évêque de Milan, Ambroise, un enthousiasme divin s'empare à la fois de l'âme du néophyte et de celle du pontife. Celui-ci commence : « Te Deum laudamus ». Augustin répond; et ainsi sous la dictée de l'Esprit-Saint, ils achèvent alternativement l'hymne sublime. Jusqu'aux temps modernes c'était une des dévotions les plus en vogue à Milan, que de réciter en souvenir de ce fait mémorable le *Te Deum* durant le trajet qui sépare le baptistère de la vieille basilique ambrosienne.

On a prétendu que toute cette histoire avait été inventée au XIe siècle. C'est bien à cette époque, en effet, qu'elle fut consignée dans la chronique faussement attribuée à saint Dace, archevêque de Milan au VIe siècle. Mais elle remonte à des temps bien antérieurs. A la fin du psautier offert d'abord par Charlemagne au pape Adrien Ier en 772; puis donné par ce dernier à saint Willehad, évêque de Brême, en 778 (aujourd'hui à Vienne), le *Te Deum* se trouve déjà désigné sous cette rubrique : « Hymnus, quem S. Ambrosius et S. Augustinus invicem composuerunt ». Un très vieil hymnaire irlandais du Mont-Cassin porte une inscription semblable : « Hæc est laus S. Trinitatis, quam Augustinus sanctus et Ambrosius composuerunt ». Le même titre se lit dans les anciens psautiers de Saint-Gall et du Vatican, bien que parfois aussi l'on constate l'attribution à saint Augustin ou à saint Ambroise en particulier. Le bréviaire romain a consacré implicitement la vieille croyance en retenant le titre : « Hymnus SS. Ambrosii et Augustini ».

Malheureusement, pour être fort ancienne, la légende n'en est pas moins une légende. On a cru en trouver la source dans un sermon, le XCII^e parmi ceux de saint Ambroise, édit. de Paris 1549. Ce sermon, qui fait partie de toute une littérature apocryphe éclose

1. *Hist. Eccles. sæc.* IV, cap. VI, art. XXVII, § I, n. 12.

Digitized by Google

autour de la grande mémoire d'Augustin, n'a pas été reproduit dans l'édition des mauristes. Il renferme, paraît-il, des choses assez curieuses. Il y est dit, entre autres, qu'Ambroise avait souvent prié Dieu de le délivrer des arguments captieux d'Augustin; qu'au sortir des fonts, celui-ci avait reçu un capuce noir, etc. Dans un passage du même discours, l'évêque de Milan est censé adresser au nouveau baptisé ces paroles : « A ce moment du baptême, sous l'inspiration divine, nous avons chanté avec vous l'hymne sur la foi du Christ. » Que telle soit ou non l'origine de la légende dont nous parlons, il est clair qu'aux yeux du critique celle-ci peut ne tenir un instant devant le silence complet de tous les échos authentiques de la tradition et d'Augustin lui-même sur un fait de sa vie si important et si extraordinaire.

Au reste, ce n'est pas merveille qu'on ait songé à faire honneur du *Te Deum* à l'un ou à l'autre des deux grands évêques. Un chant aussi célèbre ne pouvait manquer de s'abriter sous le nom de quelqu'un des plus illustres entre les Pères de l'Église. Il n'en faut pas davantage parfois pour expliquer une semblable attribution sous la plume des copistes antérieurs à Charlemagne.

Cependant, dans cette vieille légende qui rattache à l'Église de Milan l'origine de notre pièce, n'y aurait-il pas un vestige de quelque tradition primitive, capable de nous guider vers la solution véritable du problème ? On en jugera par la suite.

III.— Le TE DEUM est-il l'œuvre de saint Hilaire de Poitiers ?

L'opinion précédente ne repose que sur des documents où les broderies de la légende permettent à peine de soupçonner un dessous imperceptible de vérité. Il en est tout autrement de celle qui revendique pour Hilaire de Poitiers la gloire d'avoir donné le *Te Deum* à l'Église d'Occident. En 1839, Mgr Cousseau, alors chanoine de Poitiers, et depuis évêque d'Angoulême, dans un « Mémoire sur le *Te Deum* », soutint cette thèse avec talent, sans pourtant parvenir à convaincre Dom Guéranger, qui n'eût pas demandé mieux que d'accorder une nouvelle gloire au docteur des Gaules, si elle lui eût paru justifiée (1).

Outre les analogies de style entre le langage d'Hilaire et les accents du *Te Deum*, l'auteur du Mémoire se fondait principalement sur un témoignage important, signalé pour la première fois par Mabillon dans ses *Annales*. Dans son opuscule des « Questions de

1. *Institut liturg.*, I, 115.

Digitized by Google

grammaire », adressé aux moines anglais, saint Abbon de Fleury († 1004) relève en passant une faute à corriger dans le *Te Deum* ou, comme il l'appelle, dans « la divine Palinodie composée par Hilaire, évêque de Poitiers : *In Dei Palinodia, quam composuit Hilarius Pictaviensis episcopus* (1) ». Ce témoignage était connu des mauristes, éditeurs de saint Hilaire : il n'a pu néanmoins les convaincre, et ils ont continué à redire la boutade de Tillemont : « Ainsi l'on voit que l'on ne peut rien savoir de l'auteur de ce cantique (2). »

Cependant le témoignage de saint Abbon n'était pas de sa part une affirmation gratuite et sans précédent. Quelques manuscrits de son temps avaient pu la lui suggérer ; et de fait, on conserve à Munich un manuscrit de Saint-Emmeran de Ratisbonne, du VIIIe ou IXe siècle, où le *Te Deum* est donné comme une des hymnes d'Hilaire.

Qu'y a-t-il de fondé dans cette attribution ? Pour le comprendre, il faut nous rappeler trois choses. D'abord, comme on l'a vu plus haut, le *Te Deum* se divise naturellement en deux parties, et cette division est pleinement autorisée par l'examen des manuscrits. Secondement, la dernière partie de l'hymne, à partir des versets bibliques, accompagnait primitivement le *Gloria in excelsis*, et faisait comme lui partie de la prière officielle du matin. Troisièmement, enfin, l'importation du *Gloria in excelsis* en Occident est attribuée non sans fondement à saint Hilaire par les manuscrits et par la majorité des liturgistes. Que cette attribution soit exacte ou non, il est tout naturel que les versets additionnels mentionnés plus haut aient suivi le sort du *Gloria*. Même lorsqu'ils furent démembrés de ce dernier, pour être accolés aux strophes du *Te Deum*, ils restèrent dans un rapport intime avec la doxologie angélique. On continua de joindre à la fin des psautiers (3) le *Gloria in excelsis* et le *Te Deum* comme deux pièces étroitement unies et s'équivalant mutuellement dans l'usage liturgique. L'une et l'autre étaient universellement chantées comme prière du matin par excellence à la fin des Laudes du dimanche (4). Quand on trouva trop long le chant successif des deux hymnes, on attribua le *Te Deum* au samedi et le *Gloria in excelsis* au dimanche, comme le prescrit saint Aurélien d'Arles dans

1. Migne, CXXXIX, 532.
2. *Hist. Eccléss.*, tom. XIII, p. 963, note 8 sur S. Augustin.
3. Tommasi, *Op.* et *loc. cit.*
4. *Regula S. Cæsarii ad monachos*, Migne, LXVII, 1102 ; *Ad Virgines*, ap. Bolland. tom. II, januar. p. 18 — Antiphon. Benchoren., ap. Muratori, *Op. cit.*, p. 227 et 251. Aujourd'hui encore, comme chacun le sait, dans la liturgie romaine on ne chante régulièrement le *Te Deum* aux Matines, que si l'on doit chanter le *Gloria in excelsis* à la messe.

Digitized by Google

sa Règle (1) ; ou bien on transféra le premier à la fin des Vigiles suivant l'ordre assigné par saint Benoît (2).

A cause de cette connexion évidente, on s'explique que les copistes, croyant saint Hilaire auteur ou du moins introducteur en Occident du *Gloria* et des versets qui le suivaient primitivement, se soient cru aussi le droit de lui attribuer la forme plus développée du *Te Deum*, qui donna pour ainsi dire à ces versets une existence nouvelle. Le vice du procédé était absolument le même que nous avons signalé chez ceux qui veulent faire remonter à la liturgie orientale l'origine du *Te Deum* entier, à cause de l'emploi de ses strophes finales dans les livres grecs : on a conclu trop vite de la partie au tout.

IV. — Quel est le « Nicet » auquel certains manuscrits attribuent le TE DEUM, et quelle part peut, en effet, lui revenir dans la composition de cette hymne ?

Jusqu'ici nous n'avons trouvé dans les manuscrits que des indications assez vagues, ou bien de ces noms fameux dont s'affublent ordinairement les productions apocryphes des premiers siècles : Augustin, Ambroise, Hilaire. Or, voici maintenant deux autres noms de personnages, historiques, il est vrai, mais d'une célébrité relativement minime.

Le premier de ces deux noms est celui de saint « Abundius » Gavanti (3) déclare l'avoir lu dans un bréviaire ms. fort ancien d'un collège de Rome. Mais il ajoute qu'il a en vain consulté à ce sujet les personnes les plus habiles: on ignorait qui pouvait être cet Abundius. Le bienheureux Tommasi (4) a trouvé un autre bréviaire monastique du Vatican, écrit vers l'an 1166, où le *Te Deum* est intitulé *Ym. S. Abundii.* Il propose tout simplement de lire *Ambrosii.* Krieg (5) s'en tire en faisant remarquer que les noms d'Abundus et d'Abundius étaient souvent portés dans les monastères. Tillemont, toujours perspicace, émet l'idée que l'Abundius dont il s'agit ici « pourrait être l'évêque de Come du temps de saint Léon (6) ». Mais il se garde prudemment d'insister sur la valeur de cette hypothèse.

Avant d'avoir consulté Tillemont, la pensée nous était venue que l'Abundius des mss. devait être, en effet, le saint évêque de ce nom, qui occupa le siège de Come de 422 à 468 (7). Chose singulière,

1. Migne, LXVIII, 396, 393. — 2. Reg. cap. II. — 3. *Thesaur. s. Rit. cum addit. Merati*, tom. II, sect. V, c. 19. — 4. *Op. cit.*, III, 615. — 5. *Real-Encyclopädie*, p. 845. — 6. *Op. et loc. cit.* — 7. On ne sait pas grand' chose de sa vie ; mais sa mémoire a joui jusqu'à nos jours d'une vénération très marquée. Une vénérable basilique romane rappelle encore à Come le souvenir de *S. Abondio.*

Digitized by Google

notre opinion a été surtout affermie par un fait qui, à première vue, aurait semblé devoir la faire abandonner : je veux dire, la mention de l'autre nom donné par les mss., celui de l' « évêque saint Nicet ». Il nous est fourni de la façon la plus désintéressée par les copistes saxons de la lointaine Angleterre. On sait que les moines irlandais ou scots, comme on disait alors, furent des premiers à adopter le *Te Deum* pour l'usage liturgique. Nous l'avons déjà trouvé dans leur Antiphonaire de Bangor, où il est impossible de constater encore la moindre trace d'importation romaine. Le témoignage des anciens mss. britanniques a donc ici, aux yeux du critique, une grande valeur, surtout lorsqu'il est tout au profit d'un personnage étranger et obscur.

Jusqu'à présent on connaît quatre sources différentes donnant ce nom de Nicet. J. Usser dans son ouvrage *De Symbol. Roman. Eccles.*, avait signalé un très ancien Psautier dans lequel le *Te Deum* se trouvait attribué à un certain Nicétas. « Mais, dit Merati (1), comme on ignore quel est ce Nicétas, à quelle époque il vécut, il est impossible de lui adjuger la composition de cette hymne. » On a, depuis Usser, vérifié l'inscription « Niceti episcopi » dans trois mss. : d'abord dans le Cod. Arundel 60 du British Museum, dans lequel (fol. 127) se trouve le texte du *Te Deum* avec glose saxonne, et sous la rubrique : *Ymn Sci Viceti* (= Niceti) *episcopi diebus dominicis ad matut.*, puis dans deux manuscrits de Florence. (Plut. XVII, Cod. III et VIII.)

Une hâtive interprétation de l'inscription « Niceti episcopi » a lancé pendant deux siècles les critiques sur une fausse piste. On a cru qu'il s'agissait de saint Nicetius, évêque de Trèves de 527 à 566, auteur d'un traité sur les « Veilles des serviteurs de Dieu » et d'un autre sur le « Bien de la Psalmodie » (2). Mais il est décidément trop récent pour qu'on puisse concilier l'attribution qui lui est faite du *Te Deum* avec la manière dont saint Césaire et saint Benoît s'expriment au sujet de cette hymne : aussi tout le monde y a-t-il renoncé aujourd'hui. Cependant nul n'a songé à chercher ailleurs un autre Nicet, antérieur à celui de Trèves.

Or, un siècle précisément avant ce dernier, le siège d'Aquilée était illustré par un saint évêque nommé Nicétas, contemporain d'Abundius de Come, voire même son métropolitain (vers 454). C'est à lui qu'est adressée la CLIX^e^ des lettres de saint Léon le Grand (3). Gennade, dans son *Traité des Écrivains ecclésiastiques*, ch. 22 (4).

1. *Addition. in Thesaur. S. Rituum, loc. cit.* n. III. — 2. Migne, LXVIII 365. — 3. Migne, LIV, 1135 — 4. Ibid., LVIII, 1073.

Digitized by Google

mentionne quelques-uns de ses ouvrages. Ce sont principalement des Instructions aux néophytes sur le Symbole, la Foi véritable, la Trinité, le Saint-Esprit, les divers noms qui conviennent à JÉSUS-CHRIST, avec un petit traité *Ad virginem lapsam* attribué à saint Ambroise jusque dans l'édition des bénédictins, et enfin divers autres opuscules que l'on croit perdus. Ce que nous avons conservé de ses écrits suffit amplement pour justifier les éloges donnés par Gennade et Cassiodore à la pureté de sa doctrine et à la clarté élégante de son style. Pourquoi ne serait-il pas le Nicétas auquel Usser et les mss. cités plus haut attribuent le *Te Deum ?* On objectera peut-être que ces mss. ne portent pas « Nicetæ », mais « Niceti ». La chose ne tire pas à conséquence. Le nom de l'évêque d'Aquilée se rencontre très fréquemment sous la forme « Niceti » dans les anciens documents, comme on peut le voir dans les témoignages qui précèdent ses œuvres dans la Patrologie (1).

Pour le reste, tout s'accorde à merveille : le temps, les lieux, les personnes. Le *Te Deum* avait dû être composé à une époque où les luttes doctrinales sur la Trinité et la personne du Christ étaient encore très vives, assez tôt aussi pour qu'il fût déjà entré dans l'usage commun avant le milieu du VIe siècle : l'époque de Nicétas répond parfaitement à ces données. La tradition rattachait à l'Église de Milan l'origine du *Te Deum :* Aquilée faisait primitivement partie du diocèse métropolitain de Milan ; elle n'en fut démembrée que quelques années avant l'élévation de Nicétas, et longtemps encore probablement elle en conserva les usages liturgiques. Come, la ville épiscopale d'Abundius, quoique faisant partie de la nouvelle métropole d'Aquilée, était presque aux portes de Milan. Enfin, si nous n'avons plus deux noms aussi célèbres que ceux d'Ambroise et d'Augustin, nous avons néanmoins encore deux pontifes recommandables par leur sainteté lesquels, comme contemporains et en union hiérarchique très intime, ont pu avoir part l'un et l'autre à la composition et à la mise en usage du *Te Deum.* Saint Nicétas a même été jugé digne par la postérité de voir l'un de ses écrits figurer à la suite de ceux d'Ambroise (2), comme pour leur servir de complément ; un autre, nous l'avons dit, a longtemps passé pour l'œuvre du grand évêque de Milan.

Maintenant, quelle aura été la part précise de Nicétas dans la composition du *Te Deum ?* Une indication assez vague, transmise par Usser d'après un des manuscrits mentionnés plus haut, peut

1. LII, 844-845.
2. V. le témoignage de Cassiodore cité dans Migne LII, 844.

Digitized by Google

nous être fort précieuse, si nous la rapprochons des données précédemment acquises. « Ce qu'on peut conclure de son texte, dit Mérati (1), c'est que Nicétas récita le premier l'Hymne avec quelques additions. » Or, quelle est la partie primitive du *Te Deum ?* Nous l'avons déjà dit, ce sont les strophes finales, depuis « *Salvum fac populum tuum* », etc., dont la plupart accompagnaient à l'origine le *Gloria in excelsis.* Pour nous donc, la première partie de l'Hymne jusqu'à « *in gloria numerari* » forme une sorte de glose intercalée par Nicétas entre les versets empruntés à la Bible.

Dans les Constitutions apostoliques (2), l'*Oratio vespertina* ou prière du soir commence par le premier verset du psaume CXII, « *Laudate pueri Dominum, laudate nomen Domini* ». Ce verset est immédiatement suivi d'une glose doxologique dans le genre du *Gloria in excelsis* et du *Te Deum*, glose qui se termine par des versets bibliques. Dans l'Antiphonaire de Bangor, l'Hymne matinal du dimanche s'ouvre par la même invitation : « *Laudate pueri Dominum, laudate nomen Domini ;* » invitation à laquelle répond aussitôt notre glose doxologique, « *Te Deum laudamus*, etc. » terminée elle aussi par les versets bibliques (3). Ainsi des deux côtés système parfaitement identique : et l'on comprend dès lors la signification du témoignage d'Usser sur les « additions » dues à l'évêque Nicétas.

Conclusion.

De toutes les indications qu'offrent les manuscrits relativement à l'auteur du *Te Deum*, deux surtout méritent une attention particulière, celles qui l'attribuent à saint Nicétas, évêque, et à saint Abundius. Ces deux personnages s'identifient tout naturellement avec le métropolitain d'Aquilée du Ve siècle, et l'évêque de Come son suffragant. Ce furent eux très probablement qui introduisirent dans les Églises de la Haute-Italie la partie de l'Hymne non tirée de l'Écriture, ou le *Te Deum* proprement dit. Plusieurs expressions de cette Hymne, empruntées, semble-t-il, à saint Augustin (4) ou à saint Ambroise, auront pu donner lieu à l'attribution et à la légende dont nous avons parlé plus haut. Quant à saint Hilaire, il n'est pas impossible qu'on lui doive l'importation des derniers versets de notre *Te Deum*, surtout si l'on peut établir le fait pour le *Gloria in excelsis*, auquel ces versets furent intimement unis à l'origine. D. G. M.

1. *Op.* et *loc. cit.* — 2. Lib. VII, c. 48. *Patr. Gr.* 1, 1038.

3. Le même manuscrit de l'Ambrosienne dont s'est servi Muratori pour éditer l'Antiphonaire de Bangor contient au fol. 35, trois autres gloses semblables sous le titre : « *Post Laudate pueri Dominum in dominicorum die.* » L'une de ces gloses ressemble étrangement au *Te Deum*. Elle commence par « *Te Patrem adoramus.* » Cf. Reifferscheid, *Bibl. PP. Ital.*, II, 40. Kraus, II, 847. — 4. Kraus, p. 845.

Digitized by Google

IMPRESSIONS DE VOYAGE SUR LA HOLLANDE ET LA BELGIQUE AU SIÈCLE DERNIER. — (Fin.)

Malines. — Bruxelles. — Saint-Trond. — Liége. — Louvain. — Mons.

NOUS avons suivi dans le dernier article Mgr Garampi dans ses investigations minutieuses sur la ville d'Anvers. Accompagnons-le aujourd'hui à travers les autres villes de Belgique, qui seront sur son passage avant de gagner le territoire français, et suivons aussi son secrétaire Mgr Marini, dans une pointe qu'il fera de Bruxelles à Cologne pour aller y reprendre la voiture et les bagages de son maître le futur cardinal.

Le 26 octobre, poursuit-il, nous partîmes d'Anvers en voiture de louage, à sept heures du matin ; à 10 heures nous étions à Malines. La route que nous parcourûmes est unie et très agréable à cause des rangées d'arbres dont elle est plantée. Notre première visite fut pour la bibliothèque de l'archevêché, formée par le cardinal d'Alsace, dernier archevêque défunt. Cette bibliothèque est fort belle, riche en livres excellents, tous reliés uniformément en cuir doré. Elle se compose de trois grandes salles dont les murs sont entièrement recouverts par les livres. L'archevêque (1) ayant appris qu'il y avait des étrangers dans sa bibliothèque, vint nous y surprendre ; il fut pour moi plein de prévenances quoiqu'il ne me connût point, et nous retint à dîner. Ceci nous empêcha de voir le beau quartier de la ville ; quant à la partie que nous vîmes en y entrant et en nous rendant de l'hôtel au palais de l'archevêché, elle nous parut bien misérable et laide.

Le palais de l'archevêque n'est pas mal ; on dit que c'est la plus belle maison de Malines.

La cathédrale est à trois nefs et a de plus des chapelles sur les bas-côtés ; tout y est à ogives.

On remarque dans cette église quelques tombeaux et d'autres ornements qui trahissent une assez bonne main. La chapelle du Saint-Sacrement est ornée d'un tableau de Rubens.

L'archevêque est jeune encore ; j'espère qu'il a autant de jugement et de prudence qu'il montre de zèle et de bonne volonté. Il veut que les examens de ses aspirants au sacerdoce portent spécialement sur la Sainte-Écriture. Les *Nouvelles ecclésiastiques* se sont emparées de cette mesure et d'autres émanant de l'archevêque pour déclamer contre la Compagnie de JÉSUS ; le prélat le regrette

1. Mgr de Frankenberg, plus tard cardinal, qui gouverna le diocèse de Malines jusqu'en 1804.

Digitized by Google

vivement, car il n'aime pas à être la cause des exagérations et des déclamations des journalistes, ni des désagréments qui peuvent en résulter pour les jésuites.

A présent, il est décidé à décréter que tous les enfants doivent faire la première communion dans leur église paroissiale ; car il s'est aperçu que beaucoup d'enfants, jugés par leur curé incapables de la faire, soit par défaut d'âge et de discernement, soit pour un autre motif, se font admettre à la première communion dans quelque église de réguliers. Cet archevêque préside souvent lui-même aux fonctions sacrées, et prêche personnellement, tant à Malines qu'à Bruxelles ; cette dernière ville fait partie de son diocèse. Les revenus de l'archevêché consistent en une abbaye (1), dont les rentes sont partagées par moitié entre l'archevêque et le monastère ; l'administration de ses biens se fait conjointement par les deux parties intéressées.

A trois heures de l'après-midi nous partîmes de Malines et à six heures nous étions à Bruxelles, où nous descendîmes chez Mgr Molinari, nonce du Pape. Sans nous en douter, nous le trouvâmes gravement malade d'une hydropisie de poitrine, dont il mourut peu après, le 31 mars 1763. De Malines à Bruxelles la route est excellente ; elle longe un canal, par lequel se fait le service de la barque pour les transports. La campagne des environs de Bruxelles est très agréable et bien cultivée.

Bruxelles est surnommée *la noble*, relativement aux autres cités des Flandres (2). On y cherche en vain des édifices publics dignes d'une attention spéciale. Mais, par contre, les rues et les édifices communaux y sont si propres et coquets, que cela suffit à rendre la ville très attrayante. La grande place est ornée de quelques édifices magnifiques mais d'une architecture assez confuse. L'hôtel-de-ville, très élégant, est construit en forme de château et dans le goût gothique.

Le théâtre et la Monnaie sont les meilleurs édifices de construction récente à Bruxelles. Il y a aussi en cette ville quelques fontaines que les étrangers admirent, mais qui ne peuvent être admirées par des Romains. La plus belle et à la fois la plus conforme aux règles de l'art est celle des *trois puchelles*. Enfin, il y a à Bruxelles de très jolies promenades, sur les remparts et ailleurs, dans la ville même et au-dehors.

1. La célèbre abbaye bénédictine d'Afflighem.

2. Pour les Italiens tous les Pays-Bas sont *Fiandra*, et tous les belges sont *flamminghi* (flamands).

Digitized by Google

Le palais est actuellement en voie de restauration ; l'église principale de Bruxelles est celle de Sainte-Gudule; elle est fort grande, et du genre antique. On voit, dans le voisinage, les ruines d'un ancien château qui devait être une construction vaste et élégante de style gothique. Les autres églises sont plus ordinaires. La plus belle et la plus régulière me paraît être celle des Minimes; puis, vient celle des Jésuites ; celles des Augustins et des Carmes ne sont pas à dédaigner non plus.

Il y a à Bruxelles un béguinage qui ressemble à une petite ville; il a ses murs et ses fossés, et le soir on en ferme les portes. Nous n'en visitâmes point les maisons que les béguines habitent, réunies à deux, à quatre ou en plus grand nombre, selon leur bon plaisir ; en tout, elles y sont de cinq à six cents. Elles sortent quand il leur plaît. Leur confesseur est un prêtre séculier. Elles n'ont point de vœux, vivent de leur bien et mènent une vie édifiante. Ce béguinage n'est pas sans utilité pour la ville. Les femmes sont dans ces contrées, admises à entrer dans le partage des biens paternels, à portion égale ; la fortune de ces béguines passe généralement à leurs proches et non pas aux œuvres pies, ce qui serait le cas si elles faisaient profession dans quelque monastère.

C'est le prince Charles, frère de l'empereur régnant, qui est gouverneur de tous les Pays-Bas autrichiens ; il a sa résidence à Bruxelles. Sa cour est très brillante, et le prince la traite avec grande libéralité. Les États lui paient cinq cent mille florins par an. Il est amateur de chimie et possède un cabinet d'histoire naturelle et de camées se composant de septante-deux armoires et de cassettes contenant des instruments divers. On y voit treize cents espèces de pierres dures nommées vulgairement marbres. Une salle du palais est toute meublée en laque de Chine, à fond noir avec ornements d'or ; elle est garnie de statues et de porcelaines. Ce prince s'est acquis l'affection générale des habitants par sa bonté de cœur et ses manières affables. Il est foncièrement religieux, et il ne laisse passer aucune occasion d'en donner des preuves. Ses mœurs, à en juger d'après sa conversation, pourraient parfois paraître un peu libres ; toutefois, il est de fait qu'il ne donne aucun scandale, et je ne sache pas qu'il en ait jamais donné. Quant aux affaires, elles sont entre les mains du comte Cobenzl, qui a dix mille sequins d'appointements. C'est un Autrichien, du pays de Goritz ; on lui reconnaît généralement les qualités d'un ministre très habile. Cet homme d'État a fait ses études à Leyde, au temps où cette université était mieux pourvue qu'aujourd'hui d'hommes remarquables; je crois qu'il a

Digitized by Google

passé aussi par d'autres universités non catholiques. Cobenzl passe également pour grand littérateur ; vu la haute situation qu'il occupe, sa protection accordée aux lettres serait fort à apprécier, si l'on ne devait craindre parfois en lui cette propension à la libre-pensée qui est l'écueil des beaux esprits de notre siècle. Il serait apte, dit-on, à être promu aux premiers emplois du ministère autrichien à Vienne; mais il est possible que des incidents regrettables survenus jadis entre lui et sa femme, personne de très haute naissance, aient prévenu contre lui l'impératrice qui, comme on le sait, est implacable à l'égard de la moindre querelle conjugale dont le bruit parvient à ses oreilles.

Le commerce des Pays-Bas autrichiens fait annuellement pour environ vingt millions de florins de bénéfice. Ces mêmes États ont contribué pour environ quatre-vingt millions de florins aux frais de la guerre actuelle, sans comprendre dans cette somme les bénéfices de la loterie qui se sont élevés jusqu'ici à douze ou quinze millions. Les contributions extraordinaires levées l'an dernier se sont élevées à trente-quatre millions. On dit que le rapport ordinaire de ces États est de cinq millions de florins.

La Monnaie de Bruxelles fut rétablie par le général Botta, et puis agrandie par le comte Cobenzl ; on y frappe pour environ vingt mille écus par semaine. A Bruxelles se trouvent les archives de l'ordre de la Toison d'or.

Le nonce a sa résidence à Bruxelles ; il a surtout à s'occuper des missions de Hollande. Ici, plus que dans toute autre nonciature il conviendrait d'avoir un auditeur perpétuel ; car il faut conférer les paroisses des missions à des sujets qui ne sont connus du nonce et de ses assistants que par quelque lettre, ou par une visite d'un moment, ou enfin par des rapports faits avec plus ou moins d'exactitude et de vérité.

Un des principaux commerces de la Flandre est celui des dentelles ; on les expédie au loin, et elles sont l'objet d'un grand luxe. Les campagnes y sont très fertiles et habitées ; et cependant on dit que la culture est négligée en certains endroits à cause du manque d'habitants.

Bruxelles est célèbre par sa bibliothèque royale de Bourgogne ; on y conserve des manuscrits du XIIIe, du XIVe et du XVe siècle. Quant aux livres imprimés, ils y sont peu nombreux et peu dignes d'attention.

— Laissons Monseigneur Garampi à l'étude de nos beaux manuscrits et à ses notes de bibliophile et d'archiviste, et suivons main-

Digitized by Google

tenant, pendant quelques jours, son secrétaire, Mgr Marini, dans son voyage à Cologne.

« Je partis seul, dit-il, de Bruxelles, le 10 novembre et me dirigeai vers Cologne, pour aller y reprendre le carrosse de Monseigneur et une partie de notre bagage, laissés en cette ville, lors de notre départ pour la Hollande. Carrosse et bagage étaient indispensables pour continuer le voyage. Je fis cette route par la diligence qui part de Bruxelles pour Liége tous les deux jours. Départ à six heures et demie du matin ; à neuf heures nous étions à Louvain ; à midi, à Tirlemont, ville petite et assez misérable, où la diligence s'arrête ordinairement pour le dîner.

« A deux heures, on se remit en route, et à quatre heures nous étions à Saint-Trond, ville peu importante et de mesquine apparence, où se trouve l'abbaye de Saint-Trond (1). Peu avant d'arriver ici, nous avions franchi les frontières du Brabant ; Saint-Trond est la première localité de la principauté de Liége. Les Récollets ont ici une église nouvellement construite. Quant à l'abbaye de Saint-Trond, en partie ancienne, en partie de construction récente, elle a une grande extension.

« De Bruxelles ici, la campagne est fort bien cultivée, et toutes les routes sont pavées, à la mode de France. Pour l'entretien de ces routes, on a établi des barrières de distance en distance, où il faut payer, je ne sais quelle somme, pour chaque cheval et chaque voiture ; même les cavaliers doivent payer. Grâce à ce règlement, qui s'étend sur tous les Pays-Bas autrichiens et sur tout le pays de Liége, si ma mémoire est bonne, les étrangers participent tout comme les habitants à l'entretien des routes publiques.

« Le 11 novembre nous quittâmes Saint-Trond à six heures du matin ; à neuf heures on changea de chevaux à Oreille, petit village, et à onze heures et demie nous étions à Liége. La route est bonne tout le temps, mais il y a çà et là de petites montées.

« Liége est déjà une très grande ville par elle-même, mais ses faubourgs très étendus ajoutent encore beaucoup à son importance. Cette ville possède de beaux édifices, surtout aux abords du palais et de la place publique. La cathédrale (2) a cinq nefs, à arcs aigus. Le palais est restauré à l'extérieur selon le goût moderne ; mais la cour intérieure, entourée de portiques, est de style ancien. Belle est l'église collégiale de Saint-Pierre (3), avec ses trois nefs ; mais plus

1. De l'Ordre de Saint-Benoît.
2. L'ancienne cathédrale Saint-Lambert, démolie à la Révolution.
3. Il veut dire Saint-Paul, la cathédrale actuelle.

Digitized by Google

belle encore est celle des Dominicains surmontée d'une coupole et reproduisant en petit, à l'intérieur, le Panthéon de Rome.

« Cette ville appartient au prince-évêque de Liége ; il y a sa résidence habituelle. Elle compte environ deux cent mille âmes. Le commerce de Liége est assez considérable. On y fabrique des armes de tout genre, et bien qu'elles ne passent pas pour être les plus parfaites, elles se vendent pourtant en grandes quantités. Le clergé est très nombreux à Liége, à cause des nombreux bénéfices qui y sont fondés.

« Je fis en cette ville la connaissance de Mgr Jacquet, suffragant de l'évêque et chanoine de la cathédrale. C'est un homme de grande expérience en affaires et plein de zèle quant aux devoirs de son saint ministère. Il déplore la situation de ce diocèse, et cherche à l'améliorer autant qu'il est en son pouvoir, mais il n'y réussit pas toujours. C'est le cardinal de Bavière qui est prince-évêque. Les bénédictins de l'abbaye de Saint-Jacques en cette ville, conservent de précieux manuscrits, entre autres un Hégésippe célèbre, et un exemplaire de l'*Imitation de* JÉSUS-CHRIST ; mais je n'eus pas le temps de les voir.

« Je quittai Liége le 12, pour Aix-la-Chapelle ; j'avais loué une voiture à deux roues, telle qu'on les trouve en ces parages, car la diligence s'étant brisée en route la veille ne pouvait partir ce jour comme de coutume. Parti à neuf heures, j'étais à une heure dans un village que l'on rencontre après avoir traversé un bourg nommé Herve. En sortant de Liége, on monte, et la route est excellente jusqu'à deux heures avant d'arriver à Herve ; mais sur le petit parcours de là à Herve, on ne pourrait se l'imaginer plus mauvaise, bien que l'on soit en pays plat.

A Herve commence le Limbourg, et il s'étend presque jusqu'aux portes d'Aix-la-Chapelle. A travers tout le Limbourg, la route fut excellente. A deux heures et demie je me trouvais à Henri-Chapelle. Sur tout ce parcours, la vue de la campagne parsemée d'habitations champêtres, est plus que partout ailleurs charmante et délicieuse. J'arrivai enfin à Aix-la-Chapelle à sept heures du soir. Le lendemain 13, je partis pour Cologne par la diligence ; bien loin de ressembler aux diligences des Pays-Bas, cette voiture était très incommode, comme toutes les autres diligences allemandes.

— Nous sortirions du cadre que nous nous sommes imposé si nous suivions notre voyageur à Cologne et dans la visite qu'il fit d'Aix-la-Chapelle à son retour. Du reste, à partir de la frontière, son voyage ne présente plus aucun intérêt ; il parcourt la route qu'il a suivie en allant, et vient retrouver à Bruxelles Monseigneur Garampi,

Digitized by Google

son maître. Nous relèverons pourtant dans ce voyage un singulier incident, c'est l'entretien qu'il eut avec un franc-maçon, auquel il avait offert une place dans sa voiture. Laissons la parole à Mgr Marini.

On ne peut nier, poursuit-il, que dans ces pays les relais postaux soient fort nombreux et onéreux pour le voyageur ; il faut y ajouter encore la dépense occasionnée par les barrières. Mais pour moi, j'en fus exempté cette fois, à cause de la présence dans ma voiture d'un officier de l'armée française.

Dans le cours du voyage, cet officier m'avoua qu'il était franc-maçon. Entre autres particularités, il me dit que les adeptes de cette secte se reconnaissent très facilement entre eux, alors même qu'ils ne se sont jamais vus ; c'est au point qu'il m'assura sans plaisanterie aucune, que lui-même, rien qu'à voir ceux qui prenaient part avec lui au même repas, pouvait dire immédiatement si l'un ou l'autre d'entre eux était franc-maçon. Les nouveaux adeptes de la secte y sont reçus avec grande solennité ; ils sont tenus, lors de leur admission, de donner à chacun de leurs confrères une paire de gants blancs et je ne sais quel lambeau de toile ou d'autre chose qu'ils s'attachent par devant dans leurs réunions. Dans toutes leurs assemblées, les francs-maçons doivent porter des gants blancs. Le lieu où ils se réunissent se nomme loge ; il y en a à Francfort, à Aix-la-Chapelle, à Bruxelles, à Londres et ailleurs. Il faut qu'il y ait cinq ou au moins trois membres présents aux réunions de la loge ; tous ceux qui ont travaillé soupent ensemble. L'appartement où se tiennent les assemblées d'une loge est tendu de noir. A Bruxelles, grâce à la vigilance de l'archevêque de Malines, les loges sont parfois troublées dans leurs opérations. — Si un franc-maçon se trouve dans le besoin, ses confrères lui viennent en aide. Un franc-maçon de Francfort manquait d'argent pour faire un voyage : la loge se réunit et lui donna six louis, de quoi aller jusqu'à Aix-la-Chapelle ; là, il devait trouver une autre loge dont les francs-maçons lui auraient fourni des ressources pour continuer sa route.

Sont exclus de la franc-maçonnerie les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers ; quant à la religion que l'on professe, elle n'entre pas en ligne de compte pour l'admission.

Cet officier, mon compagnon de voyage, portait suspendus à sa chaîne de montre un petit marteau et une espèce de cuiller en forme de triangle et avec un manche : le tout était d'argent : Il me dit que c'étaient là les instruments dont ils se servent pour travailler dans leurs assemblées. En effet, un carme de Louvain, à peine eut-il aperçu ces objets qu'il les reconnut comme signes de franc-maçon-

Digitized by Google

nerie. — Le même officier me dit encore qu'il existe des sociétés de femmes, dites du *Bonheur*, formées sur le modèle de celles des francs-maçons ; elles s'engagent à ne rien refuser à leurs confrères.

De retour à Bruxelles, poursuit Mgr Marini, je me rendis un jour à Louvain pour y voir cette université si célèbre. Monseigneur s'y trouvait déjà depuis quelques jours, dans le même but.

La ville est très grande, mais peu peuplée. Les plus beaux édifices y sont : l'université, qui a une belle bibliothèque et quatre auditoires bien vastes et solidement meublés, l'église des Jésuites qui a une façade majestueuse et l'hôtel-de-ville qui est magnifique, mais dans le goût gothique.

On compte, à Louvain quarante-deux collèges, dont plusieurs sont fort beaux et tenus avec grande propreté. Le collège de la Haute-Colline appartenait autrefois au chapitre d'Utrecht ; c'est le cardinal Spinelli qui le lui enleva, au temps où il était internonce en ces pays. Le recteur de ce collège offrit gracieusement l'hospitalité à Monseigneur.

M. Van Rossen occupe une chaire de médecine à l'université ; il passe pour un des médecins les plus habiles de la contrée. Nous fîmes la connaissance du bibliothécaire, M. François Nelis ; il est jeune, n'a qu'une trentaine d'années, mais c'est un homme de grande science, de pénétration et de promptitude d'esprit. Il songe à publier une collection de commentaires, de voyages, et d'autres souvenirs inédits se rapportant aux Pères du Concile de Trente ; il tient déjà prête à mettre sous presse une partie de cet ouvrage. M. Nelis met tous ses soins à faire croître la bibliothèque confiée à sa direction; elle abonde en ouvrages anciens, mais les ouvrages récents s'y cherchent en vain. Il compte faire un catalogue des livres en double pour s'en défaire et les remplacer par des ouvrages manquants. L'université a décidé de fonder une imprimerie, dans le but d'augmenter la bibliothèque au moyen des bénéfices qu'elle en retirera. On s'occupe en ce moment à faire choix de quelque ouvrage remarquable à y éditer, afin de faire la réputation de cette imprimerie. On songe également à développer les locaux de la bibliothèque en faisant de nouvelles constructions. L'université a établi récemment un jardin botanique.

Le recteur magnifique, chef de l'Université, a toute juridiction sur la nombreuse population scolaire de Louvain, qui compte plus de deux mille jeunes gens. Dernièrement, il s'opposa fortement, et avec un succès complet, à l'introduction de spectacles à Louvain, tandis que le ministère de Bruxelles était porté à les autoriser. Le recteur

Digitized by Google

donna pour raison qu'ils eussent été une source de distractions trop grandes pour la jeunesse de l'Université, et il l'emporta.

L'Université de Louvain est très dévouée au Saint-Siège ; elle défend l'infaillibilité du Pape, le formulaire, le jugement dogmatique de la *Bulle Unigenitus*. Ses docteurs ne demandent jamais la faculté de lire les livres prohibés, persuadés qu'ils sont de pouvoir jouir du bénéfice de la coutume qui les exempte de cette sujétion. L'autorité et le crédit de l'Université sont fort grands, non seulement dans les Pays-Bas autrichiens, mais encore au dehors.

— Suit une longue relation sur l'affaire du *Journal Encyclopédique* qui se publiait à Liége sous la direction de Rousseau (différent, dit l'auteur, de celui de Genève, auteur de l'*Émile*), et sur le triomphe que remporta l'université en 1759 en en arrêtant la publication tant à Liége, qu'à Bruxelles, malgré la protection du gouvernement. Le Dr Wellens, plus tard évêque d'Anvers, joua le plus grand rôle en cette affaire ; le prince Charles fut éclairé par lui, et l'affaire alla jusqu'à l'impératrice Marie-Thérèse, qui força Rousseau à se replier sur la France.

L'Université, poursuit Marini, est exempte de la juridiction de l'ordinaire. Elle a en outre le droit de collation ou de nomination à beaucoup de bénéfices ecclésiastiques, ce qui contribue puissamment à relever son prestige. Il n'est pas rare que l'on choisisse un sujet distingué parmi les professeurs de Louvain, pour l'élever à l'épiscopat et lui conférer un des sièges de ces provinces.

— Puis, il insère dans ses notes un long mémoire latin rédigé par un savant de Louvain, à la demande de Monseigneur Garampi, sur l'Université de Louvain et tout son fonctionnement. Après y avoir traité de l'Université dans son ensemble, l'auteur y consacre des chapitres spéciaux aux professeurs, aux exercices publics dans chacune des facultés, aux frais de l'Université, et aux promotions des étudiants dans la faculté des arts. Ce long mémoire est plein d'intérêt, mais nous sortirions évidemment de notre cadre si nous voulions seulement tenter de l'analyser. Laissons donc de nouveau la parole à l'intelligent secrétaire de Monseigneur Garampi, et suivons l'illustre voyageur jusqu'aux frontières de notre pays qu'il se dispose à quitter pour entrer en France.

Étant finalement rentrés à Bruxelles, notre bagage mis en ordre, le 15 décembre 1762 nous quittâmes la capitale des Pays-Bas, à sept heures et demie du matin. Nous nous dirigions cette fois sur Paris, par postes de quatre chevaux, et prenant la voie la plus directe qui est celle de Valenciennes et Cambrai. Dans tous les

Digitized by Google

Pays-Bas, on paie trois escalins par cheval et par relai postal, non compris les barrières qui se rencontrent de temps en temps et où l'on réclame cinq sous pour une voiture à quatre chevaux.

A neuf heures et demie nous étions à Tubise, localité distante de Bruxelles de deux postes et demie ; à onze heures, à Braine, une poste et demie plus avant ; encore une poste et demie et nous étions à Castian, à une heure ; enfin à deux heures, nous avions fait une dernière poste et nous arrivions à Mons. On rencontre souvent sur la route des villages assez considérables ; parfois, l'horizon est borné par de petites collines ; l'agriculture ne paraît point négligée.

Mons, pour autant que l'on peut en juger à un simple passage, est une ville assez étendue ; elle paraît bien peuplée, et les édifices n'en sont pas sans mérite. Les rues y sont fort larges ; les fortifications qui entourent la ville sont entretenues avec grand soin. Du côté de Bruxelles, la ville est défendue par trois fossés remplis d'eau. A Mons, se trouve la très antique abbaye de Remiremont ; elle est habitée par des chanoinesses régulières, dont la sœur du prince Charles et de l'empereur régnant François Ier, est actuellement abbesse.

A deux heures trois quarts, nous avions parcouru une nouvelle poste et nous nous trouvions à Carignan ; à quatre heures et demie nous arrivions à Quiévrain, une poste et demie plus loin. Quiévrain est le dernier village dans cette direction appartenant à l'impératrice-reine : aussi y fait-on la visite douanière pour constater si l'on ne transporte pas quelque objet de contrebande ou soumis à la taxe. Mais, n'étant pas marchands, un petit pourboire glissé dans la main du douanier suffit pour nous exempter de la visite des bagages.

— Saluons ici nos sympathiques voyageurs après les avoir accompagnés jusqu'à la frontière belge, non sans les remercier de leurs notes minutieuses et intéressantes sur notre patrie. Pour avoir vieilli pendant plus d'un siècle dans la poussière des archives vaticanes, ces notes n'en ont pour nous qu'un plus grand intérêt ; elles font revivre à nos yeux une époque que les événements survenus depuis, plus encore que le temps écoulé, nous font paraître bien éloignée. Remercions aussi l'intelligent et savant éditeur de Garampi, Dom Grégoire Palmieri, qui nous a exhumé cet intéressant récit, dont l'auteur italien ne soupçonnait nullement la valeur future lorsqu'il le traçait rapidement sur son carnet (1).

D. G. v. C.

1. Nous publierons ultérieurement dans la *Revue Bénédictine* une série d'extraits traduits du voyage de Mgr Garampi, sur les nombreux monastères bénédictins qu'il visita en Italie, en Suisse, en Allemagne et en France.

Digitized by Google

LA JOURNÉE DU MOINE.

Chapitre VIII. — Les Repas.

LE repas des moines suit toujours quelque heure de l'Office. Lorsque ce n'est pas jour de jeûne, il y a dîner après Sexte, et souper après Vêpres ; aux jours de jeûne, il y a seulement le dîner, après None pour les jeûnes ordinaires, après Vêpres seulement durant le carême. Saint Benoît ne fait que suivre en ce point comme en beaucoup d'autres, la discipline observée par les chrétiens de son temps, et dont on retrouve des vestiges jusque dans la liturgie romaine de nos jours. Il n'était point permis en général, de devancer ces heures régulières des repas. Il y avait cependant des exceptions. Par exemple, par charité envers un hôte, et pour lui tenir compagnie, le supérieur, ou tout autre chargé par lui de cet office, pouvait et devait même rompre le jeûne, sauf si ce jeûne était d'obligation dans toute l'Église, et que l'étranger fût ainsi tenu de l'observer lui-même. On voit par là, combien le législateur était loin de vouloir imposer les prescriptions surérogatoires de la Règle aux fidèles que la Providence amenait au monastère. Outre ce cas particulier, on devait user également d'une grande largeur par rapport à ceux que l'âge ou l'infirmité mettait hors d'état de suivre en tout point les heures habituelles des repas. C'est dans cette dernière catégorie, hélas ! que nous sommes obligés pour la plupart de nous ranger aujourd'hui. Au reste, même sans cela, nous voyons les moines des meilleures époques ne point hésiter à user de ce moyen pour se rendre capables de supporter plus vaillamment certaines fatigues exceptionnelles, spécialement le labeur des grandes fonctions liturgiques. Pour en donner un exemple, il suffira de rappeler qu'à Cluny, et dans presque tous les monastères, les moines se rendaient jusqu'à quatre fois au réfectoire le Jeudi-Saint, jour de jeûne cependant, et de jeûne tout à fait strict.

Lors donc que l'heure qui précédait le repas était achevée, les frères attendaient au chœur le signal de la cloche : ce signal donné, ils s'en allaient par le cloître, s'arrêtant au lavabo pour se laver les mains, surtout s'ils s'étaient livrés à quelque travail qui rendît nécessaire cette précaution de propreté. Il reste encore çà et là quelques modèles intéressants de ces lavabos placés dans la partie du cloître voisine du réfectoire. Nous voyons dans la biographie de saint Jean, abbé de Gorze, qu'un vénérable primicier de l'église de Metz, nommé Angilramn, s'étant fait moine au monastère de Gorze, aimait à devancer

Digitized by Google

les frères au lavabo avant les repas, afin d'ouvrir lui-même le filet d'eau et de présenter à chacun le linge pour s'essuyer les mains (1). L'abbé s'acquittait du même office envers les hôtes comme cela se pratique encore dans certains monastères : mais les laïques n'étaient généralement pas admis au réfectoire des frères. C'est seulement à notre époque qu'on a vu s'introduire cet usage, dont la pratique exercée avec discrétion semble d'ailleurs ne devoir amener que d'heureux résultats.

En entrant au réfectoire, chacun commençait par saluer la croix placée à l'orient, au-dessus du siège de l'abbé : puis on se rangeait devant les tables, en attendant que l'abbé lui-même fût parvenu à sa place. Alors le chantre entonnait le verset *Oculi* ou *Edent pauperes* suivant que c'était jour de jeûne ou non ; de même qu'après le repas il commençait *Confiteantur* ou *Memoriam*. Un moine commentateur de Cassien s'autorise de la doctrine d'Aristote en faveur de l'eutrapelia, la vertu de savoir tempérer le sérieux par une joyeuseté bien placée, pour rapporter certains vers lus par lui dans un manuscrit, et destinés à rappeler du premier coup à la mémoire lequel des susdits versets il faliait chanter. Voici ces vers du plaisant copiste :

Confiteantur amo, quia cœnam vespere clamo :
Odi *Memoriam*, quia tollit vespere cœnam.
Bis comedent *Oculi* : tantum semel *Edent* (2).

Le verset dit, l'abbé ou, suivant un usage plus universel, l'hebdomadier, ou enfin celui qui avait chanté la grand'messe à sa place, bénissait la table. Après quoi, l'on s'asseyait, ordinairement par tables de dix, soit neuf frères avec leur doyen. Aux jours de fêtes ces tables étaient couvertes de nappes : usage que nous avons complètement abandonné par amour sans doute de la simplicité. Les frères avaient la tête couverte du capuchon durant tout le repas, et ne touchaient aux mets qu'après avoir donné un premier aliment à l'esprit en écoutant une sentence de la lecture de table. L'abbé alors commençait à manger, et c'était seulement après lui que chacun pouvait entamer sa portion.

Mais avant cela encore, l'hebdomadier, ou celui qui avait célébré la grand'messe, parcourait les tables, et remettait à l'abbé et à chacun des moines qui n'avaient point communié au sacrifice solennel, une des eulogies ou pains bénits offerts après le Credo ou l'Évangile, mais non consacrés. C'est là encore une de ces nom-

1. Mabillon, *Acta SS. O. S. B.* sæc. V, p. 386.
2. Alard Gazet, *In Cassian.* Institut. lib. III, c. 12. *Patr. Lat.* 49, 451.

Digitized by Google

breuses particularités, par lesquelles s'exprimait la merveilleuse unité de la vie des anciens moines. Où qu'ils fussent, et quoi qu'ils fissent, ils aimaient à se rappeler que le chœur et l'autel étaient le centre puissant dont la continuelle attraction maintenait l'équilibre dans toutes leurs actions.

L'hebdomadier donnait une bénédiction spéciale pour chacun des mets différents apportés par les serviteurs de table : car c'était un principe sans exception aucune, que le moine ne devait rien boire ni manger, qui n'eût été auparavant bénit et sanctifié par le signe de la croix. On raconte que durant les guerres d'Espagne, les troupes de Napoléon avaient fait prisonnier un personnage qui avait vainement mis en avant sa qualité de moine. On le prit pour un fourbe, et on le traita assez durement. Alors Napoléon, qui se connaissait en hommes, ordonna de présenter au moine suspect un breuvage qu'il pût prendre sans se croire observé. On accomplit l'ordre ; et, en guettant par une ouverture, on vit le prisonnier signer le verre avant de boire. En l'apprenant, Bonaparte dit aussitôt : « Allez, relâchez-le, c'est bien un véritable moine. »

Pendant le repas, on observait encore quelques particularités, dont certaines méritent d'être signalées. Chacun prenait soin de ses voisins, et devait s'assurer que rien ne leur manquait, avant d'user lui-même de ce qui lui était destiné. Par une disposition assez curieuse, les plus jeunes, à certains services du moins, étaient servis les premiers. On buvait en tenant la tasse des deux mains. C'était une marque de ce respect pour les biens consacrés à Dieu, sur lequel saint Benoît insiste tant dans la Règle : et aujourd'hui encore, les dominicains tiennent de la même façon le calice en buvant à la messe le précieux Sang. A la fin du repas, avant les grâces, on ramassait soigneusement les miettes, soit pour les manger sur l'heure, soit pour en faire au bout de la semaine une sorte de gâteau. Cette pratique était considérée au point de vue de la foi, comme l'accomplissement de la parole du Seigneur : *Colligite fragmenta, ne pereant.* On se rappelait aussi ces miettes de pain dont la pauvre Chananéenne avait si humblement sollicité une part. Nos lecteurs connaissent sans doute la belle histoire de saint Odon de Cluny qui, ayant oublié un jour de ramasser les miettes et de les manger avant la fin du repas, alla ensuite tout en larmes s'accuser aux pieds de son abbé, en tenant en main les miettes qui par un touchant prodige se trouvèrent soudain changées en autant de perles précieuses.

Il nous faut maintenant parler un peu plus longuement de deux

Digitized by Google

points assez importants : la lecture de table, la quantité et la nature de ce qui était servi aux frères.

On observait d'abord à la lettre le grand principe posé par saint Benoît, que « la lecture ne doit jamais manquer à la table des frères pendant leur repas ». Non seulement on lisait au repas principal de toute la communauté, mais on le faisait aussi à la table des serviteurs et à l'infirmerie. Les abbés en voyage se faisaient lire quelque passage de l'Écriture, au moins au commencement et à la fin du repas. Cette édifiante pratique est encore en honneur de nos jours et est obvervée même à la table de prélats séculiers. Pour les moines, après tout, la lecture de table est moins une pénitence qu'une douce habitude avec laquelle il leur serait pénible de rompre, ne fût-ce qu'une fois en passant. Cependant, pour être juste, nous devons constater qu'on trouve jusque dans les temps les plus reculés quelques exceptions à cette règle absolue. Il était permis de parler à quelques grandes fêtes de l'année, à condition que le colloque ne dépassât jamais les limites d'une joie pleine de modestie et ne fît que contribuer au bien de l'âme. Il est vrai que cet exemple se rapporte aux communautés de femmes, lesquelles ont plus que les hommes un besoin naturel de la conversation.

Le lecteur était généralement désigné pour une semaine entière. Mais à certains jours très solennels, et pendant les semaines de Pâques et de la Pentecôte, c'était le grand Chantre qui devait en remplir les fonctions. Quant à la matière de la lecture, elle se composait principalement des livres de l'Écriture Sainte, qu'on devait achever au réfectoire après les avoir commencés au chœur. Jusqu'à présent, on continue de chanter l'Écriture Sainte durant tout le repas dans les monastères de l'ordre de Prémontré, l'Ancien Testament à midi, et le Nouveau le soir. Il y avait en outre des traités ou passages spéciaux de l'Écriture ou des Pères, attribués aux différentes époques et solennités liturgiques. Nous avons perdu quelque peu sous ce rapport, depuis l'introduction forcée des lectures en langue vulgaire. Il serait fort à désirer qu'on prît soin de composer dans les différentes langues de bons recueils de pièces destinées à suppléer cette lacune, et à offrir chaque année un heureux choix de lectures appropriées aux principales circonstances liturgiques.

Passons à un ordre de choses moins relevé, mais qui a aussi son importance : nous voulons parler de la ration quotidienne du boire et du manger. Saint Benoît hésite à régler d'une façon absolue la mesure de boisson nécessaire au moine : il croit néanmoins qu'une

Digitized by Google

hémine de vin par jour suffit en général. Après d'interminables discussions, on est parvenu dernièrement à établir d'une façon tout à fait sûre que la contenance de l'hémine dont il s'agit ici équivalait à un quart de litre. Dans les pays où le vin était communément remplacé par une autre boisson moins fortifiante, comme la bière ou le cidre, il fut admis comme règle dès le IXe siècle au concile monastique d'Aix-la-Chapelle, qu'on donnerait dans ce cas le double de la mesure assignée pour le vin : et l'abbé de Rancé accepta ce tempérament lors de sa célèbre réforme du monastère de la Trappe. En dehors de cette règle habituellement suivie, saint Benoît permet, comme d'usage, à l'abbé d'accorder davantage toutes les fois qu'il le jugera opportun. « Convenons seulement, dit-il, de ne point boire jusqu'à satiété. » Il est impossible d'aller plus loin en fait de condescendance et de largeur.

Pour ce qui est des aliments, le législateur accorde d'abord à chacun une livre de pain, c'est-à-dire un peu plus de 327 grammes. Puis il établit qu'on donnera chaque jour deux mets cuits, afin que le frère qui ne peut manger de l'un, refasse ses forces avec l'autre. Il permet même qu'on ajoute des fruits ou des légumes tendres, comme troisième plat. Dans certains monastères on interprétait ce texte, comme si saint Benoît avait permis ces trois plats à chaque repas ; de sorte que, lorsqu'il y avait dîner et souper, les moines pouvaient avoir jusqu'à six mets différents par jour. Mais le texte même de la Règle indique le contraire ; et la plupart des coutumiers monastiques portent qu'au repas du soir on se contentera de pain, en y ajoutant tout au plus cette sorte de dessert que le bienheureux Père permet comme troisième plat. Tel était en particulier l'usage de Cluny, où cependant on était généralement assez discret dans l'interprétation de la règle. Au Mont-Cassin au contraire, sous l'abbé Théodemar, contemporain de Charlemagne, on avait les dimanches et fêtes jusqu'à quatre mets différents. Nous n'irons point jusqu'à louer cette pratique, que la coutume seule pouvait excuser : mais aussi nous ne chercherons pas querelle aux plus célèbres législateurs, qui ont souvent jugé à propos d'ajouter un tant soit peu au modeste ordinaire de chaque jour, en quelques rares circonstances où tout doit respirer la joie dans la famille monastique. C'est ainsi que saint Césaire, dont l'esprit ne laisse pas d'être plus sévère que celui de Benoît, ordonne de servir ce qu'il appelle des douceurs, *dulceamina*, à la fin du repas dans les grandes fêtes de l'année. De même, à Fulda, sous le vénérable Eigil, pour fêter le jour anniversaire de l'abbé saint Sturmius, on servait aux frères quelque chose de mieux

Digitized by Google

préparé et de plus agréable que de coutume, sans dépasser néanmoins la mesure qui convient aux moines. Les us de saint Paul de Rome nous révèlent l'esprit de ces exceptions, en disant qu'elles avaient pour but, non de satisfaire la gourmandise et le plaisir des sens, mais d'entretenir la charité fraternelle et l'amour du CHRIST. Et c'était bien ainsi ; et, encore que parfois on ait pu aller un peu trop loin dans cette voie, nous pensons franchement que cette tendance à dilater les cœurs, en accordant quelque légère satisfaction à des natures soumises d'ailleurs à tant de privations, est en somme beaucoup moins préjudiciable au véritable esprit monastique, qu'une mesquine raideur, qui, sous prétexte de prévenir les moindres abus, étoufferait sans pitié les manifestations les plus innocentes de la joie pleine de simplicité qui doit régner parmi les serviteurs de Dieu.

Reste maintenant la question de l'abstinence. En ce point encore, saint Benoît s'était simplement conformé à une pratique dont les fidèles se glorifiaient dès les temps apostoliques. Mais il faudrait être aveugle ou s'obstiner à tenir les yeux fermés, pour ne point voir les différences nombreuses et notables qu'offre notre situation actuelle, comparée à celle des contemporains de saint Benoît. Impossible d'abord de nier l'affaiblissement général des tempéraments à l'époque où nous vivons. Ensuite, tout se tient dans la règle bénédictine : l'abstinence complète de la chair était rendue relativement aisée par un élément d'activité qui nous manque aujourd'hui presque totalement, le travail des mains. Les autorités les plus compétentes sont là pour témoigner que l'abstinence de la viande, fort compatible avec un système d'occupations principalement matérielles, ne s'allie que difficilement à une vie adonnée presque exclusivement aux travaux sédentaires de l'esprit : et l'expérience de chaque jour permet de constater sans peine l'exactitude de ces assertions de la science. Nous ne blâmons aucune pratique, et plût à Dieu que tous nous fussions en état d'accomplir encore à la lettre cette prescription de notre sainte Règle. Mais il serait injuste de le méconnaître : depuis plusieurs siècles, du moins dans nos pays du nord, c'est en vain que maintes fois on a tenté en ce sens les efforts les plus héroïques. l'abstinence rétablie pour un temps a dû être mitigée autant de fois qu'on avait cherché à la rétablir ; si à notre époque elle existe encore en théorie, il faut avouer que dans la pratique elle souffre assez d'exceptions, et l'importance capitale qu'on semble vouloir lui attribuer, est un indice déjà suffisant de la peine considérable qu'on éprouve à l'observer. De fait, nous voyons sans cesse des âmes

Digitized by Google

éloignées de la vie religieuse par ces rigueurs d'un autre âge, auxquelles, avec la meilleure volonté du monde, ne peuvent se plier les tempéraments appauvris de notre époque. Nous entendions l'an passé un vénérable ecclésiastique, qui a jadis rempli avec honneur les fonctions les plus élevées de la magistrature française, nous dire avec l'accent de la plus intime conviction : « Entre tous les fondateurs ou réformateurs religieux de notre époque, j'admire tout spécialement votre Dom Guéranger : il a été à peu près le seul à tenir compte de la différence qui existe entre les constitutions physiques de notre temps et celles des âges passés. » Il paraît néanmoins que Dom Guéranger lui-même, avec la générosité qui le distinguait, et qui sans doute lui a inspiré cette page bien sentie par laquelle il introduit dans le carême le lecteur de l'*Année liturgique*, Dom Guéranger, disons-nous, avait exprimé le désir de conserver dans toute sa rigueur la prescription de la Règle relative à l'abstinence. Ce fut le pape Grégoire XVI, caractère peu capable de prêter au reproche de relâchement, qui représenta au restaurateur du monachisme en France l'incompatibilité de cette disposition avec les services d'un ordre supérieur que l'Église attendait des moines à notre époque.

Ce n'est donc pas sans de bonnes et sérieuses raisons, que les fondateurs de plusieurs Congrégations aujourd'hui florissantes ont décidé que le régime imposé à tous serait tempéré par une sage discrétion. Ils n'ont fait que suivre la ligne de conduite tracée par saint Benoît lui-même dans d'immortels principes de modération et de sagesse pratique, tels que ceux-ci : « L'Abbé doit disposer toutes choses de façon que les âmes se sauvent, et que les frères fassent sans murmure comme sans tristesse ce qu'ils ont à faire. » Et encore : « Il faut que la vie du monastère soit assez douce pour ne point porter les faibles à s'en éloigner : assez austère, pour offrir de quoi satisfaire la noble ambition des forts. » Enfin dès le prologue de sa règle, le bienheureux Père proteste que son intention est de n'imposer rien qui puisse paraître « pénible ou difficile » aux moines de son temps et de son pays.

Mais il va sans dire que cette discrétion, relative aux pratiques également obligatoires pour tous, n'empêche en aucune façon de se satisfaire ceux à qui Dieu donne la force et le désir de faire davantage. Ceux-là assurément, comme dit saint Benoît, auront droit à une récompense particulière. Bien plus, ce sera toujours un des principaux devoirs de l'Abbé, de se rendre exactement compte de ce que Dieu attend de chacune des âmes qui lui sont confiées ; et si, par

Digitized by Google

exemple, il se trouve quelque frère qui puisse accomplir plus intégralement le précepte de l'abstinence, le Père spirituel ne manquera pas de lui suggérer quelque pratique dans ce sens, autant que la prudence et la charité à l'égard des autres frères le permettront. Car ce n'est pas assez que les âmes se sauvent : Dieu, est-il dit dans la Règle, a le droit de compter sur une redevance spirituelle correspondant aux grâces qu'il a déposées en chacun de nous. Dieu en soit loué, nous voyons ces principes compris et appliqués autour de nous ; de sorte qu'à notre époque encore la vie des moines peut être considérée comme justement définie dans cette antique et magnifique devise de nos pères : *Quod arduum, quod decorum, quod discretum.*

D. G. M.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Australie. — Nous empruntons à l' « *Australasian Catholic Directory for 1890* », les détails suivants relatifs à l'ordre bénédictin dans ce pays. L'épiscopat australien compte deux fils de Saint-Benoît parmi ses membres : Mgr Rudesindo Salvado, évêque titulaire d'Adrana et abbé *nullius* de la Nouvelle-Nursie, et Mgr Edmond Luck, évêque d'Auckland.

Quelques bénédictins anglais desservent plusieurs églises dans l'archidiocèse de Sydney. L'abbaye de la Nouvelle-Nursie, fondée le 1er mars 1846 et déclarée *nullius* le 12 mars 1867, compte 5 prêtres et 59 frères convers. Elle entretient une centaine d'indigènes et deux écoles pour les nègres. Le prieuré de Marah est habité par un moine et six frères; la résidence de Wyening est occupée par trois frères. — Le monastère de Saint-Benoît de Newtown (diocèse d'Auckland), fondé en 1881, compte 7 prêtres, 4 frères convers et dessert trois missions. Ces moines appartiennent à la province anglaise de la congrégation de Subiaco. — Le monastère des bénédictines à Paramatta, fondé le 2 février 1848, compte actuellement 22 religieuses et entretient un pensionnat. — Il existe dans l'archidiocèse de Sydney une congrégation de religieuses dites Sœurs du Bon Samaritain, de l'ordre de Saint-Benoît, qui possède 16 communautés (en tout 114 religieuses), avec pensionnats ou écoles.

Amérique. — La préfecture apostolique du Territoire Indien, érigée en 1876, est confiée aux Bénédictins de la congrégation de Subiaco (monastère de la Pierre-qui-Vire, en France, et d'Afflighem, en Belgique). Ce vaste territoire, d'une étendue égale au tiers de la France, est occupé par une trentaine de tribus indiennes. Treize moines s'y consacrent aux rudes labeurs de l'évangélisation. Les principaux centres d'opération sont le monastère du Sacré-Cœur, avec noviciat, collège et école industrielle, Pawhuska, agence des Osages, où résident deux Pères, les couvents des

Digitized by Google

Sœurs de Notre-Dame de la Merci, à Sacred-Heart, avec noviciat, à Lehig, à Krebs, avec écoles, ceux des Franciscaines à Pawhuska et à Purcell. Le nombre des catholiques est évalué à 3800. Le R^me^ Père Dom Ignace, préfet apostolique, dans le but de faire connaître les besoins de sa mission et les progrès de l'œuvre de l'évangélisation des sauvages, a fondé un journal trimestriel *The Indian Advocate.*

France. — Le monastère de Belloc (diocèse de Bayonne), a reçu son premier abbé le 18 février 1890, dans la personne du R. P. Dom Augustin Bastres.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés: Le 2 mars, dans le monastère de Sainte-Scholastique à Subiaco, Monseigneur JOURDAIN BALLSIEPER, abbé général de la Congrégation benédictine de Subiaco, évêque titulaire de Tanasie, ancien vicaire apostolique du Bengale oriental, dans la 55me année de son âge, la 31me de sa profession monastique, la 12me de sa consécration épiscopale et la 2me de sa dignité abbatiale.

—

Le 12 février, au Mont-Cassin, le R. Père dom *Berthaire Gadaleta*, O.S.B. doyen, dans la 71me année de son âge et la 46me de sa profession monastique.

—

Le 13 février, le R. Père dom *Maurice Stoeger*, O. S. B., moine de l'abbaye de Kremsmünster (Autriche), dans la 66me année de son âge et la 41me de sa profession monastique.

—

Le 13 février, le R. Père dom *Joan. Nép. Jules Tichy*, O. S. B., moine de l'abbaye de Raigern (Autriche), dans la 50me année de son âge et la 24me de sa profession monastique.

—

Le 25 février, à l'abbaye de Goettweig (Autriche), le R. Père dom *Meinrad Hirschagorsky*, O. S. B., dans la 86me année de son âge et la 61me de sa profession monastique.

—

Le 26 février, à l'abbaye de Saint-Pierre à Pérouse, le R^me^ Père dom *Louis Manari*, O. S. B., abbé titulaire, dans la 71me année de son âge et la 51me de sa profession monastique. Par sa mort le nombre des moines profès est réduit à deux, et le gouvernement italien a annexé les biens de l'abbaye, qui cessera d'exister.

—

Le 8 mars, dans le monastère des Religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du T.-S. Sacrement à Bourges, la R^de^ Mère *Marie des Anges Beaujoin*, O. S. B., dans la 48me année de son âge et la 24me de sa profession religieuse.

Digitized by Google

DOM BÈDE DUDIK, O. S. B.

L'ORDRE bénédictin et la science catholique viennent de faire une perte douloureuse dans la personne du Rme P. D. Bède Dudik, abbé honoraire de Trebitsch et historiographe de la Moravie, décédé le 19 janvier dernier à l'abbaye de Raigern. Pendant un demi-siècle, le savant religieux n'a cessé de se consacrer aux études historiques avec une ardeur et un zèle dont témoignent les nombreux et importants ouvrages qu'il a publiés sur l'histoire de son pays. Le P. Bède Dudik fut en quelque sorte un anneau de cette chaîne ininterrompue de traditions littéraires qui rattachait la génération bénédictine formée après les violentes secousses du joséphinisme à l'ancienne génération qui a produit tant d'hommes de mérite à l'ombre de l'université bénédictine de Salzbourg.

Né le 29 janvier 1815 à Kojetein en Moravie de parents slaves, après avoir achevé ses humanités au gymnase de Kremsier et son cours de philosophie à Brünn, où il eut pour professeur d'histoire le P. Grégoire Volny, bénédictin de Raigern, qui sut éveiller son enthousiasme pour les recherches historiques, François Dudik s'était décidé à embrasser l'état ecclésiastique. Cependant un an à peine après son entrée au séminaire de Brünn, le 21 août 1836, il sollicitait son admission dans le monastère de Raigern.

Après sa profession, le jeune religieux fut envoyé à Brünn et à Olmutz pour y continuer ses études de théologie ; il y fit de tels progrès qu'en 1839, il conquit le grade de docteur en philosophie. Ordonné prêtre le 20 avril 1840, il revint à Brünn pour succéder à son ancien maître dans la chaire de philologie latine et grecque, et peu après, dans celle d'histoire. Versé dans les langues anciennes et modernes, le jeune professeur se fit bientôt remarquer par son cours de littérature et de langue slave. En 1854, il fut appelé à l'université de Vienne, où il inaugura le cours des sources de l'histoire du moyen âge.

Un ouvrage, publié en 1848 sous le titre de « *État actuel de la Moravie au point de vue statistique* », attira sur l'auteur l'attention des députés de la Moravie, qui lui confièrent bientôt la mission d'examiner la collection historique laissée par l'archiviste et historiographe du pays, Antoine Bocsek, et dont ils voulaient faire l'acquisition pour les archives du pays. De nouvelles études sur l'histoire nationale montrèrent bientôt quel parti l'on pouvait tirer de l'érudition du jeune savant. Aussi, dès 1850, les États de Moravie

Digitized by Google

le chargèrent-ils d'aller rechercher en Suède les trésors littéraires qui avaient dû être emportés de Bohème et de Moravie pendant la guerre de trente ans. Ce voyage fut couronné d'heureux résultats, car outre les nombreux matériaux qu'il en rapporta pour ses études et dont il rendit compte, en 1852, dans ses « *Recherches en Suède pour l'histoire de la Moravie* », le P. Dudik entama des négociations qui aboutirent en 1878 à la rétrocession de 51 manuscrits faite par la Suède à la Moravie. Ayant bientôt reconnu qu'une grande partie des ouvrages qu'il recherchait avait dû être emportée de Suède à Rome par la reine Christine, le P. Bède reçut l'ordre de se rendre en Italie et d'en explorer les bibliothèques ; il y trouva en effet bon nombre des ouvrages désirés et rendit compte de ses découvertes dans les deux volumes de son « *Iter Romanum* » (1855). C'est de cette époque que date son intéressante et savante *Histoire de l'abbaye de Raigern* (2 vol. 1849-1868), qu'il publia à l'occasion du huitième centenaire de la fondation de son monastère, et dans laquelle il a su raconter les annales de cette maison religieuse en la mettant heureusement en rapport avec l'histoire de sa patrie.

A son retour de Rome, l'archiduc Maximilien, grand-maître de l'ordre teutonique, lui confia l'érection d'un dépôt central des archives de l'ordre à Vienne, travail que Dudik exécuta de 1853 à 1859 et pour lequel il dut entreprendre de nombreux voyages, afin de recouvrer les documents épars dans les archives de plusieurs maisons souveraines d'Europe. Le résultat de ses recherches furent ses publications « *Correspondance de Waldstein* », « *les Suédois en Moravie* », « *la collection numismatique de l'ordre teutonique à Vienne* » et « *Trésors de l'ordre teutonique* ».

Nommé en 1858 historiographe de la Moravie par les États de cette province, le P. Dudik conçut aussitôt le projet d'écrire une histoire détaillée de son pays. Trente ans durant, il s'est consacré à cette rude tâche, et malgré les vastes recherches qu'il a utilisées dans ses douze volumes de l'*Histoire de la Moravie*, il laisse son œuvre inachevée. Pris dans son ensemble, et abstraction faite de quelques incorrections dans les derniers volumes publiés à une époque avancée de la vie de l'auteur, cet ouvrage important reste pour longtemps la base de toute histoire de la Moravie et assure à jamais à Dudik une place distinguée parmi les historiens modernes.

Nous ne pouvons suivre ici le savant bénédictin dans les nombreux voyages entrepris sur l'ordre du gouvernement pour le classement des archives provinciales de l'Autriche, ni énumérer les

Digitized by Google

nombreuses publications que provoquèrent ses recherches. Il est cependant plusieurs missions honorables pour lui que nous ne pouvons passer ici sous silence. En 1866, l'empereur d'Autriche l'adjoignit au quartier-général de l'archiduc Albert, généralissime de l'armée autrichienne, en qualité d'historiographe de la campagne d'Italie ; c'est du P. Dudik qu'émanèrent la plupart des correspondances politiques publiées à cette époque dans les principaux journaux de son pays. Quatre ans plus tard, il publia ses *Souvenirs de la campagne d'Italie en 1866.* De retour d'Italie, il reçut du gouvernement la mission de se rendre à Cracovie et d'y étudier l'état des biens des institutions religieuses et leurs rapports avec la Russie. En 1869, l'empereur François-Joseph lui donna une nouvelle marque de confiance et de haute estime en se l'attachant pour son voyage d'Orient en qualité de chapelain et d'historiographe. L'année suivante, le P. Bède poursuivit ses recherches historiques en Belgique et en Hollande. En 1877, il partit de nouveau pour la Suède et la Russie, chargé d'amener un rapprochement entre la cour de St-Pétersbourg et le Vatican.

Tant de travaux entrepris dans l'intérêt de la science et pour la gloire de son pays, lui attirèrent de nombreuses distinctions de la part des souverains et des corps savants de toute l'Europe. On conserve à l'abbaye de Raigern un précieux calice fait des médailles et insignes qui lui furent conférés ; le plateau qui sert aux offices pontificaux est une véritable mosaïque de décorations reçues par le savant moine ; on peut y lire une touchante inscription dans laquelle « le Frère Bède consacre au Roi des rois les dons qu'il a reçus des rois de la terre ». Le 4 octobre 1884, S. S. le pape Léon XIII, voulant récompenser les nombreux services rendus par le P. Dudik à l'Église et à l'ordre bénédictin, le nomma abbé honoraire de Trebitsch, ancien monastère bénédictin de Moravie, et lui conféra les privilèges attachés à la dignité abbatiale.

Quelque affaibli qu'il fût par l'âge, le savant religieux poursuivait cependant ses travaux avec toute l'ardeur de sa jeunesse, quand, le 8 décembre 1887, un coup d'apoplexie vint l'arrêter au milieu de ses recherches. Sa santé, fortement ébranlée depuis lors, inspira de vives craintes et fit prévoir une fin prochaine. Le 19 janvier dernier, le P. Bède, muni des secours de la sainte Église, rendit son âme à Dieu dans sa cellule de Raigern. Avec lui disparaît un des écrivains les plus féconds de notre siècle, un de ces travailleurs acharnés à la peine qui ne déposent la plume qu'au lit de mort, heureux d'avoir consacré au service de Dieu et de la vérité les talents qui leur avaient

Digitized by Google

été confiés. Au milieu de ses travaux nombreux et pénibles, le Rme P. Bède Dudik était resté religieux ; son *Journal*, soigneusement continué depuis 1839, rend le plus éclatant témoignage des sentiments nobles et pieux qui l'animaient. Il a prié et travaillé, et par là il est resté fidèle à la devise de son ordre.

ADOLPHE KOLPING (Suite).

EXTENSION DU GESELLEN-VEREIN DANS L'ALLEMAGNE DU SUD ET EN AUTRICHE.

KOLPING se mit en route au mois d'avril 1852. Presque partout où il alla répandre sa parole entraînante et déployer son rare talent d'organisation, il trouva le terrain déjà préparé à recueillir la semence et à la faire fructifier. A Augsbourg, où il se rendit d'abord, la constitution du *Verein* ne demandait plus qu'une dernière main. Le professeur Dr Lang, auditeur d'Adolphe à Mayence, en avait été euthousiaste, et dès son transfert à Augsbourg, avait groupé autour de lui cinquante artisans de bonne volonté. Le *Gesellenvater* de Cologne n'eut qu'à stimuler le zèle de ces braves gens en leur adressant deux conférences, et l'œuvre était viable. Si elle ne se maintint pas toujours à la hauteur des espérances qu'avait fait naître un si brillant début, elle ne tarda pas à se relever de sa torpeur momentanée ; et lorsque Kolping reparut dans cette ville, en 1858, il put contempler avec joie la pleine efflorescence de sa fondation.

Tout comme à Augsbourg, l'apôtre des *Vereine* trouva la mission toute préparée à Munich, grâce au dévouement de deux hommes de cœur qui méritent une mention spéciale dans ces pages. Le premier, Dr Louis Merz, professeur distingué, géographe et opticien de grand mérite, était encore plus remarquable par ses vertus que par ses talents. C'était un de ces hommes de bien dont la disparition cause un deuil public. Aussi le grand évêque bénédictin Haneberg termina-t-il l'oraison funèbre qu'il prononça en l'honneur de son ami, le 19 mars 1860, par ces paroles expressives : « Il n'avait point d'ennemis sur la terre ; j'espère qu'il n'aura pas davantage trouvé d'accusateur là-haut ; oui, j'ai l'espérance que saint Joseph, le modèle de la justice modeste et retirée, sera son intercesseur auprès de Dieu. » L'autre, d'un caractère plus militant, était le Dr Zander, connu par la *Gazette de Wurzbourg*, et plus tard par le *Courrier du peuple*, *Volksboten*, dont il fut l'infatigable rédacteur. Ces deux hommes s'étaient

Digitized by Google

concertés dès le mois de juillet 1851 pour former dans la capitale bavaroise un cercle ouvrier à l'instar de celui de Cologne. Bientôt deux autres catholiques influents furent gagnés à l'œuvre : le Dr Christlmiller, médecin distingué, qui paya de sa charité, de ses conseils et de sa sympathie, et Xavier Hailer, attaché à l'hôtel-de-ville, qui s'offrit à donner des classes aux futurs compagnons. Ceux-ci ne tardèrent pas à former un groupe nourri, grâce à l'entrain d'un compagnon serrurier tout dévoué au succès de l'entreprise. On le voit, il ne fallait plus qu'un dernier coup de main pour mettre le *Verein* à flot. Kolping vint le donner lui-même en avril.

Nous ne nous arrêterons pas aux sentiments qui durent remplir le cœur d'Adolphe en revoyant, après onze ans, cette ville de Munich, théâtre de ses premiers débuts dans la carrière ecclésiastique. Que de chemin parcouru, que de grâces reçues, que d'espérances non seulement remplies, mais dépassées sans mesure ! Sans doute le *Gesellenvater* dut aimer à se retrouver dans ces mêmes sanctuaires où il avait répandu jadis les plus intimes aspirations de son âme devant le Seigneur, seul témoin de ce qui couvait de projets généreux dans la poitrine du pauvre cordonnier de la veille.

A peine arrivé à Munich, Kolping se rendit auprès de l'archevêque, alors le comte von Reisach. « Il me faut deux choses, dit-il, en toute simplicité au prélat : un bon président et de l'argent. » — « Pour l'argent, reprit l'archevêque, en haussant les épaules, je n'en ai point. Mais le président, je vous le donne. » Et il désigna à Kolping, comme un homme fait pour ce ministère, l'abbé Mayr, qui s'était occupé avec grand succès de congrégations de jeunes gens, en sa qualité de vicaire à Lengdorf, mais que sa santé délabrée avait mis en disponibilité. Le Dr Windischmann, l'ancien professeur et confesseur d'Adolphe, — le lecteur s'en souvient, — et devenu depuis vicaire-général, lui confirma les paroles du prélat et approuva chaudement ce choix. Kolping y vit la volonté de Dieu. Il se dirige vers le *Verein*, entre dans le local de la société et demande aux membres s'ils connaissent un certain abbé Mayr et s'il fréquente le cercle ouvrier. Comme les *Gesellen* lui montrent bientôt cet ecclésiastique faisant son entrée dans la salle, Adolphe, sans plus de formalités, se jette sur lui en disant : « Vous êtes mon président ! » — Mayr, interdit, s'excuse, croit à une confusion de personnes, — car les *Mayr* sont aussi nombreux à Munich que les *Smit* à Cologne. — « Du tout ! » reprend Kolping, « l'archevêque et le vicaire-général vous ont désigné président. » — L'ecclésiastique résiste encore, fait valoir sa mauvaise santé et son incapacité. Adolphe l'interrompt, lui dépeint avec

Digitized by Google

entrain sa nouvelle mission; qu'il a soin de représenter aisée et peu encombrante. Puis, après avoir extorqué le consentement de son président improvisé, il se lève et adresse à l'assistance un discours d'une heure, qui achève d'enthousiasmer tous les cœurs pour l'œuvre naissante.

Nous ne reproduirons pas cette harangue; ce serait nous exposer à des redites. Qu'il nous suffise de dire avec quelle vivacité de pinceau le *Gesellenvater* dépeint ce qu'étaient les pauvres artisans rhénans avant la création du *Verein*, et ce qu'ils sont devenus par cette institution bienfaisante. « A l'œuvre donc, frères et compagnons ! s'écrie-t-il d'une voix triomphante. Quinze cents frères vous tendent la main des rives du Rhin; et dans la capitale autrichienne où je me rends, je raconterai que vous êtes entrés dans leurs rangs, et, à cette nouvelle, les Viennois ne resteront pas en arrière ! » L'orateur conclut en exposant les motifs qui le déterminent à confier la présidence de son œuvre à un ecclésiastique. Les qualités qu'on rencontre en lui sont doublées par le principe d'où elles émanent et qui leur assure la stabilité : le caractère sacré et la religion ; les dévouements laïques, au contraire, si admirables soient-ils, sont nécessairement plus individuels et partant plus précaires. Enfin, Kolping présente à l'assemblée le président de son choix.

Mayr prend aussitôt la parole. Il proteste à nouveau de son insuffisance pour une charge aussi délicate. Si toutefois le dévouement suffit pour assurer le succès, il sent qu'il le possède et s'offre à le déployer pour s'essayer dans la fonction qui vient le surprendre à son insu.

Est-il besoin d'ajouter que Kolping avait bien choisi ? Soit don particulier, soit assistance d'en haut, le *Gesellenvater* a toujours eu la main heureuse dans l'élection des présidents des *Vereine*. Aussi, quand il croyait avoir trouvé ce qu'il appelait *son homme*, il s'en emparait, sans préambules ni ménagements. La vocation si soudaine de l'abbé Mayr n'en est pas le seul exemple. Nous en verrons tout à l'heure un autre plus remarquable encore quand nous assisterons à la création du cercle ouvrier de Vienne.

Le lendemain de cette capture *ex abrupto*, Kolping eut un long entretien avec le président du *Verein* de Munich. Avec une insistance toute paternelle, une prudence et une pénétration consommées, le *Gesellenvater* retraça à son élu les obligations multiples et délicates de la charge à laquelle il l'avait appelé. Il insista sur le caractère paternel que doit avoir son régime, sur le soin vraiment maternel qu'il doit prendre des moindres détails pour que tout soit en ordre.

Digitized by Google

Enfin il fit ressortir les avantages de la stabilité dans la direction, stabilité qui ne se peut obtenir que quand celui qui remplit les fonctions de président se voue tout entier à son œuvre comme à sa famille bien-aimée.

Kolping se rendit de Munich à Augsbourg pour y achever la constitution du *Verein*, et de là il poussa une pointe dans le pays préféré de ses excursions d'autrefois, le Tyrol. Là aussi il trouva les esprits mûrs pour l'extension de son œuvre, et il eut la consolation d'établir un cercle dans la ville d'Inspruck. Soixante-six compagnons s'offrirent sur-le-champ pour constituer le premier noyau de la société. Aussi les lettres qu'Adolphe écrivit de là témoignent-elles de la joie qu'il éprouve à la vue de ces moissons si amples et si inattendues. La suite de son voyage en Autriche ne devait pas contraster avec ces succès si pleins d'avenir.

***

D'Innspruck Kolping se rendit à Salzbourg, où il créa un *Verein* et le dota d'un excellent président. De là il parcourut l'Autriche du nord, et fonda, en passant, une société d'artisans dans la capitale de Linz, ainsi qu'à Steyer, centre industriel des plus importants. Le 25 mai, il arriva à Vienne. Ici s'ouvre un vaste champ à sa dévorante activité. Laissons la parole au premier président du *Verein* viennois, le R^me^ Dr Antoine Gruscha, devenu plus tard grand aumônier des armées autrichiennes, et élevé récemment au siège métropolitain de Vienne, comme successeur du cardinal Ganglbauer. Voici le récit qu'il envoie de cette fondation au deuxième président général de Cologne, S. G. Schäffer.

« Kolping arriva à Vienne, en 1852, pour y aider à la création d'un *Verein*. Il y avait été surtout invité par un groupe de laïques éminents qui s'étaient réunis, dès 1848, en une corporation, appelée *Katholische Männerverein*, pour la défense commune de la foi, du droit et des mœurs chrétiennes. La renommée de Kolping et de son œuvre avait passé les frontières autrichiennes. La Providence, qui assistait si merveilleusement le fondateur et son institut, lui avait aussi préparé les cœurs avant même son arrivée à Vienne ; et, au cours de son voyage de missionnaire, Salzbourg, Linz et Steyer, gagnés par son ardente parole et sa charité apostolique, avaient vu se constituer des cercles dans leur sein.

« Kolping arriva à Vienne. Au premier abord, cette immense agglomération d'habitations menaçait de l'écraser comme les flots d'une mer sans rivages. Par où commencer dans ce labyrinthe ?

« Cependant Dieu lui avait ménagé un ami vraiment paternel et

Digitized by Google

un guide dans le Dr Schmit, conseiller de la cour et jadis médecin de la princesse de Parme. Adolphe prit quartier dans sa demeure concerta avec lui ses premiers plans et fit en sa compagnie ses premières courses pour leur mise à exécution. Il s'agissait de trouver un prêtre qui pût prendre la direction de l'œuvre pour l'avenir.

« Après avoir frappé en vain à deux portes, Kolping arriva un jour chez moi. Nous ne nous connaissions pas personnellement. C'était sur le midi ; feu mon père se trouvait à mes côtés. Presque avant de m'avoir décliné son nom, Kolping vint droit à moi, et me dit d'un accent bref et impérieux : « Tu dois devenir président du *Gesellenverein* de Vienne ! » Il me tutoyait cordialement, comme si nous avions été d'anciens amis d'étude.

« Inutile de dire l'impression étrange que j'éprouvai à une pareille rencontre, si catégorique, oui, stupéfiante, écrasante, si je l'ose dire. Je n'avais aucune connaissance de la présence de Kolping à Vienne, moins encore de sa visite chez moi, et la dernière de mes intentions était bien celle de devenir « sur l'heure » président du *Gesellenverein*.

« Et cependant la Providence en avait disposé ainsi ; car le conseil de Dieu m'était donné dans celui de mon père. Il avait été lui-même autrefois chef-ouvrier, et voyant la lutte intérieure qui se livrait dans mon âme, il me dit sur un ton calme et persuasif : « Si Dieu vous donne la vocation, mon fils, il vous donnera en même temps la force pour y répondre. »

« Cette parole me décida. Au nom de Dieu je mis la main dans celle de Kolping, et la bénédiction paternelle bénit cette chaude poignée.

« Bientôt des bienfaiteurs et des hommes de dévouement personnel étaient acquis à l'œuvre, grâce au zèle de Kolping. Le gouvernement qui fonctionnait alors, pendant l'état de siège, approuva provisoirement les statuts, et, le jour de Pentecôte 1872, les membres fondateurs du cercle se réunirent pour la première fois, au nombre de 39, dans le local de l'école de Saint-Égide de Gumpendorf. Adolphe ouvrit la réunion par une allocution entraînante, et les compagnons tracèrent leurs noms sur le premier registre du *Verein* viennois.

« Ainsi s'accomplissait le vœu le plus ardent de Kolping. Cologne, Munich et Vienne allaient devenir les centres d'une mission nouvelle. Il voyait réalisé ce souhait qu'il avait communiqué à un ami de Vienne, dès le mois de décembre 1851. « Depuis longtemps votre capitale me remplit l'esprit le jour et la nuit, et je ne

Digitized by Google

puis dire quel immense intérêt je lui porte. Il me faut créer des cercles d'artisans à Vienne, dussé-je pour cela aller mendier à toutes les portes. Le besoin me presse. Vienne doit devenir le point central d'où l'institut du *Gesellenverein* se répande sur tout l'empire autrichien, comme Munich est un foyer pour la Bavière et Cologne pour le Rhin. On doit commencer avec peu de membres, petitement, modestement. Il faut que ces premières recrues soient d'excellents artisans et de braves chrétiens. Rien que cela, mais tout cela. Il suffit d'une douzaine de jeunes gens de cette trempe pour établir un solide fondement. On devra veiller avec soin à leur formation. L'arbrisseau grandira de lui-même, s'il est sainement constitué. Je projette de me rendre à Vienne en avril prochain. Nous avons pour patron saint Joseph, qui est très vénéré en Autriche. »

« Cette douzaine de compagnons solides fut trouvée suivant le souhait et le conseil de Kolping. Puisse-t-on, pour chaque fondation nouvelle ne jamais se départir de ce conseil si sage! »

Monseigneur Gruscha termine sa lettre en communiquant à son confrère de Cologne un autre extrait, où le *Gesellenvater* insiste sur le rôle prépondérant de la charité dans les rapports entre les autorités et les membres des cercles ouvriers. Cet apostolat de la charité est à ses yeux un des plus pressants et un des plus féconds de tous ceux qu'embrasse l'action catholique. On sent dans ces lignes l'ardeur d'un père désireux de communiquer à l'élu de son choix la flamme du dévouement qui consume son propre cœur.

Le 8 juin, c'est-à-dire dix jours après la première réunion au local de Saint-Égide, Kolping organisa une grande assemblée dans la salle du *Musik-Verein.* Devant plusieurs milliers d'auditeurs, avec cette parole pittoresque et empoignante qui était une de ses forces, il développa le programme et la mission de l'œuvre dont il venait de jeter les assises. Il termina par ce vigoureux appel au dévouement : « Catholiques, nous devons produire de grandes œuvres catholiques, voulons-nous imposer silence aux sarcasmes de nos ennemis. Par la charité on triomphe du monde, et non par les paroles. Aussi ne faut-il qu'une *action* catholique à Vienne, et le *Gesellenverein* catholique y prospérera ; et, fort de son organisation saine et robuste, il croîtra pour l'honneur de Dieu, pour la joie et le bonheur de la ville et du pays. »

D. L. J.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne (1081-1137) avec une introduction historique, — par ACHILLE LUCHAIRE, professeur suppléant d'histoire du moyen âge, à la Faculté de lettres de Paris, Paris, 1890, Alph. Picard, 82, rue Bonaparte, 1 vol. gr. in-8°. Prix : 15 fr.

L'HISTOIRE devient de plus en plus une science positive, je dirai presque mathématique. Les historiens de la plus récente école, tant français qu'allemands, s'appliquent à photographier en quelque sorte les périodes dont ils font l'objet de leurs études, et cela, en analysant et en classant chronologiquement tous les documents édits ou inédits que leurs laborieuses recherches ont pu leur fournir. Ils composent ainsi des *Annales*, au moyen desquelles on peut suivre, par exemple, tel souverain jour par jour, depuis le berceau jusqu'à la tombe. Ce sont des miroirs qui reflètent plus fidèlement que n'importe quelle *Histoire* (où l'historien ne peut s'empêcher de mettre du sien), les faits et gestes, le caractère, les relations, le portrait, en un mot, des personnages que l'on veut faire connaître.

C'est un travail de cette nature que vient de publier M. le professeur A. Luchaire, déjà avantageusement connu dans le monde des lettres par ses autres travaux sérieux sur les premiers Capétiens. Le règne si important de Louis VI, le véritable fondateur de la monarchie française, nous apparaît pour la première fois, dans ces *Annales*, sous son vrai jour et sans lacunes. 638 notices, dont 80 consacrées à des documents inédits, nous y donnent : 1° la chronologie complète des événements du règne, avec commentaire à l'appui; 2° le catalogue analytique des chartes émanées de Louis VI, ou relatives à sa personne; 3° l'itinéraire de ce roi. Huit appendices qui suivent les *Annales* comprennent : 1° des notes trop développées pour avoir pu prendre place dans le commentaire (app. I à III) ; 2° des études spéciales sur la diplomatique de Louis VI, les usages chronologiques de sa chancellerie et les sources de son histoire (app. IV à VIII). Enfin, le volume se termine par un *Choix de textes inédits*, peu volumineux, mais plein d'intérêt historique. M. Luchaire est d'avis que l'on abuse aujourd'hui de la publication des chartes latines; il pense, et avec raison, que le public saura gré aux érudits de lui donner moins de chartes, et désire que l'on en revienne à l'usage des traductions et des analyses sérieusement faites comme il nous en donne si bien l'exemple.

Mais M. Luchaire ne s'est pas borné à l'œuvre de l'érudit. Il a voulu lui-même exposer à ses lecteurs les résultats les plus importants auxquels aboutit l'enquête minutieuse dont la vie et le règne de Louis VI ont été l'objet de sa part. Dans une *Introduction* en huit chapitres et de 200 pages, qui, en réalité est bien plus une Histoire qu'une Introduction, il étudie les grandes lignes du règne, renvoyant le lecteur, presque à chaque phrase à

Digitized by Google

un numéro des *Annales* qui forment le corps du livre. On y lit des pages instructives sur la jeunesse de Louis le Gros, si peu connu jusqu'ici ; son portrait y est fait avec exactitude et vérité et non pas sans talent littéraire. L'auteur étudie l'intérieur de la maison royale; c'est là qu'apparaît l'illustre moine Suger qui fera la gloire du règne suivant. L'œuvre militaire de Louis forme l'objet du IVe chapitre : sujet des plus importants au point de vue de la constitution définitive de la monarchie française à laquelle Louis VI a attaché son nom. L'auteur met ensuite le roi en présence des grands vassaux de la couronne, et en particulier de l'état anglo-normand devenu une puissance redoutable pour les successeurs encore faibles de Hugues Capet. Ce chapitre a pour nous, Belges, un intérêt particulier en ce qu'il nous montre Louis, parcourant notre Flandre et venant, en sa qualité de suzerain, y rétablir l'ordre, après l'assassinat du comte Charles le Bon. Les chapitres VI et VII sont consacrés aux rapports du roi avec la papauté et à sa politique ecclésiastique; nous eussions désiré trouver ici une connaissance plus approfondie des choses de l'Église et parfois aussi un langage plus circonspect. Le dernier chapitre, qui nous fait voir Louis VI dans ses rapports avec le mouvement communal, déjà bien accentué à cette époque, est comme tous les précédents un travail basé sur l'érudition la plus consciencieuse.

Le nouveau livre de M. le prof. Luchaire est une œuvre définitive ; il n'est pas à présumer que des recherches ultérieures puissent jamais faire connaître plus à fond le règne de Louis VI le Gros. Tout professeur d'histoire du moyen âge y trouvera à faire une ample moisson.

D. G. v. C.

Le chant grégorien, Théorie sommaire de son exécution par EDGAR TINEL, Directeur de l'École de musique religieuse de Malines. — Malines, H. Dessain. — gr. 8°, p. 49. Prix 0,70 fr.

« CET opuscule, dit l'auteur dans le début de son *Avertissement*, n'est rien moins qu'un travail d'érudition ou d'art, il n'est écrit ni pour les curieux d'histoire ni pour les artistes. Il n'y a plus de lacune à combler pour eux depuis la publication des travaux de Dom J. Pothier, de Dom A. Kienle et de F. A. Gevaert.

« Mais il manquait peut-être un petit livre où, sous une forme très simple, la manière seule d'interpréter le chant de l'Église serait exposée. »

Ce petit livre, éminemment utile, M. Tinel nous l'offre avec toutes les qualités que l'on était en droit d'attendre de son talent, de son expérience et de son zèle pour la musique religieuse.

S'attachant aux doctrines des musicologues cités, auxquels nous ajouterons le chanoine Van Damme que l'auteur nomme un peu plus loin dans son *Avertissement*, l'éminent directeur de l'École de Malines a condensé dans un nombre restreint de pages les notions les plus indispensables à

Digitized by Google

tout musicien appelé à interpréter le chant grégorien. Le défaut trop ordinaire des manuels de ce genre est de manquer de précision et de solidité, et de n'avoir pour auteur qu'un vulgarisateur de seconde main. Ici, au contraire, c'est un artiste de trempe qui a consacré son rare talent à faire une œuvre d'apostolat musical. Aussi chaque page de ce petit traité est-elle marquée au coin d'une érudition sûre, d'une intelligence parfaite, d'un sentiment élevé.

Monsieur Tinel partage son traité en deux parties. Dans la première, il analyse le chant syllabique, et parle en détail de la prononciation, de l'accentuation, des pauses, du rythme. Dans la seconde partie, il traite des autres espèces de chant : le récitatif, la psalmodie, le chant orné, l'hymnodie. Quelques conseils pratiques destinés aux chefs de chœurs complètent cet enseignement sobre et substantiel. Partout la méthode est logique, la doctrine irréprochable, l'expression lucide, la conviction profonde. L'artiste chrétien fait partager au lecteur son respect, disons sa piété, par la manière à la fois digne et chaude dont il parle du chant sacré. Ce n'est pas le dernier mérite de cet opuscule, que le soin de l'exécution typographique rend doublement attrayant.

Nous ne ferons pas de vœux pour le succès de ce manuel de chant grégorien. Ce succès est assuré. Que l'auteur nous permette seulement de le féliciter avec Son Éminence le cardinal Goossens, d'avoir mis une fois de plus son « talent au service d'une noble et sainte cause ».

D. L. J.

Histoire critique de la prédication de Bossuet, d'après les manuscrits, ... de l'abbé J. Lebarq, de l'École des Carmes. Professeur au Petit Séminaire de Rouen. 1 vol. in-8° de 469 pp. avec filets rouges : fr. 4-00. — Société de Saint-Augustin.

L'OUVRAGE dont nous venons de donner le titre, a été présenté comme thèse de doctorat (1) à la Faculté des Lettres de Paris, le 20 février dernier.

L'annonce de ce travail, survenant après les belles études de l'abbé Vaillant, de MM. Floquet, Gandar et Gazier, avait excité au plus haut degré la curiosité du public lettré : chacun était tenté de se demander, non sans une certaine inquiétude, si l'auteur n'arrivait pas trop tard et si tout n'était pas dit sur la question.

La lecture de la thèse, et la belle séance de la Sorbonne dont elle a été l'occasion, ont vite calmé ces inquiétudes. On a vu que la question n'était point fermée, et qu'il restait encore place pour un travail d'ensemble, coordonnant tous les travaux antérieurs, les corrigeant sur bien des points, les complétant par des recherches dont quelques-unes sont tout à fait neuves,

1. La thèse latine est sur Alexandre de Jumiéges : *De Alexandro Gemmeticensi, cum Appendice de Bibliotheca Gemmeticensi manu scripta.* — Prix, 2 fr.

Digitized by Google

et faisant ainsi espérer de voir arriver à bonne fin, après tant d'essais imparfaits, la restauration de l'œuvre oratoire de Bossuet, telle au moins que l'état actuel des manuscrits permet de le réaliser.

Ces manuscrits ont été de la part du nouveau docteur l'objet d'une étude patiente qui a duré plusieurs années, et qui lui a permis d'entrer en quelque sorte dans la familiarité du grand orateur. Ledieu nous avait parlé assez vaguement de ses habitudes de composition. Nous sommes désormais plus complètement et plus exactement renseignés. Nous n'avons, pour cela, qu'à nous donner la peine, ou plutôt le plaisir, de lire les deux chapitres de la première partie, si pleins de détails curieux, et dont le titre même nous fait deviner l'intérêt : *La préparation éloignée : monuments qui la représentent dans les œuvres oratoires. — La composition du sermon d'après les manuscrits. Rectifications nécessaires dans les éditions.*

Rectifications (1) est modeste. Souvent c'était une vraie reconstruction qu'il fallait opérer, soit en rassemblant les membres épars de tels ou tels sermons, — *disjecti membra poetæ*, aurait dit Horace, — soit, au contraire, en distinguant les différentes rédactions de certains autres, que des mains intelligentes avaient confondues, au mépris de la logique et de la suite des idées, dans un seul et même texte. Pour porter la lumière dans ce chaos, l'auteur entreprend, et c'est là peut-être le côté le plus original de sa thèse, de dresser une classification chronologique de tous les sermons. Cette chronologie, si utile pour étudier les progrès d'un génie qui se perfectionna toujours, avait déjà été établie sur plusieurs points, à l'aide des gazettes du temps, des allusions historiques, et aussi des caractères matériels de l'écriture. M. Lebarq a eu l'ingénieuse idée de compléter ces moyens d'information par l'étude des changements survenus dans l'orthographe de l'écrivain. Il nous apprend qu'à une certaine époque de sa vie, Bossuet avait essayé de l'orthographe phonétique, une sorte de maladie, comme on l'a dit spirituellement à la soutenance, qui a eu chez lui ses progrès, son plein développement, puis sa période de décroissance, pour faire place assez promptement à un retour définitif vers l'orthographe étymologique. Ce sont ces transformations, qui, soigneusement notées dans un tableau extrêmement curieux, où nous trouvons classés, année par année, les détails les plus caractéristiques, ont permis à l'auteur de redresser bien des erreurs et de dater avec une quasi-certitude des pièces sur lesquelles s'était inutilement exercée la sagacité des critiques et des éditeurs.

Nous ne pouvons, par cette rapide analyse, que donner une idée bien incomplète de l'intérêt que présente le livre du nouveau docteur. C'est un livre de critique : mais les recherches parfois minutieuses de la philologie n'y excluent pas la finesse du sens littéraire. On pourra s'en convaincre en

1. L'auteur en donne des exemples nombreux. Il en est de très piquants, atteignant non seulement les éditeurs de Bossuet, mais Littré lui-même, qui, acceptant comme des faits grammaticaux authentiques certaines fautes de lecture de Deforis, leur a fait les honneurs de son dictionnaire.

Digitized by Google

lisant, non seulement les deux chapitres que nous avons mentionnés plus haut, mais aussi et surtout le chapitre final où l'auteur, après avoir tracé un tableau tout nouveau de la prédication de Bossuet dans son diocèse, tire les conclusions de tout son travail, en nous montrant dans l'œuvre du grand orateur chrétien l'*unité d'inspiration et de pensée, la variété et les progrès de l'éloquence.*

On comprend que la Sorbonne ait accordé à cette étude magistrale l'honneur assez rare de l'*unanimité* de ses suffrages. Le public sera de l'avis des juges de la Sorbonne, et il se joindra à eux pour inviter l'auteur à nous donner au plus tôt l'édition définitive des sermons de Bossuet, cette édition tant désirée, que son livre promet et dont il est en quelque sorte la préface.

F. de R.

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, Revue mensuelle publiée par des PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Sommaire de la livraison de Mars 1890.

I. Servat Loup à l'École des Hautes Études, P. A. LAPÔTRE. — II. Le Prêtre fonctionnaire et salarié, P. Hte MARTIN. — III. La Révision de l'orthographe. Deuxième partie: La pétition de 1889, P. V. DELAPORTE. — IV. La Gravure sur bois et les Arts du dessin en Chine, P. L. GAILLARD. — V. Les Miracles de l'Histoire sainte devant la critique (deuxième article), P. Jos. BRUCKER. — VI. L'Indien du Nord-Ouest: Récit d'un missionnaire des Montagnes Rocheuses. — VII. Mélanges. — I. Le prix d'apologétique de l'institut catholique de Paris; II. La France maçonnique. — VII. Bibliographie. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois.

Musée des Jeunes Filles

Revue mensuelle, 32 pages illustrées, récits variés, instructifs, amusants; nouvelles, musique, modèles d'ouvrages, etc., etc.

Abonnement 12 francs par an.

Ce prix d'abonnement sera REMBOURSÉ INTÉGRALEMENT aux 5000 premiers abonnés, en livres qu'ils pourront choisir dans un catalogue spécial de beaux livres de la SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN, c'est donc un JOURNAL POUR RIEN.

Un numéro spécimen avec le catalogue des livres sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à la SOCIÉTÉ SAINT-AUGUSTIN, A BRUGES.

Nous prions instamment nos abonnés qui n'auraient pas reçu la livraison de Mars de vouloir nous en avertir; nous nous empresserons de la leur faire parvenir.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 5. — Mai.

EN QUOI CONSISTA PRÉCISÉMENT LA RÉFORME GRÉGORIENNE DU CHANT LITURGIQUE.

DANS un premier article (1) nous avons essayé d'établir qu'on ne peut nier, sans violer les règles les plus élémentaires de la critique historique, que saint Grégoire ait eu réellement la part principale dans la rédaction des recueils de la liturgie romaine. Mais en quoi précisément consista son travail? Fut-il simplement un compilateur, ou bien doit-on aussi lui attribuer le mérite de la composition, au moins dans une certaine mesure? On sent que tout l'intérêt se concentre sur cette question, que nul jusqu'à ce jour n'a osé aborder de front.

Le problème, en effet, est des plus compliqués. Nous-même, nous l'avouerons, nous étions demeuré jusqu'à ces derniers temps dans une incertitude pénible à cet endroit. Mais à l'occasion de la controverse soulevée récemment, nous avons été amené à faire un examen attentif de tous les documents se rapportant à la question; et aujourd'hui nous sommes en mesure d'établir que pour l'organisation du service liturgique annuel et des stations comme pour le texte du Sacramentaire, pour les chants de l'office comme pour ceux de la Messe, le rôle de Grégoire fut exactement celui qui lui est attribué dans le prologue en vers que D. Pothier proposait naguères (2) de restituer au pape Adrien II:

Ipse Patrum monumenta sequens renovavit et auxit.

« Il a pris comme base les productions de ceux qui l'avaient précédé; puis il les a remises à neuf, et enfin il les a complétées par de nouveaux morceaux. » C'est là, nous le répétons, sans crainte d'être sérieusement contredit, la triple part de Grégoire comme réformateur définitif de la liturgie romaine.

Bornons-nous, pour cette fois, à mettre en évidence ce triple travail du grand Pape dans la composition de l'*Antiphonaire*, recueil contenant les chants destinés à accompagner la célébration de la Messe solennelle.

1 *Revue bénédictine*, n° de février de cette année.

2. *Musica sacra* de Milan, mars 1890.

Digitized by Google

I. Quels sont les « MONUMENTA PATRUM » mis à profit par saint Grégoire dans la composition de l'Antiphonaire?

Il est clair qu'on avait à Rome, avant saint Grégoire, un chant qui a dû fournir le fonds principal sur lequel il aura travaillé. Ce chant, quel était-il?

Pas autre, en substance, que le chant appelé depuis *Ambrosien* ou *Milanais*.

On peut le prouver de deux façons: *à priori* et *à posteriori*.

A priori d'abord, en partant de ce principe que la liturgie Milanaise primitive « n'est pas autre chose, en réalité, que l'ancienne liturgie romaine des premiers siècles ». Telle est l'opinion de don A. Ceriani (1), l'homme le plus entendu en fait de liturgie ambrosienne. Récemment, il est vrai, un critique français de grande valeur, M. l'abbé L. Duchesne (2), a émis tout un système d'après lequel l'usage dit gallican, suivi à Milan et dans les pays transalpins, devrait son origine à l'évêque arien Auxence (355-374). Mais nous craignons que cette hypothèse, toute personnelle à l'auteur, ne rencontre que peu de partisans. Pour nous, plus nous étudions les monuments primitifs de la liturgie occidentale, plus nous sommes porté à reconnaître avec M. le Dr Probst de Breslau (3), dans les différentes liturgies dites Milanaise, Gallicane, Mozarabe et Celtique, autant de variantes d'une liturgie primitive organisée vers l'époque de saint Damase, avec des accessions multiples provenant soit de l'influence romaine, soit de la fécondité du génie de chaque Église nationale.

Il est sans doute très difficile de se rendre un compte détaillé de cette identité pour l'époque si pauvre de documents qui s'étend de Damase à Gélase. Mais vers la fin du VIe siècle quelques points de comparaison commencent à émerger. C'est ainsi qu'on pourrait recommencer entre les Sacramentaires dit Léonien et Gélasien d'une part, et les plus anciens Sacramentaires Milanais de l'autre, l'étude faite par Marchesi (4) à propos de la liturgie Gallicane; étude de laquelle ressort clairement le fait de la compénétration du Romain et du Gallican à une époque fort reculée. Dernièrement nous avons fait à ce sujet une curieuse expérience. Ern. Ranke a édité en 1868 le célèbre *Codex Fuldensis*, terminé au plus tard avant le 19 avril 546. A la suite de l' « Harmonia evangelica », le ms. donne une

1. Voir Ch. Sylvain, *Hist. de S. Charles Borromée* tom. II, p. 332. not.

2. *Origines du culte chrétien*, p. 88.

3. Séries d'études dans le *Katolik* de Mayence de 1881 à 1886, et surtout un article sur « la messe espagnole jusqu'au VIIIe siècle », dans le *Zeitschrfit fur katholische Theologie*. Innsbruck, 1888, p. 1, sqq.

4. *La Liturgia Gallicana*, Roma, 1867.

Digitized by Google

liste des leçons de l'Apôtre usitées dans l'Église de Capoue au milieu du VIe siècle. C'est vraiment une chose presque incroyable que personne jusqu'à ce jour n'ait songé à tirer parti de ce document bien et dûment daté, et de nature, malgré son peu d'étendue, à nous renseigner d'une façon si précise sur le cycle liturgique suivi en Campanie, dans le diocèse métropolitain de Rome, quelques années seulement avant saint Grégoire. Nous espérons pouvoir donner un jour à l'aide de ce précieux indice toute une étude sur l'origine du célèbre *Comes* attribué à saint Jérôme. Ce que nous pouvons assurer dès maintenant, c'est que ce Lectionnaire s'accorde étonnamment, non seulement avec l'ordre respecté par saint Grégoire dans la réforme liturgique, mais encore avec les plus anciens documents du même genre que nous ayons dans les autres Églises de l'usage dit Gallican: par ex. le Lectionnaire de Luxeuil (1) que M. Duchesne (2) proclame « un livre purement gallican, sans la moindre trace d'éléments romains » ; l'antique Lectionnaire de Milan publié par Tommasi (3), etc. Comme ce dernier, le Lectionnaire de Capoue a déjà la Sexagésime, mais ne connaît pas encore la Septuagésime ; comme le Sacramentaire Mozarabe (4), il n'indique, pour chaque semaine du carême, que deux « Jeûnes » correspondant aux stations primitives du mercredi et du vendredi (5) ; comme le Sacramentaire Gélasien (6), il a au premier janvier les deux messes, l'une *De Circumcisione Domini*, l'autre *Contra Idola*. Enfin les péricopes de Milan et des Gaules coïncident d'une manière frappante avec celles du recueil Campanien. Ce nouveau fait a contribué encore à nous confirmer dans ce sentiment que beaucoup de textes liturgiques devaient être à la fin du VIe siècle, communs à Rome et à Milan. Et si les textes étaient communs, comment ne pas croire qu'il en fut de même des mélodies?

Cet argument à priori est pleinement justifié par la comparaison des plus anciens recueils de chant milanais avec l'Antiphonaire Grégorien. Nous avons entre les mains la copie d'un Antiphonaire ambrosien de fort bonne note (7). Avant de l'avoir examiné, nous savions bien, par ouï-dire, qu'il y avait un certain nombre de pièces communes aux deux liturgies. Après l'étude approfondie que nous en avons faite, nous sommes en droit d'affirmer que pour la moitié

1. Migne, LXXII, 171, s. — 2. *Op. cit.*, p. 147. — 3. *Op.*, t. V p. 424. — 4. Migne LXXXV, 305. — 5. Cf. Gamurrini, *Peregrin. Silviæ*, edit. alter., p. 55. — *Civiltà cattolica* du 19 janvier 1889 [illegible] Muratori, *Op. minori*, t. III, [illegible] II, p. 14.

7. V. sa description dans un travail de D. Ambroise Kienle sur la Liturgie et le Chant ambrosiens, *Studien* de Raigern 1884, p. 356 sqq. Notre confrère émet sur les relations des deux chants une opinion identique à la nôtre, sans entrer toutefois dans le détail des preuves.

Digitized by Google

du cycle comprise dans notre ms., de l'Avent jusqu'à Pâques, la plupart des morceaux d'origine plus ancienne, notamment les Graduels, sont identiques dans les deux rites, pour le texte comme pour le fond de la mélodie. Voici une liste incomplète encore, mais assez significative pour mettre hors de doute la parfaite exactitude de ce que nous venons d'avancer.

CHANT ROMAIN.	CHANT MILANAIS.
Ier Dimanche de l'Avent.	
Graduel. *Universi.*	Psalmulus du IVe dimanche de l'Avent. *Universi.*
Offertoire. *Ad te levavi.*	Ingressa (1) du 1er dim. *Ad te Domine levavi.*
IIe Dimanche.	
Introït. *Populus Sion.*	Confractorium du IVe dimanche. *Populus Sion.*
Grad. *Ex Sion.*	Psalm. du Ve dim. *Ex Sion.*
Communion. *Jerusalem surge.*	Aña in choro de la fête de l'Expectation. *Hierusalem surge.*
IIIe Dimanche.	
Graduel. *Qui sedes.*	Psalm. du 3e dimanche. *Qui sedes.*
Offertoire. *Benedixisti.*	Offert. du 4e dimanche. *Benedixisti.*
Mercredi des Quatre-Temps.	
Intr. *Rorate.*	Ingressa du Ve dim. *Rorate.*
2e Graduel. *Prope est.*	Psalm. de l'Expectation. *Prope est.*
Offertoire. *Confortamini.* ℣. *Audite.*	Off. du 5e dimanche. *Confortamini.* ℣. *Audite.*
Communion. *Ecce Virgo.*	Confract. du 5e dim. *Ecce Virgo.*
Vendredi des Quatre-Temps.	
Communion. *Ecce Dominus veniet.*	Confract. du 3e dim. *Ecce veniet Dominus.*
Samedi des Quatre-Temps.	
1er Graduel. *A summo.*	Ps. du 2e dim. *A summo.*
Hymne. *Benedictus es.*	Hymne du Samedi-Saint. *Benedictus es.*
Communion. *Exsultavit.*	Confractorium du 2e dim. *Exsultavit.*
Vigile de Noël.	
Offertoire. *Tollite.* ℣. *Domini est terra.*	Répons *cum pueris* de l'Expectation. *Tollite.* ℣. *Domini est.*
Noël, 1re messe.	
Intr. *Dominus dixit.*	Antienne de l'office de Noël. *Dominus dixit.*

1. L'*Ingressa* milanaise correspond à notre Introït, moins le psaume, introduit à Rome par le pape Célestin (*Lib. Pontificalis*, éd. Duchesne, I, 230) ; le *Psalmulus*, au Graduel ; le *Transitorium*, à la Communion. Le *Confractorium* est un chant qui accompagne la fraction de l'hostie.

Digitized by Google

Grad. *Tecum principium.*	Psalm. de la messe de Noël. *Tecum principium.*
2e Messe.	
Introït. *Lux fulgebit.*	Ingressa de Noël. *Lux fulgebit.*
3e Messe.	
Introït. *Puer.*	Ingressa de S. Jacques (30 décembre). *Puer.*
Gad. *Viderunt.*	Psalmulus de la même fête. *Viderunt.*
S. Étienne.	
Communion. *Video.*	Ingressa de S. Etienne. *Video.*
SS. Innocents.	
Communion. *Vox in Rama.*	Confractorium des Innocents. *Vox in Rama.*
Dimanche après Noël.	
Introït. *Dum medium.*	Ingressa du dimanche après l'Épiphanie. *Dum medium.*
Grad. *Speciosus.*	Psalm. de la messe de S. Jean l'Év. *Speciosus.*
Communion. *Tolle.*	Confract. de S. Jacques. *Tolle.*
Dimanche après l'Épiphanie.	
Introït. *In excelso.*	Ingressa de S. Jean l'Év. *In excelso.*
Graduel. *Benedictus.*	Psalmulus de l'Épiphanie. *Benedictus.*
2e Dimanche après l'Épiphanie.	
Offertoire. *Jubilate Deo*, avec répétition.	Offert. de la Sexagésime. *Jubilate Domino Deo*, avec répétition.
Septuagésime.	
Introït. *Circumdederunt me.*	Ingressa du dimanche de Carême « De Cæco ». *Circumdederunt me.*
Sexagésime.	
Intr. *Exsurge.*	Ps. le Samedi-Saint. *Exsurge.*
Grad. *Sciant gentes.*	Messe du 1er janvier. Psalm. *Sciant gentes.*
Ste Agathe.	
Intr. *Gaudeamus omnes.*	Intr. de Ste Agathe. *Lætemur omnes.*
Grad. *Adjuvabit eam.*	Grad. » *Adjuvabit eam.*
Communion. *Qui me dignatus est.*	Seconde partie du Confract. de Ste Agathe. *Qui me dignatus est.*
1er Dimanche de Carême.	
Introït. *Invocabit.*	Ingressa du dim. « In capite Quadragesimæ ». *Invocavit* avec « Alleluia ».
Offert. *Scapulis.*	Offert. du même dimanche. *Scapulis.*

Digitized by Google

Mercredi après le IVe dimanche de Carême.	
Communion. *Lutum fecit.*	Dimanche de Carême « de Cæco », Transitorium. *Lutum fecit.*
Dimanche de la Passion.	
Comm. *Hoc corpus.*	Confract. du Jeudi-Saint. *Hoc corpus.*
Mardi-Saint.	
Grad. *Ego autem.*	Psalm. du dimanche des Rameaux. *Ego autem.*
Mercredi-Saint.	
Intr. *In nomine Domini.*	Ingressa du dim. des Rameaux. *In nomine Domini.*
Samedi-Saint.	
Traits : *Cantemus Domino*, *Sicut Cervus*, *Laudate* (1).	Cant. du Samedi-Saint, *Cantemus Domino*, *Sicut cervus*. Cant. au samedi « in traditione symboli ». *Laudate.*

Voilà pour le texte. Quant aux mélodies, on peut en définir les rapports de la manière suivante : « La charpente, le squelette du morceau », comme on le disait dernièrement (2), sont les mêmes : « même plan, même pensée musicale». Mais cette identité du fond laisse place à une différence de caractère des plus accusées. Le chant milanais se distingue dès l'abord par sa tournure toute primitive et orientale (3) ; le chant grégorien est plus moderne dans ses

1. Nous ne donnons ici que les chants de notre recueil ambrosien employés à Rome depuis l'Avent jusqu'à Pâques. Mais cette même partie du cycle milanais en comprend encore d'autres qui se chantent à Rome à une autre époque de l'année : par exemple, l'Offertoire *Sperent in te* de notre 3e dimanche après la Pentecôte est l'Offertoire milanais du 2e dimanche de l'Avent. Le Graduel *Vindica Domine*, des saints martyrs du 12 juin, est le psalmulus de la fête des Innocents. La Communion *Super flumina Babylonis*, du XXe dimanche après Pentecôte, est inspirée d'une antienne ambrosienne de même texte pour l'Épiphanie. Le Graduel *Ego dixi*, du 1er dimanche après Pentecôte, est le psalmulus du dimanche de Carême, dit de l'aveuglé-né. L'Introït *Deus in adjutorium*, du XIIe dimanche après la Pentecôte, est l'*Ingressa* de la messe de la Samaritaine. Enfin le célèbre Offertoire grégorien du même dimanche *Precatus est Moyses*, avec ses versets et ses répétitions d'une saveur si antique, se répète à Milan durant presque tout le cours de la liturgie quadragésimale. Nous nous bornons, comme on le voit, aux chants employés à la messe : les chants de l'office se trouvent aussi dans notre ms. et coïncident très souvent avec les nôtres. Mais nous ne voulons ni allonger indéfiniment cette énumération, ni empiéter sur le terrain de D. Suitbert Baeumer, qui nous a promis une étude complète des sources du bréviaire.

2. Soullier, *Causeries sur le Plain-Chant*, S. Ambroise, *Études religieuses* des Jésuites, 1890, février, p. 275.

3. Saint Augustin (*Confess.*, IX, 7 ; Migne, XXXII, 770) assigne déjà implicitement une origine orientale aux chants introduits à Milan par saint Ambroise « secundum morem orientalium partium ». Saint Grégoire dans sa lettre à l'évêque de Syracuse, citée plus loin, précise davantage, et parle formellement de traditions de chant empruntées par Rome à l'Église de Jérusalem du temps du pape Damase par l'intermédiaire de saint Jérôme. Il est clair que ce luxe d'antiennes et de chants de tout genre, qui inspirait tant de surprise et d'enthousiasme à

Digitized by Google

allures, plus retenu, plus latin en un mot. Le premier est d'une exubérance fatigante en certains endroits (1); ailleurs, au contraire, d'une maigreur parfois choquante : les mélodies romaines sont incomparables au point de vue de la pondération des membres de phrases et du rythme. L'ambrosien affectionne le *si* naturel, ce qui lui donne un caractère de force qui peut aller jusqu'à la dureté (2) ; le romain recourt sans scrupule au bémol, quand il le faut, et dans tous ses contours accuse un sentiment plus profond de l'harmonie. Mis en regard de l'autre chant, il est incontestablement un acheminement vers ce qu'il y a de progrès dans les productions de la musique moderne.

Pour expliquer cette identité des textes et des trames mélodiques d'une part, et ces divergences de caractère de l'autre, on peut recourir à un double système. Ou « Rome et Milan auront puisé largement à une source commune (3) » ; ou bien l'un des deux chants sera une modification, une refonte de l'autre. Donc, ou deux courants simultanés et parallèles, ou bien un seul et même chant à l'origine, demeuré le même à Milan (4), après avoir été totalement refondu à Rome.

De ces deux manières d'expliquer le phénomène constaté plus haut, la seconde seule est admissible. Il paraît, en effet, moralement impossible que, si le chant ambrosien et le chant romain n'avaient eu de commun qu'une source étrangère inspiratrice, ils s'accordassent ainsi pour l'arrangement du texte jusque dans les plus

Silvia, la pèlerine gauloise des Lieux-Saints vers 388, doit avoir été la mine principale à laquelle puisèrent les compositeurs occidentaux. Nous nous retrouvons ainsi d'accord avec M. Gevaert pour indiquer l'Orient et particulièrement la Syrie comme le berceau de nos mélodies liturgiques.

1. Un auteur du XIVe siècle, Jean de Muris, remarque aussi que le chant grégorien est plus sobre que l'ambrosien, et il attribue naïvement cette différence aux infirmités qui empêchaient saint Grégoire de supporter les longs offices : « Prolixum eum non fecit, quemadmodum sanctus Ambrosius dictus est cantum suum modulasse : et hoc quidem, ut asserunt, propter fatigationes morborum ; fuit enim semper quartanarius, et præterea urgebat eum syncopsis et podagra. Alii dicunt, et melius forte : quidquid scripsit Gregorius tam in cantu quam in prosa, et materiam et quantitatem et qualitatem a Spiritu Sancto accepit. » (*Summa musicæ*, cap. III, ap. Gerbert *Script.*, tom. 3). Le Père Soullier, dans l'article cité (p. 279), s'exprime ainsi à propos de ces longueurs des mélodies milanaises : « Que ne diraient pas ceux qui reprochent au chant romain des anciens manuscrits de traîner trop longtemps sur une même syllabe ! »

2. « Officium ambrosianum... habet solemnem et *fortem* cantum, » dit Raoul de Tongres, *De Canonum observantia*, Propos., XII. Pour le chant romain, il lui rend ce témoignage : « Extitit magis plane dulcoratus et ordinatus. »

3. C'est le système que préfère le Père Soullier dans l'article des *Études*, p. 276.

4. Peut-être même ailleurs, au Mont-Cassin par exemple, où le chant ambrosien ne fut abandonné qu'au milieu du XIe siècle, sur l'ordre du pape Étienne X (Léon d'Ostie, *Chronic. Cassin.*, lib. II, 97. Migne, CLXXIII, 703). Mais ce phénomène peut s'expliquer par le fait que le restaurateur cassinien du VIIIe siècle, Pétronax, était de Brescia.

Digitized by Google

minutieux détails. D'un autre côté, la différence de caractère qui distingue chacune des mélodies est trop tranchée, pour qu'elle puisse tenir uniquement à la distance qui sépare Rome de Milan. Dans l'hypothèse de deux centres du même temps et du même pays, un tel écart serait absolument inconcevable. Force nous est donc de rechercher la cause de l'identité des textes et du fond mélodique dans l'identité primitive des deux liturgies; la cause de la différence bien tranchée des deux chants, dans une dépendance de postériorité du plus perfectionné par rapport au plus primitif, du grégorien vis-à-vis de l'ambrosien.

Tout ce raisonnement, si concluant qu'il soit, ne laissera point de paraître un peu abstrait, tant que nous ne l'aurons pas rendu sensible par un exemple. C'est ce que nous ferons en montrant le travail opéré par saint Grégoire sur le fonds primitif des mélodies ambrosiennes.

II. « RENOVAVIT. » L'ambrosien remis à neuf.

Le travail de saint Grégoire sur le chant Ambrosien est tout à fait analogue à celui auquel il s'est livré sur le Sacramentaire Gélasien et sur le Lectionnaire. Il comprend trois choses : d'abord, le choix et l'adaptation des morceaux au service liturgique annuel dans sa nouvelle forme conçue et fixée par Grégoire; puis, le remaniement du texte dans l'intérêt de la simplicité, de la clarté, de la proportion surtout ; enfin, pour ce qui est de la mélodie elle-même, une refonte analogue à celle du texte, dans le même but, à l'aide des mêmes procédés.

Qu'on jette, par exemple, un coup d'œil sur la première Messe du Sacramentaire Grégorien (1). La Collecte a été prise parmi les oraisons additionnelles de la liturgie de l'Avent dans le Gélasien (2). La Secrète était primitivement la première collecte de Gélase pour la même Vigile (3). La Postcommunion faisait partie de la Messe du jour de Noël dans le Gélasien comme dans le Léonien (4). Dans ces deux derniers recueils, elle contenait une expression très belle, très forte : *vegetari*. Grégoire ne l'a pas trouvée assez simple : il l'a remplacée par le mot : *respirare*. Ailleurs, ce sont des longueurs élaguées impitoyablement, comme dans la préface pascale dont Grégoire ne nous a laissé que les premières et les dernières lignes du développement qu'elle comportait dans le texte Gélasien (5).

Même liberté pour tout ce qui est du groupement des pièces de chant et de leur nouvelle affectation. La liste dressée ci-dessus nous a montré comment une *Ingressa* ambrosienne devient dans l'œuvre

1. Muratori, *Opere minori*, t. XIII, partie II, p. 501. — 2. *Ibid.* p. 309. — 3. *Ibid.*, p. 1. — 4. *Ibid.*, p. 7. et t. XIII, part. I, p. 765. — 5. Muratori, t. XIII, part. II, p. 132.

Digitized by Google

de Grégoire un Offertoire, comment les morceaux des Offices après la Noël sont mis à contribution pour former les trois messes de ce jour, particularité du rit romain. Quant aux retouches du texte, à la transformation des mélodies sous la main de Grégoire, tout cela se voit à nu, pour ainsi dire, dans l'exemple suivant, assez connu d'ailleurs, mais plus propre que tout autre à jeter un jour définitif sur cette question jusqu'à présent si embrouillée. C'est l'Introït de la Messe de sainte Agathe mis en regard de l'*Ingressa* ambrosienne correspondante.

Ingressa.

Læ- temur omnes in Do- mi-no, di-em festum

Introïtus.

Gaude- a-mus omnes in Do-mi- no, di-em festum

ce-lebran- tes ob hono- rem Agathæ mar- ty-ris :

ce-le-brantes in hono- re Agathæ marty- ris :

de cujus trophæ- o gaudent An ge-li, et collau-

de cujus passi- o- ne gaudent An- ge- li, et

dant Fi-li-um De- i.

collau- dant Fi- li-um De- i.

Digitized by Google

D'abord, comme on le voit, le premier mot du texte, *Lætemur*, a été trouvé un peu maigre pour une intonation : Grégoire l'a changé en un autre bien autrement ample et sonore, *Gaudeamus*. Pour le même motif, le mot *trophæo* a été remplacé par un autre de quatre syllabes, *passione*. La mélodie de l'intonation a subi une transformation tout à fait analogue. Les paroles *omnes*, *de cujus*, *gaudent*, *Angeli*, et le mot final, *Dei*, par l'addition de quelques notes supplémentaires, ont reçu le poids qui leur manquait pour la perfection du rythme. En revanche, l'exubérance de neumes sur les mots *collaudant Filium* a été réduite à une juste mesure. Le bémol a remplacé le *si* naturel dans les mots *Domino* et *martyris*. Nous trouvons donc réunis dans ce seul morceau les traits principaux des retouches grégoriennes. Nous sommes désormais en droit de conclure en connaissance de cause, qu'au fond le grégorien est de l'ambrosien remis sur le métier.

Il nous reste encore à voir en quoi peuvent consister les additions attribuées à saint Grégoire par le texte qui nous sert de fil conducteur : « renovavit, *et auxit* ».

III. Additions de saint Grégoire au fonds primitif.

On ne saurait douter que saint Grégoire n'ait dû composer de nouvelles mélodies comme de nouveaux textes, afin de suffire aux nouveaux développements du cycle complété par lui. Mais il n'est pas aussi aisé d'indiquer avec précision ce qui est proprement de sa composition. La raison en est, que nous sommes loin de posséder sûrement tous les documents sur lesquels il a travaillé. Néanmoins on peut en ce point encore arriver à des résultats assez intéressants.

D'abord, on sait par la lettre à l'évêque Jean de Syracuse (1), que Grégoire a dû faire quelque chose par rapport au chant de l'*Alleluia*. De fait, nous n'avons pas constaté un seul cas de conformité entre les versets alleluiatiques de notre Ms. Ambrosien et ceux de l'Antiphonaire Grégorien.

De même pour les Traits. Il résulte assez clairement de la même lettre, que Grégoire a étendu leur usage aux dépens de l'Alleluia, qu'à Milan, comme dans la Règle bénédictine, on conserve jusqu'au premier lundi de Carême « *usque caput quadragesimæ* (2) » ; tandis qu'à Rome depuis saint Grégoire on l'abandonne dès le dimanche de la Septuagésime. La pièce ambrosienne correspondant au Trait grégorien diffère toujours de celui-ci pour le texte comme pour la

1 Du mois d'octobre 598, d'après Jaffé *Reg. Rom. Pont.* 2e édit. n. 1550. Migne, LXXVII, 956.
2 *Reg. S. Bened.*, c. XV, édit. de D. Schmidt, Ratisbonne, 1880, p. 27.

Digitized by Google

mélodie, à l'exception de quelques fragments fort anciens de l'office du Samedi-Saint.

Enfin, une des particularités de la réforme grégorienne est la tendance bien marquée à mettre chaque morceau de chant en harmonie avec la station, et surtout avec l'Évangile assigné à chaque messe (1). On peut reconstituer sur cette seule indication une grande partie des péricopes suivies par saint Grégoire. Pour n'en citer qu'un exemple, le Missel romain actuel marque encore pour saint Marcel (16 janvier) la Communion propre, *Domine, quinque* avec l'Évangile du commun, *Si quis vult*. Mais il est manifeste que Grégoire n'avait choisi la Communion en question qu'en vue de l'Évangile correspondant *Homo peregre :* et c'est, en effet, celui qu'indiquent pour le 16 janvier non seulement les vieux Lectionnaires du IXe siècle (2), mais encore presque tous les Missels manuscrits jusqu'à la fin du moyen âge. On pourrait faire une longue liste de ces Communions grégoriennes tirées de l'Évangile, et dont on ne retrouve que peu ou point de traces dans les recueils ambrosiens. On est donc fondé à attribuer au saint Pape une part importante dans la composition de ces morceaux (3).

Voilà, pour nous en tenir au certain, une esquisse quelconque du rôle de saint Grégoire dans la formation du répertoire musical de l'Église romaine. En terminant, une dernière question se pose naturellement à notre esprit : Tout ce travail que nous venons de décrire, est-il l'œuvre personnelle du Pontife, ou bien l'ouvrage collectif de plusieurs collaborateurs de son entourage ? La première alternative nous paraît de loin la plus probable. Il semble, en effet, que la postérité et surtout la *Schola Cantorum* nous aurait transmis au moins un vague souvenir de ces associés à la grande réforme liturgique. Mais une autre raison, décisive à notre avis, c'est le cachet admirable d'unité dont est empreint ce recueil si riche et si varié des mélodies grégoriennes. Un même génie a évidemment composé ou retouché ce vaste monument jusque dans les moindres détails : il n'est presque pas de pièce qui ne renferme quelque trait révélateur,

1. Jean Diacre témoigne que Grégoire a disposé le Sacramentaire « pro exponendis Evangelicis lectionibus ». (*Vita S. Gregor.*, ap. Mabillon, *Acta SS. Ord. S. B.* I, 417). Ives de Chartres atteste aussi que S. Grégoire s'est attaché à suivre l'antique *Comes* ou Lectionnaire attribué à saint Jérôme « sive dum lectionibus et evangeliis missales orationes in Sacramentario adaptaret, *sive dum Antiphonas ex eisdem evangeliis quamplurimis diebus in Antiphonario articularet.* » (*Microlog.* c.31, Migne, CLI, 1003.)

2. E. Ranke, *Pericopensystem*, append. p. XXIX, LVI, etc.

3. A ces diverses catégories d'œuvres plus personnelles à Grégoire, il faut probablement ajouter quelques-unes des Messes après la Pentecôte, plus nombreuses et plus riches dans ses recueils que partout ailleurs.

Digitized by Google

sûr indice que la main du maître a dû passer par là. Quant au caractère propre de ce génie, il ne faut pas le chercher longtemps : c'est le même qui brille dans le style de Grégoire, dans ses actes, dans son âme de pontife et de moine : limpidité et harmonie, discrétion et largeur de vues, simplicité et grandeur.

D. G. M.

SAINT BENOIT
et le MONACHISME PRIMITIF.

(Suite.)

APRÈS avoir parcouru l'Orient pour y admirer l'œuvre divine de la naissance du monachisme, replions-nous sur ces contrées privilégiées que l'on nomme l'Occident ; voyons-y naître aussi cette vie de choix, dont le grand législateur saint Benoît ne devait point tarder à apparaître, pour lui donner son perfectionnement.

Et tout d'abord, disons que la vie monastique fut importée d'Orient en Occident. Mais tandis que l'Orient la conservera, à travers les siècles, à son état rudimentaire, et que le schisme, en la séparant du tronc fécondant de l'Église, viendra bientôt y rendre vaines et stériles ses efflorescences nouvelles, l'Occident, au contraire, lui verra prendre, jusque sur ses plages les plus lointaines, un admirable développement, qui sous l'égide du grand patriarche des moines, aboutit de nos jours à une splendide couronne d'ordres religieux dont l'Église catholique est fière de ceindre son front radieux.

***

L'Italie et la Gaule semblent avoir vu naître simultanément, sur leur sol, la vie monastique, dès la seconde moitié du IVe siècle : époque d'orages pour l'Église, qui sort à peine des catacombes pour se sentir aux prises avec la plus redoutable des hérésies, l'arianisme. Mais, si ce fut l'ère des défaillances dans la foi, ce fut aussi celle des plus grands docteurs qui aient enseigné dans l'Église ; et l'un de ces géants dans la science divine, Athanase, l'illustre patriarche d'Alexandrie, fut l'instrument dont Dieu se servit pour faire connaître et propager en Occident une vie, que les plus grands docteurs d'Orient s'étaient empressés de louer et de pratiquer, comme étant la réalisation la plus parfaite de la doctrine de JÉSUS-CHRIST leur maître.

En butte aux persécutions odieuses des Ariens, Athanase, exilé

Digitized by Google

et fugitif, vient par deux fois à Rome, vers le milieu du IVe siècle, y chercher aide et protection auprès du siège apostolique. De 343 à 345, il y séjourne trois années entières, après y être venu une première fois en 341. En 345, il est à Milan, où l'empereur Constant l'a invité ; en 347, il prend part au concile de Sardique, où il entre en relations avec 330 évêques d'Orient et d'Occident. Enfin il pénètre jusqu'au fond des Gaules, où il va prendre congé de l'empereur, à Trèves, avant de repartir pour Alexandrie ; un moment de paix lui permettait d'aller y prendre soin de son troupeau.

Tel était le moyen dont se servait la Providence pour propager la vie monastique en Occident. Saint Athanase était le grand ami et l'admirateur des moines, dont il avait vu les merveilles en Égypte. Il avait connu saint Antoine et s'était fait son biographe. Cette *Vie de saint Antoine* (1), qu'il porta en Europe, cette vie si belle, si extraordinaire, si pleine de faits merveilleux, se répandit bientôt en Occident comme une semence féconde, et jointe à la parole enthousiaste du grand docteur, elle y produisit un irrésistible courant vers la vie monastique, qui née de la veille, brillait déjà en Orient d'un si vif éclat. Aussitôt, Rome, Milan, Trèves et bien d'autres lieux, voient surgir à la fois de saintes légions de ces mêmes moines, que l'Orient venait de leur faire voir non seulement par la parole et les écrits du saint, mais encore en modèles vivants, dans la personne des moines Ammon et Isidore, compagnons d'Athanase en Italie.

***

Cependant, une autre influence, plus cachée, mais non moins puissante, agit en même temps sur les âmes d'élite de l'Occident, pour les entraîner vers la vie de perfection. Elle part de Bethléem, et se fait sentir jusqu'à Rome ; il n'est que juste que l'Église, mère et maîtresse de toutes les autres, soit la première de l'Occident à voir fleurir dans son sein, la vie monastique. Saint Jérôme, du fond de sa grotte, forme à la vie du cloître un premier groupe de moines romains, au moyen de ses admirables lettres qui sont parvenues jusqu'à nous (2).

1. Certains auteurs ont prétendu que saint Athanase n'était pas l'auteur de la *Vie de saint Antoine*; mais les Bénédictins de Saint-Maur leur ont victorieusement répondu (P. G. t. 26, col. 823). — De nos jours Weingarten, auteur allemand, a réédité contre cet écrit les mêmes attaques (*Zeitschrift fur Kirchengeschichte*, I, pp. 10-21. — *Ursprung des Mönchthums*, 1877. — « *Monchthum* », (*Real Encyklopædie*, 2 Aufl. t. X).

2. P. L. t. 22, col. 326 et sqq. — Voir surtout les lettres de la 2de et de la 3me classe, col. 375 et 483.

Digitized by Google

La seconde moitié du IVe siècle voit donc s'élever à Rome même de nombreux monastères, tant d'hommes que de femmes. L'illustre veuve sainte Marcelle est l'une des fondatrices les plus connues de ces monastères. Il suffit de nommer sainte Paule, saint Pinien et sainte Mélanie son épouse, Mélanie la jeune, pour faire revivre les plus beaux souvenirs. Et est-il besoin de faire l'éloge de saint Pammachius, le sénateur romain devenu esclave de JÉSUS-CHRIST, après que saint Jérôme l'a nommé *le premier et le chef des moines* (1)? A ce groupe romain, aussi illustre par la naissance que par le mérite, ajoutons encore saint Paulin de Nôle, Romain d'origine, mais né à Bordeaux; il quitta tout pour suivre JÉSUS-CHRIST, et se retira vers la fin du siècle près de Nôle en Campanie, pour y vivre en solitaire sur le tombeau du martyr saint Félix. Bientôt il y fonda un monastère qu'il gouverna, étant dirigé lui-même par saint Jérôme, toujours au moyen de lettres. Devenu évêque de Nôle, jamais il ne cessa d'être moine. Saint Paulin faisait l'admiration de saint Ambroise, de saint Augustin et de saint Martin, le grand moine des Gaules; il est célèbre par ses lettres et par ses poésies (2).

***

De Rome, la vie monastique se répandit bientôt dans toute la péninsule. Nous venons de la voir germer dans le Sud, près de Naples, avec saint Paulin de Nôle; voyons-la maintenant s'épanouir dans le Nord, dans cette région qui touche à la Gaule et qui portait encore alors le nom de Gaule Cisalpine.

Dans l'illustre cité impériale de Milan, où Athanase avait passé, la vie monastique a déjà pris racine. Saint Ambroise la protège et l'estime; il y avait à Milan, de son temps, non loin de la ville, un monastère d'hommes (3) et un autre de femmes (4).

Mais à Verceil, un fait plus remarquable se produit. L'évêque saint Eusèbe y transforme en moines les clercs de sa cathédrale. Saint Ambroise parle de ces moines, les qualifiant expressément de moines, tandis qu'il distingue parfaitement, dans la même lettre (5), entre le monachisme et la cléricature. C'est encore en Orient, où l'avait banni le fanatisme arien, que saint Eusèbe alla puiser les traditions du monachisme. Il habita au milieu des moines de la Thébaïde; puis il passa dans l'Asie-Mineure, dont il visita les moines, et connut surtout, à Césarée, leur grand législateur saint

1. Hier. Ep 66. P. L. t. 22, col 641. — Magnus in magnis, primus in primis, ἀρχιστοατηγός monachorum. — 2. P L t [illegible] 3 Aug *Confess.* [illegible] 8, cap. 6.

4. Ambr. *in Psal.* 36. P. L t 14, 965 — *De Virginibus* P L. 16, 187. — *De Virginitate*, ibid 266. — 5. Ambr. Ep. 62, P. L. t. 16, col. 1207.

Digitized by Google

Basile. Et lorsqu'il revint à Verceil en 363, Evagrius, prêtre d'Antioche, l'y suivit, pour y traduire du grec en latin la vie de saint Antoine, écrite par saint Athanase.

***

Est-il besoin de rappeler que les îles, comme les déserts, ont toujours exercé sur les moines une grande puissance d'attraction ? Loin du monde qu'ils fuyaient, ils s'y sentaient plus près de Dieu. Aussi, dès la fin du IVe siècle, et durant le Ve, les petites îles de la mer de Toscane et celles de l'Adriatique regorgèrent-elles de pieux cénobites.

Palmaria, Capraria, Gorgona, sont les plus connues parmi les îles monastiques de la mer de Toscane. Rutilius (1), l'un des derniers auteurs païens, écrivant vers 417, nous parle des moines de ces îles et les traite de fous. Mais saint Augustin, lui, savait les apprécier à leur juste valeur : dans une lettre qu'il écrit à Eudoxe, abbé de Capraria (2), tout en l'approuvant, lui et ses moines, de ne point rechercher les dignités ecclésiastiques, il les exhorte cependant à ne pas les refuser, si elles leur sont offertes, tant il jugeait dignes de gouverner les églises ces humbles amants de la solitude. Ce furent des moines de cette même île que Mascéril, général des troupes de l'empereur Honorius, vint supplier de le suivre, en 398, pour attirer sur son armée d'Afrique la bénédiction de Dieu (3) ; il pria et jeûna avec eux, et la victoire lui fut donnée.

Nous lisons, d'autre part, que les îles de la Dalmatie étaient peuplées de moines à la même époque. Un homme riche, du nom de Julien, leur y avait bâti des monastères et pourvoyait à leur subsistance. Saint Jérôme, que nous retrouvons partout comme promoteur de la vie monastique, lui écrivit plus tard (4) pour lui conseiller de l'embrasser lui-même, dans un des monastères qu'il avait fondés ; mais, on ne sait s'il suivit le conseil du saint docteur.

***

Sans quitter les bords de l'Adriatique, nous sommes amenés à mentionner le beau groupe monastique qui se présente à nos yeux, dans le diocèse d'Aquilée, au IVe et au Ve siècle : ce sont Florentin, Bonose, Rufin, Chrysogone et d'autres encore, tous solitaires ou moines de grand mérite (5). Rufin est de tous le plus célèbre à cause

1. Rutil. *Itinerar.* l. I, vers. 440 et 515.—2. August. Ep. 48. P. L. t. 33, col. 188.—3. Paul. Oros. l. 7, c. 36. P. L. t. 31, col. 1156....4. Hieron. *Epist.* 118. P. L. t. 22, col. 960.—5. Hier. *Append. ad chron. Euseb.* in fine, ad an. 380. P.L. t. 27, 507.

Digitized by Google

de son voyage en Orient, au cours duquel il fit un extrait méthodique des diverses règles de saint Basile et rendit ainsi plus accessibles aux moines de l'Occident les saintes maximes du législateur de ceux de l'Orient.

Glanons encore quelques exemples de vie monastique en Italie, à cette époque reculée : Une lettre du Pape Innocent Ier (402-417) (1) nous permet de conclure qu'il existait des monastères près de Nocera. Saint Basilisque vécut dans le monastère du mont Titas, près de Rimini. Enfin, il y avait aussi des monastères en Sicile. Saint Eulalius, évêque de Syracuse, aimait et protégeait les moines de son diocèse, et se retirait parmi eux quand il en avait le loisir. Il reçut saint Fulgence d'Afrique (2), dont nous avons parlé précédemment, et lui déconseilla de se rendre en Égypte, à cause des persécutions de l'arianisme qui y sévissaient.

***

Ce serait tracer un tableau incomplet des origines monastiques en Italie, si nous ne disions un mot, avant de quitter cette péninsule, de ce qu'y firent les Papes pour les moines, au IVe et au Ve siècle. Déjà saint Sirice (385-398) avait autorisé la promotion des moines aux ordres sacrés ; saint Gélase (492-496), un siècle plus tard, confirma cette discipline, et fut le premier à donner officiellement, à l'état monastique, la qualification de *vie religieuse* (3). Saint Léon le Grand (440-461) bâtit un monastère à Rome même, près de la basilique du prince des Apôtres (4) ; c'est lui aussi qui régla, par une décrétale, que les moines, engagés à Dieu par des vœux, devenaient incapables de contracter mariage, et que l'entrée de la milice leur était interdite (5). Hilaire, son successeur (461-468), bâtit un monastère près de l'église de Saint-Laurent, et un second dans Rome même (6). Le pape Symmaque, enfin, décréta que l'on ne doit point aliéner les biens d'église, sinon, en cas de nécessité, pour soulager des ecclésiastiques de grand mérite, pour soutenir les monastères qui font fleurir la religion et la piété, et pour subvenir aux besoins des pauvres et des pèlerins (7).

***

1. *Apud Gratian.* Dist. 33, can. 6. — P. L. t. 20, col. 604.
2. *Vita S. Fulgentii, Act. Sanct.* Boll., t. I, jan. p. 37.
3. *Apud Gratian.*, can. 8 et 9, dist. 77. — *Thiel*, Épist. Rom. Pontif. t. I, p. 302.
4. *Liber Pontif.*, edit. Duchesne, I, p. 239.
5. P. L. t. 56, 525.
6. *Lib. Pontif.*, edit. Duchesne, I, p. 245.
7. *Apud Gratian.*, can. 10, q. 1. — *Thiel*, op. cit. t. I, p. 724.

Digitized by Google

C'est ainsi que se développe peu à peu, et que prend solidement racine, sur le sol même de l'antique Rome des plaisirs et des jouissances sensuelles, la vie sublime du renoncement et de l'oubli de soi-même que le Christ était venu prêcher au monde. Elle y naît, y croît, et s'y affermit à jamais, et cela, au milieu des plus terribles commotions politiques et religieuses dont l'histoire du monde fasse mention. D'une part, l'arianisme sévit avec fureur : les catholiques sont exilés, les églises deviennent veuves de leurs pasteurs. D'autre part, l'empire se divise et s'écroule; les barbares envahissent l'Italie ; leurs hordes impies, ariennes ou païennes, se succèdent et ravagent tout le pays ; Rome elle-même tombe aux mains des Goths, et leur domination s'étend partout. Dans cet horrible chaos, institutions, lois, ordre social, tout s'effondre. Mais le monachisme, bien qu'encore au berceau, survit ; il se développe et se fortifie ; il attend saint Benoît qui en fera, pour Romains et barbares, la planche du salut, et pour l'Église un puissant instrument d'action sur la société qu'elle va former.

*
* *

Nous avons vu saint Athanase passer les Alpes et se rendre d'Italie à l'opulente cité de Trèves, dans la Gaule transalpine, pour y rendre visite à l'empereur Constant. C'est encore sur les traces du grand apôtre du monachisme en Occident, que nous aimons à rechercher en Gaule comme en Italie les origines de la vie de perfection. Saint Augustin nous dit, dans ses Confessions (1), qu'il y avait avant sa conversion, des moines aux environs de Trèves. Deux officiers de l'empereur allèrent les visiter un jour, et ayant trouvé chez eux la *Vie de saint Antoine*, ils furent tellement touchés de ce qu'ils y apprirent qu'ils résolurent sur-le-champ de se vouer à l'état monastique. Ce fait se passa avant 387, et les communautés de moines qui devaient probablement leur existence à l'influence de saint Athanase, auteur de la vie de saint Antoine, pouvaient y exister depuis longtemps, puisque le voyage du saint eut lieu en 347.

*
* *

Dans le cours du même siècle, celui-là même qui vit l'efflorescence monastique de l'Orient, il y avait des moines à Ambrun, non loin du Rhône, ville dont l'archevêque, saint Marcellin, avait été sacré par saint Eusèbe de Verceil ; il n'est pas téméraire d'attribuer

1. Aug. *Confess.*, l. 8. c. 6.

Digitized by Google

ce fait à l'influence monastique de ce dernier saint que nous avons appris à connaître déjà comme un zélé propagateur de la vie religieuse. Il y avait aussi des ermites dans l'île Barbe, près de Lyon ; l'opulente capitale de la Gaule, ville alors essentiellement romaine et en relations constantes et directes avec la capitale de l'empire, avait, elle aussi, ses âmes avides de renoncement, qui purent recevoir de Rome, où ils étaient déjà florissants, les préceptes de la vie parfaite.

Déjà tout au nord de la Gaule, dans des régions encore à demi barbares, le même fait se produit. Nous lisons (1), en effet, que saint Victrice, évêque de Rouen et ami de saint Martin, fonda à son exemple plusieurs monastères, tant aux environs de sa ville épiscopale que dans les régions plus septentrionales encore des Morins, c'est-à-dire dans les Flandres. On connaît la Décrétale du pape Innocent à saint Victrice, dans laquelle il statue que les moines admis aux saints ordres, ne peuvent point pour cela abandonner leur état de vie (2).

***

Nous avons nommé saint Martin ; et si son admirable action monastique en Gaule, n'a pas encore été mentionnée, c'est que nous voulions la faire briller d'un plus vif éclat dans cet aperçu en la signalant ici d'une manière plus particulière.

Martin est la grande lumière de la Gaule monastique au IVe siècle. A une époque profondément troublée par l'hérésie arienne, alors aussi que la puissance romaine était sur le point de disparaître en Gaule sous le flot des invasions barbares, il y pose les bases du monachisme qui survivra à la tempête, et portera des fruits merveilleux aux siècles suivants en domptant le flot barbare et l'asservissant à JÉSUS-CHRIST.

Né en Pannonie (3), la Hongrie moderne, Martin, catéchumène, favorisé à Amiens d'une célèbre vision céleste, n'avait pas tardé à se placer sous la direction spirituelle du grand saint Hilaire de Poitiers, qui l'avait régénéré au Christ par le baptême. Son maître exilé par les ariens, il se fit moine à Milan ; ce fait nous permet de rattacher encore à l'influence de saint Athanase la grande mission monastique en Gaule de saint Martin. Chassé à son tour par les ariens, il vécut quelque temps en solitaire dans l'île d'Albenga près

1. S. Paulin. Nol. *Epist.*, 18, P. L., t. 61, col. 259.
2. Gratien. Can. 3. *De Monachis* 16, q. I; — P. L., t. 20, 477.
3. Sulp. Sever. *Vita S. Martini*, P. L. t. 20, col. 159.

Digitized by Google

de Gènes. La persécution cessant, il revint trouver à Poitiers son bien-aimé maître saint Hilaire, qui lui donna en 360 la terre de Ligugé pour y fonder un monastère, non loin de sa ville épiscopale (1).

Martin fonda et gouverna pendant quinze ans le monastère de Ligugé ; il y brilla par sa sainteté et ses miracles. Malgré ses résistances, il fut élevé au siège épiscopal de Tours ; mais il ne voulut point quitter la vie monastique, et établit près de Tours le monastère devenu si célèbre plus tard sous le nom de Marmoutiers, *(monastère de Martin)*. Il y vivait à la tête de quatre-vingts moines et en fit un centre de propagation monastique pour tout l'ouest de la Gaule. Sulpice Sévère, son historien, rapporte qu'il fonda beaucoup de monastères en Touraine : partout où il renversait un temple d'idoles, il le remplaçait par une église et un monastère. Lorsqu'il mourut, en l'an 400, la vie monastique avait pris un tel développement dans ces contrées, que deux mille moines furent présents à ses funérailles. Il suffit d'ailleurs de lire les canons des conciles d'Angers (455) (2), de Tours (461 et 465) (3) et de Vannes (465) (4), pour se rendre compte de la place importante qu'occupait dans l'église des Gaules le monachisme, un demi-siècle après la mort du grand thaumaturge. Vers la fin du Ve siècle, Perpetuus (5), archevêque de Tours, bâtit une grande église sur le tombeau de saint Martin et l'abbé Silvin y annexa un monastère. Ce fut à partir de ce moment surtout que le tombeau de saint Martin devint illustre par les miracles qui s'y opéraient ; il fut, durant tout le moyen âge, le sanctuaire le plus renommé des Gaules, et d'innombrables foules de pèlerins le visitèrent durant de longs siècles.

S'il nous fallait nommer ici tous les disciples illustres de saint Martin, nous dépasserions les limites de ce rapide aperçu. Nous ne citerons que les principaux : saint Clair, ermite, mourut presque en même temps que le saint ; saint Florent fonda deux monastères en Anjou ; saint Maxime devint abbé de l'Ile-Barbe ; saint Martin, abbé, fonda le monastère de Saintes. Enfin, au Ve siècle, saint Vincent, abbé de Tours, saint Ursus et d'autres moines de Tours et de Marmoutiers fondèrent de nombreux monastères en Touraine et dans le Berry. On voit quel centre fécond et puissant avait fondé le grand saint Martin.

***

1. Greg. Turon. *De mirac. S. Martini*, l. 4, c. 30. P. L. t. 71, col. 1002.—2. Hard. t. 2, p. 778 — 3. Ibid., t. 2, p. 794. — 4. Ibid., t. 2. p. 795 — 5. Greg. Turon, *Histor*. l. 2. c. 14. P. L., t. 71, col. 212.

Digitized by Google

Pourrions-nous quitter Martin et son œuvre, sans avoir fait au moins mention des *Sept dormants?* Ils étaient frères, et cousins de saint Martin, si l'on en croit leur histoire attribuée à saint Grégoire de Tours (1). Après un pèlerinage à Rome et à Jérusalem, ils vinrent se placer sous la direction de leur illustre parent. Celui-ci leur donna une grotte près de son abbaye de Marmoutiers, et ils y vécurent saintement le reste de leurs jours ; tous moururent en même temps, s'endormant dans le Seigneur après avoir reçu le pain eucharistique : de là leur vint la dénomination de : *Sept dormants.*

***

Si la vie monastique était déjà florissante en Gaule, du temps de la domination romaine, bien loin de disparaître, elle ne fit que se développer toujours au milieu des invasions barbares du Ve siècle. A ne considérer que ses annales, on se douterait à peine des terribles commotions politiques qui bouleversèrent alors en Occident l'ordre des choses. Elle eut, certes, à subir des épreuves locales et momentanées; mais elle n'en continua pas moins sa marche ascendante, au point de devenir en Gaule non seulement le principal point d'appui de l'Église, mais encore le soutien des jeunes monarchies barbares.

C'est en pleine période de grandes invasions, au commencement du cinquième siècle, que se forme au midi de la Gaule, un nouveau groupe monastique, qui débute humblement à Toulouse pour atteindre à Lérins sa période la plus glorieuse.

Saint Exupère, évêque de Toulouse, fonda un monastère dans son diocèse, et envoya un de ses moines aux religieux de la Palestine et de l'Égypte, pour leur distribuer des aumônes. Saint Jérôme, qui vivait alors à Bethléem, dédia à saint Exupère son commentaire sur Zacharie, et celui sur Malachie à deux moines de Toulouse, Minerve et Alexandre, dont l'un fut probablement l'envoyé d'Exupère aux moines de l'Orient.

Vers le même temps, il s'était formé des monastères dans les petites îles de la Méditerranée, près de Marseille, et ce même moine Minerve vint y fixer sa résidence. L'illustre Cassien, dont nous allons parler tout à l'heure, fait la louange des abbés Jovinien, Léonce et Théodore (2), qui gouvernaient ces monastères ; il ajoute que ce dernier avait établi en Gaule des communautés d'une excellente observance. C'est aussi dans une de ces îles que saint Honorat,

1. P. L. t. 71, 1105.
2. Cassian. *Collat.* P. L. t. 49 ; Prosp. Aquit. *Chronic.* P. L. t. 51.

Digitized by Google

le fondateur futur de Lérins, embrassa la vie monastique, sous l'abbé saint Capraise. Tous ces monastères, de Toulouse, de Marseille et de Lérins, peuvent donc être classés dans un même groupe à cause des liens étroits qui les unissent.

Le Bienheureux Cassien (1), la gloire du monachisme à Marseille, nous ramène en Orient où il passa bon nombre d'années pour y puiser, à leur source, comme tant de ses devanciers, les principes les plus purs de la vie cénobitique. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance ; c'est à Bethléem qu'il embrassa la vie monastique, vers la fin du IVe siècle ; puis, il séjourna en Égypte pour y étudier la manière de vivre des Pères au désert ; de là il passa à Constantinople, où saint Jean Chrysostome l'ordonna diacre. Cassien vint enfin se fixer en Gaule, et bâtit à Marseille deux monastères, celui de Saint-Victor pour des moines, et un monastère de femmes. C'est dans sa paisible retraite de Marseille que Cassien écrivit, à la demande de l'évêque d'Apt, ses *Institutions* et ses *Collations* (2), ouvrages demeurés à jamais célèbres et hautement appréciés dans les monastères bénédictins des âges subséquents, à cause de la mention qu'en fait dans sa règle notre Père saint Benoît lui-même (3).

L'île charmante de Lérins, que de la plage de Cannes on voit aujourd'hui s'étaler si gracieusement à la surface azurée de la Méditerranée, fut purgée des reptiles qui l'occupaient par le moine saint Honorat (4), pour devenir et rester jusqu'à nos jours un asile de prière et de vie cachée en Dieu. Lérins, dès le temps de sa fondation, joua un rôle des plus importants dans l'histoire ecclésiastique des Gaules. C'est dans les rangs de ses moines que furent pris la plupart des évêques du midi de la Gaule au Ve siècle, et saint Honorat lui-même fut forcé de terminer sur le siège épiscopal d'Arles sa laborieuse carrière de moine.

Saint Hilaire, successeur d'Honorat sur le siège d'Arles et son biographe, était moine de Lérins. Saint Maxime et saint Fauste qui lui succédèrent comme abbés de Lérins, furent successivement évêques de Riez. Saint Eucher fut archevêque de Lyon, saint Loup, évêque de Troyes. Nous ne pouvons les nommer tous ; mais signalons encore parmi les glorieux enfants de Lérins qui ne furent point évêques, le grand théologien saint Vincent de Lérins, si célèbre par ses écrits contre les hérétiques de son temps (5).

***

1. *Act. Sanct.* Boll. t. 5, jul. p. 458. — 2. P. L. t. 49, col. 53 et 477. — 3. *Reg. S. Bened.* cap. 73. P. L. t. 66, col. 930. — 4. *Vita S. Honorati, Acta Sanct.* Boll. 16 jan. t. 2, jan. p. 379. — 5. P. L., t. 50.

Digitized by Google

Avant d'en venir au groupe monastique de Condat, en Bourgogne, qui, avec ceux de Tours et de Lérins, est un des trois groupes principaux à étudier dans l'histoire du monachisme primitif en Gaule, il nous faut poursuivre l'ordre chronologique et faire mention de quelques autres monastères qui prirent naissance, en ces contrées, dans le courant du Ve siècle.

L'histoire du monastère d'Agde, en Languedoc, n'est pas la moins intéressante. Saint Sévère (1) en fut le fondateur. Syrien de naissance, il aborde à Agde, venant de l'Orient, en grand seigneur, suivi d'un grand nombre d'amis et d'esclaves. Bétique, évêque de cette ville, le gagne au service du Christ et à la vie de perfection. Sévère aussitôt, prend congé de ses amis, met ses esclaves en liberté, distribue aux pauvres toutes ses richesses par les mains de son père spirituel, et va jusqu'à faire couler, sur le rivage, le navire qui l'a amené de l'Orient, pour faire comprendre à tous son irrévocable résolution de ne plus retourner dans sa terre natale et de servir le Christ en ce lieu jusqu'à sa mort. Peu après, saint Sévère fonda un monastère à Agde et il y dirigea jusqu'à trois cent soixante moines. Il mourut à Agde vers l'en 500, et l'auteur de sa vie, qui écrivit au VIe siècle, affirme que de son temps on voyait encore paraître sous l'eau le bateau du saint abbé. Saint Maixent, son disciple, fonda en Poitou le monastère qui porta son nom dans la suite, et exista jusqu'à la Révolution française. Ce saint fut très aimé du roi Clovis, qui dota sa fondation; il mourut en 515.

Nous ne citerons qu'en passant les monastères qui s'élevèrent sur le Rhône au Ve siècle. Il y en eut tout un groupe aux environs de Vienne; on appelait ces moines les *Pères de Grigny*. Il est probable que Claudien Mamert, moine célèbre par ses écrits, frère de saint Mamert, archevêque de Vienne et son vicaire dans l'administration du diocèse, fut moine dans l'un de ses monastères (2).

Nous avons parlé de l'Ile-Barbe et de ses moines, aux environs de Lyon. Saint Maxime, disciple de saint Martin, qui en fut abbé, dut fuir ainsi que ses moines devant les incursions des Burgondes, et retourna dans les régions de l'ouest. Mais, au Ve siècle, la grande cité elle-même, quoique tombée au pouvoir des barbares ariens, vit s'élever dans son enceinte un sanctuaire monastique, le monastère de Saint-Just. Ce saint, archevêque de Lyon au siècle précédent, avait renoncé à sa dignité pour aller mourir en Égypte sous l'humble habit de solitaire. Son corps fut

1. *Act. Sanct.* Boll., t. 5, Aug. p. 155.
2. Sidon Apol., lib. 4, ep. 11, P. L. t. 58, col. 515

Digitized by Google

ramené à Lyon au Ve siècle, et déposé dans l'église des Machabées qui porta depuis le nom de Saint-Just et fut desservie par des moines (1).

***

Tandis que le royaume arien des Burgondes touchait à sa fin, Dieu amenait à Lyon, du fond des montagnes du Jura, deux frères selon la chair, Romain (2) et Lupicin (3), pour les y revêtir de la livrée monastique et les initier aux traditions claustrales. Ils militèrent plusieurs années sous la discipline de l'abbé saint Sabin, et retournèrent ensuite dans leurs montagnes pour y fonder le célèbre monastère de Condat. De Condat sortit bientôt Lauconne, et ces deux monastères étaient gouvernés simultanément et en commun par saint Romain et par saint Lupicin, fait assez extraordinaire dans les annales monastiques pour attirer notre attention spéciale. Romain résidait ordinairement à Condat et Lupicin à Lauconne, mais parfois ils changeaient de rôle. Le premier était doux, plein de discrétion dans l'observance, et penchait toujours vers l'indulgence; le second, au contraire, nature austère et rigide, poussait souvent trop loin la sévérité. Aussi, la Providence semblait-elle avoir placé l'un à côté de l'autre ces deux frères, également saints, mais fort différents de caractère, pour leur permettre de se suppléer l'un l'autre et de s'entr'aider de leurs conseils.

Une de leurs sœurs vint les rejoindre plus tard, et fonda dans les mêmes montagnes du Jura un monastère de vierges du nom de Baume, qu'elle gouverna sous la direction des deux hommes de Dieu. Saint Romain mourut en 460, saint Lupicin en 480. Dans la suite Chilpéric, roi des Francs, gratifia Condat d'un revenu annuel en nature, qui suffisait à la nourriture et au vêtement de ses moines.

Condat ne tarda pas à devenir le centre de tout un groupe de monastères sortis de son sein et disséminés dans les montagnes aux alentours. Saint Eugende (4), autrement dit Oien, succéda comme abbé à saint Romain, et éleva cet ensemble de monastères à l'apogée de leur gloire religieuse. Entré à sept ans à Condat, sous saint Romain, il n'en sortit que pour aller recevoir au ciel la couronne des élus, après avoir fait fleurir admirablement parmi ses moines l'ob-

1. Sidon Apol., l. 5. epist. 17, P. L. t. 58, col. 547.

2. Sidon Apol., l. 4, ep. 25; P. L. t. 58, col. 532. — *Acta Sanct.* Bolland., 28. febr. t. 3, febr. p. 743. — Greg. Turon, *Vitæ Patrum*, c. 1, P. L. t. 71, col. 1010.

3. *Act. Sanct.*, 21 mart., t. 3 mart., p. 261.

4. *Act. Sanct.* Boll. 1 jan., t. 1. jan. p. 49. — Mabillon, *Acta Sanct. O. S. B.* edit. Paris. Sæc I., t. 1, p. 570, n. 4.

Digitized by Google

servance monastique. Il s'inspirait, dit son biographe, des vies de saint Antoine et de saint Martin, et faisait lire à Condat les règles de saint Basile et de saint Pacôme, les statuts de Lérins et les écrits de Cassien. Saint Oien mourut en 510.

***

Il serait temps de mettre fin à cette marche rapide à travers la Gaule du IVe et du Ve siècle ; mais les saints moines et leurs œuvres se pressent sous notre plume, et nous ne pourrions, sans injustice, omettre ceux qu'il nous reste à nommer.

La *Bourgogne habitée*, ainsi nommée par opposition à la Bourgogne montagneuse dont nous venons de parler, eut aussi ses monastères à cette époque. Tandis que le prêtre Euphrone en élève un à Autun, sur le tombeau de saint Symphorien, saint Germain, évêque d'Auxerre, bâtit près de sa ville épiscopale celui des saints Côme et Damien. Saluons ici une première fois cet homme apostolique, que nous retrouverons bientôt en Grande-Bretagne comme propagateur du monachisme, après qu'il aura consacré à Dieu sainte Geneviève la future patronne de Paris. La ville de Troyes fut, elle aussi, dotée d'un monastère qui s'éleva sur le tombeau de son illustre évêque saint Loup, l'ancien moine de Lérins, le paisible vainqueur d'Attila.

L'Auvergne vit surgir à Clermont le monastère de Saint-Cirgues, fondé par le moine syrien saint Abraham (1), celui de Saint-Mars, près de la même ville, et un troisième qui porta le nom de Saint-Émilien.

La lointaine Armorique ou Bretagne enfin, toujours si jalouse de son indépendance, avait déjà alors ses esclaves du Christ. Dès l'an 465 le concile de Vannes (2) faisait des règlements pour les moines. L'abbaye de Tintillant existait probablement alors. Celle de Landevenech, au diocèse de Quimper, fut fondée vers 480 par saint Guinolé, parent de Conon roi des Bretons (3).

Terminons à Trèves, où nous l'avons commencé, notre voyage monastique à travers la Gaule du Ve siècle. Nous y trouvons, avant l'expiration du siècle, deux monastères régulièrement constitués, et qui bientôt devaient voir fleurir dans leurs murs la règle de Saint-Benoît, pour s'y perpétuer jusqu'aux grandes commotions politiques qui marquèrent la fin du siècle dernier : c'étaient les deux grandes abbayes de Saint-Maximin, dont certains auteurs font remonter l'origine jusqu'au temps de Constantin, et de l'apôtre Saint Mathias,

1. Greg. Turon. *Hist.* l. 2, c. 21, P.L. t. LXXI, 217,—*De vita patrum.* c. 3, P.L. t. LXXI, 1020.
2. Hard. t. II, p. 795.
3. *Act. Sanct.* Boll. 3 mart. t. I, mart. p. 243.

Digitized by Google

fondée en 450 par saint Cyrille évêque de Trèves, et qui a l'insigne honneur d'abriter sous ses voûtes les restes glorieux du grand apôtre dont elle porte le nom.

On le voit, la Gaule fut une terre féconde pour le monachisme primitif, comme le fut plus tard le sol de la France pour la vie religieuse des âges postérieurs. Ce n'est pas en vain que Dieu lui tenait réservé le disciple le plus illustre de Benoît, le grand thaumaturge saint Maur, qui devait venir bientôt et commencer à rassembler sous la houlette bénédictine toutes ces brebis éparses en quête d'un commun pasteur.

D. G. v. C.

(La fin prochainement.)

SUBIACO et GENAZZANO.

(SUITE.)

SI jamais le spectacle du réveil de la nature, par une fraîche aurore de printemps, s'offre au touriste dans des conditions particulièrement attrayantes, c'est bien dans un site comme celui du monastère de Sainte-Scholastique. Les cloches matinales annonçant les heures de la prière liturgique nous avaient arrachés à notre repos alourdi par les fatigues de la veille, tout juste en temps pour nous permettre de suivre à l'aise la métamorphose du tableau étalé à nos pieds. D'épais brouillards noyaient d'abord le ravin comme dans une opaque nappe d'eau. Bientôt, par degrés, sous l'effort combiné des premiers rayons du soleil et des brises qui les escortent souvent, ce lac vaporeux s'était fendillé pour laisser apparaître, çà et là, le lit du torrent, des crêtes de pins ou quelque saillie rocheuse ; tandis que les eaux mugissantes accompagnaient ces transformations successives de leurs accords sourds et monotones, semblables à ces trémolos d'orchestre qui relèvent la mimique de la scène. Enfin la lumière triompha des voiles humides de la nuit, et les brouillards s'insinuant dans les replis des monts pour se dérober à ses ardeurs laissèrent à nu le pittoresque ravin, tout ruisselant de fraîcheur et de rosée.

Les rares oiseaux qu'héberge cette gorge aride élevaient leurs voix joyeuses comme pour s'unir aux moines dans la louange du Créateur. Nous ne pûmes tarder davantage de nous joindre à cet hymne matinal. N'eût-ce pas été abuser de la belle nature, que de nous laisser captiver par elle, et non plutôt conduire vers Celui dont elle reflète la splendeur et l'ineffable harmonie ?

Digitized by Google

Prosternés sur les dalles de marbre de la vaste église claustrale nous offrîmes à Dieu les prémices de cette journée, le priant de faire tourner à notre profit spirituel les émotions pieuses qu'elle devait provoquer dans nos cœurs.

L'église de Sainte-Scholastique reconstruite dans le goût de la Renaissance ne présente plus guère rien de son ancien caractère. L'ordre ionique y domine et ses colonnes de marbre sont d'un beau style. Du temps de saint Benoît, on le sait, le monastère aujourd'hui placé sous le vocable de sa sœur jumelle, était un couvent dédié aux saints Côme et Damien. L'ancien oratoire fut converti en salle capitulaire par saint Honorat, disciple et successeur de saint Benoît à Subiaco, après le départ de son maître pour le Mont-Cassin.

La tradition fait remonter à cet abbé la première construction d'une église vouée à saint Benoît et à sainte Scholastique et que saint Grégoire le Grand aurait consacrée. En ce dernier point la légende fait manifestement erreur. L'histoire bien connue du pontificat du premier pape bénédictin ne laisse aucune place pour un voyage à Subiaco. Le sanctuaire d'Honorat ne fut probablement qu'un oratoire agrandi, mais encore bien modeste. Le premier monument remarquable remonte au Xe siècle, ainsi que l'atteste une inscription gravée dans le vieux cloître et qui fixe à 981 la date de la dédicace de l'église, sous le vocable de Sainte-Scholastique, par le pape Benoît VII. Si le nom du frère ne fut plus uni à celui de la sœur, c'est que déjà, comme nous le dirons bientôt, le *Sacro Speco* était voué au culte spécial du Patriarche des moines. Avant de quitter l'église, dont les proportions harmonieuses et les riches matériaux produisent un heureux ensemble, nous jetons un regard sur les fresques qui en ornent la voûte et les huit chapelles des bas-côtés. La sacristie attenante, construite en 1578, est remarquable par sa voûte décorée par Frédéric Zucchari, un des artistes les plus renommés pour ce genre de peintures.

De là nous nous dirigeons vers les cloîtres du monastère. Le premier qui s'offre au touriste, en entrant, est de style moderne, comme du reste la plupart des bâtiments claustraux. Seulement on y admire des fragments de sculpture antique, butin des fouilles des alentours, et qui lui donnent l'aspect assez original d'un musée d'archéologie où les réminiscences mythologiques contrastent étrangement avec le cadre bénédictin qui les enlace. Signalons un très beau sarcophage orné de scènes de fêtes dionysiaques, et quelques superbes spécimens de colonnes en porphyre ou en marbre de Numidie, jadis ornements de la villa impériale.

Digitized by Google

De cette cour moderne on passe dans un cloître très ancien, datant du Xe siècle. Les arcades en ont probablement été retouchées deux siècles plus tard. De là ces ogives naissantes qui leur donnent un caractère très intéressant au point de vue du développement de l'art. Une de ces arcades est ornée d'une image de la Vierge assise sur un trône et encadrée de deux lions sculptés et de riches bas-reliefs. Deux autres monuments placés sous les galeries renseignent le touriste sur l'histoire de l'abbaye. Le premier, portant la date de 981, est un bas-relief allégorique exprimant la paix et la concorde par le symbole d'un loup et d'un agneau buvant au même vase. Une inscription gravée près de cette sculpture précise l'époque de la construction et de la dédicace de l'église. Le second monument est une pierre commémorative sur laquelle l'abbé Humbert fit graver à la suite de la date d'érection de la tour de l'église, l'énumération des domaines possédés par l'abbaye en 1052 (1).

De ce vieux cloître on arrive à une troisième cour, de grand style, romane aussi, mais postérieure de deux siècles et dont les formes élégantes, quoique plus sobres, rappellent quelque peu les cloîtres tant admirés de Saint-Paul-hors-les-murs et de Saint-Jean de Latran. Comme ce dernier, celui de Subiaco doit sa plus belle parure aux célèbres artistes marbriers et émailleurs Cosmati. On sait les mérites singuliers acquis par cette famille où le génie artistique se transmit pendant quatre générations et qui orna de chefs-d'œuvre non seulement Rome, mais encore d'autres villes de l'Italie, comme Anagni et Città Castellana. Le père Cosmato venait de décorer les ambons d'Araceli, lorsque son fils Jacques fut appelé à Subiaco. Après lui, vers le milieu du treizième siècle, le fils de Jacques, Côme, plus célèbre encore que son père et son aïeul, acheva le travail, aidé de ses deux fils à lui, Jacques et Luc. Les artistes furent sans doute satisfaits de leur œuvre, à en juger par l'inscription assez élogieuse dont ils la signèrent :

COSMAS ET FILII ET IAC. ALT. ROMANI CIVES IN MARMORIS ARTE PERITI
HOC OPVS EXPLERVNT ABBATIS T. DE LANDI.

1. Voici dans son entier cette intéressante inscription :

ANNO QUARTO PONTIFICATVS DOMINI LEONIS PAPA IX
HVMBERTVS VENERABILIS ABBAS ÆDIFICAVIT HOC OPVS EGREGIÆ TVRRIS
AD HONOREM CHRISTI CONFESSORIS BENEDICTI EIVSQVE SORORIS
SANCTÆ SCHOLASTICÆ VIRGINIS;
VBI BREVITER ANNOTAVIT EAQVÆ CONTINENTVR IN PRÆCEPTIS EIVS MONASTERII
SACRVM SPECVS; DVAS LACVS;
LVMINIS DECVRSVM CVM MOLIS ET PISCARIIS SVIS;
SUBLACVM, GENVAM, PVCEIVM, OPINIANVM, AVGVSTAM, GERVARIAM, MARANVM,
ANTICOLVM, RVVIANVM, ARSOLVM, CARSOLVM, CANTORANVM, ROCCAM
[SARACENIS CVM
SVMBICVLVM, BISILIANVM, MASSAM, S.VALERII ROCCAM DE ILICE,
IVVENTIANVM, APOLLONIVM, COLLEMALVM.

Digitized by Google

à moins que les moines reconnaissants n'aient fait violence à la modestie des artistes en les obligeant à tracer cette inscription commémorative. Ce qui semblerait accréditer cette seconde interprétation, c'est que Côme signa plus tard la plus parfaite de ses œuvres, la chapelle de Nicolas III, de ces simples mots :

MAGISTER COSMATUS FECIT HOC OPUS.

Quelle ne dut pas être la splendeur de ce cloître de Sainte-Scholastique, lorsqu'à l'éclat des mosaïques se joignait celui des fresques qui ornaient les parois des arcades et en formaient comme une vaste galerie historique et religieuse où l'on voyait groupés côte à côte les papes, les empereurs et tous les hauts personnages qui avaient illustré ou doté le monastère ! Outre une image de la Vierge, œuvre expressive du quinzième siècle, on n'a pu faire revivre de ces anciennes peintures que de rares fragments, dont le plus remarquable est une figure de saint Benoît (1).

L'œuvre est du commencement du quatorzième ou de la fin du treizième siècle. Elle fut discernée par l'école de Düsseldorf, qui la reproduisit dans sa belle collection de gravures. L'abbé général Casaretto la prit pour modèle inspirateur du vitrail exécuté à Milan dont il fit orner une des chapelles du *Sacro Speco*.

Dans leur ensemble ces trois cours produisent encore un grand effet sur le spectateur, pourvu qu'il s'y arrête assez longtemps pour entrer dans le sentiment qu'ils expriment et que le silence religieux, accompagné du gazouillement de la fontaine du préau et de l'écho lointain du torrent, rend plus éloquent encore et plus solennel. Nous demeurâmes longtemps dans ces cloîtres vénérables, heureux de reconstituer par la pensée ces théâtres d'une vie jadis exubérante, et de les ranimer en quelque sorte par le bruit de nos pas qui retentissaient sur les vieilles dalles et faisaient résonner les voûtes des longues galeries.

Comme nous nous sentions loin de ces temps de splendeur où les papes avec leurs brillants cortèges, Léon IV, Jean XII, Benoît VII, Léon IX, Grégoire IX, Alexandre IV, Pie II, Pie VI, Pie IX, se succédaient dans leurs pèlerinages au sanctuaire de Saint-Benoît, marquant presque chacune de leurs visites par un événement saillant pour les annales de l'abbaye, la dédicace d'une église, la consécration d'un autel, la collation d'un privilège !

1. Le patriarche des moines y apparaît tenant d'une main un faisceau de verges et de l'autre commandant le silence par un geste du doigt, suivant le texte : *posui ori meo custodiam : faciamus secundum verbum ejus*, écrit sur un phylactère que tient d'une main le roi-prophète représenté à mi-corps au-dessus de la tête de saint Benoît, et posant, lui aussi, le doigt sur la bouche.

Digitized by Google

Cependant, il faut bien l'avouer, tout ne fut pas prospérité et grandeur dans ce passé quatorze fois séculaire. Les luttes politiques portant leur contre-coup jusque dans les solitudes claustrales, le relâchement propre à toute institution humaine même la plus sainte, les rivalités entre les droits de la double communauté de Sainte-Scholastique et de Saint-Benoît, furent autant de causes qui amenèrent au cours des âges des situations parfois pénibles et tendues. Mais les intentions droites, stimulées par l'intervention active des Souverains Pontifes, finirent toujours par triompher des difficultés.

Élus d'abord à vie, les abbés virent dans la suite la durée de leur pouvoir subordonnée à la décision, au bon plaisir du Saint-Siège en vertu d'un décret d'Urbain VI. Plus tard, en 1455, Callixte III substitua aux abbés réguliers des abbés commendataires revêtus d'une autorité perpétuelle (1). Quant à la communauté, elle subit plusieurs modifications, dont les plus marquantes furent l'introduction à Subiaco d'un groupe de moines allemands, sous le pape Urbain V, lequel, issu lui-même des rangs de la famille monastique, était très désireux de voir refleurir la discipline au berceau de son Ordre; ensuite l'aggrégation, en 1514, des deux abbayes de Sainte-Scholastique et de Saint-Benoît à la Congrégation italienne de Sainte-Justine de Padoue, en vertu d'un bref de Léon X. Lorsque, en 1685, les savants mauristes Dom Mabillon et Dom Germain visitèrent la *Valle santa*, ils trouvèrent dans l'abbaye de Sainte-Scholastique une communauté restreinte, il est vrai, mais animée d'un excellent esprit, sous la conduite du T. R. P. Michel-Ange Invrea, que Dom Germain ne craint pas d'appeler « un saint homme » (2).

Depuis cette époque, plusieurs événements notables vinrent modifier les conditions temporelles et spirituelles de Sublac. Des actes de rébellion s'étant plusieurs fois manifestés à la fin du gouvernement du cardinal Spinola parmi la population de son territoire, Benoît XVI enleva, en 1753, la juridiction temporelle aux abbés commendataires. Pie VI remplissait cette dernière fonction, lorsqu'il fut promu au souverain-pontificat, et voulut la garder pendant tout son règne. A son exemple, Pie IX devait, après la mort du cardinal Polidori, arrivée en 1847, prendre pour lui le titre d'abbé commendataire de Subiaco, dont il finit cependant par se démettre en faveur du cardinal Andréa.

1. Le premier abbé commendataire de Subiaco fut le cardinal espagnol de Torrecremata. Il eut pour successeur le trop célèbre et fastueux Rodéric Borgia, plus tard Alexandre VI. Celui-ci s'entendit avec le cardinal Orsini pour unir les deux monastères de Subiaco avec celui de Farfa. Cette union approuvée par Sixte IV fut annulée par Innocent VIII. C'est Rodéric Borgia qui fit construire la tour du levant appelée de son nom Borgiana.

2. D. Mich. Germain à D. Claude Bretagne. Rome, 6 décembre 1685.

Digitized by Google

Pendant la Révolution française, les deux abbayes de la vallée Puceja échappèrent à l'occupation de 1798, mais le décret impérial qui suivit la seconde occupation de 1810 les atteignit comme toutes les communautés des deux sexes. Le cardinal Galeffi, alors abbé commendataire, suivit Pie VII dans son exil et expia à Sedan et à Lodève son attachement au Pontife ; mais, en 1814, après la tourmente, il revit son monastère, qu'il se mit aussitôt à réorganiser. Le *Sacro Speco* souffrit moins que Sainte-Scholastique de cette crise, grâce au dévouement de son prieur, Dom Francesco Cavalli, qui réussit, sous un déguisement, à demeurer à son poste.

Oublieuse des gloires et des bienfaits inscrits aux annales monastiques, la révolution italienne contemporaine ne pouvait laisser de s'attaquer à la Sainte-Vallée comme aux autres institutions religieuses de la péninsule. Déjà, lors de l'exil de Pie IX à Gaète, la ville de Subiaco avait été le théâtre de manifestations républicaines et garibaldiennes. Mais les deux monastères étaient restés sans atteinte. L'occupation de 1870 les soumit sans pitié aux conditions d'un vainqueur cupide autant que sacrilège. Déclarée monument national, ainsi que le *Sacro Speco*, l'antique abbaye de Sainte-Scholastique n'a pu conserver dans ses murs que quelques Pères, à titre de *custodi*, chargés d'offrir l'hospitalité aux touristes et de veiller à l'entretien des édifices et des collections. Sans doute, c'est la spoliation, la persécution. Et cependant, on est presque tenté de savoir gré aux usurpateurs d'avoir, ou peut-être de n'avoir pas compris que dans ces sanctuaires de la prière, de l'érudition et de l'art monastiques, il reste un souffle de vie aussi longtemps qu'on y rencontre les livrées du cloître et que la prévenance simple, cordiale et discrète des moines est seule capable de faire aux visiteurs les honneurs de ces vénérables monuments.

Mais déjà la matinée est à la moitié de son cours. De là-haut le *Sacro Speco* nous invite à le vénérer avant que la dernière messe y soit célébrée. Rien ne nous empêche de remettre à plus tard la visite des autres curiosités de Sainte-Scholastique, car nous comptons ne quitter Sublac que demain vers dix heures.

Avec un nouveau plaisir nous refaisons la route pierreuse, montante, qui mène de l'abbaye inférieure à Saint-Benoît ; route sacrée, où chaque pierre semble rappeler le souvenir du grand saint qui la parcourut tant de fois (1). A l'époque des neiges et des verglas elle est

1. « Sacrum specum, qui mille passibus inde abest, conscendimus, non sine gestientis animi gaudio, dum tritam a Beatissimo Patre atque sanctis hominibus viam incideremus. » — Dom Mabillon. *Iter italicum*, p. 129.

Digitized by Google

presque impraticable et la descente rapide plus encore que la montée présente de sérieux dangers. Aussi les moines dans leur touchante charité ont-ils construit à peu de distance de Sainte-Scholastique une chapelle où les pèlerins fatigués ou infirmes peuvent satisfaire leurs dévotions sans s'aventurer plus haut (1).

Tandis que nous faisons notre ascension pieuse, la beauté du site captive nos regards. Le paysage nous apparaît sous des couleurs tout autres que la veille au soir. Alors le crépuscule enveloppait déjà la nature de sa gaze bleuâtre et mystérieuse. Maintenant un chaud soleil de printemps éclairait au vif les flancs arides du mont Taléo exposé à ses feux, tandis qu'en face de nous, au-delà du torrent, le mont Carpinéto dressait sa masse sombre et boisée. Le contraste était complet. Et tandis qu'au fond du ravin le pâle feuillage des oliviers mariait ses teintes douces et estompées avec les eaux verdâtres, moirées d'écume, du rapide Anio, les yeuses qui mènent à la sainte grotte tranchaient presque en noir sur les parois à pic de la côte rocheuse que nous gravissions. Déjà nous nous engageons sous la double allée de ces chênes séculaires. Les rayons du soleil n'en pénètrent qu'à grand'peine les mystiques arceaux. En nous enfonçant sous ces arches surbaissées et touffues nous obéissons comme instinctivement à l'attrait du silence, et, recueillis, nous nous préparons à franchir le seuil d'un des plus vénérables sanctuaires de la chrétienté.

Déjà les constructions du *Sacro Speco*, dont le bosquet sacré ne laissait apercevoir de loin qu'une petite tourelle ronde, s'étalent devant nous dans leur pittoresque agencement. Un corridor adossé au flanc rocheux mène à l'église. Celle-ci ne se trahit au dehors que par quelques arcatures arbitrairement semées à différents niveaux. Par delà, on voit les édifices claustraux étayés par de hautes arches se profiler le long de la muraille de pierre. L'ensemble est étrange, mais d'un bel effet.

Nous traversons le corridor orné d'excellentes fresques médiévales, et nous pénétrons dans la basilique. Avant d'essayer une description sommaire de cet édifice ou plutôt de cet accouplement bizarre de chapelles s'étageant, comme en liberté, sans autre règle que les sinuosités rocheuses de la paroi du Taléo, il importe de

1. Cette chapelle a été restaurée en 1828, on y lit cette inscription :

Si montis superasse jugum negat ægra senectus,
Nec detur ad sacros procubuisse specus,
Siste, tibi cœli hæc ædes æraria pandet,
Hæc tibi cœlestes prodiga fundet opes.

Digitized by Google

fournir au lecteur quelques détails historiques qui expliqueront la genèse de ce monument vraiment unique dans son genre.

Au temps où saint Benoît se réfugia dans une des excavations pratiquées par la nature au flanc de cette âpre montagne, le pieux solitaire transforma une autre grotte voisine en un oratoire voué à saint Sylvestre. Près de l'*une et de l'autre crypte*, comme les appela plus tard le pape Léon IX, s'étendait un petit coin de terre semé de ronces et d'épaisses broussailles. Selon la tradition, saint Honorat, successeur de saint Benoît, éleva un premier sanctuaire à l'endroit où son maître avait fixé son oratoire. Plus tard la grotte habitée par l'austère anachorète fut convertie, elle aussi, en sanctuaire. Sous l'abbé Pierre, sixième successeur de saint Benoît, on réunit les deux édifices ; Léon IV y consacra, en 853, deux autels, l'un à saint Sylvestre, l'autre au glorieux fondateur et à sa bienheureuse sœur. Au onzième siècle, Léon IX encouragea l'abbé Humbert à élever une plus vaste église sur l'emplacement des deux oratoires. La nouvelle construction avait son accès principal sur le taillis de buissons, que saint François devait convertir en un jardin de roses. Mais c'est au successeur d'Humbert, l'abbé Jean V, de la famille Crescenzi, que revient l'honneur d'avoir édifié le sanctuaire tel qu'il existe encore aujourd'hui. Revêtu de la pourpre par Grégoire VII, le cardinal Crescenzi, resté abbé de Subiaco, poursuivit son entreprise avec zèle et eut la consolation de la mener à heureuse fin. Les deux autels consacrés par Léon IV, gravement endommagés par l'humidité, furent démolis, et les deux cryptes reliées par un escalier en deux parties. La basilique supérieure fut considérablement agrandie et son accès orné d'un couloir adossé, d'un côté, au rocher, et donnant sur le ravin, de l'autre. Vu les données qu'offrait la disposition des lieux, il eût été difficile de produire une œuvre plus artistique où l'imprévu, le pittoresque, l'absence complète de symétrie, s'unissent dans un ensemble plus saisissant. Aussi n'est-ce pas exagérer que de qualifier de bijou architectural le sanctuaire du *Sacro Speco*.

Le couloir traversé, le pèlerin pénètre dans la basilique supérieure, dite église abbatiale, formée de deux travées à voûte ogivale et dont l'abside adossée à la montagne laisse voir le roc à nu et ménage un mystérieux effet de lumière à l'autel-majeur incrusté de mosaïques et d'émaux. A droite, un premier escalier donne accès à la première crypte, le *Sacro Speco*, proprement dit. De là un second escalier, plus étroit et tortueux, mène à la seconde crypte, l'antique oratoire de Saint-Sylvestre, et au jardinet de roses. On devine les

Digitized by Google

effets de jour, les surprises que procure cette distribution de sanctuaires étagés. Ce ne sont pas, comme à Assise, deux basiliques superposées, sans compénétration ; c'est un seul sanctuaire dont les multiples niveaux ménagent au pèlerin les plus gracieuses perspectives. Ici, à travers l'abside d'une chapelle en saillie, le soleil répand une traînée lumineuse baignée dans les couleurs chatoyantes des vitraux. Là, un enfoncement rocheux, à moitié déguisé sous la maçonnerie qui l'enclave dans l'édifice, se dérobe au rayonnement de ce faisceau coloré, et paraît s'assombrir encore par le contraste. Plus loin, des lampes artistement ouvrées, mêlent à l'éclat du jour la sourde rutilance de leur flamme symbolique, ou projettent une lueur mystérieuse dans les creux inaccessibles au sourire du soleil Et puis, tous ces effets de lumières et d'ombres trouvent leur complément, je dirais volontiers une répercussion consonnante, dans les gammes variées d'une décoration picturale dont la richesse n'a d'égale que le prix inestimable que lui donne son antiquité.

Nous ne pouvons dans ces courtes pages aborder l'analyse détaillée de ces œuvres d'art. Ce serait tomber d'un récit dans un traité d'archéologie médiévale (1). Qu'il nous suffise de signaler par étapes les différents maîtres, ou les différentes manières qui y sont représentés. A ce point de vue le *Sacro Speco* est un musée du plus haut intérêt, et l'on peut dire qu'il forme comme le vestibule de la basilique d'Assise. Si les deux sanctuaires élevés par l'ordre franciscain sur le tombeau de son Père Séraphique offrent au pèlerin l'éclosion la plus fraîche des œuvres de Cimabuë et de Giotto, les chapelles de San-Benedetto, remontant à un passé plus reculé, conservent les plus beaux travaux des maîtres antérieurs à ces illustres créateurs de l'école ombrienne et florentine.

Décoré graduellement, le *Sacro Speco* fournit des spécimens de quatre époques différentes. Les plus anciennes peintures furent exécutées par les soins du cardinal Crescenzi, auquel, — le lecteur s'en souviendra, — Subiaco doit la construction de l'église de San-Benedetto telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui. Les travaux furent poussés avec grande activité, en vue de la visite à Sublac de l'impératrice Agnès d'Aquitaine, qui vint répandre dans le sanctuaire de la grotte sainte ses chagrins maternels, au même moment où son fils excommunié prenait le chemin de Canossa. Ces peintures consistent en figures gigantesques d'anges et de saints, tracées sur la voûte dans ce style monumental qui caractérise les productions du XIe siècle.

1. Le lecteur qui désire se renseigner davantage sur les peintures du *Sacro Speco*, lira avec intérêt et fruit la description qu'en donne tout au long Alphonse Dantier, dans ses *Monastères bénédictins d'Italie*, II, chap. XVII.

Digitized by Google

Sans être aussi hiératiques que les peintures byzantines, ces compositions rappellent l'étrange majesté des mosaïques tant admirées dans les basiliques de Rome et de Ravenne. Pour notre goût moderne elles sont ternes et d'une austérité presque effrayante. Cependant un texte intéressant des archives de Sainte-Scholastique nous assure que du temps de leur exécution on les trouva brillantes et gracieuses (1). Le nom des artistes est inconnu, mais il n'est pas douteux qu'ils n'aient été choisis parmi les plus célèbres de l'époque, ainsi que le chroniqueur le donne à conclure.

Une autre série de peintures, postérieures d'un siècle et demi à peu près, sont dues à l'initiative de l'abbé Jean VI, dit de Tagliaçozzo, qui régna de 1217 à 1227. Elles précèdent par conséquent d'un demi-siècle environ les œuvres de Cimabuë (2). Outre un grand nombre de figures isolées de prophètes, de docteurs et de personnages illustres, ces peintures comprennent, dans l'église supérieure, un cycle de mystères du Sauveur ; plus bas, aux abords du *Sacro Speco*, un cycle de scènes de la légende de saint Benoît, et tout près, la chapelle de Saint-Grégoire le Grand,où l'on remarque un tableau représentant la dédicace de ce sanctuaire par Grégoire IX. L'artiste n'a pas signé son œuvre, parce qu'il n'était autre qu'un modeste fils du cloître; mais l'histoire l'appelle Frère Oddo ou Eudes de Subiaco. Sur une des fresques représentant saint Benoît ayant à ses côtés un moine vêtu d'un froc de laine, la tête demi couverte d'un capuchon très pointu et désigné par l'inscription FR. FRANCISCUS, l'artiste s'est peint lui-même les bras tendus vers le ciel et recevant la bénédiction d'un ange qu'il invoque.Sans doute le Frère Eudes avait vu le patriarche d'Assise lors de sa visite au berceau de celui du Mont-Cassin. Grégoire IX venait de décerner les honneurs du culte au saint visiteur, deux années après sa mort, arrivée en 1826. Or, une inscription fixe à 1828, c'est-à-dire à la deuxième année du règne de ce pape, la décoration de cette partie du *Sacro Speco* (3).

1. « Concamerationes coloribus perfectissimis multa pictorum arte præcellentium pictura decorantur. Ibi spectare est colorum et figurarum tam venustatem quam ordinem, et, ut ita dicam, decentiam ; quod oculi inspectantium facile et cum delectatione teneantur. » *Chronic. Sublac.*

2. Giovanni Cimabuë naquit en 1240 et mourut en 1310. Sa réputation et son talent ne furent dans leur éclat qu'à partir de 1280.

3. Pontificis summi fuit anno picta secundo
Hæc domus : hic primo quo summo fulsit honore,
Manserat et vitam celestem duxerat idem,
Perque duos menses maceraverat artus.
Julius est unus, augustus fervidus alter.

Suivent trois vers à moitié effacés, dans lesquels l'artiste semble placer son œuvre et le monastère sous le patronage de saint Michel.

Digitized by Google

A cette œuvre, tout empreinte du caractère vigoureux du XIIIe siècle, s'en ajoute, à peu d'intervalle, une autre qui respire le même sentiment tout en accusant une marche ascendante. C'est une nouvelle série de fresques, portant cette fois la signature du maître :

MAGISTER CONCIOLI PINXIT HOC OPUS.

La peinture principale représente le Christ et saint Benoît entourés de leurs plus illustres apôtres et disciples. Ces fresques sont à peu près contemporaines de celles du frère Eudes, à en juger par la date du 24 juin 1213 que porte le diplôme accordé par Innocent III à Jean de Tagliacozzo et reproduit sur le mur en caractères gothiques alternativement rouges et noirs. L'histoire se tait sur ce Concioli, ou Conciolo comme le nomment la plupart des écrivains. Vasari et Lanzi ne le citent qu'en passant. Mais l'archéologie moderne lui rend plus de justice et salue en lui un des pères de l'art religieux du moyen âge.

Voici une nouvelle série de peintures dues cette fois encore à un artiste connu. Ce sont les fresques du couloir et de la chapelle consacrée à la mort et au couronnement de la sainte Vierge. Elles portent l'inscription : STAMATICO GRECO PICTOR P. Ce mot *Greco* indique-t-il un nom de famille ou d'origine? On se saurait trancher la question. Toujours est-il que les peintures ont toute la suavité et l'onction de l'école florentine au temps de Giotto. De Concioli à Stamatico la marche ascendante est sensible. Nous sommes en présence d'œuvres qui dénotent un sentiment esthétique et mystique consommé. Quel charme, par exemple, dans les scènes de la mort et de la glorification de Marie ! Comment expliquer dès lors que ni Lanzi, ni Vasari ne mentionnent pas même l'auteur de ces fresques? Probablement, ces historiographes de l'art auront cru trouver dans Concioli l'auteur de cet ensemble de peintures, sans remarquer la distance, pourtant sensible, qui sépare ces deux œuvres du treizième et du quatorzième siècle.

Nous nous bornerons à ces détails, insuffisants sans doute pour une étude archéologique, mais déjà trop longs peut-être pour un simple récit de voyage. Après une dernière prière dite dans le *Sacro Speco*, devant la statue de marbre blanc, attribuée au Bernin, mais due à son disciple Antonio Raggi, représentant le jeune et austère anachorète dans une de ces attitudes maniérées, presque molles, si familières aux artistes de cette école, nous poursuivons notre visite et pénétrons dans le monastère de San-Benedetto. Celui-ci n'est pas resté aussi intact que la basilique. La sainte grotte ne fut longtemps qu'un lieu de pèlerinage, sans bâtiments claustraux. Ce

Digitized by Google

n'est qu'au onzième siècle, qu'un moine fervent de Subiaco, appelé Palumbo, obtint de son abbé de vivre en reclus près du berceau de l'ordre bénédictin. Il y passa vingt-cinq ans en pieux solitaire. Peu après, le cardinal Crescenzi, qui, comme on le sait, construisit l'église actuelle, y ajouta des dépendances pour l'habitation de quelques religieux. C'étaient d'abord deux ou trois moines sujets de Sublac qui desservaient le pèlerinage. Innocent III y établit, le premier, une communauté indépendante. Au cours des siècles, les constructions de ce monastère subirent de fréquentes modifications. Cependant plusieurs parties ont conservé leur ancien caractère. Telle est la sacristie avec ses belles peintures; telle encore, la salle du réfectoire, dont la paroi principale est ornée de fresques très remarquables. Nous demeurâmes un long temps dans cette dernière salle, captivés tour à tour par les scènes religieuses dont les groupes harmonieux se dessinent en tonalités claires sur un fond bleu-sombre *lapis lazuli*, et par le paysage vraiment idéal qui s'offrait à nos regards à travers les fenêtres ouvertes sur le ravin. A nos pieds, bien bas, l'Anio aux eaux verdâtres semées d'écume blanche; devant nous, la masse boisée du mont Carpinéto, gazée de cette vapeur humide que le torrent dégage sous les rayons d'un chaud soleil de printemps; à gauche, des pics rocheux tachetés de cyprès et de cèdres; à droite, Sainte-Scholastique, s'avançant comme en promontoire et prófilant sa svelte tour romane sur l'arrière-plan formé par la large coupe de Subiaco. Le silence claustral du lieu où nous nous trouvions donnait au panorama un parfum tout mystique. Rarement je perçus l'accord intime entre les sentiments esthétiques et religieux d'une manière à la fois plus douce et plus insinuante.

Avant de nous arracher au monastère du *Sacro Speco*, nous visitâmes, grâce à l'obligeance du moine gardien, le jardinet qui s'étend, petit mais gracieux, sur une espèce de plate-forme disputée aux rochers du Taléo à force de travail et d'entretien. Nos regards sont aussitôt attirés par une statue de saint Benoît dans une attitude plus dramatique qu'on ne voit d'ordinaire représenté l'austère anachorète de Sublac. Le Saint, d'un geste ample et expressif, montre le mur de granit, qu'il fixe du regard. Le socle de la statue porte une inscription italienne, dont voici le sens : « Arrête, ô rocher, ne cause aucun dommage à mes fils ! » Tandis que nous cherchons à nous rendre raison de l'énigme : « Voyez-vous, là-haut, nous dit le bon moine hospitalier, voyez-vous ce quartier de roc suspendu et tout prêt à tomber ? C'est une tradition, reconnue fondée par un examen attentif, que, sans une protection spéciale, ce bloc devrait

Digitized by Google

se détacher et écraser sous sa chute les constructions du monastère. Sans doute le puissant bras de notre bienheureux Père le retient. »

L'efficacité de ce remède parut suspecte depuis lors aux sacrilèges possesseurs du *Sacro Speco*. Par ordre supérieur du gouvernement usurpateur, on entoura le dangereux rocher d'une barre de fer ancrée aux deux bouts dans les flancs de la montagne. Étrange ironie ! Non seulement la pose de cette barre produisit, par suite des éclats de pierre, plus de dégâts que le monastère n'en avait eu à souffrir de longtemps; mais la lourde barre elle-même, destinée à retenir le bloc redouté, ne tarda pas à se détacher, et causa par sa chute des dommages considérables. En vérité, le bras de saint Benoît protège bien mieux ses fils que celui des *buzzurri !*

A la porte du jardinet nous prîmes congé de notre aimable guide, non sans lui adresser nos meilleurs remerciements et nous recommander à son pieux souvenir près de la grotte sacrée. Un étroit sentier montant en zizags le flanc du Taléo nous attira, et nous voilà bientôt en sueur, obstinés à gravir une raide côte, sous les regards d'un soleil presque au milieu de sa course. Notre fatigue ne fut pas sans récompense. Arrivés au sommet de la montagne, à la chapelle dédiée à San-Biagio, où la tradition place l'ancien monastère du moine Romain, nous pûmes jouir à l'aise d'un immense panorama. Sans doute, au temps de saint Benoît, on devait apercevoir de cette cime et embrasser comme d'un coup-d'œil, les douze couvents dont l'austère reclus était devenu le fondateur et le père (1).

Au lieu de regagner Sainte-Scholastique en suivant la crête à pente douce, nous résolûmes de tenter la descente à pic jusque dans le ravin. Notre résolution nous causa presque des regrets, tant elle était hasardée. Par des sentiers de chèvre, tantôt sautant, tantôt nous glissant d'un bloc sur l'autre, accrochés aux saillies des buissons, nous arrivâmes enfin au chemin qui longe le torrent et d'où l'on jouit d'une vue toute neuve sur les deux monastères incrustés à mi-côte dans le Taléo Quand nous rentrâmes à Sainte-Scholastique, midi était près de sonner.

En nous reconduisant à nos appartements, après le repas, le moine hospitalier nous prévint que, de deux à quatre heures, on fermait le monastère à cause de la sieste, dont les droits sont sacrés. L'adage

1. Outre les monastères des Saints-Côme-et-Damien et de Saint-Blaise, on croit retrouver les anciennes fondations de saint Benoît dans les couvents de Saint-Clément ou Vigna Columbaria au bord d'un des lacs, Saint-Jean-Baptiste ou San Giovanni dell' acqua, Santa Maria de Morrebotta appelé encore San Lorenzo, Sant' Angelo, Saint-Victorin, Sant' Andrea di vita eterna, San Michel Arcangelo, Sant' Angelo di Trevi, San Girolamo, et enfin Sant' Andrea aujourd'hui Rocca de Botte ou peut-être San-Donato.

Digitized by Google

Si fueris Romæ, romano vivito more, aurait dû nous engager à nous laisser enfermer et à prendre, nous aussi, notre repos, surtout après une matinée si remplie. Mais la jeunesse est peu prévoyante ; et avant que le frère portier eût fait grincer les lourdes barres de la porte d'entrée, nous avions gagné le large, prenant presque en pitié ces bons moines qui s'apprêtaient à dormir en plein jour. Cependant, à peine eûmes-nous fait quelques pas, la lassitude nous prit, irrésistible, implacable; et bientôt, vaincus par elle, nous fûmes réduits, non sans regretter nos fraîches cellules de l'abbaye, à prendre notre sieste en plein air, abrités contre le soleil par le creux d'un torrent desséché. De là nous nous dirigeâmes sur la ville, et après avoir revu la pittoresque cité, avec son dôme et sa Rocca, nous reprîmes lentement le chemin de Sainte-Scholastique, où nous fûmes heureux de nous retrouver pour l'*Ave Maria*. Notre journée avait été un enchantement continu. Il ne nous restait guère à voir que la célèbre bibliothèque, dont nous avions à dessein remis la visite pour le lendemain matin avant notre départ.

Jadis cette collection était d'une grande richesse. Beaucoup réduite, en partie par les ravages de l'incendie, elle ne possédait déjà plus du temps de Mabillon qu'un petit nombre d'anciens ouvrages et de manuscrits remarquables. Mais la qualité compense la quantité. Ce qui donne une importance toute particulière aux belles éditions princeps que le touriste y admire encore, c'est que ces premiers modèles d'impressions faites au-delà des Alpes, ont eu le monastère même de Subiaco pour atelier. Parmi les gloires artistiques et littéraires de cette vénérable abbaye, celle-ci n'est certes pas la moins enviable.

Le lecteur se souvient de la colonie de moines allemands qu'Urbain V agrégea à la communauté de Sainte-Scholastique. Sous Paul II, en 1465, deux imprimeurs, élèves immédiats de Fust et de Guttemberg, appelés Conrad Sweynheim et Arnold Pannartz, passèrent les Alpes, vinrent se fixer auprès de leurs compatriotes de la vallée Puceja et établirent une presse dans le monastère. Les premiers ouvrages imprimés par eux à Sublac furent d'abord le *Donatus pro puerulis* en caractères gothiques, puis, en caractères romains, les premiers modèles du genre, un *Lactance*, daté du 30 octobre 1465, et, deux ans après, au mois de juin 1467, la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

Appelés à Rome, les célèbres maîtres typographes établirent dans une dépendance du palais Massimi, — *in domo Petri de Maximis*, — la *stamperia Camerale*, « qui produisit en sept ans plus de 7000

Digitized by Google

volumes de différents ouvrages dont le premier, sans date, fut l'*Orateur* de Cicéron »(1). Le mouvement était créé. Venise et Milan devaient bientôt s'y jeter à leur tour et rivaliser avec Rome et Sublac.

Tandis que notre guide, l'aimable Don Leone, nous faisait les honneurs des Archives et de la Bibliothèque, répondant à toutes nos questions avec une précision remarquable et lisant couramment sous nos yeux les manuscrits les plus abrégés, nous acquîmes la conviction que le bon Père hospitalier, en moine accompli, unissait une érudition solide et vaste à sa charité si complaisante pour nous.

Mais l'heure du départ avait sonné. Il fallait nous arracher à tous les charmes de la *Valle-Santa*, pour poursuivre notre pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Conseil, but attrayant, lui aussi, et vivement désiré. Mais le mauvais temps lui enlevait quelque peu de sa force attractive. Le soleil, que nous avions vu, la veille, se coucher derrière un rideau écarlate, ne s'était encore montré à nos regards qu'à travers les rares et fugitives fentes de lourds nuages noirs qu'un vent humide chassait à ras des collines. Que faire? Oserions-nous risquer à pied la longue route de Subiaco à Genazzano?

Témoin de notre embarras, Don Leone dissipa notre hésitation. « Je connais ce temps, dit-il, il est fréquent au commencement de la saison. Je ne vous garantis point que la pluie ne vous réserve aucune averse; mais elle sera intermittente, et, dans l'après-dîner, le soleil finira par avoir raison des nuages. Vous voulez vénérer Notre-Dame de Bon-Conseil : n'y renoncez point. C'est un premier conseil que sans doute elle me suggère de vous donner, en attendant les autres que sa bonté vous réserve en retour de votre piété. »

Cette parole rassurante et spirituelle nous décide. Nous adressons une dernière prière d'adieu à saint Benoît et à sainte Scholastique, exprimons nos plus chauds remerciements au Père hospitalier, le priant de transmettre encore nos hommages au T. R. P. Dom Testa; et, la valise au dos, nous descendons le raide chemin de la sainte montagne. A la bifurcation des routes de Sublac et de Velletri, nous vénérons la chapelle commémorative des saints Placide et Maur; puis, franchissant le pont de pierre jeté au-dessus du bouillant Anio, nous gravissons le côteau qui fait suite au mont Carpinéto et s'abaisse du côté de Sublac. Au tournant de la route, avant de nous engager dans la tranchée qui doit pour jamais dérober la vallée *Puceia* à nos regards, nous nous retournons une dernière fois,

1. *Op. cit.*, p. 173.

Digitized by Google

saluant des yeux et plus encore du cœur la gorge sauvage et l'aride Taléo avec ses deux oasis où nous venions de goûter tant de fraîcheur et de paix. Puis, après un moment d'émotion, presque de regret, reconnaissants du passé et curieux de l'avenir, nous doublons le pas, malgré les menaces du ciel, à la garde de la Madone de Genazzano.

D. L. J.

Correspondance.

DÉCOUVERTE DES RUINES DE LA BASILIQUE DE ST-ÉTIENNE, A JÉRUSALEM.

Jérusalem, le 26 février 1890.

MON RÉVÉRENDISSIME PÈRE,

JE supplée à l'absence de votre Correspondant ordinaire, et j'envoie à la *Revue Bénédictine* quelques nouvelles de la Ville Sainte. Si vous le permettez, je vous entretiendrai un instant des précieuses découvertes faites en ces dernières années par les RR. PP. Dominicains.

Il s'agit des ruines de la basilique bâtie au Ve siècle par l'impératrice Eudoxie en l'honneur de saint Étienne au lieu de son martyre, hors de la Ville Sainte, non loin de la porte du Nord. Cette église, renversée à l'époque des premières invasions des Perses en Palestine, avait été comme effacée du sol, et quand les croisés voulurent relever en ce lieu un sanctuaire à la mémoire du premier martyr, ils construisirent un oratoire plus à l'ouest, à une vingtaine de mètres de l'espace occupé par la basilique primitive. Cette nouvelle construction, beaucoup plus petite, fut détruite par les croisés eux-mêmes pour mettre la ville en état de défense, car elle était voisine des murs, et pouvait favoriser les approches des soldats de Salah-ed-Dîn. Après cette double ruine, la tradition finit par s'égarer, et les chrétiens, après quelque temps d'hésitation, en vinrent, au XVe siècle, à vénérer le lieu du martyre d'Étienne dans la vallée de Josaphat, non loin de la porte de l'Est, tandis que la tradition antérieure, jusqu'aux croisades et au delà, l'avait toujours vu près de la porte de Damas, en un lieu que la tradition talmudique appelle encore : *Beit es-Sekilah*, maison de la lapidation.

La découverte toute fortuite des ruines de l'oratoire des croisés, faite en 1881, attira l'attention sur ce point abandonné et couvert depuis longtemps de décombres. Le R. P. Marthieu Lecomte domi-

Digitized by Google

nicain, illustre prédicateur, étant venu à Jérusalem avec notre première caravane de pénitence en 1882, conçut le projet de rétablir son Ordre en Palestine. Il fit, au nom des Frères Prêcheurs, l'acquisition du terrain, dans lequel on venait de découvrir les ruines de la chapelle, et, malgré les difficultés qui s'élevèrent un peu de tous les côtés, continua les fouilles avec un tel succès, qu'il eut le bonheur de retrouver, à quelques mètres des ruines médiévales, le pavé en mosaïque de la basilique Eudoxienne. Il succomba à la peine au mois de juin 1887, mais son œuvre était fondée. Il repose tout près de sa chère basilique, dans un antique hypogée, découvert et déblayé par lui, et où il avait d'avance désigné sa place.

Le travail des fouilles, aujourd'hui presque achevé, permet de restaurer, par la pensée, les deux églises et l'atrium placé entre les deux. La basilique, exactement orientée, formait un quadrilatère de 36 mètres environ de longueur sur 20 de largeur. La nef principale, large de 10 mètres, se terminait par une abside, semi-circulaire à l'intérieur, et polygonale au dehors, qui faisait saillie de 3 à 4 mètres au delà des nefs latérales. Celles-ci se terminaient à angle droit. De riches mosaïques, en grande partie conservées, surtout dans les nefs latérales et dans des entrecolonnements, permettent de retrouver le plan exact de la basilique, et donnent une grande idée de la splendeur de l'ensemble. On a retrouvé, çà et là des tronçons de colonnes monolithes de près d'un mètre de diamètre. D'après les indications de la mosaïque, il devait y en avoir 6, trois de chaque côté, qui formaient 4 travées, avec les deux piliers d'ante dont on retrouve les bases. Chaque travée avait sept mètres de largeur, et les colonnes devaient être reliées par des arceaux. Sur le pavage en mosaïque on a retrouvé, sur une assez grande étendue, des débris de bois carbonisé, ce qui fait supposer que la basilique était recouverte d'une charpente apparente, et qu'elle a été détruite par un incendie. De nombreux fragments de placages en marbre et de mosaïques d'émail indiquent de quelle nature était la décoration des parois.

Le sanctuaire était séparé des nefs par une clôture dont la base, en marbre rouge du pays, a été retrouvée en place sur le côté nord. On y voit les rainures dans lesquelles devaient s'emboîter les *plutei* de marbre blanc qui formaient barrières entre le presbyterium et les nefs. Au milieu de cet espace surélevé, une grande dalle de marbre marque la place de l'autel, auquel elle servait de base. Elle a été retrouvée *in situ*. Les rigoles qui y sont creusées aboutissent à une piscine. Elles se rapportent sans doute aux purifications anciennement usitées dans le rite grec. On peut rattacher a cet

Digitized by Google

autel détruit trois fragments d'une table de marbre, légèrement creusée, qui ont été retrouvés dans les fouilles, et qui portent, sur le champ, un débris d'inscription. Les trois mots qu'on y lit : « Τῶν ξυλῶν φύλαξ.... gardien des tables... » peuvent se rapporter à saint Étienne. On sait, en effet, que les premiers diacres furent préposés au bon ordre des repas et à la distribution des aumônes.

Entre le sanctuaire et la grande nef, une vaste et profonde excavation pratiquée dans le roc vif, et transformée en dernier lieu en citerne, a peut-être contenu jadis le tombeau du premier diacre et formé le martyrion ou la confession : mais les remaniements qu'elle a subis n'ont rien laissé subsister qui puisse indiquer les dispositions primitives.

L'Église de Saint-Étienne, comme toutes les basiliques des premiers siècles, était précédée d'un *atrium*, ou cour entourée de portiques. On l'a également retrouvé, avec son dallage, ses tombeaux et sa vaste citerne. Une disposition à noter, car elle est peu commune, l'atrium déborde la basilique de toute la largeur de la galerie. L'église 20 m. de largeur, le cloître a de 27 à 28 mètres. La plupart des tombeaux qu'il contenait sont malheureusement dévastés : un seul a été retrouvé intact; recouvert par le mur d'une bâtisse postérieure à destruction de l'église, il a échappé au vandalisme. L'épitaphe grecque, gravée sur une grande dalle, contient des abréviations qui font le désespoir des archéologues ; elle nous apprend cependant que c'est le tombeau d'un diacre appelé Νοννος. L'intérieur du sépulcre est entièrement conservé. Il se compose de deux *arcosolia* séparés par un étroit corridor. Celui de droite, fermé par trois dalles placées de champ, contient les ossements d'une seule personne, probablement ceux du diacre nommé sur l'inscription. Celui de gauche, qui n'était pas fermé, a reçu plusieurs corps, dont les ossements sont presque réduits en poussière. La porte en pierre de ce petit hypogée est encore en place : la serrure seule et l'anneau de fer, rongés par la rouille, se sont détachés. Une inscription gravée sur le rocher au-dessus de la porte contient les premiers mots du Ps. 90 :

Ὁ Κατοικῶν ἐν βοηθείᾳ τοῦ Ὑψίστου —*Qui habitat in adjutorio Altissimi.* Dans la liturgie grecque, ce psaume se chante à l'office des funérailles.

Deux autres textes sont gravés à l'intérieur. L'un sur une des dalles qui ferment à droite :

Ἐπὶ σοὶ, Κύριε, ἤλπισα, μὴ κατ(αισχυνθείην)... Ps. 30. *In te, Domine, speravi, non confundar...*

L'autre sur le rocher, au fond du couloir :

Digitized by Google

Κ(υρίο)ς φωτ(ισμός) μ(ου). Ps. 26. *Dominus illuminatio mea.* L'angle nord-ouest de l'atrium est coupé par l'abside de l'oratoire des croisés, qui mesurait 25 m. de long sur 7 de large. Il fut détruit, nous l'avons dit, par les croisés eux-mêmes, obligés de soutenir un siège. Mais après la chute du royaume latin de Jérusalem, il dut être relevé, et appliqué à l'usage du rite grec, car on y retrouve les traces d'une iconostase et d'une décoration peinte, moins anciennes que la construction première, où l'on reconnaît l'œuvre des croisés, à la façon de tailler la pierre et aux marques de tâcheron. Le retable de l'autel latin, enlevé de sa place primitive, avait été plaqué, comme ornement, contre le mur du midi, à l'intérieur de la chapelle. On y voyait la figure du Christ assis et bénissant, et les douze apôtres debout, six à droite et six à gauche. Chaque personnage est placé entre deux colonnettes, sous une arcature très légèrement ogivale. Ces peintures sont malheureusement effacées, et il ne reste, de ce bel ensemble que le trait, gravé très peu profondément sur la pierre. C'était un excellent travail, d'un style noble ; les draperies sont souples, les attitudes variées.

Des figures seraient nécessaires pour donner une idée précise de tout ce qui vient d'être dit. Cela suffit cependant pour montrer que la mise au jour des ruines de Saint-Étienne est la plus intéressante découverte qui ait été faite à Jérusalem dans ces derniers temps.

Réjouissons-nous de ce que ces restes précieux sont entre les mains d'un grand ordre, qui se propose de restaurer le sanctuaire et d'y rétablir le culte catholique.

GERMER DURAND, Aug. Ass.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés : Le 10 avril, en sa ville archiépiscopale Son Excellence Mgr FRANÇOIS ALBERT EDER, O. S. B., prince-archevêque de Salzbourg et primat d'Allemagne, dans la 73me année de son âge, la 53me de sa profession monastique et la 14me de sa dignité archiépiscopale. Le vénéré défunt avait occupé pendant 19 ans le siège abbatial de Saint-Pierre de Salzbourg.

—

Au prieuré de Sainte-Marie des Anges à Princethorpe (Angleterre), le 9 février, la Révérende Dame *Marie de Sales Macdonald*, O. S. B., dans la 52me année de son âge et la 21me de sa profession religieuse.—Le même jour, la sœur jubilaire *Marie Anne Simpkin*, O. S. B., dans la 86me année de son âge et la 55me de sa profession religieuse.—Le 20 février, la Révérende Dame

Digitized by Google

Marie Marguerite Jones, O. S. B., dans la 70me année de son âge et la 42me de sa profession religieuse. — Le 4 mars, la Révérende Dame jubilaire *Marie Thérèse Arthur*, O. S. B., dans la 77me année de son âge et la 53me de sa profession religieuse.

—

Le 13 mars à Fogaras, le Révérend Père Dom *Brunon Vogel de Windsheim*, O. S. B., moine de l'abbaye d'Admont (Styrie), dans la 47me année de son âge et la 13me de sa profession monastique.

—

Le 19 mars, à l'abbaye de Nonnberg (Salzbourg) la Très Révérende Mère abbesse Marie Madeleine de Pazzi Erentrude Klotz, O. S. B., dans la 47me année de son âge, la 22me de sa profession et la 14me de sa charge abbatiale.

—

Le 24 mars, à l'abbaye de Metten (Autriche) le Révérend Père jubilaire Dom *Willibald Freimuller*, O. S. B., dans la 83me année de son âge et la 53me de sa profession monastique.

—

Le 26 mars au monastère des religieuses bénédictines de l'Adoration-perpétuelle du Très-Saint-Sacrement à Caen, Dame *Marie de Sainte-Scholastique Lerat*, O. S. B., dans la 69me année de son âge et la 42me de sa profession religieuse.

—

Le 29 mars, à l'abbaye de Kremsmünster (Haute-Autriche), le Révérend Père *Dom Adalbert Ziegler*, O. S. B., dans la 45me année de son âge et la 26me de sa profession monastique.

—

Le 1r avril, à Amélia, au monastère de Saint-Magnus (Italie), la Très Révérende Mère abbesse Justine Massarelli, O. S. B., dans la 76me année de son âge et la 54me de sa profession religieuse.

MGR JOURDAIN BALLSIEPER, O. S. B.

La congrégation bénédictine de Subiaco vient de perdre son abbé général, Mgr Ballsieper, évêque de Thanasie *i. p. i.* Sa mort est un deuil non seulement pour les membres de sa congrégation, mais aussi pour les nombreux amis que le défunt s'était acquis par l'aménité de son caractere, sa science, et son intelligence de la vie monastique et qui avaient fondé sur lui les plus belles espérances.

Né le 28 novembre 1835 à Beyemburg, près d'Elberfeld (Prusse Rhénane), au sortir de ses études, il était allé se consacrer à Dieu dans la solitude de Subiaco, où il eut le bonheur d'émettre les saints

Digitized by Google

vœux le 15 août 1858. Après de solides études faites à l'université grégorienne de Rome, Dom Jourdain Ballsieper consacra les prémices de son sacerdoce à la direction des jeunes moines du Collège de Saint-Ambroise et au ministère pastoral auprès des zouaves pontificaux. Son zèle ardent fut alors remarqué de Pie IX. En 1876, il fut désigné comme Pro-Visiteur de la province belge de la congrégation de Subiaco, mais il n'occupa que peu de temps cette charge. Lorsque la propagande eut confié aux moines de Subiaco le vicariat apostolique du Bengale oriental, les supérieurs jetèrent les yeux sur le P. Ballsieper pour lui confier cette mission, et, le 28 mars 1878, Léon XIII l'éleva à la dignité de vicaire apostolique du Bengale avec le titre d'évêque de Thanasie. Le Pro-Visiteur s'inclina devant cet ordre, qu'il accepta en obéissance. Son activité au Bengale fut bénie de Dieu ; tout y était presque à créer, tant les calamités publiques avaient ravagé le vicariat. Bientôt l'on vit s'élever une nouvelle église épiscopale, des oratoires, des résidences convenables pour les missionnaires et des écoles de religieuses pour la jeunesse.

Mais ces travaux, joints à l'insalubrité du climat, brisèrent bientôt les forces du vaillant missionnaire ; il dut songer à son retour en Europe, où il rentra au commencement de 1885. Débarqué à Trieste, il s'était empressé de se rendre au monastère de Seckau, en Styrie, pour y jouir de quelques jours de repos, espérait-il, dans le plus strict incognito. L'hospitalité qu'il venait réclamer en qualité de missionnaire bénédictin lui fut gracieusement accordée, et le soir il prenait sa place à la table monastique et au chœur et se mêlait à la récréation comme simple moine. Mais cette ruse innocente de son humilité fut bientôt découverte : un moine qui l'avait rencontré autrefois au Mont-Cassin le reconnut. Le supérieur crut cependant devoir continuer à respecter l'incognito, et pendant les huit jours que le prélat passa avec nos frères de Seckau, il put jouir en paix du bonheur d'être traité comme un simple moine.

Après avoir obtenu de Rome l'autorisation d'abdiquer sa charge de vicaire apostolique du Bengale, Mgr Ballsieper vint se fixer à Affighem, où il reprit tous les exercices de la vie claustrale. En mai 1888, les vœux de la congrégation de Subiaco le rappelèrent au berceau de notre ordre et de sa vie monastique ; il accepta la charge d'abbé-général, dans l'espoir de se rendre utile à ses frères.

Deux ans ne sont pas encore écoulés, et voilà que Dieu le rappelle du labeur à la récompense du bon et fidèle serviteur.

Digitized by Google

MGR ALBERT EDER, O. S. B.,

Prince-archevêque de Salzbourg.

LE 10 avril dernier, Dieu a rappelé à lui le chef vénéré de l'archidiocèse de Salzbourg, le père bien-aimé dont on redoutait depuis plusieurs semaines la perte douloureuse. Monseigneur Eder a passé en faisant le bien et il laisse de son passage ici-bas les plus beaux souvenirs d'une charité inépuisable autant que douce et agréable.

Né le 30 janvier 1818 à Hallein, au pays de Salzbourg, François Eder, au sortir de ses études, avait pris l'habit monastique dans l'antique et vénérable abbaye de Saint-Pierre de Salzbourg. Ses premières années de sacerdoce furent consacrées au ministère pastoral dans la paroisse d'Abtenau jusqu'au jour où ses supérieurs le rappelèrent dans la ville de Saint-Rupert pour y donner les cours de religion au gymnase impérial. Élu abbé le 17 janvier 1857, le Révérendissime P. Albert s'attacha à faire revivre les anciennes traditions de son monastère, y développa l'esprit de famille et y fit fleurir l'amour du travail et de l'étude. Le petit séminaire de Salzbourg subissait alors une transformation ; on voulait lui assurer le titre de gymnase public. L'abbé de Saint-Pierre n'hésita pas à prendre sur lui les frais de ce changement : aussitôt il envoya plusieurs de ses moines aux universités de Vienne et d'Innsbruck pour y obtenir le diplôme de professeur.

Le 27 mai 1876, le chapitre métropolitain de Salzbourg était réuni pour choisir un successeur au cardinal-archevêque Tarnoczy. L'abbé Eder se trouvait parmi les témoins de l'élection. Ce ne fut pas sans surprise ni sans émotion qu'il entendit proclamer son nom ; la grande confiance qui lui était témoignée par cet acte solennel le porta à ne pas décliner l'offre qui lui était faite. Le nouveau prince-archevêque ne changea rien à ses habitudes simples et modestes. Quelque grands que fussent les privilèges, les droits et les titres de son siège, il voulut avant tout proportionner ses dépenses à ses modestes revenus et en distribuer la plus grande part en aumônes et en œuvres de bienfaisance. Souvent, pour diminuer les frais de voyage, il se privait du secours d'un compagnon de route, ne faisait que de rares invitations à sa table, au risque même de s'attirer les blâmes d'un monde qui aurait voulu le voir tenir son rang de prince-archevêque; mais en revanche que de pauvres familles, que d'instituts de charité, que d'étudiants indigents ou de prêtres nécessiteux n'ont pas béni la main bienfaisante qui leur procurait les moyens de

Digitized by Google

subsistance ! Sa popularité avait sa source dans son affabilité, dans son impérieux besoin de faire du bien autour de lui.

L'ancien abbé de Saint-Pierre n'avait pas oublié son monastère ; il vivait à ses portes, entendait chaque jour la cloche appeler ses frères à la prière publique, souvent il venait les y retrouver et s'asseoir à la table commune. Son dernier soupir fut recueilli par le Révérendissime abbé de Saint-Pierre et par le frère du défunt, le R. P. Dom Boniface, moine de cette abbaye.

BIBLIOGRAPHIE.

Grégoire XVI et son pontificat, par M. l'abbé Ch. Sylvain. — Société Saint-Augustin, Bruges-Lille, in-8° 1889.

L'HISTOIRE d'un pape bénédictin de notre siècle est un livre qui ne peut passer inaperçu pour les lecteurs de la *Revue bénédictine*. Mais, de plus, le pontificat de Grégoire XVI est un grand et illustre pontificat dont les annales sont pleines d'intérêt et ne pâlissent même pas à côté de ceux à jamais mémorables de Pie IX et de Léon XIII. M. l'abbé Sylvain vient de nous le retracer, dans un récit d'un style clair et sobre et tout émaillé de faits que l'actualité relative rend encore palpitants d'intérêt. Nous devrions donner à nos lecteurs des extraits de ce beau livre ; ce grand et saint pape moine, déjà un peu oublié, demande à être remis en lumière. Mais nous préférons leur conseiller la lecture de ce livre attrayant et instructif, en compagnie duquel nous venons de passer quelques heures délicieuses; aussi bien, on ne saurait quel feuillet en détacher de préférence à un autre.

De 1831 à 1846, M. Sylvain nous déroule une histoire complète de l'Église et des événements politiques contemporains. Avec le pontificat de Grégoire nous assistons aux débuts de la révolution italienne ; peu après, c'est le Portugal et l'Espagne qui sont en feu. Persécutions en Suisse et en Prusse, oppression des catholiques de Pologne, apostasie de la Lithuanie et de la Russie Blanche, tels sont les tristes événements qui font saigner le cœur du Pontife. La célèbre audience accordée au Tsar Nicolas fait naître en lui quelques espérances, qui s'en vont bientôt en fumée. Mais, il n'y a pas que les événements politiques : le pape condamne les erreurs contemporaines Lamennais, Hermès, le Saint-Simonisme ; il imprime aux missions catholiques un prodigieux développement, voit naître l'œuvre de la Propagation de la foi, élève la voix contre la traite des noirs, ouvre l'Afrique aux missionnaires, et est témoin d'un heureux mouvement de retour de l'Angleterre à l'Église romaine. Enfin, M. Sylvain nous montre le pape Grégoire dans ses rapports avec les nations catholiques et avec son peuple ; il nous parle des œuvres artistiques et monumentales de son pontificat, et nous fait pour finir un portrait de l'austère et sympathique pontife.

Hélas ! son peuple paya d'ingratitude le généreux Pontife. Son règne

Digitized by Google

se termine, comme il avait commencé, au milieu d'une révolution terrible, celle de 1845, excitée comme celle de 1831, par l'action des loges maçonniques. Elle sera encore domptée pour un temps, et le pieux moine-pontife octogénaire pourra fermer les yeux en paix en 1846, « mourant en religieux plutôt qu'en souverain ». D. G. v. C.

Le Chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne, par le baron MISSON. 2e édition. Namur, Godenne. 1889. Grand in-8° de 633 pp. avec 7 planches. Prix : 15 frs.

LA seconde édition du livre de M. le baron Misson peut être considérée comme un ouvrage absolument neuf, tant l'auteur y a introduit de nombreuses et importantes modifications. Ce n'est point une histoire chronologique du Chapitre d'Andenne, avec les nombreux renseignements habituels aux monographies, que l'auteur a voulu nous donner, c'est plutôt l'organisation du Chapitre, sa vie intime, ses rapports avec l'ancienne noblesse belge que nous trouvons dans cet ouvrage. Le premier chapitre nous retrace dans ses grandes lignes l'histoire du Chapitre depuis sa fondation par sainte Begge jusqu'à sa suppression par Joseph II. L'auteur décrit ensuite les souvenirs archéologiques et énumère les domaines, revenus et franchises d'Andenne. Les trois autres chapitres sur l'organisation intérieure du Chapitre, les preuves de noblesse et les listes des chanoinesses ont été traités avec le plus grand soin et donnent à l'ouvrage un intérêt tout spécial. La reproduction d'un grand nombre de documents concernant le Chapitre d'Andenne, l'édition du cérémonial du Chapitre et l'inventaire chronologique sommaire du chartrier d'Andenne conservé aux archives de l'État à Namur complètent heureusement cet ouvrage, le plus complet que nous possédions sur nos anciens Chapitres nobles. Ajoutons que l'exécution typographique ne laisse rien à désirer, que l'élégance et la netteté des caractères font le plus grand honneur aux presses de M. Jacques Godenne.

Kleine Studien zur Geschichte der Kreuzzüge von Reinhold Röhricht (Wissenschaftliche Beilage zum Programm des Humboldts-Gymnasium, zu Berlin. Ostern 1890). Berlin. Gaertner. 1890. 28 pp. in-4°.

MONSIEUR le professeur Röhricht, dont nous avons annoncé, l'an dernier, l'intéressant ouvrage sur les *Pèlerinages en Terre-Sainte*, vient de publier de nouvelles études sur l'histoire des croisades. Elles sont marquées, comme ses autres publications sur le même sujet, au coin d'une solide et scrupuleuse érudition. La première partie nous fait connaître, à l'aide des historiens orientaux, l'état de la Syrie avant l'arrivée des croisés; la seconde contient l'analyse générale des bulles papales relatives aux croisades, que l'auteur ramène à trois points: pourquoi les chrétiens doivent-ils combattre? comment doivent-ils combattre? quelle sera leur récompense? la troisième, la plus détaillée et la plus intéressante, renferme l'indication de toutes les sources sur les croisades de saint Louis contre Damiette et contre Tunis, avec le récit sommaire de ces expéditions. Dans cette dissertation, les notes sont plus développées que le texte ; c'est une véritable mine où le futur historien des croisades du saint roi trouvera abondamment à puiser, et, à coup sûr, sans crainte d'être trompé. D. U. B.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 6. — Juin.

LE PRÔNE DANS LA LITURGIE. — (Fin.)

II.

L'OBJET le plus important du prône, après le sermon, était la prière générale, dite, par l'assemblée pour les besoins communs de la chrétienté. Cette prière remonte à la plus haute antiquité ; saint Paul y fait allusion quand il prie Timothée « d'adresser à Dieu des prières, des demandes, des supplications pour tous les hommes, pour les rois et les dépositaires du pouvoir, afin que nous puissions mener une vie calme et tranquille. » (I Tim. II, 1-3.) Les plus anciens écrivains ecclésiastiques, tels que saint Justin et Origène, en font mention, et les monuments les plus autorisés de la liturgie primitive en ont conservé les formules. Les changements successifs apportés à la liturgie dans le cours des siècles ont modifié sensiblement cette prière, au point de la rendre presque méconnaissable dans la messe romaine. Ce n'est qu'en remontant le cours de ces diverses modifications, qu'il nous sera possible de comprendre le rôle des prières dites après le sermon. Ce sujet, généralement peu connu, exige que nous entrions dans quelques développements sur des usages primitifs et des institutions que le temps a fait disparaître.

La liturgie apostolique comprenait des chants, des prières, la fraction du pain et les Agapes. Saint Paul nous parle de la prière faite pour les rois et les autorités ; nul doute qu'on n'ait également prié pour les supérieurs ecclésiastiques, selon la recommandation du même apôtre (Heb. XIII, 7) et que cette prière n'ait été la première récitée par les fidèles dans l'assemblée. Quelques années plus tard, saint Clément de Rome († 100) nous offre déjà un spécimen détaillé de cette prière solennelle dans le fragment de la lettre aux Corinthiens (c. 58 sqq.) retrouvé par l'archevêque Bryennios. Nous y remarquons les supplications les plus ardentes pour la propagation de la foi, les besoins de l'Église, les pécheurs, tous les princes et dépositaires du pouvoir. Saint Justin distingue plus nettement la prière sur les catéchumènes, les énergumènes, les pénitents, et après

Digitized by Google

le départ de ceux-ci, sur les fidèles (1). Origène termine souvent ses homélies par les mots : « levons-nous pour la prière », d'abord pour les catéchumènes et les pénitents (δεήσεις), puis pour les fidèles (εὐχαι) (2). Nous retrouvons un écho de ces différentes prières dans les auteurs ecclésiastiques et dans les liturgies, qui distinguent bien les deux sortes de prières pour les catéchumènes, énergumènes, pénitents et pour les fidèles.

Les catéchumènes doivent quitter les premiers l'église. Le diacre invite à prier pour eux. Ils se prosternent, prient en silence, pendant que l'assemblée s'unit à la prière récitée sur eux par le diacre (3). « Les fidèles lui répondent, en particulier les enfants, par la supplication *Kyrie eleison* ; les catéchumènes se lèvent ensuite et le diacre les invite à leur tour à prier, en s'associant à la formule qu'il prononce ; puis il les fait s'incliner pour recevoir la bénédiction de l'évêque (ἐπίκλησις), après quoi il les congédie (4). » La même cérémonie était observée à l'égard des énergumènes et des pénitents (5).

Quand il ne reste plus dans l'église que les fidèles, le diacre invite le peuple à la prière (προσφώνησις ὑπὲρ τῶν πιστῶν) : « Fléchissons le genou, fidèles, tous autant que nous sommes, s'écrie-t-il du haut de l'ambon, et prions Dieu par son Christ !

« Prions pour la paix et la tranquillité du monde et des saintes églises..., pour la sainte Église catholique et apostolique..., pour l'assemblée des fidèles..., pour l'épiscopat, pour nos prêtres, nos diacres et ministres, pour tous ceux qui ont offert des dons et fait des aumônes, pour les néophytes, les malades, les voyageurs, les condamnés, les exilés, les prisonniers, les esclaves, pour nos ennemis, pour les enfants, pour nous tous. » A toutes ces demandes, le peuple s'associait par l'invocation *Kyrie eleison* et, en dernier lieu, par la prière : « Sauvez-nous, Seigneur, et recevez-nous dans votre miséricorde (6). » « Puis la voix de l'évêque s'élève au milieu du silence ; il prononce une prière solennelle d'un style grave et majestueux (7). »

Cependant la discipline ecclésiastique s'était sensiblement modifiée relativement aux institutions du catéchuménat et de la pénitence publique. Dès la seconde moitié de sixième siècle, le catéchuménat n'existait plus à l'état d'institution régulière, et la pénitence publique, partagée autrefois en quatre classes, avait perdu la troisième, celle

1. Probst, *Liturgie der drei ersten Jahrh*, p. 95-98. — 2. *Ib.* 153 sqq.

3. *Const. apost.* VIII. 6 ; Chrys. *Hom.* 2 in II Cor. n. 5. P. G. t. 61, 399.

4. Duchesne, *Origines du culte chrétien*. Paris, Thorin, 1889, p. 57.

5. Cf. Probst. *Die antiochenische Messe nach den Schriften des hl. Joann. Chrys.* ap. *Zeitschrift f. kath. Theol.* 1883. 265-269 ; id. *Die Liturgie nach der Beschreibung des Eusebius v. Cäsarea*, ibid. 1884, 690-695.

6. Probst, *Liturgie der drei ersten Jahrh.* p. 367-370. — 7. Duchesne, p. 58.

Digitized by Google

des *substrati*, c'est-à-dire, celle-là même où les pénitents devaient recevoir chaque jour l'imposition des mains dans la Liturgie (1). Ces faits nous expliquent pourquoi nous ne trouvons plus aucune trace du renvoi des catéchumènes et des pénitents dans la Liturgie romaine. Un seul vestige en a été conservé dans la cérémonie de l'ouverture des oreilles à la veille de Pâques, dans les paroles que le diacre adresse aux candidats au baptême : *Catechumeni recedant*, les catéchumènes peuvent se retirer, et dans la messe solennelle du VIe siècle, où le diacre avait l'habitude de dire au peuple : *si quis non communicat, det locum !* celui qui ne participe point aux mystères peut se retirer (2).

La prière pour les fidèles est également supprimée dans la Liturgie romaine, malgré le salut adressé à l'assistance par l'évêque *(Dominus vobiscum)* et l'invitation à la prière commune *(Oremus)*. Une prière a disparu, la prière pour les fidèles que l'on retrouve à cette place dans toutes les autres liturgies et qui a dû se trouver également à l'origine dans la Liturgie romaine, telle qu'elle s'est conservée dans les oraisons solennelles du vendredi-saint, prières, qui au VIIIe siècle, étaient également récitées le mercredi de la semaine-sainte (3).

Plus fidèles aux usages apostoliques, les Liturgies gallicane et espagnole maintinrent la prière après l'Évangile. Le renvoi des pénitents s'effectuait encore dans les premières années du VIe siècle, ordinairement avant la prière des fidèles (4). Quant aux catéchumènes, ils avaient dû être jadis congédiés par des prières spéciales, qui furent supprimées lors de la disparition du catéchuménat (5) ; toutefois le rite du renvoi fut maintenu, et, à la fin du VIe siècle, le diacre se tournant vers la foule, donnait ordre aux catéchumènes de se retirer (6).

La prière des fidèles, que nous avons signalée dans la liturgie apostolique après l'Évangile, s'était maintenue dans les liturgies gallicane et espagnole au VIe siècle. Le concile de Lyon de 517, saint Germain de Paris (7), saint Isidore de Séville en font mention(8). Toutefois au VIIIe siècle un changement s'était déjà opéré au sein de ces liturgies. La litanie diaconale ou disparaît ou se déplace. La

1. Schmitz, *Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche*, Mainz Kirchheim, 1883, p. 53-59. — 2. Greg. Magn. *Vit. S. Benedicti* c. 23. — 3. Thalhofer, *Pronaus*, p. 33 ; Kraus, *Real. Encyclopedie* I, 572. — 4. Concil. Lugdun. 517. c. 6, ap. Labbe, IV. 1585 ; Concil. Epaon. 517, c. 29, ib. 1579 ; Concil. Valenc. 524. c. 1, ib. 1617. — 5. On les retrouve dans les messes de féries du carême dans le *Missale mixtum* (P. L. t. 85 et 86). — 6. Duchesne, p. 193 ; Probst, *Die gallicanische Messe vom 4 bis 8 Jahrh.* ap. *Katholik*, 1886, I, 266 sq. — 7. P. L. t. 72, 86, 92. — 8. *De eccl. off.* I, 15. P. L. t. 83, 732-733.

Digitized by Google

liturgie ambrosienne en conserve une trace dans le triple *Kyrie eleison* qui se dit après l'Évangile et le reproduit en entier aux messes des dimanches de carême, mais au commencement de la messe. Le texte de cette supplication, ainsi que de celle du missel irlandais de Stowe, comparé à ceux des liturgies orientales, reproduit un type identique (1).

Cette litanie était suivie d'une oraison récitée par l'évêque, que nous ne retrouvons plus dans aucune des liturgies latines (2). La liturgie mozarabe subit une modification plus sensible dans le déplacement de la prière pour les fidèles, qui se dit après l'oblation (3).

Cependant, malgré le silence des livres liturgiques, en dehors même des formulaires, l'ancienne supplication diaconale, dite prière des fidèles, se conserva dans un usage que nous trouvons établi dès le Xe siècle. La prière générale, qui avait autrefois fait partie intégrante du rite liturgique, se rattacha dès lors au sermon et a persévéré sous cette forme jusqu'à nos jours dans certaines contrées. Le prêtre, après avoir proposé les diverses intentions pour lesquelles on doit prier, dit le *Pater*, *Ave*, *Credo* et récite sur les fidèles contrits une formule d'abolution.

Yves de Chartres rapporte dans son décret (4) un canon d'un concile d'Orléans conçu en ces termes : « Les dimanches et jours de fête, après le sermon fait pendant la messe, le prêtre avertira les assistants de prier tous en commun, suivant l'institution apostolique, pour les divers besoins, pour le roi, les évêques et les chefs des églises, pour la paix, contre les fléaux de tous genres, pour les infirmes de la paroisse, pour les défunts, et après chacune de ces demandes, le peuple récitera l'oraison dominicale; le prêtre dira les oraisons correspondantes après chaque admonition. » Les anciennes collections de sermons allemands indiquent également cette prière générale. Au XIIe siècle, Honorius d'Autun mentionne cet usage à propos du sermon de la fête de Noël et parle de la prière générale faite à la fin du sermon sous forme d'admonitions auxquelles le peuple répond amen : pour le pape, le roi, les ducs, comtes et juges, les moines et les moniales, les pèlerins, les prisonniers, le peuple chrétien, les défunts et le prédicateur « afin que le Dieu très clément daigne recevoir de ses mains le sacrifice de l'Église » ; le prédicateur

1. Warren. *The liturgy of ce .t. church*, p. 229 ; Du p. 190 ; cf. Bona. *K r Liturg. II* 4, § 3.

2. Duchesne, p. 192.

3. Probs *Die sp nische Messe von ihren* [illegible] *s zu* [illegible] *kten J rh* ap. *Zeitschrift Kath. Theol.* 1888, p. 210-213.

4. II, c. 120, ap. P. L. t. 161, 193.

Digitized by Google

termine par ces mots: « Élevez vos cœurs et vos mains vers Dieu, afin qu'il daigne exaucer vos demandes. Élevez donc à haute voix vos prières vers le ciel et chantez en l'honneur de Dieu *Kyrie eleison* (1). »

Un autre usage que nous retrouvons dans le Prône, c'est la confession du peuple, suivie de l'absolution. La vie de saint Ulric d'Augsbourg en fait mention ; d'anciens manuscrits de sermons allemands parlent du *Pater*, *Ave*, *Credo* et de la coulpe publique (2); Martène cite également un ancien pontifical de Châlons où il est question de la confession (3). La raison de cette pratique était d'exciter le peuple à participer d'une manière vraiment digne au sacrifice du prêtre par la communion, comme le dit Durand (4), et plus explicitement encore un ancien manuscrit de Saint-Gall (XIe-XIIe siècle), d'après lequel le prédicateur rappelait au peuple qu'il avait souillé de divers péchés la robe baptismale et qu'il va assister à l'union nuptiale du Christ avec son Église dans le sacrifice, mais que pour en être digne, il doit réciter avec lui la renonciation, la foi et la coulpe (5). Cet usage se retrouve dans le *Manuale Curatorum* de Surgant, curé de Bâle (*Argent.* 1506). Cette confession ne s'est pas maintenue partout; nous la constatons cependant encore dans certaines parties de l'Allemagne, mais, comme à Eichstaett, avant la récitation des prières (6).

Dans la liturgie romaine, il n'en est resté que deux traces. Le quatorzième ordre romain (XIVe siècle), relatif aux fonctions papales, rappelle qu'après le sermon fait pendant la messe avant le *Credo*, le pape, si c'est lui qui a pris la parole, accorde au peuple une indulgence d'un an et 40 jours, ou davantage même, et récite la formule d'absolution qu'il termine en bénissant le peuple par le signe de la croix ; si c'est un cardinal qui a prêché, celui-ci, de retour auprès du pape, lui demande quelle indulgence il veut accorder et l'annonce au peuple, après quoi, le pape lui-même prononce la formule d'absolution (7). Ce rite s'est conservé dans la

1. P. L. t. 172, 823-830 cf. 552.

2. Müllenhof und Scherer. *Denkmäler deutscher Poesie und Prosa.* 2 aufl. 618 sqq.

3. *De ant. eccl. ritib.* I, c 4, art. 5, n. 8. — 4. *Ration. div. off.* lib. IV, c. 26. — 5. Müllenhof. p. 222.

6. Rituale, 1880, p. 478. Cet usage généralement répandu autrefois prêta même à des abus, au point que des chrétiens (au XIe siècle) attribuèrent à la formule d'absolution du prône une valeur sacramentelle (*Ampl. Coll.* I, 357). C'est sans doute afin de prévenir cette confusion que le prédicateur était tenu d'expliquer au peuple que l'absolution accordée au prône ne dispensait pas de la confession sacramentelle pour les péchés graves et n'avait en aucune façon le privilège de remplacer la pénitence publique.

7. Mabillon. *Mus. ital.* II, 339.

Digitized by Google

messe pontificale ; après le sermon, le diacre chante le *Confiteor* au nom de tous les assistants ; l'évêque fait publier une indulgence de 40 jours par le prédicateur, puis récite lui-même à l'autel la formule d'absolution et donne la bénédiction (1). C'est le dernier vestige de la prière qui se récitait anciennement sur les pénitents.

Parmi les prières spéciales qui se récitent encore à présent, il faut ranger celles qui sont prescrites par l'autorité ecclésiastique à une fin déterminée ; les plus communes sont celles pour les défunts. De là l'usage de proclamer en chaire, pendant une ou plusieurs années, soit les noms de tous les défunts de la paroisse, soit seulement de ceux dont les parents ou amis sollicitent l'inscription, et de réclamer en leur faveur les suffrages des assistants, usage généralement en vigueur au XVe siècle et qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

La troisième partie du prône comprend les annonces ou proclamations de fêtes, mariages, ordinations, offices. On en trouve bien certaines traces dans les sermons des saints docteurs (2), mais la place officielle des proclamations dans l'ancienne liturgie était avant la communion du peuple. L'archidiacre annonçait alors le jour et le lieu de la prochaine station, l'observance du jeûne, les scrutins, les fêtes des Saints, etc. (3). Mais cet usage fut abandonné dès que le système paroissial s'organisa et que la liturgie se modifia. A présent les usages varient d'après les pays. Les proclamations se font tantôt avant le sermon, tantôt après.

D. U. B.

SAINT BENOIT et le MONACHISME PRIMITIF (Fin).

Il nous reste aujourd'hui à jeter un rapide coup d'œil sur quelques autres contrées de l'Occident où la vie monastique fleurit avant saint Benoît. L'Italie et la France, en effet, ne furent pas les seules où la semence monastique, apportée d'Orient, germa et porta de précieux fruits de sainteté.

Nous esquisserons dans cet article les origines de la vie religieuse en Dacie (Hongrie) et en Autriche ; puis nous effleurerons l'Espagne ; passant enfin aux parties les plus septentrionales du

1. *Cerem. episcop.* lib. I, c. 25.
2. Cf. S. August. serm. 111, ap. P. L. t. 38, 643.
3. Cf. Bona. *Rer. liturg.* Lib. II, c. XVI. § 4 ; Duchesne, p. 179 ; *Ordo romanus ad usum monaster. ap.* Martène. *Thesaurus* V, 105.

Digitized by Google

monde alors civilisé, nous verrons que dès le Ve siècle, la Grande-Bretagne et l'Irlande connurent la vie de perfection presque en même temps que l'Évangile, et que leurs rudes habitants surent dès lors la comprendre et la pratiquer généreusement.

***

Saint Nicétas est le premier apôtre connu de l'ancienne Dacie. Il l'évangélisa vers l'an 400, au temps où cette antique province allait se détacher définitivement de l'empire romain pour devenir bientôt l'un des foyers d'où les peuples barbares s'élanceraient à la conquête de Rome. Né au milieu de ces peuples, il en devint l'évêque et l'apôtre ; plusieurs des païens qu'il convertit furent tellement transformés par la grâce du baptême qu'il les jugea mûrs pour la vie monastique et fonda pour eux un monastère (1). Il s'y retirait lui-même aussi souvent que son ministère apostolique le lui permettait, faisant en cela comme tous les apôtres des premiers âges, auxquels les monastères qu'ils fondaient servaient toujours de centre d'action et de foyer d'apostolat.

Saint Nicétas étant venu à Rome pour consulter le Pape Sirice sur plusieurs points de discipline, poussa jusqu'à Nole en Campanie où il alla prier sur le tombeau de saint Félix, martyr. Il y trouva saint Paulin et se lia avec lui d'une étroite amitié. Celui-ci composa plus tard un petit poëme où il célèbre les vertus et les qualités de son saint ami et fait un pompeux éloge de ses travaux, le comparant aux apôtres (2).

Nommons aussi saint Valentin, évêque et apôtre de Passau, des Grisons et du Tyrol. Il est généralement qualifié d'abbé, ce qui permet de le compter parmi les saints qui ont exercé et étendu la vie monastique. Sa vie nous apprend d'ailleurs qu'il vécut en solitaire dans le Tyrol et qu'il y forma des disciples (3).

Mais c'est, sans contredit, saint Séverin qui fut et demeura le plus célèbre parmi les moines-apôtres qui évangélisèrent les bords du Danube. Il était probablement romain ou des environs de Rome ; son apostolat s'exerça dans la Norique, l'Autriche d'aujourd'hui, durant le cours du cinquième siècle, au temps où les barbares ravageaient ces contrées et en persécutaient les anciens habitants civilisés. Saint Séverin fut le consolateur et le soutien de ces derniers, en même temps que l'apôtre des nouveaux venus. Il refusa l'épiscopat et passa sa vie dans la retraite des monastères qu'il avait fondés,

1. *Act. Sanct. Boll.* t. I, *Jan.* p. 365.
2. Poema XVII, P. L., t. 61, col. 483, et sqq.
3 *Act. Sanct. Boll.* t. I, *Jan.* p. 368.

Digitized by Google

lorsqu'il n'était pas en courses apostoliques. Ses monastères s'élevèrent sur les territoires qu'occupent aujourd'hui l'Autriche et la Bavière ; le plus considérable d'entre eux était situé sur le Danube non loin du lieu où est aujourd'hui la ville de Vienne ; près de là, il s'était choisi un lieu solitaire nommé Burkendorf, où il aimait à se dérober aux visites nombreuses qui affluaient vers lui de toutes parts, pour s'adonner à la contemplation des choses célestes.

Parmi les personnages de haut rang qui visitèrent saint Séverin, on cite Odoacre roi des Hérules, qui fut, dit-on, extrêmement frappé de l'exiguité de la cellule du saint ; elle était si petite qu'on ne pouvait s'y tenir debout. Le saint lui prédit que l'expédition qu'il méditait contre l'Italie réussirait pleinement et qu'il ferait en peu de temps la conquête de ce pays ; mais il lui annonça en même temps qu'il ne porterait la couronne que pendant treize ans ; ce qui se vérifia à la lettre.

Saint Séverin prédit le jour de sa propre mort, et ordonna à ses disciples de transporter ses restes en Italie ; il voulait par là soustraire ses moines aux horribles invasions qui menaçaient le pays et qu'il avait connues par révélation. Il mourut donc le 8 janvier 482 ; six ans après, ses disciples partirent pour l'Italie avec les restes précieux du saint Apôtre de la Norique (1). Ils passèrent d'abord quelques années au Mont Félète en Ombrie ; plus tard, sur l'ordre du pape saint Gélase, ils descendirent vers le midi, et allèrent se fixer dans le bourg de Lucullana entre Naples et Pouzzoles, où ils fondèrent un monastère (2). Le corps de saint Séverin fut transporté à Naples en 910 et placé dans le monastère qui prit son nom et fut habité jusqu'à nos jours par les fils de saint Benoît (3).

Saint Maur, l'un des premiers disciples de saint Benoît, dédia à saint Séverin une des églises qu'il éleva dans son monastère de Glanfeuil, sur la Loire (4). On voit par ce fait que, dès le temps de saint Benoît, les moins du Mont-Cassin devaient avoir ce saint en grande vénération. Saint Grégoire le Grand, de son côté, le premier pape bénédictin, avait fait ériger à Rome une église en l'honneur de saint Séverin ; il y mit une portion de ses reliques qu'il avait demandées à l'évêque de Naples (5).

Signalons encore un disciple célèbre de saint Séverin, saint Antoine, qui mourut simple moine à Lérins. Après la mort de son père

1. *Act. Sanct. Boll.* t. I. jan., p. 483 et sqq.
2. *Vita S. Severini ab Eugippio conscripta*, cap. XII, apud Boll *Acta Sanct.* t. I, jan. p. 496.
3. *Ibid.*, p. 497. — 4. *Act. SS.* O. S. B. Mabill. t. I, p. 292, n. 48.
5. P. L. t. 77. col. 1144. — Voyez sur les reliques de saint Séverin deux autres lettres de saint Grégoire, P. L. t. 77. col. 618 (Ep. XIX, lib. III), et col. 1015 (Ep. LXXXV, lib. IX).

Digitized by Google

spirituel, il passa plusieurs années aux environs du lac de Côme, d'abord seul, puis avec des disciples. Mais voyant qu'on accourait vers lui de toutes parts et qu'on le comblait de louanges à cause de la sainteté de sa vie, il résolut de se soustraire aux tentations de la vaine gloire et alla se cacher dans le célèbre monastère de Lérins ; il espérait que le grand nombre de saints qui y servaient Dieu ferait perdre de vue ses propres mérites. Après deux ans d'une vie cachée et précieuse devant Dieu, il y mourut saintement vers l'an 525, le 28 décembre.

***

Le manque absolu de documents nous force à être bref sur les origines monastiques de l'Espagne. Il n'est pas douteux que cette province romaine si florissante, si civilisée et si peuplée n'ait vu éclore la vie religieuse parmi ses habitants dès les temps reculés ou celle-ci fit son apparition en Italie. Mais les bouleversements successifs dont ce pays a souffert, surtout les invasions des Suèves et des Goths ariens, auront intercepté la tradition ou détruit les documents qui eussent pu nous la transmettre.

Un rayon de lumière au milieu de cette nuit obscure nous permet d'affirmer d'une manière générale que la vie monastique était connue en Espagne dès l'an 380 ; en effet, un canon du concile de Sarragosse (1) tenu en cette année, blâme la conduite des clercs qui, par vanité, quittaient leurs emplois, et, sous prétexte de mieux observer les règles de la perfection, s'habillaient pauvrement, et aimaient *à se faire passer pour des moines ;* cette conduite favorisait la secte des Priscillianistes qui affectaient un extérieur de sainteté et troublaient alors l'église d'Espagne.

Quelques années plus tard, Himmerius évêque de Tarragone consulta le Pape saint Sirice sur divers points de la discipline monastique, et entre autres sur les ordinations à conférer aux moines (2). C'est là encore un précieux indice pour prouver l'antiquité de la vie religieuse dans la presqu'île ibérique.

***

Il n'est guère plus aisé de refaire l'histoire des origines monastiques en Grande-Bretagne, quoique nous sachions quel admirable développement le monachisme ne tarda pas à prendre chez ces vaillants bretons ou celtes qui envoyèrent plus tard tant de moines-apôtres dans nos contrées continentales. Tout est légende dans ce

1. Can. 6, *Hard.*, t. I, col. 806.
2. Cf. Conc. Duziac. II, can. VI, *Hard.* t. VI, p. 1, col. 154.

Digitized by Google

que racontent d'anciens chroniqueurs sur les moines qui auraient versé leur sang en Bretagne sous Dioclétien, saint Amphibole, saint Alban, saint Nicolas. Que dire du monastère que l'on croit avoir existé à Winchester, dès l'an 357, sous Constantin, et de la translation en Écosse d'une partie des reliques de saint André, apôtre, par Régulus, abbé de Patras en Achaïe (1) ?

Nous nous contenterons d'affirmer que la Grande-Bretagne eut ses moines dès le Ve siècle, au temps où la domination romaine disparaissait définitivement de la grande île et où ses premiers habitants recouvraient momentanément leur indépendance, en attendant de voir leur territoire envahi, avant la fin du siècle, par les Angles et les Saxons.

On pourrait peut-être citer comme premier fait historiquement établi dans l'histoire du monachisme en Grande-Bretagne, la vie monacale de Constant, fils du tyran Constantin qui s'étant fait proclamer empereur dans ce pays, chercha ensuite à s'emparer des Gaules. Car il est certain que Constant était moine lorsque son père le fit César, mais il est possible qu'il ait été moine en Gaule ; Paul Orose semble dire que ce fut en ce dernier pays qu'il fut proclamé César ; il eût été plus heureux, même selon le monde, s'il n'eût pas quitté le cloître, puisqu'il fut enveloppé dans la disgrâce de sa famille et assassiné à Vienne (2).

Quant au moine Pélage, hérésiarque bien connu du Ve siècle, il est certain qu'il était breton de naissance ; mais c'est sans aucun fondement historique que certains auteurs ont prétendu que c'est dans sa patrie qu'il embrassa la vie monastique. Il paraît vraisemblable au contraire, que ce ne fut qu'en Italie, peut-être à Rome même, où il fut perverti par Rufin le Syrien.

Tous les faits qui précèdent ne permettant de rien affirmer concernant l'introduction de la vie monastique en Grande-Bretagne, il vaut mieux s'en tenir à l'opinion qui attribue à saint Germain d'Auxerre où à saint Patrice le mérite d'avoir fait connaître la vie religieuse dans l'île que ses pieux cénobites devaient bientôt faire surnommer l'*île des saints*. Saint Germain, évêque d'Auxerre, nous l'avons vu précédemment, fut un propagateur de la vie monastique en Gaule ; il est certain qu'il vint en Grande-Bretagne par deux fois, en 429 d'abord, puis en 447, pour y combattre l'hérésie de Pélage contre la grâce, hérésie qui y avait été semée par Agricola, comme nous l'apprend saint Prosper d'Aquitaine. Il est probable

1. *Usserius, de Eccles. Britan.* pp. 105, 193, 638, 654, 1085.
2. *Oros*, hist. lib. VII, c. XL, *P. L.* t. 31, col. 1166.

Digitized by Google

aussi qu'il y propagea en même temps la vie monastique, mais elle ne se répandit vraisemblablement qu'à l'ouest de l'île, où les Bretons s'étaient réfugiés dès l'an 441, époque de la première invasion anglo-saxonne.

Quant aux habitants de l'Écosse actuelle, il paraît probable que la vie monastique fut introduite chez eux vers le milieu du Ve siècle, en même temps que l'Évangile leur fut annoncé, et cela par leurs propres apôtres, saint Pallade, saint Ninien, saint Servan, et leurs disciples.

Saint Pallade (1) évêque, leur fut envoyé de Rome en 431, par le pape saint Célestin. Il eut des disciples, moines au pays des Pictes et des Scots qui s'établirent peu après dans ces contrées; on cite surtout parmi ces moines saint Servan (2) évêque, qui bâtit et gouverna un monastère du nom de Coulrose, où il forma aux vertus monastiques saint Kentigern, le grand moine écossais du siècle suivant.

Un autre apôtre des Pictes fut saint Ninien (3); il exerça surtout son apostolat dans la partie méridionale du pays. Son siège épiscopal il l'établit dans le pays de Galloway où il éleva une église en l'honneur de saint Martin. Cette église fut desservie par des moines et bientôt on vit s'élever à côté un grand monastère et la ville de Withern. Saint Ninien, qui mourut probablement avant l'an 500 passa en Irlande vers la fin de sa vie, et y fonda le monastère de Cluaincorner. Mais, selon le témoignage de Bède qui écrivait vers 730, les reliques du saint reposaient de son temps dans l'église de Saint-Martin qu'il avait bâtie (4).

Quant aux Pictes septentrionaux, ils eurent pour apôtre, au siècle suivant, l'illustre moine et abbé saint Colomba.

***

Il nous reste à parler de l'Irlande, terre monastique par excellence, et de son illustre apôtre saint Patrice. La vie si mouvementée de ce saint nous ramène aux principaux centres monastiques de la Gaule et de l'Italie, dans lesquels la Providence voulait lui faire puiser les plus pures traditions claustrales pour les implanter ensuite dans la verte terre d'Erin.

Patrice (5) naquit en Écosse vers l'an 377, dans le territoire de la ville d'Alclud, aujourd'hui Dunbritton. Dieu, qui le destinait à devenir l'apôtre de l'Irlande, permit qu'à l'âge de seize ans il fût emmené captif dans ce pays avec sa sœur Lupita qui devait plus

1. *Act. Sanct. Boll.*, t. II, Jul. p. 286 et sqq. — 2. *Act. Sanct. Boll.* t. I, Jul. p. 50. — 3. *Ibid.*, t. V, Sept. p. 318.— 4. Beda., *Hist. eccl.* l. 3, c. 4. P. L. t. 95, col. 121. — 5. *Act. Sanct.*, Boll., t. II, Mart. p. 512 et sqq.

Digitized by Google

tard le suivre dans la vie monastique. Durant les cinq ou six ans que dura sa captivité, il y apprit la langue et les usages du pays qu'il devait gagner à JÉSUS-CHRIST. Étant parvenu à s'échapper, il retourna en Écosse ; mais il fut capturé deux fois encore dans l'espace de deux ans, et recouvra finalement la liberté se trouvant dans la Gaule où on l'avait emmené captif. C'est alors qu'il se décida à embrasser la vie monastique et il entra au célèbre monastère de Marmoutiers près de Tours, fondé depuis peu, comme nous l'avons vu plus haut, par le grand saint Martin.

Après y avoir passé trois ans dans la pratique de la vie du cloître, il retourna en Grande-Bretagne, et de là passa bientôt en Italie, où il demeura sept ans à visiter les monastères et ermitages de la péninsule et des îles voisines. C'est durant ce séjour en Italie, vers l'an 410, que Patrice fut ordonné prêtre et qu'il demeura trois ans auprès de saint Sénieur que l'on croit avoir été évêque de Pise.

Cependant, le futur apôtre des Scots d'Irlande se sentait déjà fortement poussé vers l'apostolat parmi ces malheureux peuples qu'il avait appris à connaître. Il céda à ce mouvement tout personnel et partit pour l'Irlande ; mais l'heure de la Providence n'avait pas encore sonné, et la mission apostolique régulière lui manquait ; Dieu ne bénit pas ses efforts, et son apostolat demeura stérile.

Patrice revint alors en Gaule et passa sept ans à Auxerre, auprès de saint Adjutor d'abord, puis auprès de saint Germain, qui furent successivement évêques de cette ville. Ensuite, il se sentit inspiré d'aller au célèbre monastère de Lérins, et il y demeura neuf ans.

Dieu le trouva mûr enfin pour entreprendre sa mission. Étant parti pour Rome sur le conseil de saint Germain, il reçut du pape Célestin un excellent accueil ; celui-ci lui confia la succession de l'évêque saint Pallade, dont il venait d'apprendre la mort, et l'envoya prêcher la foi en Irlande.

Saint Patrice fut donc sacré évêque à Rome en 452, et partit immédiatement pour l'Irlande. Cette fois, son succès fut immense ; il parcourait les diverses provinces de l'île en prêchant l'Évangile et confirmant sa doctrine par des miracles.

Aussitôt arrivé, il songea à implanter en Irlande la vie monastique, et à faire des monastères qu'il fondait les centres d'action de son apostolat. Dès la première année, il fonda le monastère de Sabal, près de la ville de Doun, et le peupla d'excellents moines, auxquels il donna pour abbé saint Dunnius, son disciple. Bientôt après, il fonda l'église d'Armagh qui devint métropolitaine et fut

Digitized by Google

appelée monastère, ce qui permet de conclure que dès l'origine elle était desservie par des moines.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails si intéressants de cette vie austère et merveilleuse. Glanons-y seulement quelques faits. Tous les voyages de Patrice à travers l'Irlande, il les faisait à pied ; ce ne fut qu'à l'âge de 55 ans qu'il se mit à les faire en chariot. Il aimait à descendre de ce véhicule, au cours de ses voyages, pour baiser les croix de pierre qu'il avait fait planter le long des chemins et dont plusieurs subsistent encore. En entrant dans les maisons il commençait par faire le signe de la croix. Des infidèles refusant de croire aux peines de l'autre vie dont il les menaçait, Patrice ressuscita plusieurs morts pour leur faire rendre témoignage de ces peines ; ceux-ci restèrent en vie, et embrassèrent la vie monastique sous la conduite de saint Triam, évêque romain, qui avait suivi saint Patrice pour l'assister dans son apostolat.

Quant à sa vie pieuse et austère, rappelons seulement qu'il récitait le psautier en entier chaque jour, et qu'il se levait la nuit pour réciter cinquante psaumes, plongé dans l'eau glacée.

Saint Patrice fut non seulement l'apôtre des Irlandais et leur formateur à la vie monastique ; il les forma aussi aux lettres et aux arts. Il leur apprit l'écriture, au moyen de ses tables alphabétiques nommées *abjectories*

Outre Sabal et Armagh, saint Patrice fonda plusieurs autres monastères. Les novices y faisaient leurs vœux à l'âge de vingt ans. Saint Patrice introduisit parmi ses moines la tonsure romaine, en forme de couronne. Mais, après lui, le fils du roi Loitgar en inventa une autre en forme de demi-cercle, qui prévalut sur la première, et devint dans la suite le sujet de célèbres contestations entre les anciens moines celtiques, et les moines bénédictins de Rome venus avec saint Augustin, au temps du pape saint Grégoire.

Saint Patrice mourut à Sabal vers 460. Il eut trois sœurs, dont l'une, Lupita, embrassa la vie monastique, et une autre, Tigridie, eut dix-sept fils et cinq filles, qui tous, sans exception, embrassèrent la vie monastique. Plusieurs de ces neveux de saint Patrice devinrent évêques, entre autres Sen-Patrice qui fut son successeur sur le siège d'Armagh, après avoir été abbé de Rosdelan.

Nous ne pouvons aborder ici l'énumération des principaux disciples de Patrice. Tout le monde sait que le monachisme prit en Irlande un développement incomparable dont l'histoire exige des volumes et non quelques modestes pages. Elle appartient plutôt,

Digitized by Google

d'ailleurs, aux temps qui suivirent saint Benoît, et ne rentre pas dans notre cadre actuel.

Un mot seulement, pour finir, sur les vierges irlandaises et leurs monastères contemporains de saint Patrice. La première qu'il ait revêtue de l'habit monastique fut sainte Cethubère qu'il établit abbesse du monastère de Druimduchan ; des filles de rois vinrent se ranger sous sa crosse. Mais la plus célèbre de toutes les vierges qu'ait produit l'Irlande est sans contredit sainte Brigide ou Brigitte (1), que l'on dit avoir reçu le voile des mains de saint Patrice lui-même, vers l'an 450 ; quoi qu'il en soit, elle vécut vers cette époque. Elle fonda plusieurs monastères en Irlande, dont le plus célèbre était celui de Kildare, non loin de Dublin. Ses historiens disent qu'elle était vêtue de blanc. Brigitte mourut à Kildare en 506, et son corps fut plus tard transféré à Doun, où se trouvèrent ainsi réunies pendant des siècles les reliques des trois saints les plus illustres de l'Irlande, saint Patrice, saint Colomba et sainte Brigitte.

***

Que le lecteur nous pardonne cette longue énumération de noms, peut-être un peu sèche parfois ; notre plan nous obligeait à la lui faire subir dans cette rapide étude. Tous ces grands saints, nous n'avons pu que les lui nommer et non les lui faire connaître : car ces pages ne sont qu'une simple esquisse de l'histoire monastique primitive, et nous ne pouvions qu'y effleurer les noms des acteurs aussi bien que les hauts faits qui en ont illustré la mémoire.

Ce qui nous importait, c'était de faire saisir au lecteur l'ensemble de cet immense mouvement monastique, qui, sous le souffle du Saint-Esprit, s'étendit sur l'Orient et sur l'Occident, au IVe et au Ve siècle, pour préparer les voies à saint Benoît.

Nous l'avons dit, le monachisme était né, il avait pris une vigoureuse expansion à travers le monde catholique, mais il n'était pas définitivement constitué. Saint Benoît fut suscité de Dieu pour remplir cette mission providentielle ; et ce n'est point un des spectacles les moins merveilleux dans l'histoire de l'Église, que de voir bientôt toutes ces familles monastiques déjà existantes et si diverses entre elles, proclamer bien haut le mérite transcendant de la règle bénédictine et venir se ranger une à une, dans l'espace de moins de deux siècles, sous la houlette de celui que l'Église se plaît à proclamer à travers les âges, le *Patriarche des moines d'Occident.*

D. G. v. C.

1. *Act. Sanct. Boll.* t. I. Febr. p. 99 et sqq.

Digitized by Google

LE LIBÉRALISME ET LA SAINE NOTION DE LA FOI.

De toutes les forces au service de l'erreur et du mal pour captiver et séduire les masses, il n'en est point peut-être de plus souveraine que celle que Monseigneur Dupanloup appelait si bien la tyrannie des mots. L'histoire abonde en sinistres exemples d'expressions fallacieuses, amorces fatales qui ont allumé de vastes incendies. Notre siècle, lui aussi, a payé un large tribut à ce despotisme captieux. Follement épris du mot de liberté, que des meneurs souvent dupes eux-mêmes, ont fait miroiter à ses yeux, il s'est jeté à sa suite comme un affamé, avide d'en nourrir son intelligence et son cœur. Mais au lieu de trouver dans cet aliment la vigueur qu'il s'en était promise, il n'en a retiré qu'une fausse faim toujours croissante et d'autant plus cruelle que, n'ayant plus de quoi l'assouvir, il se trouve réduit en quelque sorte à se dévorer lui-même.

Et cependant, quelle grande, quelle sainte chose que la liberté bien comprise ! D'où vient donc que la tyrannie de ce mot a été si fatale à l'époque qui s'en est laissée éprendre ?

C'est qu'il y a une liberté vraie, sacrée, divine, et une liberté fausse, sacrilège, satanique. La première découle de la vérité, céleste libératrice du genre humain tombé ; la seconde dérive de l'erreur, dominatrice infernale de l'homme séduit par elle. La première, toute d'affirmation, conduit par la foi et la vertu à l'impeccabilité participée de la sainteté de Dieu même ; la seconde, toute de négation, aboutit par l'incrédulité et le vice à l'obstination dans le mal en union aux esprits du mensonge.

L'une et l'autre, opposées à la servitude, peuvent se traduire par le *Non serviam* de l'Archange. Mais ces mots, la liberté vraie les adresse aux passions funestes et à tout ce qui est capable d'entraver sa marche ascendante vers Dieu ; la fausse liberté les adresse à Dieu lui-même et à tout ce qui s'oppose à sa chute vers le néant.

Mais d'où vient, encore une fois, que ce simple mot de liberté a pu si aisément séduire par son aspect trompeur, comme un prisme dont le côté le plus lumineux est laissé dans l'ombre, tandis que l'autre captive et charme les regards ? Quel a été le secret de ce tyran qui enchante pour asservir ?

Ce secret se trouve tout entier dans une double confusion sur

Digitized by Google

laquelle nous nous proposons d'appeler l'attention du lecteur dans ces courtes pages, qui complètent ce que nous avons dit l'an dernier du droit et de la tolérance (1).

***

La première confusion du libéralisme consiste à identifier la notion de la liberté avec celle de l'indépendance.

Bien que ces deux notions s'accordent en beaucoup de choses, il y a cependant erreur pernicieuse à les confondre. De par elle-même, la notion de la liberté est positive, tandis que celle de l'indépendance est plutôt négative. De là, l'indépendance s'étend plus loin que la liberté. En effet, la liberté comme nous le verrons en son lieu, n'exclut pas toute dépendance, elle peut même trouver une garantie, et dès lors un perfectionnement, dans la contrainte ; tandis que l'indépendance ne s'accommode d'aucun lien, d'aucune servitude, quels qu'ils puissent être. Aussi l'affirmation : l'homme est indépendant, offre-t-elle un sens beaucoup plus faux que cette autre: l'homme est libre. La raison en apparaîtra mieux dans la suite.

Mais analysons plus à fond le concept de l'indépendance, et voyons combien il est absurde de revendiquer cette prérogative pour l'homme.

Qui dit indépendance, dit absence de dépendance. Or, la dépendance peut s'entendre dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. De l'une et de l'autre manière, elle est « la relation de subordination de l'effet à la cause, du principié au principe, de l'inférieur au supérieur, du sujet au maître (2) ». Cette subordination est le fruit d'une loi souveraine qui s'impose dès qu'une de ces relations existe entre plusieurs êtres. Ajoutons à cette subordination, issue des rapports qu'on pourrait nommer hiérarchiques, celle qui résulte de l'insuffisance ou des rapports mécaniques ou organiques; subordination en vertu de laquelle l'agent est dépendant de son instrument, comme l'artiste de son pinceau, de son archet, et la partie dépendante du tout ou le tout de la partie, partout où il y a organisme ou mécanisme intimement agencé.

Si nous parcourons l'échelle des êtres, nous trouvons cette loi de la dépendance immuablement gardée. Si nous embrassons l'harmonie de la création, nous en reconnaissons l'effet dans ces rapports mutuels, dans ces services réciproques qui, multipliant les subordi-

1. *Revue Bénédictine* 1889, livr. d'Août et de Septembre.
2. Dr Bouquillon, *Theologia fundamentalis. De peccato legis per liberalismum*, p. 462.

Digitized by Google

nations avec les causalités, assurent à l'univers cet agencement merveilleux, cet accord parfait, sans lesquels tout se combattrait pour se dissoudre en un instant. Oui, si intime est la relation des créatures entre elles, que même les êtres supérieurs ne se peuvent passer de ceux que le Créateur a placés en-dessous d'eux. La plante a besoin de l'humus, de la pluie et de l'air; l'animal périt s'il ne trouve dans les végétaux les principes de son alimentation. Mais que dire surtout de cette dépendance souveraine que la nature imprime à chaque être en le soumettant aux lois intimes de sa constitution propre, de ses forces vitales, de son instinct ? Lois mystérieuses et éternelles, empreinte ineffaçable de la première action créatrice, impulsion vibrante donnée à tout ce qui est, par la main de Celui qui le tira du néant. Il n'est point de créature qui ne trouve dans son essence ainsi comprise la règle directrice de sa manière d'être, de vivre, de sentir, règle dont elle dépend si absolument, que s'en affranchir, s'en écarter, c'est cesser d'être ce qu'elle est. Et lors même que sous l'action d'un agent quelconque elle opère ou subit une transformation ascendante ou descendante, cette transformation ne s'opère qu'en vertu des lois constitutives de ces mêmes agents, et dès lors suivant les règles de dépendance qui président à l'activité ou passivité de ces mêmes êtres.

Par cette intime subordination à sa nature propre, tout être est relié à son Auteur Et ce lien, augmenté de ce que l'action conservatrice et impulsive de Dieu exerce sur sa créature, constitue la principale, la plus essentielle des dépendances, son rapport d'effet à cause, de créature à Créateur. Rapport si urgent, qu'il ne peut cesser un instant sans causer le retour immédiat au néant ; rapport si universel, que Dieu lui-même ne pourrait point en affranchir un être créé par lui.

Les créatures irrationnelles sont donc dépendantes à un triple degré : les unes des autres, à cause de la hiérarchie et de l'harmonie de l'univers ; d'elles-mêmes, à cause des lois constantes qui règlent leur nature ; enfin et surtout de Dieu, auteur de cette harmonie et de ces lois, cause créatrice et motrice. Cette dépendance, loin d'être une imperfection, est la sauvegarde de l'existence, de l'essence, de l'activité et de la durée des êtres.

Placé au haut de l'échelle des créations visibles, l'homme, pour être le roi de la nature, sera-t-il affranchi de cette loi de dépendance que nous avons vu régir l'univers matériel ? Il est aussi absurde qu'impie de le soutenir. Sans doute, la première des trois dépendan-

Digitized by Google

ces exposées plus haut l'atteint à un moindre degré, en tant qu'il s'élève au-dessus des autres créatures sensibles, et que la meilleure partie de son être, l'âme, n'est pas directement soumise à la matière pour ses fonctions propres : le penser et le vouloir. Mais ici encore, que de multiples dépendances, au point qu'il suffit d'une légère altération des organes pour faire un fou d'un homme de génie. Il semble même que la nature se soit plu à mettre en évidence cette subordination de l'homme à la nature qui l'environne. Tandis que, à peine éclos de leur œuf, les agiles petits poussins courent en gloussant derrière leur mère, il faut de longs mois à l'enfant avant de pouvoir simplement articuler un son et se soutenir sur ses frêles jambes. Oui l'homme, prétendument indépendant au nom de la nature,bien loin de faire son entrée dans le monde tout armé pour la lutte de la vie comme Minerve sortit du cerveau de Jupiter, naît dans la condition la plus indigente qui se puisse concevoir.

Cette indigence, si palpable dans les nouveau-nés, pour ce qui concerne les besoins du corps, — et plût au Ciel que les apôtres de l'indépendance humaine se souvinssent toujours d'avoir, eux aussi, passé par cette étape humiliante à l'aurore de leur vie, — cette indigence, disons-nous, se manifeste également impérieuse pour les besoins de l'âme, pour la formation de l'intelligence et du cœur. Aussi est-ce de cet état d'impuissance que la philosophie chrétienne déduit son principal argument pour démontrer la nécessité antécédente et absolue d'une société humaine et partant d'une autorité la régissant au nom de l'auteur de la nature. L'homme est donc, de par la condition de sa naissance, de par l'évolution de ses facultés, dépendant de ses parents et de la société dans laquelle il vit, dépendant aussi de tout ce qui lui est nécessaire au maintien ou développement de ses forces physiques et intellectuelles.

A cette première dépendance s'en joint une seconde, celle de sa propre nature. J'entends ici par nature les lois intimes, innées, qui règlent ses opérations comme homme, c'est-à-dire la lumière innée de l'intelligence qui lui montre l'évidence par l'intellect des principes, et l'impulsion innée la volonté qui lui fait sentir les grands devoirs moraux par la syndérèse. Qu'il le veuille ou ne le veuille pas, l'homme est nécessairement dépendant de cette double loi qui régit son esprit et son cœur. Il pourra abuser des faiblesses de l'une et de l'autre faculté de son âme pour adhérer aux erreurs et aux vices ; mais, ne pas proclamer l'évidence, ne pas reconnaître les bases de la moralité, il ne le pourra pas, ou, ce qui revient au même, il ne

Digitized by Google

le pourra que des lèvres. Et pourquoi ne le pourra-t-il pas? Parce que la loi impérieuse de sa nature s'y oppose, de sa nature qui est faite pour le bonheur dans le vrai et le bien. Mais qu'est-ce que cette inclination de la nature dont tout homme sent l'irrésistible force dans le plus intime de son être, si ce n'est la loi que Dieu y a gravée en la créant, comme la règle souveraine, tracée en harmonie avec les convenances infinies, qui ne sont autres que la vérité et la sainteté de Dieu, le Verbe et l'Esprit dans le Père? Philosophes, apôtres de l'indépendance de l'homme, creusez vos systèmes, cherchez dans les forces matérielles soumises à vos scalpels une base déterminante pour cette double loi qui s'impose à l'esprit et au cœur de tout homme et que vous croyez assez expliquer en l'appelant la nature humaine : par delà les phénomènes extérieurs et palpables, qui ne sauraient rendre raison d'un fait interne et du domaine de l'esprit, vous n'en trouverez jamais d'explication plausible, tant que vous n'y aurez point reconnu la trace du doigt créateur qui la grava dans l'âme du premier homme et que vous n'aurez adoré en elle le lien intime de sa dépendance entière de son divin Auteur.

Comparée à la force physique qui régit la matière pure, à l'instinct qui pousse la brute, cette double loi intellectuelle et morale qui préside aux opérations de l'esprit et du cœur humain offre sans doute un champ beaucoup plus vaste aux évolutions innombrables de la vie raisonnable; mais mise en regard de sa cause, qui est Dieu, elle implique d'autant plus de dépendance qu'elle suppose de la part du Créateur une intervention plus puissante, plus noble, plus finale.

Cette pensée sert naturellement de transition au troisième aspect de la dépendance de l'homme, celui qui provient immédiatement de la création, de la conservation dans l'existence et de la motion divine. Ici l'homme est de toutes les créatures du monde visible la moins indépendante. La raison en est simple. Si l'être participé est le fondement de la relation de subordination qui unit la créature au créateur, plus la créature participe de l'être plus elle sera subordonnée. Chaque degré supérieur dans l'échelle des êtres est comme une fibre de plus qui l'unit au Créateur et par laquelle celui-ci la tient plus vigoureusement au-dessus du gouffre du néant. La suréminente dignité de l'homme devient donc le fondement de sa dépendance toute spéciale, dépendance qui a pris dans l'Homme-Dieu, le Verbe incarné, une intensité infinie, appelée l'union hypostatique.

Il n'y a donc que Dieu qui soit indépendant. Il l'est dans le sens

Digitized by Google

négatif qui exclut toute subordination. Il l'est dans le sens positif qui implique absolue suffisance. L'indépendance lui appartient en prérogative exclusive, parce que seul il règne au sommet des cieux, et que même, dans l'administration de l'univers, rien ne peut exercer sur son action souveraine une influence quelconque dont il ne soit lui-même la cause libre et prévoyante.

Placé entre le néant et Dieu, l'homme trouve dans sa dépendance de son Créateur la seule cause de son être, de sa conservation, de son activité. Moins dépendant de la matière que les êtres irrationnels, il est cependant plus dépendant qu'eux de l'esprit divin, dans la mesure même où il en participe davantage.

L'erreur du libéralisme est de confondre la liberté et l'indépendance et partant de revendiquer pour l'homme cette dernière au même titre que la première. Poussée dans ces dernières conséquences la doctrine de l'indépendance de l'homme aboutit à l'athéisme. Et l'athéisme à son tour détruit la liberté. Ainsi l'erreur libérale méconnaissant les lois qui régissent l'être et l'opération de la créature renverse d'une main ce qu'elle élève de l'autre, et finit, comme nous disions au début de ces pages, par se dévorer elle-même.

C'est ce que nous nous proposons de montrer dans un prochain article consacré à la seconde confusion du libéralisme entre la liberté morale, la liberté interne ou le libre arbitre, et la liberté extérieure ou l'absence de contrainte.

(A continuer.) D. L. J.

UN DISCOURS INÉDIT

DE

SAINT AUGUSTIN

prononcé la veille de la Saint-Jean (dimanche 23 juin 390).

DU saint Augustin inédit, c'est une rareté. Nous avons vu plusieurs fois en notre siècle apparaître de gros volumes pleins de productions prétendues du grand docteur africain, parmi lesquelles trop souvent la critique sérieuse a beaucoup de peine à découvrir deux ou trois pièces qui soient véritablement de lui. Cette malchance des Caillau et des Mai ne nous empêche point de donner avec confiance un nouveau discours dont personne jusqu'à présent

Digitized by Google

n'a, que nous sachions, signalé l'existence, et dont l'authenticité ne saurait faire de doute pour les savants même les plus scrupuleux.

Le manuscrit qui nous l'a fourni est le Cod. Addition. 10942 du British Museum. C'est un recueil de sermons de saint Augustin sur différents passages des Actes des Apôtres, des Épîtres de saint Paul et des Épîtres catholiques. Il comprend 45 pièces disposées dans un ordre parfaitement systématique, et diffère complètement de la collection connue *De verbis Apostoli*. Le volume a été transcrit au XIIe siècle ; sa provenance est indiquée par cette inscription : *Liber sc̄e Marie de Caritate.*

Parmi les six sermons sur les Actes, le quatrième traite de la conversion de saint Paul : c'est le CCLXXIX^e des Mauristes (P. L. XXXVIII, 1275). Le suivant dans notre ms. porte le titre « *Item de eodem* » (fol. 13^b) : c'est celui dont nous voulons parler. Il commence par les mots : *Quia iubet dominus et pater.*

La meilleure garantie de son authenticité sera, pour tous ceux qui sont initiés au style de saint Augustin, la lecture attentive de cette pièce. Cependant nous avons aussi des autorités de grande valeur. Nos pères de Saint-Maur, dans leur tome V^e de saint Augustin, ont donné un fragment de discours pour la conversion d'un païen nommé Fauste, fragment cité par le diacre Florus de Lyon au IXe siècle, dans son commentaire sur saint Paul composé exclusivement d'extraits d'Augustin (P. L. XXXIX, 1729-31). Or, précisément, ce morceau est pris de notre sermon inédit du ms. de la Charité.

Florus en a détaché seulement ce qui pouvait servir d'explication au premier verset du ch. XIV de l'Épître aux Romains, en supprimant tout ce qui n'offrait qu'un intérêt purement historique et de circonstance. C'est dans ces passages supprimés que se trouve au contraire pour nous l'intérêt principal de la pièce. Non seulement ils nous permettent d'assister à l'un des épisodes les plus touchants du commencement de la carrière sacerdotale d'Augustin, mais ils nous mettent à même de préciser un point encore obscur de la chronologie de sa vie. On croyait jusqu'à présent que le saint n'avait été ordonné prêtre qu'à la fin de 390 ou au commencement de 391, et que les premiers sermons que nous avions de lui se rapportaient à la préparation pascale de cette dernière année 391. La pièce que nous publions nous contraint d'avancer de presque une année la date de son ordination. En effet, il ressort du commencement de notre discours, que l'orateur ne prend la parole que sur l'ordre de son « seigneur et père ». Plus loin, il dit que « les pas-

Digitized by Google

teurs » n'ont point jugé à propos de refuser l'entrée de l'Église au païen converti, et il se met lui-même ouvertement au nombre de ces pasteurs. Ces deux traits ne peuvent se rapporter qu'au temps où Augustin, soit comme simple prêtre, soit comme coévêque, suppléait le vieil évêque Valère pour le ministère de la prédication, et l'assistait dans l'administration de l'église d'Hippone. Un autre endroit du discours montre que c'était encore en qualité de prêtre. Avant de finir, il annonce pour le lendemain la fête de saint Jean-Baptiste, et pour le samedi suivant les « *natalicia* des saints martyrs Pierre et Paul ». Il s'agit donc d'une année où le 30 juin était un dimanche, et par conséquent la lettre dominicale était F. Or, il n'en fut ainsi qu'une seule fois, durant tout le temps que vécurent ensemble Augustin et Valère, ce fut en 390. Il faut donc admettre qu'Augustin était déjà prêtre avant la Saint-Jean de l'an 390 : et par le fait, notre discours se trouvera être une des rares pièces qui nous aient été conservées des commencements de son ministère. Malgré cela, elle n'est pas indigne de la maturité de son génie, comme on pourra en juger par l'analyse suivante, que nous donnons en faveur des lecteurs moins à même de l'étudier dans le texte original.

Voici l'événement qui donna occasion au discours. Un banquier encore païen, du nom de Faustin, avait émis quelque prétention à une dignité ou emploi appelé la Mairie, *maioratus*. Aussitôt grand émoi parmi les chrétiens. Ce Faustin s'était, semble-t-il, déjà signalé par son opposition à la religion chrétienne. En tout cas, la simple idée de voir un païen exercer un pouvoir quelconque sur des chrétiens paraissait déjà une chose inacceptable, après les lois impériales formulées pour la protection du christianisme. Aussi ne ménagea-t-on point au pauvre Faustin toutes les démarches les plus capables, non seulement de faire avorter son dessein, mais encore de compromettre sérieusement sa personne. Or, voilà que tout à coup la scène change : Faustin veut se faire chrétien. Les fidèles d'Hippone, peu satisfaits sans doute de voir soudain toutes leurs batteries sans usage, se défient d'un désir de conversion si subit : ils n'y veulent voir qu'une ruse du banquier pour parvenir au terme de son ambition. C'est dans ces conjonctures que, le dimanche, veille de la Saint-Jean, Augustin défend en présence de l'assemblée des fidèles la cause du néophyte introduit pour la première fois dans le temple chrétien. Il commence en ces termes :

Digitized by Google

« Puisque mon seigneur et mon père m'ordonne de vous adresser à mon tour la parole, veuillez m'écouter attentivement. Voilà donc que la miséricorde et les soins de notre souverain Pasteur viennent d'arracher une nouvelle proie à la gueule du loup. Je pensais vous l'apprendre ; mais déjà vous le voyez de vos propres yeux. Oui, celui qui a tant fait crier le troupeau, le pasteur nous l'a amené. Celui que nos cris dénonçaient comme l'ennemi de la foi chrétienne, il a embrassé la foi chrétienne. »

Après cette présentation du nouveau frère, Augustin répond aux pensées d'incrédulité que fait naître un changement si subit.

« Nous avons pu être tentés de parler comme Ananie lors de la conversion de Paul. On a dit, et quelques-uns peut-être disent encore : Qui ? lui chrétien ? Lui, il aurait embrassé la foi ? Nous ne pouvons ni voir, ni dévoiler le cœur de l'homme. Attendons le jugement de celui qui seul connaît les plus secrètes pensées. Il vous est impossible de pénétrer le cœur d'un nouveau chrétien. Lors même qu'il s'agirait d'un chrétien de vieille date, le pouvez-vous ? Vous direz sans doute : Mais il a cru parce qu'il y était forcé. Ne peut-on pas dire la même chose de Paul ? Lui aussi il s'est vu, en quelque sorte, forcé de croire. Il a cru de force, dites-vous ? Eh bien, qu'a-t-il donc craint ? qu'on me le dise, qu'a-t-il craint ? Le cri des brebis ? Les brebis peuvent crier, elles ne sauraient mordre. Dites-vous bien plutôt que, dans ce cri même des brebis de Dieu, il a pu reconnaître la gloire de Dieu, craindre le jugement de Dieu. Il s'est senti en quelque sorte secoué de son sommeil, pour constater que ce qui avait été prédit au sujet du Christ, était réellement en train de s'accomplir. Il a pu se dire que ses dieux étaient vaincus, reconnaître la puissance du nom du Christ, de la gloire du Christ. Ainsi donc, pour tout dire en peu de mots, si réellement il a cru, vous avez trouvé un frère ; s'il a agi par crainte, vous avez vaincu. »

L'orateur prie ensuite les fidèles de remplir leur devoir à l'égard du nouveau converti. « Peut-être sa foi encore tendre est-elle sujette à l'indécision : que cette situation même vous porte à redoubler d'amour pour lui. C'est votre amour qui ôtera de son cœur les derniers doutes. En attendant contemplez son visage, et soyez en tout heureux : son cœur, confiez-le à Dieu par vos prières. Ne vous imaginez pas que vos cris contre lui soient restés sans effet. Nous disions naguères : Qui a fait ceci, cela ? Faustin. Qui est contre le Christ ? Faustin, toujours Faustin. Et maintenant, qui a craint le Christ ? Faustin. C'est bien là l'œuvre de celui qui laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis dans les montagnes, pour courir après celle

Digitized by Google

qui s'est égarée. Ainsi, mes frères, je le recommande à vos prières, à votre affection, à votre amitié : prenez soin de sa faiblesse. Qu'il reconnaisse à votre conduite quelle différence il y a entre ce qu'il a quitté et ce qu'il est venu trouver. La suite de sa vie témoignera de son attachement à la foi du Christ. Pour le moment, les pasteurs n'ont pu se résoudre à repousser sa demande ; non, nous n'avons pas cru pouvoir nous arroger le droit de juger des secrets des cœurs, en refusant de faire fructifier la monnaie du Seigneur...

« Mes frères, l'œuvre que vous contemplez de vos yeux, ce n'est pas notre œuvre, mais celle de Dieu. Nous n'y sommes pour rien, nous ne l'avions pas même espérée. Notre intention, comme la vôtre, était tout autre. Vous savez ce qu'on a crié ici, vous le savez. Que les païens ne puissent pas être maires ! Que les païens ne puissent plus dominer les chrétiens ! Voilà ce qu'on criait, surtout à propos de ce nom particulièrement odieux : tout notre dessein se bornait à empêcher un païen d'exercer l'empire sur des chrétiens. Quant à voir devenir chrétien celui qui était l'objet de toutes ces récriminations, les chrétiens n'en avaient pas même la pensée ; mais le Christ, lui, préparait en secret ce résultat. Les hommes travaillaient comme ils pouvaient : et voici que Faustin le banquier est sorti tout nouveau de l'atelier du Christ. Oh ! aimons ce travail de Dieu, préférons-le à ce que nous voulions faire nous-mêmes. Ses œuvres valent mieux que les nôtres. Vous avez entendu la parole du converti, parole qui dit beaucoup, parole touchante : « Je ne veux pas la Mairie, je veux être chrétien. » Tressaillez de joie, aimez plus que vous n'avez haï, recommandez au Christ son œuvre par vos prières. Témoignez à l'âge avancé du néophyte tous les sentiments d'un cœur fidèle, pieux et ami. Il penche déjà vers la vieillesse, qu'importe ? Venu à la vigne à la neuvième heure, il recevra la même récompense que les autres. »

Ici se termine la partie du discours relative à la conversion de Faustin. Jamais peut-être la grande âme d'Augustin ne trouva dans toute la suite de sa longue carrière oratoire des accents à la fois plus forts et plus touchants pour plaider la cause de la charité. Son cœur se trahit tout entier dès cette première rencontre. La conclusion du discours renferme les indices chronologiques dont nous avons parlé plus haut.

« Nous avons maintenant à rappeler à votre souvenir une des saintes solennités de la religion chrétienne, la fête de Jean-Baptiste, le précurseur du Seigneur, l'ami de l'Époux. Les païens eux aussi la célèbrent à leur façon, mal, méchamment, pour leur malheur. Sépa-

Digitized by Google

rez-vous d'eux. Laissez-les, toutes leurs affaires croulent de vieillesse. En vous voyant vous isoler de leurs folles joies, ils finissent peu à peu par vous suivre, et tout leur parti vieillira jusqu'à ce qu'il disparaisse complètement, suivant la prédiction d'Isaïe. Soyez donc tranquilles, mes frères, soyez tranquilles: ils vieillissent, leur nombre diminue, ils finiront tout à fait ou par croire ou par mourir. Qu'ils fassent autant de tapage qu'ils voudront, qu'ils s'abandonnent à leur gré aux voluptés de la chair; qu'ils opposent leur bavardage et leurs danses obscènes aux divins cantiques de notre Christ: ils n'en sont pas moins en plus petit nombre aujourd'hui qu'hier. Ainsi, mes frères, nous célébrerons demain, comme je l'ai dit, la solennité de saint Jean-Baptiste. Dans sept jours, c'est-à-dire samedi, nous aurons une autre fête, celle des saints martyrs Pierre et Paul. »

***

Après la lecture de cette pièce si attachante, on éprouve une curiosité bien légitime de savoir si, comme le faisait espérer l'orateur, l'épreuve du temps fut favorable à la foi de Faustin. Il n'est pas certain, mais il se peut que nous ayons le moyen de l'affirmer avec quelque vraisemblance.

Dans les dernières années de son épiscopat, saint Augustin prononça deux discours célèbres (sermons 355 et 356 des Mauristes), dans lesquels il rendit compte à son peuple de la vie et des mœurs de son clergé. Arrivé aux diacres, il mentionne un certain Faustin, au sujet duquel il s'exprime en ces termes: « Le diacre Faustin, comme vous le savez presque tous, a renoncé ici même à son emploi séculier pour se convertir dans mon monastère. Il y a été baptisé, et dans la suite a été ordonné diacre. » L'évêque traite ensuite ce qui concerne les arrangements de fortune de ce personnage (Serm. 356, n. 4. Patr. Lat. XXXIX, 1576).

Serait-il téméraire de présumer que ce diacre Faustin n'est autre que notre converti du même nom? Cette manière de supposer son histoire bien connue de tout le peuple s'accorde assez, il faut l'avouer, avec l'éclat dont le discours précédent dut entourer la conversion du banquier. L'emploi séculier dont il est question, peut s'entendre de toute charge officielle exercée au nom du prince, et par conséquent de la Mairie, à laquelle nous avons vu aspirer, puis renoncer Faustin. Le monastère dont il s'agit dans le sermon 356, Augustin était précisément en train de le former, lorsqu'il prononçait son discours de 390. L'attestation du baptême donné au converti dans

Digitized by Google

le monastère même, confirmerait encore l'identification présumée. Quant à ce qui est dit de la modicité de ses revenus bien qu'Augustin trouvât encore à propos de les partager entre l'Église et les frères de Faustin, tout cela ne serait pas en désaccord avec l'ancien métier de banquier qui lui est attribué dans le discours: car il pouvait avoir quitté, avant d'avoir amassé une fortune personnelle considérable, cette position fondée avant tout sur le crédit d'autrui.

Il y a toutefois, semble-t-il, une difficulté: c'est l'âge qu'aurait dû atteindre Faustin dans l'hypothèse de l'identification. Le sermon 356 fut prononcé, à ce que l'on croit, au commencement de 425; et dans le discours du 23 juin 390, Faustin le converti est déjà donné comme un homme assez avancé en âge. On peut répondre que dans cette première circonstance il s'agit pour lui de prendre rang parmi les *Infantes* ou aspirants au baptême, et le contraste de ce passage faisait plus vivement ressortir le nombre de ses années. D'ailleurs Augustin dit de lui qu'il est venu à la vigne « à la neuvième heure »: c'est-à-dire, suivant le système adopté par le saint docteur pour l'explication de la parabole des invités à la vigne (Serm. 87, n. 7. P. L. XXXVIII, 533), à l'âge où, la *juventus* une fois passée, on commence à pencher vers la vieillesse: « *quasi sexta iuvenes, quasi nona vergentes in senium.* » La « *juventus* » se terminait communément à l'âge de quarante ans. Faustin, le converti, avait donc dépassé cet âge, mais il n'est point nécessaire de le vieillir démesurément, d'autant plus que nous le voyons alors aspirer à la mairie, emploi important qui ne devait guères convenir qu'à un homme jouissant encore assez pleinement de ses forces. Si le discours 356e fut réellement prononcé en 425, Faustin baptisé, puis devenu diacre, aurait vécu au-delà de soixante-quinze ans; ce qui n'aurait rien d'invraisemblable. Nous nous abstenons toutefois de rien décider, laissant au lecteur la tâche de peser les probabilités pour et contre.

Pour finir, nous ferons remarquer que notre discours n'est peut-être pas le seul inédit qu'offre le recueil Addition. 10942. Il en contient un autre, mais purement doctrinal, qui doit être le même que mentionne Possidius sous ce titre: « *De Apostolo, Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis huius?* » Il commence ainsi: « *Ut audeamus loqui vobis fides facit*, etc. » En tout cas, nous croyons devoir signaler le Codex du British Museum à M. le Dr Hauler, chargé de l'édition des sermons de saint Augustin pour le compte de l'Académie de Vienne.

D. G. M.

Digitized by Google

QUIA iubet dominus et pater etiam nobis ut loquamur, paululum intentiores audite. Prædam ereptam de faucibus lupi misericordia et opere summi pastoris nostri et nuntiamus auribus vestris, et cernitis oculis vestris. Illum, de quo grex clamavit, pastor adduxit. Dominus non deseruit tribulationem cordis servorum suorum, sed commendare vult dulcedinem misericordiae suae: *mirificans*, sicut scriptum est, *misericordias suas*, ut praecedat tribulatio gaudia secutura. De quo clamatum est tamquam de inimico fidei christianae, suscepit fidem christianam. Potuimus et nos dicere, quod Ananias et forte nonnulli dixerunt, aut forte adhuc nonnulli dicunt. Quis? ille christianus? ille credidit? Cor hominis nec videre possumus, nec ostendere. Deus dicit: Quae palam sunt, vobis; quae occulta, mihi. Paulus dicit apostolus: *Fratres, nolite ante tempus quicquam iudicare, donec veniat Dominus, et illuminet abscondita tenebrarum, et manifestabit cogitationes cordis, et tunc laus erit unicuique a Deo.* Non potes inspicere cor novi Christiani. Quid? cor veteris christiani potes? Dicturi estis: Sed ex necessitate credidit. Potest et de illo dici, de quo paulo ante loquebamur. *Qui primo fui blasphemus, et persecutor, et iniuriosus.* Et illi enim quaedam necessitas impacta est. Caelesti voce prostratus est: ut lumen haberet, lumen perdidit. Minare quod volueris, et quantum volueris da cuilibet homini: quid dulcius ista luce? Quam tamen Paulus nisi perdidisset, aeternam non accepisset. De necessitate credidit. Quid timuit, dicatur mihi, quid timuit? Clamantes oves? Oves clamare possunt, mordere non possunt. Potuit et in ipso clamore ovium Dei advertere gloriam Dei, et timere iudicium Dei. Excitatus est a somno quodammodo, ut consideraret impleri de Christo quae sunt praedicta de Christo. Potuit dicere in corde suo victos in se esse deos suos, desertum se esse a diis suis, tantum posse nomen Christi, tantum praevalere gloriam Christi. Itaque breviter dico Caritati Vestrae, Ecclesiam Dei alloquor, populum Dei alloquor: Si credidit, tu invenisti; si timuit, tu vicisti.

Interim, Fratres, ad quod possunt homines, ultra nobis non usurpemus, quod concessum non est. Apostolus dicit: *Infirmum autem in fide recipite, non in diiudicationibus cogitationum.* Non nobis usurpemus diiudicare cogitationes aliorum: sed Deo praebeamus orationes nostras, etiam pro illis de quibus forte aliquid dubitamus. Forte

1 loquamur] loquar, *Cod.* 7 *suas*] Psalm. XVI, 7; XXX, 22. 11 Cor hominis] *Avec ces mots commence le fragment cité par Florus.* 13 *Fratres*] I Cor. IV, 5. 18 *Qui primo*] I Tim. I, 13. Qui prius fuit. *Flor.* 19 Et ipsi. *Flor.* 28 Potuit dicere] *om. Flor jusqu'à* a diis suis. 30 gloriam Dei. *Flor.* 34 *Infirmum autem*] Rom. XIV, 1. 36 praebeamus] cogitationes nostras. *Flor.*

Digitized by Google

dubitat aliquid novitas ipsius. Amate abundantius dubitantem; amore vestro amovete de corde infirmi dubitationem. Interim faciem
40 videte, de qua gaudeatis; cor Deo committite, pro quo oretis. Sciatis cum: desiit a malis, suscipiatur a vobis. Plus amate hominem, quam prius oderatis errorem: nam tunc quando contra illum clamabatis, ipsum quaerebatis. Non vos frustra clamasse praesumite; et quem quaerebatis, inventum esse gaudete. Quis illud, et illud? Faustinus.
45 Quis illud, et illud? Faustinus. Quis contra Christum? Faustinus. Quis timuit Christum? Faustinus. Sic venit Christus aegros sanare, de quo Evangelium audiuimus, quia *non est opus sanis medicus, sed male habentibus.* Et, *Quis est homo, qui cum perdiderit unam ovem, nonne relinquit nonaginta et novem in montibus, et it quaerere unam,*
50 *quae perierat? Et cum invenerit, gaudet de illa. Sic gaudet Pater meus de uno poenitente, quam de nonaginta novem iustis, quibus non est opus poenitentia.* Sic prorsus Christus venit aegros sanare, sic se novit de inimicis suis vindicare. Quibus forte animus dolet consortibus eius erroris, ad horam irascuntur, postea fortassis imitabuntur.
55 Itaque, Fratres, commendamus eum et orationibus vestris, et dilectioni vestrae, et amicitiae vestrae, et susceptionem infirmitatis eius. Quomodo praeitis, sic sequetur: bonam viam docete, bonam in vobis inveniat. Iam factus christianus, discernat quid intersit inter id quod dimisit, et id quod invenit. Vitam ipsius et studium circa fidem
60 Christi posteriora tempora comprobabunt.

Nunc autem, Fratres mei, non fuit necesse, non fuit consilii pastorum repellere pulsantem, differre quaerentem; de occultis cordis velle iudicare, et vocem manifestam non acceptare, nec consilii fuit nec propositi nostri. Novimus quem ad modum minetur misericors
65 Deus illam domini avaritiam undique lucra quaerentis de pecunia sua, et dicentis pigro servo iudicare volenti quod non videbat, et circa lucra colligenda domini torpescenti: *Serve nequam, ex ore tuo te condemno. Tu me dixisti hominem molestum, metere ubi non seminavi, colligere ubi non sparsi.* Noveras ergo avaritiam meam. *Tu*
70 *dares pecuniam meam nummulariis, ego veniens cum usuris exigerem.* Nos ergo non potuimus nisi erogare pecuniam dominicam: exactor

---

39 vestro] curate de corde. *Flor.* dubitationem.] Interiorem faciem. *Flor. contrairement au sens.* 40 Sciatis eum] deseri a malis. *Florus, peut-être avec raison.* 42 Nam tunc] *Florus omet tout le passage suivant jusqu'à* : Sic venit, *ligne* 46. 47 *non est opus*] Matth. IX, 12. 48 *Quis est*] Matth. XVIII, 12. 49 relinquet. *Cod.* 52 venit Christus. *Flor.* 53 suis] misericors *add. Flor.* 56 amicitiae] fidelissimae et susceptioni. *Flor.* 57 sequitur. *Flor.* 61 mei] non fuit. *om. Cod.* 64 Novimus] enim. *add. Flor.* misericors] illa Dei avaritia. *Flor.* 67 *Serve nequam*] Luc., XIX, 22 sqq.

Digitized by Google

ille erit, non tantum ipsius, sed omnium nostrum. Impleamus ergo praerogatoris officium, non usurpemus exactoris locum. Fratres, hoc opus constitutum ante oculos vestros non est nostrum, sed Dei. Nos quod factum est non instituimus, quia nec sperabamus. Alia erat intentio et vestra, et nostra. Nostis quid hic clamatum sit, nostis. Ut maiores pagani non sint, ut non dominentur pagani christianis. Dicta sunt ista: et quoniam erat in invidia nomen hoc, multa hoc nomine clamata sunt zelo domus Dei a christianis; et tota intentio non erat, nisi ut non dominaretur paganus christianis. Ut autem de quo clamabatur christianus esset, nec a christianis cogitabatur: sed a Christo disponebatur. Vere impletum est quod scriptum est: *Multae cogitationes in corde viri; consilium autem Domini manet in aeternum.* Latebat consilium hoc: latebat, sed impendebat. Operabantur homines quod poterant: sed Faustinus argentarius de officina Christi processit novus. Itaque, Fratres, opus Dei in animo habete. Aliud quaerebatis, aliud disponebatis, aliud invenistis. Opus Domini nostri commendamus, servi conservis. Plus in eo diligamus quod Dominus noster fecit, quam id quod facere volebamus: meliora enim sunt opera ipsius. Et magnam et devotam vocem eius audivimus: Maioratum nolo, christianus esse volo. Laetamini, exultate, amplius quam oderatis amate. Opus suum Christo orationibus commendate. Animum fidelem, pium, amicum rudimentis senis exhibete. Quid interest enim, quia videtis iam provectam aetatem? Hora nona venit ad vineam, mercedem aequalem accepturus.

Christianum diem renovamus in memoriam Caritati Vestrae; quamvis fieri non possit, ut de cordibus vestris oblivione deletum sit. Sed hoc commendamus, quia sollemnitatem christianam et pagani et impii propter alias quasdam causas suas paulatim veterascentes, ergo etiam pagani eundem diem videntur sibi celebrare. Male, nequiter, infeliciter: sed quam multi inde liberentur, ante oculos vestros est. Veterascent ista; sed nolite illa adiuvare, discernite vos ab eis, vos divina quaerite. Sancti Iohannis diem celebraturi sumus, Iohannis Baptistae, praecursoris Domini, amici Sponsi, cum tota castitate, cum sobrietate. Illi cum vos mirantur diversos esse gaudiis suis, ita paulatim secuntur: et illa omnia veterascent, et peribunt. Prophetam audite, et videte impleri, videte agi quod dictum est: *Audite me, qui scitis iustum iudicium; populus meus, in*

72 sed] et. *add. Flor.* 73 officium praerogatoris] *Flor.* locum exactoris] *Flor.* Fratres hoc opus] *om. Florus, jusqu'à* processit novus, *ligne 86.* 77 *Multae.* etc.] Proverb. XIX, 21. 86 Fratres] mei. *add. Flor.* 88 nostri]. *om. Flor.* 95 accepturus] etc. *Florus, et omet le reste.* 108 *Audite me*] Is. LI, 7-8.

Digitized by Google

quorum corde lex mea est. Opprobria hominum nolite metuere, et detrac-
110 *tione eorum ne superemini*. Ne quod vos spernant, magni duxeritis. *Sicut enim vestimentum, ita per tempus absumentur, et sicut lana a tinea comedentur. Iustitia autem mea manet in aeternum.* Securi ergo estote, Fratres, prorsus securi estote. Veterascunt, minuuntur : finientur, aut credendo, aut moriendo. Quantumlibet perstrepant, quan-
115 tumlibet carnali suavitati se impendant, quantumlibet contra Christi divina cantica flagitiosa garriant et saltent : pauciores sunt hodie quam heri. Itaque, Fratres, crastinum diem celebrabimus, sicut dixi, in nomine Domini, sancti Iohannis Baptistae. Post septem dies, id est die sabbato, celebrabimus etiam natalicia martyrum sanctorum
120 Petri et Pauli. *Explicit.*

SUBIACO et GENAZZANO.

(FIN.)

LA nature est un peintre merveilleux. Sa palette possède mille gammes de couleurs, que son prestigieux pinceau manie avec des touches d'une délicatesse infinie. Même on dirait qu'elle s'étudie à approprier au style dominant des divers sites jusqu'aux moindres nuances de ses tonalités,

Cette vérité, chère à tous les observateurs de paysages, nous frappa singulièrement dans notre promenade de Subiaco à Genazzano. Ce n'était plus l'atmosphère dorée de Tibur, ni même la fraîche matinée de Sublac. C'était un ciel de fer, noircissant à l'envi montagnes, plaines, arbres et maisons. Et pourtant le coup-d'œil conservait une beauté si intense que, sauf la pluie qui nous surprit par rafales, nous ne fûmes guère tentés de regretter les jours sereins.

C'est que cette gamme austère s'harmonisait parfaitement avec le caractère du pays que nous traversions. Une vallée immense s'étendait devant nous. Terminée à l'ouest par des crêtes arides sur lesquelles quelques bourgs dressaient leurs silhouettes crénelées semblables à des forteresses taillées dans le roc, elle se prolongeait vers le sud jusqu'à Anagni collé au flanc des monts Herniques, et allait se perdre vers l'est, au delà de Frosinone, dans un vague horizon de montagnes, avant-postes des Abruzzes. Les mamelons presque tous dégarnis dont la vaste coupe était accidentée, avaient un aspect volcanique et donnaient à tout le panorama quelque chose de mélancolique et de presque sinistre.

Ils étaient donc bien dans le style des lieux, ces nuages de

Digitized by Google

plomb qu'une bise sauvage chassait à fleur des collines et qui, laissant entre eux des espaces de ciel ouvert, permettaient au soleil de promener furtivement sur les monts et la plaine le sourire de ses rayons et d'accentuer par le contraste, ici les couleurs sombres, là les lignes toujours classiques et solennelles.

Après quelque temps de marche, nous voyons à notre droite, perché sur une cime, Civitella, vrai nid d'aigle, où l'on vénère le vénérable frère Thomas, religieux capucin, si je ne me trompe, dont les restes ont conservé toute la fraîcheur d'un corps en vie.

A notre gauche, voici d'abord le petit bourg d'Affile, l'Enfide d'autrefois, où saint Benoît, dans sa fuite de Rome, fit une première halte avec sa nourrice et opéra son premier miracle. Un peu plus loin, sur un mamelon, se dresse le village de Rojate, célèbre par un prodige qu'y opère annuellement le saint Patriarche. Une tradition vénérable rapporte qu'un jour Benoît arriva dans ce bourg et y demanda l'hospitalité. Par crainte de la peste, qui sévissait dans les environs, les habitants se refusèrent d'héberger le saint homme. Celui-ci se retira humblement et passa la nuit à ciel ouvert, étendu sur une pierre qui céda pour prêter au pèlerin une couche moins dure. Les habitants de Rojate ne furent pas longtemps sans s'apercevoir du miracle. Après la mort de Benoît, son culte grandit dans la petite ville, et tous les ans, le 21 mars, la pierre où se reposa le saint, distille une liqueur limpide, appelée manne de saint Benoît, qui opère de nombreuses guérisons. Non content de ce bienfait, le saint Patriarche n'a cessé de préserver ce village de toute épidémie, se vengeant ainsi de l'inhospitalité dont, par crainte de la contagion, ses anciens habitants s'étaient rendus coupables à son endroit.

Après quelque temps d'une marche assez heureuse entre les menaces de la pluie et les caresses du soleil, comme déjà nous nous flattions de l'avoir échappé belle pour quelques gouttes presque aussitôt séchées au vent, une formidable averse vint fondre sur nous et nous mouiller tout de bon.

Heureusement, nous touchions à Olevano, charmant village situé, comme son nom l'indique, sur un monticule couvert de plantations d'oliviers. Accélérant le pas, nous fûmes charmés de trouver un abri opportun dans l'auberge, la seule mais excellente, de ce bourg.

C'était un *albergo* fréquenté par les artistes, ainsi que nous le vîmes aussitôt aux souvenirs dont leurs mains avaient tapissé les parois de la salle à manger et rempli l'album des étrangers. La *padrona* nous montra ce dernier avec une certaine complaisance et nous eûmes tout le loisir de le feuilleter, puis de le considérer en détail, en

Digitized by Google

attendant que nos tuniques grosses de pluie fussent séchées au grand foyer de bois allumé pour nous.

La *padrona* était un type des mieux réussis. Modeste quoique parfaitement à son aise, alerte au travail plus encore qu'à la causerie, elle semblait réjouie d'offrir l'hospitalité à des touristes en robe. Lorsqu'elle connut notre projet de visiter la Vierge de Genazzano, elle ne tarit pas en exclamations dévotes pour la *Madonna del Buon Consiglio*, nous félicita d'arriver à ce sanctuaire la veille de la grande fête, et nous raconta par le menu toute l'histoire du pèlerinage sans négliger un instant ni son feu de bois ni notre repas.

Nous fûmes heureux de nous voir confirmés dans notre attente. La perspective de la solennité du lendemain doubla pour nous le charme du récit de la bonne villageoise. Des renseignements pris plus tard nous apprirent qu'en passant par la bouche du peuple, la légende de Genazzano n'avait guère perdu son fond historique. Le transfert miraculeux de l'image, enlevée dans un nuage blanc, d'un sanctuaire de Scutari au moment de l'invasion de ce pays par les Turcs; son arrivée soudaine à Genazzano, le 25 avril 1467, saluée par une foule nombreuse que la foire annuelle attirait sur la place de Sainte-Marie; le nuage blanc déposant l'image, au milieu de célestes concerts, contre une paroi de l'église de San-Biagio, alors en construction et desservie par les pères Augustins ; le peuple s'extasiant devant l'admirable Madone, aux cris cent fois répétés d'*Evviva Maria ;* les prodiges éclatant aussitôt dans le sanctuaire merveilleux et répandant par toute l'Italie la renommée de la Vierge du Bon Conseil, ainsi appelée à cause des consolations et des lumières que trouvaient auprès d'elle les âmes en peine et dans le doute ; enfin deux jeunes habitants de Scutari, qui avaient suivi la Madone à son départ d'Albanie, arrivant à Genazzano, hors deux-mêmes de joie en reconnaissant dans son nouveau sanctuaire leur Madone tant aimée, et fondant dans la nouvelle patrie de leur Dame une famille qui atteste encore aujourd'hui la merveilleuse provenance de l'image de Genazzano : tous ces détails excitèrent notre plus vif intérêt.

Après le repas assaisonné de la bonne humeur de notre hôtesse, nous nous reposâmes un moment sur la terrasse de l'*abergo*. L'ardent feu de bois avait séché nos vêtements, et le temps, purifié sans doute par cette ondée, s'était remis au beau.

Aussi quelle vue superbe s'étalait devant nous ! A nos pieds les oliviers d'Olevano; puis, à perte de vue, des ondulations de terrain, souvent couronnées d'une touffe d'arbres, d'un hameau, d'une cha-

Digitized by Google

pelle ; et, comme fond de la scène, une ligne de montagnes bleues, de ce bleu transparent et éthéré dont l'air doublement limpide après la pluie se plaît à colorer les lointains horizons.

Ce tableau vraiment enchanteur nous donna aussitôt la clef de l'énigme pourquoi notre auberge était le rendez-vous favori des touristes-artistes. Que de motifs pour séduire le crayon et le pinceau !

Cependant, nous n'avions pas de temps à perdre. La *padrona* nous avait prévenus que la petite ville de Genazzano serait tellement assiégée d'étrangers pendant les fêtes, que, si nous voulions nous assurer un logement, nous devions avoir soin d'y arriver avant le soir.

Nous voilà donc en route, pèlerins de Notre-Dame, par la plus délicieuse après-dînée qu'on puisse rêver. Le chemin d'Olevano à Genazzano descend de plus en plus dans la plaine. Après une bonne lieue, il tourne à droite, côtoie une colline, et s'engage dans une petite valée mystérieuse, dont la bourgarde privilégiée, dominée par le sanctuaire de la Madone, le couvent des Pères Augustins et le palais Colonna,occupe le centre et forme le couronnement pittoresque d'un mamelon rocheux.

La sonnerie de toutes les cloches, les oriflammes aux couleurs voyantes et, plus encore, l'animation extraordinaire qui se remarque partout, nous annoncent la festivité du lendemain. Nous passons sous l'arche noircie de l'antique porte de la ville ; puis, traversant des ruelles qui n'ont le plus souvent que le rocher vif pour pavement et pour allignement les caprices de la pierre, nous arrivons au sanctuaire, dont les tours et les vastes nefs ont frappé de loin nos regards.

Avant de nous laisser aller aux premiers épanchements de notre dévotion, nous jugeons plus prudent de nous procurer un gîte pour la nuit. Nous sonnons à la porte du spacieux couvent des Pères Ermites attenant à l'église. Un digne religieux nous ouvre et nous salue affablement. Mais à peine a-t-il entendu le motif qui nous amène, que son visage prend un air triste et embarrassé.

« Impossible, dit-il, mes Révérends, de vous héberger, malgré le désir bien vif que nous en aurions. Tout ce que le gouvernement nous a laissé de notre couvent, jadis si vaste, se réduit à bien peu de chose, et ce peu est absolument encombré par les besoins du pèlerinage. Encore une fois, impossible de vous recevoir. Mais si vous voulez vous donner la peine d'attendre un moment dans ce vestibule, je vais faire des démarches pour vous auprès de quelques

Digitized by Google

personnes honorables de la ville. J'espère que, malgré l'affluence d'étrangers, l'une ou l'autre pourra vous recevoir ».

L'offre est acceptée avec reconnaissance. Tandis que l'aimable religieux se retire en se confondant encore en excuses, nous attendons avec bon espoir la fin de la négociation. Le vestibule où nous sommes donne sur le cloître spacieux du couvent. Sous ses arceaux bâtis pour le silence et la solitude se presse une foule compacte groupée autour de cinq ou six confessionnaux, bien primitifs, distribués à distance. Les pèlerins sont tout entiers à leur dévotion, avec ces allures simples, ce cérémonial sans façon que notre réserve du Nord a quelque peine à comprendre. C'est la justice du bon Dieu rendue ouvertement, sans que le coupable agenouillé aux pieds du ministre du Seigneur, dérobe aux regards de la foule, son attitude de repentant.

Tandis que nos yeux se repaissent de ce tableau de mœurs locales, le complaisant Ermite nous apporte une réponse favorable. Quelques moments après, nous nous installons dans une maison très convenable, où nous attend, comme agréable surprise, la compagnie de deux abbés du collège français.

Cependant l'animation de la petite ville grandissait à mesure que le jour tombait. Autour de l'église c'était une harmonie confuse de prières, semblable au bourdonnement des abeilles entrant et sortant de leur ruche. Au-dedans, ce pieux concert prenait par moments des éclats frénétiques. Était-ce l'ordinaire de ces manifestations dévotes, ou bien un motif particulier provoquait-il cette ardeur de la foule ? Nous ne tardâmes pas à connaître le motif de ces transports. Tout contre la chapelle de la Madone, se trouvait une pauvre fille des environs, dont l'esprit immonde semblait avoir fait sa proie. Elle était jeune encore, et cependant ses accès étaient si violents que de ses mains elle ébranlait tout le grillage du sanctuaire, et que quatre hommes, de ses proches, avaient de la peine à la contenir. Chaque fois que, dans le chant des litanies ou des cantiques, la foule adressait à Marie une apostrophe élogieuse pour sa pureté, la malheureuse écumait et cherchait à couvrir par des cris sauvages la voix des pèlerins. Cette lutte de prières et d'outrages avait, par degré, porté l'enthousiasme populaire à son comble. Tous priaient pour obtenir de la Madone la délivrance de la pauvre possédée. Je ne sais si elle a été obtenue. Le lendemain la malheureuse ne reparut plus dans le sanctuaire.

La soirée s'acheva calme mais émue. Nous anticipâmes le repos, pour ne rien perdre d'une journée qui s'annonçait si précieuse. Dès

Digitized by Google

un peu après minuit, on commença à entendre dans le lointain le chant des pèlerins arrivant par caravanes de tous les villages des alentours. Il y avait quelque chose d'étrangement touchant à suivre cette musique montagnarde, confuse d'abord et entrecoupée de silence, puis graduellement plus continue et plus claire, jusqu'à remplir enfin les airs de cette harmonie unique que les pèlerinages peuvent seuls produire. L'oreille du corps s'offense de ces mélodies souvent contraires qui se heurtent, se croisent, et engendrent tantôt un brouhaha confus où tout se noie et se fond, tantôt des dissonnances brutales et obstinées ; mais l'oreille du cœur se délecte à ce concert des âmes s'unissant dans un accord suave et parfait, pour célébrer ce que le cœur peut aimer de plus grand et de plus beau, Dieu et sa Mère. Telle était bien cette harmonie qui grandissait comme une marée montante et nous arrivait de tous les points de l'horizon, à travers le mystère de la nuit, pour s'épanouir devant le sanctuaire de Marie aux premiers rayons de l'aurore.

Mais, s'ils étaient touchants à entendre, ces cortèges de pèlerins italiens l'étaient encore plus à voir. Le pittoresque des costumes nationaux s'y mêlait aux groupes les plus variés et toujours distribués avec ce sentiment esthétique qui semble faire partie du naturel de ces populations.

En tête marchait un homme de haute taille, tenant dans la droite le grand bâton de pèlerin, et, parfois, portant sur le bras gauche un jeune enfant. Après lui venaient des femmes, la tête chargée de vases contenant les provisions d'eau pour la route ; les différentes familles formaient, à leur suite, autant de petits groupes où l'on voyait les plus jeunes enfants portés tantôt sur les bras du père, tantôt dans une corbeille sur le dos de la mère. Dans leur ensemble, ces caravanes respiraient un parfum biblique et remémoraient les scènes patriarcales.

Dès avant l'aurore l'église fut ouverte aux pèlerins. La tradition assigne leur rang aux différents cortèges, en sorte que tout se passe avec ordre, calme et charité. Notre qualité de clercs nous valut une place de faveur à l'intérieur de la chapelle de Marie, devant l'autel où les saintes messes se succédaient. Hélas! que ne nous était-il déjà donné d'en gravir les marches et « de monter vers le Dieu qui réjouit notre jeunesse ! » Cette chapelle et cet autel sont des merveilles de richesse et d'art. Les marbres les plus rares, les métaux les plus précieux, rehaussés de pierreries étincelantes, s'y unissent dans un ensemble ravissant. Le point central de ce sanctuaire est l'image de la Madone, devant laquelle vingt lampes d'argent brûlent nuit et

Digitized by Google

jour. L'image elle-même est enchâssée dans un cadre d'argent et de marbre formant autour d'elle comme une miniature de chapelle. Elle est peinte sur une mince couche de chaux. Par un prodige permanent, officiellement constaté par Pie IX, il y a quelques années, l'image demeure suspendue sans appui, à l'endroit où le nuage porté par les anges la déposa, il y a plus de quatre siècles. Comme œuvre d'art, le tableau ou, si l'on préfère, la fresque est de la plus haute valeur.

Vêtue d'une tunique bleue de mer, et drapée dans un large manteau rouge, la Vierge tient sur le bras gauche le divin Enfant, dont les petites mains l'enlacent, tandis que ses lèvres roses s'apprêtent à lui donner un baiser. L'expression de la Mère est d'une sérénité incomparable ; celle de l'Enfant d'une tendresse à la fois naïve et profonde. Les deux têtes, qui se touchent, sont entourées chacune d'un large nimbe d'or. Le groupe se détache sur un fond de tapisserie brune, au-dessus de laquelle se dessine un arc jaune sur un ciel bleu pâle. Comme couleur et comme sentiment l'œuvre est exquise. La donnée en est suave, l'exécution d'une simplicité magistrale. Seulement l'effet de la peinture est un peu écrasé par l'éclat des couronnes d'or et des colliers de perles dont la piété populaire a orné la Vierge et le petit JÉSUS. Lorsque, en 1789, les iconoclastes français eurent volé les anciennes couronnes, le mouvement de réparation fut si prompt et si généreux, qu'en quinze jours seulement, ces populations appauvries recueillirent les sommes nécessaires pour procurer à la Mère et à l'Enfant de nouveaux et plus riches atours.

Telle est la Madonne de Bon Conseil. Je n'en connais point de plus attachante. Aussi demeurâmes-nous bien longtemps devant elle, répétant les paroles de saint Pierre sur le Thabor : *Bonum est nos hic esse.* C'était, en effet, une faveur de pouvoir si longtemps contempler la miraculeuse image. En dehors des grandes solennités elle est recouverte d'une plaque d'argent et d'une étoffe de soie artistement brodée. Et lorsqu'on la montre à quelque personnage de distinction, des prêtres en rochet président à la cérémonie, et l'image n'apparaît qu'au milieu des lumières et de nuages d'encens, tandis que de pieux cantiques retentissent en son honneur.

Pour lors, cantiques, parfums, lumières, tout rivalisait d'éclat pour célébrer la Madone. L'église ne se désemplissait pas. La dévotion des foules était intense, ardente, bruyante, disons le mot, italienne. Ne vous imaginez pas ce silence recueilli que nous aimons, pèlerins du Nord, à garder devant un objet sacré. C'était un flot roulant de prières et de chants. Ici une caravane récitait ses rosaires ; plus loin

Digitized by Google

un cortège disait ses cantiques ; là on chantait les litanies. Par moments, comme sous l'effort d'une impulsion magique, un même formidable cri, parti d'un point de la vaste et somptueuse basilique, était répété par toutes les bouches : « *Evviva Maria ! Evviva la Madonna ! Santa Maria !* » Et, après un court silence, qui formait comme l'écho des âmes à ce chœur des voix, les prières, les cantiques, les litanies reprenaient leur cadence étrange et passionnée. Ce n'était pas beau, si vous voulez, mais c'était mieux, c'était sublime.

Au spectacle de cette ferveur nous comprenions pourquoi tant de papes avaient témoigné de leur dévotion singulière à la Madone de Bon Conseil. En 1571, après la victoire de Lépante, Pie V offrit au sanctuaire de Genazzano une partie des trophées pris sur les Turcs. Urbain VIII s'y rendit en grande pompe. Innocent XI fit couronner l'image au milieu des plus brillantes solennités. Benoît XIV s'inscrivit en tête de la confraternité de la Vierge de Bon Conseil. Pie IX imita l'exemple d'Urbain VIII, témoignant par cet hommage public de son culte tout spécial pour l'image que sa pieuse mère lui avait appris à vénérer et à laquelle était voué l'autel sur lequel il célébra sa première messe. Enfin notre Saint-Père Léon XIII se distinguait par ses longues oraisons devant la belle copie de la Madone de Genazzano conservée dans la chapelle Pauline de Rome. Rien d'étonnant dès lors que l'Église ait accordé à ce pèlerinage les honneurs d'un culte liturgique par une fête établie en son honneur et fixée au jour anniversaire de l'arrivée de l'image miraculeuse à Genazzano.

Répandue dans tous les pays du monde, c'est surtout dans sa terre d'origine qu'elle est populaire. En Albanie, il n'est guère de foyer qui ne possède et n'honore une reproduction de l'antique Madone, jadis le joyau le plus précieux de Scutari. Le zèle à répandre ces images date déjà de longtemps. Parmi les serviteurs de Marie les plus méritants sous ce rapport, il faut citer le chanoine André Bacci de Saint-Marc de Rome. Reconnaissant à la Madone de Genazzano pour un conseil précieux qu'elle lui avait donné dans une circonstance difficile, ému aussi d'une apparition merveilleuse dont l'Enfant-JÉSUS, sous la forme d'un garçonnet pauvre, l'avait honoré tandis qu'il se rendait au sanctuaire de Marie, ce pieux ecclésiastique, dans l'espace de 14 ans, ne distribua pas moins de 97,000 copies de l'image de la Vierge de Bon Conseil.

Contrairement à ce qu'on ne voit, hélas! que trop souvent dans des lieux de pèlerinage, les habitants de Genazzano sont demeurés bien dévôts à leur Dame. Chaque soir, au son de l'*Ave Maria*, il s'en

Digitized by Google

trouve pour se réunir dans l'église et réciter devant son autel son petit office en latin.

Cependant, après avoir satisfait autant que possible nos dévotions, nous avions quitté la chapelle de la Madone. Le spectacle qu'offrait la place publique devant l'église n'était pas moins intéressant que celui de l'intérieur. La foule allait, venait. Le premier acte de la journée semblait terminé. Peu à peu on se préparait à la procession solennelle. Rien de touchant comme la manière dont nous vîmes plusieurs caravanes de pèlerins quitter le sanctuaire de Marie. Après un dernier cantique, ils s'ébranlaient ; mais sans faire volte-face à l'autel, ils allaient à reculons, tenant les yeux fixés sur l'image et lui adressant à haute voix de courtes,d'ardentes oraisons.Je vis à mes côtés un vieillard, portant son tout jeune garçon sur le bras, prendre les mains de l'enfant et envoyer à la Madone les baisers de son fils; tout près de ce bon père de famille, un jeune homme se plaignait, toujours à haute voix, à Marie de n'avoir pas encore obtenu la faveur qu'il était venu solliciter, et,pour fléchir la Madone,il lui faisait l'aveu public de ses fautes. Tout cela s'accomplissait avec tant de grâce et de simplicité, que les larmes nous en venaient aux yeux. Que de ravissants sujets de tableaux un peintre eût trouvés là, tableaux tout conçus, tout disposés, qui ne demandaient qu'une main fidèle pour les fixer sur la toile !

Mais quel bruit vient nous arracher tout à coup à ces touchantes scènes, bruit rauque, strident, sauvage ? Place, place ! On se gare, on se découvre. A genoux, la tête enveloppée de leurs coiffures d'étoffes, une douzaine de femmes pénètrent dans l'église, aux cris confus de *Pietà ! Pietà !* Pitié, Pitié ! Elles passent avec une rapidité étonnante, et les traces humides qu'elles laissent derrière elles montrent qu'elles s'avancent la langue collée aux dalles et lèchant le pavement de l'église. Déjà elles sont arrivées devant le chœur, le front toujours en terre, et les voûtes du temple résonnent de leurs cris étouffés mais vibrants : *Madonna, Pietà !*

Partagés entre l'horreur et l'admiration, nous suivions d'un regard stupéfait cet étrange cortège de pénitence, quand, soudain,l'éclat des pétards se mêlant à la joyeuse sonnerie des cloches annonce la procession. La pittoresque place de Genazzano présente bientôt l'aspect le plus animé. Chacun est affairé, très affairé. Il n'est personne qui se repose sur autrui, car tout bon fils de la Madone a un rôle à jouer dans cette grande parade en son honneur. C'est une fête de famille. La joie est sur tous les fronts, radieux comme ce beau soleil qui brille dans cet azur immaculé.

Digitized by Google

Peu à peu on commence à voir un certain ordre se former. Les corporations se groupent, étincelantes dans leurs costumes écarlates verts et bleus. Voici des écussons ornés de guirlandes de fleurs, des statues, des bannières. Enfin sur le seuil de l'église le clergé apparaît, nombreux, solennel, mais de cette solennité que ne quitte jamais une certaine bonhomie. Les cloches sonnent toujours, les pétards redoublent et les clairons entonnent la fanfare, accompagnés à distance de quelques musettes de pasteurs.

Représentez-vous ce cortège bariolé, serpentant entre une double haie compacte de pèlerins enthousiastes, à travers les ruelles étroites, tortueuses et accidentées de la petite ville italienne, tantôt ombragé par les toits à larges rebords, tantôt inondé d'un soleil en son plein ; oyez en même temps ces cantiques aux refrains monotones dont les finales expirent suspendues comme dans les mélodies antiques, et qui se croisent dans un ensemble aussi heurté que les couleurs des costumes et des étendards ; et vous aurez une idée de cette procession originale de Genazzano. Et pourtant, une émotion vraie nous avait gagnés. C'est que rien n'est contagieux comme l'émotion pieuse, et celle-ci, en transfigurant tout cet appareil, parfois assez grotesque, arrêtait le sourire sur les lèvres, pour laisser libre accès aux larmes sous la paupière.

Nous eussions voulu voir rentrer la procession comme nous l'avions vue sortir, et passer avec ces braves gens toute cette journée en hommages obséquieux à la Dame de Genazzano. Mais le train, le prosaïque train nous attendait à heure fixe à la gare de Velletri. Sans avoir le temps de nous prosterner une dernière fois devant la vénérable image de la Vierge de Bon Conseil, nous prîmes en hâte la large route de gravier qui mène à la voie ferrée.

Arrivés à la station, l'attitude froidement hostile des employés du gouvernement subalpin, formant contraste avec les scènes si chaudes, si sympathiques de Genazzano, nous fit regretter doublement notre trop prompt départ. Il nous semblait qu'un siècle ou des centaines de lieues nous séparaient de cette population et de cette terre bénies. Aussi, tandis que le char de feu nous emportait vers la Rome si tristement modernisée des *buzzurri*, nous jetâmes, à travers la croisée du coupé, un regard d'envie vers ce ravissant vallon perdu dans les montagnes, qui a le bonheur de conserver, sous l'égide de Marie, avec ses mœurs antiques, la candeur et la foi des anciens jours.

D. L. J.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Sont décédés : le 12 avril, au collège de Klagenfurt, le R. P. *Dom Conrad Altherr*, O. S. B., moine de l'abbaye de St-Paul en Carinthie (Autriche), dans la 85me année de son âge et la 66me de sa profession monastique.

—

Le 9 mai, à l'abbaye de St-Boniface, à Munich, le Frère *Marc Fischer*, O. S. B., dans la 64me année de son âge et la 27me de sa profession religieuse.

—

Le 22 mai, à l'abbaye de Ste-Godelieve, à Bruges, la Rde Mère jubilaire *Marie-Scholastique Barvoet*, O. S. B., ancienne prieure, dans la 84me année de son âge et la 58me de sa profession.

ADOLPHE KOLPING (Fin).

Établissement du GESELLENVEREIN, à Vienne.

Dès son arrivée à Vienne, Kolping avait eu la bonne fortune, disons mieux, le talent d'intéresser les plus hauts personnages de la cour et de la noblesse à l'œuvre des associations d'artisans. L'impératrice Charlotte-Augusta et l'archiduchesse Sophie désirèrent à plusieurs reprises entendre de la bouche du *Gesellenvater* non seulement les principes et le but de sa nouvelle fondation, mais encore les détails de sa vie si merveilleusement préparée par la Providence à l'apostolat de la classe laborieuse. Comme ces pieuses princesses, beaucoup des premières familles de l'aristocratie viennoise s'attachèrent à Kolping, trop heureuses d'échanger l'appui matériel promis à son œuvre contre ses conseils et son amitié.

Outre le conseiller Smit, dont nous avons parlé plus haut, Adolphe était en relations intimes avec deux autres hommes marquants de Vienne, les conseillers von Fillips et von Jarke. Ce dernier était alité, presque mourant, quand Kolping lui fit visite en compagnie du nouveau président Dr Gruscha. En apprenant les projets de son ami, Jarke lui tendit la main et lui dit d'un ton plein d'émotion et de conviction : « Que Dieu bénisse ton œuvre, Adolphe ! Il la bénira, j'en ai l'assurance. Ce *Verein* est le seul acte catholique posé dans cet ordre de questions sociales, dont beaucoup parlent sans rien faire. » Puis, reportant sa pensée vers le souvenir le plus heureux de sa vie, il demanda à Kolping, d'aller faire, à son retour à Co-

Digitized by Google

logne, une prière d'action de grâces pour lui dans l'église de Sainte-Marie du Capitole, aux pieds de l'image de Notre-Dame du bon Conseil, devant laquelle il avait jadis pris la résolution de se convertir au catholicisme.

Ce que le Dr Gruscha admirait dès lors le plus en Kolping, c'était, avec une charité sans bornes, une confiance inébranlable dans la Providence. Un jour, — c'est lui-même qui l'a raconté dans une lettre au deuxième président général de Cologne, — un jour que le président viennois communiquait à Kolping, dans un entretien intime, les soucis que lui causait l'acquisition d'un local convenable pour le *Verein* de cette ville, Adolphe, sérieux et pensif, répondit tout à coup: « Mon ami, je pars demain, si vous n'avez pas plus de confiance en Dieu. » Et dès ce moment, ajoute son modeste interlocuteur, je puis dire que j'ai mis en Dieu bien plus que dans les hommes mon espoir et ma confiance.

Cette confiance en Dieu, non seulement Kolping la possédait pour lui-même à un degré éminent, mais il s'attachait à l'inculquer en toute occasion. Il est peu ou point de ses lettres qui n'insistent sur cette vertu, et le mot *confiance en Dieu* est toujours intentionnellement souligné, jusque dans ses billets écrits en toute hâte. Aussi, que de merveilles cet abandon à la Providence n'a-t-il pas produits, par l'entremise et l'intercession du grand saint Joseph !

« Allons ! écrit Kolping à son correspondant et collègue de Vienne, un courage vigoureux, frais et joyeux, quelque grande que paraisse la tâche à fournir ! Notre grand Dieu qui a entassé les masses des Alpes et comblé les immenses bassins des Océans, a aussi montré les chemins qui gravissent les sommets, formé le bois léger qui flotte sur les eaux et fait souffler le vent qui conduit le voilier autour du globe. »

Énergique jusqu'à la rudesse quand il s'agissait de créer une œuvre, le *Gesellenvater* trahissait la sensibilité d'un père quand il recueillait les fruits de ses efforts. Sur la fin de la même année 1852, Adolphe reparut à Vienne pour se rendre compte des progrès de son œuvre favorite. Lorsque il assista aux fêtes de Noël, dans l'église de Mariahilf, et qu'il vit les *Gesellen* s'asseoir en rangs serrés à la sainte Table, puis, le soir, groupés devant la crèche et autour de l'arbre de Noël, s'unir dans une pieuse et franche allégresse et lui témoigner une affection toute filiale, Kolping ne put se contenir et témoigna par ses larmes du bonheur qu'il éprouvait à ce consolant tableau.

Son départ de la capitale Autrichienne fut marqué par un insigne encouragement. Il venait de publier un écrit en faveur d'un hospice

Digitized by Google

d'artisans dont il méditait l'érection à Cologne. Ces pages avaient trouvé en haut lieu une lectrice généreuse qui lui fit parvenir une aumône de 2000 florins, destinée à cette nouvelle création de son zèle. La donatrice, qu'Adolphe remercia avec effusion, n'était autre que l'impératrice Charlotte-Augusta.

Kolping revint plus d'une fois à Vienne, tantôt pour y assister à l'assemblée générale des catholiques, tantôt pour prendre part à des délibérations importantes et rayonner de là dans les états de la monarchie autrichienne. Non content d'établir des *Vereine* en Hongrie jusque sur les confins des états Balkans, il s'occupait sérieusement de l'extension de son œuvre dans les pays orientaux, en particulier de la création d'hospices d'artisans à Constantinople, à Smyrne et à Alexandrie. Nous aurons plus tard à reparler de ces vastes projets où l'âme apostolique du *Gesellenvater* se peint tout entière.

Mais nous nous sommes laissé entraîner à résumer l'intéressante lettre du Dr Gruscha, sans nous apercevoir qu'en suivant le zélé correspondant du second président général Schäffer, nous avons anticipé sur les événements. Revenons au premier séjour de Kolping à Vienne, en mai et juin 1852.

C'est le 20 juin que Kolping adressa le discours d'adieu à la nombreuse assistance composée de 300 membres qui s'étaient déjà faits inscrire sur les cadres du *Gesellenverein* viennois. La réunion eut lieu au faubourg de Mariahilf.

A la vue de cet auditoire réuni en quelque sorte par enchantement et animé peut-être, en partie du moins, d'espérances trop impatientes et d'un courage trop peu armé contre la résistance et les traverses, le *Gesellenvater* commença par exhorter les nouveaux *Gesellen* à ne se laisser rebuter par aucune contrariété et à entamer sans hésitation ni délai une lutte ouverte contre le démon et le mal. Point de lâcheté ; point de respect humain ; point de recul devant une raillerie, une injure, pas même devant une expulsion de l'atelier où ils travaillent. Ici Kolping cita l'exemple héroïque d'un artisan de Mayence qui avait enduré jusqu'aux plus cruels traitements, et qui, à peine convalescent des blessures qu'il avait reçues, se représenta à son atelier de travail en disant : « Ce n'est que maintenant que je vois combien je suis nécessaire ici ! Aussi ne m'en irai-je à aucun prix ».

Kolping insista ensuite sur l'union des cœurs et des esprits, malgré les différences de nationalité, d'éducation, d'âge et d'habitudes. Si chacun apporte sa part d'abnégation, la fusion sera aisée et bientôt il n'y aura plus qu'un corps de frères. A ce prix seulement,

Digitized by Google

les premiers compagnons peuvent aspirer à l'honneur d'être les pierres angulaires d'un édifice solide et durable.

Après ce conseil fondamental, Kolping retraça à son avide auditoire le programme de son institution : l'ennoblissement du travail, le bonheur de la famille, la sanctification du dimanche et des fêtes, le respect de l'autorité. A propos de ce dernier point, il conjura ses compagnons de donner partout dans leurs ateliers l'exemple de toutes les vertus, particulièrement des égards dus aux patrons, même à ceux qui méconnaîtraient leurs propres obligations.

Pour stimuler en même temps que le zèle, l'esprit de concorde et de corporation, Kolping insista pour que les *Gesellen* choisissent dans leurs rangs un compagnon exemplaire avec mission d'avoir l'œil sur tous et d'écarter du *Verein* les éléments pernicieux.

***

Nous terminons par ce récit de l'établissement du *Gesellen-Verein* à Vienne, nos articles consacrés à la vie et à l'œuvre d'Adophe Kolping.

Sans doute, pour offrir au lecteur une monographie achevée, nous devrions pousser plus loin notre travail : raconter dans ses détails les fondations ultérieures, en particulier celle de Prague et de Berlin, relater la création d'hospices et d'autres annexes de l'œuvre centrale ; suivre Kolping dans ses tournées d'inspection et recueillir du moins quelques parties saillantes de ses discours et de ses écrits, l'accompagner dans son pèlerinage à Rome et le voir aux pieds de Pie IX, comblé des faveurs et des marques de bienveillance de l'illustre Pontife ; étudier plus à fond l'organisme de l'œuvre, à l'aide des documents officiels rédigés de sa main ; enfin assister au dénouement trop précoce de cette vie laborieuse, et mesurer aux honneurs rendus à la mémoire du *Gesellenvater* l'importance de l'homme et la grandeur de sa mission.

Tout cela, nous le réservons pour la biographie complète que nous espérons bientôt livrer au public.

Pour le but que nous nous sommes proposé en glissant cette série d'articles dans notre revue, nous croyons avoir poussé assez loin notre tâche. Le lecteur a vu Kolping formé par la Providence à sa haute vocation; il a assisté aux débuts modestes de son œuvre; il a pu en étudier suffisamment l'esprit fécond et la puissante organisation; puis, peu à peu, il a vu le grain de senevé devenir un arbre majestueux couvrant l'Allemagne entière de son ombre pacificatrice. C'est tout ce que nous avons en vue : faire connaître et apprécier chez nous l'institut du *Gesellen-Verein*.

Digitized by Google

Les derniers événements d'Outre-Rhin, et les paroles élogieuses que N. S. Père Léon XIII consacrait, il y a à peine quelques jours, à l'œuvre de Kolping, dans sa lettre à l'archevêque de Cologne, forment à nos pages un épilogue dont l'éloquence se passe de tout commentaire. D. L. J.

BIBLIOGRAPHIE.

Monasticon Belge, par le R. P. Dom UrsmerBerlière, Bénédictin de l'abbaye de Maredsous. T. I, première livraison, province de Namur. Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 1890, un vol. grand in-4° de VIII-152 pages. Prix : 10 fr.

NOUS empruntons à *l'Ami de l'Ordre* du 15 mai dernier le compte-rendu que le savant archiviste de Namur a consacré à l'ouvrage de notre confrère :

« Tous ceux qui s'occupent d'histoire connaissent le *Gallia christiana*, ouvrage colossal où les Bénédictins du XVIIIe siècle ont résumé les annales de tous les diocèses et les fastes de toutes les maisons monastiques rattachées à la règle de Saint-Benoît dans l'ancienne Gaule. Ils y ont fréquemment recours et ils y trouvent des renseignements indispensables pour la chronologie, pour la connaissance du développement religieux et même politique de la société. Cependant, dans cette immense collection, tout est loin d'avoir une égale valeur. Pour les parties que les auteurs ont traitées par eux-mêmes, les recherches ont été minutieuses, les sources ont été employées avec un discernement parfait, et il y a bien peu de retouches à faire. Mais trop souvent les notices sur les églises ou les abbayes ont été élaborées par des correspondants qui n'étaient point préparés par des études spéciales aux travaux historiques ou qui se donnaient peu de mal pour rendre leurs monographies correctes et complètes. De là de nombreuses lacunes, de regrettables inexactitudes dans la computation des temps ou dans l'exposé des faits.

Le R. P. Dom Ursmer Berlière a résolu de réviser le *Gallia christiana* pour ce qui concerne la Belgique. Il nous donne aujourd'hui les prémices de ses investigations : les destinées de tous les cloîtres de la province de Namur.

Pour donner une idée de l'importance du travail, citons la liste des monographies contenues dans ce fascicule :

ORDRE DE SAINT-BENOÎT. *Hommes* : Abbayes de Florennes, Gembloux, Maredsous, Saint-Gérard, Waulsort ; prieurés de Hanzinnes, Hastière, Namèche ; monastères de Celles, Couvin, Fosses. *Femmes :* Abbaye de la Paix-Notre-Dame à Namur ; monastères d'Andenne et de Moustier-sur-Sambre

Digitized by Google

Ordre de Citeaux. *Hommes :* Abbayes de Boneffe, Grandpré, Jardinet à Walcourt, Moulins, Saint-Remy à Rochefort ; prieuré de Saint-Héribert. *Femmes :* Abbayes d'Argenton, Marche-les-Dames, Salzinnes.

Ordre de Prémontré. *Hommes :* Abbayes de Floreffe et de Leffe. *Femmes :* Prieurés de Floreffe et de Vérofle.

Chanoines réguliers de Saint-Augustin. Abbayes de Géronsart et de Malonne ; prieuré de Vischenet ; monastères des croisiers de Dinant et de Namur.

Pour chacune de ces maisons, l'auteur établit d'abord l'étymologie du nom en citant toutes les transformations au cours des siècles, puis il énumère les sources, imprimées ou manuscrites, à consulter. Après avoir raconté brièvement les circonstances de la fondation, l'historien dresse la liste exacte des chefs du monastère; il définit, aussi rigoureusement que possible, le temps où ils ont vécu et il nous montre l'action de ces personnages, l'état de la communauté sous leur administration.

Le savant religieux n'entre pas dans les détails : des indications claires, nettes, sommaires, suffisent à son but. Il s'efforce d'élucider toutes les difficultés qu'il rencontre sur sa route, mais lorsque l'état actuel de la science laisse subsister quelque doute, il a soin de le noter : car son livre doit être avant tout un guide sur lequel on puisse s'appuyer avec une confiance absolue.

Pour réaliser son but, le R. P. dom Ursmer Berlière a dû se livrer à des investigations dont on peut difficilement se faire une idée. Il a utilisé toutes les collections générales et tous les travaux spéciaux publiés aux siècles écoulés ou à l'époque contemporaine, tant dans notre pays qu'à l'étranger ; il a parcouru les bibliothèques et les dépôts des archives de Belgique, de France et d'Allemagne, dépouillant chroniques, cartulaires et nécrologes ; il a soumis tous les renseignements qu'il a péniblement amassés au contrôle d'une sévère critique. Aussi est-il arrivé à des résultats réellement surprenants. Il est tels monastères dont on croyait connaître le passé et dont les annales sont entièrement rénovées ; il en est tels autres, Florennes, Salzinnes, par exemples, sur lesquels on ne savait presque rien, et dont on peut désormais suivre la vie à travers les âges ; il est une foule de personnages demeurés jusqu'ici dans l'obscurité et qui sont restitués à leur véritable époque et mis en pleine lumière au moyen de documents authentiques.

Les nombreuses monographies existant sur les abbayes de la province ne nous donnaient pas un aperçu général sur les périodes de prospérité ou de décadence de nos institutions monastiques : le travail d'ensemble du R. P. Dom Ursmer Berlière nous permet d'apprécier, à un moment déterminé, la situation de nos établissements religieux et leur action commune sur la civilisation.

Nous devons remercier l'auteur d'avoir consacré ses veilles et son labeur à continuer les traditions glorieuses de son ordre. Puisse-t-il rendre aux

Digitized by Google

autres parties de la Belgique les services qu'il a rendus à la province de Namur et achever le *Monasticon Belge*, magnifique monument élevé à la Religion, à la patrie, à la science. »

L. L.

Die klösterlichen Gebets-Verbrüderungen bis zum Ausgange des Carolingischen Zeitalters. Eine kirchengeschichtliche Studie von Dr Adalbert Ebner. Regensburg. Pustet, 1890. 158 pp. In 8°.

LES confraternités monastiques forment assurément un des chapitres les plus intéressants de l'histoire religieuse du moyen âge, car pendant des siècles elles ont été le lien le plus étroit entre les peuples et les moines. Rechercher l'origine de cette institution éminemment catholique, fondée sur le dogme de la communion des saints par l'application des suffrages, poursuivre son développement jusqu'à la fin de la période carolingienne, tracer un tableau de ses grandes ramifications et de son organisation, tel est le but que s'est proposé le Dr Ebner dont le travail résume, corrige et complète heureusement les nombreuses publications relatives aux *Libri vitæ* et aux Nécrologes des anciennes corporations monastiques.

L'introduction nous initie aux origines les plus probables des confraternités, dont on distingue bientôt deux grandes formes : les confraternités mixtes établies entre moines et séculiers et les confraternités monastiques proprement dites entre moines et monastères. Le corps de l'ouvrage est consacré à la période carolingienne, dans laquelle l'auteur, après avoir examiné successivement l'histoire des confraternités monastiques proprement dites, des confraternités synodales et des confraternités mixtes, donne de nombreux renseignements sur la manière dont se faisaient les contrats de confraternité, l'organisation et les avantages spirituels et temporels de cette institution, les rouleaux des morts. Le dernier chapitre traite tout particulièrement des livres relatifs aux confraternités, les *Libri vitæ* et les *Necrologia*. Dans ce travail qui intéresse si vivement l'histoire de notre ordre et que nous recommandons vivement à tous ceux qui s'occupent des annales des anciens monastères, l'auteur fait preuve d'une vaste érudition et d'une connaissance approfondie des anciens monuments de la liturgie monastique. Les nombreuses notes dont il a parsemé son ouvrage sont le meilleur répertoire sur la matière traitée par lui.

D. U. B.

Digitized by Google

Cantus monastici formula ex antiquo præsertim cantorino congregationis casinensis... deprompta... O. S. B. etc. Tornaci Nerv. Desclée, Lefebvre et Socii. 1889.

VOICI un recueil de chants du plus haut intérêt. Quoique destiné à l'usage des moines bénédictins de la congrégation de Subiaco, on pourra s'en servir utilement dans n'importe quelle église et il ne pourra manquer d'intéresser beaucoup les directeurs de chant.

C'est une espèce de *directorium chori*, contenant dans une 1re partie d'abord les intonations diverses du *Deus in adjutorium* des heures canoniales, puis les tons des psaumes (férial, ordinaire et solennel) et des capitules; les formules diverses pour le chant des versets, des Répons brefs, des Oraisons, des *Benedicamus*, des leçons, du *Te Deum;* puis les antiennes solennelles de la sainte Vierge; le chant de l'Épître et de l'Évangile; les *Ite Missa est*, *Asperges*, *Vidi aquam;* les chants de la procession du dimanche des Rameaux, où, soit dit en passant, l'antienne *Cum audisset* se trouve notée avec sol la sol do do ré do, ce qui en fait un 7e mode préférable, selon nous, au 5e qu'on trouve dans d'autres recueils. Suivent les *Litaniæ majores et minores* et enfin les chants pour la vêture et la profession monastiques.

Une 2e partie, intitulée « *Modulationes quædam recentiores* », présente sous un rapport encore plus d'intérêt que la première. Ce sont des chants tirés de ce fameux répertoire des églises soit régulières soit paroissiales de l'Italie, chants qui, comme dit la préface, « conservent tout à la fois un caractère de piété, et ne se rapprochent pas trop du style de la musique dite figurée ». Les éditeurs, d'après une lettre qu'on vient de nous adresser, ont cru devoir accéder au désir de quelques amateurs des mélodies italiennes des derniers siècles. Nous sommes loin de les en blâmer. Le recueil n'en est que plus intéressant.

Nous y rencontrons d'abord parmi les tons des psaumes irréguliers (au nombre de 9) le *ton.* I. *Casinensis* (1), le *ton.* I. *Hispanus*, le *ton.* IV. *Parmensis*, et notre compatriote, s'il est permis de nous exprimer ainsi, le *ton.* V. *Gallicus* etc.; puis les *Benedicamus* au nombre de 10 etc., puis la bénédiction avec la « *lectio brevis* » de Complies, etc., les antiennes de la sainte Vierge du ton simple, un peu différentes de ce que quelques-uns de nos lecteurs ont entendu à Maredsous.

Il nous reste à dire un mot de la *notation* et des *principes* qui ont servi

1. Pour permettre aux connaisseurs, de juger par eux-mêmes, de cette partie du recueil, en voici deux exemples:

Ton I, Casinensis.

Fa a .... a G G c F G... ba G a D
Dixit Dns Domino meo: sede a dextris me-is

Ton V, Hispanus:

F a c.... f e e d c a . .. b a G F
Dixit Dominus Domino meo: sede a dextris meis

Digitized by Google

de base à cette édition. Nous les trouvons du reste nettement exposés dans la belle préface qui précède le recueil.

« Pour la *notation*, y est-il dit (ainsi que pour les chants mêmes), nous nous sommes tenus à nos anciens livres choraux, tout en y apportant les améliorations conformes aux résultats des études plus récentes, ce point étant de la plus haute importance pour une bonne exécution du plain-chant. » Aussi ont-ils cru ne pouvoir mieux faire que d'en confier l'impression à la société de Saint-Jean de Tournai, pour profiter des types avantageusement connus des amateurs de plain-chant (par le *Liber Gradualis* de D. Pothier, dont notre recueil a adopté la savante méthode). Un tableau des neumes avec nom et traduction en regard, et une instruction pour leur interprétation terminent la préface.

Quant aux *principes* les éditeurs ont suivi *la tradition* spéciale de l'ordre bénédictin se conformant en ceci à une prescription de leurs constitutions qui veut que chaque monastère ait son recueil de *cantus communes* imprimé selon l'*ancien rite de leur Congrégation*, c'est-à-dire de la Congrégation du Mont-Cassin.

Le travail sous ce rapport était facile : on a puisé dans le livre de chœur sorti de *l'officina Juntæ Florentini* à Venise 1635, une vingtaine d'années après la 1re apparition de l'édition romaine de Médicis, et spécialement dans le *Cantorinus et Processionarius* de la Congrégation du Mont-Cassin qui y fait suite (1). Pour les parties qui y manquent nos éditeurs ont eu recours aux manuscrits choraux de la même Congrégation, de sorte qu'on n'a rien épargné pour donner de la valeur et de l'autorité à l'édition.

Nous n'avons qu'une lacune, mais de moindre importance, à regretter. On a omis d'indiquer l'attribution du *mode* dans lequel les morceaux de chant proprement dits, antiennes et autres, sont écrits. Les hommes de science et les fouilleurs de manuscrits peuvent facilement se passer de pareilles indications, mais elles sont tout à fait à leur place dans un manuel pratique. Pour nos chantres ordinaires, c'est une facilité, disons même une nécessité pour beaucoup de voir immédiatement à quel mode appartient le morceau à exécuter.

Mais ce détail ne diminue en rien la valeur de ce beau travail qui témoigne hautement du zèle et de la science, et nous ajoutons, du goût artistique des deux frères Mauro et Domenico Serafini, moines de San-Giuliano d'Albaro à Gènes. Nous les en félicitons sincèrement (2).

D. H. G.

1. Nous tenons à faire remarquer ici à nos lecteurs que c'est à cette même Congrégation que le pape Pie IX a affilié la plupart des nouvelles congrégations de l'ordre bénédictin, celle de Subiaco, de Beuron, etc., qui en partagent ainsi tous les privilèges et entre autres celui d'avoir un chant propre.

2. Le petit volume se vend chez MM. Desclée et Cie; on peut aussi se le procurer au monastère de San-Giuliano d'Albaro à Gènes, et à l'abbaye de Maredsous.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 7. — Juillet.

LES TÉMOINS DE LA TRADITION GRÉGORIENNE [1]

MONSIEUR Fr. Aug. Gevaert vient de faire paraître sous forme de brochure, avec notes et appendice, le discours académique prononcé par lui le 27 octobre dernier, sur « les origines du Chant liturgique de l'Église latine ». L'auteur a eu la courtoisie de m'en adresser un exemplaire, si bien que j'ai pu un des premiers prendre connaissance de la *Réponse à la Revue Bénédictine*, qui occupe à elle seule quinze pages fort serrées.

A ce travail tout nouveau par ses proportions, j'opposerai une double étude. La première sera consacrée à l'examen critique des témoignages en faveur de la tradition grégorienne; la seconde, à l'appréciation motivée du système substitué par M. Gevaert à cette tradition.

Mais, avant tout, quelques mots sur l'histoire de la controverse.

Il y avait plus de neuf cents ans que le monde latin considérait Grégoire Ier comme l'auteur des collections liturgiques de Rome, quand on vit en 1729 un ami de Leibnitz récemment converti au catholicisme, Georges baron d'Eckhart, abandonner l'opinion traditionnelle, pour reporter sur le pape Grégoire II le rôle attribué jusque-là au premier. Il développa ce thème dans son ouvrage *De rebus Franciæ Orientalis*, t. II, p. 718.

Deux adversaires tentèrent de s'opposer au nouveau système. Ce furent Dominique Giorgi en 1743, dans son *De liturgia Romani Pontificis*, t. II, diss. II, c. IV, § II, p. CLXXXV, et Vezzosi en 1749,

1. Le lecteur voudra bien excuser la place considérable accordée à ce premier article. Il s'agit d'un débat scientifique dans lequel notre *Revue* se trouve directement intéressée. Ensuite, il a semblé impossible de diviser cette série de documents sans l'exposer à perdre toute une partie de sa valeur. On n oubliera pas non plus la circonstance du jubilé de saint Grégoire le Grand, qui à elle seule eût suffi pour motiver de notre part un hommage spécial. Nous nous efforcerons dans les numéros suivants de dédommager par un choix plus varié d'articles les diverses catégories de nos lecteurs. *(Note de la Rédaction.)*

Digitized by Google

dans son édition des œuvres du cardinal Tomasi, *Præf. in* t. IV, p. XXVI sqq. Comme les arguments d'Eckhart étaient au fond purement négatifs, ils se contentèrent de mettre de leur mieux en lumière les témoignages qu'on connaissait alors.

Une vingtaine d'années après, en 1772, parut à Venise une nouvelle édition des œuvres de saint Grégoire le Grand. Le tome IX contenait entre autres une *Isagoge liturgica* dont l'auteur, J.-B. Gallicciolli, reproduisait sur un ton très modéré les arguments négatifs de Georges d'Eckhart, tout en laissant la question pendante, jusqu'à ce que l'avenir permît de faire ressortir plus clairement la vérité. Antoine Zaccaria s'efforça d'atténuer l'effet de ce nouvel appel au doute, et publia dans ce but une dissertation spéciale qui figure au tome II, pages CCXI-CCXXVIII, de sa *Bibliotheca Ritualis* (Romæ, 1781).

Puis le silence se fit durant un siècle. En 1882 eut lieu, comme on sait, le congrès de chant d'Arezzo: là on entendit quelques orateurs reproduire les doutes d'Eckhart et de Gallicciolli. Mais comme c'était plutôt le fait d'un secret intérêt pratique, qu'une revendication inspirée par une étude nouvelle et sérieuse de la question, la chose passa à peu près inaperçue, et aucune lumière ne résulta de l'incident aussitôt clos que provoqué.

Enfin chacun sait comment tout récemment, dans un discours prononcé en présence de l'Académie et du Roi, M. Gevaert a repris la thèse antitraditionnelle. Ses arguments proprement dits, de même que ceux d'Eckhart et Gallicciolli, sont purement négatifs. Deux choses cependant le distinguent à première vue de ses devanciers.

Ceux-ci s'étaient bornés à envisager la question au point de vue historique: M. Gevaert s'occupe aussi et surtout du côté musical. Il ne se contente pas de lancer au hasard le nom de Grégoire II pour trouver à qui donner ce qu'il enlève à Grégoire le Grand: il émet tout un système de substitution, dont l'ensemble très séduisant vient compliquer le problème d'un nouvel élément aussi original qu'inattendu.

Une autre particularité, c'est que M. Gevaert dans sa « Réponse » se croit autorisé à récuser tout texte ayant trait au Sacramentaire sans viser directement les recueils de chant. Sur ce point encore, il se sépare nettement de ses devanciers: nul n'avait avant lui contesté la solidarité évidente qui lie entre eux les différents recueils dits grégoriens. Il est vrai qu'il y avait en faveur du Sacramentaire certains textes trop compromettants par leur origine et leur ancienneté, tels que ceux de saint Aldhelm († 709) et du pape Adrien Ier

Digitized by Google

(772-795) (1). Aussi il élimine d'avance tout ce qui touche à l'authenticité du Sacramentaire, comme « n'ayant pas trait à son « sujet ».

Tout en faisant expressément mes réserves sur cette séquestration arbitraire et contre nature, je consens à en passer par où veut M. Gevaert : tout texte concernant uniquement le Sacramentaire sera exclu de l'étude qui va suivre. Je serai d'autant plus à l'aise pour traiter d'une façon tout à fait approfondie le côté de la question qui a rapport au chant.

La discussion ainsi limitée, procédons à l'audition des témoins, en commençant par le plus récent de tous ceux qui sont en cause, Jean Diacre, pour remonter jusqu'aux plus anciens dont la déposition nous soit parvenue, Adrien Ier et Egbert d'York.

I. Jean Diacre (v. 872).

Dans le but de battre en brèche l'autorité de Jean Diacre, M. Gevaert mentionne un passage où le biographe confond la mission de l'abbé Jean sous Agathon avec celle de l'abbé Adrien sous Vitalien, et fait de Théodore de Cantorbéry un archevêque d'York. Il a eu tort, je l'avoue. Mais cet exemple, quoi qu'on dise, ne suffit pas à « nous donner la mesure du crédit qu'il convient d'accorder « au biographe de Grégoire Ier » : d'abord parce que cet exemple est à peu près isolé dans un ouvrage assez étendu d'un auteur qui passait aux yeux de ses contemporains pour un personnage fort habile (2) ; ensuite parce qu'il s'agit ici d'un fait

1. Aux témoignages cités communément on peut en ajouter un autre qui me tombe en ce moment sous les yeux : c'est un passage peu connu d'Alcuin, écrit vers l'an 800, dans lequel le maître célèbre cite différentes oraisons du Sacramentaire comme composées par saint Grégoire, qu'il appelle « *venerabilis et probatissimus in fide catholica Doctor* ». *Patr. Lat.* CI, 266-67.

2. C'est le témoignage que lui rend Anastase le Bibliothécaire, dans une lettre à Charles le Chauve : « Hortantibus fratribus, et maxime *viro peritissimo* Johanne diacono veræ fidei puri- « tate ac *scientiæ claritate notissimo.* » (P. L. CXXIX, 715). Parmi les erreurs signalées par Baronius, les plus graves consistent dans quelques récits légendaires qu'on reproche à Jean Diacre d'avoir admis avec trop de crédulité. Mais on oublie que les plus incroyables de ces légendes se trouvent déjà dans les biographies antérieures : par exemple, l'historiette de la délivrance de Trajan figure au ch. XXIX de la plus ancienne *Vie* de saint Grégoire, écrite au monastère anglais de Streoneshalch tout au commencement du VIIIe siècle. (P. Ewald, *Die älteste Biographie Gregors I*, p. 26, 45). Jean Diacre, en la reproduisant, fait ressortir tout ce qu'elle contient d'invraisemblable ; il a soin de la faire suivre de quelques réflexions qui permettent de l'interpréter d'une façon raisonnable.

Quant à ce prétendu « aveu » de négligence complète à l'endroit de la chronologie, fait par Jean Diacre dans sa préface, M. Gevaert en a quelque peu dénaturé le sens. Le biographe dit : « Non tantum *quando* fecisset, sed *quantum* fecisset sollicitus deflorare curavi. » Cela ne veut pas dire apparemment qu'il se permettra de placer à la fin du VIe siècle des faits accomplis au commencement du VIIIe. Il prévient simplement qu'en rapportant les actions de Grégoire, il ne s'astreindra pas à grouper ses [illegible] par ordre chronologique. Aujourd'hui encore, en

Digitized by Google

d'intérêt secondaire, où la confusion n'est que trop explicable (1).

Mais enfin, qu'on pense ce qu'on voudra de l'habileté du moine Jean comme historien, rien absolument ne nous autorise à croire à un mensonge de sa part, lorsqu'il affirme un fait visible et palpable, bien connu de tous ceux qui l'entourent, qu'il a lui-même sous les yeux, au sujet duquel, par conséquent, la moindre inexactitude non seulement impliquerait un outrage flagrant et voulu à la vérité, mais aurait gravement compromis la réputation de l'auteur, dont l'ouvrage, on le sait, était attendu avec impatience par le pape et le clergé romain. Or, tel est le cas pour toute une partie du passage suivant, si souvent cité, mais que je ne puis omettre dans cette série complète des témoins de la tradition grégorienne.

Vita S. Gregorii, lib. II, cap. VI.

Antiphonarium centonizans, cantorum constituit scholam.

« *In domo Domini, more sapientis-* « *simi Salomonis, propter musicæ com-* « *punctionem dulcedinis, Antiphona-* « *rium centonem cantorum studiosis-* « *simus nimis utiliter compilavit.* « *Scholam quoque cantorum, quæ* « *hactenus eisdem institutionibus in* « *sancta Romana Ecclesia modulatur* « *constituit ; eique cum nonnullis præ-* « *diis duo habitacula, scilicet alterum* « *sub gradibus basilicæ beati Petri* « *apostoli, alterum vero sub Latera-* « *nensis patriarchii domibus fabrica-* « *vit, ubi usque hodie lectus eius, in* « *quo recubans modulabatur, et flagel-* « *lum ipsius, quo pueris minabatur,* « *veneratione congrua cum authentico* « *Antiphonario reservatur, quæ vide-*

Vie de S. Grégoire, liv. II ch. VI.

Comment saint Grégoire fit le recueil appelé Antiphonaire, et fonda l'École des Chantres.

« Dans la maison du Seigneur, « comme un très sage Salomon, sa- « chant la componction qu'inspire « la douceur de la musique, il com- « pila dans l'intérêt des chantres le « recueil appelé Antiphonaire, qui « est d'une si grande utilité. Il in- « stitua également l'école des chan- « tres, qui maintenant encore exé- « cute le chant sacré dans la sainte « Église Romaine suivant les ensei- « gnements reçus de lui. Il lui assigna « diverses propriétés, et lui fit bâtir « deux demeures, l'une située au « pied des degrés de la basilique de « l'apôtre saint Pierre, l'autre dans le « voisinage des édifices du palais pa- « triarcal de Latran. On y montre

plein XIXe siècle, on écrit des biographies en ce genre. Ce ne sont pas généralement celles qu'on goûte le plus à notre époque ; mais pour Jean Diacre, ce pouvait être une nécessité : peut-être y a-t-il lieu d'y voir une preuve de plus de sa sincérité. En l'absence de renseignements suffisants pour préciser la suite chronologique des événements, il valait bien mieux s'abstenir, que d'imaginer un système dénué de fondement solide.

1. Le vénérable Bède, cet « écrivain consciencieux et candide », qu'on oppose au biographe « notoirement inexact, — pour ne pas dire davantage, — » de saint Grégoire, Bède lui-même n'a-t-il pas fait un évêque d'Arles de l'évêque Ethérius de Lyon ? *Hist. Eccles.*, lib. II, cap. 24 et 27. *Patr. Lat.* XCIV, 54, 57.

Digitized by Google

« *licet loca per præcepti seriem sub in-* « encore aujourd'hui le lit sur lequel
« *terpositione anathematis ob ministe-* « il se reposait en donnant ses leçons
« *rii quotidiani utrobique gratiam sub-* « de chant ; et le fouet dont il mena-
« *divisit.* » (Patr. Lat. LXXV, 90.) « çait les enfants y est encore con-
« servé et vénéré comme une relique, aussi bien que son Antiphonaire
« authentique. Par une clause insérée dans l'acte de donation, il régla
« sous peine d'anathème que ces propriétés seraient réparties entre les
« deux fractions de la *Schola* comme récompense du service quotidien. »

D'après ce texte destiné aux lectures publiques de l'office (1), et dont plusieurs traits pouvaient être aisément contrôlés par le pape et par tout son clergé, il est hors de doute, non pas précisément que saint Grégoire le Grand est réellement l'auteur de l'Antiphonaire qui porte son nom, mais

1° Qu'on le croyait à Rome vers l'an 872 ;

2° Que la *Schola* romaine regardait Grégoire comme son fondateur, bien plus, comme son dotateur ;

3° Qu'on croyait encore avoir son Antiphonaire authentique, et divers autres objets rattachés dans l'opinion publique au souvenir de ce qu'avait fait jadis le grand pape pour la cause du chant ecclésiastique.

De ces trois points, le plus important est sans nul doute ce fait que la *Schola* elle-même attribuait sa fondation à Grégoire Ier. Car s'il est une chose qui ait pu et dû survivre aux injures du temps, c'est bien, dans une corporation importante de ce genre, à la vie paisible, régulière et toute de tradition, le souvenir de celui dont elle tenait à la fois son existence et ses biens.

Quant à ces reliques qu'on trouve « assez bizarres », il faut remarquer que Jean Diacre n'est ni le premier, ni le seul à en faire mention. Amalaire et Egbert d'York nous parleront à leur tour de l' « Antiphonaire authentique » de Grégoire. La *Notitia ecclesiarum urbis Romæ*, document classé par M. de Rossi parmi les Itinéraires du VIIe siècle, ne manque pas d'inviter les pèlerins arrivés au portique de Pétronille à monter tout joyeux *ad Gregorii lectum* (2), à l'endroit où était conservé le « lit de saint Grégoire », lit sur lequel on croyait que le saint pape avait rendu l'âme.

1. Voir la préface, *Patr. lat.* LXXV, 61.

2. *Patr. Lat.* CI, 1362. Le texte a été de nouveau édité par de Rossi, *Roma Sott.*, t. I, p. 138-143. Cf. Duchesne, *Lib. Pont.*, I, 253. — Lors même que la date assignée par le savant archéologue romain ne serait point certaine, il est du moins hors de doute que le Codex de Salzbourg (maintenant *Vindobon.* 795) qui contient la *Notitia ecclesiarum*, a été copié dans l'entourage d'Arnon, dans le courant de 798 ou peu après. Voir la très intéressante étude du Dr Th. Sickel, *Alcuinstudien*, I, p. 19. (Wien 1875.)

Digitized by Google

L'historien le plus exigeant demeure donc obligé d'accepter le témoignage de Jean Diacre, non pas, encore une fois, sur des faits remontant à plus de deux siècles et demi de distance, mais sur la tradition ayant cours à Rome, et particulièrement dans la *Schola* romaine, vers l'an 872. Il ne nous en faut pas davantage pour le moment.

II. — Adrien II, pape (867-872).

Adrien II, prédécesseur immédiat du pape auquel Jean Diacre dédiait sa *Vie de saint Grégoire*, ordonna de chanter avant la grand' messe du premier dimanche de l'Avent, un trope servant de prélude à l'Introït *Ad te levavi*. Ce trope commençait par les mêmes vers que le prologue composé un siècle auparavant par Adrien Ier (1). Ces vers, comme on le verra par la suite, revendiquaient les droits de Grégoire le Grand à la paternité de l'Antiphonaire.

L'examen de ce témoignage rentre naturellement dans l'étude qui sera faite plus loin du prologue attribué à Adrien Ier. Il suffira donc de le mentionner ici à son rang.

III. Saint Léon IV, pape (847-855).

« Ex registro Leonis IIII.

« HONORATO ABBATI.

« *Res una valde incredibilis auri-*
« *bus nostris insonuit, que si veritati*
« *coniungitur, magis ius nostræ gra-*
« *vitati detrahit, quam perornet, ma-*
« *gis tenebrat, quam splendescit; id*
« *est cum dulcedinem Gregoriani car-*
« *minis, cum sua quam in ecclesia*
« *tradicione canendi legendique ordi-*
« *navit et tradidit, in tantum pero-*
« *sam habeatis, ut in omnibus in*
« *huiusmodi ratione non tantum ab*
« *hac proxima sede, sed et ab omni*
« *pene occidentali aecclesia, et prorsus*
« *ab omnibus qui latinis vocibus lau-*

« Extrait du *Registrum* de Léon IV.

« A L'ABBÉ HONORAT.

« Une chose tout à fait incroyable
« a retenti jusqu'à nos oreilles : si
« elle est vraie, elle est plus propre
« à diminuer notre considération
« qu'à lui faire honneur, à l'obscurcir
« qu'à l'entourer d'éclat. Il paraît
« donc que vous n'avez que de l'aver-
« sion pour le chant si doux de
« saint Grégoire, et la manière de
« chanter et de lire réglée et ensei-
« gnée par lui dans l'Église : de telle
« sorte que vous êtes sur ce point en
« désaccord non seulement avec ce
« Saint-Siège dont vous êtes proche,

1. « Secundum prologum versibus exametris ad missam maiorem in die primo Adventus D. N. JESU CHRISTI decantandum instituit, qui similiter incipit sicut anterioris Adriani proemium. » Notice d'Adrien II dans l'abrégé de Limoges, *ap.* Duchesne, *Lib. Pontif.*, t. I, p. CLXXXII.

Digitized by Google

« *dem æterno regi conferunt et sonos* « *canoros persolvunt, dissentiatis. Que* « *cuncte aecclesie cum tanta aviditate* « *et amore arduo. predictam tradi-* « *tionem Gregorii susceperunt ut, cum* « *ex integro recepissent, tantum eis* « *idem est placabilis, ut adhuc magis* « *de ipsa apud nos non desinant* « *querere, existimantes amplius de illis* « *apud nos remansisse. Qui plane* « *sanctissimus papa Gregorius adeo* « *Dei cultor et inclitus predicator et* « *sapiens pastor fuit et copiosos ad* « *humanam salutem edidit et sonum* « *iam dictum, quem in ecclesia vel* « *ubique canimus musicis artibus ope-* « *ra plurima ad excitandos vel com-* « *movendos intentius humanos fecerit* « *animos, ita ut non tantum ecclesiasti-* « *cos, sed etiam rudes et duros animos* « *artificiose modulationis sonitu ad* « *aecclesias convocaret.*

« *Item. Deposco ne ab hac summo* « *religionis capite ecclesia, a qua nul-* « *lus exorbitare vult, vel a tantis* « *prefatis ecclesiis dissentire paciamini,* « *si ex toto pacem et concordiam uni-* « *versalis ecclesie habere diligitis. Nam* « *si, quod non credimus, in tantum* « *doctrinam nostram et traditionem* « *nostri sancti presulis exorrescitis ut* « *non per cuncta in cantilenis et lectio-* « *nibus ritum nostrum sequamini,* « *scitote quod vos a nostra communio-* « *ne repellemus, quoniam convenit* « *vos ea sequi salubriter que Romana* « *ecclesia mater omnium et magistra* « *vestra non spernit sed appetit atque* « *insolubiliter tenet. Idcirco sub excom-* « *municationis interpositione precipi-* « *mus ut nequaquam aliter, quam et* « *sanctus papa Gregorius tradidit et* « *nos tenemus, in modulatione et*

« mais encore avec presque toute « l'Église d'Occident, avec tous ceux « qui se servent du latin pour payer « au Roi éternel le tribut de la lou- « ange et faire monter vers lui leurs « harmonieux concerts. Toutes ces « Églises ont reçu avec tant d'avidité « et de courageux amour cette tra « dition de Grégoire, et après l'avoir « reçue complètement, elles y trou- « vent tant de plaisir, que mainte- « nant encore elles ne cessent de « s'adresser à nous pour en avoir « davantage, pensant que peut-être « quelque chose de plus sera resté « chez nous. Ainsi ce très saint pon- « tife Grégoire, ce grand serviteur « de Dieu, prédicateur illustre, pas « teur plein de sagesse, qui fit tant « pour le salut de l'humanité, ce fut « lui aussi qui composa avec beau « coup de peine et une connaissance « parfaite de l'art musical ce chant « que nous chantons dans l'Église et « même ailleurs. Il voulut par ce « moyen agir plus puissamment sur « le cœur des hommes pour les « réveiller et les toucher : et de fait, « le son de ses suaves mélodies a « rassemblé dans les églises non « seulement les hommes spirituels, « mais jusqu'aux esprits les moins « cultivés et les plus insensibles.

« Je vous prie de ne pas souffrir « que vous demeuriez en désaccord « soit avec cette Église chef su- « prême de la religion, et dont per- « sonne ne veut s'écarter, soit avec « toutes ces Églises dont nous avons « parlé, si vous aimez à vivre tout à « fait en paix et en bonne intelli- « gence avec l'Église universelle. Que « si, ce que nous ne croyons pas, « votre aversion pour notre enseigne-

Digitized by Google

« *lectione in ecclesiis peragatis, totis-* « *que viribus perpetim excolatis et* « *decantetis. Nam si, quod minime* « *credimus, in alteram vos tradicio-* « *nem præter hanc quam vobis presen-* « *tibus vel futuris peragendam duxi-* « *mus reducere vel declinare quocumque* « *modo conatus quis fuerit, non solum* « *a sacro corpore et sanguine Domini* « *nostri Jesu Christi eum fore prece-* « *pimus, verum in perpetuo anathe-* « *mate mansurum ob suæ presump-* « *tionis audatiam nostra immo et* « *omnium antecessorum nostrorum* « *auctoritate sancimus* ». (Cod. Brit. Mus. Addition, 8873, fol. 168).

« ment et pour la tradition de notre « saint Pontife est telle que vous ne « vouliez point vous conformer en « tout point à notre rite, soit pour « les pièces de chant, soit pour les « leçons, sachez que nous vous « repousserons de notre communion; « car la convenance aussi bien que « votre propre avantage requiert « que vous suiviez les usages pour « lesquels l'Église Romaine, Mère de « toutes les autres et votre maîtresse, « loin de professer aucun mépris, « témoigne tant d'amour et un atta- « chement si inviolable. C'est pour- « quoi nous vous ordonnons, sous « peine d'excommunication, de vous conformer exclusivement dans les « églises, pour le chant comme pour les lectures, à l'ordre institué par le « saint pape Grégoire et suivi par nous, et de mettre tout votre zèle à le « pratiquer et à le chanter sans jamais vous en départir dans la suite. Car « si, ce que nous ne pouvons croire, quelqu'un s'efforçait, de quelque façon « que ce fût, de vous détourner du droit chemin en vous ramenant à une « tradition autre que celle que nous venons de vous prescrire à tous présents « et à venir, non seulement nous ordonnons qu'il soit privé de la partici- « pation au Corps sacré et au Sang de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST, « mais, en vertu de notre propre autorité et de celle de tous nos pré- « décesseurs, nous décrétons, qu'en punition de son audace et sa pré- « somption il demeurera sous le coup d'un anathème perpétuel ».

Ce texte, qui motiverait à lui seul un commentaire étendu, n'est connu que depuis quelques années. P. Ewald l'a publié en 1879 dans le Ve vol. du *Neues Archiv.*, p. 389, n. 33. Mais le véritable auteur de la découverte est un savant anglais catholique, M. Edmond Bishop. Le premier il découvrit et copia cette pièce avec plus de deux cents lettres inédites des papes, depuis Gélase Ier jusqu'à Urbain II, communiquées généreusement par lui aux travailleurs allemands (1). C'est d'après sa propre copie que j'ai reproduit le texte ci-dessus.

Le pape saint Léon IV, auteur de la lettre, avait d'abord été élève de ce même monastère de Saint-Martin (2), d'où l'abbé Jean,

1. Le card. Pitra, *Analecta noviss.*, I, 80, parle bien des lettres trouvées dans la *Collectio britannica*, mais il semble ignorer à qui revient l'honneur de la découverte. Je saisis cette occasion de rendre à un ami cette justice qu'il ne se serait jamais faite à soi-même.

2. « Hic primum a parentibus ob studia litterarum in monasterio beati Martini confessoris « Christi, quod foris muros huius civitatis Romanae iuxta ecclesiam beati Petri apostoli situm « est... velut perfectus monachus avidius mansit ». *Liber Pontif.* éd. Duchesne, II, 106.

Digitized by Google

en même temps grand-chantre de Saint-Pierre, était parti deux siècles auparavant pour répandre et fixer en Angleterre les véritables traditions du chant romain. L'abbé Honorat, auquel la lettre est adressée, est probablement un abbé de Farfa dont il est question dans un diplôme de l'empereur Louis II de 872, comme ayant autrefois conclu un pacte injuste avec l'évêque Pierre d'Arezzo, précisément contemporain de Léon IV (1).

Il n'y a pas à épiloguer sur le sens du document. Il est clair que le pape n'y reconnaît pas d'autre auteur du chant romain que Grégoire le Grand ; en même temps il fait de ce chant le plus bel éloge peut-être qu'on en ait jamais écrit. Une chose néanmoins qu'il importe de remarquer, parce qu'elle fournit une donnée nouvelle sur l'histoire de la diffusion du chant grégorien, c'est qu'en plein IXe siècle, tout près de Rome, un puissant monastère n'avait pas encore adopté la réforme grégorienne. En rapprochant de ce fait la présence du chant milanais dans la province de Capoue au milieu du XIe siècle (2), et les rubriques aussi milanaises de divers livres copiés un peu plus tard pour des églises de Rome même (3), on se rappellera et on trouvera peut-être plus vraisemblable la thèse déjà soutenue dans une étude précédente, à savoir, que le chant dit ambrosien n'est au fond autre chose que le vieux chant latin antérieur à saint Grégoire (4).

---

1. *Chronicon Farfense*, ap. Muratori, *Rer. Ital. Script.*, t. II, part. II, col. 404. — Gams. *Series episcop.* p. 741.

2. V. Dom Ambroise Kienle, *Ueber ambrosianische Liturgie und ambrosianischen Gesang* dans les *Studien und Mittheilungen des Benedictiner-und Cistercienser-Orden* de Raigern, 1884, p. 346.

3. Tomasi, *Opp.* t. VII, p. 9-10. Les formules de renvoi signalées dans ces livres *ad usum Ecclesiæ Romanæ* se retrouvent avec le chant dans l'Antiphonaire ambrosien du XIe siècle communiqué à dom Kienle par M. Rosenthal de Munich :

« Finita missa (du samedi *in Traditione Symboli*) dicat diaconus excelsa voce ad cornu « altaris: Si quis catechumenus, procedat. Si quis iudaeus, procedat. Si quis paganus, procedat. « Si quis haereticus, procedat. Cuius cura non est, procedat ».

La fidélité avec laquelle on a conservé jusqu'à ces rubriques, qui déjà n'avaient plus de raison d'être au VIIe siècle et même avant (Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 193), peut être considérée comme une garantie du respect plus grand encore avec lequel on aura veillé à la transcription intégrale des mélodies. Comme le chant romain, l'ambrosien a dû voyager jusqu'à la Renaissance avant de rencontrer son « assassin ».

4. *Revue Bénédictine*, mai 1890, p. 193-204. Je lis avec étonnement dans le dernier no des *Études* des PP. Jésuites (juin p. 313, not. 3) que j'aurais, paraît-il, basé ma thèse sur un rapprochement « entre le *Codex Fuldensis* de l'an 546 et l'*Antiphonaire Grégorien* ». Il suffira à l'auteur de la note de jeter un rapide coup d'œil sur mon article, pour reconnaître que je n'ai pas eu la moindre idée d'établir un rapprochement aussi fantastique, mais bien de signaler certains rapports réels entre le *Codex Fuldensis* et les autres monuments liturgiques, antérieurs à saint Grégoire.

Digitized by Google

IV. — Hildemar (entre 833 et 850).

Hildemar est l'auteur du plus intéressant commentaire que nous ayons sur la Règle de Saint-Benoît. Le texte n'en a été publié qu'en 1880, par les soins de nos Pères de Metten, en Bavière. Je ne cite qu'en passant ce personnage, qui passa la principale partie de sa vie à Milan et à Brescia, pour recueillir de lui ce témoignage, que de son temps on donnait saint Grégoire (il s'agit de l'auteur des *Dialogues*) comme le compositeur de l'Office Romain :

« Maxime cum *B. Gregorius, qui dicitur Romanum Officium fecisse*, « regulam B. Benedicti laudavit, dicens hoc modo : Hoc vero nolo « te, Petre, lateat, etc. (1) ».

Hildemar ne fait point mention expresse de l'Antiphonaire : mais le moyen que saint Grégoire ait « composé l'Office romain » en laissant de côté les pièces de chant ?

On objectera aussi qu'il ne s'agit ici que d'une tradition, d'un on dit, *dicitur :* mais ne sommes-nous pas justement en train de rechercher le fil de la tradition ?

V. — Walafrid Strabon (807-849).

Walafrid mentionne à deux reprises l'œuvre musicale de saint Grégoire le Grand dans son traité *De ecclesiasticarum rerum exordiis et incrementis*, composé peu après 840. Inutile de s'attarder dans la discussion de son témoignage : M. Gevaert l'admet, il « atteste l'existence de la tradition vers 840 ».

Seulement on le trouve « trop récent pour avoir beaucoup de poids ». Soit, nous ne l'écouterons pas sur le fait de savoir si Grégoire Ier a, oui ou non, composé l'Antiphonaire. Ce que nous voulons uniquement retenir de lui, c'est le fait sur lequel se basait cette tradition au milieu du IXe siècle. Il le dit en toutes lettres, et il faut l'en croire : c'est qu'il y avait en tête de l'Antiphonaire une mention d'après laquelle saint Grégoire avait organisé le chant liturgique, tel qu'on continuait à l'exécuter du temps de Walafrid.

« *Traditur denique beatum Grego-* « *rium, sicut ordinationem missarum* « *et consecrationum, ita etiam cantilenæ* « *disciplinam maxima ex parte in* « *eam, quæ hactenus quasi decentis-*

« On rapporte que saint Grégoire, « de même qu'il régla l'ordre des « messes et des consécrations (le « Sacramentaire et le Rituel pontifi- « cal), eut aussi la plus grande part

1. *Expositio Regulæ ab Hildemaro tradita et nunc primum typis mandata*, p 311. Ratisbonæ, Pustet, 1880.

Digitized by Google

« *sima observatur*, dispositionem per-
« duxisse, *sicut et in capite Antipho-*
« *narii commemoratur* » (Op. cit., *cap. XXI, ap. Migne Patr. lat. CXIV, 948.*)

« dans l'arrangement des cantilènes
« liturgiques suivant l'ordre observé
« aujourd'hui encore comme le plus
« convenable: c'est ce que rappelle
« l'inscription qui se trouve en tête
« de l'Antiphonaire. »

Ce premier endroit pourrait à la rigueur s'entendre exclusivement de l'Antiphonaire contenant les chants de la messe. En voici un autre qui a trait directement aux chants de l'office renfermés dans le Responsorial :

« *Ordinem autem cantilenæ diurnis*
« *seu nocturnis horis dicendæ beatus*
« *Gregorius plenaria creditur ordina-*
« *tione distribuisse, sicut et supra de*
« *Sacramentorum diximus libro.* (Op.
« cit., cap. XXV, *Patr. lat.* CXIV,
« 956.) »

« Quant aux chants à exécuter
« aux différentes heures tant du jour
« que de la nuit, on croit que ce fut
« saint Grégoire qui leur assigna leur
« arrangement complet et définitif,
« comme il l'avait déjà fait, nous
« l'avons dit, pour le Sacramentaire. »

Dans ces deux passages, l'érudit abbé de Reichenau emploie encore la formule, *on croit, on rapporte.* Il s'agit d'une simple tradition. Mais cette tradition est déjà attestée par un fait dont Walafrid est le témoin oculaire : la teneur de l'inscription mise en tête de l'Antiphonaire.

VI. — Agobard de Lyon (779-840).

Agobard n'est pas précisément un chaud témoin de la tradition grégorienne. Au contraire, défenseur acharné du chant lyonnais contre les efforts trop ultramontains d'Amalaire, il voudrait bien plutôt enlever au liturgiste messin l'autorité de saint Grégoire. Mais il s'y prend de manière à nous permettre d'identifier à l'aide de son témoignage, rapproché de celui de Walafrid cité plus haut, l'inscription qui se trouvait alors en tête de l'Antiphonaire romain, avec un document que nous retrouverons plus loin.

Voici ces paroles :

« *Verum quia* Gregorii præsulis
« *nomen titulus præfati libelli præ-*
« *tendit, et hinc opinione sumpta pu-*
« *tant eum quidam a beato Gregorio*
« *Romano pontifice et illustrissimo*
« *doctore compositum, etc.* ». Liber de Correctione Antiphonarii, c. xv. *Patr. Lat.*, CIV, 336.

« De ce que l'inscription servant
« de titre au livre en question (l'An-
« tiphonaire) met en avant le nom
« d'un *Gregorius præsul*, il ne man-
« que pas de gens qui là-dessus
« s'imaginent que l'ouvrage a été
« composé par le bienheureux Gré-
« goire pontife de Rome et Docteur
« très illustre. »

Digitized by Google

Sur quoi Agobard s'engage dans une discussion fort aventureuse, dans laquelle il s'efforce de prouver que l'Antiphonaire défendu par Amalaire ne saurait être de saint Grégoire, parce que, d'après lui, le grand pape avait prohibé toute lecture et tout chant dont les paroles ne seraient pas textuellement extraites de l'Écriture.

Nous ne le suivrons pas : retenons seulement que l'Antiphonaire, objet des critiques d'Agobard, portait en tête la mention d'un *Gregorius præsul*. On verra par la suite, que réellement ce *Gregorius præsul* ne pouvait désigner que Grégoire Ier.

VII. — Amalaire de Metz (815-835) (1).

Amalaire est sans contredit le personnage qui a joué le plus grand rôle dans la fusion de l'élément grégorien avec les restes de liturgie gallicane ou gélasienne, de laquelle est sortie en substance la liturgie romaine en usage aujourd'hui. Il avait beaucoup voyagé, il avait été à Rome et à Constantinople : bref, c'est une autorité de très grand poids dans la question présente.

A propos de la mention faite par moi d'Amalaire dans mon premier travail, M. Gevaert témoigne sa surprise en ces termes (p. 82) : « A moins que mon respectable contradicteur n'ait à sa disposition des écrits du diacre de Metz autres que *De divinis officiis* et « *De ordine Antiphonarii*, je ne sais vraiment sur quels textes il « pourrait étayer sa proposition. »

On a deviné juste. Je me suis, en effet, beaucoup occupé de cet intéressant personnage, et j'ai eu la bonne fortune de retrouver deux ouvrages de lui inconnus jusqu'à ce jour : Un Homéliaire, et une première rédaction du *De ecclesiasticis officiis* de laquelle il sera parlé plus loin.

Mais d'abord, afin d'éviter tout malentendu, je dois déclarer ici deux choses :

1° Mes études m'ont amené à constater jusqu'à l'évidence que la distinction entre les deux Amalaire, imaginée par Sirmond au commencement du XVIIe siècle (2), non seulement n'a aucune raison d'être, mais devient complètement insoutenable en présence des documents réunis se rapportant à Amalaire. Personnellement donc, je n'ai aucun doute sur l'identité réelle des deux personnages. Mais comme je n'ai pas encore eu l'occasion d'en donner les preuves, et que la chose importe peu ou point du tout à la question présente, je continuerai à distinguer les deux liturgistes. Seulement, on ne

1. Dates de M. Gevaert.
2. *De duobus Amalariis*. Opp. edit. Paris, 1696, IV, 641.

Digitized by Google

m'en voudra pas, si quelque expression trahit çà et là ma conviction à cet égard.

2° Il faut savoir que jusqu'ici le public ne connaît guère Amalaire que par la vieille édition de la Bibliothèque des Pères, reproduite dans Migne, t. CV. Les manuscrits, c'est certain, réservent plus d'une surprise ; on verra plus loin comment la plupart des copistes se sont permis de mutiler l'ouvrage d'Amalaire de Trèves, d'après les récriminations d'Agobard et de l'école de Lyon, supprimant tout ce qui pouvait déplaire à ceux-ci, et notamment les passages où était affirmée l'origine grégorienne des recueils romains. Il est bien difficile de croire qu'Amalaire de Metz, l'adversaire et plus encore la victime de l'école de Lyon, ait été traité avec plus de respect.

De fait, il a suffi à notre Mabillon d'examiner un manuscrit de Saint-Martial de Limoges, pour y découvrir un dernier chapitre inédit du livre *De divinis officiis* dont personne n'a, que je sache, contesté, encore moins ébranlé l'authenticité. Or, ce fragment à lui seul renferme plusieurs endroits très précis à l'appui de notre thèse. Les voici dans l'ordre même qu'ils occupent dans le texte :

« *Dionysius ex monacho, itemque* « Gregorius excellentissimus memo- « ria, *gradum apostolici culminis* « *sortiti sunt : quorum Gregorius* « *inter cætera, quibus provexit Eccle-* « *siam*, Clericalis officii maximus « enituit institutor. » *Mabillon*, Ve- « ter Analect. *edit in-f° Paris 1723*, « *p. 93*.

« *Necdum tamen tum temporis* « *(S. Benedicti) totus ordo psallen-* « *tium in Psalterio et* Antiphonario « *ad liquidum in ordinem redactum* « *fuerat :* quod postea Gregorius « Papa *excellentissimus, sanctæque* « *memoriæ eiusdem sancti Benedicti* « *strenuus regularis observator, et* « *monasticæ perfectionis imitator*, « studiosissime ordinavit institutione « Sancti Spiritus. » *(Ibid. 93-4.)*

« *Nec vituperandi sunt, sed potius*

« Parmi les moines élevés au pon- « tificat suprême, on peut citer « Denys, et Grégoire d'incomparable « mémoire. Or Grégoire [1], entre « maintes autres choses par lesquelles « il procura l'avantage de l'Église, « eut la gloire d'être le grand orga- « nisateur de l'office à l'usage des « Clercs.

« Du temps de saint Benoît, tout « l'ordre de la psalmodie n'avait pas « encore été fixé avec précision dans « le Psautier et l'Antiphonaire : ce « fut l'incomparable pape Grégoire « de sainte mémoire, lui-même ob- « servateur zélé de la règle de Saint- « Benoît, et imitateur de sa per- « fection monastique, qui dans la « suite en régla l'arrangement sous « la direction de l'Esprit-Saint.

« Loin de blâmer ceux qui ob

1. Il s'agit dans tout ce chapitre du pape Grégoire auteur des *Dialogues*, de celui qui envoya saint Augustin en Angleterre.

Digitized by Google

« *laudandi, qui* Gregorianum *tenent* « morem. » *Ibid. 94.*

« *Hinc et* in authentico Gregoriano « *tantum Alleluia et Gloria ad* « *Missas tollitur (in natali Innocen-* « *tum) propter luctum matrum sive* « *Ecclesiæ.* » *Ibid. 96. Cf. Amalar.* De Eccles. Offic. *lib. I, c. 41. P. L.*

« servent l'usage grégorien, il faut « bien plutôt les louer. »

« Dans l'exemplaire authentique « de saint Grégoire, l'Alleluia et le « Gloria sont supprimés à la messe « du jour des Innocents, pour ex- « primer le deuil des mères et de « l'Église. »

de Migne CV, 1074. — Antiphon. Gregor. apud Tomasi-Vezzosi V, 23, et l'édition des Mauristes P. L. LXXVIII, 648.

Voilà donc, dans ce seul chapitre d'Amalaire, dont nul, je le répète, n'a encore démontré la non-authenticité, jusqu'à quatre textes, d'après lesquels saint Grégoire est « le grand organisateur de l'office clérical », si bien que cet office peut être appelé de son nom « l'usage grégorien ». Dans ce travail d'organisation est compris formellement « l'Antiphonaire » tant de l'office que de la messe, et de ce dernier même on peut citer un exemplaire « authentique ».

Il est évident que ce chapitre supplémentaire publié par Mabillon a échappé à M. Gevaert. Il y a aussi, je pense, une méprise d'ailleurs fort expliquable dans la manière dont l'auteur croit établir « jusqu'à l'évidence » que « *jamais Amalaire n'a tenu saint Grégoire pour le rédacteur de l'Antiphonaire* (1) ».

D'abord, il fallait prendre garde de confondre l'Antiphonaire de la messe avec celui de l'office (2). Quand on parle du « fameux » exemplaire authentique de Grégoire, il s'agit uniquement de l'Antiphonaire de la messe, dans la Chronique de Saint-Gall comme dans Amalaire lui-même, comme aussi dans le texte d'Egbert qui sera plus loin l'objet d'une étude approfondie.

De l'Antiphonaire de l'office, au contraire, il n'existait que des copies offrant entr'elles d'assez nombreuses divergences. En somme, on constatait déjà alors ce que nous voyons aujourd'hui. Le recueil des chants de la messe était l'objet d'un culte tout spécial,

1. L'argument est celui-ci : Louis le Débonnaire chargea Amalaire de Metz de se procurer à Rome un exemplaire de l'*Antiphonaire* qui pût lui servir de modèle ; celui-ci n'ayant trouvé que des exemplaires discordants, prit le parti de compiler lui-même un *recueil analogue.* Or la susdite mission n'aurait pas eu la moindre raison d'être, Amalaire surtout n'aurait pas agi avec un tel sans-façon, s'il eût existé en Italie ou en France un *livre de chant* portant le nom vénéré de Grégoire, Donc etc.

2. Amalaire est le premier à prévenir la confusion qui pouvait résulter de la dénomination commune d'*Antiphonaire* appliquée indifféremment en France à trois recueils distincts : le *Cantatorium*, le *Responsoriale* et l'*Antiphonarius* proprement dit (*De Ordine Antiphonarii* [illegible] P. L. CV., 1245)

Digitized by Google

on évitait d'y faire aucun changement important, les moines aussi bien que les clercs s'y conformaient dans les moindres détails : de là uniformité à peu près parfaite dans toutes les églises ayant adopté les nouveaux livres romains.

Mais pour l'office, c'est tout différent : ces mêmes moines de la chapelle pontificale qui exécutaient si fidèlement les chants prescrits pour la messe, avaient conservé pour les Heures du jour et de la nuit un ordre tout autre et bien plus ancien que le *Cursus* destiné aux clercs par Grégoire. Aussi usa-t-on d'une plus grande liberté à l'égard de ce dernier recueil; on ne retrancha guères, mais on ajouta sans scrupule, d'autant plus aisément qu'il s'agissait de mélodies plus faciles à composer. De là vient que chaque Église eut jusqu'à la réforme de saint Pie V un Antiphonaire d'office assez différent de la plupart des autres.

Cette confusion existait déjà au IXe siècle (1), et c'est précisément ce qui avait tant ennuyé le pauvre Amalaire. Car il est bien entendu qu'il s'agissait pour lui, non de fabriquer *un Antiphonaire de la messe*, mais *un Antiphonaire de l'office :* il suffit, pour s'en assurer, de parcourir la table des chapitres du *De Ordine Antiphonarii.* (*P. L.* tom, CV, 1358.) Or, de ce recueil nul ne prétendait posséder un exemplaire authentique. Au contraire, tous ceux que put se procurer Amalaire à Corbie ou à Metz ne firent qu'augmenter l'embarras du liturgiste. En fin de compte, il ne trouva rien de mieux à faire que de choisir dans ces divers exemplaires ce qui lui semblerait préférable, pour former un recueil digne d'être proposé à l'acceptation des églises franques. S'il avait eu un peu plus d'esprit critique au sens moderne, il lui eût été assez facile de découvrir l'origine de la différence qu'il constatait avec tant de déplaisir entre les exemplaires de Metz, et ceux plus complets, mais aussi plus modernes, apportés de Rome à Corbie. C'est que, suivant l'inscription rapportée par Amalaire lui-même, ceux-ci étaient postérieurs à certains développements introduits dans l'office par Adrien Ier.

« Hoc opus summus *reparat* pontifex dominus Adrianus sibi « memoriale per sæcla (2). »

Amalaire ne comprit pas l'importance de cette note, et désespérant de trouver une copie qui fît autorité, il s'arrêta au moyen terme

1. Ce qui contribuait encore à augmenter l'embarras, c'est que la chapelle impériale ne se rendait pas toujours compte de la manière exacte dont il fallait se servir des livres romains. On peut voir dans la préface du *De ordine Antiphonarii* le curieux galimatias qui devait en résulter à propos des répons de l'office.

2. P. L. CV, 1246.

Digitized by Google

qu'on connaît. Le résultat de ce travail d'éclectisme fut la base de cette riche et intéressante liturgie romaine-française, qui après une possession bientôt millénaire, succombe hélas ! à Trèves, son dernier refuge, au moment même où je trace ces lignes.

Qu'y a-t-il, dans tout ce procédé, qui équivale de la part d'Amalaire à une négation de l'origine grégorienne primitive de l'Antiphonaire romain ? Amalaire ne niait qu'une chose, et il en était tout marri : il aurait voulu avoir une copie tout à fait sûre du recueil romain, sans interpolation ni lacunes, et il ne put y réussir. Voilà tout. Il n'est donc pas nécessaire de voir en cela beaucoup d'« audace », ni même, avec dom Guéranger, « la manie incorrigible des Français de retoucher sans cesse la liturgie (1) » ; mais simplement le désir bien naturel de se tirer avec honneur d'une situation embarrassante à plus d'un point de vue.

Du reste, la même chose s'est reproduite, quoique à un degré moindre, par rapport au Sacramentaire lui-même, ce livre le plus vénéré de tous après les Livres saints. Lors de l'acceptation du rit grégorien, on ne prétendit nullement en France sacrifier de gaîté de cœur ce qu'on avait déjà reçu de Rome à une époque antérieure. De là, une sorte de transaction qui explique actuellement encore la présence dans la liturgie romaine de certains éléments gélasiens, devant lesquels le grégorien a dû céder. Telle est, pour n'en citer qu'un exemple, la substitution des douze leçons gélasiennes du Samedi-Saint aux quatre lectures prescrites par le recueil grégorien (2). Malavisé assurément quiconque voudrait conclure de pareils faits contre la croyance de nos aïeux à l'origine grégorienne du Sacramentaire venu de Rome sous les premiers Carlovingiens.

VIII. Amalaire, év. de Trèves (809-814).

On a déjà signalé à plusieurs reprises un manuscrit de Trèves du Xe siècle contenant un ouvrage de l'évêque Amalaire Fortunat, intitulé *Liber officiorum* (3). Mais nul jusqu'à présent n'en a donné une étude complète. J'ai pu l'examiner à loisir, grâce à l'intelligente condescendance de M. Max Keuffer, bibliothécaire de la ville de Trèves. Voici en quelques mots le résultat de cet examen :

1. *Institutions liturgiques*, t. I. p. 246, 2e édit.

2. On connaît le Missel mixte composé par Alcuin à l'aide du grégorien et du gélasien. J'ai en ce moment entre les mains le Missel plénier d'une Église belge du XIIIe siècle, dans lequel l'élément gélasien joue encore un rôle prépondérant qu'on ne soupçonnerait guères à une époque si avancée du moyen âge

3. V. la note de Wyttenbach. *Patr. Lat.* CLIV, col. 1155, not. 372. — J. Marx, *Geschichte des Erzstifs Trier*, II, 387-407.

Digitized by Google

1°. Il n'y a aucune raison de douter que l'ouvrage, tel qu'il est dans le ms. 1736 de la ville de Trèves, ne soit l'œuvre d'Amalaire.

2°. Ce travail est au fond le traité bien connu *De divinis officiis* faussement attribué à Alcuin (P. L. CI, 1173 sqq.). Seulement le ms. de Trèves contient bon nombre de passages qui manquent dans l'imprimé, entre autres une assez longue préface.

3°. Tous ces passages sans exception se distinguent à première vue, soit par leur ton personnel et agressif, soit par certains traits qu'on sait avoir dû déplaire tout particulièrement à Agobard, à Florus, et aux autres Lyonnais (1).

Telle est en particulier la préface, dans laquelle l'auteur s'emporte contre certains ecclésiastiques assez téméraires pour préférer aux usages établis par les Pontifes romains l'ordre tout récent institué par eux dans leur Église : « Componunt sibi ipsis *sua in aecclesia* « recentem ordinem, nulla prorsus auctoritate firmati talia sta- « tuentes. » Aussi, vers la fin il annonce qu'il ne manquera pas de les tancer comme il faut dans le cours de son ouvrage. Et de fait, il revient plus d'une fois sur ces « imperitissimi », ces « moderni » auxquels il suffit qu'une chose vienne de l'autorité apostolique, fût-ce de saint Grégoire lui-même, pour qu'ils la rejettent et se montrent de suite « récalcitrants ».

Tels sont encore les passages dans lesquels le liturgiste se prévaut de ce qu'il appelle avec fierté l' « auctoritas romana », ou encore de cet « ordre romain » dont Florus se moquait de si belle façon (2). Tout cela est supprimé impitoyablement dans les manuscrits qui ont servi à l'édition du Pseudo-Alcuin.

Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner que les endroits où Amalaire mettait en avant le nom de saint Grégoire aient été traités de la même manière. Je citerai simplement ceux qui ont trait au chant, en mettant entre crochets les mots supprimés dans le *De officiis* du Pseudo-Alcuin. Le premier de ces passages forme à lui seul tout un chapitre qui a complètement disparu : il traite d'un point qu'on sait d'ailleurs avoir été un des principaux griefs des Lyonnais, la Messe des Innocents :

fol. 5.) **De missa innocentum. ij.**	**De la messe des Innocents.**
[« *De Missa innocentum prætitu-* « *latur sic in diurnali : Gloria in* « *excelsis Deo non canitur, nec alleluia,*	« La messe des Innocents s'ouvre « au Diurnal par cette rubrique : « On « ne chante ni *Gloria in excelsis*, ni

1. V. Agobard, *De divina Psalmodia*, P. L. CIV, 325. *De correctione Antiphonarii*, ibid. 329. *Contra libros quatuor Amalarii*, ibid, 339. — Florus, *Opuscula adversus Amalarium*, P. L. CXIX, 71-96. — La lettre de l'église de Lyon, P. L. CXXI, 1052-54.

2. P. L. CXIX, 76.

Digitized by Google

« *nisi sit dominica, sed quasi in tristicia deducitur dies illa.* Sanctus « papa Gregorius, *in quo vere habitavit Spiritus Sanctus*, compositor « scilicet praesentis officii, *coniungi nos vult animis devotarum feminarum, quae in morte innocentum doluerunt et planxerunt. Et si licitum est* praeterire tanti Patris decretum, *sit quoque in parasceve Alleluia cum pleno officio cantare licitum. Sed imperitissimi quidam et moderni hoc emulantes, Dei indicio in futuro respondebunt* (1) *etc.* »]

« *Alleluia*, à moins que ce ne soit le « dimanche ; on passe ce jour dans « une sorte de tristesse. Le saint « pape Grégoire, en qui résida vrai- « ment l'Esprit-Saint, et à qui est « due la composition de cet office, « veut nous associer aux sentiments « des pieuses femmes qui pleurèrent « et s'attristèrent de la mort des « innocents. Et s'il est permis de « transgresser l'ordre d'un Père qui « fait tellement autorité, qu'il soit « également permis de chanter l'Al- « leluia avec office complet le jour « du Vendredi-Saint. Ah ! ils en répondront un jour au jugement de Dieu « ces malappris, ces modernes qui s'élèvent contre cette prescription etc. » (Il s'agit ici de l'Antiphonaire de la messe.)

fol. 7.) « *In hac* [*ergo*] *die unum amittimus ex his quae in nativitate Domini celebramus, id est invitatorium.* [*Beatus*] *autem* [*Gregorius*] *institutor officiorum inquantum potuit actionem illius temporis, quando illa agebantur quæ recolimus, inusitato officio voluit ad memoriam nobis reducere.* [*Inde est quod sexto canitur psalmus ordine, eo quod vitetur prima modulatione. Sed quidam imperiti* (2) *spernunt hoc emulari estimantes se melius agere, si legis usum servent cottidianæ. Sed*] *quia,* [*ut diximus, beatus papa*] *voluit in isto distinguere bonam nostram invitacionem etc.* Cf. *Patr. Lat.* CI, « 1179. »

« En ce jour (de l'Épiphanie) nous « perdons un des chants que nous « avons à Noël, à savoir, l'Invita- « toire. Saint Grégoire, organisateur « des offices, a voulu par cette parti- « cularité rappeler, autant qu'il a pu, « à notre souvenir ce qui se passa « autrefois, lors de l'accomplissement « des mystères que nous honorons. « C'est pour cela que nous chantons « en sixième lieu le psaume que nous « avons évité de faire entendre tout « d'abord. Il est vrai que certains « maladroits n'affectent à cet égard « qu'indifférence et mépris, s'imagi- « nant mieux faire, en suivant l'usage « habituel de chaque jour. Mais, « comme nous l'avons dit, le saint « pape a voulu par là distinguer notre « louable invitation etc. » (Ce passage a trait à l'Antiphonaire de l'office.)

1. En marge, annotation de la même époque : « In XXXmo capitulo de hac re melius et aper- « tius invenies, detrahere si cesses. » Cf. P. Lat. CI, 1231.

2. En marge, devant le mot « imperiti » : « Hoc solo exprobrationis utitur sepe verbo, ut « legentes desistant ab usu contrario. »

Digitized by Google

fol. 9-10.) « *Ideo auctor officii nostri* Gregorius *septuagesimam posuit*... Gregorius *tamen præceptor officii nostri* etc. » *P. L.* col. 1182.

« C'est pour cela que Grégoire, « l'auteur de notre office, a mis la « Septuagésime... Cependant Gré- « goire, l'instituteur de notre office, « etc. » (Il s'agit de l'Antiphonaire et du Sacramentaire).

fol. 39.) « *Officii auctor*, Gregorius « scilicet, *ut affectanter* etc. » *P. L.* 1230-1231.

« L'auteur de l'office, qui n'est « autre que Grégoire, pour exprimer « etc. (Il s'agit d'une pièce de l'Antiphonaire de la messe, l'Offertoire *Vir erat.*)

On est allé jusqu'à retrancher indistinctement, dans les mss. du Pseudo-Alcuin, tous les passages où saint Grégoire se trouve mentionné, indépendamment même de son rôle comme liturgiste.

Le traité est suivi dans le manuscrit de divers extraits parmi lesquels se trouve (fol. 102) un fragment où Amalaire distingue nettement l'œuvre des deux premiers Grégoire relativement aux jeudis de carême. En voici quelques lignes :

« AMALARIUS FORTUNATUS :

« *Melciades papa etc... Ideo beatus* « *papa Gregorius in dispositione officiorum anni infra quadragesimam* « *quintam feriam vacantem dimisit...* « *Post plura tempora Gregorius* « *iunior pontifex veniens statuit eam* « *missis et orationibus esse sollempnem,* « *sed non adeo, et undecunque colligens eiusdem diei augmentavit officium.* »

« AMALAIRE FORTUNAT :

« Le saint pape Grégoire en arran- « geant les offices de l'année avait « laissé vacants les jeudis de Carê- « me... Longtemps après lui un « autre pape, Grégoire le jeune, or- « donna qu'on célébrerait aussi ces « jours-là par des messes et des orai- « sons, mais avec moins de solennité, « et il emprunta où il put de quoi « former l'office de ces jeudis. »

Ainsi, pour Amalaire de Trèves, comme pour celui de Metz, saint Grégoire le Grand est le *compositor officii*, le *præceptor officii*, l'*auctor officii*, l'*institutor officiorum :* c'est à lui qu'on doit les recueils de chant tant de la messe que de l'office.

De cette suite de témoins de la tradition du IXe siècle (1), nous passons au VIIIe avec Adrien Ier et Egbert.

1. On peut y joindre l'auteur de l'intéressant opuscule *De prandio monachorum in Romana Ecclesia*, édité par Gerbert d'après un ms. de Saint-Gall du IXe siècle. Après avoir dressé brièvement le catalogue des œuvres de saint Grégoire, il ajoute : « Et cantum anni circuli nobile edidit. » P. L. CXXXVIII, 1347. Cependant ce fragment si curieux sent plutôt le VIIIe siècle pour le style comme pour le fond : il est évidemment apparenté à l'*Ordo* des monastères bénédictins de Rome publié par D. Martène d'après un ms. de Murbach du VIIIe siècle (P. L. LXVI, 998), et par Muratori (*Op. min.*, t. XIII, part. III, pag. 1) d'après un Cod. de Lorsch du IXe siècle, maintenant au Vatican.

Digitized by Google

IX. Adrien Ier pape (772-795).

M. Gevaert ne connaît du pape Adrien qu'un passage exclusivement relatif au Sacramentaire.

Il y en a un autre d'une portée un peu plus générale, dans lequel le pape écrivant à Charlemagne, assure que « la sainte Église catho-« lique et apostolique a reçu du saint pape Grégoire (il s'agit de « l'auteur des *Morales*) l'ordre des messes, des solennités, des oraisons:

« Sed et sancta catholica et apostolica Ecclesia ab ipso sancto « Gregorio papa ordinem missarum, solemnitatum, orationum susci-« piens etc. (1). » (*Epist. Adriani papæ ad Carolum regem de imaginibus*, a. 794. Mansi XIII, 763; Jaffé, 2e édit. n. 2483. *Patr. Lat.* XCVIII, 1252).

Mais on pourra reprocher à ce texte d'être par trop général. Venons enfin à l'examen d'une autre pièce de grande importance, que nous avons plusieurs fois déjà rencontrée sans la connaître, sur notre route à travers le IXe siècle : je veux dire le Prologue en vers de l'Antiphonaire, dont la composition est attribuée au pape Adrien Ier.

Cette attribution est attestée par un passage de la notice du pape Adrien II dans un manuscrit provenant de Saint-Martial de Limoges (2). Le voici :

« *Hic antiphonarium Gregorianum* « *sicut anterior Adrianus diversa per* « *loca corroboravit et secundum pro-* « *logum versibus exametris ad mis-* « *sam maiorem in die primo Adventus* « *Domini nostri Jesu Christi decan-* « *tandum instituit, qui similiter in-* « *cipit sicut anterioris Adriani præ-*

« Adrien II, à l'exemple de son « prédécesseur du même nom, com-« pléta en divers endroits l'Antipho-« naire grégorien. Il arrangea aussi « un second prologue en vers hexa-« mètres qu'on devait chanter à la « grand'messe du premier jour de « l'Avent. Ce prologue commence de

1. Il ne sera pas sans intérêt de rapprocher de ce texte d'Adrien Ier, un passage des Instructions données par Grégoire II en 720 aux légats envoyés par lui en Bavière. Il leur prescrit entre autres choses de veiller à ce « que chaque prêtre observe dans la célébration tant « des messes que des offices du jour et de la nuit l'ordre reçu de longue date par le Siège « Apostolique. »

« Qualiter (unusquisque sacerdos seu minister) sacra missarum solemnia, sive cætera diur-« narum atque nocturnarum horarum officia... studeat observare secundum traditum apostolicæ « sedis antiquitatis *leg.* antiquitus (Thomassin, *Vetus et nova Eccl. discipl.* I, 443), ordinem « disponetis. » *Capitulare Gregorii II*, Patr. Lat. LXXXIX, 532. Si l'ordre suivi à Rome sous Grégoire II pour les messes et tout l'ensemble des offices était déjà « antiquitus traditus », y a-t-il quelque apparence qu'il date seulement de la fin du VIIe siècle ou du commencement du VIIIe ?

2. C'est aujourd'hui le *Parisinus* 2400. L. Duchesne en donne la description détaillée dans son Introduction au *Liber Pontificalis*, p. CLXXXII-IV.

Digitized by Google

« *mium quod ille ad omnes missas in* « *eadem dominica prima Adventus* « *Domini decantandum strictissimum* « *confecerat ; sed pluribus iste constat* « *versibus.* »

« la même façon qu'un autre très « court composé par le premier « Adrien pour être chanté à toutes « les messes de ce même premier « dimanche de l'Avent ; mais celui « d'Adrien II se compose d'un plus « grand nombre de vers. »

La notice dont ces lignes sont extraites, est, suivant la remarque de M. Duchesne, « particulière » à l'abrégé du *Liber Pontificalis* contenu dans le ms. de Limoges. Il ne s'ensuit en aucune façon, que les renseignements fournis par elle soient controuvés : la précision de certains détails faciles à contrôler semble, au contraire, de nature à inspirer confiance (1).

Je me bornerai à l'examen du passage relatif au prologue d'Adrien.

On se rappelle que Walafrid Strabon nous a déjà parlé de l'inscription mise en tête de l'Antiphonaire, comme proclamant les droits de saint Grégoire à la paternité du recueil. Avant lui, Agobard de Lyon en avait fait connaître deux mots « Gregorius præsul ».

Dom J. Pothier, dans une étude récente et originale (2), a groupé les divers prologues trouvés jusqu'ici dans les manuscrits. Cinq d'entre eux sont « en vers hexamètres ».

On ne sait au juste laquelle de ces cinq formes représente le prologue d'Adrien II (3) ; mais, comme dit Dom Pothier, « il est bien « difficile d'admettre que la forme plus simple » donnée sous le n° I « ne soit pas celle que la notice attribue au premier Adrien (4) ».

1. M. Léon Gautier (*Hist. de la poésie liturgique au moyen âge*, p. 38, note 2) récuse, il est vrai, l'autorité de ce texte. La seule raison que je puisse entrevoir, c'est que ce passage, paraît-il, menacerait certain système sur l'origine des Tropes. Dans le cas présent, on ne gagnerait pas grand' chose à rejeter la notice d'Adrien II, puisque, lors même que l'attribution du Prologue *Gregorius præsul* à Adrien Ier ne serait prouvée par aucun témoignage, il serait encore facile d'établir que ce Prologue remonte pour le moins à son époque.

2. *Del prologo che si cantava in altri tempi ad onore di S. Gregorio avanti l'Introito della I^a Domenica d'Avvento*, dans la *Musica sacra* de Milan, mars 1890, p. 38-42.

3. Peut-être la seconde, celle du manuscrit de Saint-Gall. V. Tomasi *Opp.*, t. V, p. 1.

4. Dom Pothier se fonde sur la brièveté de ce premier prologue, qui répond fort bien sous ce rapport à la description (*strictissimum confecerat*) de la notice d'Adrien II. On peut faire valoir aussi le fait de sa présence dans les plus anciens exemplaires de l'Antiphonaire. Pour n'en citer qu'un seul, il figure déjà en tête du célèbre Graduel de Monza, reproduit tout entier par Tomasi, t. V, p. 257. Or, l'existence même du *Graduale* comme livre à part, était déjà considérée comme une sorte d'archaïsme du temps d'Amalaire (« *qui adhuc iuxta morem antiquum apud illos in aliquibus ecclesiis in uno volumine continetur* ». Prolog. de Ordine Antiph. PL. CV, 1245). Ensuite le recueil de Monza représente la liturgie romaine telle qu'elle devait être imparfaitement connue en Gaule dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Il offre, par exemple, des traits de ressemblance fort curieux avec le Martyrologe de saint Willibrord. (Cf.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

de son temps, le disciple et l'ami de Bède, le confident et le bienfaiteur de saint Boniface, le maître d'Alcuin.

Peu de temps après son élévation sur le siège d'York, il composa un ouvrage intitulé *De Institutione Catholica*, dans le but de s'entendre avec les autres évêques voisins sur différents points de discipline. Il y procède par demandes et réponses, au nombre de seize. La dernière question concerne le jeûne des Quatre-Temps. C'est là que se trouvent les deux passages suivants :

« *Nos autem in Ecclesia Anglorum idem primi mensis ieiunium, ut noster didascalus Beatus Gregorius in suo Antiphonario et Missali libro, per pœdagogum nostrum beatum Augustinum transmisit ordinatum et rescriptum, indifferenter de prima hebdomadæ quadragesimæ servamus.* (Patr. Lat. LXXXIX, 441. — Cf. Haddan & Stubbs, *Concils and ecclesiastical documents* etc., t. III, p. 411.—Thorpe, *Ancient laws*, t. II, p. 95.)

« Pour nous, dans l'Église d'Angleterre, nous observons toujours le jeûne du premier mois dans la première semaine du carême, nous fondant sur l'autorité de notre précepteur saint Grégoire, qui l'a ainsi réglé dans l'exemplaire qu'il nous a transmis de son Antiphonaire et de son Missel par l'entremise de notre pédagogue le bienheureux Augustin.

« *Hoc autem ieiunium (quarti mensis) idem beatus Gregorius per præfatum legatum in Antiphonario suo et Missali, in plena hebdomada post Pentecosten, Anglorum Ecclesiæ celebrandum destinavit. Quod non solum nostra testantur Antiphonaria ; sed et ipsa quæ cum Missalibus suis conspeximus apud apostolorum Petri et Pauli limina.* (P. L. Ibid. — Haddan and Stubbs, p. 411-412. — Thorpe, p. 95.)

« Quant au jeûne du quatrième mois, c'est encore saint Grégoire qui par le même envoyé, dans son Antiphonaire et son Missel a désigné la semaine qui suit la Pentecôte comme celle où l'Église d'Angleterre devait le célébrer. C'est ce qu'attestent non seulement nos Antiphonaires à nous, mais aussi ceux que nous avons regardés avec leurs Missels correspondants dans les basiliques des saints apôtres Pierre et Paul.

Pour se débarrasser de ces deux passages, M. Gevaert émet une double supposition :

« En premier lieu, dit-il, l'attribution du *Dialogus* à l'évêque « Egbert n'est nullement fondée. Déjà au dernier siècle le célèbre « écrivain ecclésiastique Mansi a signalé entre le *Dialogus* et le « *Pœnitentialis* (un ouvrage d'Egbert dont l'authenticité n'est pas « contestée) de graves discordances sur un point dogmatique. »

Digitized by Google

M. Gevaert prend tout juste le change. S'il y a un ouvrage d'Egbert dont l'authenticité aujourd'hui ne soit pas contestée, c'est bien le *Dialogus*. Pour le *Pœnitentialis*, sa cause est actuellement abandonnée par tous les savants.

La chose demande une brève explication. Mansi, en effet, a douté de l'authenticité du *Dialogus*, et cela parce que la validité du baptême conféré par un prêtre indigne y est défendue, tandis qu'elle est niée implicitement dans le Pénitentiel. Mais, en même temps, il avoue qu'il n'a trouvé personne qui ait avant lui douté de l'autorité du Dialogue (1). Bien plus, il permet de douter de l'authenticité du Pénitentiel (2), qui se trouve en désaccord sur un point avec un autre ouvrage d'Egbert, authentique d'après lui, le *De remediis peccatorum*

Ainsi, la manière dont s'exprime Mansi témoigne d'un égal embarras à l'endroit du *Dialogus* et du *Pœnitentialis :* ne pouvant recourir aux mss. anglais, il dut renoncer à trancher définitivement la question. Mais depuis, autant le *Dialogus* a gagné, autant le *Pœnitentialis* a baissé dans l'estime des savants. Voici le jugement des autorités « les plus récentes » et les plus compétentes.

Wright, *Biog. Brit. lit.* (1842), I. p. 302, dit que nous avons encore le Dialogue *De Ecclesiastica Institutione* composé par Egbert bientôt après son ordination épiscopale (3). P. 304, parlant des autres ouvrages attribués à Egbert, il les regarde comme non authentiques, professant ainsi implicitement sa croyance à l'authenticité du *Dialogus*.

Le nouvel éditeur de dom Ceillier (1862), *Hist. des auteurs ecclés.*, XII, 65 :

« Les deux recueils pénitentiaux appartiennent au temps d'Egbert mais ils ne paraissent pas être de cet évêque. »

Haddan et Stubbs, *Councils and ecclesiastical documents relating to Great Britain.* Lond. (1871-72), t. III, p. 403 :

« Cet ouvrage (le *Dialogus*) est généralement reçu comme authen-
« tique, le seul doute soulevé à ce sujet à cause de ses discordances
« avec les *Excerptiones Egberti* disparaissant, puisqu'un examen
« plus attentif montre que ce dernier ouvrage n'est pas du tout
« d'Egbert (4). »

1. « Num certum hoc sit Ecgberti opus, *quanquam neminem offendi qui de illo dubitaverit*, attamen dubius aliquantisper hærerem, etc. » (*Patr. Lat.* LXXXIX, 380.)

2. « Num sincerum sit opus Ecgberti *ambigi quidem posset*, ex eo coniectura deducta, quod « pro interfectoribus modus alius imponatur pœnitentiæ, quam sit in cap. 3 libelli de *Remediis* « *peccatorum*, Ecgberto a me superius vindicati. » Ibid., 379.

3. « Soon after his ordination to the prelacy, he composed his Dialogue *De Ecclesiastica Institutione, which is still preserved.* »

4. « This work... is generally received as genuine, the single doubt thrown upon it by the fact « of its variations from the *Excerptiones Egberti* disappearing, as closer examination shows the « latter work not to be Egberts at all. »

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

que, du vivant d'Egbert, le concile de Cloveshoe ayant à établir, comme on l'a vu, une règle uniforme pour la célébration des Quatre-Temps, se trouve amené, tout comme Egbert, à donner comme règle à suivre « l'exemplaire conforme au rite de l'Église romaine (1). »

Au commencement du XIe siècle, les Pères du concile d'Aenham répétaient à ce même propos : « Qu'on observe les jeûnes des « Quatre-Temps appelés *Ember days*, et tous les autres points, « comme saint Grégoire les a imposés à la nation anglaise (2). »

Pour le second jeûne, celui de juin, il y a encore des divergences : plusieurs le font avant la Pentecôte, quand cette fête est tardive. L'Église d'Angleterre a déjà notre pratique actuelle. Egbert l'appuie, non seulement sur les recueils grégoriens qu'on a en Angleterre, mais sur ceux-là mêmes qu'il a vus à Rome. Quoi de plus naturel encore ? N'avait-il pas été à Rome avec son frère Ecgred (3) ? N'y avait-il pas été promu au diaconat ? Quand Bède engage Egbert à faire son possible pour encourager l'usage de la communion fréquente, il ne manque pas de lui dire : « Rappelez-vous ce que vous avez vu « pratiquer dans la sainte et apostolique Église de Rome, *quomodo* « *ipse in sancta Romana et apostolica Ecclesia fieri vidisti* (4). » Et personne ne s'en étonne. Egbert lui-même atteste ce qu'il a vu à Rome, et on crie au faussaire !

C'est que, d'après M. Gevaert « la mention d'un Antiphonaire « grégorien réputé authentique, et déposé *ad limina Apostolorum* « nous transporte en plein à l'époque de Jean le Diacre. »

Pas tout à fait, puisque Amalaire, antérieur à Jean Diacre, Amalaire élevé à l'école d'Alcuin, disciple lui-même d'Egbert, nous a parlé lui aussi de l'« *Authenticum Gregorianum.* » Et puisque, à la fin du IXe siècle, on avait à Rome la prétention de conserver avec respect un exemplaire réputé authentique du fameux Antiphonaire, cette prétention et ce culte ne sont-ils pas, après tout, plus faciles à concevoir de la part des Romains du commencement du VIIIe siècle ?

Nous n'avons donc pas ici « un document isolé » ; ses titres à

1. « Nec ullatenus in eiusmodi discrepent observatione, sed secundum exemplar, quod iuxta « ritum Romanæ ecclesiæ descriptum, studeant celebrare. » Labbe, *Concil.* VI, 1578.

2. « Et ieiunia quatuor temporum, (quæ *Imbren* vocant) et cetera omnia, prout sanctus « Gregorius genti imposuit Anglorum, conservantur. » Labbe, IX, 792.

Dans un autre exemplaire, ce décret est conçu en des termes qui permettent de constater la différence d'usage déjà remarquée par Egbert : « Ieiunia vero quatuor temporum nos observare « oportet, ut sanctus Gregorius nobis constituit ; quamvis aliæ gentes aliter exercuerunt. » *Ibid.* 800.

3. Patr. Lat. XCIV, 667, not. a.

4. *Ibid.* 666.

Digitized by Google

passer pour « suspect » n'existent plus, grâce à la critique moderne. Restent les « textes inattaquables », réunis par M. Gevaert, pp. 63-66, et contre lesquels, paraît-il, le témoignage d'Egbert ne peut prévaloir.

Que disent ces textes ? D'abord, que saint Augustin et ses compagnons entrèrent à Cantorbéry en chantant une antienne qui fait partie de l'Antiphonaire grégorien dans toutes les éditions (1). Il n'y a point là, j'imagine, de quoi renverser notre tradition.

Quoi encore ? Que la connaissance du chant romain ne s'étendit que graduellement, avec les progrès mêmes de la foi, de la métropole de Kent dans les provinces du Nord ; que pour procurer l'uniformité désirée et restaurer les traditions trop vite oubliées, des personnages très versés dans la théorie et la pratique du chant vinrent tout exprès à diverses reprises de Rome ou de Cantorbéry ; que l'un d'eux, Jean, préchantre de Saint-Pierre, se donna même la peine de tracer de sa main la copie complète de ce qu'il fallait lire et chanter aux différents offices de l'année, suivant l'usage de la Basilique Vaticane ; que les Pères du concile de Cloveshoe prescrivirent de se conformer pour les chants de la Messe à l'exemplaire qu'ils tenaient de Rome (2). Qu'y a-t-il dans tout cela sinon du négatif, purement du négatif, comme le montre la forme même des deux conclusions tirées par M. Gevaert de ces « textes inattaquables » ?

Malheureusement rien n'est plus attaquable que ce genre d'argument basé uniquement sur le silence : une phrase, un seul mot suffit pour le renverser. Or, dans le cas présent, ce mot a été dit, et bien dit par Egbert d'York.

XI. Le silence du VIIe siècle.

Il arrive parfois que le voyageur, en route pour quelque sanctuaire célèbre, croit enfin toucher au terme de son pèlerinage, quand soudain disparaissent à ses yeux les hautes murailles, les flèches élancées qui, aperçues de bien loin, lui avaient servi jusque-là de guide assuré.

La première impression est pénible. Mais bientôt il se rassure : si

1. « Fertur autem quia adpropinquantes civitati, more suo cum cruce sancta, et imagine « magni regis D. N. JESU CHRISTI, hanc lætaniam consona voce modularentur : *Deprecamur « te, Domine, in omni misericordia tua, ut auferatur furor tuus et ira tua a civitate ista, et « de domo sancta tua, quoniam peccavimus. Alleluia.* » Beda, *Hist. Eccles.* I, 25. Patr. Lat. XCV, 56. Cf. Tomasi, *Opp.* t. V, p. 114, 175, not. 2, p. 230, 286. — Patr. Lat. LXXVIII, 684.

2. La traduction de M. Gevaert pourrait donner à entendre qu'il y a là une allusion à une « version officielle » fraîchement « envoyée de Rome », le recueil rédigé par Grégoire III, quoi ? Mais le texte du décret ne contient pas une syllabe qui oblige de supposer l'envoi de nouveaux exemplaires. Il y est dit simplement : « iuxta exemplar videlicet quod scriptum de « Romana *habemus* ecclesia. » Labbe, *Concil.*, VI, 1577.

Digitized by Google

les sinuosités de la route ou le feuillage touffu des grands arbres lui dérobent une dernière fois la vue immédiate de l'objet désiré, il sait cependant qu'il a marché droit vers lui, et que durant le peu d'espace qui lui reste encore à parcourir, il lui serait impossible de s'égarer : il est arrivé.

C'est une impression semblable que nous éprouvons, à la fin de ce pèlerinage à travers les siècles vers le point de départ de la tradition grégorienne. Nous nous sommes guidés constamment d'après les meilleurs renseignements : il nous a été impossible de nous égarer un moment, grâce aux indications nettes et précises des nombreux témoins rencontrés sur notre route : et voilà qu'arrivés à l'entrée du siècle qui vit mourir Grégoire Ier, nous nous trouvons tout à coup sans guide, le silence se fait, une ombre épaisse dérobe à nos regards la vue à découvert de l'objet dont nous sommes plus proches que jamais.

La première chose à faire en pareille occurrence, c'est de bien nous rendre compte, comme le voyageur, du point précis que nous avons atteint.

Le voici, calculé avec toute la rigoureuse précision de la critique historique.

Durant tout le IXe siècle, nous avons constaté l'existence de la tradition, à Rome, à Milan, en Germanie, en France surtout. Adrien Ier nous a ensuite fourni un témoignage direct, immédiat, contre la portée positive de la thèse de nos adversaires. Enfin le témoignage d'Egbert en faveur des recueils grégoriens a amené ce résultat définitif, *de faire sortir leur attribution à saint Grégoire Ier, de la sphère des traditions proprement dites* (1), *pour l'élever au rang supérieur des faits historiques bien et dûment établis.*

Ce résultat une fois acquis, le silence du VIIe siècle peut sans doute nous étonner ; mais s'il va jusqu'à nous troubler, c'est que nous lui donnons une importance qu'il n'a pas. « Tantum silentium mirari debemus, dit fort à propos Zaccaria, urgere non possumus (2). »

1. Je suis la doctrine d'un maître qu'on n'accusera pas vite d'avoir élargi à plaisir les principes de la critique historique. Voici comment le P. De Smedt, bollandiste, définit la tradition proprement dite : « Simpliciter et proprio sensu traditio, dicitur relatio alicuius facti per testes « mediatos atque ætate qua illud contigisse fertur *longe posteriores, ignotis omnino testibus im-* « *mediatis et etiam intermediis*, per quos facti memoria servata est, et ad remotiores illos testes « pervenit. » *Introd. gener. ad Histor. Eccles. critice tractandam*, p. 35. Or, Egbert n'a pas vécu à une époque très éloignée de saint Grégoire ; et surtout il nous fait connaître ses témoins immédiats : en Angleterre, Augustin, disciple de Grégoire, et introducteur des livres grégoriens dans ce pays ; à Rome, l'Antiphonaire authentique conservé depuis le temps de Grégoire dans les basiliques des saints Apôtres, sans parler des témoignages oraux qu'il aura pu recueillir parmi les membres du clergé, et spécialement de la *Schola*.

2. *Biblioth. Ritual.* t. II, p. CCXVII.

Digitized by Google

Voici, au reste, quelques réflexions qui pourront le rendre explicable jusqu'à un certain point.

1°. D'abord, chacun sait que nous sommes fort mal renseignés par les sources du VIIe siècle sur l'histoire de saint Grégoire. Si le *Registrum* de ce pontife n'avait pas été sauvé, il y a toute apparence qu'il ne porterait pas aujourd'hui le surnom de Grand. Sa notice au *Liber Pontificalis* est une pâle et insignifiante esquisse d'une dizaine de lignes, tandis que ces papes helléniques qu'on prétend avoir été si maltraités par l'exclusivisme romain, ont chacun leur biographie détaillée et généralement pleine d'éloges, bien mérités d'ailleurs. Est-il un fait plus saillant dans tout le pontificat de Grégoire, que la conversion de l'Angleterre par les moines missionnaires envoyés de Rome ? Eh bien, « le *seul* chroniqueur du VIIe siècle qui men- « tionne cette célèbre mission est le continuateur de Prosper... Ni « Frédégaire ni saint Isidore n'en parlent (1). » Y a-t-il lieu de s'étonner que le silence soit plus profond encore sur un fait beaucoup moins propre à attirer l'attention du dehors, tel que celui d'une refonte des recueils liturgiques particuliers à l'Église de Rome ?

2°. Car il ne faudrait pas transporter à un autre âge nos manières de voir d'aujourd'hui, ni croire que la réforme grégorienne fut promulguée dans tout le monde catholique, à la façon de celle de Pie V, par exemple. Le système moderne de centralisation n'existait pas alors au même degré, beaucoup s'en faut. Quand Grégoire toucha aux livres liturgiques, il n'eut d'abord en vue que sa chapelle pontificale, les offices destinés à s'accomplir à Rome, et sous la présidence du pape. Rien dans ces livres n'accuse la prétention de pouvoir servir à « l'usage romain en général, tel qu'il peut être appliqué en « un pays quelconque (2). » Ce qui fit leur immense fortune, ce fut leur importation d'abord en Angleterre, du vivant même de Grégoire, puis dans l'empire franc deux siècles après, sous la pression des premiers Carlovingiens. En Italie, au contraire, à Rome même, ce ne fut qu'insensiblement, et grâce à l'insistance de quelques papes comme Léon IV et Étienne X, que le grégorien finit par supplanter complètement le chant primitivement en usage dans la péninsule. C'est là, je crois, ce qui explique le mieux comment les premiers témoignages en faveur de la tradition grégorienne nous viennent précisément de la Grande Bretagne et de la France Carlovingienne (3).

1. Duchesne, *Lib. Pont.* I, 313, note 4.

2. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 117.

3. Les Églises de l'empire franc avaient, pour mentionner l'origine grégorienne des recueils romains du IXe siècle, des motifs particuliers, qui n'existaient pas ailleurs. L'Angleterre, par

Digitized by Google

3°. Et, à vrai dire, comment ne pas trouver tout naturel qu'ils se soient fait d'abord un peu attendre? L'histoire participe à un certain degré aux conditions de l'épopée. Les personnages, comme les choses, croissent en intérêt, à mesure que le lointain du temps les grandit de sa mystérieuse auréole. Quelle raison avait-on d'aller proclamer à tout venant l'origine grégorienne des recueils romains, alors que vivaient encore les contemporains et les disciples du grand pape, ceux-là mêmes qui avaient apporté ces recueils d'au-delà des mers? Mais une fois qu'ils ont disparu, l'ère des revendications commence, la tradition se forme ; et, pour qu'elle soit invoquée, il suffit qu'une première occasion se présente, comme il advint sous Egbert.

4°. D'ailleurs, qui eût pu, à l'origine, soupçonner toute l'importance de cette réforme grégorienne, et surtout prévoir qu'elle mettrait le sceau à la période d'élaboration de la liturgie d'Occident? Tant de pontifes y avaient déjà mis la main, et le nom de ceux qui ont le plus fait est presque tombé dans l'oubli. Le grand travail de Grégoire fut d'organiser, de refondre, de fixer. Mais rien n'est fixe, sinon ce que le temps respecte. L'œuvre de Grégoire n'a paru si grande qu'après avoir résisté à cette épreuve des siècles : et aujourd'hui encore, auprès d'un grand nombre, si le chant grégorien est toujours digne de considération, c'est surtout, c'est presque uniquement pour quelques-uns, à cause de cette sorte de consécration résultant de l'usage qu'en a fait durant treize cents ans une si longue suite de générations chrétiennes.

Qu'on veuille bien, encore une fois, peser mûrement ces différents motifs, et il n'y aura pas tant lieu de s'étonner de la lenteur de l'histoire à proclamer les gloires liturgiques de Grégoire le Grand.

XII. — Les témoignages internes.

Sur le point de clore cette première partie de mon travail, je ne puis laisser complètement de côté ce que M. Gevaert appelle, d'après les Allemands, « l'histoire interne » du répertoire liturgique.

Si nous avions encore à l'heure présente un exemplaire de l'Anti-

---

exemple, dès sa conversion n'avait connu d'autre liturgie romaine que celle de Grégoire : il n'y avait de distinction à faire qu'entre le romain et les vieux usages celtiques, bretons ou irlandais. Dans une grande partie de l'ancienne Gaule, au contraire, il était nécessaire de distinguer *entre romain et romain*, entre le romain nouveau venu ou grégorien, et le vieux romain, dit gélasien, qui déjà sous les Mérovingiens avait pénétré dans nombre d'Églises. Ce dernier point, sur lequel on n'a peut-être pas suffisamment insisté, est désormais hors de doute, grâce aux catalogues d'anciennes bibliothèques et aux inventaires d'Églises rurales du IXe siècle publiés de nos jours. Voir B. Guérard, *Polyptique de S. Remi de Reims*. 4° Paris 1853, pages 39, 56, 78.

Digitized by Google

phonaire remontant à saint Grégroire lui-même, la tâche serait relativement facile. Mais nos manuscrits les plus anciens sont de deux siècles environ postérieurs au grand Pape. Cependant, tels qu'ils sont, ils nous présentent deux particularités dont chacune forme à elle seule une forte présomption en faveur d'une origine première pour le moins aussi ancienne que saint Grégoire.

La première de ces particularités, c'est la version de l'Écriture à laquelle est emprunté le texte des morceaux de chant de l'Antiphonaire. Cette version n'est autre que l'*Itala* (1). Or, si du temps de saint Grégoire elle n'avait pas encore entièrement cédé devant la Vulgate, à partir de lui cependant celle-ci prévaut universellement (2), non seulement à Rome, mais dans tout l'Occident ; si bien que dès la première moitié du VIIe siècle, saint Isidore de Séville pouvait affirmer que la version de saint Jérôme était déjà employée généralement par toutes les églises (3) comme préférable à l'ancienne. N'y a-t-il pas là un motif naturel de croire que la plupart des pièces du répertoire romain, si elles ne sont pas antérieures à saint Grégoire, au moins ne peuvent guères lui être postérieures ?

Si l'on a toujours respecté ces textes d'une version hors d'usage, il est naturel d'en chercher avant tout la raison dans les riches mélodies dont ils étaient revêtus. Ces mélodies existaient donc pour la plupart avant l'abandon définitif de l'*Itala* à Rome, c'est-à-dire avant le milieu du VIIe siècle.

Cette conclusion ressort en second lieu de la comparaison des Offices ajoutés sûrement après saint Grégoire, avec le fonds primitif de l'Antiphonaire romain.

Loin de contester, comme l'a cru M. Gevaert, « que la présence, « dans un office, de chants déjà employés ailleurs, puisse être con- « sidérée comme indice d'une diminution de la productivité musi- « cale », je suis, au contraire, d'avis que ce critérium ne pourrait que fort difficilement mener à des conclusions erronées.

Par exemple, qu'on passe sommairement en revue tous les offices ajoutés sûrement à l'Antiphonaire de la messe dans la seconde moitié du VIIe siècle : pour moi, je ne réussis à y trouver qu'*une seule* composition qui puisse passer pour avoir quelque titre au mérite de l'originalité.

1. Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, p. 206. — R. Cornely. *Introd. in V. T. libros* t. I, p. 431.

2. A l'exception de certains livres deutérocanoniques, et du *Psalterium Romanum* retenu à Rome jusqu'à saint Pie V, et maintenant encore en usage dans la basilique de Saint-Pierre. — Cornely, p. 430 ; Kaulen, p. 201-205.

3. « Cuius (Hieronymi) editione generaliter omnes Ecclesiæ usquequaque utuntur. » *De eccles. offic.* I, 12. *P. L.* LXXXIII, 748.

Digitized by Google

Il n'est nullement prouvé que la messe de la Purification ne soit pas déjà grégorienne (1). La méthode à l'aide de laquelle on fixe à l'an 700 la composition des Messes après la Pentecôte consiste simplement dans la négation d'un fait positif dont chacun peut constater la réalité (2). Restent donc quelques messes de saints, pour lesquelles ou aura pris les chants représentés par notre Commun actuel (tandis que les fêtes certainement grégoriennes se font reconnaître presque infailliblement par l'un ou l'autre morceau propre, spécialement la Communion souvent adoptée à la lecture de l'Évangile) ; puis les trois fêtes de l'Annonciation, de l'Assomption et de la Nativité de la Vierge, auxquelles il faut ajouter la Procession de la Purification et l'Exaltation de la Sainte-Croix.

Pour les trois fêtes de la Vierge, *tout*, absolument tout, est pris, non du Commun, qui n'existait pas encore alors, mais de Messes plus anciennes, soit de l'Avent, soit de quelques vierges ou martyres (3). Il semble cependant que la dignité du sujet était bien propre à inspirer quelques chants originaux, comme il en existait dans plusieurs liturgies en dehors de Rome.

Pour les processions établies par Sergius, antiennes empruntées littéralement aux Grecs, non seulement pour la mélodie, mais même pour les paroles (4), donc rien d'original.

Pour la fête de la Croix, on ne peut mettre en avant l'usage de recourir à un Commun quelconque. Il n'y en avait pas. La messe, telle qu'elle figure dans les plus anciens manuscrits, nous apparaît composée entièrement de pièces rapportées d'ailleurs, à l'exception peut-être de l'antienne de la Communion, dont je n'ai pu encore jusqu'ici trouver la provenance.

---

1. M. Duchesne, il est vrai (*Origines*, p. 261, note 5), la met sur le même pied que les autres fêtes de la Vierge, dont il dit qu' « il est sûr qu'elles n'existaient pas encore au temps de saint Grégoire. » Il en donne comme preuve ce fait « tout à fait concluant, que ces fêtes étaient encore inconnues de l'église anglo-saxonne au commencement du VIIIe siècle. » Il veut parler du martyrologe de saint Willibrord (Cf. *Liber Pont.* I, p. 378, n. 29 ; p. 381, n. 43). Mais il constate lui-même que dans ce martyrologe « au 2 février on trouve les mots *et* « *Hierosolyma, sancti Simeonis* » C'est aussi, on l'a vu, le titre de la fête dans le Graduel de Monza.

2. La prétendue absence des messes des dimanches après la Pentecôte dans le Sacramentaire gélasien. Elles y figurent en tête du troisième livre, comme aussi dans la partie gélasienne du Sacramentaire mixte d'Alcuin. Je reviendrai sur ce point important, dont M. Gevaert a fait la clef de voûte de tout son système chronologique.

3. Je parle des Messes qui se trouvent dans les plus anciens manuscrits jusqu'au Xe siècle. Les Messes propres en usage aujourd'hui, par exemple, pour l'Assomption, sont des textes substitués à une époque postérieure, et transposés simplement sur d'anciennes mélodies. Cf. P. L. LXXVIII, 702. — Tomasi, t. V, pp. 203-204, 279. — *Paléographie Musicale* des Pères de Solesmes, Codex 339 de Saint-Gall, p. 106, etc.

4. P. L. LXXVIII, 653.

Digitized by Google

L'Introït, *Nos autem* est celui du Jeudi-Saint.

Le Graduel *Christus* vient de la même source.

L'Alleluia *Dicite* était un des versets alléluiatiques en réserve pour le temps de Pâques. Il figure actuellement au vendredi de Pâques.

L'Offertoire *Dextera Domini* est pris du Jeudi-Saint.

D'autres mss. indiquent l'Offertoire *Deus enim firmavit*, de la seconde messe de Noël.

La Communion *Nos autem*, dont la provenance est encore ignorée, est donc la seule pièce qui puisse, provisoirement du moins, passer pour originale parmi toutes les messes sûrement ajoutées après saint Grégoire, dans le cours du VIIe siècle.

Comment expliquer une si évidente stérilité, sinon par ce fait que la période véritable de productivité était déjà passée, et le répertoire du chant romain considéré dès ce temps-là comme fixé ?

Je conclus. La controverse rallumée par M. Gevaert aura eu le réel avantage de faire faire quelque progrès à la question de l'origine grégorienne des recueils de chant latin.

Au début de la lutte au siècle dernier, Vezzosi avouait encore qu'il n'avait pas de témoin antérieur à Jean Diacre, qu'il pût opposer aux négations d'Eckhart (1).

Plus tard, Zaccaria ajouta Walafrid Strabon et Egbert. Par le présent travail, la valeur des témoignages déjà connus, valeur contestée par M. Gevaert, a été précisée et solidement établie à l'aide des résultats constatés de la science critique la plus récente. D'autres témoignages, dont plusieurs étaient inédits jusqu'à nos jours, sont venus se joindre aux anciens ; et leur nombre ne peut que s'accroître par les découvertes subséquentes, grâce à l'intérêt excité dorénavant sur cette question.

Dès maintenant cependant, le public lettré a entre les mains assez de pièces pour comprendre que la « tradition grégorienne » n'est déjà plus une simple tradition, mais une conclusion historique d'une précision rigoureuse.

C'est ce qui ressortira davantage de l'examen du système proposé par M. Gevaert, alors qu'on n'avait pas encore une idée complète et satisfaisante des fondements sur lesquelles reposait la thèse traditionnelle.

D. G. M.

1. « Nullum igitur testimonium hactenus nobis est ætate vetustius illo Joannis Diaconi, « quando agitur an Gregorius Magnus liturgicos Romanæ Ecclesiæ libros compilaverit ». *Præf. in tom. IV Thomasii*, p. XXX.

Digitized by Google

LA JOURNÉE DU MOINE.

Chapitre IX. — La collation, Complies et le coucher.

NOUS voici arrivés aux derniers instants de la journée de nos vieux moines. Déjà le soleil s'est couché, les vêpres sont chantées, et saint Benoît exige que le repas du soir se prenne encore à la lumière du jour.

Après ce repas, s'il avait lieu, autrement après Vêpres, devait se faire la lecture d'avant Complies, appelée aussi lecture de la *Collation*, parce que le livre qu'on y lisait habituellement était le célèbre recueil des Collations ou Conférences de Cassien. C'est là assurément l'un des moments les plus poétiques de notre ordre du jour. Après avoir travaillé durant si longtemps de divers côtés, à des besognes parfois bien différentes, tous se retrouvent assis sur les mêmes bancs, recevant la même nourriture spirituelle, qui, doucement ruminée durant la nuit, permettra à leur âme de redire à l'Époux : « Je dors, mais mon cœur veille. »

Le lieu choisi pour la lecture n'était pas le chœur, comme chez nous, mais le chapitre, le côté du cloître attenant à l'église, ou tout autre endroit jugé plus convenable, d'après la disposition des édifices claustraux. Bien plus, dans la Congrégation de Bursfeld, les jours de jeûne, la lecture se faisait au réfectoire, et il existe encore des vestiges de cette pratique dans les maisons de la Congrégation Anglaise. On sait, du reste, que c'est de là qu'est venu le sens donné au mot de *Collation* dans la discipline actuelle du jeûne. Dès les temps les plus anciens, quand on n'avait pris qu'un seul repas à l'heure de None, l'abbé usait du pouvoir, laissé par la Règle à sa discrétion, de faire servir le soir un peu de boisson aux frères souvent fatigués par les travaux ou le chant du chœur. Pour gagner du temps, on choisissait, à cet effet, l'intervalle consacré à la lecture de la Collation. Jusqu'alors, c'était simplement un soulagement inspiré par la charité, c'était la « *Collatio* ». Mais insensiblement on ajouta à la boisson un peu de pain, puis quelques autres aliments assez légers : et ainsi nous en sommes venus à notre collation en bonne et due forme.

Le lecteur était celui qui avait lu au réfectoire la semaine précédente. Il demandait la bénédiction avant de lire ; puis s'asseyait comme toujours, et terminait au signal du supérieur, par le *Tu autem*. L'introduction de la leçon brève a amené dans les temps modernes

Digitized by Google

une regrettable confusion. Oubliant que cette petite leçon n'avait été établie qu'en faveur de ceux qui, légitimement empêchés, devaient réciter Complies hors du chœur, on s'est cru obligé de la dire même quand on avait déjà fait la longue lecture, que l'autre pourtant ne devait que suppléer. Mais cela ne date guères que de nos jours. A Solesmes, du moins, on joint immédiatement les deux leçons sous un seul *Tu autem*, de telle façon que la leçon brève sert comme de conclusion à la première : ailleurs, paraît-il, on supprime tout simplement la leçon brève, aussi bien qu'au chapitre du matin on n admet que le *Capitulum* traditionnel de la Règle.

Quelle était la matière de la lecture d'avant Complies? Nous l'avons déjà vu : c'étaient principalement les ouvrages de Cassien, sans omettre néanmoins l'Écriture et les autres livres propres à édifier. Le célèbre abbé Smaragde composa tout exprès son *Diadema monachorum* dans le but de fournir un chapitre pour chaque jour à la Collation. Outre les lectures courantes, certains traités étaient réservés aux divers temps liturgiques de l'année : par exemple, on lisait durant l'Avent les sermons de saint Bernard sur l'évangile *Missus est*, pendant le Carême les Dialogues de saint Grégoire ou les Vies des Pères, et ainsi des autres. D'après saint Benoît, la lecture devait durer le temps suffisant pour lire quatre ou cinq feuillets, ou du moins pour remplir l'intervalle laissé par les autres exercices. Il parait que très tôt on se contenta d'une lecture d'environ un quart d'heure : mais la plupart des anciens ont soin de faire remarquer que le supérieur présent doit expliquer, en faveur des frères moins avancés, le sens des passages qu'on vient de lire : ceux-ci ont même le droit d'exposer, soit en privé, soit en public, leurs difficultés ; de telle sorte que la lecture devient une « Conférence » proprement dite, et des plus instructives pour toute la communauté. A notre époque, au contraire, il est généralement convenu que la lecture d'avant Complies doit être fort brève, afin de ne pas empiéter sur le temps consacré au repos. Dans ce cas, il est plus difficile, mais aussi plus nécessaire de choisir un sujet de lecture qui puisse profiter, malgré le peu de temps qu'on y consacre. Par exemple, quelques sentences brèves, au sens complet et indépendant, comme celles de l'Imitation, seront toujours profitables et faciles à suivre : au lieu qu'il serait presque impossible d'entreprendre un ouvrage de plus longue haleine, comme les Conférences de Cassien ou les Morales de saint Grégoire, à moins qu'en ayant soin de faire dans le texte des divisions intelligentes, et en donnant à chaque section suffisante pour un jour un titre spécial, de nature à éveiller et à soutenir l'atten-

Digitized by Google

tion. Autrement, on perd vite le fil des choses, et l'esprit découragé vole à d'autres pensées.

Lorsque le lecteur avait dit le *Tu autem*, tous se levaient, et l'Abbé tourné vers l'orient récitait le verset *Adjutorium nostrum* etc. C'est seulement à ce moment que les Frères se rendaient au chœur pour psalmodier les Complies. On aurait donc tort de considérer le verset *Adjutorium* comme le commencement des Complies : c'était simplement la prière par laquelle les moines concluaient les assemblées conventuelles, notamment le chapitre de chaque matin.

Nous avons peu à dire au sujet des Complies. Adressons cependant un adieu plein de regret à cette belle hymne *Christe qui lux es et dies*, qui remplaçait en hiver le *Te lucis ante terminum*, et dont notre vénérable dom Didier de la Cour se faisait sans cesse répéter les suaves versets près de son lit de souffrances. L'Ordre des Frères-Prêcheurs a su la conserver, comme tant d'autres belles choses ; et, malgré le rythme un peu rude de la pièce, on ne peut sans émotion entendre cette touchante prière finale au « saint Seigneur » que l'âme aimante craint d'offenser, ni cet appel si énergique à l'efficacité du précieux Sang, que redisaient naguères nos moniales allemandes durant les heures sinistres qui précédaient leur expulsion.

Defensor noster, adspice,
Insidiantes reprime :
Guberna tuos famulos,
Quos sanguine mercatus es.

L'antienne à la Vierge apparaît entourée d'une certaine solennité dès le commencement de la seconde période du moyen âge : c'était ordinairement le *Salve Regina*, mais aussi toute autre antienne, au choix du chantre. Nous ne voyons pas qu'on ait jamais pratiqué chez nous le rite de la procession qui l'accompagne chez les dominicains.

Après les Complies, suivant les usages de Bursfeld et de Cîteaux, on sonnait la grosse cloche, et les frères disaient à genoux par trois fois l'*Ave Maria*. L'usage de l'*Ave Maria* est en soi relativement récent ; mais il a remplacé trois autres prières fort anciennes, et qui se disaient elles aussi au son de la cloche. Ces trois prières, correspondant à celles qu'on récitait en privé avant Matines, avaient pour but spécial d'implorer pour soi-même une nuit pure et tranquille, pour ses proches et amis le don de la charité, pour tous enfin la faveur des saintes larmes, un des privilèges les plus constants de l'ascétisme monastique.

Digitized by Google

Après ces trois oraisons, on faisait une dernière fois la visite des autels, en pleurant les fautes de la journée. On voyait d'abord la troupe des enfants sous la garde vigilante de ses maîtres, puis tous les frères suivant leur dévotion, parcourir ainsi successivement les diverses chapelles, s'arrêtant devant les saintes images, baisant humblement le sol du sanctuaire, et enfin se mettant en état, par le repentir et les saints désirs, de répondre à l'appel de Dieu qui pour tous pouvait se faire entendre durant le cours de la nuit.

Bientôt cependant, le sacristain donne le signal, pour avertir qu'il va fermer les portes de l'église. Tous se dirigent vers la porte qui mène au cloître. L'Abbé sortant le premier reçoit d'un frère sous-diacre l'aspersoir et l'eau bénite, et asperge successivement au passage chacun des membres de la famille monastique. Après quoi tous s'empressent de monter au dortoir, en évitant le bruit et tout ce qui pourrait ressembler à de la légèreté. Arrivé devant sa couche, chacun peut encore prier quelque temps en silence : puis au signal de la clochette, les frères s'étendent sur leur lit de repos, où bientôt ils s'endorment après avoir une dernière fois signé leurs lèvres, en récitant le verset du psaume, *Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis.*

Tout repose donc dans l'enceinte sacrée du monastère : tout, sauf celui dont l'œil doit jusqu'à la dernière heure veiller sur le troupeau du Seigneur. L'Abbé, après que le portier est venu lui remettre les clefs, commence sa ronde à travers les cloîtres et les différents quartiers: puis, regagnant le dortoir, il fait le tour des lits où reposent les frères, les bénit de la main, confie au Christ le saint bercail, et seulement alors, et au milieu de la salle commune, il commence à goûter lui aussi le repos nécessaire, tandis que les anges veillent pour faire bonne garde auprès des moines, leurs frères, encore obligés de sentir les douces fatigues d'une journée entièrement donnée au service de Dieu.

Digitized by Google

LES DERNIERS MOMENTS DE MARIE STUART (1).

ENFIN, après de longues hésitations, cédant à une vive instance faite à propos par l'amiral Howard d'Effingham, Élisabeth avait signé le warrant d'exécution porté contre la reine d'Écosse.

Sans soupçonner alors l'impitoyable disgrâce que devait lui attirer son empressement à servir l'inconstante passion de la reine d'Angleterre, Davison avait surpris le chancelier et remis la pièce, munie du grand sceau du royaume, à son confident Walsingham.

La fille de Henri VIII, en sanctionnant le fatal décret, avait exprimé sa plainte de ce qu'elle ne trouvait personne pour la débarrasser de sa rivale, comme Archibald Douglas l'avait fait de Darnley, sans qu'elle dût poser elle-même un acte public de complicité. Aussi Davison et Walsingham avaient-ils aussitôt dépêché un courrier à Amyas Powlet et Drury, geôliers de Marie Stuart, pour en obtenir une fin plus prompte et moins légale du drame de Fotheringay. Sur le refus formel de ceux-ci, un dernier conseil secret s'était tenu à Londres ; et Robert Beale en avait reçu la mission d'inviter les comtes de Kent et de Shrewsbury, tous deux intimes de Leicester, à présider à l'exécution du warrant, et de convoquer à jour fixe, auprès de Powlet, à Fortheringay, le sherif de Northampton et le doyen de Peterborough, chargés de représenter à la lugubre cérémonie, l'un la justice, l'autre l'Église anglicane. En même temps les lieutenants du comté de Norfolk étaient invités à se trouver, le 18 février, devant le manoir, soi-disant pour prendre part à un *Country meeting* relatif à certains faits séditieux.

Beale, escorté de Drury, avait bien rempli son message. Le 17, tous les acteurs du futur drame se trouvaient réunis chez Powlet. Le bourreau, serviteur de Walsingham, était arrivé de Londres, et l'on avait fait accord avec un chirurgien des environs pour l'embaumement de la victime.

Malgré le secret dont on eût voulu entourer ces sinistres préparatifs, l'alarme était donnée dans le château. La reine d'Écosse, qu'un ordre barbare de son geôlier avait privée, depuis de longs mois déjà, des secours spirituels de l'aumônier du Préau et des

1. Nous résumons dans ce récit les chapitres émouvants que M. le baron Kervyn de Lettenhove consacre au tragique dénouement de la vie de Marie Stuart, dans son récent ouvrage intitulé : *Marie Stuart. l'œuvre puritaine, le procès, le supplice* 1585-1587. — Voir notre article bibliographique.

Digitized by Google

services dévoués de son maître d'hôtel, le fidèle Melvil; de plus en plus réduite par la maladie et la douleur, sans espoir d'un retour à la pitié de la part d'une ennemie rendue plus implacable par d'infâmes calomnies, aspirait après le dénouement sanglant de sa captivité, comme après une délivrance. Le seul désir qu'elle nourrissait dans son cœur, était d'obtenir l'assurance de mourir pour sa foi catholique plutôt que pour des raisons d'État. Dieu lui réservait cette consolation dans une mesure plus large qu'elle n'eût osé l'espérer.

***

Le soir tombait déjà, quand des coups répétés retentirent à la porte du château. C'étaient les deux lords, suivis des deux geôliers, qui demandaient à voir la reine. Sur la réponse d'une des femmes que, sa maîtresse s'étant déjà retirée, elle ne pouvait ouvrir que pour « chose pressée » : « Oui, répondirent-ils, c'est chose pressée et de conséquence. »

Le comte de Shrewsbury s'avança le premier vers l'illustre captive et lui dit en se découvrant et d'un ton de respect, qu'un ordre de la reine, auquel il ne pouvait se soustraire, l'envoyait auprès d'elle pour l'inviter à se tenir prête à souffrir l'exécution de la sentence de mort prononcée contre elle.

Aussitôt après, Robert Beale, scrupuleux de se conformer en tout à l'acte de l'Association de 1584, donna lecture du warrant dont il était porteur.

Dès le début de leur mission, ces envoyés du conseil secret découvrent Élisabeth et rejettent tout sur la reine. Le jour viendra où ces quatre personnages, menacés du courroux de leur maîtresse, lui adresseront, sous leur commune signature, une longue supplique pour défendre leur conduite. Autant ils se montrent hautains en présence de la victime, autant ils ramperont devant son bourreau.

Non content de cette lecture, Beale reprocha à Marie ses soi-disant forfaits et, dans son zèle puritain, lui offrit, pour ses derniers moments, les secours du doyen de Peterborough.

Marie Stuart, accueillant le message avec calme et grandeur d'âme, répondit à l'exhortation de sir Robert par le signe de la croix et par une fière profession de son innocence. Voici ces nobles

1. Ces deux personnages étaient bien choisis pour représenter le conseil des lords à cette sanglante exécution : l'un, Henry Grey, avait déjà fait ses preuves, dans le jugement du duc de Norfolk ; l'autre, indigne héritier des Talbot, et pendant quatorze ans le gardien de la victime, était un cœur vil, inaccessible au remords comme à la vertu.

Digitized by Google

paroles telles qu'elles nous sont conservées dans une relation contemporaine.

« Je loue et remercie Dieu de ce qu'il luy plaist mettre fin à tant de misères et calamités que l'on m'a constraincte de supporter depuis dix-neuf ans par la volonté de la royne d'Angleterre, sans l'avoir offensée, comme Dieu m'en est témoign. Je m'en vais rendre mon esprit en ses mains, innocente, et le cœur clair, avec la conscience nette devant sa majesté divine des crimes dont elle m'a fait accuser. Je porterai aujourd'hui hardiment cette mienne innocence devant la face de Celuy qui est seul juge de mes actions ; et puisqu'il me convient mourir d'une mort si violente, avancée par le moyen d'un si inique jugement, je me présenteray au martyre, après lequel on m'a faict trop longuement languir : ce qui me sera plus agréable que de vivre davantage en la mesme calamité. La royne a assouvi sa haine mortelle envers moy, pour complaire à ses conseillers et aultres mes anciens ennemys. J'endureray patiemment la mort pour estre délivrée de leurs poursuytes et pour régner perpétuellement, s'il plaist à Dieu, en ung séjour plus heureux que celuy où j'ai passé la plus grande partie de ma vie. Puisque telle est la résolution de la royne d'Angleterre, puisque telle est sa rigueur, la volonté de Dieu soit faicte » !

Puis elle jura sur le livre des Évangiles, qu'elle avait à côté d'elle, de n'avoir jamais comploté contre la vie d'Élisabeth ni de personne que ce fût.

« Ce livre est de la version du Pape, s'écrièrent les deux commissaires, nous n'en tenons aucun compte. »

Vainement Kent réitéra ses efforts pour obtenir de la condamnée une abjuration de sa foi, lui faisant voir la mort qui l'attendait dans quelques heures. « Cette mort est pour moi la bienvenue, reprit Marie; et en vérité je ne serais pas digne des joies éternelles d'en haut, si mon corps ne pouvait endurer ici-bas un coup de la hache du bourreau. »

Emporté par sa passion et sa haine, le comte ne put s'empêcher de s'écrier : « Votre vie serait la mort de notre religion : votre mort sera sa vie. »

Cette parole imprudente, arrachée par la force de la vérité, fit sur la reine une vive impression. Elle allait donc bien être immolée pour sa foi. Son ardent désir était comblé. Aussi, le visage illuminé, elle s'écria : « Je ne me croyais pas digne d'une telle mort : car mourir pour la foi, c'est s'unir aux élus. »

Dès ce moment, Marie fut comme transfigurée. L'attente du

Digitized by Google

martyre doublait la sérénité de son âme et lui donnait une force surhumaine. Burleigh lui-même atteste ce fait caractéristique qui domine tout ce tragique événement.

« Et quand dois-je mourir ? reprit bientôt la reine avec calme et douceur. N'y aura-t-il aucun répit » ? — « Non, Madame, répliqua avec rudesse le comte de Shrewsbury, tenez-vous prête demain entre sept et huit heures du matin. On ne vous prolongera pas ce délai d'un moment. » — « Je n'ai plus qu'une prière à vous adresser, reprit la condamnée, c'est qu'un prêtre catholique puisse m'assister à mes derniers moments. » — Kent se borna à répondre : « Notre conscience ne le permet point. »

Alors Marie s'informa auprès de ces sinistres ambassadeurs, de la santé de son fils et des efforts qu'il avait faits ainsi que les princes chrétiens pour lui porter secours ; réduite ainsi à apprendre de ses bourreaux la lâcheté ou l'impuissance de ses parents et amis.

Elle fit encore une double prière aux envoyés : la première, d'être inhumée à Saint-Denis, près des rois de France, dont elle avait porté la couronne, ou à Rheims, près des restes de sa mère ; la seconde, de pouvoir disposer de ses biens pour récompenser le dévouement de ses serviteurs.

Les deux comtes ignoraient les sentiments d'Élisabeth touchant le second point. Pour le premier, la réponse s'imposait. Permettre le transfert de ses restes en pays catholique, ne serait-ce pas leur assurer un culte comme à des reliques d'une martyre ?

Kent et son collègue s'éloignaient déjà, quand Bourgoing, le fidèle chirurgien de Marie, se jeta aux pieds de Shrewsbury, le conjurant, au nom des bontés que sa maîtresse avait toujours eues pour lui, de surseoir à l'exécution de la sentence, en sa qualité de grand maréchal d'Angleterre « à qui seul appartenait de juger les princes à mort ». Le comte répondit froidement qu'il n'avait reçu aucune instruction à ce sujet ; et les quatre personnages se retirèrent, après avoir donné ordre d'enfermer dans les parties reculées du château la plupart des serviteurs de Marie Stuart. Cette séquestration fut pour ceux-ci le signal du moment suprême ; aussi passèrent-ils cette nuit dans les gémissements et dans les larmes.

***

A peine les messagers de mort avaient-ils quitté la place, que Marie, toujours calme et souriante, manifesta à Jane Kennedy, une de ses filles d'honneur, et à Bourgoing, sa joie de mourir pour la foi catholique, plutôt que pour sa prétendue conspiration contre la vie d'Élisabeth.

Digitized by Google

Cependant tout l'entourage de la reine pleurait et s'adonnait à l'indignation et au désespoir. « Mes enfants, reprit Marie Stuart, il n'est plus temps de pleurer. Cela ne sert de rien. Que craignez-vous maintenant ? Vous vous devez plustost resjouir de me voir en bonne voye pour sortir de tant de maux et d'afflictions où j'ay si longuement esté. Je ne sers de rien en ce monde. Il a pleu à Dieu me faire ceste grâce que je meurs pour une si bonne querelle. Je lui rends grâce qu'il m'a donné si bonne occasion de souffrir la mort pour son saint nom, sa vraye religion et son Église; il ne me pouvait advenir un plus grand bien en ce monde. N'êtes-vous pas témoigns pour quoi il me faut mourir ? »

A ces mots, Marie passa dans son cabinet, qui lui servait aussi d'oratoire, et écrivit une lettre à son aumônier du Préau, retenu prisonnier dans une autre partie du château. Elle lui exprime son vif regret de ne pouvoir, comme elle l'avait demandé, lui faire l'aveu de ses fautes et recevoir de lui les derniers secours de la religion ; elle lui confesse en général ses péchés, implore son pardon, le prie de passer avec elle cette nuit en prières, lui promet de faire une dernière tentative pour le voir au moment suprême et recevoir sa bénédiction, et le conjure de lui signaler les exercices pieux les plus propres pour cette nuit et le lendemain matin.

Après ce premier soin donné à son âme, la reine se souvint de ses serviteurs et de ses amis. Recueillant le peu d'argent qui lui restait, elle en remplit quatre petites bourses sur lesquelles elle écrivit de sa main le montant de la somme et le nom de celui auquel elle la destinait : c'étaient Melvil et Bourgoing, Jane Kennedy et Elspeth Curle. Quelques nobles à la rose furent réservés pour les pauvres.

Ces dons étant trop minces pour exprimer sa gratitude, Marie voulut encore distribuer à ses gens les vêtements de sa garde-robe. Elle en dressa l'inventaire et assigna sa part à chacun.

Puis elle fit le partage de ses bijoux. Le roi de France, le roi d'Espagne, Catherine de Médicis, les princes de la maison de Guise, devaient chacun recevoir quelque *token*. Venaient ensuite ses défenseurs en Angleterre et en Écosse: le comte et la comtesse d'Arundel, lord Claude Hamilton; et les gens spécialement dévoués de son entourage, le chirurgien Bourgoing, le médecin Gervais, l'apothécaire Gorian, l'aumônier du Préau et le fidèle Melvil. Tous recevaient un objet précieux auquel l'usage qu'elle en avait fait durant sa vie devait donner un si haut prix après sa mort. Elle distribua en outre à ses serviteurs les livres de sa bibliothèque, qui lui avaient procuré une si grande consolation au cours de sa longue captivité. Enfin elle

Digitized by Google

n'oublia pas ses femmes, dont le dévouement avait été toujours si sincère et qui devaient bientôt si éloquemment exprimer leur attachement pour sa personne: Jane Kennedy, Elspeth Curle avec sa petite nièce, dont elle était marraine, et Gille Mowbray.

Par ordre de la reine, quelques objets avaient été réservés pour être vendus et fournir à ses gens les ressources nécessaires pour rentrer dans leur pays. Rien n'échappait à l'intelligente prévoyance et aux attentions délicates de la princesse.

***

Aussitôt que les comtes de Kent et de Shrewsbury s'étaient retirés. Marie Stuart avait donné l'ordre d'avancer l'heure du souper. Elle voulait avoir le plus de temps possible pour se préparer à la mort.

Bourgoing, faisant office de maître d'hôtel, à défaut de Melvil, lui rendit une dernière fois les honneurs en la précédant dans la salle du repas. Le fidèle Bourgoing aurait voulu consoler sa maîtresse, mais son émotion était plus forte que lui ; à peine pouvait-il se faire assez violence pour ne point éclater en sanglots.

Marie Stuart, selon sa coutume, mangea peu. Son courage stimulait ceux qui l'entouraient. Elle triomphait d'avoir rejeté la proposition d'abjuration de Kent et surtout arraché à ce comte les vues secrètes de ses ennemis et le véritable but de sa mort.

Vers la fin du souper, la reine donna ordre d'introduire tous ses gens, leur fit servir une coupe de vin, et but à eux tous. Les serviteurs, se jetant à genoux, ne répondirent que par des pleurs et des lamentations ; et, « mêlant tant de larmes avec le vin, que c'était chose pitoyable », dit naïvement un chroniqueur, ils burent à leur souveraine et lui demandèrent pardon de leurs fautes. « Et moi aussi, répondit Marie Stuart, je vous supplie de me pardonner ». Puis, reprenant toute son autorité et un accent à la fois maternel et apostolique, elle les exhorta à vivre entre eux en toute charité, et à persévérer dans la foi pour laquelle elle allait offrir sa vie.

A ces paroles, les pleurs des serviteurs ne firent que redoubler. Mais la reine les consolait doucement, et, leur montrant au-dessus de la cheminée la tapisserie où elle avait brodé la Passion de Notre-Seigneur : « Voilà, disait-elle, le fondement de mon salut ». Puis, comme les larmes coulaient plus abondantes, « Or sus, reprit-elle, que chacun prenne patience, et nous laisse prier Dieu ! » Et, se tournant vers ses femmes : « Vous, ajouta-t-elle, veillez avec moi ».

Dès ce moment, le souvenir de la Passion du Sauveur domine

Digitized by Google

ses pensées : elle veut mourir en union intime aux souffrances de son Dieu. N'est-ce pas le conseil que l'aumônier lui a fait parvenir, en réponse à son message ?

Avant d'entrer dans sa nuit d'agonie, Marie Stuart veut retracer la scène du Cénacle. Elle prend un bassin ; et, comme elle avait coutume de faire chaque année pendant la semaine sainte, elle s'agenouille devant ses femmes et, de ses mains royales, leur lave les pieds.

(La suite prochainement.) D. L. J.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés : Le 15 mai, à l'abbaye de S. John (Minnesota, États-Unis), le R. P. *Dom Sébastien Bruner*, O. S. B.

—

Le 28 mai, au prieuré de Malvern, le R. P. *Benoît Talbot*, O. S. B., dans la 56me année de son âge et la 36me de sa profession.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Belgique. — Nous venons d'apprendre que Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Bruges donnera prochainement la bénédiction abbatiale à la Rde Dame Scholastique, O. S. B., prieure du monastère des Dames Irlandaises à Ypres.

Allemagne. — Après la réouverture de l'antique abbaye de Marienstatt en Nassau, qui vient de recevoir son premier abbé dans la personne du R. P. D. Dominique Willi, autrefois prieur de l'abbaye de Mehrerau, sur le lac de Constance, on annonce la prochaine restauration de l'ancien monastère norbertin de Knechsteden, près de Cologne, par une colonie de Bénédictins de la congrégation de Subiaco.

Autriche. — Le 11 juin a eu lieu à l'Abbaye de Lambach l'élection comme Abbé de ce monastère du Rme Père Célestin Baumgartner. Le nouvel élu a reçu le lendemain la bénédiction abbatiale des mains de son ami d'enfance, Mgr l'Évêque de Linz.

Brésil. — Dans les premiers jours de mai, la congrégation bénédictine du Brésil a tenu son chapitre triennal dans le monastère de Bahia. Les résultats des élections sont les suivants : Président. D. François de la Nativité Carneiro da Cunha ; abbé de Rio de Janeiro, D. Manuel de Sainte-Catherine Furtado; abbé de Pernambuco, D. Joseph de sainte Julie Bothelho; abbé de Parahyba, D. Manuel du St-Esprit Montinho ; abbé de St-Paul, D. Pierre de l'Ascension Moreira ; abbé de la Grâce de Bahia, D. Thomas

Digitized by Google

de S. Léon Calmon ; président de Santos, D. Jovinien de Sainte-Delphine Barassina ; visiteurs, D. Antoine de S. Blaise Naciel Pinheiro et D. Saturnin de Sainte-Claire Autunes Abreu ; définiteurs, D. Antoine de la Conception Gomes Amorim, D. Jean de S. Joseph Paiva, D. Jean de la Merci Ramos, D. Joseph de Sainte-Anne Lapa et D. Dominique de S. François de Paul Jorge ; procureurs généraux, pour le Nord, D. Jesuin de la Conception Mattos, et pour le sud, D. Benoît de la Trinité Cortez.

États-Unis. — La nouvelle fondation projetée par l'abbaye de Saint-Meinrad s'est effectuée dernièrement près de Ponchatoula dans la Louisiane, dans une langue de terre située entre les rivières de Natalbany et de Ponchatoula. La propriété acquise par les moines contient 2200 acres, dont la moitié est un marécage, qu'il sera aisé de convertir en champs fertiles. Cette fondation s'est effectuée à la demande de l'archevêque de la Nouvelle-Orléans. Désireux d'augmenter le nombre de ses prêtres diocésains, ce prélat conçut le dessein d'ériger un petit-séminaire dans son diocèse et s'adressa à cet effet aux moines de Saint-Meinrad qui acceptèrent cette offre, se chargèrent de l'érection du petit-séminaire et se proposent même d'y annexer un jour le grand séminaire, comme c'est le cas à l'abbaye de Saint-Meinrad.—

A la suite de la résignation de sa dignité abbatiale faite par le R^me^ P. Alexis Edelbrock, le choix des religieux de l'abbaye de Saint-John (Minnesota) s'est porté sur le R. P. D. Bernard Locnikar, recteur de l'importante paroisse de Saint-Paul.

BIBLIOGRAPHIE.

Marie Stuart, l'œuvre puritaine, le procès, le supplice; 1585-1587; par le baron Kervyn de Lettenhove, président de la commission royale d'histoire de Belgique, ancien ministre, correspondant de l'Institut de France. — 2 tomes. — Paris. Librairie académique Didier, 1889.

Benoit XIV, dans son ouvrage sur la *Canonisation des Saints*, a formulé l'opinion suivante : « La cause de Marie Stuart n'a qu'à être présentée en vue d'une déclaration constatant qu'elle est morte à cause de sa religion. » Notre grand historien belge semble s'être inspiré de cette mémorable parole dans l'éloquent plaidoyer qu'il vient d'écrire, à l'aide de nouveaux documents, en faveur de la victime du puritanisme écossais.

Déjà, au *Congrès scientifique international des catholiques*, tenu à Paris en 1888, l'auteur présenta une étude remarquée sur *les derniers jours de Marie Stuart*. C'était sans doute un fragment de l'important ouvrage dont nous venons entretenir nos lecteurs.

Aucun sujet ne pouvait offrir au baron Kervyn de Lettenhove une occasion plus belle de déployer les qualités qui caractérisent sa manière. Les événements sont groupés, avec art et rendus palpitants. L'auteur, on le sait,

Digitized by Google

excelle dans la disposition intéressante et dramatique des faits qu'il raconte(1). Aussi un critique compétent de l'école moderne appelait-il, l'autre jour, dans un compte-rendu qui ne péchait certes pas par excès d'éloges, le baron Kervyn « un grand historien de l'ancienne école ». Nous ne dirons pas que tous les documents sur lesquels le narrateur se fonde ont un égal poids dans la balance rigoureuse du criticisme d'aujourd'hui. Mais, du moins, l'auteur cite ses sources, et le lecteur sagace s'oriente facilement dans ces allégations basées, pour les points importants, sur des documents sans appel. Les vastes collections du *British Museum* et du *Record Office*, les archives de château d'Halfield, communiquées par le marquis de Salisbury, enfin les papiers de Robert Beale, mis à profit pour la première fois grâce à l'obligeance de lord Calthorpe, ont permis à l'historien d'offrir non seulement un émouvant récit, mais encore un travail scientifique de grande valeur.

Deux points résultent à l'évidence de cette importante étude: le premier, que Marie Stuart a été condamnée sur des lettres falsifiées par Thomas Philipps, scribe aux ordres de Walsingham; le second, que la véritable cause de la mort de la reine d'Écosse fut son attachement à la religion catholique, ainsi que le comte de Kent le lui laissa clairement entendre le soir même avant son exécution capitale, et qu'elle-même l'affirma hautement en plusieurs circonstances, surtout dans la nuit qui précéda sa fin tragique.

Judica me, Deus, et discerne causam meam. Cette fière parole que Marie Stuart prononça sur l'échafaud, après la lecture du warrant faite par Robert Beale, a été pleinement exaucée. Depuis les écrits de Melvil, de Burleigh et de Camden, jusqu'aux derniers travaux de l'érudition moderne, la justice de l'histoire a rendu en faveur de la victime de Fotheringay des verdicts de plus en plus laudatifs. Interprète de la science divine, l'Église couronnera-t-elle un jour ces jugements de la science humaine, par l'arrêt suprême de la canonisation, justifiant ainsi l'éloge court mais expressif *Interfecerunt Sanctam Dei* que l'historien allemand Eytzinger décernait à la reine-martyre? C'est le secret de Dieu. Toujours est-il que, si le vœu formulé naguère par un prélat catholique, lors de la bénédiction d'une église dans le bourg de Linthligow, berceau de Marie Stuart, doit trouver sa réalisation, l'ouvrage de M. le baron Kervyn de Lettenhove aura eu une part importante dans ce dernier triomphe d'une aussi noble cause

D. L. J.

1. Ne pouvant consacrer un plus grand espace à cette notice bibliographique, nous offrons au lecteur, en tableau détaché, un récit résumé des dernières heures de Marie Stuart. II. p. 286-384.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 8. — Août.

EXAMEN DU SYSTÈME SUBSTITUÉ PAR M. GEVAERT A LA TRADITION GRÉGORIENNE [1].

LE lecteur connaît déjà, sans doute, les traits principaux du système proposé par M. Gevaert.

Après avoir rejeté, comme une « légende » sans fondement, le rôle attribué à Grégoire Ier par la tradition, il s'efforce d'« expliquer rationnellement la formation graduelle des cantilènes de l'Église latine, au moyen d'une « analyse critique, très approfondie, des mélodies grégoriennes ».

Avant tout, il constate dans l'origine et le développement de la cantilène latine, une influence syro-hellénique bien marquée. Il fixe ensuite la date initiale de la période productive à l'année 425, et sa date finale aux environs de l'an 700. Puis il divise cette longue période en deux époques: celle du chant simple (425-552), et celle du chant orné (552-700). Dans cette seconde époque même, il faut descendre assez bas avant de pouvoir admettre la simple possibilité de recueils de chants fixés par l'écriture: car il ne peut être question d'un commencement de notation musicale avant le milieu du VIIe siècle. C'est parmi les prêtres et moines syriens réfugiés en Italie après la conquête musulmane (638), qu'*il faut* chercher les auteurs des répons de l'office nocturne et des chants propres de la messe. Mais les promoteurs principaux de la musique de l'Église appartiennent, *selon toute probabilité*, à la période des papes helléniques de 678 à 752. Agathon (678-681) *paraît* avoir réglé ou, du moins, fixé définitivement le *Responsale*, recueil complet des chants destinés à l'office des heures. On *n'hésite pas* à voir dans le pape Sergius Ier (687-701) l'inspirateur des derniers travaux du Graduel romain. Enfin

1. Les deux études sur « les témoins de la tradition Grégorienne » et « le système de M. Gevaert » formeront une brochure à part sous ce titre : *Les véritables origines du chant Grégorien.* On pourra se la procurer en adressant une demande au bureau de la Revue, à l'abbaye de Maredsous.

Digitized by Google

au Syrien Grégoire III échut, *selon toute vraisemblance*, la tâche de coordonner et de réunir tous les chants de la messe dans le *Liber Antiphonarius* devenu notre Graduel d'aujourd'hui. Plus tard, la haine du peuple romain contre les Grecs iconoclastes aura porté les annalistes du IXe siècle à faire honneur au premier Grégoire, le grand pape d'origine italique, du travail accompli par ses successeurs helléniques.

Telles sont bien, si je ne me trompe, les parties constitutives du système de M. Gevaert. Comme on a pu de suite le remarquer, elles ne paraissent pas avoir toutes la même portée, ni surtout la même valeur. Il y a parmi elles différents points qui ne semblent attaquer en aucune façon la thèse grégorienne ; d'autres, au contraire, sont en opposition directe avec elle. Quelques conclusions se présentent étayées de preuves dont il faudra sérieusement examiner la valeur; d'autres consistent plutôt en simples affirmations, résultant d'impressions personnelles, de vraisemblances, de probabilités, de conjectures (1) : on n'exigera pas que je m'y arrête d'une façon démesurée. Enfin quelques considérations pourront être fondées, d'autres le paraîtront moins. Je me propose de les examiner tour à tour, insistant particulièrement sur les premières, afin de les mettre en lumière, et même, autant que possible, de les compléter et de les élargir par de nouveaux aperçus.

En terminant, j'essayerai de tracer, à mon tour, une « esquisse historique », en m'appuyant d'une part sur le fait bien établi de l'origine grégorienne des recueils de chant romain, de l'autre sur ce qui aura subsisté du procédé analytique de M. Gevaert, joint aux indications résultant de l'étude que j'ai faite moi-même de la question. Peut-être de la sorte réussirai-je à éviter les ennuis d'une critique purement négative.

I. L'influence syro-hellénique sur l'origine et le développement de la cantilène latine.

M. Gevaert constate « que l'Orient devança les pays occidentaux « dans l'organisation du chant liturgique » ; que « dès la première « moitié du IVe siècle, l'Église syrienne possédait des chantres « attitrés ». Un peu plus loin, il admet comme « chose probable » que l'Église de Milan et celle de Rome s'approprièrent les mélodies des chantres d'Antioche. « Ce qui est certain, ajoute-t-il, c'est

1. C'est peut-être ce qui a porté le P. Grisar, dans un compte-rendu inséré dans la revue d'Inspruck (*Zeitschrift für Katol. Theologie*, II, Quart. 1890, p. 378), à appeler le système de M. Gevaert une « *aprioristische Construction* ».

Digitized by Google

« que la musique chrétienne, comme la peinture primitive des « catacombes, prit dans l'art profane ses formes et ses motifs, en « ayant soin toutefois d'éviter les modes et les accents qui auraient « pu rappeler certains cultes licencieux, ou des spectacles expressé- « ment condamnés par l'Église. »

Il n'y a rien là, ce me semble, qui, bien compris, ne soit également bien fondé. Pour ce qui est, en particulier, de l'influence de l'Église syrienne sur le chant romain, elle ressort maintenant mieux que jamais de la *Peregrinatio Silviæ* éditée par Gamurrini. Ce document, venu merveilleusement à son heure, permet de soupçonner un fond de vérité dans la tradition signalée fort anciennement déjà par saint Grégoire, dans sa fameuse lettre à l'évêque Jean de Syracuse, au sujet du chant de l'*Alleluia* à la messe, emprunté par l'Église de Rome à celle de Jérusalem au temps de Damase et de Jérôme (1).

Seulement, à côté des morceaux inspirés de l'art profane, peut-être y aurait-il lieu de faire entrevoir la part possible qui revient à l'élément juif (2). On sait que les dernières études, notamment les travaux bien connus de M. Bickell, et ceux plus récents du Dr Gasquet dans la *Dublin Review*, tendent à démontrer l'existence d'une relation assez étroite entre le rite du sacrifice chrétien et les pratiques de la loi judaïque : qui sait si pour le chant aussi il n'y aura pas eu dès l'origine quelques traditions reçues de la Synagogue ? La chose est d'autant plus croyable que c'est précisément dans la communauté chrétienne de l'ancienne capitale de la Judée, que nous trouvons la première et la plus magnifique éclosion du service liturgique avec ses fonctions et ses chants d'une richesse qui n'a probablement jamais été dépassée. Pour citer un exemple, M. l'abbé Duchesne ne craint pas de trop s'avancer en affirmant à diverses reprises que « les chants de psaumes intercalés parmi les lectures « de la Messe remontent à la même antiquité que ces lectures « elles-mêmes, et qu'*ils nous viennent en droite ligne du service reli-* « *gieux des synagogues juives* (3) ». Comment mieux expliquer, que par l'immixtion de cet élément hébreu, l'influence « sémitique »

1. « Nam ut alleluia hic diceretur, de Jerosolymorum Ecclesia ex beati Hieronymi traditione « tempore beatæ memoriæ Damasi papæ traditur tractum. » (Lib. IX, Ep. 12. *Patr. Lat.* [illegible] VII, 956.)

2. « Relativement au chant de l'Église, .. il y aurait d'abord à constater les liens qui le « [illegible]hent au [illegible]ssé musical *hébreu* et gréco-romain. » *Paléographie musicale* des Bénédictins de Solesmes [illegible] 33. — « La plupart de ces mélodies furent l'œuvre des premiers chrétiens ; « *plusieurs sont de l'antique synagogue* ». Baini, *Mémoire sur la vie et les œuvres de Palestrina*, cité par dom Pothier, *Mélodies Grégoriennes*, 1re édition, p. 259.

3. *Origines du culte chrétien*, p. 161.

Digitized by Google

dont M. Gevaert croit de son côté découvrir des traces dans les cantilènes de l'Église latine?

Voilà pour l'origine : mais l'auteur annonce dès le principe qu'il aura à constater à plusieurs époques l'influence de l'Orient sur le développement de la cantilène latine. De fait, c'est en grande partie, sur les résultats réels ou supposés de cette influence qu'il se base pour attribuer plus loin à quelques « papes d'origine hellénique » le rôle refusé à saint Grégoire le Grand.

Mais, il ne faut pas l'oublier, saint Grégoire, quoique latin de naissance, avait été élevé dans un milieu où l'élément grec et l'élément latin se compénétraient encore assez fortement; il avait dans la suite séjourné sept ans à Constantinople en qualité d'apocrisiaire ; enfin, comme innovateur liturgique, il eut précisément à subir le reproche d'avoir imité les Grecs, ce dont il ne se défendait qu'à moitié, protestant que « ce serait folie de mettre la primauté à dédaigner d'apprendre ce qu'il y a de meilleur ». Je ne vois donc aucune nécessité de descendre après Grégoire Ier, pour trouver l'explication de l'influence hellénique sur le chant romain.

Bien plus, je crois pouvoir affirmer que sous les papes helléniques l'influence grecque se fit sentir d'une tout autre façon que sous leurs prédécesseurs. S'il y a du grec et de l'oriental dans le fonds ancien et primitif de l'Antiphonaire grégorien, cet élément exotique y apparaît déjà comme naturalisé, il a fortement subi l'influence de l'Occident : il a, en particulier, revêtu ce caractère de pondération et de sobriété, signe de vigueur et de santé morale, qui se perdit si tôt à Constantinople après la grande époque des Pères grecs du IVe siècle. En somme, à part peut-être quelques rares antiennes dont la date d'introduction est encore douteuse, tout, dans ce fonds primitif, forme un ensemble bien homogène et parfaitement adapté au caractère latin. Qu'on prenne, au contraire, les pièces introduites à Rome sous les papes helléniques : tout y reste grec, non pas seulement pour le thème mélodique, mais jusque pour les paroles, qui sont ou une simple traduction du grec, ou même tout à fait grecques, et dont le genre, en tout cas, tranche à première vue sur les parties plus anciennes du répertoire romain. Il n'y a pas de terme de comparaison pour les morceaux de la messe proprement dits, ainsi qu'on l'a vu plus haut : mais le Trisagion et l'antienne *Crucem tuam* du vendredi-saint, mais la plupart des chants de l'office de l'Exaltation de la Croix et de la Nativité de la Vierge, introduits à l'époque des papes helléniques, ainsi que les antiennes de la procession de la Chandeleur, qui datent certainement du pon-

Digitized by Google

tificat de Sergius Ier, tout cela est grec, du grec le plus cru, que l'œil tant soit peu exercé discerne sans peine entre les nombreuses compositions comprises dans les recueils grégoriens.

Je comparerais volontiers ces deux phases différentes de l'influence orientale sur le chant liturgique de l'Occident, à la gradation analogue que les grammairiens constatent relativement à l'admission des mots grecs dans la langue latine. Avant Cicéron « ces mots « reçoivent droit de bourgeoisie latine, mais à la condition pour eux « de revêtir le costume latin ; ils se déclinent et s'accentuent à la « manière latine. » De Cicéron à Auguste, « les mots grecs usités « dans le latin commencent à se décliner à la manière grecque », mais « l'accentuation grecque ne leur est pas encore régulièrement « donnée. » Enfin, à partir d'Auguste, « les mots empruntés au grec « se déclinent et s'accentuent à la manière grecque (1). » Le langage du romain s'est affaibli aussi bien que son caractère : il n'a plus assez d'énergie vitale pour imposer ses lois à l'élément étranger qui l'envahit.

Le même phénomène semble s'être reproduit dans le développement du chant ecclésiastique. L'art occidental, jeune, vigoureux et plein de sève à ses origines, ne s'approprie les formules orientales qu'en leur imposant la tournure et les allures qui conviennent au génie latin. Mais à mesure que la vitalité s'amoindrit, les emprunts serviles se multiplient : lorsqu'ils sont devenus la règle à peu près absolue, c'en est fait de la productivité originale. Or, comme on l'a vu, c'est là qu'on en était arrivé sous les papes helléniques de la seconde moitié du VIIe siècle.

II. La date initiale assignée à la période productive de l'art liturgique.

M. Gevaert désigne « l'année 425 comme date initiale de la « période de création musicale qui donna naissance à l'Antiphonaire « romain ».

Il base cette donnée sur le passage suivant de la notice du pape Célestin Ier (422-432) au *Liber Pontificalis :*

« Hic constituit ut psalmi David CL ante sacrificium psalli ante- « phanatim ex omnibus, quod ante non fiebat (2). » (Duchesne t. I, p. 230).

Il paraît que l'autorité de ce texte pourrait fournir matière à discussion, puisque, d'après M. Gevaert, le *Liber Pontificalis* « n'a

1. D. Pothier, *Mélodies grégoriennes*, p. 109-110.

2. Les mot *antephanatim ex omnibus* ne font pas partie de la rédaction primitive. (Duchesne I, 88).

Digitized by Google

« une véritable valeur historique qu'à partir du pontificat d'Hormis-« das (514-523) », postérieur d'un siècle à celui de Célestin.

Je n'ai garde d'insister : mais ce qui est certain, c'est que ce passage, comme l'avoue M. Duchesne, est en soi « assez obscur (1) » et, de fait, a donné lieu à plusieurs interprétations fort différentes les unes des autres. Jusqu'à nos jours, les liturgistes y ont vu la première mention relative à l'introduction de l'Introït, lequel était généralement pris des Psaumes. M. Duchesne dit : « Il faut voir ici « le commencement de ce que nous appelons l'Office divin », l'introduction du chant du psautier dans le service religieux public (*Lib. Pont.*, I, 231). L'une et l'autre explication suscite de sérieuses difficultés, mais surtout la seconde. En serrant le texte de plus près, et en comparant l'Introït romain avec celui de Milan, j'arrive, pour ma part, à une autre conclusion qui me paraît plus satisfaisante.

L'*Ingressa* milanaise, comme le Μονογενής byzantin correspondant à l'Introït romain, se composent d'une simple antienne sans verset de psaume. A Rome, au contraire, « cette antiphone comportait le « chant du psaume entier ou au moins de plusieurs versets ; on ne « s'arrêtait que quand le pontife était parvenu à l'autel ». (Duchesne, *Origines*, p. 155.) Je propose donc de voir dans le texte du *Pontificalis* l'origine de la pratique particulière de Rome sur ce point de détail : une ordonnance de Célestin Ier établissant le chant alternatif d'un psaume, conjointement avec l'antiphone primitive destinée à accompagner l'entrée du célébrant (2).

Quoi qu'il en soit du sens à donner à ce passage, il semble assez facile d'établir que dès le IVe siècle la plupart des chants actuellement en usage à la messe existaient, soit à Rome même, soit dans les grandes Églises en étroite union avec Rome. Mettons d'abord le Graduel hors de cause : personne n'a jamais sérieusement contesté son antiquité. Pour l'Introït, il existait évidemment avant Célestin,

1. *Origines*, p. 109.

2. La seule objection qu'on puisse faire contre l'explication donnée ici, c'est que la suite du texte de la notice de Célestin marque expressément qu'avant ce pape la partie préparatoire au sacrifice comportait simplement les lectures empruntées aux Épîtres de saint Paul et à l'Évangile, « *nisi tantum epistula beati Pauli recitabatur et sanctum Evangelium* ». Si l'on veut prendre ce texte dans toute sa rigueur, on arrivera à conclure que les chants de psaumes entre les lectures n'existaient pas encore à l'époque de Célestin, ce qui est faux évidemment. (V. Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 161.) Ensuite, il est clair que cette glose de la chronique papale provient de la lettre apocryphe de Damase à Jérôme, dans laquelle le premier se plaint de ce que le service dominical se réduise à la simple récitation de quelques lectures, « *quia tantæ simplicitatis indago est, ut tantum in die dominica Apostoli epistula* « *una recitetur, et Evangelii capitulum unum legatur, et nec psallentium vox ulla auditur.* » Migne, XIII, 440. J'ai corrigé le texte sur un ms. de la Bodléienne, Cod. Canonici, *Patr. Lat.* 88.

Digitized by Google

si l'on admet que ce pape ne fit qu'ajouter le chant alternatif du psaume à l'antienne primitive. De plus, il y a encore aujourd'hui dans la liturgie romaine au moins deux introïts qui ne peuvent guères être postérieurs à la fin du IVe siècle : celui du mardi de la Pentecôte *Accipite iocunditatem*, et celui de la messe des Défunts *Requiem æternam*. Ils sont empruntés l'un et l'autre au IVe livre (apocryphe) d'Esdras (II, 36-37, 34-35) : or, on sait que l'autorité de ce livre n'a pas eu de partisan après saint Ambroise (1). Si l'on a conservé religieusement ces textes et plusieurs autres venant de la même source (2), à côté et sur le même pied que les pièces tirées des livres canoniques, il est naturel de l'attribuer à leur antiquité et au respect de celui qui les avait d'abord introduits dans l'usage liturgique.

Pour l'*Alleluia*, si l'on pouvait se fier à la tradition attestée plus haut par saint Grégoire, l'Église de Rome aurait emprunté à celle de Jérusalem, au temps de Damase et de saint Jérôme, l'usage de le chanter à la messe. Une chose est certaine, c'est qu'au Ve siècle on le chantait déjà à Rome à toutes les messes du Temps Pascal (3) tandis qu'à l'origine, paraît-il, on avait commencé par le chanter seulement le jour de Pâques (4).

Saint Grégoire en étendit l'usage à tous les dimanches et à toutes les fêtes de l'année en dehors même du Temps Pascal : ce qui lui valut les reproches de quelques siciliens, qui lui en voulaient d'autoriser ainsi par son exemple une pratique empruntée aux grecs. Grégoire se justifia en disant que s'il avait appliqué plus largement la tradition reçue primitivement de l'Église de Jérusalem, il n'avait pas été cependant aussi loin que les grecs, il avait plutôt retranché quelque chose. En effet, le rit grégorien supprime l'*Alleluia* dès le dimanche de la Septuagésime, tandis qu'en Espagne, comme à Milan et dans la règle de Saint-Benoît, l'*Alleluia* se chantait jusqu'au premier lundi du jeûne quadragésimal.

La tradition dont parle Grégoire n'aurait pas par elle-même une autorité suffisante. Il est trop à craindre, qu'elle ne dérive, elle aussi

1. « In ecclesia græca iam 3. sæc. oblivioni dari cœpit, atque excepto S. Ambrosio alter in « latina non invenitur, qui illum in honore habuerit. » Cornely, *Introd. in V. T. libros*, tom. 1, p. 203.

2. Par exemple, le verset alléluiatique *Crastina die* de la vigile de Noël (IV Esdr. XVI, 53) ; le graduel *Requiem* (II, 34-35) ; le répons et l'antienne *Lux perpetua*, des Martyrs au Temps pascal (II, 35) ; le passage *Modo coronantur* etc., d'un répons de l'office des Apôtres (II, 45).

3. « Sive enim usque ad Pentecosten Alleluia cantetur, quod apud nos fieri manifestum est, etc. » Joannes Diaconus, *Epist. ad Senarium*, n. 13. *Pat. Lat.* LIX, 406.

4. « Romæ quotannis semel canitur Alleluia, primo die Paschalis festivitatis. » Sozomène, *Hist. Eccl.* VII, 19. *Patr. Gr.* LXVII, 1475

Digitized by Google

de la correspondance apocryphe entre Damase et Jérôme (1). Par bonheur, deux passages des œuvres authentiques de ce dernier nous mettent à même d'y reconnaître du moins, comme je le disais, un fond de vérité. C'est d'abord le reproche fait par le saint docteur à l'hérétique Vigilance d'enseigner qu'« il ne faut chanter l'*Alleluia* qu'à Pâques, *Nunquam nisi in Pascha Alleluia cantandum :* (2) » paroles qui, rapprochées du témoignage de Sozomène, supposent un changement de l'usage romain à cet égard.

Nous avons ensuite un passage peu connu d'une homélie dans laquelle saint Jérôme mentionne expressément l'usage suivi dans son monastère, de chanter les dimanches le psaume avec *Alleluia* entre les lectures de la Messe. Voici ce passage :

« In septimo vero (psalmo), *qui et ipse sub alleluia cantatus est*, « quia in illa alia dominica die lectus est psalmus sextus, et nos præ « ægrotatione interpretari non potuimus etc (3) ».

Restent les chants de l'Offertoire et de la Communion, qui furent introduits à Carthage du vivant de saint Augustin (Duchesne, *Origines*, p. 165). Or, on constate en Afrique « une conformité presque absolue avec les coutumes de Rome » (ibid., p. 83). On est donc fondé à dire que « le chant de la Communion, comme celui de l'Offertoire », doit remonter à la « fin du IVe siècle environ » (ibid., p. 179).

Voilà, ce me semble, plus d'une raison de chercher un peu au delà du pontificat de Célestin Ier « les débuts du chant religieux à Rome ».

III. La date finale de la période productive.

M. Gevaert croit pouvoir la fixer à l'an 700 environ (4). Voici comment il est parvenu à ce résultat.

1. Pseudo-Hieron. Epist. 47, n. 1. *Patr. Lat.* XXX, 304.

2. *Contra Vigilantium*, n. 1. *Patr. Lat.* XXIII, 355.

3. Ce discours fait partie de tout un ensemble de *Tractatus* ou *Homélies catéchétiques* prononcées par saint Jérôme à Bethléem, mais qui malheureusement ont été, il y a plus de mille ans, défigurées par d'indignes interpolations. J'ai pu en reconstituer à l'aide des mss. environ quatre-vingts pièces authentiques, que j'espère publier un jour, si je puis obtenir pour elles l'hospitalité dans quelqu'une des collections modernes.

4. On ne s'aperçoit pas, à première vue, de l'importance de ce point dans le système de M. Gevaert. Il est cependant, comme je l'ai déjà dit, la clef de voûte de tout son édifice, la condition *sine qua non* de sa conclusion dernière. En effet, la distinction des deux périodes du chant simple et du chant orné ne suffirait pas à elle seule pour évincer Grégoire Ier de ses droits à la paternité de l'Antiphonaire, puisque ce même Grégoire se trouve presque occuper le milieu de la période assignée au chant orné. D'un autre côté, la refonte sous Sergius, supposée par M. Gevaert, n'a d'autre fondement que la similitude absolue qu'on constate, quant à la facture musicale, entre les cantilènes des messes primitives, et celles des offices introduits

Digitized by Google

Au commencement du VIIIe siècle, le pape Grégoire II (715-731) ordonna de célébrer comme les autres jours les jeudis du Carême restés jusque-là sans liturgie officielle. Mais on remarque « que les « cinq chants des messes de ces jeudis sont empruntés à des offices « préexistants : preuve qu'on ne composait plus guères de nouvelles « mélodies sous les deux Grégoire » (Grégoire II et Grégoire III). D'un autre côté, on constate que « les messes auxquelles les jeudis « du Carême ont pris la plupart de leurs chants (celles des diman- « ches après la Pentecôte) ne figurent pas dans le Sacramentaire « gélasien » — de la fin du VIIe siècle ou du commencement du VIIIe. D'où l'on conclut « que les cantilènes les plus récentes de « la collection grégorienne ont dû être composées aux environs de « l'an 700 ».

Il y a encore ici une méprise dont je ne réussis pas à me rendre compte. On dit que « les messes des dimanches après la Pentecôte « ne figurent pas dans le Sacramentaire gélasien. » J'ouvre le Sacramentaire gélasien, et je trouve au commencement du troisième livre :

Incipit liber tertius
Orationes et preces
cum canone
PRO DOMINICIS DIEBUS.

Deus qui diligentibus te, etc. (Muratori, *Opere minori*, tom. XIII, part. II, p. 315.)

Ce sont les messes des dimanches après la Pentecôte. Elles ne sont ici qu'au nombre de seize. Il se peut que ce nombre fût suffisant pour l'usage des Églises auxquelles la collection était destinée (1). Dans la partie gélasienne du Sacramentaire d'Alcuin (2), les vingt-quatre messes figurent au complet.

au temps du pape Sergius lui-même. Or, comme on l'a vu précédemment (p. 322), les messes des fêtes indroduites au VIIe siècle postérieurement à saint Grégoire étant composées de pièces rapportées d'ailleurs, la constatation dont on parle ici n'est possible qu'au cas où il soit réellement prouvé que les messes des dimanches après la Pentecôte ont été composées aux environs de l'an 700. Ainsi, les deux autres pièces de résistance de M. Gevaert supposent nécessairement ce terme de l'an 700, sans quoi elles perdent toute la valeur qu'on leur attribue à l'encontre de la tradition grégorienne.

1. On sait que les deux ou trois manuscrits représentant aujourd'hui la liturgie gélasienne ne sont au fond que des recueils de formules romaines appropriés à quelques Églises franques (Duchesne, *Origines*, p. 123, 131, 127), dans lesquels par conséquent on ne s'est pas astreint à suivre pas à pas le développement de l'usage romain.

Il est un autre Sacramentaire dans lequel les messes après la Pentecôte font réellement défaut: c'est celui que M. Duchesne conseille d'appeler « Sacramentaire d'Hadrien ». Personne cependant ne verra là une preuve de ce que ces messes n'étaient pas encore composées à la fin du VIIIe siècle.

2. Je m'étonne de ce que M. Duchesne ne semble pas soupçonner l'identité de ce fameux

Digitized by Google

Ainsi, non seulement les messes d'après la Pentecôte ne sont point postérieures au milieu du VIIe siècle, mais on ne se trompera guères, je pense, en affirmant qu'elles existaient, du moins en substance, bien avant la réforme grégorienne. Elles comptent parmi les pièces que, suivant Alcuin, « saint Grégoire avait omises dans « son Sacramentaire, pour la raison qu'elles avaient été déjà arran- « gées par d'autres avant lui : *quæ idem Pater ab aliis iam edita esse « inspiciens prætermittit* (1) ». Un examen attentif soit des textes du Sacramentaire, soit des mélodies du Graduel prouve, en effet, d'une façon assez sensible que cette partie de la Liturgie a dû subir moins que tout le reste les retouches parfois sévères de la main de Grégoire (2). Il n'y a donc plus lieu de reculer jusque vers l'an 700 la date finale de la période productive. D'autre part, la pauvreté relative que nous avons pu constater dans le travail liturgique du VIIe siècle, témoigne assez que la période de productivité était déjà close. Mais lorsqu'il s'agit d'assigner d'une façon précise le terme

Missel mixte d'Alcuin, mentionné dans le catalogue des livres liturgiques de Saint-Riquier en 831 (Duchesne, *Origines*, p. 120), avec ce qu'il appelle l'« édition supplémentée » du Sacramentaire grégorien, dont les exemplaires, copiés avec une exactitude scrupuleuse, abondent encore aujourd'hui dans les bibliothèques de l'Europe. Il se compose ; 1° du Sacramentaire du Pape, tel qu'il était disposé à l'époque d'Adrien Ier ; 2° d'une Préface insérée par l'auteur au milieu de la collection, et dans laquelle il expose le plan qu'il a suivi ; 3° de nombreuses additions provenant généralement du fonds gélasien, et destinées à suppléer à l'aide de documents plus anciens les lacunes du recueil grégorien. (Muratori, *Op. min.*, t. XIII. part. II. La préface qui devrait se trouver col. 712 avant les *Capitula* de la seconde partie, a été maladroitement rejetée en note, col. 925. — Dans Migne, c'est encore pire : la première partie fait complètement défaut; la seconde avec la préface a été reléguée au tome CXXI, col. 798 sous le nom de l'abbé Grimald : de sorte qu'il faut encore recourir à la vieille édition de notre brugeois Pamelius pour avoir une idée de la vraie physionomie de l'ouvrage.)

Si l'on joint à ce Sacramentaire et au *Comes* bien connu du même Alcuin son Homéliaire authentique, que j'ai retrouvé dernièrement dans le *Codex Parisinus* 14302, on aura dans ce triple monument une des sources les plus autorisées pour se rendre un compte exact de la question liturgique, à l'époque de la fusion du grégorien avec le vieux romain-gallican.

1. Un passage trop peu remarqué d'une lettre d'Alcuin confirme d'une manière frappante cette antériorité de la seconde partie du Sacramentaire mixte sur la première. L'archevêque d'York, Eanbald, avait prié Alcuin de lui arranger un *Missalis libellus*. Alcuin répond qu'il n'en voit pas la raison. « N'avez-vous point, dit-il à l'archevêque, assez de livres de messes « arrangés *Romano more ?* » Ce sont les exemplaires conformes à l'usage romain de l'époque d'Adrien Ier. Alcuin continue : « Vous avez aussi les Sacramentaires plus complets de l'ancien « usage, *Habes quoque et* veteris *consuetudinis Sacramentaria* maiora ». (*Patr. Lat.*, C. 234. Haddan and Stubbs, *Councils and ecclesiastical documents*, vol. III, p. 508). Ces Sacramentaires plus complets suivant l'ancien usage correspondent évidemment à la partie gélasienne du Sacramentaire d'Alcuin, dont le plan se trouve ainsi tout tracé dans les motifs de ce premier refus.

2. Il n'y a peut-être pas, dans tout le cycle liturgique, de formules déprécatoires plus amples et plus riches que celles de certains dimanches après la Pentecôte. Quant aux pièces de chant, c'est dans cette partie seulement du recueil grégorien que se trouvent ces morceaux étranges à répétitions multiples, tels que l'Offertoire *Precatus est Moyses*, et surtout celui de Job, *Vir erat in terra Hus*, qui n'a pas son pareil dans tout l'Antiphonaire grégorien. (Tomasi-Vezzosi, *Opp.* V, [illegible]).

Digitized by Google

final de cette période, il faut avouer que nous serions fort embarrassés, n'était le témoignage historique, fondement de la tradition grégorienne, qui nous oblige à fixer à la fin du VIe siècle ou au commencement du suivant la révision et la compilation définitive des mélodies liturgiques de Rome.

IV. La distinction des deux périodes du chant SIMPLE et du chant ORNÉ.

M. Gevaert semble attacher une importance capitale à cette distinction bien tranchée des deux périodes successives. Elle est comme l'idée-mère de son travail, il multiplie les arguments en sa faveur : bref, il la croit « hors de contestation ».

Encore une fois, cette distinction fût-elle solidement établie, je ne vois pas quelle conséquence directe on pourrait en tirer contre la tradition grégorienne. Puisque, d'après le calcul de M. Gevaert, la période du chant orné a dû commencer vers 552, qu'est-ce qui a pu empêcher saint Grégoire le Grand, postérieur d'un demi-siècle, d'admettre dans les recueils romains les chants ornés qui y figurent aujourd'hui ?

Cependant à cause de l'intérêt spécial que m'a paru offrir à un autre point de vue cette partie du système, j'ai cru bien faire de passer brièvement en revue les divers arguments de M. Gevaert, en suggérant la réponse à chacun d'eux.

Mais d'abord, qu'on me permette une question. Comment se fait-il que les pièces de chant dont l'antiquité est le mieux établie, sont précisément celles dont les mélodies surpassent toutes les autres en ornements et en richesse ? M. Duchesne, on l'a vu, admet que les chants de psaumes, intercalés entre les lectures préliminaires à la liturgie, nous viennent en droite ligne du service de la Synagogue (1). Or, quelle que soit la forme de ce chant de psaume, Graduel, verset alléluiatique ou simple Trait, son caractère distinctif consiste dans la profusion d'ornements sans égale dont il se montre constamment revêtu. M. Gevaert affirme, il est vrai, que si les morceaux variables de la Messe — entre autres « ceux qui s'exécutent entre l'Épître et « l'Évangile », — ont pu exister antérieurement à l'an 552, ce ne fut « pas en tout cas sous la forme musicale où nous les connaissons « aujourd'hui ; cette forme, ils n'ont pu la recevoir avant la dernière

1. « Il faut bien se garder, ajoute-t-il, de les mettre sur le même pied que les autres chants, « Introït, Offertoire, Communion, qui ont été introduits *plus tard* », c'est-à-dire vers la fin du IVe siècle, « et seulement pour occuper l'attention pendant de longues cérémonies ». (*Origines*, p. 161.)

Digitized by Google

« moitié du VIIe siècle ». Ainsi il y aurait eu des Graduels ou des Alléluias à *chant simple* avant les Graduels et les Alléluias à *chant orné*. Mais sur quoi repose cette hypothèse toute nouvelle ? A-t-on jamais trouvé dans les manuscrits la moindre trace de ces morceaux de la messe en chant simple ? Est-ce peut-être que l'idée même des chants mélismatiques était inconnue avant le milieu du VIe siècle ? Mais que faire alors de ces passages vraiment charmants dans lesquels saint Augustin explique philosophiquement la coutume populaire de *jubiler*, c'est-à-dire, d'exprimer par une longue série de vocalises une joie que des mots sont impuissants à rendre (1) ? Et puisque ce moyen d'exprimer l'élan suprême du bonheur était fondé sur la nature même, quel motif y avait-il de la bannir de l'Église, foyer de la vraie joie, comme de la lumière et de l'amour véritable (2) ?

Cette question une fois posée, je passe aux arguments de M. Gevaert.

PREMIER ARGUMENT : « Dans ces arabesques sonores (des canti-« lènes ornées) aux lignes capricieusement entrelacées, on reconnaît « sans peine l'influence de l'Orient, etc. ».

Réponse : On a vu plus haut que l'influence de l'art oriental sur le chant latin s'est fait sentir dès l'origine, et bien antérieurement au VIIe siècle. Si, indépendamment de ce premier élément, on croit devoir admettre différentes phases d'influence à des époques postérieures, je crois avoir suffisamment établi que rien n'empêche de faire coïncider l'une de ces phases avec le pontificat de Grégoire Ier, et que, en tout cas, l'influence grecque de la seconde moitié du VIIe siècle se distingue essentiellement de celle des siècles précédents par la pauvreté relative et l'impuissante crudité de ses résultats.

SECOND ARGUMENT : « Les cantilènes ornées supposent des « exécutants habiles, et trahissent en conséquence une époque où

1. « Qui iubilat, non verba dicit, sed sonus quidam est lætitiæ sine verbis : vox est enim « animi diffusi lætitia, quantum potest, exprimentis affectum, non sensum comprehendentis. « Gaudens homo in exsultatione sua, ex verbis quibusdam quæ non possunt dici et intelligi, « erumpit in vocem quamdam exsultationis sine verbis ; ita ut appareat eum ipsa voce gaudere « quidem, sed quasi repletum nimio gaudio, non posse verbis explicare quod gaudet..... « Maxime iubilant qui aliquid in agris operantur ; copia fructuum iucundati vel messores, vel « vindemiatores, vel aliquos fructus metentes, et in ipsa fecunditate terræ et feracitate gau-« dentes, exsultando cantant ; *et inter cantica quæ verbis enuntiant, inserunt voces quasdam « sine verbis in elatione exsultantis animi, et hæc vocatur iubilatio.* Si quis forte propterea « non recognoscit, quia numquam advertit, advertat de cætero ». *Enarr. in ps. XCIX*, n. 4. *Patr. Lat.* XXXVII, 1272. Cf. in ps. XCVII, n. 4 ; in ps. XLVI, n. 7 ; in ps. XCIV, n. 3.

2. « Et quem decet ista iubilatio nisi ineffabilem Deum ? Ineffabilis enim est, quem fari non « potes : et si eum fari non potes, et tacere non debes, quid restat nisi ut iubiles ; ut gaudeat « cor sine verbis, et immensa latitudo gaudiorum metas non habeat syllabarum ? » S. August. *Enarr. in ps. XXXII*, serm 1, n. 8, *Patr. Lat.* XXXVI, 283.

Digitized by Google

« le collège des chantres pontificaux avait remplacé depuis long-« temps l'assemblée des fidèles ».

Réponse : On admettra au moins qu'il n'y a pas de difficulté à partir de la fondation de la *Schola Cantorum*. Celle-ci existait, sans doute depuis assez longtemps, à Constantinople, quand, au milieu du VIe siècle, Justinien fit un décret pour réduire au nombre de cent dix lecteurs et de vingt-cinq chantres celle qui desservait la grande église de Sainte-Sophie (1). A Rome, elle n'est pas postérieure à saint Grégoire : les exécutants habiles ne pouvaient donc faire défaut. On se demanderait plutôt avec raison, pourquoi saint Grégoire se serait mis en frais d'organiser et de doter une aussi importante corporation, si celle-ci n'avait eu à exécuter que des chants d'une simplicité toute primitive, que l'assemblée des fidèles suffisait à interpréter d'une façon satisfaisante.

Mais bien avant saint Grégoire,dès l'origine de la période productive, on avait trouvé tout naturellement le secret d'exécuter les mélodies les plus ornées, même avec un personnel restreint, et sans diminuer en rien la part légitime qui revenait au peuple fidèle. Ici encore, je renvoie à M. l'abbé Duchesne (*Origines*, p. 107). « An-« ciennement, dit-il, et jusqu'au déclin du quatrième siècle, le « psaume était toujours exécuté en solo, et sans doute avec des « modulations assez compliquées. Cependant l'assemblée répétait les « dernières phrases de chant. C'est ainsi que les Constitutions apos-« toliques nous représentent l'exécution du chant liturgique. C'est « encore ainsi que les règles du chœur prescrivent d'exécuter les « pièces de chant qui, dans l'usage romain, correspondent à la plus « ancienne psalmodie, je veux dire le Graduel et les autres pièces « intercalées entre l'Épître et l'Évangile. »

Dans les petites communautés chrétiennes, on devait se contenter le plus souvent d'un seul lecteur. Mais dans les églises plus considérables, la *Schola Lectorum* occupa de bonne heure une position analogue à celle qui revint plus tard à la *Schola* grégorienne. Il est clair, par exemple, qu'avec un clergé comme celui de Carthage au Ve siècle, composé d'environ cinq cents personnes, dont beaucoup n'étaient que de jeunes enfants choisis comme lecteurs à cause de « leurs voix argentines », l'exécution des chants, même les plus ornés, ne pouvait offrir de grandes difficultés (2).

TROISIÈME ARGUMENT : « La réalité historique des deux pério-« des successives est démontrée par la contexture musicale des deux

1. *Novell.* III. c. 1.
2. Duchesne, *Origines*, p. 335.

Digitized by Google

« classes de chants, criterium qui ne peut mentir ». — « Un exa-« men quelque peu attentif des morceaux ornés y fait découvrir des « amplifications évidentes d'antiennes simples et d'intonations « psalmodiques. »

Réponse : Le plus ou moins de développement d'une mélodie par rapport à une autre du même type ne saurait à lui seul conférer un titre de priorité ou de postériorité quelconque : car il est aussi facile de concevoir une mélodie simple extraite d'une mélodie ornée, qu'un morceau du genre orné amplifié d'après une trame du genre simple. Le même orateur ne peut-il pas traiter le même sujet de deux différentes manières à la fois, l'une plus sobre et plus concise, l'autre plus développée et plus ample, suivant les circonstances diverses où il sera invité à prendre la parole ? Qui pourrait, cependant, à l'aide de cette seule donnée de la simplicité relative de l'une et de la richesse de l'autre, trancher la question de priorité entre ces deux productions, dont la destination diverse fait, au fond, la seule différence ? Il en est de même des mélodies riches et des mélodies simples : chacune est riche ou simple, suivant que l'exigent son rang et son emploi parmi les pièces nombreuses et variées du répertoire liturgique.

Je ne veux pas dire par là, évidemment, qu'on n'a jamais composé de morceaux du genre orné à l'aide d'amplifications d'antiennes simples : la chose est en soi trop naturelle pour n'être pas arrivée plus d'une fois. Ce que je soutiens uniquement, c'est que le plus ou moins grand développement d'une mélodie par rapport à une autre similaire ne suffit pas à lui seul pour trancher la question de priorité, dans les cas particuliers, encore moins pour ériger en thèse générale et absolue la postériorité de toutes les cantilènes ornées par rapport aux cantilènes du genre simple.

Autre chose serait, si outre ces airs de richesse et de simplicité, qui se rencontrent simultanément à toutes les époques, on pouvait constater quelqu'une de ces différences de genre et de caractère, qui supposent nécessairement une différence d'âge ou de milieu. C'est ainsi qu'en rapprochant une mélodie ambrosienne de la mélodie grégorienne correspondante, on peut légitimement conclure à un rapport de postériorité de celle-ci sur celle-là : il ne s'agit plus seulement d'une différence [illegible] de développement, mais d'une diversité bien tranchée de caractère, qu'un observateur exercé et délicat de reconnaître dans la cantilène grégorienne une retouche habile et systématique de l'œuvre originale et primesautière représentée par la pièce ambrosienne.

Digitized by Google

C'est précisément cette différence intime de caractère qu'il es impossible de constater entre les mélodies simples et les mélodies riches des livres grégoriens. Les unes peuvent et doivent être plus courtes, les autres plus développées : mais l'ensemble est conçu ou retouché dans un esprit de parfaite unité, qui non seulement dispense, mais même dissuade de recourir à l'hypothèse d'une différence d'époque. En somme, il y a infiniment moins de dissemblance de caractère entre un morceau simple et une cantilène riche du recueil romain, qu'entre n'importe quelle mélodie ornée de l'Église de Rome et celle également riche qui lui corespond dans le chant Milanais. Qu'on aille donc chercher des preuves de relations de postériorité ou de priorité dans la « contexture musicale » des différents chants, soit : mais qu'alors on les fasse consister dans un élément moins matériel que le plus ou moins de développement donné aux mélodies.

QUATRIÈME ARGUMENT : « Elle est aussi attestée d'une manière « éclatante par l'histoire musicale et par la littérature ecclésiastique. « En effet tous les restes de la musique vocale des anciens (les trois « cantilènes citharodiques du deuxième siècle, et le fragment mélo- « dique de la Ire Pythique de Pindare) appartiennent au même « genre de mélopée que les antiennes et répons simples : chaque « syllabe du texte ne porte qu'un, deux ou tout au plus trois « sons. »

Réponse : Ces exemples appartiennent *tous* à une catégorie de chants qui sont par essence du genre simple : l'*hymne* ou ode. Ils ne prouvent rien contre l'antiquité de la forme plus riche dont sont revêtus d'autres morceaux liturgiques, complètement différents par leur caractère et leur destination.

CINQUIÈME ARGUMENT. « D'autre part les renseignements quel- « que peu détaillés que nous fournissent au sujet des chants litur- « giques les écrivains antérieurs à l'époque carlovingienne — Cas- « siodore, saint Benoît, Bède — se rapportent uniquement à l'office « des heures, composé en entier de mélodies simples, *à la seule* « *exception des répons nocturnes.* »

Réponse : Ce serait encore simplement du négatif. Il faut toutefois prendre note, au passage, de la mention relative à saint Benoît. M. Gevaert convient donc qu'il existait déjà des chants ornés durant la période assignée par lui au chant simple. Il était impossible de le méconnaître : car la Règle bénédictine, écrite dans la première moitié du VIe siècle, distingue fort nettement le « brevis responsorius » du répons ordinaire ou grand répons (1). Or, si l'on admet qu'il

1. *Regula S. P. Benedicti*, ed. Schmidt, Ratisbonæ 1880, cap. X, p. 24.

Digitized by Google

existait dès lors de tels chants pour l'office des heures, comment aller jusqu'à nier la simple possibilité du même fait pour la fonction de loin la plus solennelle du service liturgique ? Ne sait-on pas que l'office canonial n'est après tout qu'un rayonnement de la grande liturgie du sacrifice ? Comment refuser à l'essentiel ce qu'on reconnaît devoir accorder à l'accessoire ?

J'espère avoir suffisamment répondu aux principales raisons mises en avant par M. Gevaert, et j'ai hâte de formuler les deux principes qui se dégagent naturellement de tout ce qui précède sur les rapports du chant simple et du chant orné :

1° Plus les morceaux qui sont *essentiellement* du genre simple se montrent à nous revêtus d'une mélopée sobre et facile à retenir, plus, en général, ils sont anciens : parce qu'ils répondent ainsi davantage à leur but primitif, étant destinés pour la plupart à être chantés ou répétés en entier par toute l'assemblée des fidèles. Tel est le cas, par exemple, des hymnes et des antiennes du Psautier.

2° Pour les morceaux qui *de leur nature* appartiennent au genre orné, il faut retourner la proposition : plus ils sont riches et compliqués, plus fondée aussi, en général, est leur prétention à une haute antiquité. Tel est, encore une fois, le caractère du Graduel et des chants similaires exécutés entre les lectures.

Voilà, ce me semble, la thèse vraie, la double conclusion à laquelle mène forcément l'étude attentive des plus anciens monuments de la liturgie, soit romaine, soit surtout milanaise, qui sont parvenus jusqu'à nous (1).

V. Le manque prétendu de toute notation musicale avant le milieu du VIIe siècle.

Encore un point dirigé immédiatement contre la thèse grégorienne. Impossible, en effet, que saint Grégoire ait fixé par écrit les mélodies de l'Antiphonaire, si de son temps on ne savait pas écrire la musique. Or, il ne peut être question, avant le VIIe siècle, d'un commencement de notation propre à la musique chrétienne. Cassio-

1. Ainsi M. Gevaert admet « que les antiennes du psautier hebdomadaire n'ont pas changé depuis le commencement du VIe siècle. » Il reconnaît aussi que « quelques timbres syllabiques d'hymnes ambrosiennes » peuvent remonter jusqu'au IVe siècle. Or, ces morceaux appartenant par essence au genre simple sont, de fait, d'une simplicité égale à leur antiquité. Au contraire, pour les morceaux du genre riche, M. Duchesne (*Origines*, p. 110) constate que si l'on « a réduit progressivement toutes les parties du service divin, prières, lectures, chants, c'est cependant le chant qui a subi le plus de suppressions ». Mais l'évidence des deux principes posés ici résulte plus clairement encore de l'examen des plus anciens recueils de chant milanais ; là, ce qui est du genre simple, est d'une simplicité non pareille ; ce qui est du genre orné, est d'une richesse qui pourrait paraître souvent démesurée.

Digitized by Google

dore n'en dit pas un mot ; saint Isidore de Séville nie jusqu'à la possibilité d'une représentation graphique des sons. Par contre, continue M. Gevaert, « la longueur et l'extrême complication de la « plupart des morceaux mélismatiques nous force à faire remonter « jusqu'à l'époque du pape Serge, peut-être même un peu plus haut « l'introduction d'une notation rudimentaire, celle des *neumes*. »

En admettant même que la musique chrétienne eût dû se passer de notation propre jusqu'au milieu du VIIe siècle, je ne vois pas ce qui aurait empêché saint Grégoire de recourir au moins à la notation grecque ou alphabétique. Cassiodore, il est vrai, n'a pas jugé nécessaire d'en parler dans son *Traité abrégé des arts libéraux* à l'usage de ses moines. J'ai peine à croire cependant qu'il l'ait ignorée, puisque Boèce, son contemporain et son collègue, a porté à cette notation une attention particulière, ce qui lui a valu ailleurs les éloges de M. Gevaert (1).

Ce n'est pas toutefois de celle-là, selon moi, qu'a dû se servir saint Grégoire, mais bien de la notation *neumatique*, dérivée de ces accents oratoires que certains auteurs antérieurs à Cassiodore voulaient déjà rattacher à l'enseignement de la musique (2).

On constate, en effet, que la notation alphabétique est, comme dit dom Pothier (3), « une notation proprement et exclusivement didactique ». On ne voit pas « que l'on en ait fait usage autrement « que dans les écoles ou pour les écoles ». L'Antiphonaire de Montpellier lui-même, qui offre avec la notation alphabétique les signes de la notation neumatique, doit être considéré, vu la distribution des morceaux par modes, non comme un livre de chœur, mais comme un livre d'école. Au contraire, le système des neumes « plus usuel, plus parlant à la voix humaine », comme dit fort bien M. Gevaert (4), a été universellement préféré, chaque fois qu'il s'agissait de transcrire des mélodies destinées à l'usage du chœur. C'est celui qu'on a adopté dans les plus anciennes copies que nous possédons du chant de saint Grégoire ; et déjà ces monuments du VIIIe et du IXe siècle, « nous montrent la notation traditionnelle des accents neumatiques « arrivée à un état de développement qui suppose un travail sécu- « laire (5) ». Il y a donc tout lieu de croire que l'exemplaire original lui-même était noté en neumes.

1. *La Musique de l'Antiquité*, I, 393, 436. — Boetii, *De Musica*, lib. IV, c. III. . *Patr. Lat.* LXIII, 1251.

2. « Censorinus quoque de accentibus voci nostrae adnecessariis subtiliter disputavit, perti- « nere dicens ad musicam disciplinam ; quem vobis inter caeteros transcriptum reliqui. » *De artib. ac discipl. liberalium artium*, c. 5. Patr. Lat. LXX, 1212.

3. *Mélodies grégoriennes*, p. 25. — 4. *Musique de l'Antiquité*, I, 394. — 5. *Paléogr. Musicale*, p. 106.

Digitized by Google

En outre (je suis toujours M. Gevaert), « les neumes des Occidentaux appartiennent à la même catégorie que les *notations liturgiques* des Juifs, des Abyssiniens, des Byzantins et des Arméniens [1] ». Si, comme on l'a vu plus haut, il y a dû y avoir, dès le principe, un rapport de filiation entre les mélodies chrétiennes et le « passé musical hébreu », pourquoi l'adoption de cette notation liturgique des juifs ne remonterait-elle pas aux débuts mêmes de l'art liturgique des chrétiens ? M. Gevaert, il est vrai, déclare la notation neumatique « visiblement imaginée pour des chants à vocalises et même inapplicable à des cantilènes syllabiques [2] ». Il est curieux de voir que l'étude approfondie qu'ont faite des neumes nos confrères de Solesmes dans la *Paléographie musicale*, les a de suite amenés à une conclusion diamétralement opposée. Pour eux, « il est trop évident que la notation chironomique ne répond pas aux « exigences des cantilènes arrivées à leur plein développement. Son « adaptation à de tels mélismes ne peut se concevoir que par *l'existence antérieure d'un état mélodique très simple*, intermédiaire entre « la parole et la musique, susceptible de s'accommoder de la simplicité de l'accentuation oratoire comme instrument de la transmission « des sons [3]. »

A ce compte, ce serait s'attarder en vain, que d'aller chercher au milieu du VIIe siècle les premières traces de la notation neumatique [4].

Reste le texte de saint Isidore, qui peut avoir influencé en ce point le jugement de M. Gevaert. Le voici, tel que le traduit l'auteur de *La Musique de l'Antiquité* (I, 437) : « Les sons périssent, si « l'on ne les conserve par la mémoire ; car ils ne peuvent être figurés par l'écriture [5] ». Les auteurs de la *Paléographie musicale* ont très bien exposé, à mon avis, la véritable signification de ce passage. « Il est de toute évidence (disent-ils), que les sons ne peuvent, par « eux-mêmes, être l'objet d'une représentation directe et immédiate : « par leur nature presque immatérielle, ils échappent à la vue, au « toucher [6] ». Les neumes ne seront que des symboles choisis pour

1. *Musique de l'Antiquité*, p. 394.
2. *Origines du Chant liturgique*, p. 42.
3. *Op. cit.*, p. 103.
4. On cite un endroit d'un ouvrage du Ve siècle, le traité *De promissionibus et prædictionibus Dei*, pars V, c. 14, n. 17. (*Patr. Lat.*, LI, 856), qui semble supposer dès cette époque la connaissance et l'usage de la notation musicale par accents neumatiques.
5. « Nisi enim ab homine memoria teneantur soni, pereunt, quia *scribi non possunt.* » *Etymolog.*, lib. III, c. 15, n, 2. P. L. LXXXII, 163. Au lieu de la périphrase « être figurés par l'écriture », je préférerais simplement : « on ne peut les écrire ». C'est moins élégant, mais peut-être plus exact ; et ici l'exactitude importe plus que tout le reste.
6. p. 98.

Digitized by Google

les représenter, et des symboles assez imparfaits, puisqu'ils sont incapables d'indiquer les intervalles d'une façon précise. C'est ce qui fera dire à tous les musicistes du haut moyen âge jusqu'à Guy d'Arezzo lui-même, qu'avec la notation usuelle il est impossible d'exécuter, sans le secours d'un maître, une mélodie que l'on n'a pas apprise (1). L'auteur des *Étymologies* a eu raison de signaler cette insuffisance de toute notation musicale à reproduire les sons d'une façon directe : mais rien n'autorise à lui faire nier du même coup la possibilité de suppléer à cette insuffisance radicale, au moyen de symboles en intime relation avec la mélodie oratoire, tels que sont les neumes.

Ainsi, pour tout résumer en quelques mots, l'état de la notation neumatique dans les plus anciennes copies de l'Antiphonaire grégorien est déjà un indice qu'elle avait dû servir à la rédaction de l'original : la catégorie de notation à laquelle elle appartient, aussi bien que la simplicité évidente de sa destination primitive, permet de conclure avec probabilité qu'elle servit à fixer dès l'origine les chants liturgiques des chrétiens. En tout cas, si l'hypothèse du rôle musical attribué à Sergius oblige d'admettre l'existence d'une notation suffisante au VIIe siècle, rien ne force à reculer son introduction jusqu'au milieu de ce siècle, le silence de Cassiodore ne prouvant rien, et le texte d'Isidore n'ayant pas la force absolue et exclusive que lui donne M. Gevaert.

VI. L'influence des prêtres et moines syriens réfugiés en Italie après la conquête musulmane.

Jusqu'ici M. Gevaert a posé les bases de son système : les limites de la période productive, la postériorité des cantilènes ornées par rapport aux chants simples, l'absence de toute notation propre à la musique d'Église avant le milieu du VIIe siècle. Il ne lui reste plus maintenant qu'à attribuer à chacun la part spéciale qui lui revient, et il commence cette distribution par faire bénéficier de ses nouvelles découvertes « les chefs de la *Schola* et les prêtres et moines syriens « qui se réfugièrent en Italie après la conquête musulmane (638) ».— « C'est parmi eux, que nous devons chercher les auteurs des répons « de l'Office nocturne et des chants propres de la Messe. »

Ces émigrations de moines et de clercs orientaux semblent avoir exercé une sorte de prestige sur l'imagination artistique de l'auteur. Il y a quinze ans (2), il attribuait l'introduction de l'écriture neuma-

1. Voir les textes réunis *Paléogr. mus.* p. 108, note 1.
2. *Musique de l'Antiquité*, 1, 438.

Digitized by Google

tique en Occident aux artistes, clercs et laïques, forcés de quitter Byzance et de se réfugier en Italie, à la suite des décrets de l'empereur iconoclaste Léon l'Isaurien (726). Dans son dernier ouvrage, il sacrifie cette première conjecture à l'hypothèse du rôle capital attribué par lui à Sergius Ier, rôle qui suppose nécessairement la connaissance des neumes dès la seconde moitié du VIIe siècle, au plus tard.

La nouvelle hypothèse en faveur des Syriens fuyant l'invasion musulmane n'est peut-être pas moins érudite que la première : il n'y a même rien d'impossible à ce que le concours de ces étrangers ait exercé une certaine influence sur quelques parties accessoires du répertoire romain. Mais avec la portée plus large qu'on lui donne ici, cette conjecture a le grave inconvénient de se trouver en désaccord avec deux faits de l'histoire : le premier, admis par M. Gevaert lui-même, savoir l'existence « des répons de l'office nocturne » un siècle au moins avant l'émigration syrienne ; le second, ressortant des témoignages invoqués dans la première partie de ce travail, c'est-à-dire la fixation « des chants propres de la Messe », par Grégoire Ier, plus de trente ans avant l'invasion musulmane.

VII. Le rôle des papes helléniques.

M. Gevaert continue : « Mais les promoteurs principaux de la « musique de l'Église appartiennent, *selon toute probabilité*, à cette « période assez longue où le siège de saint Pierre fut occupé par des « papes d'origine hellénique ».

Ici encore, il s'agit d'une simple *probabilité*, qui cède nécessairement devant le témoignage des faits. Il n'y a pas lieu, je crois, d'insister davantage.

VIII. La part d'Agathon.

« Le pape Agathon (678-681), dit M. Gevaert, *paraît* avoir réglé « ou, du moins, fixé définitivement les textes et les mélodies de ce « qu'on appelait au VIIIe siècle le *Responsale*, c'est-à-dire l'Anti- « phonaire actuel, le répertoire complet de l'Office des heures pour « le cycle entier de l'année. »

Toute la preuve qu'on donne à l'appui de cette *conjecture*, c'est la mission du chantre Jean en Angleterre, à la prière du célèbre abbé Benoît Biscop. J'avoue que je ne vois guères la conséquence qu'il y a entre le rôle de ce personnage, tel qu'il est décrit par Bède, et l'attribution du *Responsale* au pape Agathon. De ce que le préchantre de Saint-Pierre enseigna de vive voix et par écrit aux moines nor-

Digitized by Google

thumbriens la manière de se conformer dans la célébration de l'office des heures à l'usage modèle de la basilique vaticane, comment conclure que les livres d'office eux-mêmes ne dataient que des premiers mois du court pontificat d'Agathon ?

IX. La part de Sergius Ier.

Ce serait de loin, paraît-il, la plus importante.

« *Nous n'hésitons pas*, dit l'auteur des *Origines du chant litur-* « *gique*, à voir dans ce pape l'inspirateur des derniers travaux du « Graduel romain, lesquels *durent* consister à remanier tous les an- « ciens chants du Propre de la Messe d'après un style mélodique « uniforme. Une telle opération peut seule expliquer comment il se « fait que les Messes des fêtes primitives de l'Église (Pâques, l'As- « cension, la Pentecôte, Noël, les Quatre-Temps, etc.) ont des canti- « lènes absolument semblables, quant à la facture musicale, à celles « des offices introduits dans la liturgie au temps du pape Serge « lui-même. »

Quand bien même cette dernière observation serait tout à fait fondée, la seule conclusion qu'il faudrait en tirer, en tenant compte des témoignages historiques relatifs à Grégoire Ier, c'est que, à la fin du VIIe siècle, on avait encore le secret de composer des chants liturgiques dignes de figurer à côté des véritables mélodies grégoriennes.

Mais déjà le lecteur sait à quoi s'en tenir au sujet de ces « offices « introduits au temps du pape Serge ». On l'a vu plus haut: il est impossible de démontrer positivement que la suite du VIIe siècle ait ajouté une seule pièce vraiment originale aux chants de la messe proprement dits (1).

1. J'avais encore une doute, ou s'en souvient, sur la provenance de la communion *Nos autem* de l'Exaltation de la Sainte-Croix, donnée par les plus anciens manuscrits. Dom Pothier a l'obligeance de m'envoyer une copie de la mélodie d'après le *Codex Murbacensis*. Elle est simplement calquée, comme la Communion de l'Assomption, sur la pièce grégorienne *Dico autem* (*Liber gradualis* de Dom Pothier, pag. [30]).

Le P. Rivière, dans la note déjà citée des *Études religieuses* (juin 1889, p. 313), désirerait un travail sur les retouches qu'a dû subir l'*Antiphonaire* postérieurement au VIe siècle. Ce que j'ai dit à plusieurs reprises de l'œuvre musicale du VIIe siècle montre suffisamment qu'un tel travail n'a pas autant de raison d'être que celui de M. Duchesne sur le Sacramentaire. Pour ce dernier livre, il n'était pas bien malaisé de composer de nouvelles formules : mais ajouter de nouvelles mélodies, c'était plus difficile. On se contenta donc généralement, jusqu'à l'époque d'Adrien Ier, de mettre l'Antiphonaire au pair du Sacramentaire, en indiquant les morceaux du fonds grégorien qui devaient être exécutés aux fêtes d'introduction plus récente. Après Adrien, on poussa plus loin encore le respect de la forme primitive du recueil : les fêtes nouvelles n'y furent pas admises, mais rejetées au *Breviarium*, à tel point que certains exemplaires écrits au Xe siècle représentent néanmoins l'état du chant grégorien à la fin du VIIIe siècle. (*Paléographie musicale*, p. 74.)

Digitized by Google

Quant aux autres chants qui peuvent dater, en effet, de l'époque de Sergius, j'ai fait observer qu'ils se distinguent à première vue, soit pour le texte, soit pour la mélodie, des morceaux faisant partie du fonds primitif du répertoire romain.

S'il y a une conclusion à tirer à priori de la facture musicale des pièces introduites sous Sergius, c'est qu'elles ne doivent pas provenir de la même source que l'Antiphonaire grégorien ; qu'elles sont nées à une époque où la richesse avait fait place à la pauvreté, l'originalité au plagiat, le reste de vigueur du génie latin aux dernières prétentions de l'hellénisme envahisseur.

Ainsi, le remaniement supposé des mélodies sous Sergius non seulement n'a aucune raison d'être, mais, indépendamment même du fait historique de l'origine grégorienne de l'Antiphonaire, cette hypothèse ne peut tenir devant un examen attentif du caractère intrinsèque des cantilènes mises en cause.

X. La part de Grégoire III.

« Une seule tâche, dit M. Gevaert, restait à accomplir : coordonner « et réunir tous les chants de la messe dans un recueil pareil à celui « que le pape Agathon avait fait élaborer pour les chants de l'office « des heures, en un mot, rédiger la partie du *Liber antiphonarius* qui « est devenue notre Graduel d'aujourd'hui. Cette tâche — nous « l'avons indiqué plus haut — échut, *selon toute vraisemblance*, au « Syrien Grégoire III. »

De la longue série de conjectures que nous venons de parcourir, voilà certes la plus difficile à justifier au point de vue historique, comme il a été démontré plus haut à propos des témoignages d'Adrien Ier et d'Egbert d'York.

On n'apporte d'ailleurs en sa faveur aucune preuve spéciale (1) : on se contente d'avancer la parfaite *vraisemblance* de la chose. Cependant on conviendra qu'il fallait ici quelque chose de plus solide, surtout si l'on considère que personne pendant près de douze siècles n'avait encore entrevu cette vraisemblance. Supposé donc que nous n'eussions aucun témoignage direct, aucune tradition même, en faveur de Grégoire Ier, mieux vaudrait, vu l'absence complète du plus léger indice extrinsèque ou intrinsèque relatif à l'œuvre de Grégoire III, s'en tenir prudemment, comme Agobard, à « un Grégoire quelconque », pour expliquer l'épithète de « grégoriens » accolée

1. Je ne considère pas comme telle la traduction du décret de Cloveshoe dont il a été parlé plus haut, p. 317, note 2.

Digitized by Google

dès leur première apparition aux recueils liturgiques de Rome [1].

XI. Comment s'explique l'injustice de l'histoire à l'égard des papes helléniques.

Arrivé à la fin de l'exposé de son système, M. Gevaert se demande « comment le souvenir des faits qu'il a essayé de reconstituer a pu « s'effacer de si bonne heure à Rome ». — « La solution de ce pro- « blème, dit-il, se trouve *probablement* dans les haines religieuses et « nationales qui surgirent entre Rome et Constantinople à partir du « schisme iconoclaste (726)... C'est là ce qui a pu porter les chroni- « queurs latins, tels que Jean le Diacre, à jeter un voile discret sur « beaucoup d'actes accomplis par les pontifes orientaux, et à mettre « exclusivement en lumière la personnalité des grands papes d'ori- « gine italique. »

Dans ma première réponse, je n'avais pas caché ma complète incrédulité à l'endroit d'une telle explication. J'étais de ceux pour qui « la thèse des papes helléniques avait fait son temps [2] ».

1. M. Gevaert se prévaut de quelques passages de la discussion relative à l'âge des Sacramentaires dans les *Origines du culte chrétien* de M. l'abbé Duchesne, pour donner comme un fait assuré que « la compilation de l'Antiphonaire romain a été antidatée de plus d'un siècle, et « que si l'épithète « grégorien » a quelque droit d'y figurer, elle désigne ou Grégoire II, ou plus « probablement encore son successeur Grégoire III ».

Je ne saurais exprimer tout le respect et la gratitude que je ressens pour l'éminent professeur qui nous a donné dans « ce petit livre » des *Origines* un travail aussi fécond en idées qu'en faits, et auquel, j'en suis sûr, auront fait comme moi « bon accueil » tous ceux qui s'intéressent à l'étude des « rites vénérables de notre vieille mère l'Église catholique ».

Mais, pour dire toute ma pensée, ce livre sera surtout utile à ceux qui ont fait une étude approfondie des matières liturgiques : pour ceux qui ne sont pas aussi pleinement initiés, il peut offrir plus d'un écueil difficile à éviter. La raison en est qu' « au fond », comme dit l'auteur lui-même, « il n'y a ici que des notes de cours » ; par conséquent, beaucoup de sous-entendus, beaucoup de traits réclamant quelques légers correctifs que l'auteur dans ses explications orales savait distribuer avec un à-propos qui m'a charmé moi-même en plus d'une rencontre.

Ainsi, pour ce qui est de la discussion sur l'âge des trois Sacramentaires tels que nous les possédons, les *Origines* donnent bien la date du VIe siècle pour le Léonien, la fin du VIIe siècle pour le Gélasien, la fin du VIIIe ou l'époque d'Adrien Ier pour le Grégorien. Mais cette étude, si intéressante qu'elle soit, n'a d'autre but que de constater l'âge de ces divers documents comme nous les avons présentement dans les manuscrits. Ce n'est là qu'une partie du travail. Au critique alors de recommencer à propos de ces recueils liturgiques l'opération délicate faite déjà sur tant de vieilles chroniques : l'analyse des divers éléments constitutifs de ces recueils, afin d'en discerner le fonds primitif, de lui assigner sa date, s'il y a lieu, et de le séparer des interpolations et additions postérieures. M. Duchesne lui-même a tenté fort heureusement ce travail pour ce qui concerne le Sacramentaire grégorien ; et quoique par une louable réserve il propose finalement de l'appeler « Sacramentaire d'Hadrien », il ne prétend pas évidemment par là fixer à la fin du VIIIe siècle la rédaction proprement dite de la collection dans sa forme primitive.

Il est d'autant plus nécessaire de bien accentuer cette distinction, qu'elle semble avoir échappé à l'auteur du compte-rendu des *Origines du culte chrétien*, publié récemment dans les *Études religieuses* (juin 1890, p. 319-320).

2. *Études religieuses* des Jésuites, juin, 1890, p. 283.

Digitized by Google

M. Gevaert, « pour prouver qu'il n'a pas parlé tout à fait au hasard », se contente de rappeler « les sorties outrecuidantes de Jean le « Diacre contre la légèreté des chantres français et la grossièreté « des chantres allemands. » J'avoue que je ne vois pas la portée de cet exemple pour le cas qui nous occupe. Est-ce donc une chose nouvelle, que cette tendance à exalter ses compatriotes au détriment des étrangers? Les Italiens de nos jours sont-ils plus justes à l'égard des Français et des Allemands que ne l'étaient leurs ancêtres du IXe siècle? Et ces deux derniers peuples eux-mêmes ne sont-ils pas surpris chaque jour en flagrant délit d'injustice, en se reprochant mutuellement ce qui peut leur rester soit de la « légèreté », soit de la « grossièreté » dont les accusait, il y a neuf cents ans, le biographe de Grégoire Ier?

Mais pour le calcul attribué ici aux chroniqueurs romains du IXe siècle, franchement je ne puis l'admettre. Il serait assez étonnant qu'une éducation toute romaine n'eût pas suffi pour faire pardonner l'origine plus ou moins orientale de ces vieux pontifes, dont la mémoire a été de tout temps vénérée du peuple romain, dont les notices officielles, même après le schisme iconoclaste, contrastent par leurs amplifications exceptionnellement élogieuses, avec la maigre et insignifiante mention consacrée soit à des papes d'origine italique comme Vitalien, soit même à un romain pur sang, comme Grégoire Ier.

XII. Esquisse historique du développement du chant liturgique dans l'Église latine.

Je ne me serais pas facilement aventuré dans une discussion publique sur les origines du chant de l'Église latine, vu la difficulté d'arriver à une solution satisfaisante dans l'état actuel des connaissances tant liturgiques que musicales. Cependant, après avoir critiqué moi-même, je ne puis me soustraire à la nécessité de fournir à mon tour matière à la critique, en exposant les résultats positifs auxquels je suis parvenu de mon côté.

Il me suffira pour cela de réunir dans un tableau d'ensemble les conclusions particulières éparpillées çà et là dans le cours de cette étude. Je ne prétends pas, il est vrai, satisfaire à toutes les curiosités, même légitimes ; mais on ne pourra nier du moins que je me sois fondé constamment sur les données de l'histoire et d'une analyse consciencieuse.

Voici, à grands traits, l'histoire de ce développement du chant liturgique, tel que je le conçois.

Digitized by Google

1° Quelques éléments primitifs du répertoire liturgique remontant pour le fond à la Synagogue elle-même, ont dû aussi recevoir d'elle la forme musicale dont ils furent revêtus dès l'origine du christianisme (1). Dans cette catégorie rentreraient les genres de mélodies appliqués aux psaumes-répons qui précèdent le sacrifice, et à divers récitatifs comme la préface, les oraisons et les lectures proprement dites. En cela consista la musique de l'Église à son berceau.

2° Au IVe siècle, après la fin des persécutions et le triomphe de l'Église, le chant liturgique se développe et s'enrichit de toutes parts, sous une influence analogue à celle qui transforme à la même époque en riches et spacieuses basiliques les modestes sanctuaires primitifs et les cryptes des catacombes. Tout en respectant le fonds antique des mélodies transmises par la Synagogue, on ne se fait pas scrupule de l'accroître et de le féconder à l'aide de ce que l'art profane avait inspiré de plus pur et de plus noble.

3° Entre tous les pays de la chrétienté, la Syrie est le théâtre de ce développement extraordinaire du chant sacré. C'est à Antioche que la psalmodie alternative est inaugurée (344-357), sous la direction des deux ascètes Flavien et Diodore. Mais c'est dans l'Église de Jérusalem qu'il faut voir le foyer le plus puissant de l'inspiration liturgique, à cette période d'éclosion et d'exubérance universelle.

4° Les Occidentaux ne peuvent longtemps demeurer étrangers à ce mouvement. Eusèbe de Verceil et Hilaire de Poitiers, durant leurs exils lointains et prolongés, ont dû déjà se rendre compte de l'influence merveilleuse de ces chants pour encourager et fortifier le chœur immense des fidèles contre les artifices et les violences de l'hérésie (2). Cette première impression est bientôt partagée par les latins de toute condition qui commencent à affluer des divers points de l'Europe vers les Lieux Saints. La noble pèlerine gauloise Silvia décrit avec enthousiasme à ses « dames et sœurs » tout ce qu'elle a vu et entendu durant son séjour dans la ville sainte. De son monastère de Bethléem, Jérôme peut observer à loisir et admi-

1. « Loquentes vobismetipsis in psalmis, et hymnis, et canticis spiritualibus ». S. Paul, *Epist. ad Ephes.*, v, 19.

2. « Audiat orantis populi consistens quis extra ecclesiam vocem, spectet celebres hymnorum « sonitus, et inter divinorum quoque sacramentorum officia responsionem devotæ confessionis « accipiat. Necesse est terreri omnem adversantem, et bellari adversus diabolum, vincique « resurrectionis fide mortem, tali exsultantis vocis nostræ, ut dictum est, iubilo. Sciat hoc Deo « placitum esse, hoc spei nostræ testimonium, publicas victricesque exsultationis nostræ voces « personare ». S. Hilarius, *In LXV psalmum*, n. 4. *Patr. Lat.* IX, 425-6. On sait que le même manuscrit d'Arezzo, dans lequel J. F. Gamurrini a découvert la *Peregrinatio Silviæ*, lui a fourni également quelques débris du *Liber Hymnorum* d'Hilaire mentionné par saint Jérôme.

Digitized by Google

rer l'efflorescence liturgique qu'étale à ses regards étonnés cette grande Église de Sion près de laquelle l'a conduit et fixé la Providence. Enfin, cinq ans seulement après le concile romain quasi œcuménique de 382, où Jérôme lui-même a paru comme secrétaire, l'évêque de Milan, Ambroise, introduit dans son Église un ensemble de cantilènes liturgiques à l'imitation des Orientaux (1). Augustin, encore néophyte, est là pour témoigner par son émotion et ses larmes de l'effet irrésistible de ce premier essor de la musique religieuse d'Occident, dont le charme et la richesse vont jusqu'à inspirer des scrupules à l'exquise délicatesse de son âme (2). Mais bientôt lui-même prend la plume pour défendre contre les critiques d'un certain Hilarus quelques-uns des nouveaux chants de la messe introduits à Carthage, l'Offertoire et la Communion (3).

5° Il n'y a aucune raison sérieuse de douter que le répertoire de chant dit milanais ou ambrosien, tel qu'on le trouve dans les plus anciens manuscrits, ne représente, quant à la substance, la plupart des mélodies introduites à Milan à la fin du IVe siècle.

6° Je ne connais non plus rien qui fasse légitimement supposer que Rome demeura dans l'isolement, ou sentit le besoin de se créer un répertoire musical entièrement différent de celui de Milan. Au contraire, tout porte à admettre l'identité substantielle des deux chants. Le romain et le milanais durent n'être, à l'origine, qu'un seul et même type : la forme italique du grand mouvement inauguré dans les différents pays de la chrétienté au IVe siècle. Cette identité substantielle du chant romain et du chant milanais se déduit tout naturellement : 1° de l'identité substantielle des deux liturgies à leur point de départ, identité reconnue entre autres par M. Probst de Breslau (4), et M. Ceriani, préfet de la Bibliothèque Ambrosienne, « le savant le plus versé dans l'étude de la liturgie milanaise (5) ».

1. « Tunc hymni et psalmi ut canerentur secundum morem orientalium partium, ne populus « mœroris tædio contabesceret, institutum est ; et ex illo in hodiernum retentum, multis iam « ac pene omnibus gregibus tuis et per cætera orbis imitantibus ». S. August. *Confession*. lib. IX, c. 7, n. 15. *Patr. Lat.* XXXII, 770.

2. « Verumtamen, cum reminiscor lacrimas meas, quas fudi ad cantus Ecclesiæ tuæ in « primordiis recuperatæ fidei meæ, etc. » *Confession*. lib. X, c. 33, n. 50. *Patr. Lat.* XXXII, 800. « Quantum flevi in hymnis et canticis tuis, suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus « acriter ! Voces illæ influebant auribus meis, et eliquabatur veritas in cor meum ; et exæstua- « bat inde affectus pietatis, et currebant lacrimæ, et bene mihi erat cum eis ». *Ibid.*, lib. IX, c. 6, p. 769.

3. « Morem qui tunc esse apud Carthaginem cœperat, ut hymni ad altare dicerentur de « psalmorum libro, sive ante oblationem, sive cum distribueretur populo quod fuisset oblatum ». *Retractation*. lib. 2, c. 11. *Patr. Lat.* XXXII, 634.

4. V. *Revue bénédictine*, mai 1890, p. 194.

5. Duchesne, *Origines*, p. 152.

Digitized by Google

2° Du fait de la compénétration du milanais et du romain dans les manuscrits qui reproduisent l'un et l'autre avec le plus de fidélité : compénétration telle, que l'on ne pourrait, sans réduire presque à rien les recueils romains, en éliminer les pièces empruntées à l'ambrosien, et qui comparées avec celui-ci offrent tous les traits d'une refonte voulue et systématique. 3° Enfin, de ce que les restes de chant romain antégrégorien qu'on retrouve en différents endroits de la péninsule jusqu'aux XIe et XIIe siècles, étaient considérés comme du véritable ambrosien, tant ils devaient s'en rapprocher pour le fond comme pour la forme (1).

7° Le chant milanais semble être demeuré à peu près stationnaire depuis ses origines jusqu'à une époque fort avancée du moyen âge (2). Le romain, au contraire, a dû subir très tôt des modifications importantes, pas assez toutefois pour que sa physionomie cessât de témoigner de l'identité d'origine à la fin du VIe siècle. Une première modification est attribuée au pape Célestin Ier par le *Liber Pontificalis :* l'addition d'un chant de psaume à l'*Ingressa* ou Introït primitif, pour occuper le défilé imposant et prolongé qui précédait à Rome la fonction papale. Pour les autres développements du chant romain au Ve et au VIe siècle, nous n'avons qu'un seul document propre à nous renseigner : mais sa provenance lui assure une autorité dont il faut tenir compte jusqu'à preuve du contraire.

Il s'agit encore de ce curieux opuscule publié par Gerbert dans ses *Monumenta* et intitulé: «*De prandio monachorum qualiter monasteriis in Romana Ecclesia constitutis est consuetudo*». Ce document est l'œuvre de quelque moine frank du VIIIe siècle, qui est allé examiner de près l'usage et la tradition des monastères romains, parmi lesquels surtout, on le sait, se recrutaient les membres de la

1. M. Gevaert révoque en doute l'utilité et l'importance de ce rapprochement entre le chant grégorien et les cantilènes milanaises des plus anciens manuscrits. Je crois pouvoir affirmer que rien n'est plus propre à fournir d'abondantes lumières sur les origines jusqu'à présent si obscures du répertoire romain.

2. C'est un fait hors de doute, et des plus intéressants, que de toutes les Églises, celle de Rome a été la plus féconde en changements liturgiques. Combien de fois n'est-il pas arrivé dans l'histoire, que des Églises particulières se sont trouvées après une longue série de siècles avec des usages liturgiques reçus de Rome à l'origine, et dont Rome elle-même insensiblement avait perdu jusqu'au dernier souvenir ! Ces Églises étaient restées stationnaires, et Rome avait marché : ce phénomène s'est reproduit maintes fois, et jusque de nos jours. Par contre, il n'est pas moins curieux de constater que Rome, tout en perdant de son propre fonds au cours des siècles, ne s'en est pas moins constituée peu à peu l'héritière des particularités les plus saillantes des diverses liturgies locales : jusqu'à cette onction de l'ordination, qui semble avoir appartenu d'abord en propre à la petite et lointaine Église de Bretagne (Duchesne, *Origines*, p. 364). C'est surtout dans le *Pontifical romain* que se manifeste davantage ce caractère pour ainsi dire cosmopolite de la liturgie romaine parvenue à son dernier état de développement.

Digitized by Google

Schola. Il semble tout particulièrement au fait des traditions qui avaient cours dans les monastères situés près de Saint-Pierre. C'est là apparemment qu'il a dû puiser ces détails trop peu remarqués jusqu'ici sur les divers personnages qui ont élaboré le chant liturgique de Rome. Voici en résumé les indications qu'il fournit :

Le premier de tous, le saint pape Damase a organisé tout le cycle ecclésiastique en se basant sur l'ordre suivi à Jérusalem et les indications de saint Jérôme. Après lui, vient toute une série de papes qui ont chacun élaboré ou retouché le *Cantus annalis :* ce sont le très saint pape Léon, saint Gélase, le pape Symmaque, puis Jean Ier (523-526) et Boniface II (530-532) (1).

Malgré le laconisme du narrateur, ces quelques notices peuvent être bonnes à enregistrer. Il n'est pas impossible que le progrès toujours croissant des études liturgiques permette un jour d'en contrôler suffisamment l'exactitude. Ainsi, pour ce qui est dit de Gélase et de Symmaque, on ne pourrait mieux rattacher qu'à leur époque la messe du 29 septembre (2) et quelques morceaux des dimanches *post sancti Angeli* (3), inspirés évidemment d'un événement qui a eu toute son importance à la fin du Ve siècle, la dédicace de l'église Saint-Michel dans la banlieue romaine, au sixième mille de la voie Salaria (4).

8° Le dernier pape nommé par l'anonyme de Gerbert est Grégoire le Grand. L'auteur fait de lui le plus bel éloge, dresse le catalogue sommaire de ses œuvres, et finit par la phrase citée plus haut en note : « Il fit aussi un chant célèbre pour tout le cycle de l'année. »

1. « Primus, beatus Damasus Papa, adiuvante S. Hieronimo presbytero vel ordinem ecclesiasticum descriptum de Hierosolyma permissu sancti ipsius Damasi transmittente instituit et ordinavit. Post hunc beatissimus Leo papa annalem cantum omnem instituit... Deinde beatus Gelasius Papa similiter omnem annalem cantum... conscripsit. Post hunc Simmachus Papa similiter et ipse annalem suum cantum edidit. Iterum post hunc Johannes Papa similiter et ipse annuum circuli cantum vel omni ordine conscripsit. Post hunc Bonifacius Papa, qui inspirante sancto Spiritu et regulam conscripsit, et cantilena anni circuli ordinavit. » *Patr. Lat.* CXXXVIII, 1347.

2. Cette fête essentiellement romaine, se trouve déjà au Sacramentaire léonien, c'est-à-dire dès le VIe siècle. (Duchesme, *Origines*, p. 265).

3. Ainsi la messe du XVIIIe dimanche après la Pentecôte, le premier *post sancti Angeli* d'après la vieille manière romaine, est dans son ensemble une vraie messe de dédicace. Le dimanche précédent présente l'Offertoire *Oravi Deum meum*, dont le verset fait mention expresse de l'archange saint Michel. (Tomasi, *Opera*, t. V, p. 146, 149.)

4. M. de Rossi (Bulletin, 1871, p. 146) fait remonter au Ve siècle la fondation de cettte basilique. Le *Liber Pontificalis* attribue au pape Symmaque certains travaux exécutés à une autre église de Saint-Michel à l'intérieur de Rome (édit. Duchesne, I, 258, note 36). Parmi les nombreuses lettres inédites de Gélase Ier retrouvées par M. Edmond Bishop dans la *Collectio Britannica*, la seconde (Cod. Brit. Addit. 8878, fol. 9) est relative à la consécration d'une basilique en l'honneur de saint Michel par l'évêque Justus de Larino, ville épiscopale peu éloignée du Mont Gargan.

Digitized by Google

J'ai déjà dit ailleurs en quoi consista proprement le travail de Grégoire sur le chant romain : il fut entièrement parallèle à celui qu'il opéra sur le Sacramentaire. Il prit le chant romain tel qu'il existait à la fin du VIe siècle, c'est-à-dire le vieux fonds remontant au IVe siècle et représenté par l'ambrosien des plus anciens manuscrits, avec les modifications et accessions dues aux pontifes du Ve et du VIe siècle. Il commença par faire son choix, distribuant ses matières suivant le cycle fixé définitivement par lui. Puis, il remit sur le métier ces pièces de son choix, et les refondit en leur imprimant les marques caractéristiques de son génie : le naturel et la discrétion, la simplicité et l'harmonie. Enfin, il dut composer quelques pièces nouvelles pour répondre aux nouvelles nécessités résultant des réformes introduites par lui : par exemple, bon nombre de versets alléluiatiques exigés par l'extension de ce genre de chant à tous les dimanches de l'année, peut-être aussi quelques Traits pour les semaines précédant le Carême, et des antiennes de communion en rapport avec l'ordre des leçons évangéliques (1). En général cependant, le travail de Grégoire fut une œuvre d'organisation et de refonte plutôt que de composition proprement dite. Encore une fois, je crois que le travail opéré sur le Sacramentaire nous fournit la plus juste idée de ce qui fut fait pour le chant.

9° Toute compilation est dans son genre un indice que la période de productivité originale est passée. Ainsi les premières *Sommes* du XIIIe siècle ne feront leur apparition qu'une fois la période d'élaboration théologique close par la mort du dernier des Pères de l'Église. La somme musicale de saint Grégoire le Grand marque de même la date finale de la première période productive de l'art liturgique. L'œuvre liturgique du VIIe siècle postérieure à Grégoire n'est pas faite, on l'a vu, pour mettre en défaut cette loi à peu près générale de l'histoire du génie humain.

Aussi, après Grégoire, le document plusieurs fois cité n'enregistre plus que trois noms : ce sont ceux de trois abbés des monastères voisins de Saint-Pierre. Jusqu'ici tout renseignement nous fait défaut à leur sujet ; il est bon toutefois de prendre note de la mention

1. Ce triple travail est fort bien exprimé par les vers suivants du prologue qui se trouve en tête de l'Antiphonaire dans le manuscrit de Saint-Gall :

« *Ipse Patrum monumenta sequens renovavit et auxit*
« *Carmina in officiis retinet quæ circulus anni.* »

(Tomasi, *Opera*, t. V, p. 1). On peut rapprocher ces deux vers des trois expressions par lesquelles Jean Diacre caractérise la triple opération de Grégoire sur le Sacramentaire gélasien : « Gelasianum codicem de missarum solemniis, *multa subtrahens, pauca convertens, nonnulla* « *vero superadiciens* pro exponendis evangelicis lectionibus in unius libri volumine coarctavit. » (Lib. II, c. 17. *Patr. Lat.* LXXV, 94).

Digitized by Google

de notre anonyme sur le rôle qu'ils ont pu remplir, eux aussi, dans la fixation définitive des recueils romains. Voici ce passage :

« Après eux (les Papes nommés plus haut) l'abbé Catalenus, de « service au tombeau de saint Pierre, fit avec beaucoup de soin un « chant pour tout le cours de l'année. Après lui encore, l'abbé « Maurianus, qui servait également l'apôtre saint Pierre, arrangea « aussi un chant renommé pour toute l'année. Enfin, l'abbé Dom- « nus, véritable homme de bien, disposa pareillement d'une façon « admirable le chant du cycle liturgique (1). »

Avec les noms de ces trois abbés, se termine cette série de renseignements émanés, comme il a été dit, des traditions de la *Schola* romaine. Pas la moindre mention des papes hélléniques ou autres (2). De ce silence, et plus encore de tout ce qui précède, on est en droit de conclure que la période de production n'a guère dépassé l'an 600. Cette date, antérieure d'un siècle à celle que propose M. Gevaert, met fin aux « *Origines* » proprement dites « du chant liturgique de l'Église latine », et nous force ainsi de faire rentrer la période entière dans les limites où l'avait placée « une tradition séculaire » : un peu plus de deux siècles, depuis 382 (3) jusqu'à 600 environ.

CONCLUSION.

Me voilà parvenu à la fin de ma tâche. Je sais plus que personne ce que cette étude a de défectueux. Elle a notamment le tort trop évident de faire complètement abstraction du Sacramentaire, dont le sort est lié de la façon la plus étroite à celui des recueils de chant. Ce sacrifice, on s'en souvient, m'a été imposé par M. Gevaert, et je n'ai pas voulu récuser ses conditions. Malgré tout, j'espère que ce travail contribuera en quelque chose au progrès des études liturgiques, vers lesquelles commencent à se porter de nouveau les esprits.

1. « Post istos quoque Catalenus abba, ibi deserviens ad sepulcrum sancti Petri, et ipse « quidem annuum circuli cantum dilligentissime edidit. Post hunc quoque Maurianus abba, « ipsius sancti Petri apostoli serviens, annalem suum cantum et ipse nobile ordinavit. Post « hunc vero Domnus vir bonus abba et omnem cantum anni circuli magnifice ordinavit. » *Patr. Lat.* CXXXVIII, 1347.

2. L'auteur de la notice de saint Léon II au Bréviaire romain (28 juin) parle bien d'une prétendue réforme musicale opérée par ce pape : « Ipse enim sacros hymnos et psalmos in « Ecclesia ad concentum meliorem reduxit. » Il est difficile de savoir où il a puisé ce détail. Je pense qu'il faut y voir une déduction hâtive de l'éloge du pontife dans le *Liber Pontificalis* : « Cantelena ac psalmodia præcipuus et in earum sensibus subtilissima exercitatione limatus. » (Duchesne, I, 359).

3. Date du grand concile de Damase, considéré, non sans raison, par Dom S. Baeumer (*Katholik*, février 1888, p. 179) comme le point de départ du développement général de la liturgie en Occident.

Digitized by Google

Il ne me reste plus qu'à dissiper, autant qu'il est en moi, un dernier malentendu. M. Gevaert semble croire qu'en revendiquant les droits de Grégoire Ier, j'ai fait avant tout œuvre d'admirateur plus enthousiaste qu'éclairé. Cependant je me suis efforcé de ne point perdre de vue que le premier devoir de l'historien est de chercher la vérité en mettant de côté toute prévention. Ne pas apporter tous ses soins à l'accomplissement de ce premier devoir, m'eût paru une sorte d'infidélité envers la mémoire de tant de travailleurs monastiques, véritables créateurs de cette science critique dont on se montre si fier aujourd'hui, et non sans raison.

Pour ce qui est de saint Grégoire, je sens parfaitement qu'il a moins que personne besoin de louanges indiscrètes, et qu'il n'est pas nécessaire, pour le grandir, de le parer de ce qui ne lui appartient pas. Si j'ai dû maintenir sa position comme liturgiste, je me suis bien gardé d'exagérer le mérite qui lui revient à ce titre. Me permettra-t-on d'exprimer ici une appréciation purement personnelle? Je ne me pose nullement en admirateur absolu et sans réserve de l'œuvre soit liturgique soit musicale de Grégoire. Il y aurait sans doute de l'ingratitude à nier le mérite supérieur de l'ensemble; mais aussi il y a peut-être lieu de regretter quelques beautés de détail, certaines richesses du trésor amassé par les âges antérieurs, qui ont dû être sacrifiées aux nécessités de cette réforme, marquée surtout au coin de la sobriété et de la discrétion.

Loin de méconnaître « le mérite de l'effort fait pour sortir des généralités dont on se paie depuis des siècles », je pense, au contraire, que le monde savant saura gré à M. Gevaert d'avoir abordé cette question des origines du chant liturgique. On serait tenté, en effet, d'éprouver une sorte de honte en constatant le peu de progrès fait sur ce terrain, si l'on ne se rappelait que la question est complexe, vu les connaissances à la fois liturgiques et musicales qu'elle requiert. Or, c'est un fait bien connu et trop explicable, que la plupart des liturgistes font profession de ne rien entendre au chant sacré, tandis que les musicologues le plus souvent n'ont que des notions assez vagues sur l'histoire de la liturgie. M. Gevaert s'est senti l'énergie intellectuelle nécessaire pour aborder de front le problème, et en cela il a grandement mérité de la science liturgique. Il ne fallait pas s'attendre, évidemment, à obtenir du premier coup un résultat d'une parfaite précision : mais au moins, personne ne pourra refuser au brillant directeur du Conservatoire royal de Bruxelles l'honneur d'une première tentative. Pour ma part, je souhaite de tout cœur, dussent même les résultats être parfois con-

Digitized by Google

traires à « certaines traditions généralement admises dans le clergé », que les savants chrétiens de notre époque sachent, comme M. Gevaert, aspirer à voir « le résultat final de leurs efforts tourner à la gloire de « l'Église catholique, en jetant une plus éclatante lumière sur les « innombrables services qu'elle a rendus à la culture occidentale ».

APPENDICE.

Au moment même où j'achève cette étude, Dom P. G. Cagin, moine de Saint-Pierre de Solesmes, m'adresse une dissertation intitulée : *Un mot sur l'* « *Antiphonale Missarum* ». (Solesmes, Impr. Saint-Pierre, juin 1890). Aux arguments intrinsèques invoqués précédemment à l'appui de la tradition grégorienne, cet intéressant travail me permet d'en ajouter un nouveau, développé par l'auteur avec autant de pénétration d'esprit que d'originalité.

Il s'agit de la distribution systématique des psaumes dans les Communions des messes du Carême. Dans le Missel romain, à partir du mercredi des Cendres jusqu'au vendredi après la Passion, ces Communions présentent une série de psaumes (1 à 26) dans leur ordre numérique, quoique avec des *interpositions* et des *lacunes*. Ces *intercalations*, qu'on constate en particulier dans les messes des jeudis ajoutées par Grégoire II, supposent clairement la préexistence d'un « système psalmique appliqué à toutes les féries du Carême [1] pourvues de « messes à l'époque où on l'établissait ». Ainsi la disposition primitive de ces messes de Carême est certainement antérieure à Grégoire II.

Restent les *lacunes*. On constate l'absence des cinq psaumes 12, 16, 17, 20 et 21 : ils sont remplacés, chacun à leur jour, par cinq antiennes tirées de l'évangile : *Oportet te fili*, *Qui biberit aquam*, *Nemo te*, *Lutum fecit*, et *Videns Dominus* [2]. Elles « appartiennent à un autre système. Il est clair qu'un réfor- « mateur est passé par là, et son intention n'est pas moins évidente : il a voulu « mettre, ces jours-là, le chant de la Communion en rapport avec le chant de « l'Évangile. »

Dom Cagin s'abstient « de rechercher à quelle époque se sont produites les

1. Prévoyant l'objection qu'on pouvait tirer de la prétendue postériorité des messes du mercredi des Cendres et du vendredi suivant, l'auteur, avant de finir, établit « qu'il est impos- « sible d'affirmer avec certitude que les jours additionnels du Carême n'entraient pas déjà, à « titre préparatoire, dans l'ordonnance liturgique grégorienne ». Depuis longtemps je m'étais formé la même conviction : aussi n'est-ce pas sans quelque peine que j'ai vu l'assertion surannée des liturgistes relativement à ces jours préparatoires figurer jusque dans les *Origines du culte chrétien* (p. 234).

2. Il est intéressant de constater que les péricopes auxquelles sont empruntées ces antiennes correspondent à quelques-uns des jours les plus solennels du Carême dans les liturgies milanaise et espagnole, par exemple, les dimanches de la Samaritaine, de l'Aveugle-né de Susanne et de Lazare. Ces scènes évangéliques auraient-elles été à l'origine commémorées aussi à Rome le dimanche, puis postérieurement transposées à quelques jours de scrutin particulièrement importants pour les aspirants au baptême? Cette hypothèse aurait peut-être l'avantage de donner la clef de plus d'une énigme qu'offre actuellement la composition de la liturgie quadragésimale. Mais ce n'est qu'une hypothèse, et je ne sais pas encore au juste ce qu'elle vaut.

Digitized by Google

« substitutions dont il s'agit »; il se contente de constater qu'elles attestent « l'existence antérieure et la disparition de pièces sacrifiées par un réformateur subséquent ». Je crois cependant pouvoir formuler de la manière suivante, le résultat complet de l'analyse faite par lui de ces communions de Carême :

Nous nous trouvons en face d'un édifice dont les principales parties représentent le travail de trois âges différents. Pour commencer par l'élément le plus moderne, il y a d'abord les *additions* de Grégoire II, empruntées aux Messes d'après la Pentecôte, sans connexion avec le système antérieur ; puis les *substitutions* d'antiennes évangéliques à quelques psaumes absents, œuvre d'« un réformateur (1) »; enfin, ce que dom Cagin appelle fort bien la « substruction primitive », l'assignation des psaumes à chaque Messe de férie dans l'ordre même du Psautier.

D. G. M.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE

SUR L'ORDRE BÉNÉDICTIN EN HOLLANDE

AVANT LE PROTESTANTISME.

LES grandes luttes religieuses et politiques qui ont ensanglanté aux XVIe et XVIIe siècles le sol des Pays-Bas, voilent souvent dans l'esprit de certains écrivains le glorieux passé de l'Église catholique en Hollande. Dans ces contrées, que la prétendue réforme a arrachées de force à l'Église Mère de Rome et longtemps tenues sous le joug d'une implacable intolérance, l'Église catholique a jadis vécu de beaux jours. Il est peu de pays où les Ordres religieux se soient développés avec plus de facilité et de rapidité qu'en Hollande; au témoignage de l'auteur protestant de l'*Histoire ecclésiastique des Pays-Bas*, au siècle même qui a précédé l'introduction du Protestantisme, alors que le pays comptait à peine deux millions d'habitants, on y trouvait près de cinq cents monastères ou maisons religieuses, dont les moins importantes abritaient de 40 à 50 religieux, les plus grandes, de 400 à 700 et même au delà (2). Il faut bien le dire, peu de contrées ont plus largement profité des bienfaits de tous genres que les Ordres religieux n'ont cessé de répandre

1. Après tout ce qui a été dit plus haut des traits distinctifs de l'ordonnance liturgique de Grégoire II, il ne sera pas téméraire, je pense, d'avancer que ce « réformateur » n'est autre que le grand pape lui-même. Nous aurions par le fait, dans cet ensemble des Communions de Carême, l'œuvre bien caractérisée de Grégoire entre deux autres parties, l'une antérieure, l'autre postérieure à sa réforme.

2. Cf. W. Moll. *Kerkgesch. van Nederland*, II, 2. p. 4.

Digitized by Google

autour d'eux. On n'a guère à redouter le reproche d'exagération, en affirmant qu'un tiers du sol arable de la Hollande a été défriché et mis en culture par ses anciens moines (1), et surtout par les Bénédictins qui eurent en outre la gloire d'avoir apporté aux Bataves et aux Frisons les prémices du christianisme et les germes de la civilisation chrétienne.

Pour bien comprendre dans son ensemble l'histoire de l'Ordre Bénédictin en Hollande, il est nécessaire, croyons-nous, de tracer un rapide tableau de l'introduction du christianisme en Frise, et de parler des principaux missionnaires, issus d'ailleurs pour la plupart de la grande famille Bénédictine, qui y ont implanté la foi. Ce rapide coup d'œil permettra de mieux apprécier le rôle et l'importance des anciens monastères bénédictins qui s'élevèrent, dans le cours des siècles, sur le sol de la Hollande.

Quelques pierres ornées de croix ou du monogramme du Christ, trouvées au XVIIe siècle près de Nimègue, et une lampe sépulcrale découverte vers le milieu du XIXe siècle à Wijk-bij-Duurstede, près d'Utrecht, semblent faire supposer que du temps des Romains, des chrétiens auraient séjourné en Frise (2). Quoi qu'il en soit de ces indices, il est certain qu'après le passage des Huns, vers le milieu du Ve siècle, toute trace de christianisme y avait disparu. En supposant même que, par suite du baptême de Clovis (25 déc. 496), et de la conversion des Francs, quelques notions du christianisme aient pu de nouveau pénétrer dans les contrées qui forment aujourd'hui la Zélande, le Brabant et le Limbourg, il est hors de doute que tout le pays, situé au delà du Rhin et de la Meuse, était encore, vers la fin du VIe siècle, plongé dans les ténèbres du paganisme.

C'était au VIIe siècle que Dieu avait réservé la gloire de voir commencer l'œuvre de la conversion dans ce pays. Dagobert I, devenu maître en 630 de tout le royaume des Francs, poursuivit avec vigueur la guerre contre les Frisons et les Saxons, et réussit en cette même année, à s'emparer de la principale forteresse des Frisons et de la résidence de leurs rois ou chefs, Wiltenburg, qui devait devenir plus tard la ville d'Utrecht. Dès l'année suivante, il y fit construire une chapelle en l'honneur de saint Thomas, et on montre encore de nos jours, près de la tour du dôme, une grande pierre sur laquelle, d'après la tradition, aurait été offert pour la première fois le saint

1. W. J. P. Nuyens. *Algem. gesch. des Nederl. Volks.* Amst. 1873, III, p. 98.
2. Cf. H. J. Royaards. *Gesch. der invoering van het Christ. in Nederland.* p. 81.

Digitized by Google

sacrifice. Cette chapelle a été la première de cette contrée, et quoiqu'elle fût bientôt après détruite par les païens, ce fut cependant sur ses fondements que saint Willibrord construisit plus tard l'église de Saint-Martin et le baptistère de la Sainte-Croix.

L'histoire se tait sur les années qui suivirent immédiatement les règnes de Dagobert et de Sigebert II, et rien ne permet de supposer que les Francs travaillèrent encore à l'extension du christianisme dans ces provinces septentrionales de leur royaume.

Le temps fixé par la divine Providence pour la conversion de la Frise n'était pas encore venu, mais différents faits semblaient cependant annoncer que ce moment était proche. Déjà dans le Sud, saint Amand, saint Remacle, saint Ursmer, saint Lambert, tous fils du grand Patriarche saint Benoît, avaient conquis au Christ le pays des Aquitains, des Tréviriens, des Taxandres et des Suèves : Maestricht venait de recevoir son premier évêque, quand saint Wilfrid, fondateur de tant de monastères bénédictins en Angleterre, puis évêque d'York, aborda sur les côtes de la Frise, exilé de son diocèse par le roi de Northumberland, Edfrid.

Ces événements se passaient en 677. La Frise était alors gouvernée par Adegild, prince doux et bienveillant, qui permit à l'évêque missionnaire d'évangéliser le pays. Wilfrid se mit immédiatement à l'œuvre, travailla durant tout l'hiver, et lorsqu'au retour du printemps de l'année 678, il partit pour Rome, il éprouva la douce joie d'avoir conféré le baptême à plusieurs milliers de Frisons.

Mais son départ fut comme le signal d'un retour général au paganisme. Ce changement subit était surtout provoqué par l'avènement au trône du trop fameux Radbod, en 679, qui, durant son règne de quarante ans et sa lutte acharnée contre les Francs, poursuivit comme but unique de ses efforts le rétablissement du paganisme, qu'il considérait, avec la plupart des Frisons, comme intimement lié à l'indépendance du pays. Ce cruel adversaire du christianisme inaugura son gouvernement par la prise d'Utrecht et la destruction de la chapelle de Dagobert I.

La nouvelle de ce désastre eut son retentissement au delà des mers, surtout en Irlande, où bientôt nombre de moines se montrèrent prêts à quitter leurs monastères et à tenter avec l'aide de Dieu, d'arborer de nouveau l'étendard de la croix sur les murs d'Utrecht. On en cite surtout deux : saint Egbert, plus tard abbé d'Hy, et saint Wigbert. Ils s'embarquèrent ensemble vers 686, mais le navire ayant échoué, Egbert retourna dans son monastère d'où il envoya deux ans plus tard saint Willibrord avec ses compagnons,

Digitized by Google

tandis que Wigbert, parti de nouveau quelque temps après, atteignit la Frise. Toutefois il dut la quitter après un court séjour, sans voir son zèle apostolique couronné de quelque succès.

Nous venons de nommer saint Willibrord : c'est lui qui fut réellement l'apôtre de la Frise, et ce n'est pas sans raison qu'il a été choisi pour patron du royaume actuel des Pays-Bas (1).

Après avoir fait ses études au monastère de Rippon, il s'était mis sous la direction d'Egbert en Irlande, et avait été, comme nous l'avons dit, envoyé par lui en Frise en 690, avec onze compagnons. Après avoir jeté l'ancre à l'embouchure du Rhin, non loin de l'endroit où s'élève de nos jours le collège de Katwijk dirigé par les Pères Jésuites, il partit pour Utrecht, réussit à se concilier la faveur de Radbod, et obtint de lui, grâce sans doute à la protection des Francs, la permission d'évangéliser le pays. Mais désireux de s'assurer la bénédiction du Saint-Siège, il fit bientôt un premier voyage à Rome, d'où il revint en 693 et un second en l'année 696 ; cette fois il fut sacré évêque par le pape Sergius I et inaugura ainsi cette illustre série d'évêques d'Utrecht, qui se succéda depuis 695 jusqu'à 1580, et fut de nouveau continuée de nos jours, après une interruption de près de trois siècles.

Le succès des prédications de saint Willibrord fut immense. Avant de mourir dans son monastère d'Echternach (Grand-Duché de Luxembourg) le 7 nov. 739, il avait eu la consolation d'administrer le baptême à des milliers de chrétiens, et tout le pays, depuis le Brabant actuel, jusqu'au Kennemerland, depuis la Flandre et la Zélande jusqu'à l'embouchure de l'Elbe et l'île d'Helgoland, avait appris de lui à adorer le Christ, et l'Évangile avait jeté pour toujours de profondes racines dans le pays des Frisons et des Bataves.

C'est aussi depuis saint Willibrord, que l'Ordre bénédictin s'introduisit définitivement dans la Néerlande, car ce fut lui qui y construisit le premier monastère connu, celui de *Susteren*, en Limbourg. De plus, en choisissant l'église de Saint-Martin d'Utrecht pour sa cathédrale, il y ajouta un collège de 40 prêtres « *Canonicorum cœnobitalium Ecclesiam* », remplissant à peu près les fonctions de nos chanoines actuels (2). Ces 40 prêtres étaient probablement des moines venus en Frise avec, ou immédiatement après saint Willibrord ; il suivirent sans doute à Utrecht la Règle bénédictine qu'ils avaient déjà pratiquée en Angleterre ou en Irlande; au IXme siècle, ils auront changé la Règle de Saint-Benoît contre celle de

1. Cf. e. a. P. Alberdingk Thym. *H. Willibrordus*, Amst. 1861.
2. Cf. Mabillon, *Acta Sanct.* O. S. B. Sæc III, p. 603,

Digitized by Google

Saint-Chrodegang. Toujours est-il que nous pouvons considérer cette institution sinon comme le premier monastère régulier de l'Ordre de Saint-Benoît en Frise, du moins comme une institution, où la règle bénédictine était observée quant à ses points principaux.

L'histoire ecclésiastique de la Hollande avant le Protestantisme se divise régulièrement en deux grandes périodes. La première, qui comprend les origines de l'Église catholique en Frise, s'étend depuis la première moitié du VIIe siècle jusqu'au XIe. La seconde, comprenant le développement successif de cette Église et son déclin, s'étend depuis le commencement du XIe jusqu'au milieu du XVIe siècle.

En prenant ces deux grandes divisions pour point de départ, nous trouvons que dans le cours de la première période furent fondés, outre le monastère de Susteren (Limbourg) que nous avons déjà cité, celui de l'île d'Ameland, celui de Foswerd en Frise, ceux d'Egmond et de Bennebroek, dans la Hollande Sept., celui de Heiligenberg, dans la province d'Utrecht et celui de Thorn, en Limbourg. Tous ces monastères étaient alors dans leur première ferveur, et comme partout ailleurs, se firent remarquer par leur zèle dans le service de Dieu et du prochain.

Quoique dès le XIIIe siècle le merveilleux développement des chanoines réguliers et la rapide extension des ordres mendiants ait naturellement affaibli l'influence de l'ancien ordre bénédictin en Hollande, cette époque fut cependant encore marquée par la fondation de plusieurs monastères importants. Ce sont ceux d'Oostbroek, d'Oudwijk et de Saint-Paul d'Utrecht, dans la province d'Utrecht; — de Staveren, Marsum, Boornbergum, en Frise; — de Rijnsburg, dans la Hollande Mérid. ; — de Zwartewater, de Werseloo, en Overijssel ; — de Feldwirth, Garmerwolde, Selwerd, Thesinge, Rottum et Bueren, dans la province de Groningue; — de Hemelspoort, en Zélande. — de Ruinen, Dikninge et Blijdenstein, en Drenthe, qui tous furent fondés avant la fin du XIIIe siècle.

Les fondations que nous rencontrons après le XIIIe siècle, sont celles de Klaarwater près de Hathem en Gueldre, et de Hemelum en Frise.

Outre ces monastères on cite encore plusieurs endroits où s'établirent, du moins pendant quelques années, des moines ou des moniales de l'Ordre de Saint-Benoît, comme à Trimont, Stiftswerth et Esinge, en Frise ; — Hulsbergen, en Gueldre ; — Rijsbergen et

Digitized by Google

Empel en Brabant, dont nous raconterons également l'histoire, malheureusement fort peu connue.

Le même esprit de réforme qui fit surgir au commencement du XIIIe siècle, les nouveaux ordres de Saint-François et de Saint-Dominique, se montra aussi dans l'ordre bénédictin au commencement et durant le cours du XVe. C'est un fait qu'il nous est permis de constater dans plusieurs monastères, tels que ceux d'Egmond et de Rijnsburg à la suite des visites du grand réformateur Nicolas de Cuse vers le milieu du XVe siècle. Et tandis que Gérard Groote et la congrégation de Windesheim voyaient en peu de temps s'accroître d'une manière surprenante le nombre des Frères et des Sœurs, la congrégation de Bursfeld prenait possession de la plupart de nos grands monastères hollandais. C'est ainsi que Klaarwater fut incorporé en 1469, Staveren, Foswerd, Saint-Paul d'Utrecht, Oostbroek, Egmond, au commencement du XVIe siècle.

On ignore si, en dehors de Klaarwater, d'autres monastères de moniales de la Hollande se soient fait recevoir dans la congrégation de Bursfeld ; d'un autre côté on trouve que la célèbre abbaye de Rijnsburg changea, en 1536, à l'exemple de ce qu'avaient fait au XIVe siècle les monastères de Thorn et de Susteren, la Règle de Saint-Benoît contre celle de Saint-Augustin : malheureuse décadence, « qui faisait prévoir, comme s'exprime un auteur protestant, la ruine totale du monastère, arrivée un demi-siècle plus tard » (1).

Tous ces monastères furent, sinon détruits de fond en comble, comme celui d'Egmond durant les guerres de religion au XVIe siècle, du moins réduits à un tel point de dénûment et de misère que leurs habitants qui n'avaient pas encore été condamnés par un décret des États Provinciaux ou Généraux à les quitter, se virent bientôt forcés d'abandonner ces antiques sanctuaires de la piété et du travail.

Dans cet aperçu historique sur l'Ordre bénédictin en Hollande, nous nous sommes borné aux limites actuelles du Royaume des Pays-Bas, sans faire rentrer dans le cadre de notre travail les monastères du Grand-Duché de Luxembourg, ni d'autres, comme l'abbaye d'Elten, situés à une très grande proximité des frontières et qui pour cette raison se peuplèrent au moyen âge en grande partie de religieux Néerlandais. Nous nous en tiendrons en outre à la géographie moderne et partagerons les monastères d'après les Provinces du Royaume.

Quant aux ouvrages le plus souvent consultés, ce sont, outre les œuvres de Mabillon, de Montalembert, les *Acta Sanctorum*, etc. et les différents ouvrages de l'Histoire générale du pays comme ceux de Beka et Heda, de Wagenaar, de Van Leeuwen (*Batavia Illustrata*, La Haye 1685) de Nuyens etc., surtout les suivants.

V(an) H(eussen) en V(an) R(ijn). — *Oudheden van Batavia — Utrecht — Rijnland — Delf-*

1. « Een onheilspellend voorteeken, dat na eene halve eeuw door den ondergang des kloosters gevolgd werd. » Moll. l. c. II, 2e page 10.

Digitized by Google

land — Zuid-Holland — Kennemerland — Zeeland — Vriesland — Groningen — Deventer (Leiden en Utrecht, 1715-1725 et 1744, met Aanhangsel (Utrecht 1744.)

Van Heussen. — *Historia Ultraj.* — Antwerp. 1733.

Van Heussen. — *Batavia Sacra.* — Bruxel. 1714.

H. J. Royaards. — *Gesch. der invoering en vestiging van het Christ. in Nederl.* (3e éd. Utrecht 1844.)

H. J. Royaards. — *Gesch. der Christel. Kerk in de Middeleeuwen.* Utrecht 1849.

W. Moll. — *Kerkgesch. van Nederl. vóór de Hervorming.* — Utrecht 1864-1871.

— Le lecteur trouvera en outre pour chaque monastère la littérature qui lui sera propre.

I. Province du Limbourg.

La province du Limbourg possédait deux abbayes de femmes, celle de Susteren et celle de Thoren.

I. Abbaye de Susteren. — Le monastère *de Susteren* (1) situé à proximité de la Meuse sur la rivière de Suestre existait déjà en 711, car un certain moine Ansbald légua en cette année à saint Willibrord de grands domaines situés en Taxandrie. L'acte de donation est en outre daté de ce monastère (2).

Ce monastère semble avoir été fondé par Plectrude (Blittrudis), épouse de Pepin d'Herstal, pour des moines francs, mais peu après, le 2 mars 714 (3), Pepin légua l'église et le monastère à l'apôtre des Frisons, saint Willibrord. En 870, lors du célèbre partage du royaume de Lothaire entre ses deux fils Charles et Louis, l'*abbatia Suestre* échut à ce dernier. Livrée aux flammes par les Normands, elle ne tarda pas cependant à être relevée de ses ruines et occupée par des moniales placées sous la conduite d'une abbesse.

En 891 le roi Arnulphe de Lotharingie ayant confié l'abbaye à un prêtre nommé Sigismond, celui-ci supplia le prince de lui permettre de transmettre à son tour le monastère à l'abbaye de Prum. Cette demande fut accordée et l'acte de transmission fut confirmé encore plus tard, en 895 par le roi Zwentibold (4), en 916 par le roi Charles, et en 948 par Otton.

Parmi les abbesses on rencontre successivement trois saintes ; sainte Amalberge (vers 900), sainte Bénédicte et sainte Cécile, ces deux dernières filles du roi Zwentibold de Lotharingie. Au XIVme siècle les religieuses abandonnèrent la Règle de Saint-Benoît pour former dorénavant un chapitre de chanoinesses nobles, dont l'abbesse seule était encore liée par le vœu de chasteté, selon la

1. *Cf. Gallia Christ.*, t. III, col. 996. — P. Alberdingh Thym, *H. Willibrordus* (passim Amsterdam 1861), — P. Claessens, *Coup d'œil historique sur les chapitres des Chanoinesses séc. nobles.* (Brux. 1881), p. 20 sq. — M. Habets, *Geschied. van Susteren*, Maestricht 1870.

2. Martène et Durand, *Ampliss. Coll.* I, 18, — Pardessus. *Diplom.* I, p. 289.

3. Miræus III, 286, — Mabillon, *Annal. Bened.* lib. 19, n. 72.

4. Miræus, III, 290.

Digitized by Google

Règle de Saint-Benoît. Leur église collégiale, un des monuments les plus remarquables de l'architecture des Pays-Bas au moyen âge, sert d'église paroissiale depuis 1789 (1).

II. ABBAYE DE THORN. — Environ deux siècles après le monastère de Susteren, fut fondée, sur la rive gauche de la Meuse, à une lieue et demie au nord de Maeseyck (2), l'abbaye de *Thorn* (Thoren).

Au Xe siècle cette partie du Limbourg appartenait à Hilsuinde, comtesse de Stryen et épouse d'Ansfrid, comte de Teisterbant. Tous deux entrèrent plus tard dans des monastères bénédictins, et Ansfrid, que nous rencontrerons encore plus loin, devint évêque d'Utrecht, et mourut en odeur de sainteté, l'an 1008. Il avait occupé une place honorable à la cour d'Othon le Grand, et était même devenu le conseiller et l'ami de ce prince qui voulut l'avoir constamment à ses côtés durant son voyage en Italie ; on raconte que ce fut au retour de ce voyage qu'Ansfrid et son épouse firent construire le monastère de Thorn dont leur fille Bénédicte fut la première abbesse (3).

Quelques écrivains croient que l'abbaye de Thorn fut à ses débuts un monastère double, mais cet état ne peut certainement pas avoir duré longtemps.

De même que celles de Susteren, les moniales de Thorn se constituèrent au XIVe siècle en chapitre de chanoinesses nobles, et la dernière pièce où il est parlé de Thorn comme d'un monastère bénédictin est de l'année 1326 (4). L'abbesse portait le titre de Princesse de l'Empire, avait le droit de battre monnaie, d'avoir une cour judiciaire propre, mais était tenue comme partout ailleurs, de faire vœu de chasteté perpétuelle selon la Règle de Saint-Benoît, tandis que les chanoinesses conservaient toujours la faculté de s'engager dans les liens du mariage.

Le chapitre impérial fut dissous en 1797, et les bâtiments mis à l'enchère en 1817. L'église seule fut conservée et sert encore d'église paroissiale (5).

(A continuer.) D. W. v. H.

1. Cf. L. von Fisenne, *Kunstdenkmale des M.-A.* 1re série, Aachen.

2. Cf. *Gallia Christ.* III, p. 997. — Wolters, *Notice historique sur l'ancien chapitre impérial de Thorn*, Gand 1850 ; P. Claessens, l. c. p. 19.

3. Bénédicte et ses deux parents sont placés par l'Église au nombre des Saints.

4. Abbatissa monasterii Thorensis ordinis D. Benedicti. Bulle du Pape Jean XX. Notice etc. p. 116.

5. On y conserve encore un magnifique reliquaire datant du XVe siècle et restauré depuis. Il renferme une des plus grandes reliques connues de saint Benoît. — Cf. *Ein restaurirtes Kleinod des 15 Jhd.* von Beissel. *Zeitschrift für christl. Kunst.* Düsseldorf 1889, Heft 3. S. 102 sq.

Digitized by Google

DOM MAUR WOLTER ET SON ŒUVRE.

UN deuil cruel a frappé récemment la congrégation bénédictine de Beuron, deuil tel qu'il ne s'en produit qu'une seule fois dans l'existence d'une famille monastique. Dieu nous a ôté notre Père, le fondateur de notre congrégation, l'homme éminent qu'il avait si admirablement doté de toutes les qualités supérieures nécessaires à l'accomplissement de sa grande mission. Le Révérendissime Père Dom Maur Wolter, archiabbé de Beuron, supérieur-général de la congrégation du même nom, est mort dans son abbaye le 8 juillet dernier, entouré de sa famille religieuse et des abbés de sa congrégation. Le Seigneur nous l'avait donné, il nous l'a repris : que son saint nom soit béni !

Aujourd'hui que l'émotion de la première heure a fait place dans les cœurs de ses fils à des sentiments plus profonds de calme résignation et aussi d'un amour reconnaissant, qui ira croissant avec le temps à mesure que l'irréparable perte se fera sentir davantage, payons un tribut de filiale gratitude à la mémoire de notre vénéré Père en Dieu, et essayons d'esquisser sa vie, sa mission et son œuvre.

Rodolphe Wolter naquit à Bonn, le 4 juin 1825, d'une famille honorable de la bourgeoisie ; il était l'aîné de douze enfants, dont six se consacrèrent au Seigneur. Tous ceux qui le connurent dans ces années précieuses où l'homme futur s'annonce, sont unanimes à dire qu'il n'avait de la jeunesse que l'ardeur et la grâce, mais non point les défauts ordinaires à cet âge. Tout entier au travail, pour lequel il se passionnait avec un noble enthousiasme, il employait chacune de ses heures à cultiver l'esprit supérieur dont Dieu l'avait doué. Toujours premier dans ses classes, il ne se contentait point du travail imposé ; son ardeur pour l'étude l'entraînait à des travaux surérogatoires. C'est à cette époque que le jeune humaniste traduisit Racine en vers allemands, composa un dictionnaire étymologique, et s'appropria la connaissance des langues anglaise, française et italienne.

Ainsi préparé, il aborda les études supérieures à l'université de sa ville natale et y consacra cinq ans, suivant simultanément les cours des facultés de philosophie et de théologie. Les études philologiques avaient pour lui, dès ce moment, un attrait particulier : le langage classique et imagé qui caractérisa toujours dans la suite ses discours et ses écrits, est un fruit de ses veilles laborieuses à l'université, non moins que de son esprit souverainement perspicace et impressionnable qui lui faisait rechercher partout la perfection et saisir les moin-

Digitized by Google

dres nuances. Le doctorat en philosophie et lettres fut le couronnement bien mérité de telles études.

Enfin sonna pour Rodolphe Wolter l'heure de mettre à profit au service du Seigneur les rares talents qu'il avait reçus de sa main et les connaissances profondes qu'il s'était acquises par l'étude. Après un an de séminaire, selon l'usage allemand, il reçut les saints ordres, et fut ordonné prêtre en septembre 1851.

Il débuta par l'éducation de la jeunesse, cet art des arts qui consiste plus encore dans la formation des cœurs et des caractères que dans l'enseignement pédagogique. Pour lui, c'était là une vocation plus qu'un état ou qu'une position, car il avait refusé, pour pouvoir se consacrer à l'enseignement de ces petits que JÉSUS aimait, des positions honorables qui lui étaient offertes à Breslau et à Oxford dans l'enseignement supérieur. Nommé d'emblée recteur du progymnase de Juliers, il y brilla pendant quatre ans à la tête de cet établissement officiel, pour passer ensuite à la direction du collège épiscopal d'Aix-la-Chapelle, où il demeura trois ans. Si l'on veut savoir jusqu'à quel point il sut dès lors s'attacher les cœurs et conquérir l'estime de tous, que l'on consulte ses anciens élèves. « Jamais », écrivait à l'occasion de la mort de Dom Wolter, S. G. l'évêque auxiliaire de Cologne, Mgr Fisscher, « jamais je n'oublierai les leçons de religion que nous donna alors le vénéré abbé que nous pleurons ; elles sont aujourd'hui encore gravées dans mon cœur, et ne s'en effaceront jamais » !

Mais le jeune recteur se sentait prêtre autant qu'éducateur, et faisait marcher de pair cette double mission. Combien d'âmes pourraient redire encore les fruits merveilleux qu'il produisit durant ces sept années de ministère ecclésiastique, comme directeur des âmes et comme prédicateur ! Sa voix retentit bien des fois sous les voûtes antiques du temple de Charlemagne. Certes, le plus doux à son cœur des fruits de salut qu'il produisit fut celui qu'il lui fut donné d'offrir au Seigneur, à Juliers, dans les premières années de son ministère, lorsqu'il ramena dans l'Église catholique sa mère protestante, et lui donna de sa propre main, pour la première fois, le corps sacré du Seigneur, en présence de son père catholique et de ses deux frères prêtres comme lui.

***

Mais voici que s'ouvre une période nouvelle de la vie de Rodolphe Wolter : période la moins importante aux yeux du monde de cette remarquable existence, mais peut-être la plus précieuse devant

Digitized by Google

Dieu. C'est le moment où le grain de blé sera mis en terre pour y périr et produire ensuite des fruits au centuple.

Déjà son frère Ernest, depuis Dom Placide, prêtre et professeur à l'établissement qu'il dirigeait, une âme qui lui ressemblait en plus d'un point et qu'il aimait tendrement, s'était senti appelé de Dieu vers une vie plus parfaite ; brisant les liens qui le retenaient au monde et disant à sa patrie un adieu qu'il croyait éternel, il franchit les Alpes, pour s'ensevelir dans le monastère de Saint-Paul-hors-les-murs à Rome, et y revêtir l'humble livrée des enfants de Saint-Benoît. Rodolphe éprouvait le même attrait et la conviction que le monde, où tout cependant lui souriait, n'était point fait pour lui. Un an plus tard, en octobre 1856, à son tour, il quittait tout et allait rejoindre son frère à Rome, suivi bientôt du troisième frère Wolter, l'abbé Charles, connu plus tard sous le nom de Dom Hildebrand. A quoi attribuer cet attrait subit des trois frères vers un ordre alors complètement éteint dans leur patrie? Dieu a ses desseins à lui, et ses appels ne relèvent point du jugement des hommes.

Le noviciat de la congrégation Cassinienne, dont faisait partie l'abbaye de Saint-Paul, se trouvait alors à l'abbaye de Saint-Pierre de Pérouse. A peine revêtu de l'habit de novice bénédictin qu'il reçut sur le tombeau du grand apôtre des nations, Rodolphe Wolter, devenu Dom Maur, alla rejoindre à Pérouse son frère Dom Placide pour y faire son année de noviciat. Le brillant recteur de collège se fit petit enfant pour mieux entendre la voix du divin Maître, qui voulait davantage unir à lui cette belle âme si richement douée, et la préparer à son insu à de grands travaux de salut et de sanctification. Que se passa-t-il dans cette humble cellule de Pérouse, dans ce tombeau où Dom Maur s'enfermait vivant? Ici encore, laissons à Dieu ses secrets. Une parole cependant tombée des lèvres du défunt l'année qui précéda sa mort, et que l'auteur de ces lignes recueillit avec empressement, jette un rayon de lumière sur le travail qui s'opéra alors dans son âme sous l'action de l'Esprit-Saint : « Dans ma cellule de Pérouse, disait-il, j'appris à l'école de saint Anselme ce qui constitue le vrai moine. J'y lus toutes ses lettres et j'y gravai profondément dans mon âme l'idée dominante du grand abbé du Bec, *que c'est l'amour de la cellule qui caractérise le vrai fils de Saint-Benoît.* La cellule est pour lui un tombeau cher à son cœur, qui le défend contre les dangers du monde, dégage son âme de toute attache à la terre et la fait vivre en Dieu. Le moine n'est bon à produire quelque bien en ce monde, que lorsqu'il s'est complètement immolé à Dieu dans sa cellule ;

Digitized by Google

s'il en sort, il doit toujours y laisser son cœur, et avoir hâte d'y rentrer. C'est là que Dieu se fait connaître à lui, que l'Esprit-Saint travaille à sanctifier son âme : c'est de là enfin que radieuse elle doit s'élever vers le Ciel. »

Cependant Dom Maur n'était pas si complètement absorbé par la contemplation des choses de Dieu qu'il ne pût consacrer parfois quelques instants au bien de ses frères. Ce fut durant ce noviciat qu'il ramena à la vraie Église et instruisit dans la religion un soldat pontifical de la garde suisse né dans l'hérésie protestante. Cette circonstance le mit pour la première fois en rapport avec celui que nous aimons à nommer aujourd'hui notre Saint-Père Léon XIII et qui était alors le cardinal-archevêque de Pérouse. Le prélat donna de ses mains la communion au néophyte que lui amenait le jeune moine, et tous deux se rencontrèrent ensuite à la table frugale du cardinal. Ce charmant épisode nous fut révélé au jour où le cardinal Pecci monta sur le siège de Pierre.

L'année du noviciat touchait à sa fin. Dom Maur fut renvoyé à Rome où Dom Placide l'avait devancé. Il prononça à son tour les vœux solennels, le 15 novembre 1857, sur le tombeau de saint Paul où quelques années plus tard il devait recevoir la bénédiction abbatiale.

Voilà donc nos deux frères Wolter arrivés au terme de leurs désirs. Ils sont fils de Saint-Benoît, morts au monde, n'aspirant plus qu'aux choses de Dieu. Dom Maur est professeur de théologie; Dom Placide est préposé à la conduite de la petite école abbatiale qui existait encore à Saint-Paul à cette époque ; aucun des deux ne songeait à autre chose. L'année suivante, le troisième frère, Dom Hildebrand, arrivait aussi à Saint-Paul, après avoir fait son noviciat à Pérouse. Hélas ! son passage y fut de bien courte durée. Le 26 juin 1859, mûr pour le ciel dès les premiers pas qu'il faisait dans la carrière monastique, il mourait à Rome en prédestiné et allait servir à ses frères de protecteur auprès de Dieu.

Érudit et écrivain distingué, Dom Maur fut chargé par son abbé de servir de correspondant romain à plusieurs revues allemandes ; ses articles de cette époque y furent fort remarqués ; on apprécia surtout sa série de brochures dans la collection des « Brochures de Frankfort » où il traita de main de maître, la question des résultats que pouvait tirer la science théologique des importantes découvertes qui se faisaient alors dans les catacombes sous la direction du célèbre de Rossi. J. B. de Rossi aimait Dom Maur qu'il avait appris à apprécier, et ces sentiments étaient bien réciproques : ensemble

Digitized by Google

les deux amis parcouraient la vaste nécropole romaine et en étudiaient les secrets. Ces brochures allemandes furent traduites en français et publiées à Paris peu après en un volume intitulé : « *Les catacombes romaines*. Un autre travail, dû à la plume de Dom Wolter et de son confrère allemand du même monastère Dom Nicker et intitulé : « *Stimmen aus Rom* », parut chez Herder à Fribourg vers la même époque en un volume in-8°. C'est une série d'études théologiques, archéologiques et historiques sur des sujets variés se rattachant à la Ville Éternelle.

***

La vie de Dom Maur Wolter ne sort point jusqu'ici des limites de celle d'un prêtre éminent et d'un docte mais modeste religieux. Certes, ce n'est pas lui qui l'en eût fait jamais sortir. Ne nous a-t-il pas dit cent fois : « Le moine ne désire rien, le moine n'a pas de projets, il reste calme et paisible entre les mains de Dieu comme un instrument indigne », et chacun de nous peut attester qu'il prêcha d'exemple. Jamais homme n'eut moins de projets, jamais homme ne fut moins entreprenant, dans le sens que l'on attache d'ordinaire à ce mot. Et peu d'hommes ont autant fait que lui. C'est que Dieu agissait par sa main. Dieu avait trouvé en lui un instrument tellement souple et docile, qu'il se complaisait à opérer par lui de grandes choses.

Ce fut Pie IX lui-même qui ouvrit la troisième phase de la vie de Dom Wolter en le mettant en relations avec S. A. S. la princesse Catherine de Hohenzollern, veuve du Prince Charles, avant-dernier souverain du territoire formant aujourd'hui la province prussienne de Hohenzollern. Cette noble Dame se trouvait alors à Rome souffrant d'une maladie réputée incurable. Pie IX lui donna pour guide et pour directeur spirituel l'homme de Dieu dont nous esquissons la vie ; c'était le Seigneur lui-même qui avait voulu cette rencontre, car la princesse Catherine et Dom Maur devaient travailler ensemble à sa gloire.

Désireuse de recouvrer une santé qu'elle eût pu utiliser longtemps encore pour le bien, la princesse Catherine avait fait le vœu de visiter les Lieux Saints si le Seigneur exauçait ses désirs. Nos lecteurs connaissent sans doute déjà l'usage, existant de temps immémorial dans l'Ordre de Saint-Benoît, de donner aux malades la bénédiction dite de saint Maur avec une parcelle de la sainte Croix ; saint Maur lui-même en agissait déjà ainsi avec la relique de la vraie Croix reçue de son Père saint Benoît lors de son départ pour la France. Or, Dieu voulut que ce fut là pour la princesse le moyen

Digitized by Google

providentiel de sa guérison. Son mal disparut à jamais après la bénédiction qu'elle reçut des mains de Dom Maur Wolter, et si d'autres maladies vinrent dans la suite mettre à l'épreuve sa patience, celle dont elle souffrait cruellement alors ne reparut plus. Aussitôt donc, le pèlerinage à Jérusalem fut décidé, et Pie IX voulut qu'il se fît en compagnie du pieux moine de Saint-Paul, de son frère Dom Placide et d'un troisième bénédictin allemand de la communauté, D. Anselme Nickes. Il dura de février jusqu'en mai 1860, et fut signalé par ce poignant épisode, souvent raconté (1), de la sainte messe célébrée au Cénacle pour la première fois depuis le temps des croisades. Ce fut au péril de leur vie que douze chrétiens dévots, au nombre desquels étaient nos pèlerins, assistèrent à la messe que célébra à la dérobée au Cénacle, aujourd'hui mosquée, Mgr Spaccapietra, mort archevêque de Smyrne, et y reçurent la sainte communion au lieu où l'avaient reçue jadis pour la première fois les douze apôtres des mains de JÉSUS lui-même. Plus jamais depuis ce jour on n'osa se permettre pareille hardiesse.

Le pèlerinage terminé, des relations nouées sous le haut patronage du Saint-Père ne pouvaient être à jamais brisées. La princesse retourna en Allemagne, et Pie IX autorisa bientôt à la suivre par delà les Alpes les deux frères moines, qui, d'après la volonté de leurs supérieurs, allaient commencer en Prusse une fondation de leur Ordre. Ce projet répondait d'ailleurs au secret désir qu'avait déjà longtemps le Souverain-Pontife lui-même, de voir l'Ordre antique de Saint-Benoît se rétablir dans ces contrées d'où la révolution l'avait fait disparaître après tant de siècles de travaux et de gloire.

Le 29 septembre de la même année 1860, en la fête de saint Michel Archange, patron de l'Allemagne, Dom Maur et Dom Placide Wolter se trouvaient agenouillés devant Pie IX dans la salle du trône du Vatican et recevaient la bénédiction du Pape pour l'œuvre qu'ils allaient entreprendre en obéissance à ses ordres. La princesse Catherine, revenue à Rome, s'y trouvait à leurs côtés. « Allez, leur dit Pie IX, croissez et multipliez-vous en Allemagne, fixez-vous là où vous trouverez beaucoup de novices. » Et l'abbé de Saint-Paul, leur supérieur immédiat, leur remit mille francs et les bénit.

Ici commença pour les deux vénérés fondateurs de la Congrégation de Beuron, alors pauvres moines errants, un véritable chemin de croix à parcourir. Dieu voulait les purifier par la souffrance afin de les rendre aptes à opérer pour lui de grandes choses. Le bâton de pèlerin à la main, ils parcourent les diocèses de l'Allemagne

1. Voir entre autres notre *Revue*, année 1886-87, p. 25.

Digitized by Google

catholique cherchant un coin de terre pour s'y fixer. Beaucoup d'amis d'autrefois leur avaient promis leur concours pour le jour où ils viendraient en Allemagne ; plusieurs d'entre eux même avaient manifesté l'intention de se joindre à eux : maintenant qu'ils sont là tous leur tournent le dos. Des mois se passent dans la tribulation. Ce n'est que le 10 février 1861, jour de sainte Scholastique, qu'ils peuvent enfin s'arrêter dans une humble maisonnette avec l'espoir d'y voir se développer leur œuvre. L'office divin fut commencé en ce jour mémorable dans le petit prieuré de Matterborn près de Clèves, diocèse de Munster. Dom Maur était prieur, Dom Placide représentait à lui seul la communauté et était en même temps chargé de l'administration de la paroisse. Un frère franciscain leur avait été octroyé généreusement comme cuisinier ; mais il tomba malade, et Dom Placide Wolter, aujourd'hui archiabbé de Beuron, prit vaillamment le tablier à sa place ! La pauvreté était telle à Matterborn, qu'on ne savait souvent de quoi l'on vivrait le lendemain et qu'il fallut sortir plus d'une fois la besace à la main pour mendier le pain du midi.

Enfin Dieu vint à leur aide. Un premier postulant se présenta : c'était un jardinier ; à la rigueur il pouvait aussi servir de cuisinier. Il tint bon, fut d'un grand secours aux deux pauvres moines, et est aujourd'hui encore apprécié à Maredsous et honoré comme le doyen de tous les Frères convers de la Congrégation. Une seconde recrue, cette fois d'un ordre plus élevé, fut un jeune prêtre, docteur en droit canon, aujourd'hui Dom Benoît Sauter, abbé d'Emmaus à Prague. Mais ce fut là tout. Plus de novices, une misère extrême au-dedans, une hostilité croissante au dehors, une demeure provisoire et sans terrain ; tel était le bilan de la première maison de notre Congrégation près de deux ans après son établissement. « Dieu ne nous veut point ici, » dit le prieur Dom Maur, « allons planter notre tente ailleurs ». Et avec l'énergie qui le caractérisait chaque fois qu'il avait reconnu la volonté de Dieu, il décida d'abandonner Matterborn.

C'est ici qu'apparaît pour la première fois dans nos annales le nom alors inconnu de Beuron. Il y avait là, dans la froide et déserte vallée du Haut-Danube en Souabe, un ancien monastère abandonné, ruiné, désert depuis soixante ans. Fondé au VIIIe siècle pour des moines bénédictins, ruiné plus tard et repeuplé au XIe siècle par des chanoines Augustins, il était de nouveau sans habitants depuis l'époque néfaste de la sécularisation de 1803. C'était ce lieu que Dieu réservait aux nouveaux bénédictins allemands, comme terme

Digitized by Google

de leurs pérégrinations et centre de leur développement ultérieur. Un des derniers Augustins de Beuron, le P. Lechleitner, mort en odeur de sainteté, l'avait prédit. Lors de la bénédiction du dernier abbé avant la sécularisation, il avait dit : « Cet abbé sera le dernier ; et après soixante ans de veuvage, l'abbaye de Beuron sera peuplée de nouveau. » L'événement vérifia sa prédiction.

L'isolement extrême où se trouvait Beuron à cette époque, paraissait être un obstacle. « Quel développement pouvez-vous attendre dans ce désert ? » lui disait-on de tous côtés, « quel bien pourrez-vous y faire ? » Mais D. Maur pensait avec raison que la solitude est le terrain qui fait germer les moines, et que si Dieu veut qu'ils travaillent au bien des âmes après lui avoir immolé la leur, il sait bien les leur amener, au besoin les conduire vers elles. L'acquisition de Beuron était décidée, Dieu les voulait là.

Mais où trouver les ressources nécessaires ? C'est ici surtout qu'apparaît comme un ange tutélaire dans notre histoire la pieuse et noble princesse Catherine de Hohenzollern. Elle a reconnu sa mission dans cette œuvre voulue de Dieu, et avec un rare héroïsme elle n'hésite pas à se dépouiller de presque tout ce qui lui reste pour fournir aux enfants de Saint-Benoît une stable demeure sur le sol allemand. Tout son humble douaire y passe : sa propriété de Bistritz en Bohême est sacrifiée. Elle donne tout pour Dieu, et remet aux enfants de Saint-Benoît l'abbaye de Beuron qu'elle a rachetée avec quelques terres nécessaires à leur subsistance. Marchant sur les nobles traces de ses devanciers du moyen âge, elle croit ne pouvoir faire œuvre plus agréable à Dieu que de fonder un moûtier où son saint Nom sera loué et glorifié sans cesse et où tant d'âmes seront sanctifiées par sa grâce.

C'était en 1862. Déjà le nom de l'immortel Dom Guéranger avait rempli l'Europe catholique du bruit de ses nombreux mérites pour la restauration du monachisme en France, la défense de l'Église et le rétablissement de la liturgie romaine. Solesmes était devenu un point central du mouvement catholique en France, non moins que de l'épanouissement de la famille bénédictine ressuscitée de ses cendres. Dom Maur Wolter se sentit inspiré d'aller puiser à cette source féconde et pure du monachisme renaissant, avant de poser les bases définitives de son œuvre. Le 4 décembre, secouant la poussière de leurs pieds, les deux frères Wolter et leurs deux novices quittèrent à jamais Matterborn. Dom Maur partit pour Solesmes avec son novice Dom Benoît, tandis que Dom Placide, suivi du bon frère Joseph, allait s'installer provisoirement dans les ruines de

Digitized by Google

l'abbaye de Beuron et y prendre seul l'administration de la petite paroisse.

Le séjour à Solesmes du prieur D. Maur fut pour lui toute une révélation sur les principes et la pratique de la vraie vie bénédictine, que sa grande âme était si bien faite pour comprendre jusque dans ses nuances les plus délicates. Que d'entretiens précieux il eut alors avec le grand abbé ! Quels progrès rapides ne firent point son âme et sa vaste intelligence dans ces voies qu'il s'apprêtait à parcourir à pas de géant, tout en les enseignant à d'autres ! A partir de ce jour, Dom Guéranger et Dom Wolter restèrent unis de la plus étroite amitié, et leurs relations ne furent brisées que par la mort, tout en se maintenant dans les deux familles sœurs que fondèrent ces grands moines du XIXe siècle.

Dom Maur revint alors à Beuron, et ce fut au tour de Dom Placide d'aller se retremper à Solesmes et d'y prendre le vrai esprit bénédictin, tandis que le jeune Dom Benoît y poursuivait paisiblement son noviciat à la même école.

Le printemps de l'année 1863 était arrivé, et avec lui les doux rayons du soleil qui fondent les neiges épaisses de la vallée du Haut-Danube. On avait réparé les brèches les plus apparentes du monastère. Dom Placide revint de Solesmes avec Dom Benoît dont le noviciat était terminé et qui devait prononcer ses vœux à Beuron. Un moine de Solesmes, depuis ce jour cher et vénéré ami de la congrégation de Beuron et plus tard abbé de Ligugé près de Poitiers, D. Léon Bastide, vint assister à la réouverture de Beuron et aider ses premiers habitants de ses conseils et de son expérience.

Touchante et à jamais mémorable cérémonie dans sa simplicité, que celle du 24 mai 1863, jour sacré de la Pentecôte, où fut rouvert officiellement le monastère de Beuron en vertu d'un bref pontifical ! Le P. Dom Maur Wolter en était nommé prieur avec droits à la dignité abbatiale dès le jour où il aurait dans sa communauté douze profès de chœur. En même temps se rouvrit le pèlerinage antique à la Madone de Beuron, vénérée depuis des siècles dans l'église abbatiale et dont le culte reprit dans la catholique Souabe avec une étonnante rapidité, produisant les fruits de salut les plus abondants. Le lendemain 25 mai, D. Benoît Sauter, premier profès de la congrégation de Beuron, émettait ses vœux entre les mains du nouveau prieur Dom Wolter.

Les bases du monastère de Beuron étaient canoniquement posées et non seulement celles du monastère, mais celles encore d'une

Digitized by Google

nouvelle congrégation de l'ordre de Saint-Benoît. En effet, à l'insu de D. Maur Wolter, l'archevêque de Fribourg, le vénérable confesseur de la foi Hermann de Vicari, avait négocié avec le Saint-Siège la séparation du nouveau monastère d'avec la congrégation Cassinienne et sa complète indépendance, avec faculté de fonder d'autres monastères pour former une congrégation nouvelle. Il ne restait au jeune prieur qu'à accepter les faits accomplis, malgré les répugnances de son humilité, et à marcher de l'avant avec courage confiant en l'aide de la Providence qui l'avait déjà si visiblement assisté.

(A continuer.) D. G. v. C.

LE LIBÉRALISME et la SAINE NOTION de la LOI.

(SUITE ET FIN.)

II.

« LA liberté, don très précieux de la nature, prérogative exclusive des êtres doués d'intelligence ou de raison, confère à l'homme l'honneur de rester *dans la main de son conseil* et d'être le maître de ses actes. »

Ainsi débute Léon XIII dans sa lumineuse encyclique *Libertas præstantissimum*, où il analyse à fond le libéralisme contemporain, à tous degrés et trace aux catholiques les devoirs qui leur incombent en face de cette doctrine.

Après cette phrase qui introduit la matière et appuie sur un texte formel de l'Écriture la prérogative dont l'homme se glorifie à si juste titre, le Saint-Père ajoute aussitôt : « Mais il est d'une très haute importance d'exercer comme il convient cette prérogative : car de l'usage de la liberté naissent les plus grands maux, comme les plus grands biens ».

Si l'usage équitable de la liberté est si souverainement important, on peut en dire autant, à plus forte raison, de la notion juste de la liberté; car de cette notion juste ou fausse naissent les théories saines ou subversives touchant l'usage de cette faculté.

Or, la liberté offre un triple caractère bien distinct, suivant qu'elle se rapporte au principe générateur de nos actes, à la règle qui les guide, ou à leur exécution. Suivant chacun de ces caractères, elle est naturelle, morale ou physique.

Digitized by Google

Voyons en quoi consistent ces trois libertés, avant d'examiner la doctrine du libéralisme touchant chacune d'elles.

***

a) La liberté naturelle.

La liberté *naturelle*, dit encore Léon XIII, dans le même document, « bien que tout à fait distincte de la liberté morale, est pourtant la source et le principe propre d'où toute liberté découle ». Elle n'est autre chose que le libre arbitre, ou la faculté de choisir, sans qu'aucune impulsion intérieure détermine notre choix, entre les biens contingents que l'intelligence propose à notre volonté et dont notre volonté n'éprouve la nécessité d'embrasser aucun en particulier ni de préférence à un autre, et cela tout juste à cause de cette contingence perçue par l'intelligence. Cette liberté est appelée *naturelle* parce qu'elle tient de notre nature et qu'elle est inaccessible à toute action extérieure à l'homme. Dieu lui-même, qui en est l'auteur, non seulement la sauvegarde sans la violenter jamais, mais il l'active, la met en exercice par chaque motion qu'il lui imprime, comme premier et souverain moteur de toutes choses. C'est cette faculté du libre arbitre que l'Écriture reconnaît à l'homme en disant qu'il est *dans la main de son conseil.* Conseil mystérieux, sans doute, où l'intelligence et la volonté agissent l'une sur l'autre et délibèrent en quelque sorte entre elles ; où la volonté peut dans une certaine mesure influencer sur les lumières que l'intelligence doit lui présenter ; mais où elle se réserve toujours le dernier mot, mot qu'elle peut ou prononcer ou ne prononcer pas, ou prononcer dans un sens aussi bien que dans un autre. Aussi le mécanisme du libre arbitre repose-t-il sur un principe spirituel, indépendant de la matière, se réglant d'après les lois immuables de l'absolu, dont il porte en lui l'empreinte et comme l'instinct. De là, le lien intime entre le dogme de la spiritualité de l'âme et celui du libre arbitre. De là aussi l'insistance avec laquelle l'Église a toujours défendu la liberté naturelle de l'homme. « Toutes les fois que des hérétiques et des novateurs se sont attaqués à la liberté, dit encore le Saint-Père, l'Église en a pris la défense et a sauvegardé cette précieuse prérogative de l'homme. Ainsi l'histoire nous apprend avec quelle énergie elle repoussa les pernicieux efforts des Manichéens et d'autres sectaires ; et, dans les temps plus rapprochés de nous, personne n'ignore avec quel zèle et quelle force, soit au concile de Trente, soit plus tard contre les sectateurs de Jansénius, elle a combattu pour la liberté de l'homme, ne laissant le fatalisme s'implanter en aucun temps ni en aucun lieu. »

Digitized by Google

b) La liberté morale.

A côté de cette liberté naturelle, il y a la liberté *morale*. La liberté morale est celle qui regarde, non point le principe générateur de nos actes, mais le rapport de nos actes avec la règle des mœurs et la fin que Dieu nous destine. On le voit, ce n'est plus l'entité de l'acte, mais sa conformité ou non-conformité à la règle directrice qui entre en considération. En Dieu, maître absolu, souverainement indépendant, il ne peut y avoir d'autre règle que lui-même ; aussi Dieu est-il infiniment libre de liberté morale comme de liberté naturelle.

Mais il ne saurait en être ainsi de l'homme.

Deux motifs exigent que l'homme soit soumis à une règle dans ses actes.

Le premier, qui est absolu et qui existera éternellement, est la dépendance de l'homme vis-à-vis de son Auteur. Le libre arbitre lui est donné tout juste pour offrir à Dieu un hommage spontané et libre. Les anges, au premier instant de leur création, nos premiers parents, à l'aurore de leur existence, sentirent cette loi de dépendance imposer à leur liberté morale une limite nécessaire ; et c'est pour avoir méconnu et transgressé la loi que Dieu leur édictait et qu'ils lisaient au fond de leur être, qu'ils sont tombés, les uns dans un irrémédiable malheur, les autres dans un funeste état de dégradation.

Cette déchéance est le second motif qui exige que la loi s'affirme davantage pour venir en aide à l'affaiblissement du sens moral de l'homme déchu. Mais ici il importe d'exposer les conséquences du péché originel pour la liberté naturelle de l'homme avant de montrer celles qu'il eut pour sa liberté morale. Revenons donc un instant à la première liberté dont il a été question plus haut.

La liberté naturelle, considérée dans son essence, ne comporte pas de plus ou de moins. Le libre arbitre existe ou il n'existe pas. Mais le fonctionnement de ce libre arbitre peut être entravé, comme l'est la marche d'un mécanisme par la rouille qui s'attache aux rouages. Or, tel est l'effet produit dans l'homme par le péché. Trois grandes blessures reçues dans cette catastrophe lui enlèvent la pleine liberté d'action et le frappent d'une espèce de torpeur mentale et morale. Son intelligence est obscurcie, sa volonté affaiblie, sa convoitise sensuelle ou la concupiscence éveillée et attisée. Triple blessure, qui est d'une grande conséquence pour le fonctionnement du libre arbitre : la concupiscence l'incline vers la chair ; l'erreur à laquelle l'intelligence est plus exposée, lui présente les objets sous

Digitized by Google

un faux jour ; enfin la faiblesse de la volonté se laisse plus aisément pencher vers le mal que vers le bien.

Sans doute, nous le répétons, même dans cet état de dégradation, le libre arbitre subsiste entier : c'est à lui que reste le dernier mot. Mais combien sont diminuées les chances pour que ce choix soit bon et conforme aux vrais intérêts de l'homme! Si, dans une condition si inférieure, Dieu ne vient à son secours, en renforçant la rigueur de la dépendance, en traçant plus lumineuse, par des lois plus formelles, la route du devoir, l'homme, bien que libre, sera presque nécessairement entraîné à sa perte. De là le second motif de la loi rétrécissant la liberté morale.

Édictée en vue de contenir l'homme dans les bornes du devoir, et de l'empêcher de se perdre volontairement, cette loi est un immense bien. Elle diminue, si l'on veut, la liberté morale, du moins, elle en met les limites mieux en relief ; mais elle augmente la liberté naturelle, en tant qu'elle renforce les éléments sains qui influent sur le libre arbitre, et augmente les probabilités en faveur d'un choix juste et honnête, seul digne de l'homme. Or, comme c'est dans la liberté naturelle que consiste avant tout le prestige de notre liberté, la loi qui la stimule, loin d'enlever à la dignité de notre nature, contribue à sauvegarder l'honneur de l'homme qui se règle d'après elle.

Ainsi, par un véritable bienfait qui rend l'homme plus libre parce qu'il lui aide à récupérer sa liberté d'origine, Dieu a ajouté à la loi naturelle gravée dans nos cœurs, la loi révélée confirmant, précisant, complétant les devoirs auxquels l'homme doit conformer l'usage de son libre arbitre, s'il veut atteindre sa fin. De plus, en retour des avantages que lui procure la société surnaturelle fondée par le Christ, l'Église trace à ses membres quelques prescriptions positives, semblables aux formalités et aux observances que doit remplir tout bon citoyen pour avoir droit aux bienfaits que lui assure l'État. Enfin, là où le pouvoir civil comprend pleinement sa mission, la loi humaine vient au secours de la loi divine et ecclésiastique, et regarde comme un attentat au bien-être public toute violation des ordonnances portées par Dieu et par la société religieuse en vue du salut des hommes.

Voilà, dans son entier, la légitime et salutaire action de la loi sur le libre arbitre de l'homme, en tant qu'elle lui trace ses devoirs et guide ses pas. Semblable à ces poteaux indicateurs qui montrent le chemin au voyageur et l'empêchent de se perdre dans les labyrinthes des forêts ou dans les pièges des précipices et des terrains mouvants, sans pour cela violenter la liberté de celui qui serait assez

Digitized by Google

téméraire pour mépriser leurs avis ; la loi divine ou humaine trace à l'homme la voie du bien, tout en respectant le libre arbitre de celui que l'ignorance, la passion ou la malice porte à enfreindre ses injonctions. Les poteaux indicateurs, consultés et suivis avec reconnaissance, lors même qu'ils font préférer un chemin plus aride à une route attrayante, gênent et fâchent tout au plus les casse-cou qui voudraient passer outre et se lancer à l'aventure, et parfois même le font, au risque d'être taxés de folie. De même la loi, au sens où nous l'avons décrite plus haut, quelque pénible qu'elle semble à la nature, est un immense bienfait, que ceux-là seuls peuvent méconnaître qui préfèrent, à la garantie de parvenir au but de la vie, même au prix de rudes efforts, le caprice aveugle d'une liberté insouciante et téméraire.

c) La liberté physique.

Mais la loi ne se contente pas toujours de réfréner la liberté morale. Elle aboutit parfois à restreindre jusqu'à la liberté *physique*.

La liberté physique regarde l'exécution de nos actes. C'est la faculté de nous mouvoir au gré de notre volonté. Si le vœu d'obéissance par lequel le religieux abdique tout libre exercice de la volonté propre, en vue d'une récupération entière de la liberté naturelle, est diamétralement opposé à la liberté morale ; l'esclavage, consacrant directement la propriété du corps, répond par contraste à la liberté physique.

La liberté physique subsiste même là où la liberté morale est réduite, tant qu'aucune contrainte extérieure ne lui fait violence. Elle peut cesser entièrement ou en partie, pour toujours ou temporairement, suivant les causes qui l'entravent. Sauf des cas rares, comme le sont, par exemple, la loi militaire, qui range de force sous les drapeaux celui qui voudrait se soustraire au service des armes, et, dans un autre ordre d'idées, la clôture monastique, qui équivaut à une espèce d'emprisonnement volontaire dans sa cause ; les rigueurs qui empiètent sur la liberté physique sont presque toutes le produit de peines à encourir ou encourues par la violation de lois opposant une barrière à la liberté morale. Ces peines ont à la fois l'efficacité préventive d'empêcher ces violations par la frayeur salutaire qu'elles inspirent, et l'efficacité expiatoire de rétablir l'équilibre rompu par la contravention au devoir tracé par la loi.

Sous le premier aspect, la menace des châtiments est un bienfait pour quiconque serait exposé à tomber dans une faute par abus

Digitized by Google

de la liberté morale, s'il n'avait en perspective cette diminution de le liberté physique ; et c'est pour cette raison que le Christ, dans son Évangile, a si souvent parlé des peines rigoureuses de l'enfer, afin de contenir les hommes dans les lois chrétiennes et de seconder le bon exercice de leur liberté naturelle par la force préservatrice de la crainte, ajoutée à la force impulsive de l'amour. Sous ce premier aspect encore la vue des châtiments subis par les coupables est un bien pour ceux que ce spectacle détourne davantage du mal. Cet avantage des peines a déterminé beaucoup de législations à supplicier les criminels publiquement, aux yeux de la foule terrifiée par cet exemple. Sous le second aspect, la punition des coupables est surtout un bien pour la justice éternelle de Dieu. Aussi ne pouvons-nous guère nous faire une idée assez grande des rigueurs de cette justice. La miséricorde même, la temporisation si patiente que la Providence montre en tolérant les plus criantes iniquités dans le temps, est un argument de plus en faveur de cette inexorable justice, qui sera en même temps un soulagement pour les justes et une compensation pour tout ce que les méchants leur ont fait subir sur la terre. Les lois humaines s'inspirent de cette rigueur, de cet équilibre à rétablir, dans la proportion qu'elles recherchent entre le crime et l'expiation, et, souvent, dans le châtiment qu'elles infligent au malfaiteur à l'endroit même où il a commis son crime.

Pour résumer ces considérations nous dirons : La liberté naturelle ou le libre arbitre consiste dans l'absence d'une détermination intérieure nécessitant le choix de la volonté, éclairée par l'intelligence, entre divers biens contingents. La liberté morale consiste dans l'absence d'une loi qui oblige en traçant le devoir. La liberté physique consiste dans l'absence d'une contrainte ou d'une violence corporelle. Dieu possède souverainement la liberté sous quelque aspect qu'elle se conçoive et qui comporte une perfection. Pour l'homme, plus sa liberté naturelle est compromise par des défaillances néfastes qui l'exposent à l'erreur et le poussent au mal, plus il faut qu'elle soit sous la tutelle de la loi qui diminue sa liberté morale et même du châtiment qui menace sa liberté physique.Ces deux dernières libertés ont presque la même mesure. L'abus de la liberté morale exige comme expiation la diminution proportionnée de la liberté physique. Aussi, le péché mortel, qui est l'abus complet de la liberté morale, est-il puni de l'enfer, qui est la destruction totale de la liberté physique.

C'est ainsi que, dans ces trois libertés sainement dirigées, nous

Digitized by Google

trouvons les trois éléments constitutifs de l'économie morale : la responsabilité personnelle, le devoir et la sanction La responsabilité personnelle est assurée par la liberté naturelle; le devoir dirige la liberté morale ; la sanction s'adresse à la liberté physique.

Après ces considérations sur le triple aspect de la liberté, examinons quelle est la doctrine du libéralisme touchant ces trois libertés, et comment, par des équivoques, soit voulues, soit inconscientes, il pervertit pour chacune d'elles la saine notion de la loi.

Ce que le libéralisme doctrinal poursuit, c'est la licence en fait de mœurs comme de pensée, sans encourir le châtiment qui s'attache fatalement à l'inconduite. Mais comment formuler un système capable de rassurer les consciences auxquelles il rêve de tout permettre? D'abord il exalte outre mesure la liberté morale et représente comme un attentat à la liberté de l'homme toute loi extérieure à lui qui lui trace une obligation quelconque ; mais, comme il est des attentats qui révoltent et qui blessent par trop ouvertement les intérêts d'autrui, il cherche à amoindrir la responsabilité personnelle ; et celle-ci une fois niée, la sanction, qui déjà était rendue odieuse au même titre que la loi, devient en outre injuste et absurde. Voilà le rêve complet de cette doctrine avancée, radicale, conséquente jusqu'au bout.

Toutefois, sans atteindre ces paradoxes de licence, le libéralisme prend, dans beaucoup d'esprits, même honnêtes, des nuances dont nous voulons toucher ici les principales.

a) Erreurs principales du libéralisme touchant la liberté naturelle

Étrange châtiment de l'erreur ! De même que le dernier mot du rationalisme est la négation de la raison par l'assimilation de l'homme à la bête, ainsi le dernier mot du libéralisme se trouve être la négation de la liberté par la théorie des résultantes déterminant nécessairement le choix de la volonté. C'est l'exagération de la théorie de bascule de Jansénius, laquelle elle-même n'était que l'exagération de la théorie du dernier jugement pratique.

Espérons, pour l'honneur de l'humanité, que ces doctrines dégradantes, si directement contraires à l'évidence du sens intime, n'auront jamais qu'un éphémère succès d'académie. Si c'est déjà trop, sans doute, ce n'est pas sans remède. Mais du jour où ces doctrines envahiraient la vie sociale et deviendraient la règle des consciences, c'en serait fait de toute honnêteté et de toute répression du crime.

A côté de cette aberration, qui gagne malheureusement du ter-

Digitized by Google

rain, une autre erreur est plus répandue touchant la nature propre de la liberté naturelle. Beaucoup d'hommes conçoivent le libre arbitre comme la faculté de pouvoir choisir entre le bien et le mal. Cette conception est absolument erronée. La faculté de choisir le mal n'est nullement une partie constitutive du libre arbitre. Elle en est la conséquence, lorsque le sujet qui choisit est assez ignorant ou assez enclin au mal pour pouvoir regarder ce dernier comme un bien contingent. Mais si le sujet qui élit est placé au-dessus de ces séductions de l'erreur et du mal, et se trouve par conséquent dans l'impossibilité de trouver dans le mal un bien quelconque, il lui devient en même temps impossible de choisir le mal. Ainsi Dieu, liberté absolue, ne peut en aucune façon choisir le mal ; ainsi les anges et les saints, fixés dans la sainteté de Dieu, sont incapables de choisir le mal, et n'en sont que plus libres. La faculté de choisir le mal est donc une imperfection, une faiblesse de la volonté, de même que celle de se tromper dénote une limitation de l'intelligence.

Cette imperfection, cette faiblesse affecte-t-elle directement le libre arbitre? Non. Elle affecte directement la volonté et l'entendement, qui sont les facteurs dont l'action précède celle du libre arbitre. Même il est juste de dire que, pour celui dont les facultés sont assez imparfaites pour pouvoir trouver un attrait, un bien dans le mal, ne pas pouvoir le choisir, serait une restriction du libre arbitre. Aussi est-ce peut-être cette dernière considération qui a induit de bons esprits en erreur, en leur faisant ériger en affirmation absolue une vérité qui ne peut s'énoncer que sous cette forme hypothétique. Saint Augustin, dans ses écrits contre les Pélagiens, et, après lui, saint Thomas ont longuement démontré que la faculté de pécher n'est pas une liberté mais une servitude, suivant cette profonde parole de saint Jean : « Celui qui commet le péché est l'esclave du péché (1). »

b) Erreurs principales du libéralisme touchant la liberté morale.

Épris d'une liberté morale illimitée, le libéralisme érige en principe que la loi qui trace des devoirs est ennemie de la liberté. De là sa répugnance pour tout ce qui revêt le caractère d'une loi obligeant la conscience. Mais ici, plus encore que pour la liberté naturelle, nous trouvons beaucoup de nuances.

Léon XIII en a fait un lumineux exposé dans son encyclique *Libertas*. Nous résumons ici cette partie du document pontifical.

Le libéralisme absolu consiste à rejeter toute loi divine, tant naturelle que positive. Chacun ne s'obéit qu'à lui-même. « De là pro-

1. Joan., VIII, 34. Voir l'exposé de la même doctrine dans l'encyclique *Libertas*, et le raisonnement de saint Thomas y cité par Léon XIII.

Digitized by Google

cède cette morale que l'on appelle *indépendante*, et qui, sous le masque de la liberté, détourne la volonté de l'observation des préceptes divins, et conduit ordinairement à une licence sans limite. »

Un second libéralisme, encore très accentué quoique moins cynique, consiste à admettre la loi naturelle, mais à ne pas admettre la loi divine positive. Instruits par les excès de la précédente théorie, les partisans de ce système veulent mettre une barrière aux passions ; et ils ne s'aperçoivent pas que cette barrière ne pouvant provenir que de Dieu, il y a inconséquence grave à admettre cette loi divine naturelle et à rejeter en même temps la loi divine positive.

Une troisième espèce de libéralisme admet non seulement la loi divine naturelle, mais même la loi divine positive ; seulement il restreint l'action de celle-ci à la vie privée et lui refuse toute influence sur la vie publique ou sur le gouvernement de la société. Théorie plus mitigée, sans doute, mais non moins inconséquente. Les hommes vivant en commun dépendent-ils moins de Dieu que pris isolément ? Dieu n'est-il pas le roi de sa création ? Et si l'on admet la communication positive du Créateur avec sa créature, de quel droit lui pose-t-on cette limite, contraire à cette communication elle-même ?

De ce troisième libéralisme naissent l'indifférence des États et avec elle les libertés modernes : la liberté des cultes, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement.

Érigée en thèse, comme une doctrine, cette indifférence est monstrueuse et mène au scepticisme religieux. Établie en vertu d'un compromis, comme une solution pratique d'une situation mélangée, elle devient une simple tolérance de fait, et, comme telle, elle est bonne, si elle répond aux exigences de cette situation. Telle est notre Constitution belge. Libre aux partisans du libéralisme de voir en celle-ci une déclaration de principes des droits naturels ; pour nous, catholiques, tout en la défendant avec plus de fidélité, nous ne la regardons que comme un *modus vivendi*, un terrain neutre sur lequel nous consentons à nous tenir avec nos compatriotes, par amour de la paix dans l'union, pour éviter un plus grand mal et en vue d'un plus grand bien.

Quant à la liberté de conscience, quiconque croit à Dieu, à la Providence, au fait divin de la révélation et de l'Église catholique, ne connaît d'autre liberté absolue que le droit imprescriptible de servir Dieu comme Dieu l'entend, sans entraves, sans obstacles, et il rejette comme impie la soi-disant liberté de servir Dieu ou de ne le servir point, de croire à son Christ et à son Église ou de n'y

Digitized by Google

croire point. Le libéralisme, au contraire, toujours jaloux de proclamer cette seconde liberté fausse et impie, ne manque aucune occasion d'entraver la première liberté vraie et sacrée, partout où il se voit assez puissant pour jeter le masque et, de tolérant et d'indifférent, devenir sectaire et oppresseur.

c. Erreurs principales du libéralisme touchant la liberté physique.

La liberté physique suit la liberté morale. La restriction de la première entraîne la restriction de la seconde, soit comme menace soit comme répression. De là la répugnance qu'inspire au libéralisme toute mesure tendant à mettre un frein à l'action du mal ; de là l'horreur qu'il sent pour toutes les peines édictées contre les abus de la liberté morale. Pour lui, la tolérance est un droit absolu, et tout ce qui s'en écarte est une violation de la liberté.

Au contraire, ceux qui ont une notion saine des droits de Dieu et de la vérité, non seulement admettent le rôle de la loi répressive, mais ils la regardent comme le complément nécessaire de toute législation bien comprise. En cela ils s'inspirent de ce que la foi nous apprend de la justice divine.

Mais, s'ils admettent le droit de la répression dans la mesure où ils nient le droit de l'erreur et du mal, ils savent appliquer à la liberté physique les conséquences d'une tolérance reconnue sage vis-à-vis de la liberté morale , sans cependant jamais accorder un droit au mal qu'ils ne font que tolérer.

Nous touchons ici aux considérations que nous avons exposées, ici-même, l'an dernier, sous le titre de *Droit et tolérance*. Nous n'y reviendrons point, et nous clôturerons ces pages en reproduisant la doctrine de la tolérance, telle que Léon XIII la formule dans son encyclique, souvent déjà citée, *Libertas præstantissimum*.

« L'Église, avec son intelligence maternelle, se rend bien compte de la faiblesse humaine ; elle n'ignore ni la marche des événements ni le courant des idées à notre époque. C'est pourquoi tout en n'accordant de droit qu'à ce qui est vrai et bon, elle ne s'oppose pas à ce que, pour éviter un plus grand mal, ou pour obtenir et conserver un plus grand bien, le pouvoir public tolère certaines choses qui ne sont pas conformes à la vérité ni à la justice. Dieu lui-même, qui est infiniment bon et qui peut tout, tolère dans le monde l'existence de maux, soit pour ne pas empêcher de plus grands biens, soit pour ne pas donner lieu à des maux plus grands. Or il convient dans le gouvernement des États, d'imiter Celui qui gouverne le monde ; bien plus, comme il est impossible à l'autorité humaine d'empêcher tout mal, elle doit *permettre et laisser*

Digitized by Google

passer bien des choses que la divine providence punit en toute justice (1). Toutefois, si en vue du bien public, et pour ce motif seulement, la loi humaine peut et doit tolérer le mal, elle ne peut néanmoins ni l'approuver ni le vouloir pour lui-même ; car le mal étant de sa nature la privation du bien, est opposé au bien commun que le législateur doit vouloir et doit protéger autant qu'il le peut. Et ici encore la loi humaine doit être modelée sur la loi divine ; car en tolérant qu'il y ait du mal dans le monde, *Dieu ne veut pas que le mal se fasse, et il ne veut pas non plus que le mal ne se fasse pas, mais il veut permettre que le mal se fasse, et cela est bien* (2).

Toute la théorie de la tolérance du mal est comprise dans ces quelques mots du docteur angélique. » D. L. J.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés : Le 2 juin, à l'Abbaye de N.-D. des Ermites (Suisse) le frère *Ulric Etterlin*, O. S. B., dans la 86me année de son âge.

Le 22 juin, au monastère de la Paix-Notre-Dame à Liége, la Rde Dame *Marie Gertrude Meurens*, O. S. B., dans la 30me année de son âge et la 5me de sa profession religieuse.

Le 30 juin, à Liverpool, le Très Révérend Père Dom *Placide-Jean Hall*, O. S. B., professeur de théologie à Downside, dans la 71me année de son âge et la 54me de sa profession monastique. Le vénéré défunt était le dernier moine survivant de la communauté de Lamspring, près Hildesheim, qui réfugiée à Broadway, après sa proscription en 1803, fut dissoute en 1841. Dom Placide comptait aussi parmi les fondateurs de l'abbaye de Fort-Augustus en Écosse.

Le 9 juillet, en son abbaye de Saint-Martin de Beuron, sa *Paternité Révérendissime Dom Maur Wolter*, O. S. B., archiabbé de Beuron, fondateur et premier supérieur-général de la Congrégation du même nom, dans la 66me année de son âge, la 33me de sa profession monastique, la 40me de son sacerdoce et la 22me de sa dignité abbatiale.

---

1. Aug. *de lib. arbit.* l. I cap. 6. n. 14.
2. S. Thom. p. I, q. XIX, a. 9. ad. 3.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

De inhabitatione Spiritus Sancti in animabus justorum disserit Dr P. Oberdoerffeg, presbyter coloniens. — Tornaci, typis Societatis S. Joannis Evangelistæ, Desclée, Lefebvre et soc. Edit. Pontif. 1890.

LA doctrine de l'inhabitation du Saint-Esprit dans les âmes des justes est une des plus importantes et des plus difficiles de toute la théologie dogmatique et mystique. Elle est dans la spéculation des mystères de la grâce ce que le problème de l'union de l'âme au corps est dans la psychologie. Merveilleux trait d'union entre l'homme et Dieu, l'inhabitation du Saint-Esprit touche à la fois aux profondeurs du mystère de la Sainte-Trinité et à l'analyse subtile de l'activité de la grâce dans l'âme qu'elle sanctifie.

Rien d'étonnant dès lors que ce point doctrinal ait été depuis de longs siècles l'objet favori de l'étude des théologiens. Récemment encore, on s'en souvient, cette capitale question a ému presque jusqu'à la passion plusieurs organes de science sacrée en Allemagne, à propos des opinions émises par l'éminent et regretté Docteur Scheeben sur la cause formelle de l'inhabitation du Saint-Esprit.

Monsieur le Docteur P. Oberdoerffer a donc fait œuvre utile et très actuelle en consacrant à cette question une dissertation spéciale.

L'auteur divise son travail en six chapitres, dans un ordre progressif d'une très heureuse disposition. Après avoir établi, à l'aide des textes inspirés et de l'enseignement unanime des Pères, le dogme de l'union de Dieu avec l'âme juste, il cherche dans le second chapitre à pénétrer plus avant dans l'intelligence de cette union. Le chapitre suivant traite la question, très débattue, du caractère personnel de cette inhabitation. Le D. Oberdoerffer, adoptant le sentiment du cardinal Franzelin, établit que l'inhabitation du Saint-Esprit est ainsi appelée par appropriation plutôt qu'à raison de son caractère strictement personnel. Dans le quatrième chapitre l'auteur expose la manière différente dont Dieu habite dans les différents justes. Vient ensuite la question, rendue brûlante par les récentes controverses, du rapport entre la grâce créée et incréée. Après avoir mentionné et réfuté avec saint Thomas l'opinion extrême de Pierre Lombard (I Dist., 17, 18), qui confondait la grâce *gratum faciens* avec le Saint-Esprit, le Dr Oberdoerffer analyse les doctrines de Lessius, de Petau et de Thomassin, qui s'en rapprochent encore trop; puis il expose au long la théorie de Scheeben, distincte des précédentes, mais apparentée à elles, surtout à celle de Thomassin. A cette théorie, fidèlement développée d'après les termes mêmes employés par l'éminent théologien, l'auteur oppose le sentiment du cardinal Franzelin, suivi par Hurter et Granderath. Se déclarant pour ce dernier, il s'attache longuement à démontrer que le Saint-Esprit n'est pas la cause formelle, mais seulement la cause efficiente de l'adoption et de la sanctification. Ce chapitre (p. 70-

Digitized by Google

122) est de loin le plus important de la dissertation. Les différents effets produits dans l'âme par l'inhabitation du Saint-Esprit forment l'objet d'un dernier et court chapitre. L'auteur s'y borne presque à une énumération, qu'il termine heureusement par les beaux vers dans lesquels saint Paulin de Nole chante la sanctification du corps comme de l'âme par la grâce de l'Esprit-Saint (*Carm.*, XXIX, v. 578).

La dissertation du Dr Oberdoerffer est un travail de sérieux mérite. La méthode est partout excellente, l'exposition nette et la discussion, conduite avec logique et vigueur, ne manque aux endroits voulus ni de profondeur ni de subtilité. Peut-être la forme toute didactique de l'ouvrage n'aurait-elle rien perdu de sa clarté à se dépouiller un peu moins de l'élégance, pour ne pas dire, çà et là, de la correction classique. C'est une observation de détail, dont l'auteur pourra, s'il le juge opportun, tenir compte dans une nouvelle édition de son travail. D. L. J.

Opere dell'eminentissimo cardinale Placido Maria Schiaffino, della congreg. dei monaci di Monte Oliveto O. S. B. vol. I. Panegirici. Siena. Tip. arciv. S. Bernardino edit. 1890. XXXVI-312 pp. in-16. Frs. 3.

LES moines de la congrégation bénédictine du Mont-Olivet se sont décidés à livrer au public les œuvres de leur regretté père, S. É. le cardinal Schiaffino. Elles comprendront de six à huit volumes. La réputation de théologien et d'orateur dont jouissait le savant cardinal faisait vivement désirer la publication de ses écrits. De fortes études l'avaient préparé au ministère de la parole ; une composition soignée, une langue imagée, une parole animée, ardente et convaincue l'eurent bientôt fait compter au nombre des meilleurs orateurs sacrés de l'Italie. Ses panégyriques étaient enviés, ses conférences passionnément suivies. C'est à un carême prêché à Pérouse, sur l'invitation du cardinal Pecci, que remontent les liens étroits que Léon XIII devait encore resserrer un jour en élevant le moine Olivétain aux honneurs de la pourpre cardinalice. Le premier volume des œuvres du cardinal Schiaffino s'ouvre par une intéressante esquisse de sa carrière littéraire et oratoire due à la plume du Rme P. D. Camille Seriolo, abbé-général de la congrégation du Mont-Olivet. Il comprend douze panégyriques, deux en l'honneur du Sacré-Cœur de JÉSUS ; parmi les autres nous citerons ceux de saint Benoît, de saint François d'Assise, de saint Ignace de Loyola, de saint Bonaventure, de saint Philippe de Néri, du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle et du bienheureux Eugène III.

Luther. Eine Skizze von J. Döllinger. Neuer Abdruck. Freiburg im Breisgau, Herder's Verlagshandlung 1890, 63 pages in-8°. Prix 50 cts.

L'ESQUISSE sur le fameux hérésiarque du seizième siècle, que le malheureux professeur de Munich, jadis si célèbre publia il y a quarante ans environ dans le « Kirchenlexicon de Netzer et Nelte » a été

Digitized by Google

toujours considérée comme un chef-d'œuvre de caractéristique littéraire. L'auteur y trace en quelques pages de main de maître un portrait psychologique d'une rare finesse et représente les évolutions de l'esprit sectaire d'une manière si attrayante, dans un récit d'un style clair, sobre et tout émaillé de faits qu'une polémique soulevée récemment à l'occasion de la mort de M. Doellinger rend encore plus intéressants. Vers la fin de son essai il fait cette remarque si juste : « Il y a une grande différence entre les ouvrages latins et les ouvrages allemands de Luther. C'est dans ces derniers que se trouve le secret de sa puissance et de son succès extraordinaire, tandis que les théologiens de France, d'Angleterre et d'Espagne, qui ne lisaient que ses ouvrages latins, n'y remarquant ni une éloquence particulière,ni une sagacité merveilleuse, ni une imposante érudition, s'étonnaient de ce que cet homme fût pour ainsi dire divinisé en Allemagne, et y obtînt, même parmi les savants, tant de partisans et d'admirateurs. — Qui aurait pensé, il y a quarante ans, que cet homme qui avait si bien peint l'esprit sectaire, se serait un jour laissé égarer par son idée fixe de faciliter aux luthériens le retour dans le bercail, jusqu'à sacrifier pour cela des points essentiels de la doctrine catholique, et que dans les dernières années de sa vie, il ne travaillerait qu'à détruire l'édifice scientifique qu'il avait si noblement élevé autrefois pour la défense de l'Église catholique ?

La librairie Herder a bien fait de rééditer cette brochure au lendemain de la mort de Döllinger ; elle mérite d'être propagée comme une lecture des plus instructives. D. S. B.

La famille d'un noble croisé. Vie de saint Gilbert, fondateur de l'abbaye de Neufontaines en Auvergne, de l'ordre de Prémontré, par I. V. S., O. P. Namur. Douxfils. 1890, 56 pp. in-18°.

M. le chanoine Van Spilbeeck vient d'augmenter sa Bibliothèque norbertine d'une nouvelle brochure consacrée à un saint abbé de son ordre. Le fondateur de l'abbaye de Neufontaines rappelle ces pieux croisés que le pèlerinage au tombeau du Christ détachait du monde et qui, de retour dans leur patrie, échangeaient le baudrier de chevalier contre la livrée des soldats du Christ. Tandis que sa femme et sa fille fondent le monastère d'Aubeterre, il élève celui de Neufontaines dont il devait bientôt prendre la direction, et qu'il embauma du parfum de ses vertus. L'auteur a consacré un intéressant chapitre à l'iconographie du saint abbé, de la B. Pétronille, son épouse et de la B. Poncia, sa fille.

Studien und Mittheilungen aus dem Benediktiner-und-Cistercienserorden. Haupt-Redacteur P. Maurus Kinter O. S. B. à Raigern. Moravie.

FONDÉES en 1880 à l'occasion du quatorzième centenaire du patriarche des moines, les *Studien* n'ont cessé d'être dès lors, sous la courageuse direction du R. P. dom Maur Kinter, le principal organe de l'ordre bénédictin.

Digitized by Google

Les dix premiers volumes comprennent une foule de documents et de notices appelés à jeter plus de lumière sur les Annales de l'ordre bénédictin; des matériaux tout nouveaux ont été tirés des archives encore trop inexplorées des monastères et mis au jour dans le but de servir de base à une histoire scientifique complète du grand ordre monastique. Nous ne prétendons pas que tous les articles aient une égale importance, mais, considérée dans son ensemble, cette Revue est une ressource précieuse pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire des institutions religieuses. Les nombreuses communications qui lui parviennent de tous les pays ont une réelle valeur pour l'histoire contemporaine de notre ordre.

Dans son *Étude sur le monastère de Seckau, après son érection en cathédrale jusqu'à sa destruction, en 1259*, notre confrère, dom Ludger Léonard, fait le tableau d'une des périodes les plus intéressantes de l'antique monastère styrien, rétabli en 1883 par les moines de Beuron. Cet article, comme ceux que le savant auteur a publiés précédemment sur son monastère, nous semble être un des chapitres isolés d'un grand travail sur Seckau, dont nous souhaitons vivement la publication. Parmi les autres articles, nous signalerons les *Statuts du monastère de Kaufungen*, du XVe siècle ; une notice sur le *monastère de Goldenkron, pendant la guerre de 30 ans*, le *Journal des moines d'Ossegg emmenés prisonniers par les Prussiens, en 1759*, une série de documents tirés des archives de l'ancien monastère de Saint-Nicolas à Prague, et relatifs aux communautés bénédictines de Bohême, des extraits d'un livre de formules du monastère de Wilhering, des extraits des *Statuta monastica*, publiés pour l'abbaye de St-Lambrecht en Styrie du XVe au XVIIIe siècle. Ajoutons à cela une nomenclature très détaillée des ouvrages publiés par des bénédictins ou relatifs à l'ordre monastique ainsi que des communications de différents monastères de l'ordre.

Sainte Jeanne Françoise de Chantal. Chromolithographie, format in-4°. Société Saint-Augustin. Prix : fr. 0,50.

CETTE image offre un cadre architectural polychrome, assez sobre, au fond bleu croisillé d'or, au sol fleuri, où s'épanouissent deux plantureux bouquets de roses.

La Sainte, dans son costume monastique et sombre, se détache nettement de son entourage décoratif. Le rosaire pendu à son côté, elle tient d'une main le volume contenant les règles de la Visitation ; de l'autre main, elle soutient l'emblème sacré de l'ordre, savoir le cœur surmonté de la croix, et timbré du monogramme du Christ. La figure entourée d'un nimbe de sainteté, est un portrait ressemblant.

C'est en somme une belle image, qui s'harmonise fort bien avec celles de sainte Catherine de Sienne, de sainte Jeanne de Valois et de sainte Thérèse, éditées par la même maison.

Digitized by Google

LETTRE

DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

au Rme P. Archiabbé de Beuron.

Dilecto filio Placido Wolter, Archiabbati Beuronensi, Beuronam (Beuron), in Archicoenobio S. Martini.

LEO P. P. XIII.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Summa erga Nos studia tua tam apte vidimus explicata litteris quas die VIII Idus Augusti ad Nos dedisti, ut iis magnopere delectaremur. Profecto ita Nos animo comparatos eae litterae nactae sunt, ut earum Nobis futura esset acceptio gratissima et lectio jucunda. Eas siquidem majorem in modum commendabat cum perspectus erga Nos animus religiosae familiae tuae, tum benevolentia singularis qua non modo ipsam complectimur, sed universum Ordinem, qui S. Benedicti nomine gloriantur legiferi conditoris sui. Hunc enim Ordinem semper plurimi fecimus, tanquam perinsigne Ecclesiae ornamentum, adeoque rationibus ejus et decori (quod pro re nata pluries testati sumus) favemus impense. Gaudemus porro Te in capessenda cura collati muneris

A notre cher fils Placide Wolter, archiabbé de Beuron, à l'archiabbaye de Saint-Martin de Beuron.

LÉON XIII, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Les nobles sentiments que vous professez à notre égard se trouvent si dignement exprimés dans votre lettre du 6 août dernier, que Nous en avons conçu une très grande joie. Il est vrai que cette lettre Nous a trouvé dans de telles dispositions d'esprit que son arrivée devait Nous être très agréable et sa lecture Nous causer de la satisfaction. Elle Nous était grandement chère, en effet, à plus d'un titre : à cause, d'abord, des sentiments bien connus de votre famille religieuse à Notre égard, puis, par la très grande bienveillance dont Nous sommes animé non seulement envers elle, mais aussi envers l'Ordre tout entier qui se glorifie d'avoir saint Benoît pour fondateur et pour législateur. Cet Ordre, Nous l'avons eu toujours en très grande estime, car il est un ornement des plus remarquables pour l'Église ; aussi, avons-Nous à cœur de favoriser ses intérêts et de contribuer à son honneur, comme Nous l'avons montré en plusieurs circonstances lorsque l'occasion s'en est présentée.

Digitized by Google

exemplum Tibi proposuisse defunctum fratrem tuum, qui tum eximia pietate, studio monasticae disciplinae et instituti, cui nomen dederat, amplificandi enituit, tum ingenii et doctrinae laude, praeclarisque operibus ad animarum salutem susceptis. Nobile hoc propositum tuum laetam Nobis spem facit, Te in novo officio obeundo non minus potestatis ejus dignum heredem fore, quam virtutum ac meritorum. Quod ut cumulate praestare valeas, atque ut majoribus in dies incrementis, Te praesule, Beuronensis Congregatio floreat, large copioseque dari Tibi adprecamur gratiae coelestis muncra, et Apostolicam Benedictionem Tibi et sodalibus quibus praees universis et singulis peramanter in Domino impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum die XII Augusti anno MDCCCXC. Pontificatus Nostri decimo tertio.

LEO PP. XIII.

Nous apprenons avec bonheur qu'à la veille d'entrer dans la nouvelle charge qui vous est confiée, vous vous proposez de marcher sur les traces de votre frère défunt ; il a brillé, en effet, par sa haute piété, par son zèle pour rehausser l'observance monastique et pour propager son Ordre, autant que par son esprit supérieur, sa science profonde et les œuvres remarquables qu'il a entreprises pour le bien des âmes. Ce noble dessein que vous Nous exprimez, Nous donne la douce espérance que dans l'accomplissement des devoirs de vos nouvelles fonctions vous serez le digne héritier, non seulement de ses vertus et de ses mérites, mais aussi de sa puissance d'action.

C'est afin que vous soyez l'un et l'autre et que, sous votre gouvernement, la Congrégation de Beuron fleurisse et se développe de jour en jour davantage, que Nous implorons pour vous toute l'abondance des dons célestes, et que Nous accordons, avec grand amour et dans le Seigneur, la Bénédiction Apostolique, à vous et à tous et à chacun des religieux auxquels vous êtes préposé.

Donné à Rome, près de St-Pierre, le 12 août MDCCCXC, l'an treizième de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 9. — Septembre.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE SUR L'ORDRE BÉNÉDICTIN EN HOLLANDE AVANT LE PROTESTANTISME (SUITE).

II. Hollande Septentrionale.

NOUS avons dit ci-dessus, que saint Willibrord aborda en Frise avec onze compagnons. Parmi eux on cite Suitbert, Acca, Willibald et Winibald, les deux frères Ewald, et surtout Adalbert le Lévite ou le diacre, patron du Kennemerland (1).

Ce dernier était un moine anglais, mais d'origine irlandaise, et la dénomination de *diacre* sous laquelle il est presque toujours cité, démontre qu'il ne fut pas élevé au rang de la prêtrise (2). Il semble avoir été envoyé, vers l'an 692, par saint Willibrord, dans le pays de Kennemerland (3), afin d'y prêcher le saint Évangile le long des côtes. Suivant la légende, le saint résida surtout à Hallem, non loin d'Alkmaar, chez un certain Eggo, auquel on rattache, mais à tort, l'origine du village d'Egmond, car il paraît plus vraisemblable que ce nom doit être dérivé de la rivière de Eg, qui a son embouchure en cet endroit (Eg-mond).

Adalbert mourut vers 742 à Egmond, ou, selon quelques écrivains (4), au monastère d'Echternach, dont il aurait été abbé. Il devint le patron d'Egmond, où ses restes précieux étaient conservés, et attirèrent de tout temps de nombreux pèlerins. Ce grand concours de peuple et cette grande vénération pour le saint, donnèrent occasion à la fondation du célèbre monastère d'Egmond, dont nous allons parler à présent.

1. Cf. Petrus Opmeer, *Martelaarsboek der Hollandsche Martelaren*, Antw. 1702, I, p. 15.
2. Cf. Mabillon. *Act. O. S. B. sæc. III*, t. 1, p. 631 vlg. — Dr K. von Richthofen. *Die älteren Egmonder Geschichtsquellen*. Berlin, 1886. *Nachtrag*. p. 219-249. — O Holder Egger. *Neues Archiv*. XIII, p. 29-32.
3. Au nord de la Hollande.
4. Cf. Alb. Thym, l. c., p. 280.

Digitized by Google

III. Abbaye d'Egmond. L'abbaye de *Saint-Adalbert* d'Egmond, située non loin de la mer du Nord, à l'extrémité septentrionale de la Hollande, fut pendant sept siècles comptée parmi les plus renommées de notre saint Ordre (1).

Les plus anciens chroniqueurs rapportent que Thierry I, comte de Hollande, n'écoutant que sa grande dévotion envers saint Adalbert, fit construire en cet endroit un monastère en bois, vers l'année 923 (2), et y plaça des moniales de l'Ordre de Saint-Benoît. Mais, quelque temps après, sous le comte Thierry II, les Frisons, ces Normands de la Hollande, dévastèrent les environs d'Egmond et livrèrent aux flammes le monastère. Alors ce comte, dont la piété égalait celle de son prédécesseur, afin de soustraire les moniales à de nouveaux actes de violence de la part des Frisons, les transféra à Bennebroeck, près de Harlem. Puis il fit reconstruire en pierre le monastère d'Egmond, et en confia la garde à des moines Bénédictins (vers 950).

Thierry II jeta ainsi les fondements de la superbe abbaye de Saint-Adalbert et de sa splendide basilique, où les restes mortels de la plupart des premiers comtes de Hollande, depuis Thierry I jusqu'à Thierry VII, c'est-à-dire pendant près de trois siècles, furent déposés à côté de ceux de leurs épouses et de leurs enfants. Ce monastère, jouissant de la faveur des papes et des évêques, comme de celle des princes et des seigneurs, ne tarda pas à voir s'augmenter rapidement le nombre de ses habitants et l'étendue de ses possessions. La bibliothèque vit ses rayons s'orner de bibles chargées d'or et de pierreries, et d'autres manuscrits précieux, dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous, et qui la rendirent en peu de temps une des plus remarquables de l'Europe (3). Les abbés, propriétaires de grands

1. Cf. Wilh. Procurator. ed. Matth., *Anal. Vet. ævi*, 2de édit., II. p. 425. ; *Egm. Chronicon.* — *Annales Egm.* — *Xantens* (Pertz. *Mon. Germ.* II, p. 220-236), edit. de Geer van Jutfaas. Utrecht, 1864. — Joh. a Leydis, O. C. *Annales Eg.* (ed. Matth.) Leyden, 1692 — Traduit en Holl. — Alkmaar 1732. *Oudh. van Kennemerl*, I, p. 448 sq. *Batavia sacra*, p. 425 sq. — Bockenberg, *Catal. Antist. Egm.* (Leiden, 1580). — Melis Stoke, *Rijmkronijk* (Leiden 1772). — Swalue. *De Abdijen van Egm. en Rijnsburg*, dans *Nederl. Arch.* de Kist et Royaards, I, p. 363 sq. — Kist. *Nederl. Arch.* II, p. 251, VII, p. 193 sq. — Römer, *Geschied. overzicht der Kloosters en abdijen van Holland en Zeeland*, Leiden, 1854, *passim*. — R. K. *Jaarboekje voor Nederl.*, 1344, p. 115 sq. (La Haye). — Bakhuizen van den Brink. « *Hæcmundensia* » *Nederl. Rijks-Arch.* ('s Gravenhage 1857.) I, p. 171-234. — K. von Richthofen. *Die älteren Egm. Geschichtsquellen*. Berl. 1886. — Bots. *Kloosters en abdijen van het bisdom Haarlem*, p. 133 sq. Rijsenburg 1883. — Van Wijn. *Huiszittend Leeven*, I. p. 317 sq. II, p. 90 sq. — Voy. aussi les articles des Prof. Pols, Kappeyne van de Cappello, et Fruin, dans *Bijdragen voor Vaderl. geschied. en oudheidkunde*, La Haye, 1887, 1888, 1889. Enfin les ouvrages cités de Beka et Heda, Van Leuwen, Van Heussen, Kluit, Moll, Royaards, etc. La plupart des anciennes chartes provenant de l'abbaye, se trouvent encore aux archives de l'État, à la Haye et au Séminaire de Warmond.

2. Cette date, de même que l'année 950 que l'on rencontre plus loin, diffèrent de l'opinion généralement reçue ; mais nous croyons avoir des raisons suffisantes pour les admettre.

3. Cf. Van Wijn, l. c., I, p. 317. *Indicium aliquorum librorum Monasterii Egmondensis.*

Digitized by Google

biens et pour la plupart appartenant aux premières familles du pays, avaient droit de patronage sur vingt-quatre églises paroissiales, et sur quarante-cinq chapellenies (1).

Et, tandis que la prospérité matérielle du monastère allait s'agrandissant de jour en jour, les vertus chrétiennes et monastiques s'y épanouissaient dans toute leur beauté. Plusieurs abbés, et pour n'en citer que les trois premiers, Wonobold, André et Brunon, sont cités par les auteurs comme des hommes d'une vertu et d'une piété consommées ; nous ne possédons aucune ancienne reproduction de l'abbaye, où l'on ne voit représentés, auprès de la porte d'entrée, de nombreux pauvres secourus par les religieux, comme preuve de la grande charité qui régnait à l'intérieur de cette vénérable enceinte.

Dans la première moitié du XIIe siècle, l'abbaye d'Egmond dut cependant traverser une légère crise. Ce fut en l'année 1121, lorsque Pétronille de Saxe, veuve du comte Florent II, imposa aux moines son chapelain Asselin comme abbé. Cet homme « d'un esprit simple ne connaissant absolument rien de l'ordre monastique, et n'étant abbé que de nom », comme s'exprime le moine du XIIe siècle cité par Mabillon (2), dissipa en peu de temps les biens du monastère, et les choses allèrent si loin, qu'en 1130 la comtesse Pétronille et l'évêque d'Utrecht, André, se virent forcés de demander à Arnould I, abbé de Saint-Pierre à Gand, un homme capable de rétablir l'ordre en toute chose. Le pieux Arnould fut heureux de pouvoir répondre à cet appel, en envoyant à Egmond, le prieur d'une des dépendances du Mont Blandin, un moine du nom de Gauthier. Le succès qui couronna ses nobles efforts justifia pleinement le choix d'Arnould; en peu de temps l'abbaye d'Egmond s'était relevée et avait pris un tel développement, qu'elle avait conquis à juste titre le nom de « Reine des abbayes de la Hollande ».

Ce fut du temps de l'Abbé Gauthier, en 1139, que le pape Innocent II accorda à Egmond le privilège d'exemption sur la demande du comte Thierry VI (3). C'est aussi à son administration qu'on fait remonter l'origine des seigneurs d'Egmond. Cet abbé ayant conféré à un certain Berwold comme prix de services signalés rendus à l'abbaye, la charge importante d'avoué permanent, celui-ci acquit pour lieu de résidence, une ferme située à proximité de l'abbaye et qui fut plus tard changée en château par son fils Dodon. Les descendants de ces deux avoués s'intitulèrent dans la suite seigneurs

1. V. Heussen, *Hist. Episc. Ultraj.*, p. 75.
2. Mabill., l. c., p. 641. Joh. a. L., l. c., cap. 19.
3 Miræus. *Op. Diplom.* IV, p. 13.

Digitized by Google

d'Egmond, et conservèrent toujours de fait, sinon de droit, comme héréditaire dans leur famille, la charge lucrative confiée jadis à Berwold. Mais au lieu de rendre justice au nom des abbés d'Egmond, et de protéger le monastère, comme c'était leur devoir, ils en devinrent souvent les plus cruels persécuteurs (1).

Enfin, ce fut aussi durant l'administration de l'abbé Gauthier, que l'église abbatiale d'Egmond, superbe monument du style roman, reçut son achèvement en 1139 et fut consacrée par l'évêque d'Utrecht, Hartbert, en 1143 en présence du comte et de la comtesse de Hollande.

L'église acquit en peu de temps un riche trésor, dont une des plus belles pièces était le fameux retable d'autel, couvert d'or et de pierres précieuses, que le comte Thierry II et son épouse Hildegarde avaient donné à l'abbaye (2). L'évêque de Trêves, Egbert, fils de ce même comte (3), laissa au monastère de nombreuses reliques.

L'abbaye atteignit son plus haut degré de gloire au XIIIe siècle sous l'abbé Foulques. On venait précisément d'enrichir l'église de nouveaux et précieux ornements, lorsque vint éclater comme un coup de foudre la tourmente révolutionnaire et anti-religieuse du XVIe siècle.

Le 26 mai 1561, le monastère d'Egmond avait été réuni à la mense épiscopale de l'évêque de Harlem par une bulle de Pie IV, et le premier évêque de cette ville Nic. van Nieuwland, en avait été reconnu abbé. Son successeur, Godefroid Van Mierlo, fut le dernier abbé du monastère et eut la douleur de voir tomber la vénérable abbaye sous les coups des Gueux. Ce fut en 1567 que des soldats de Henri de Brederode, tombé en disgrâce pour avoir signé le compromis des nobles, pillèrent pour la première fois le monastère. Cependant, on n'osa aller plus loin pour cette fois. Mais à partir du mois de juin 1572 jusqu'au mois de décembre, les actes de violence et de pillage de la part des révoltés ne discontinuèrent plus.

Au mois de décembre, le trop fameux Sonoy et ses farouches compagnons exercèrent à Egmond tant de violences et de cruautés, que tous les moines qui s'y trouvaient encore, furent forcés de partir. Enfin le 7 juin 1573 l'abbaye fut livrée aux flammes par ordre de Sonoy, et avec elle périt une grande partie de la bibliothèque, perte irréparable tant pour l'histoire d'Egmond que pour celle de l'Église et de l'État des Pays-Bas. Il ne resta des bâtiments que les deux tours

1. Les seigneurs d'Egmond eurent jusqu'en 1296 leur sépulture dans le *Paradis* (ou portail) de l'église abbatiale.

2. Voyez la description de ce retable ap. Heda, p. 90, n.

3. Il fut évêque de 977-993. cf. Gams. *Series episc.* Brouwer. *Annal. Trev.*, I, p. 480.

Digitized by Google

et la façade de l'église, où se voyait une sculpture représentant saint Pierre avec le nom du saint en caractères grecs, et les portraits du comte Thierry VI et de sa mère Pétronille, avec cette inscription :

HIC THEODORICUS ORAT, OPUS HOC PETRONILLA DECORAT (1).

L'une des deux tours servit depuis 1596 jusqu'en 1798 de phare pour les navigateurs : en cette dernière année elle s'effondra, et ses débris vinrent s'ajouter aux décombres de l'autre tour tombée déjà avant elle.

En 1800 les ruines furent vendues pour la somme de fl. 12,810 à des marchands d'Alkmaar avec défense de toucher aux fondements: mais en 1820, la veuve de l'ancien propriétaire d'Egmond vendit aussi ceux-ci, et les acheteurs emportèrent sur trente-neuf bateaux les débris des tombeaux où reposaient depuis des siècles les Seigneurs du pays, les abbés et les moines de la vénérable fondation. Grand fut le scandale que causa, même parmi les protestants, cet acte de vandalisme et un grand poète protestant (2) s'est cru obligé d'élever énergiquement la voix contre de tels excès.

En 1825 l'administration communale du village d'Egmond distribua aux pauvres les quelques débris gisant encore çà et là ; en 1844, un paysan découvrit une dernière tombe, et depuis lors il ne reste plus rien, de l'ancienne et vénérable abbaye bénédictine de St-Adalbert d'Egmond.

IV. MONASTÈRE DE BENNEBROEK. — Nous avons vu ci-dessus, qu'après la destruction du monastère en bois, construit par Thierry I, son successeur Thierry II transféra les moniales à Bennebroek près de Harlem, pour les soustraire à la brutalité des Frisons (3).

La plupart des auteurs (4) disent que le comte défendit aux moniales de Bennebroek de recevoir des novices à l'avenir, afin que faute de membres, la communauté s'éteignît au bout de quelques années, et qu'il pût ajouter les revenus de la fondation à ceux du monastère d'Egmond. Mais l'auteur de la vie du comte Arnould (5) donne à ce sujet des détails tout différents. Selon lui ce serait ce comte, fils de Thierry II, et non pas ce dernier prince qui aurait transféré les moniales d'Egmond à Bennebroek, et au lieu d'avoir été condamnées à s'éteindre, elles auraient après quelque temps

1. Cf. Van Wijn, *Huissittend leeven*. I, page 442 ; cette pierre est encore de nos jours conservée à Amsterdam.

2. Van Lennep cf. *Nederl. Arch. voor kerkl. gesch.* — N. C. Kist. II, 261.

3. Cf. Joh. a Leydis, *Ann. Egm.* cap. XI. Bakhuizen van den Brink. « *Hæcmundensia* » p. 200 — Pertz. XVI. p. 443 — Bots, *Klooster en Abdijen* Rysenburg, 1883, p. 58.

4. E. a. Joh. a Leydis, l. c.

5. Cf. *Martyrologium* de Baudouin de la Haye et Bakh. van den B[illegible] p. [illegible] n° 14.

Digitized by Google

abandonné cet endroit par suite de difficultés survenues entre elles et la comtesse de Hollande, au sujet de questions financières.

Certains auteurs (1) ont fait d'Arlinde, fille de Thierry II, que Wagenaar nomme à tort la *sœur* de ce prince, la première abbesse de Bennebroek. Mais cette opinion, reposant surtout sur un passage du chroniqueur Kl. Kolyn (2), n'offre pas des garanties suffisantes pour que nous puissions l'admettre.

§ III. Province de Frise.

Au nombre des premiers missionnaires de la Hollande, parmi lesquels nous avons déjà mentionné saint Adalbert, nous trouvons encore plusieurs autres compagnons de saint Willibrord : saint Suitbert, premier abbé du monastère de Werden sur le Rhin († 713 ou 717), qui fonda les églises de Duurstede, Arkel et Malsem. Saint Engelmund, patron de Velzen, qui prêcha l'Évangile le long des côtes de la mer du Nord, les deux frères Ewald, qui s'arrêtèrent quelque temps en Drenthe, avant de partir pour l'Allemagne.

Mais à côté de ces moines anglais, nous voyons aussi un moine franc : saint Wulfram. Entré au monastère de Fontenelle, après avoir occupé le siège épiscopal de Sens, il fit plusieurs apparitions en Frise, entre les années 692 et 696, et nourrit même un instant la douce espérance de pouvoir gagner à la foi du Christ le fameux roi Radbod. Le roi, raconte la légende, avait déjà mis un pied dans les fonts baptismaux, quand tout à coup, se tournant du côté de Wulfram, il lui demanda dans quel endroit, d'après l'opinion des chrétiens, se trouvaient la plupart des rois francs, ses ancêtres, au ciel ou aux enfers. « En enfer », répond Wulfram. « Alors, s'écrie Radbod, je préfère être en enfer avec tant d'illustres rois, qu'au ciel avec une poignée de pauvres chrétiens », et il refusa le baptême.

Tandis que Wulfram s'arrêtait de préférence dans le pays marécageux et boisé d'où sortit plus tard la Hollande Septentrionale (3), la contrée située de l'autre côté du lac Flevo (4) voyait venir à elle un des plus grands hommes de son siècle, Winfrid, nommé Boniface

1. E. a. van Loon, *Aloude Holl Hist.* La Haye, 1734, II, p. 160 et Wagenaar, *Vaderl. Hist.*, II, p. 116.

2. Kl. Kolijn vs 571

Arlinde scank en misgewade
Kostelijcke en van stade.,
Ende was, als ic hou gewis,
Tot Bennebrucke ti ierste abdis.

3. Beaucoup d'historiens font dériver le nom de Hollande de *Holt-land* : pays de bois.

4. Devenu plus tard le Zuiderzee.

Digitized by Google

après son élévation à l'épiscopat (1). Winfrid avait reçu son éducation dans des monastères bénédictins anglais ; il vint en Frise, une première fois en 716 : alors cependant, il ne fit que passer, mais trois ans plus tard, en 719 (ou 720), au retour d'un voyage à Rome, il s'attacha durant deux ans à la personne de saint Willibrord, et l'aida puissamment dans l'œuvre de la conversion des infidèles. Saint Willibrord voulut même lui léguer son diocèse d'Utrecht, mais Boniface refusa, et partit aussitôt après pour Rome, où le pape Grégoire II le consacra évêque, avec mission de prêcher l'Évangile en Allemagne (30 nov. 722).

Avant de mourir, le courageux vieillard voulut revoir le pays témoin de ses premiers travaux et il se dirigea vers la Frise. Suivi d'une nombreuse troupe de prêtres et de lévites, il parcourut le pays durant plus de deux années, semant de toutes parts la parole divine, et recueillant une abondante moisson. Mais le 5 juin 755 (ou 754), tandis qu'il campait au bord d'une rivière, non loin de Dokkum (2), une troupe de païens se précipitèrent sur lui et le massacrèrent avec une cinquantaine de ses compagnons. Le corps du martyr, transporté d'abord à Utrecht, fut plus tard rendu au monastère de Fulda.

Quoique saint Boniface ait fondé en Frise plusieurs églises, desservies, sans aucun doute, par des moines de sa suite, on n'a cependant aucun indice qui pourrait faire croire qu'il y ait fondé quelque communauté monastique. Ce n'est qu'au IXe siècle que l'on rencontre des traces d'un monastère proprement dit, dans les contrées situées à proximité du lieu de son martyre.

V. Abbaye d'Ameland. — L'île d'*Ameland* (3), que quelques auteurs croient être la même que l'énigmatique Fositenland, où un des compagnons de saint Willibrord fut massacré sur l'ordre de Ratbod, parce que le saint évêque y avait osé baptiser quelques jeunes Frisons dans les eaux d'une fontaine consacrée à la déesse Fosite, eut la gloire de posséder le plus ancien monastère bénédictin de la Frise (4).

1. Cf. *Bonifatius, der Apostel der Deutschen*, von Const. Ritter von Höfler, Prag, 1887, dans *Mittheilungen des Vereines für Geschichte der Deutschen in Böhmen*, XXV Jhrg, 3 Heft.

2. L'endroit précis où saint Boniface fut martyrisé s'appelle encore maintenant Murmurwoude (forêt des meurtriers).

3. Cf. *O. van Vriesland*, II, p. 286 sqq. — Royaards, *Gesch. der chr. Kerk in Nederl. in M. E.*, I, p. 296. — Moll. *Kerkgesch. in Nederl.*, t. I, p. 322.

4. Van der Aa (*Aardrijksk. Woordenb.*, III, p. 448 ; et Heldrig, *Wandelingen over de Veluwe*, p. 56) parlent d'un monastère qui aurait déjà été fondé en 719 à Doornspijk ; mais ils ne donnent aucune preuve. Ce que ces auteurs disent de l'offre de ce monastère à l'évêque Baldéric, le 12 mai 950, semble reposer sur une fausse interprétation de la *Traditio Othonis de Thiela*, chez Heda, p. 86, cf. Moll, l. c., I, p. 322, ne 1a.

Digitized by Google

Les anciennes chroniques rapportent qu'un seigneur du nom de Hugues (en frison, Hayo), issu de la grande famille des Kamminga's, qui reçut plus tard l'île comme fief héréditaire, y fonda en 866 un monastère. Déjà l'année suivante (867), l'évêque d'Utrecht, Odibald, envoya des moines bénédictins dans cette nouvelle fondation.

Le monastère d'Ameland, quoique souvent attaqué par les pirates, subsista cependant pendant deux siècles. Mais vers l'an 1090, l'évêque Conrad d'Utrecht le transféra sur le continent frison, à Foswerd où une nouvelle abbaye venait d'être construite pour recevoir les moines.

VI. — ABBAYE DE FOSWERD.—Le village de *Ferwerd* ou *Foswerd* est situé au nord de la Frise près de la côte, et le monastère, que l'évêque Conrad y peupla de moines venus d'Ameland, portait le nom de Béthanie (1). Cet évêque vint en personne faire la dédicace de l'église abbatiale peu de temps après l'arrivée des moines.

La plupart des anciens chroniqueurs font de Foswerd un monastère double ; ses habitants étaient si estimés dans tout le pays pour leurs grandes vertus, que les plus grandes familles s'estimaient heureuses et se sentaient honorées d'y voir leurs fils et leurs filles prendre l'habit religieux. On cite, entre autres, le nom d'un grand seigneur frison, Jauka Harlinga, qui se fit moine à Foswerd après avoir légué de grands biens à l'abbaye.

Mais les terribles luttes politiques des *Schieringers* et *Vetkoopers* qui ensanglantèrent au XIVe siècle le sol de la Frise, divisèrent aussi plus d'une fois les monastères de cette contrée. Foswerd n'échappa point à la contagion, et les efforts énergiques de l'abbé et de ses moines de chœur ne purent empêcher les frères convers de se mettre du côté des Vetkoopers et de se déclarer contre ceux du monastère cistercien de Klaarkamp situé près de là, qui avaient embrassé le parti de Schieringers.

L'incendie de la splendide église de Foswerd, arrivé en 1379 et imputé à tort ou à raison aux frères de Klaarkamp, donna un nouvel élément à la lutte. Celle-ci dura jusqu'en 1489 ; une paix durable fut alors signée entre les deux monastères, parce que les frères convers de Klaarkamp délivrèrent en cette année un frère de Foswerd d'entre les mains d'un seigneur voisin nommé Hesselt Nokkema. Il est probable que les deux monastères avaient à se plaindre également des actes de violence de ce seigneur.

1. Miræus, *Orig. cœnob. Ben.* p. 87. Cf. *Q. van Vr.*, I, p. 378 sq. II, p. 286. — Royaards, *l. c.*, p. 207.— Cannegieter, *Het klooster Foswerd* dans le *Friesche Volksalm*, 1846, p. 44 sq. — Moll, *Kerkgesch. in Nederl.*, I, p. 322 ; II 2°, p. 14 ; II 3°, p. 77 ; II 4°, p. 159.

Digitized by Google

Le nombre des religieux de Foswerd devait être considérable. Car lors de la grande peste de l'année 1349, deux cent et sept personnes, tant moines de chœur, que moniales et frères convers, périrent dans ce monastère, par suite du fléau (1).

En 1546, les moines s'étaient choisi pour abbé successivement un moine de Foswerd nommé Foppo, puis Pierre, prieur du monastère bénédictin de Smallenée ; mais tous deux refusèrent la charge. Alors les religieux s'adressèrent à Gérard de Harderwijk, économe du monastère prémontré de Bethléhem, et celui-ci consentit enfin à échanger la règle de saint Norbert contre celle de saint Benoît, et à accepter la lourde charge d'abbé de Foswerd. Environ sept ans plus tard, le monastère fut reçu dans la Congrégation de Bursfeld.

En 1565 il est encore fait mention d'un abbé de Foswerd nommé Pierre, mais depuis lors l'abbaye disparaît pour toujours du théâtre de l'histoire.

VII. MONASTÈRE DE MARSUM. — A *Marsum* (2), village situé non loin de Foswerd, existait au XIIIe siècle un monastère de Bénédictines, dont on ignore l'année de fondation.

Après la mort de Juwo, curé du village, vers 1256, les moniales furent réduites à un tel degré de misère, qu'en 1270 leur monastère dut être supprimé, et que ses quarante religieuses furent transférées les unes à Lidlum, les autres à Bajum (3).

Le grand écrivain van Heussen, rapportant les paroles de Leo Sibrandus (4), dit que vers la fin du XVIe siècle il existait encore quelques restes de ce monastère et qu'en 1575, on montra à Sibrand les fondements de la chapelle et quelques ossements.

VIII. MONASTÈRE DE BORNBERGUM.— Au Sud-Est de Marsum, au village de *Bornbergum*, s'élevait le monastère des moniales de *Smallenée* (Smallinger-Ee, ou Smaller-Ee) et à quelque distance de là, une abbaye de moines Bénédictins (5). Les abbés de ce monastère dirigeaient le monastère de Smallenée au moyen de prieurs. Ceux-ci semblent s'être soustraits plus tard à la dépendance des abbés, car on nous a conservé le texte d'une lettre de l'évêque d'Utrecht, Georges, datée du 16 mars 1548, au prieur de Smallenée, par la-

1. Cf. Dr. Israëls. — *Twee epidemiën in Nederl.* — Dans le *Nederl. weekblad voor geneeskunde*, 1853, p. 453 sq.

2. *O. van Vriesl.*, II, p. 253, Royaards, l. c., p. 299.

3. Deux monastères de Prémontré.

4. Van Heussen naquit à La Haye en 1654, et fut un des plus savants jansénistes de la Hollande, Léo Sibrandus, auteur des *vitæ et res gestæ* des abbés Prémontrés de Lidlum et Hallum, écrivit vers la fin du XVIe siècle. Il est né à Leeuwarden en 1557 (cf. De Wind, *Bibliotheek*, p. 183).

5. *O. van Vriesl.*, I, p. 446, sqq. II, p. 336, sq. Royaards, l. c., I, p. 301.

Digitized by Google

quelle il l'autorise « à recevoir les vœux des moniales et à leur imposer le voile, sans avoir besoin, à cet effet, de la permission d'aucun autre supérieur. »

L'abbaye de moniales devait être assez vaste, vu que du temps de la guerre civile entre les Schieringers et Vetkoopers, les députés de toute la Frise se réunirent dans ses murs.

Tels sont à peu près les renseignements que nous avons pu trouver au sujet de ce monastère double. On pourrait peut-être encore ajouter qu'en 1512, l'abbé Ludger se rendit auprès du duc de Saxe, afin d'obtenir que son monastère fût dorénavant libéré de tout impôt extraordinaire.

IX. Abbaye de Staveren. — Au commencement du IXe siècle vivait à Oirschot, village du Brabant Sept., un vénérable prêtre, nommé Odulphe. Poussé par une inspiration surnaturelle, il se rendit à Utrecht, afin d'y aider le saint évêque Frédéric dans l'accomplissement de sa lourde charge.

Or, en ce temps, la Frise, et surtout les environs de l'importante cité de Staveren, étaient désolés par une nouvelle hérésie contre le dogme de la sainte Trinité. L'évêque y envoya immédiatement Odulphe, et celui-ci ne tarda pas, par ses prédications et ses efforts, à ramener au bercail d'innombrables brebis égarées. Ensuite, avant de retourner à Utrecht, il fonda à Staveren un chapitre de douze chanoines, et leur bâtit une maison, dont les fondations se voyaient encore au XVIIe siècle, à marée basse (1).

Mais les habitants de cette fondation s'étant relâchés dans la suite des temps, l'évêque André d'Utrecht, se vit forcé au XIIe siècle de remplacer les chanoines par des moines bénédictins, tirés du monastère d'Oostbroek(2). La lettre de fondation, par laquelle l'évêque céda l'église et les biens de ce monastère aux moines bénédictins, est datée de l'année 1132. Depuis lors la fondation de Staveren devint un monastère double.

Les anciens bâtiments se trouvaient près du rivage de la mer, et les flots en avaient sapé lentement les fondements. En 1309, le danger de voir une partie du monastère s'abîmer tout à coup dans la mer devint si grand, qu'Algerus (3), alors abbé, se vit forcé de transférer sa communauté au sud de la ville. Mais même ce nouveau bâtiment ne paraît pas avoir pu résister à la fureur des flots ; car au

1. *Batav. Sacra*, I, p. 540, 542.

2. Cf. Matthæus, *Anal.* III, p. 470 sq. *O. van Vriesl.*, I, p. 470 sq. II, p. 44 sq. Royaards, *Gesch. der Ch. Kerk.* in *M. E.* I, p. 297, sq. ; Beka, *Cron. Ep. Traj.*, p. 48.

3. Ou Albero.

Digitized by Google

mois de novembre de l'année 1370, l'évêque d'Utrecht, Arnould de Horn, publia une lettre par laquelle il engageait le clergé et les fidèles de la manière la plus pressante à venir en aide aux habitants de l'ancien et vénérable monastère de Saint-Odulphe, dont deux tours et une grande partie des bâtiments venaient de se perdre dans les flots quelque temps auparavant (1).

Vingt ans plus tard, en 1390, un nouveau malheur vint fondre sur le monastère. Les Hollandais ayant fait une invasion en Frise, livrèrent la ville de Staveren aux flammes, et Saint-Odulphe après avoir été pillé et saccagé, fut en grande partie réduit en cendres. D'un autre côté on raconte qu'en 1420, lors du grand incendie de la ville, qui détruisit cent vingt-neuf maisons ou édifices importants, le monastère resta seul intact au milieu des flammes qui l'entouraient de toutes parts.

Grande fut de tout temps la générosité avec laquelle le peuple vint en aide aux moines de Saint-Odulphe ; mais les difficultés contre lesquelles ceux-ci avaient à lutter, étaient si nombreuses, que vers la fin du XVe siècle ils se virent contraints d'abandonner leur ancienne demeure et de se transporter au village de Hemelum. L'église de Saint-Odulphe fut cependant conservée, et le chroniqueur C. Schotanus, qui vivait vers le milieu du XVIIe siècle, affirme qu'au commencement de ce siècle, il vivait encore des personnes qui avaient entendu la messe dans l'église du monastère de Saint-Odulphe, au sud de la ville, et avaient vu sur le maître-autel la statue de la Vierge Marie, coiffée d'un bonnet frison.

X. Abbaye de Hemelum. — Le village de Hemelum (ou de Hemel) (2), où les moines de St-Odulphe de Staveren se retirèrent comme nous avons dit ci-dessus, était un village très ancien. Les abbés du nouveau monastère, afin de perpétuer le souvenir de leur ancienne résidence, se nommèrent depuis lors abbés de Staveren à Hemelum.

Ubbo Emmius (3) compte l'abbaye de Hemelum parmi les plus opulentes du pays. Mais les riches revenus de l'abbaye furent, en même temps que ceux des autres monastères des environs, usurpés au XVIe siècle par les protestants et détournés en grande partie au profit de l'Université de Franeker.

§ IV. Province de Groningue.

Lorsque l'empereur Charlemagne tailla en pièces, en 785, les alliés frisons de Wittekind, qui persécutaient les chrétiens et s'efforçaient

1. Nous voyons en même temps par cette lettre que l'abbaye de Staveren possédait deux tours, de même que celle d'Egmond et celle de Saint-Paul d'Utrecht.

2. *O. van Vriesl.* I, p. 797.

3. Né en Frise en 1547 † 1625, auteur de « *Rerum Frisic. Hist.*

Digitized by Google

de rétablir le paganisme en deçà de la Vistule, un zélé missionnaire, nommé Ludger, travaillait déjà depuis neuf ans à la propagation de l'Évangile dans ces contrées (1).

Ludger (2) était né vers 744 à Suexnon, non loin d'Utrecht (3), de parents nobles et chrétiens. Durant son enfance il eut le bonheur de rencontrer sous le toit paternel S. Boniface, le grand apôtre de la Germanie. Vers 758 il fut envoyé à Utrecht pour y faire ses études sous la direction du saint évêque Grégoire : c'est là que vers l'an 768 il s'engagea dans la milice cléricale (4). Envoyé peu de temps après à l'école d'York, il y profita largement des leçons du célèbre Alcuin. A son retour en Frise, l'évêque Albéric, successeur de Grégoire, l'envoya en 776 à Deventer et le fit consacrer prêtre en 777, à Cologne ; puis Ludger continua à prêcher l'Évangile aux environs et au nord de Deventer, comme il l'avait déjà fait l'année précédente. Il fonda en ces contrées plusieurs églises et maisons religieuses, entre autres un monastère près de Dokkum (5), et changea le temple païen de Rottum, fameux dans toute la Frise à cause de ses cent idoles, en une église chrétienne. Mais, chassé de là par les païens en 784, il revint à Utrecht ; plus tard cependant il retourna encore une fois dans ces contrées à la demande de Charlemagne et prêcha de nouveau quelque temps au milieu des Frisons, avant de se rendre au pays des Saxons. En 805 il fut élevé par Charlemagne au siège épiscopal de Munster, et de ce temps date aussi la conversion générale des pays qui formèrent plus tard les provinces de Groningue et de Drenthe. S. Ludger mourut dans la nuit du 25 au 26 mars de l'année 809.

XI. Abbaye de Feldwirth. — Dans la province de Groningue, qui, d'après le témoignage d'Emmius (6), comptait au moins vingt-cinq abbayes riches et florissantes, nous rencontrons parmi les monastères bénédictins en premier lieu celui de *Feldwirth*, appelé

1. Il avait eu lui-même comme prédécesseurs immédiats Lebuin (patron de Deventer) et Marchelm. Ce fut pour les remplacer qu'Albéric, évêque d'Utrecht, envoya en 776 Ludger, alors diacre, dans ces contrées.

2. cf. Dr. L. Pingsman, *Der heilige Ludgerus* (Freiburg im Br. 1879). Cet auteur (p. 21) applique à Liafburga mère de St Ludger, l'histoire que l'on raconte ordinairement de celui-ci qu'aussitôt après sa naissance il fut providentiellement sauvé d'une mort cruelle à laquelle l'avait voué son aïeule maternelle imbue encore des préjugés du paganisme.

3. Pingsmann, p. 23. On donnait jusqu'ici ordinairement Wierum (près de Dokkum) pour son lieu de naissance.

4. Quoique l'on ne puisse prouver d'une manière certaine que St Ludger ait fait la profession bénédictine, il vécut cependant comme moine durant toute sa vie (cf. Mabil.).

5. Cf. Pingsman p. 43. — Bien que Schotanus et d'autres prétendent, non sans raison, que le monastère de Dokkum fut habité par des chanoines réguliers, remplacés plus tard par des Prémontrés, il est presque certain que du temps de S. Ludger les moines y observaient la règle bénédictine. — Cf. Moll, *Kerkgesch.* I p. 318. — *Q. van Vriesl.* I p. 405.

6. Cité dans *Q. van Groningen*, p. 52.

Digitized by Google

plus tard Oldeklooster (1), qu'il ne faut pas confondre avec le monastère cistercien « Oldeklooster », également situé dans la province de Groningue. Feldwirth était un monastère double fondé par Hartebrand. Ce saint abbé, mort en 1198, fut enterré au milieu de l'église abbatiale. En 1617 ses précieux restes furent levés de terre en présence de plusieurs témoins et envoyés à Anvers en 1620, où depuis lors, ils restèrent en grande vénération dans le monastère de St-Sauveur.

XII. Abbaye de Termunten. — Au sud-est de Feldwirth se trouvait le monastère de moniales de *Trimont* (Minterne, Termunte, Trium Montium) (2). D'après les auteurs hollandais, ce monastère se trouvait au commencement du XIVe siècle dans un tel état de misère, qu'Eylarus, XIVe abbé de la célèbre abbaye cistercienne d'Aduard, le prit sous sa protection. Depuis ce temps le monastère semble avoir suivi la règle cistercienne, car depuis lors nous voyons encore plusieurs abbés d'Aduard, par ex. Godfroid d'Arnhem († 1574), et Arnould Lant († 1576), s'occuper de ce monastère. C'est probablement pour ce motif que Royaards parle de Trimont comme d'un monastère exclusivement cistercien : « Trimont, dit-il, se nommait le monastère de St-Benoît, parce qu'il avait été consacré le jour de la fête de ce saint ; ce nom pourrait cependant prêter à l'erreur et faire croire que ce monastère appartenait à l'ordre de St-Benoît ». Janauschek (3) de son côté pense que c'est de ce monastère qu'il fut parlé au chapitre général de l'ordre cistercien de l'an 1219, et que déjà en cette année ce monastère, composé *d'hommes et de femmes*, demanda son incorporation dans l'ordre cistercien. L'affaire cependant ne marcha que lentement. En 1247 il y eut une première visite, mais ce ne fut qu'en 1259 qu'on y envoya l'abbé Eltatus avec 12 frères. Le 2 août 1299 on y transféra encore les moines de Menterwald, parce que ce monastère était constamment menacé par les eaux du Dollart.

XIII. Abbaye de Rottum. — Rottum, petit village situé au nord-ouest de Groningue, et dont le nom, selon quelques écrivains viendrait de Root-Heem (toit ou maison rouge), possédait une célèbre abbaye de Bénédictins (4), et, s'il faut en croire une lettre de

1. *O. van Gruningen*, p. 355 et p. 422.
Rroyaards, *Gesch. van Christ. in M. E.* I, p. 298.
Moll, *Kerkgesch. van Nederl.* II. 2° p. 12.
2. *O. van Groningen*, p. 237, 288, 466.
Royaards, l. c. II, p. 337.
3. Janauschek, *Originum Cisterciensium.* (Vindebonæ 1877) I, p. 253.
4. *O. van Groningen*, p. 369, Royaards, l. c. I, p. 299. Zuidhof, *Gesch. van Rottum*, p. 153, Moll. *Kerkgesch. van Nederl.* II. 2° p. 13. 56. Miræus, IV, p. 479 ?

Digitized by Google

l'année 1529, il y existait aussi un monastère de femmes, connu sous le nom de Betléhem. L'abbaye de moines existait déjà au commencement du XIIIe siècle, et était bâtie sur l'emplacement du grand temple païen, dont nous avons parlé plus haut et dont les cent idoles furent, à ce qu'il paraît, transportées à Utrecht ou à Medemblik.

XIV. PRIEURÉ DE STITSWERD. — Au sud de Rottum est situé le village de *Stitswerd* (appelé auparavant Stetiswert). Déjà avant l'année 1224 il existait en cet endroit un prieuré dépendant de Rottum (1). En cette année, en effet, l'abbé de Rottum fit jeter en prison un moine de Stetiswert, parce qu'il essayait de détourner par ses discours le peuple de la croisade entreprise contre les « Stedingers », hérésiarques du nord de l'Allemagne. Il est vrai que plusieurs auteurs (e. a. Moll. *l. c.*), disent que le prétendu moine récalcitrant n'était qu'un solitaire retiré dans une cellule à Stetiswert. Les documents nous manquent pour trancher cette question (2).

XV. MONASTÈRE DE THESINGE (3). — (Ticenghe ou Thilsinga), village situé près de Groningue, possédait, suivant quelques auteurs, un monastère de femmes, et, selon d'autres, un monastère double.

Au XVIIe siècle on voyait encore des restes importants de ce monastère. Il est probable qu'il fut fondé vers 1215, par l'abbé Hatebrand, dont nous avons déjà parlé plus haut, et dont le souvenir était en grande vénération à Thésinge. Cependant on fait aussi honneur de cette fondation à un chevalier de l'ordre de Malte, nommé Thatse. L'abbaye de Thesinge fut toujours richement dotée par les habitants du pays et devint très opulente.

XVI. MONASTÈRE DE BUREN. — Non loin de Thesinge s'élevait le monastère des moniales de *Buren* (Tenbuer, maintenant Ten Boer), dont nous ne connaissons que le nom et la mention qui en est faite dans une lettre de l'année 1529.

XVII. MONASTÈRE DE GARMERWOLDE. — *Garmerwolde* (5), un autre village des environs de Groningue, possédait un monastère de moniales dont la fondation est attribuée également à saint Hatebrand, abbé de Feldwirth, et qui pour cette raison dut suivre la règle bénédictine au moins dans le principe.

XVIII. MONASTÈRE DE MARIENKAMP. — Le monastère de *Marienkamp* (ou Mariaskamp) à Esinge (6), que l'on doit éviter de

1. *O. van Gr.* p. 370, Moll. l. c. II, 2° p. 56.

2. L'erreur provient probablement de ce que ce prieuré était appelé *cella* ou *cellula*, qui signifie au moyen âge un petit monastère, aussi bien qu'une simple cellule. (Cf. Ducange, i. v.)

3. f. *O. van Gr.* p. 339. Royaards. *M. E.* I, p. 299. Moll, *l. c.*, II, 2° 13.

4. Cf. *O. van Gr.*, p. 339. — 5. *O. van Gr.*, p. 422, 425.

6. *O. van Gr.*, p. 173. J. G. Acquoy, *Het klooster te Windesheim*, III, p. 82 85 (Utrecht, 1880).

Digitized by Google

confondre avec l'abbaye cistercienne de « Mariaskamp » à Assen (Drenthe), était aussi habité par des moniales bénédictines. Peu à peu, et malgré les généreux efforts de réforme tentés par le moine Eylard Fokkens, envoyé par le pape Grégoire XII en 1408 comme visiteur dans les monastères de la Frise et des pays limitrophes (1), ce monastère perdit tellement sous le rapport de la discipline monastique et tomba dans une si grande misère qu'un gentilhomme des environs, nommé Wilbode, invita le Chapitre de la Congrégation de Windesheim à prendre possession de ce monastère, promettant en même temps d'entretenir à ses propres frais les moniales survivantes. La Congrégation accueillit cette offre vers 1424 (2).

Les détails que nous venons de donner sont tirés de Van Heussen, suivi par d'autres auteurs sérieux. Mais nous ne pouvons passer sous silence que beaucoup d'écrivains modernes e. a. le savant Prof. Acquoy, au lieu de placer (3) ce monastère à Ezinga, dans la province de Groningue, le placent près de la ville d'Esens, dans le diocèse de Brême. Mais la difficulté qui résulte de ce que le pape Pie IV, par sa bulle du 7 août 1561, réunit le monastère d'Ezinga à la mense épiscopale du nouvel évêque de Groningue (4), nous paraît si sérieuse, que pour le moment nous n'osons pas encore abandonner l'ancienne opinion qui range le monastère d'Ezinga au nombre de nos monastères de Hollande.

Van Heussen parle ensuite (5) d'un monastère de femmes de l'Ordre de Saint-Benoît, qui aurait été fondé en 1216 par un certain prêtre Thierry de Groningue sous le vocable de Sainte-Catherine ; près de l'ancien château de *Selwert*, que les habitants de Groningue détruisirent, après l'avoir acheté de la dernière descendante des Selwerden. Ce monastère aurait été réuni à la Congrégation de Bursfeld en 1469. A part ces détails, tout ce que l'auteur nous apprend ensuite de ce monastère n'est qu'une répétition de ce qu'il donne plus loin au sujet du monastère de Syloe, près d'Emden, au diocèse de Munster (6). De là une confusion qui n'est pas moins grande que celle qui existe au sujet du monastère d'Ezinga.

(A continuer.) D. W. v. H.

1. La traduction de la Bulle de Grégoire XII se trouve dans *O. van Gron.*, p. 177.
2. Ubbo Emmius dit que ce fut en 1443, Van Heussen en 1444.
3. Il s'appuie surtout sur Suur, *Gesch. der chem. Klöster in der Provinz. Ostfriesl.* (Emden, 1838).
4. Cf. Van Heussen, *Hist. Episc. Pæd. Belg.* (Lugd. Bat., 1719), II, p. 7. *O. van Gr.*, p. 20.
5. *O. van Gr.*, p. 337.
6. Cf. *O. van Devent*, II, p. 153, et Acquoy, *l. c.*, p. 124.

Digitized by Google

L'AUTEUR DE LA « LETTRE A CONSTANTIUS ».

Étude sur les origines du COMES ou Lectionnaire romain.

ON appelle *Comes* ou Lectionnaire la liste des lectures assignées aux Messes des différents jours de l'année liturgique.

Ce recueil est d'une importance capitale pour l'histoire des origines de la liturgie romaine. C'est sur lui que saint Grégoire a bâti toute sa réforme (1). C'est probablement à l'aide des indications fournies par ses différentes versions, qu'on retrouvera un jour le secret de la liturgie primitive de l'Église latine, si jamais on y parvient.

Malheureusement, on s'est assez peu occupé jusqu'ici de ce *Comes*. Le travail le plus complet est celui d'Ernest Ranke, *Das Kirchliche Pericopensystem*, Berlin 1847. Il y a aussi l'ouvrage de M. Schu, *Die biblischen Lesungen*, Trier 1861. M. Duchesne, dans ses *Origines du Culte chrétien*, n'a fait qu'effleurer légèrement la question des lectionnaires.

Je m'occuperai ici exclusivement d'un document qui sert de préface au *Comes* dans quelques manuscrits, la lettre à Constantius « *Quamquam licenter adsumatur*, etc. » Elle fut d'abord publiée au XVIe siècle par Flacius Illyricus (2), puis par dom Luc d'Acheri dans son *Spicilège* (nov. edit. III, 301) d'après un texte communiqué par le jésuite Chifflet. Elle passa de là dans la collection de Tomasi (édit. Vezzosi, t. V, p. 319) et dans l'appendice du saint Jérôme de Vallarsi (Migne, XXX, 501). Je l'ai trouvée dans le Codex Paris latin 9451, en belles lettres onciales or et argent sur pourpre, du IXe siècle ; je ne sais si c'est l'exemplaire qui a servi à d'Acheri.

Quoi qu'il en soit, la lettre a été connue et citée dès le commencement du XIe siècle par Bernon de Reichenau (3), et déjà, comme

1. « Inter sacra missarum solemnia, ex his quae diebus certis in hac Ecclesia legi ex more « solent, sancti Evangelii quadraginta lectiones exposui ». S. Gregor. M. *Epist. ad Secundinum*, Patr. Lat. LXXVI, 1075.

— « Sed et Gelasianum codicem de missarum solemniis... pro exponendis evangelicis « lectionibus in unius libri volumine coarctavit ». Joan. Diac. *Vita S. Greg.* II, 17. Patr. Lat. LXXV, 94.

— « Nam et S. Hieronymus in libro Comitis ita ordinavit, cuius libri ordinem et S. Gregorius « diligentissime observavit, sive dum Lectionibus et Evangeliis Missales orationes in Sacra- « mentario adaptaret, sive dum Antiphonas ex eisdem Evangeliis quam plurimis diebus in « Antiphonario articularet ». *Microlog.* cap. 31, Patr. Lat. CLI, 1003.

2. Ranke, *Op. cit.*, p. 260.

3. « Sicut S. Gregorium... libri Sacramentorum et Antiphonarum, ita et B. Hieronymum « credimus ordinatorem Lectionarii, ut ipsius testatur prologus appositus in capite eiusdem « Comitis (sic eum appellavit) ». Bernonis *De officio Missae*, cap. I, Patr. Lat. CXLII, 1037.

Digitized by Google

dans le manuscrit de Chifflet (1), elle portait nom de saint Jérôme. C'est sous ce même nom aussi que la mentionnent Sigebert de Gembloux (2) et Raoul de Tongres (3). Mais le style de toute la pièce proteste contre cette attribution, et il serait impossible aujourd'hui d'en soutenir l'authenticité.

Ranke l'a fait cependant, mais en ce sens seulement, qu'elle n'est pas l'œuvre d'un imposteur qui aurait voulu la faire passer sous le nom de Jérôme. D'après lui, c'est une lettre adressée réellement à un certain Constantius : l'auteur véritable dut être quelque savant homme de l'Église latine, « ein gelehrter Mann der lateinischen Kirche », qui vivait avant saint Léon le Grand. Son nom, tombé de bonne heure dans l'oubli, fut remplacé dans les manuscrits du IXe siècle par celui de saint Jérôme, à qui une tradition assez ancienne et fort vraisemblable attribue un rôle considérable dans la rédaction du *Comes* primitif (4).

J'essaierai de déterminer quel peut être ce « savant homme ». Comme, à part les textes attestant la fausse attribution à saint Jérôme, les témoignages extrinsèques font totalement défaut (5), il faudra bien se contenter des moyens d'investigation que fournit la pièce elle-même. Je grouperai d'abord toutes les indications qu'on en peut tirer sur la personne et la dignité, le pays et l'époque de l'auteur. Cela fait, je proposerai un nom qui me semble assez bien correspondre aux données acquises à l'aide de ce procédé analytique.

I. Données résultant du document examiné en lui-même.

L'auteur de la lettre commence par constater que l'usage du Lectionnaire est reçu communément parmi les gens d'Église : c'est ce

1. « PRAEFATIO COMITIS. In nomine sanctae et individuae Trinitatis incipit epistola S. Hieronymi missa ad Constantium. Prafatio libri sequentis qui Comes appellatur ».

2. « Epistolas quippe et Evangelia recitabat aecclesia ex antiquorum traditione, quæ digesta « sunt in libro, qui appellatur comes, quem ad Constantinum (*sic*) Hieronimus scripsisse dicitur ». *Chronic.* ad an. 688. Patr. Lat. CLX, 130.

3. « B. Hieronymus presbyter cardinalis Epistolas et Evangelia ut hodie habet Ecclesia, « collegit et ordinavit, ut in libro, qui Comes dicitur, habetur, et ipse ait scribens ad Constantium « episcopum ». *De Can. observ.* cap. ult.

4. Ranke, *Pericopensystem*, p. 258-263 ; Schu, *Die biblischen Lesungen*, p. 116-122.

5. La Lettre à Constantius a été mise à profit déjà très anciennement par Alain de Farfa († 770), auteur d'un des plus vieux homéliaires liturgiques qui aient été rédigés en Occident. Il a fait entrer dans sa Préface à peu près toute l'*Epistola ad Constantium*, sans citer toutefois ni auteur, ni ouvrage quelconque. Un plagiat compris si librement prouve assez que dès le VIIIe siècle la pièce était sans maître et relativement peu connue. Le texte de la Préface d'Alain, dont Pez donne seulement l'*Incipit* (reproduit dans Migne P. L. t. LXXXIX, 1197), m'a été communiqué par mon confrère Dom S. Bacumer, qui l'a copié sur divers mss. de Munich.

Digitized by Google

qu'ils appellent le *Comes*. Il y en a de deux sortes. Les uns sont destinés à l'usage liturgique, et varient suivant la pratique de chaque Église ; les autres sont destinés à l'instruction ou à l'édification des particuliers. A la prière de Constantius, qu'il appelle à deux reprises son « vénérable Frère », l'auteur a consenti à en rédiger un du premier genre. Les péricopes étaient adaptées aux différentes fêtes du cycle, à partir de la messe de la Vigile de Noël à l'heure de None : le texte en était emprunté à l'édition de saint Jérôme. Au reste, le collecteur n'en était pas à son premier essai. Déjà dans le courant de la même année il avait institué à sa façon un ordre de lectures prophétiques, apostoliques et évangéliques pour toute la suite du cycle liturgique. Dans le recueil entrepris à la prière de Constantius, il avait fait entrer en outre divers passages moraux de l'Écriture destinés à l'édification spécialement, à l'occasion de la période quadragésimale. Le ton général de la pièce est sobre, sincère, digne d'un écrivain instruit et consciencieux.

De cette simple analyse, il est aisé de voir, d'abord que l'*auteur est un évêque s'adressant à un autre évêque*. La liberté avec laquelle il avait réglé lui-même les lectures de la Messe ne peut guères convenir, en effet, qu'à un personnage tout à fait maître dans son Église, et par conséquent revêtu de la dignité épiscopale. L'abbé, il est vrai, d'après la règle de saint Benoît, pouvait désigner les cantiques et les leçons à chanter à l'office des heures ; mais tout ce qui touche à la célébration des mystères échappait évidemment à sa compétence, et plus encore à celle des autres membres du clergé inférieur. Le Constantius à la prière duquel le *Comes* fut rédigé, doit par suite avoir été aussi évêque, comme d'ailleurs Raoul de Tongres l'affirmait déjà dans le texte cité plus haut.

La lettre de notre anonyme a été de bonne heure accolée au *Comes* romain. L'usage qu'il a fidèlement suivi (1), de commencer son recueil liturgique à la Vigile de Noël, correspond parfaitement à la disposition des deux Sacramentaires romains de Gélase et de Grégoire (2) : c'est aussi avec la même Vigile que s'ouvre le *Comes* révisé par Alcuin (3), et en général les plus anciens Lectionnaires

1. « In Vigiliis ad Nonam *per ordinem, quem assidue in Ecclesia didiceram.* »

2. Il est vrai que le Sacramentaire dit Léonien, plus ancien que les deux autres, fait exception en ce point : mais il ne faut pas oublier que c'est simplement une collection privée arrangée par quelque pèlerin étranger et où tout se trouve un peu jeté pêle-mêle. Quant à l'ancienneté de la coutume romaine de commencer l'année liturgique à Noël, elle est incontestable. M. Duchesne en a signalé dernièrement une preuve jusque dans l'arrangement de la table des anniversaires des papes, antérieure au 7 octobre 336 (*Bulletin critique*, 1er fév. 1890, p. 44-45).

3. Ranke, *Pericopensystem*, Append., p. IV.

Digitized by Google

postérieurs à la réforme grégorienne. Voilà donc qui nous permet d'admettre une certaine connexion entre le *Comes* rédigé pour Constantius et l'ordre liturgique de Rome.

Je dis connexion, et non identité. Car le *Comes* romain qui suit dans les manuscrits l'Épître à Constantius ne répond pas entièrement à ce que promettait celle-ci. La leçon prophétique est tombée, sauf dans les trois ou quatre premières messes et aux Quatre-Temps. Le Lectionnaire de l'anonyme correspond donc à un état liturgique antérieur au Lectionnaire grégorien (1).

Il n'est pas nécessaire toutefois de remonter jusqu'avant saint Léon, comme l'a fait Ranke. Ce savant se fonde uniquement sur le fait que plusieurs péricopes du *Comes* romain étaient déjà en usage aux mêmes jours que maintenant dès le temps de Léon le Grand (2). Mais qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'on ait lu dès le Ve siècle, par exemple, le ch. 2 des Actes au jour de la Pentecôte, l'Évangile de l'Adoration des Mages au jour de l'Épiphanie, etc. ? Pour tirer de ces quelques coïncidences la conséquence que Rankeen a déduite, il faudrait prouver : 1° que l'accord entre l'ordre de lectures suivi du temps de saint Léon et celui du *Comes* romain postérieur ne se bornait pas à ces quelques traits insignifiants et trop explicables; 2° que ce *Comes* romain postérieur représente bien le recueil envoyé à Constantius. Or, il est impossible de vérifier le premier de ces points ; le second, comme on l'a vu, est contredit par le texte même de la lettre.

En vue de préciser dans une certaine mesure l'époque de la rédaction de cette pièce, nous avons à tenir compte des données suivantes. D'abord elle fut écrite à une époque où le *Comes* était déjà d'un usage commun. On sait que le plus ancien document où ce livre soit mentionné en termes exprès, est la charte en faveur de l'église de Cornutum, de 471 (3). D'un autre côté, à l'époque où l'auteur écrivait, le Lectionnaire variait encore suivant l'usage de chaque église : il fut fixé à Rome par saint Grégoire à la fin du VIe siècle (4). Enfin, la préférence absolue donnée ici à la Vulgate

1. D'après Duchesne (*Origines du culte chrétien*, p. 159), la leçon prophétique aurait été supprimée à Rome dès le VIe siècle. Elle fut retenue longtemps encore en Gaule, à Milan et en Espagne.

2. *Pericopensystem*, p. 254-258.

3. « Item Codices : evangelia IIII, apostolorum, psalterium et comitem. » Texte reproduit par Duchesne dans l'introduction au *Liber pontificalis*, p. CXLVI-VII.

4. Fixé, pratiquement du moins, et par voie de tradition ; car je ne sais si rien permet d'affirmer que Grégoire lui-même ait rédigé par écrit un Lectionnaire conforme à son ordonnance liturgique. Il est certain, du moins, qu'on ne connaissait pas en France, au IXe siècle, de recueil grégorien de ce genre. Alcuin, sur l'ordre de Charlemagne, rédigea le sien d'après le Sacramentaire de Grégoire, « *imitando ac sequendo libellum Papæ Gregorii Sacramentorum* »

Digitized by Google

dans une œuvre liturgique ne se conçoit guères, dans le cercle de Rome, avant le milieu du VIe siècle (1). C'est donc entre les origines de la liturgie latine et sa fixation par saint Grégoire, ou, d'une façon plus précise, entre les époques représentées par les deux dates 471 et 550 qu'il faut placer la rédaction de notre document.

II. Application de ces données à l'évêque Victor de Capoue.

Chacune des données de l'analyse précédente me semble pouvoir s'appliquer en tout point à saint Victor de Capoue.

Victor occupa de 541 à 554 le siège épiscopal de Capoue (2). Il succéda au célèbre Germain, dont saint Benoît vit l'âme portée au ciel dans un globe de feu. Ce fut donc sous son épiscopat que mourut le saint patriarche lui-même, et il n'est pas douteux qu'il n'ait eu avec lui des relations assez intimes (3).

Victor s'est fait un nom dans la littérature chrétienne par un travail sur le Cycle pascal, et une foule de Scholies et *Collectanea*, dont divers fragments ont été publiés par le cardinal Pitra (4). Ils intéressent à la fois la critique biblique et la patristique des cinq premiers siècles. Mais ce qui l'a rendu surtout célèbre, c'est le soin qu'il a pris de nous conserver le fameux *Diatessaron* de Tatien sur les Évangiles. On a encore présentement à Fulda un exemplaire de ce dernier ouvrage remontant à l'époque de Victor lui-même : c'est le *Codex Fuldensis* édité par E. Ranke, à Marbourg, en 1868. Il contient, outre la Concordance de Tatien, tout le Nouveau Testament d'après la version de saint Jérôme, avec diverses pièces intercalées, entre autres une liste des lectures liturgiques empruntées aux Épîtres de

(Ranke, *Append.* p. XXI). Amalaire atteste que le Lectionnaire communément suivi de son temps était en désaccord avec l'ordre de l'Antiphonaire Grégorien (*De eccles. off.* lib III, cap. 40. Patr. Lat. CV, 1158.)

Je ne connais qu'un seul document ancien qui puisse servir de base à la thèse d'un Lectionnaire d'origine grégorienne. C'est un *Comes* dont les feuillets ont servi à relier plusieurs manuscrits du Mont-Cassin. Le commencement se trouve joint au cod. XIII, sous ce titre : « In « Christi nomine incipit liber Comite composito a beato papa Gregorio. Et papa Damasus. Et Je- « ronimo presbitero. In primis Dominica de Adventum Domini. » Les bénédictins, auteurs de la *Bibliotheca Casinensis*, t. I, p. 181, font à ce sujet la remarque suivante : « Ex fragmenti titulo « eruitur Gregorium M. huiusmodi Missae lectionaria curavisse. » Il est du moins intéressant de constater que ce *Comes* cassinien commence non plus à la vigile de Noël, comme tous les anciens, mais au premier dimanche de l'Avent, comme l'*Antiphonale Missarum* de saint Grégoire.

1. Kaulen, *Geschichte der Vulgata*, p. 199-202.

2. Ughelli *Italia sacra*, VI, 306. — Bolland., *Acta SS.*, edit. nov., t. VIII, octobr. 81-83.

3. Cette circonstance peut servir à expliquer comment les copistes bénédictins ont retenu si longtemps en tête d'un document liturgique tout romain, une lettre servant de préface à un Lectionnaire campanien.

4. *Spicileg. Solesm.*, t. I, p. L-IV, 265-277, 287, 296. *Analecta sacra et classica*, t. V, 163.

Digitized by Google

saint Paul pour les différentes fêtes de l'année. A la fin des Actes des Apôtres et de l'Apocalypse, des annotations en écriture cursive, de la main même de Victor, nous apprennent qu'il avait suivi avec un intérêt particulier la transcription de ce manuscrit : il l'avait lu une première fois, dans la basilique Constantinienne, le 19 avril 546 ; il en avait achevé une seconde lecture le 12 avril 547.

Ce zèle pour le texte biblique, cet emploi de la version de saint Jérôme, ce fragment de Lectionnaire liturgique, tout cela cadre fort bien avec l'idée que nous nous étions faite de l'auteur de la Lettre à Constantius. D'un autre côté, l'époque et le lieu concordent également avec ce que nous cherchions. Il ne reste qu'à vérifier un dernier détail, particulièrement significatif. Avons-nous dans l'entourage de Victor un Constantius que nous puissions identifier avec son correspondant ?

Ici encore, l'histoire nous sert à souhait. Non loin de Capoue, nous trouvons le siège épiscopal d'Aquinum occupé entre 525 et 573 par un saint évêque du nom de Constantius. (Bollandistes, sept. I, 243.)

Enfin, sans vouloir insister, il me semble qu'il n'est pas sans intérêt de comparer, au point de vue philologique, la Préface de Victor de Capoue à la Concordance de Tatien (Patr. Lat. LXVIII, 251-255) avec la Préface du *Comes* destiné à Constantius. Je crois pouvoir affirmer que le résultat de cette comparaison n'infirmera en rien la forte probabilité qui ressort de toute cette série de rapprochements : à savoir que la pièce servant de Préface au Lectionnaire romain est une lettre adressée par saint Victor, évêque de Capoue, à l'évêque saint Constantius d'Aquin vers le milieu du VIe siècle.

Mais cette lettre, je l'ai dit, accompagnait l'envoi d'un Lectionnaire différent du *Comes* donné par les manuscrits de l'âge carlovingien. Reste-t-il encore quelque chose de ce Lectionnaire ? Est-il possible de déterminer jusqu'à un certain point ses rapports avec le Lectionnaire romain postérieur ? C'est ce dont il me reste à parler brièvement.

III. — Ce qui peut fournir aujourd'hui une idée du Lectionnaire joint primitivement à la « Lettre à Constantius ».

Il est impossible de nier que le *Codex Fuldensis* de 546 ait été transcrit sous la direction immédiate, attentive, de saint Victor. Les notes autographes attestant le soin qu'il a pris de lire, relire et corriger lui-même les différentes parties du manuscrit, ne permettent pas de douter qu'il n'ait été aussi pour quelque chose dans la rédaction de la liste des lectures liturgiques.

Digitized by Google

On pourrait là-dessus se demander si cette liste ne serait pas un fragment du *Comes* envoyé à Constantius. Il serait prématuré, je pense, de le conclure directement ; mais nous pouvons d'une autre façon en tirer bon parti. Victor dans sa Lettre nous prévient qu'il avait dans le courant de la même année réglé à sa façon les lectures liturgiques à l'usage de sa propre Église. Il est difficile de contester que les lectures liturgiques marquées dans le *Codex Fuldensis* ne représentent du moins un tiers de ce Lectionnaire introduit à Capoue par Victor, c'est-à-dire, le recueil des Épîtres, qui chez les Latins, comme maintenant encore chez les Grecs, forma souvent un livre à part, sous le nom d'*Apostolus* (1). D'un autre côté, il n'y a pas lieu de croire que Victor, dans le *Comes* rédigé pour Constantius, se soit éloigné d'une façon notable du type adopté par lui-même quelques mois auparavant. Nous pouvons donc, à l'aide des indications liturgiques du Codex de Fulda, nous figurer ce que dut être, du moins pour l'ordonnance générale du cycle et des lectures tirées de l'Apôtre, le Lectionnaire qui accompagna primitivement la Préface accolée depuis au Lectionnaire grégorien.

On n'a guère tiré parti jusqu'ici de cet *Apostolus* de Capoue; l'édition de Ranke est devenue elle-même assez rare. Je crois donc qu'il y aurait là matière à un travail aussi intéressant qu'utile. Il s'agirait de dresser le Lectionnaire de Victor à l'aide des *Capitula* et des notes marginales du Codex de Fulda ; puis de rechercher les divergences et les points de contact de cet *Ordo Capuanus* du VIe siècle avec les principaux monuments de la liturgie latine soit antérieure, soit postérieure à Grégoire Ier. J'ai déjà réuni tous les matériaux de cette étude, et j'avais songé un moment à les utiliser ici. Mais il eût fallu pour cela entrer dans des développements dépassant de beaucoup la portée de mon titre, si bien que j'ai dû me résoudre à en faire pour cette fois le sacrifice. Je me bornerai à indiquer le résultat général de ces recherches : c'est que *le Lectionnaire de Victor est à peu près au Lectionnaire Grégorien, ce que le Sacramentaire Gélasien est au Missel Grégorien, ce que le chant milanais est à l'Antiphonaire romain.*

Je résume.

La Lettre à Constantius, donnée par certains manuscrits comme la Préface du Lectionnaire romain et attribuée jadis à saint Jérôme, est, suivant toute vraisemblance, l'œuvre du saint et docte évêque,

1. Cf. *Revue de l'Église Grecque-Unie*, mai 1889, p. 261. — Dans les œuvres du B. Tomasi, t. V, p. 424-427, se trouve un ordre de leçons apostoliques, qui se rapproche en plus d'un point de celui du *Codex Fuldensis*.

Digitized by Google

Victor de Capoue. Nous n'avons plus le Lectionnaire dont elle accompagnait l'envoi : on lui a substitué des textes plus ou moins purs du *Comes* romain postérieur. Cependant les lectures liturgiques assignées dans le *Codex Fuldensis* de 546 nous permettent de reconstituer dans une certaine mesure l'œuvre de Victor de Capoue. Ce document, trop négligé par les liturgistes, a réellement une valeur considérable : il faudra en tenir compte dans les études subséquentes sur les origines si obscures de la liturgie latine.

D. G. M.

DOM MAUR WOLTER ET SON ŒUVRE.

(SUITE.)

AVEC le rétablissement de l'abbaye de Beuron en 1863, commence pour Dom Maur Wolter et sa petite famille monastique, une série d'années de paix et de développement progressif ; années passées dans l'accomplissement de la louange divine, dans le saint ministère et l'étude.

Un des premiers soucis du jeune prieur fut de restaurer son abbaye en ruines. Il envoya D. Placide, son frère, faire en quêteur le tour de l'Allemagne. Que de fatigues, que d'humiliations et de peines ne lui valut point ce voyage ! Mais le but en fut atteint ; la somme modique dont on avait besoin fut trouvée, et Beuron prit bientôt cet air de riante jeunesse et de rénovation qu'il conserve encore aujourd'hui, dans la verte vallée que sillonne le Danube naissant, au milieu des rochers abruptes et des bois de hêtres et de pins qui l'encadrent de toutes parts.

Cependant la communauté se formait peu à peu. Dieu appela un à un à Beuron des enfants de la Souabe et de jeunes rejetons des provinces catholiques du Rhin et de la Westphalie. La Suisse paya elle aussi son tribut, et le pays de Bade vint à son tour fournir au jeune monastère son vieux Père cellerier. Qui de nous ne se souvient encore avec émotion du vénérable D. Pie de Drais ? A 63 ans, veuf et protestant, il se convertit à la foi ; peu de temps après, le vieux baron de Drais, l'ancien page à la cour, l'inspecteur émérite des forêts grand'ducales, revêt à Beuron l'humble habit de saint Benoît et devient dans le cloître un modèle d'obéissance, de piété, de simplicité monastiques, édifiant durant vingt ans encore comme cellerier du monastère, les jeunes générations de moines qui le suivent.

Digitized by Google

Dom Maur se consacrait dès lors, avec cette conviction enthousiaste et ce rare talent qui alla toujours en se développant, à la formation de ses premiers disciples. Lui-même il leur parlait tous les soirs, en ce langage classique et original à la fois qui le caractérisait ; là, dans ses conférences, son âme débordait, son cœur se déversait dans celui de ses fils ; il cherchait à leur inculquer les principes fondamentaux du monachisme qu'il possédait lui-même à un si haut degré. Il aimait aussi à commenter les saintes Écritures, et s'exerçait ainsi, sans le savoir, à l'accomplissement d'une de ses œuvres capitales.

Ce fut de ces conférences, en effet, que naquit l'idée du « *Psallite sapienter* ». Le jeune prieur crut ne pouvoir faire œuvre plus utile à ses fils et à la restauration du monachisme, que d'apprendre aux moines *à psalmodier avec sagesse*, c'est-à-dire avec goût, avec science, avec un saint enthousiasme. Il se mit à l'œuvre, et commença un commentaire complet du psautier, ayant pour but spécial d'apprendre à prier aux moines. Saint Benoît n'a-t-il pas dit dans sa Règle que l'Office divin est pour le moine l'œuvre des œuvres ?

Dom Wolter se mit vaillamment à l'ouvrage. Bien d'autres l'avaient précédé dans l'étude du psautier ; mais nul ne l'avait fait avec ce but particulier. Aussi créa-t-il une œuvre nouvelle. Abeille diligente, il butina partout ; mais au miel qu'il récoltait dans les écrits des Pères et des docteurs, il ajoutait la saveur de son propre talent, de son âme sublime, de sa science profonde et de son langage imagé. Bientôt son travail franchit les limites du cloître, et l'Allemagne catholique salua avec joie l'apparition d'un nouveau fleuron sur la couronne scientifique que s'était conquise jadis en ces contrées, l'ancien ordre bénédictin. Les cinq compacts volumes du *Psallite* prirent au pieux moine vingt-cinq années de sa laborieuse vie ; il y travailla sans relâche, au milieu de ses autres labeurs, jusqu'au jour de sa mort. Que de fois ne l'avons-nous surpris avant l'aurore, courbé sur ses livres, la plume à la main, rédigeant laborieusement ces pages qui paraissent avoir jailli de source ! Mais aussitôt qu'un de ses fils entrait, il laissait tout, se donnait tout à lui, écoutait, répondait, paraissant n'avoir d'autre affaire en tête que celle dont vous l'entreteniez. Vous le quittiez, et vous saluant d'un paternel sourire, il reprenait sa plume et son idée ; la porte de sa cellule n'était point encore refermée sur vous, que déjà un léger grincement de plume vous rejoignait sur le seuil, annonçant la reprise d'un noble travail, généreusement interrompu par charité.

O vous qui êtes ses fils, puisez, puisez fréquemment à cette

Digitized by Google

source féconde qui est le patrimoine que vous a laissé votre père en Dieu ! C'est là que vous retrouverez son double esprit, son cœur, sa grande âme, sa saine et lumineuse doctrine.

L'art chrétien et la musique religieuse étaient bien faits, autant que la science sacrée, pour passionner l'âme de Dom Maur. Il y voyait des instruments d'apostolat et aimait à en favoriser la culture chez ses moines. Bien plus, il les y poussait, les guidait dans leurs travaux et y prenait un si réel intérêt que ces arts ne pouvaient manquer de fleurir sous sa houlette.

Par musique religieuse, il faut entendre ici surtout le plain-chant grégorien qui occupe une place si importante dans la vie quotidienne du moine. Dès l'origine de Beuron, D. Benoît Sauter excella dans l'exécution des mélodies grégoriennes ; il y forma ses jeunes confrères, et écrivit sur le *Plain-chant et la liturgie* un opuscule fort remarqué alors en Allemagne et qui ne tarda pas à être traduit en français et en anglais. Ce fut là l'origine de l'école de plain-chant de Beuron, qui, du reste, se basait sur les mêmes principes que celle de Solesmes, et fut en peu d'années un des fruits les plus remarquables de la jeune abbaye naissante. D'autres chantres et organistes se formèrent, et leurs publications firent suite à celle de D. Sauter. Aujourd'hui le chant de Beuron s'exécute dans tous les monastères de la congrégation, et chacun d'eux est un centre pour la diffusion du chant grégorien interprété selon la tradition antique.

La peinture religieuse tient de moins près à la vie monastique. D. Maur cependant pensait qu'un monastère bénédictin n'est guère complet sans artistes. Le pinceau chrétien n'est-il pas un instrument puissant pour la diffusion des idées religieuses, pour la prédication dans les cœurs ? La Providence le servit à souhait en lui envoyant un à un tout un groupe d'artistes chrétiens, déjà formés ou en voie de formation. Ils revêtirent à Beuron la coule bénédictine sans déposer pour cela le pinceau, et quelques années plus tard, s'étant étroitement unis dans leurs principes et se complétant les uns les autres dans l'exécution de leurs travaux, ils formaient eux aussi une école, école de peinture chrétienne et monastique, dont il est fort intéressant d'étudier la marche et les progrès. D. Maur Wolter en était l'âme ; sans être artiste lui-même, il possédait à un degré éminent le sentiment du beau. L'art chrétien, d'après lui, devait se baser sur l'art classique pour en prendre les admirables proportions et la noblesse des formes ; mais il devait en dépouiller l'esprit païen, et se revêtir de JÉSUS-CHRIST. Un tableau religieux devait avant tout porter l'âme à la prière,

Digitized by Google

l'élever vers Dieu. Rien ne devait l'y froisser ni la distraire. Un reflet divin du ciel devait s'y faire sentir toujours.

Certes, tout n'est point parfait dans les œuvres des moines artistes de Beuron. En étudiant leurs premiers travaux, on se sent parfois quelque peu froissé par la raideur de leurs personnages ; l'art assyrien et égyptien paraît exercer encore sur eux une trop grande influence. Mais, peu à peu, ils s'affranchissent, prennent des allures plus personnelles, et arrivent enfin à cette perfection de la forme et à cette richesse de composition que l'on admire aujourd'hui dans leurs œuvres les plus récentes. Un artiste doit éprouver un véritable charme à étudier successivement leurs œuvres. La chapelle de Saint-Maur à Beuron, celle de Saint-Conrad à la cathédrale de Constance, les grands travaux du Mont-Cassin exécutés de 1876 à 1880, le cycle de la vie de la sainte Vierge à l'église abbatiale d'Emmaüs à Prague, la chapelle de Teplitz en Bohême, enfin le chemin de croix de Stuttgart, qui est leur dernière œuvre importante, forment comme autant d'échelons d'une échelle ascendante qui paraît avoir conduit aujourd'hui la jeune école de Beuron à un degré remarquable de perfection.

C'était au printemps de 1868. Le concile du Vatican s'annonçait. Les chefs des monastères bénédictins épars dans les pays de langue allemande, sentirent le besoin de se rapprocher et de se voir à cette occasion pour traiter de leurs intérêts communs. Une réunion d'abbés se tint à Salzbourg, et le prieur de Beuron y fut convoqué. Ce fut là, pour la première fois, que l'éminent religieux se révéla à l'Ordre comme un homme supérieur sur lequel l'avenir pouvait fonder de grandes espérances. Il n'était point encore abbé ; toutefois il joua un rôle important dans la vénérable assemblée. Avec modestie mais avec assurance et persuasion, Dom Wolter exposa en cette circonstance les principes fondamentaux de la vie monastique, sur lesquels doit se baser tout monastère désireux de se rattacher à la grande tradition bénédictine des âges saints et glorieux de son histoire. Ces principes, il les ramena à sept ; douze ans plus tard, en 1880, à l'occasion du XIVe centenaire de N. B. P. saint Benoît, il devait reprendre en sous-œuvre ce même thème, et écrire son monumental ouvrage qui restera comme un phare lumineux au milieu du mouvement de rénovation monastique de ce siècle : *Praecipua ordinis monastici elementa.*

Ce fut surtout à partir de ce jour que Dom Maur comprit la grande utilité qu'il y aurait pour la famille de saint Benoît à être plus étroitement unie, à voir ses divers monastères, non pas centralisés, mais

Digitized by Google

reliés entre eux par des liens de fraternité intime, et surtout par la communauté des principes. Ce fut là toujours dans la suite, un de ses ardents désirs. Mais il ne voyait guère le moyen de le réaliser. Chose étonnante, la Providence permit qu'il devînt lui-même, sans s'en douter, un des instruments les plus efficaces de cette union des cœurs et des aspirations parmi les enfants de saint Benoît. Ses relations forcées avec tant de pays, le prestige qu'il exerçait partout où il apparaissait, ses écrits, tous cependant destinés en première ligne à ses fils, exercèrent peu à peu dans tout l'ordre une réelle influence et aplanirent bien des obstacles à cette union aujourd'hui en partie réalisée.

Cette même année 1868 vit le couronnement de la fondation de Saint-Martin de Beuron. Cinq ans s'étaient écoulés depuis la réouverture du monastère, et le nombre de douze profès de chœur, exigé par les sacrés canons pour l'érection d'une abbaye, était rempli. Le prieur Dom Maur Wolter partit pour Rome en septembre, et reçut le 20 du même mois la bénédiction abbatiale des mains du cardinal de Reissach, sur ce même tombeau de saint Paul où, onze ans auparavant, il avait émis ses vœux. Que de chemin parcouru déjà depuis lors ! Et Dieu lui réservait bien d'autres travaux encore, car la période de ses fondations allait seulement commencer.

Son compagnon de voyage à Rome en cette circonstance fut le vénérable Dom Pie de Drais, dont il a été parlé plus haut. Ses traits de patriarche et sa chevelure d'argent ne sont pas encore oubliés à Rome; on aime à y rappeler le bon mot du saint Pontife alors régnant, s'adressant au vieux moine de Beuron : « Je suis Pie IX, mais vous, vous n'êtes encore que Pie Ier. »

Fidèle compagnon de ses labeurs, D. Placide Wolter était resté jusque-là aux côtés de son digne frère et supérieur D. Maur, occupant diverses charges parmi les plus importantes du monastère. L'année 1869 vint l'en arracher momentanément pour le mettre à la tête de la première fondation que fit Beuron. Mgr l'évêque de Limbourg avait offert à la jeune congrégation bénédictine l'antique monastère d'Arnstein, sur la Lahn, et Dom Maur Wolter voulait tenter de faire revivre dans ces vieux murs du XIIe siècle la vie cénobitique qui en avait fait la gloire passée. D. Placide partit comme prieur du nouveau moûtier, muni de la bénédiction de son père ; deux moines prêtres l'y accompagnèrent avec quelques frères convers, et la vie monastique et liturgique y fut inaugurée modestement, sous le haut patronage du digne et sympathique prélat, ami des moines, qui les avait appelés.

Digitized by Google

Mais on avait compté sans le mauvais vouloir du gouvernement protestant qui déjà faisait pressentir alors les rigueurs du *Kulturkampf* prochain. La fondation tint bon pendant deux ans, et les moines, tout dévoués aux travaux de leur ministère pastoral en même temps que fidèles observateurs de la règle monastique, étaient déjà fort aimés dans le pays, lorsqu'ils durent s'arracher à ces murs qu'ils avaient espéré repeupler, quitter cet admirable site, cette belle basilique romane aux tours élégantes, ces bonnes populations rhénanes. En vain l'évêque vieillard et son chapitre cherchèrent-ils à retenir parmi eux D. Placide Wolter en le demandant à Rome comme évêque coadjuteur de Limbourg avec droit de succession ; le gouvernement sectaire intervint encore et opposa son veto. La famille bénédictine de Beuron s'en réjouit, car elle eût été désolée de perdre un tel homme, celui que Dieu lui réservait, dans un avenir éloigné, comme second père.

Mais déjà le nom de Beuron franchissait les frontières de l'Allemagne. Un jeune Belge, en 1869, y avait revêtu l'habit de saint Benoît après avoir servi l'Église sous la glorieuse livrée de l'armée pontificale ; ce fut lui qui donna lieu en 1872 à la fondation de l'abbaye de Maredsous, par ses relations avec la famille que Dieu avait suscitée dans notre patrie pour y accomplir cette grande œuvre de foi.

Au mois d'octobre de cette même année, D. Maur Wolter, abbé de Beuron, vint lui-même en Belgique, à la tête d'un groupe de ses moines : il y planta sa crosse sur un plateau désert de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et aussitôt sortirent de terre les murs de l'abbaye de Saint-Benoît de Maredsous. Spectacle vraiment étrange et nouveau en ce siècle, qu'une œuvre aussi grandiose accomplie avec une telle simplicité. Et on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de la foi de celui qui l'entreprit,ou de la générosité magnanime de ceux qui mirent à sa disposition tout ce qu'ils possédaient,s'estimant heureux d'être choisis de Dieu pour accomplir une de ses œuvres de prédilection.

En vérité, la fondation et le rapide développement de Maredsous, fille aînée de Beuron, constituent un de ces événements rares dans l'histoire, où la main de Dieu apparaît si visiblement que chacun s'incline et l'adore. En peu d'années, là où il n'y avait rien, on vit s'élever une vaste abbaye, monument remarquable de l'art ogival, une vraie cathédrale, une école abbatiale et toutes les autres dépendances d'une abbaye. Aujourd'hui, après dix-huit ans à peine, plus de quatre-vingts religieux la peuplent, et une nombreuse jeunesse y

Digitized by Google

reçoit une éducation chrétienne. Ses moines se consacrent à la louange divine avant tout, à l'éducation, au ministère des âmes et aux études, et ses nombreux frères convers, aux arts et aux métiers les plus divers.

Tout cela est l'œuvre de Dom Maur Wolter. Lui-même il fit la fondation de Maredsous, et présida, six mois durant, à ses débuts C'est alors qu'il nous disait: « Mes enfants, passez avec saint Benoît trois ans dans l'humble asile que voici (il parlait du petit monastère provisoire, dans la vallée); plus tard, vous gravirez la montagne, et vous servirez plus grandement le Seigneur. » Il choisit lui-même l'emplacement du monastère, il en posa la première pierre avec le digne prélat qui gouvernait alors l'église de Namur; et lorsqu'il dut retourner à l'abbaye-mère, il ne tarda pas à donner comme prieur à la fondation qu'il avait faite de ses mains, son vénéré et digne frère Dom Placide. En 1876, le nouveau monastère fut inauguré; dès 1878, il s'était suffisamment développé comme personnel et comme bâtiments, pour être érigé en abbaye par Sa Sainteté Léon XIII, et obtenait comme premier abbé D. Placide Wolter. Dix ans plus tard, en 1888, sa splendide église recevait sa consécration des mains d'un fils illustre de saint Benoît, revêtu de la pourpre romaine, le cardinal Schiaffino, hélas! trop tôt ravi à notre vénération. Enfin, au moment où se tracent ces lignes, celui-là même qui fut l'occasion de la fondation de Maredsous, D. Hildebrand de Hemptinne, l'un des fils de prédilection de l'illustre archi-abbé défunt, devient le second abbé de ce monastère de Maredsous, que feu Dom Maur visita tous les ans, dont il inspira tous les développements et qu'il porta toujours dans son cœur, comme étant son enfant premier-né.

De retour à Beuron, le saint abbé s'y consacra tout entier à ses travaux multiples, et aux phalanges nombreuses de catholiques allemands, prêtres et laïques, qui commençaient dès lors à graviter autour de lui.

N'avons-nous point vu durant de longues années, l'élite de l'Allemagne se donner rendez-vous à Beuron? Cet homme de Dieu, à la fois saint, savant, spirituel, distingué, enjoué à ses heures, profond penseur et homme de conseil, attirait tout à lui, tout en cherchant toujours la solitude. Il suffisait de l'avoir vu pour vouloir le revoir. C'est ainsi que s'explique ce flot incessant de visiteurs de tous rangs et de toutes conditions, même les plus élevées. Le nom de l'humble D. Wolter fut bientôt connu dans toute l'Allemagne et au-delà, et sa réputation ne fit qu'aller croissant jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

Il était surtout remarquable de voir l'intimité et la fréquence des rapports qui existaient entre l'abbaye de Beuron et le clergé des diocèses voisins de Fribourg et de Rottenbourg. On peut dire qu'il est peu de prêtres de l'Allemagne du sud qui n'aient passé par Beuron ; beaucoup y revenaient périodiquement, et il ne se passait guère de jour qu'il n'y en eût un certain nombre vaquant dans la solitude du cloître aux exercices de la retraite. Tous se trouvaient chez eux à Beuron ; ils considéraient le Père Abbé comme un second père, après leur évêque, et les moines comme leurs frères.

Aussi personne ne fut-il surpris d'apprendre, en 1874, que le chapitre métropolitain avait porté Dom Maur Wolter en tête de sa liste de trois candidats au siège archiépiscopal de Fribourg, devenu vocant en 1868 par la mort du saint archevêque Hermann de Vicari. Mais ici encore, Dieu voulut que le gouvernement intervînt, et il daigna conserver à la Congrégation de Beuron son fondateur et futur archiabbé.

Cependant, l'heure de la tribulation approchait. Plus que jamais nous avions besoin de notre Père pour traverser à notre tête les jours d'épreuve. Depuis plusieurs années déjà des points noirs s'étaient montrés à l'horizon politique de l'Allemagne, et tout faisait craindre une persécution religieuse. Ce n'était point sans quelque souci de l'avenir que D. Wolter avait accepté de faire une fondation en Belgique. Il ne pouvait point encore cependant se faire à l'idée que la jeune abbaye de Beuron, à peine éclose, serait condamnée à une mort si précoce, après tant de signes manifestes d'une protection spéciale de Dieu. Même après que les lois sévères d'expulsion eurent été portées, en mai 1875, il conservait toujours bon espoir, se fiant en Dieu d'abord, et ensuite en la protection de S. A. la princesse Catherine de Hohenzollern, fondatrice de Beuron et parente de l'empereur d'Allemagne ; elle habitait à proximité du monastère et paraissait le couvrir de son aile protectrice.

L'été de 1875 se passa dans ces illusions ; loin de paraître sur le point de se dissoudre, le monastère prenait un redoublement de vie. L'église abbatiale venait d'être entièrement restaurée ; la communauté croissait, croissait toujours, on bâtissait de nouvelles cellules. L'automne vint, l'hiver fit son apparition, et les neiges épaisses couvraient déjà la vallée de Saint-Martin qu'aucun arrêt encore n'avait signifié aux moines le départ, tandis que partout ailleurs la loi fatale avait accompli son œuvre. La douleur n'en fut que plus amère et l'angoisse plus grande pour le cœur d'un père si aimant, lorsque dans les premiers jours de novembre fondit soudain sur

Digitized by Google

Beuron comme un coup de foudre, le décret d'expulsion : il fallait évacuer l'abbaye pour le 3 décembre.

C'était le moment de l'action. L'abbé de Beuron fit voir en cette circonstance ce que doit être, « la race très forte des moines ». Son courage, son énergie, son activité firent des prodiges ; en trois semaines de temps, aidé de la grâce du Très-Haut, il trouva un refuge à sa famille exilée de quatre-vingts religieux.

Prenant lui-même en main le bâton de pèlerin, il se mit à parcourir les provinces de l'Autriche au milieu des frimas de l'hiver. Après bien des recherches, il découvrit enfin dans le Tyrol catholique un antique couvent de Servites, celui de Volders près de Hall, où ne résidaient plus que deux religieux. Des négociations furent entamées avec le Provincial de l'Ordre, qui consentit gracieusement à recevoir à Volders la famille exilée de Beuron. Restait à obtenir le consentement de l'empereur, chose indispensable en Autriche. Inutile de songer à la filière administrative, car il n'y avait pas un seul jour à perdre. L'abbé de Beuron part aussitôt pour Vienne, voit l'empereur, obtient son consentement verbal, et retourne à Beuron juste à temps pour présider au mémorable exode de ses fils.

Journée inoubliable que ce 3 décembre 1875 ! Après une dernière grand'messe pontificale, les moines font processionnellement le tour de leur chère église, s'arrêtent à chacun de ses autels, prennent congé de leurs chers saints et protecteurs. Versant des larmes amères, ils s'arrachent à ce sanctuaire de leur choix, qu'ils croyaient ne plus jamais revoir, et que beaucoup en effet ne revirent plus. Une file de traîneaux les attendaient devant le portail; le Père abbé, sur le seuil, les bénit un à un : comme un capitaine debout sur le pont du navire qui sombre, il veut rester le dernier ; du geste et de la voix, il encourage chacun de ses fils à cette heure d'angoisse et de larmes. A ses côtés, est la princesse : elle aussi vient dire un dernier adieu à ces moines qu'elle aime à considérer comme les siens. Les chevaux se mettent en marche, tout part, et une heure plus tard un silence de mort régnait dans ces cloîtres, replongés dans l'abandon après douze ans seulement d'une brillante résurrection.

Que dire de l'arrivée à Volders ? Ceux-là peuvent en parler qui ont traversé ces jours d'amertume. Une installation improvisée de 60 à 70 personnes, au cœur de l'hiver, dans un bâtiment en ruines, vide et abandonné, ouvert à tous les vents, entraîna forcément une série de souffrances et de privations de toute sorte, desquelles le vaillant abbé de Beuron voulut avoir sa large part.

Digitized by Google

Dieu ne permit point cependant que Beuron fût complètement éteint. Le feu sacré y couva toujours sous la cendre ; durant les douze années de l'exil, jamais l'office divin n'y fut interrompu. La vie régulière s'y maintenait dans l'ombre parmi les quelques moines qui y étaient tolérés à des titres divers. Certes, ce n'est point là une chose à passer sous silence, que ce fait extraordinaire d'une communauté religieuse se maintenant pendant toute la durée du *Kulturkampf* sur le territoire prussien, alors qu'un religieux isolé ne pouvait même y paraître impunément. Souvent, bien souvent, Dom Maur Wolter y revint consoler ses enfants captifs, fidèles gardiens du poste d'honneur, partager les douleurs de leur situation précaire. Car il se sentait le père de chacun de ses fils et se devait tout à tous.

Tous les moines de Beuron n'avaient pu trouver un refuge à Volders. Quelques-uns furent dirigés sur Maredsous ; d'autres, nous l'avons dit, restèrent à Beuron; d'autres enfin, passèrent le détroit, et allèrent chercher un refuge en Angleterre. C'est ainsi que cette persécution, si dure en elle-même à cause de ses effets, fut le moyen choisi de Dieu pour développer et étendre au loin cette jeune Congrégation bénédictine allemande, qui n'avait plus alors en Allemagne qu'un tombeau.

Au cœur même de l'île des Saints, non loin de Birmingham, s'élève le charmant prieuré d'Erdington. Fondé par M. Haigh, digne vétéran du sacerdoce anglais, il ouvrit, en 1876, ses portes aux moines exilés de Beuron ; ils y furent accueillis comme par un père, par le grand évêque bénédictin Ullathorne, que la mort nous a ravi depuis.

L'église, vrai bijou de l'art ogival, était construite à leur arrivée. Les fils de Beuron y annexèrent une aile de bâtiments claustraux, y ouvrirent une école moyenne et se chargèrent de l'administration de la mission catholique ; aujourd'hui encore, ils y attendent l'heure où Dieu leur permettra de prendre un plus grand développement, et s'adonnent avec succès aux œuvres de zèle que la Providence leur a confiées. Le prieur de cette communauté, Dom Léon Linse, fut choisi, il y a peu d'années, par Sa Sainteté Léon XIII, comme premier abbé du nouveau monastère bénédictin de Fort-Augustus, en Écosse, abbaye-mère d'une Congrégation bénédictine écossaise en formation, sœur et émule de la Congrégation de Beuron qui a elle-même tant de points de contact avec la Congrégation Cassinienne d'où elle est sortie, et avec la Congrégation de France où elle puisa ses principes fondamentaux.

On le voit, la Providence se chargeait d'étendre les relations de Dom Wolter. En Belgique, en Angleterre, en Autriche, aussi bien

Digitized by Google

qu'en Allemagne et en Italie, son nom grandissait, mais à la manière dont grandit le nom d'un homme de Dieu, qui ne cherche que la gloire de son Maître. Son influence augmentait partout : il en profitait pour étendre le règne de Dieu et l'esprit de saint Benoît, aussi bien dans l'intérieur de l'Ordre qu'au dehors.

(La fin prochainement.) D. G. v. C.

L'EMMAÜS DE L'ÉVANGILE.

Le récit de l'apparition de JÉSUS ressuscité aux deux disciples d'Emmaüs indique, dans la Vulgate et dans un grand nombre de versions, la distance de 60 stades entre Jérusalem et Emmaüs.

Cependant Eusèbe de Césarée, et après lui S. Jérôme, placent la bourgade d'Emmaüs, nommée de leur temps Nicopolis, à une distance beaucoup plus grande de Jérusalem, et leur témoignage est formel. Il s'agit bien pour eux du lieu où JÉSUS se manifesta dans la fraction du pain. Nicopolis possédait au temps de S. Jérôme et de Ste Paule une basilique élevée sur le lieu du miracle ; on y venait en pèlerinage, et des guérisons s'opéraient par l'eau miraculeuse de la fontaine où JÉSUS, suivant une tradition rapportée par Sozomène, s'était lavé les pieds. Comment dès lors expliquer la contradiction entre l'existence matérielle des lieux et la distance de 60 stades marquée par l'Évangile ?

Le respect de l'Ecriture Sainte, le soin avec lequel l'Église a toujours veillé sur l'intégrité du texte sacré, nous portent à préférer, en pareil cas, l'Ecriture à la Tradition. Cependant comme il ne s'agit ici que d'un chiffre qui a pu facilement être altéré quand l'Ecriture sainte était transcrite par des copistes, la critique textuelle ne porte nullement atteinte à l'autorité des S. S. Livres, en admettant qu'il y a ici une erreur. D'autant plus que les différentes versions de l'Evangile ne sont pas d'accord en ce passage, et que plusieurs donnent au lieu de 60 le chiffre de 160 stades; c'est la distance qui sépare Jérusalem de Nicopolis.

Parmi les manuscrits les plus anciens, le manuscrit grec, dit le Sinaïtique, porte en toutes lettres : σταδίους ἑκατὸν ἑξήκοντα. Il y en a plusieurs autres, et le R. P. Van Kasteren S. J., dans un récent voyage au Mont Sinaï, a trouvé dans un manuscrit syro-jérosolymitain, version syriaque, le chiffre de 160. La version arménienne actuellement en usage dans la liturgie porte également 160. Il n'y a donc aucun inconvénient à se ranger à ce chiffre, d'accord avec

Digitized by Google

une tradition qui remonte aux premiers siècles chrétiens, s'est maintenue à l'époque des croisés, et subsiste encore dans le pays.

On a découvert, il est vrai, au site appelé Koubeibé, à 72 stades environ de Jérusalem, et non à 60, une église bâtie par les croisés au temps du royaume franc, et on a voulu en conclure qu'ils plaçaient là Emmaüs.

Mais les chroniqueurs des croisades, qui indiquent Emmaüs comme le point de concentration de l'armée de Godefroy de Bouillon, ne pouvaient pas se tromper à ce point. Koubeibé, perdu dans les montagnes de Judée, en un site accidenté et sans eau, n'a jamais pu être le point de concentration d'une armée. Ce n'est pas la clef des montagnes, ni le point stratégique, que doit forcément occuper une armée en marche de Jaffa sur Jérusalem.

M. Guillemot l'a démontré savamment dans une brochure spéciale, intitulée *Emmaüs-Nicopolis*. Le nom de *Fontenoid*, que les croisés donnèrent au pays d'Emmaüs serait une ironie, appliqué à Koubeibé. D'ailleurs si les croisés ont bâti une église à Koubeibé, ils ont relevé aussi la basilique d'Emmaüs ; et quoiqu'ils en aient réduit les proportions, elle avait encore de leur temps une belle grandeur.

Le village bâti dans les ruines de la cité romaine de Nicopolis, porte le nom d'Amouas : forme arabe de l'ancien nom Emmaüs. Les noms grecs, substitués par les Romains aux anciens noms sémitiques, ont presque tous disparu avec la domination romaine, et les anciens noms ont repris le dessus.

Nicopolis est redevenu Emmaüs, sous la forme Amouas ; comme Diospolis est redevenu Lydda,sous la forme de Ludd ; comme Eleutheropolis est redevenu Bethogabra, sous la forme Bethjibrim : l'Orient conserve ses traditions et sa langue.

Aussi les habitants d'Amouas, quoique tous musulmans, aiment à dire à l'occasion : « C'est ici que JÉSUS a rompu le pain ».Que l'on donne à un chamelier de Jaffa une commission pour Emmaüs, il la portera à Amouas, et ne comprendra pas qu'on transporte ainsi les noms d'un lieu à un autre.

Pour vouloir s'écarter de cette tradition et se ranger au chiffre de 60 stades, on a jeté la question d'Emmaüs dans un dédale de discussions et de brochures dont on ne peut sortir. Aux XVe et XVIe siècles, tandis que les Latins dentifiaient Emmaüs avec Koubeibé, les Grecs le plaçaient à Kiriet-el-Enab, aujourd'hui Abou-Gorsch qui est également à plus de 60 stades, car 9 milles romains font 72 stades. Le docteur Sepp s'est arrêté à Kolonieh, qui est à une qua-

Digitized by Google

rantaine seulement ; et les Anglais viennent de découvrir qu'Emmaüs pouvait bien être à Eurtas, l'ancien jardin fermé de Salomon. Cette incohérence ne prouve-t-elle pas qu'Emmaüs n'est pas à 60 stades de Jérusalem, mais bien à 160 ?

Il reste une objection. Si le bourg d'Emmaüs est si éloigné de Jérusalem, comment les deux disciples, qui avaient fait cette longue route dans la journée, sont-ils revenus à l'heure même dans la ville sainte ?

Les prêtres du patriarcat latin, qui ont étudié la question, et qui sont persuadés qu'Amouas-Nicopolis est le véritable Emmaüs de l'Évangile, ont résolu l'objection d'une manière absolument topique. Le lundi de Pâques, cette année 1890, trois d'entre eux se sont rendus à pied de Jérusalem à Amouas en 5 heures, ont assisté à la grand'messe, chantée dans l'ancienne basilique recouverte d'une tente pour la circonstance, ont pris part au repas où 40 pèlerins se sont partagé l'agneau pascal, et après un léger repos sont retournés à pied à Jérusalem en 6 heures de temps. Ce n'est pas plus difficile que cela. Ajoutons que l'un d'eux est un vénérable chanoine qui a passé depuis longtemps la cinquantaine. D'autres avant eux avaient fait la même expérience. Ils n'avaient cependant pas le stimulant que donnait aux deux disciples l'allégresse d'avoir vu JÉSUS-CHRIST ressuscité.

La basilique d'Emmaüs est la plus imposante ruine chrétienne de toute la Palestine, et remonte peut-être plus haut que sainte Hélène. Elle avait dans sa forme primitive trois nefs et trois absides. Il ne subsiste de cette époque reculée qu'une partie des absides, une des petites est presque entière. L'appareil est d'une grandeur remarquable ; on y voit des blocs de 2, 3 et 5 mètres de long sur 0,75 de haut. Les croisés dans leur restauration de l'église se bornèrent en largeur à la grande nef, qu'ils fermèrent par un mur à droite et à gauche et laissèrent même une partie de cette nef en dehors du côté de l'occident. Ainsi réduite l'église avait encore quinze mètres de large sur une trentaine de long.

Dans l'état primitif la basilique avait 25 mètres de large et une longueur proportionnée. Elle était parée en mosaïque ; les nefs étaient sans doute délimitées par des colonnes monolithes. Les ruines ont été acquises par une pieuse Française, Mlle de Saint-Cricq d'Artigault, morte depuis au Carmel de Bethléem, couvent fondé et doté par elle. Le déblaiement, interrompu depuis sa mort, sera sans doute repris prochainement.

Au cours des fouilles, une religieuse Carmélite, qui avait des

Digitized by Google

lumières particulières, et qui a annoncé bien des choses réalisées depuis, dit qu'en cherchant dans la nef latérale nord, on trouverait la table de marbre sur laquelle avait eu lieu la fraction du pain. On fouilla et on trouva une table de marbre de petites dimensions ayant la forme d'un chapiteau ionique. Une double inscription gravée entre les cornes, en hébreu et en grec, attira de suite l'attention et fut soumise à l'examen de M. Clermont-Ganneau, alors en mission scientifique en Palestine.

D'un côté on lit en grec : ΕΙCΘΕΟC : un seul Dieu. De l'autre, en hébreu : *Baruch chema leholam :* que son nom soit béni à jamais !

Il n'y avait là aucune indication sur la destination de la table. M. Ganneau, appelé à déterminer l'âge de ce document, remarqua que l'écriture hébraïque était de forme archaïque, tandis que l'écriture grecque rappelait une époque byzantine assez basse.

Il y a là un phénomène épigraphique bien mystérieux, car si l'on ramène l'âge de ce chapiteau au Ve siècle de notre ère, il est de toute invraisemblance qu'on ait employé à cette époque l'écriture archaïque de l'hébreu, telle qu'on la retrouve sur les monnaies du temps des Machabées.

La formule εἷς Θεός se retrouve, il est vrai, sur des chapiteaux byzantins dans la contrée, et les lettres ε, c, de forme lunaire allongée ont bien l'aspect des inscriptions byzantines des Ve et VIe siècles. Mais la forme lunaire des lettres précitées était déjà en usage au temps de Notre-Seigneur, témoin l'inscription du denier qui fut mis sous les yeux du Sauveur, dont j'ai plusieurs exemplaires, trouvés à Jérusalem même ; on y lit : ΚΑΙCΑΡΟC, avec le sigma lunaire. Quant à l'allongement des lettres, il est peut-être motivé accidentellement par le petit espace dont disposait le graveur, les 7 lettres étant placées en demi-cercle dans une palmette.

Il est difficile sans doute de se prononcer, mais il n'est pas invraisemblable d'admettre que ce monument remonte bien plus haut que le Ve siècle, époque à laquelle l'hébreu, surtout dans sa forme archaïque, était absolument tombé en désuétude.

Outre la basilique, on a déblayé sur la gauche un antique baptistère dont le bassin cruciforme paraît avoir été alimenté par les eaux de la fontaine miraculeuse.

Plusieurs débris d'inscriptions, soit en marbre, soit en mosaïque, ont été recueillis. Mais ils sont trop mutilés pour donner des éclaircissements, qu'il faut attendre avec confiance de la continuation des fouilles.

GERMER DURAND,
augustin de l'Assomption.

Jérusalem, 22 juillet 1890.

Digitized by Google

LES DERNIERS MOMENTS DE MARIE STUART.

(SUITE.)

MINUIT vient de sonner. La reine d'Écosse est entrée dans son oratoire pour y rédiger trois lettres d'adieu en même temps que son testament.

« Estant prête de mourir », elle témoigne de sa volonté ferme d'expirer dans la foi catholique, ordonne des services solennels pour le repos de son âme à Saint-Denis et à Saint-Pierre de Rhemis et prend des dispositions pour la rémunération de ses serviteurs. Ce testament marqué des larmes de l'infortunée reine fut longtemps conservé à Paris au collège écossais.

Dans ses adieux au roi de France, signés à deux heures du matin, Marie Stuart annonce avec joie que la cause véritable de sa mort est son attachement à la foi romaine. Une seconde lettre est adressée au cousin de la reine, le duc de Guise ; et la troisième, malheureusement perdue, à l'infidèle et ingrat roi d'Écosse.

Épuisée par les fatigues et les émotions occasionnées par ce travail, Marie se jeta sur son lit. Elle voulait reprendre de la vigueur physique pour se présenter à ses ennemis aussi souriante et aussi courageuse que le demandait son double titre de reine et de martyre. Pendant qu'elle se reposait sur sa couche, la captive se fit lire, sans doute sur le conseil de son confesseur, le récit de la Passion du Sauveur, d'après l'Évangile. Lorsqu'on fut arrivé au pardon du bon larron, Marie, tout émue, fit cesser la lecture et se recueillit dans la douce espérance de trouver bientôt, elle aussi, miséricorde auprès du Seigneur.

Après une pause d'une demi-heure environ, la reine se leva. « Maintenant, dit-elle à ses femmes, je n'ai plus qu'à penser aux affaires de l'éternité. Restez ici et priez, pendant que je prierai aussi. » Puis elle ouvrit son oratoire et se prosterna, pieds nus, par cette froide nuit de février, sur les dalles de pierre. La scène était solennelle. Après quelques instants de silence, on entendit s'élever du fond de l'oratoire les accents de ce cantique, probablement composé par la royale captive elle-même :

O Domine Deus ! speravi in te ;
O care mi JESU, nunc libera me ;
In dura catena, in misera pœna desidero te,
Languendo, gemendo, et genuflectendo,
Adoro, imploro ut liberes me !

Digitized by Google

« O Seigneur Dieu, j'ai espéré en vous ; ô mon bien-aimé JÉSUS, délivrez-moi à cette heure. Dans mes dures chaînes, dans mes affreux tourments je soupire après vous. Languissant, gémissant et fléchissant le genou, je vous adore et vous conjure de me délivrer. »

Ce cantique inspiré par les horreurs de sa longue captivité, l'infortunée victime le redisait en hymne d'action de grâces pour le suprême bienfait que Dieu venait de lui accorder. Ému du sort qui menaçait la reine d'Écosse, comme il avait frappé le duc de Norfolk, saint Pie V avait fait parvenir à Marie Stuart une hostie consacrée dans une riche custode d'or, afin qu'à défaut de prêtre, elle pût se communier elle-même *in articulo mortis*.

La reine savourait encore dans un religieux recueillement les délices de ce divin viatique, et déjà, dans la salle basse du château, retentissaient les lugubres apprêts de l'échafaud, tandis que, au dehors, un piétinement de chevaux annonçait l'arrivée des milices de garde.

Avertie sans doute par ce double bruit de l'approche de l'heure fatale, la reine sortit de son oratoire. Ses femmes qui l'attendaient furent vivement surprises à l'aspect de leur noble maîtresse. L'abattement qui la minait depuis de longues années, avait fait place, comme sous l'action d'une force inconnue, à une fraîcheur et à une vigueur nouvelles. Marie Stuart portait le front haut et rayonnant, et son regard, comme illuminé des clartés anticipées de l'autre monde, avait un éclat irrésistible. Jamais la reine tant fêtée n'avait eu des charmes si puissants et si purs.

Une dernière et pénible cérémonie attendait Marie. Elle allait devoir paraître devant les commissaires de la reine d'Angleterre et leurs amis réunis dans la grande salle du château, où déjà le billot venait d'être dressé. Imitant le chancelier Morus, qui monta à l'échafaud paré de ses plus riches habits, la victime d'Élisabeth voulut mourir en reine. Elle revêtit ses plus beaux vêtements, qui n'avaient plus servi depuis les fêtes de la cour d'Écosse : un pourpoint de satin noir, une jupe de velours cramoisi, un manteau de satin noir garni de manches pendantes et d'une longue queue à parements de martre zibeline, et, comme insigne de sa royauté, une haute coiffe de crêpe blanc, avec un grand voile de même étoffe, descendant de la tête jusqu'aux pieds. A cette parure, où les couleurs du deuil s'unissaient à celles du martyre, Marie ajouta des riches emblèmes de sa foi catholique : à son cou, elle portait une croix d'or, avec une relique de la vraie croix et un *agnus Dei*, et à sa ceinture un chapelet terminé par un crucifix. Enfin, pour garantir

Digitized by Google

sa pudeur contre la main du bourreau, elle couvrit le haut de son corsage d'un morceau de vieux tartan écossais, dont les couleurs nationales étaient en même temps une dernière protestation contre l'usurpation de la fille de Henri VIII. Ainsi parée, la reine d'Écosse s'assit dans un fauteuil près du feu. Il semblait à ses femmes de la revoir sur son trône, exerçant à Holyrood l'autorité souveraine comme aux jours de sa splendeur.

Dans cette attitude, Marie manda Bourgoing, lui fit donner lecture de son testament, et le chargea de distribuer à ses serviteurs les dons qu'elle leur avait destinés. Ensuite, après avoir encore tracé quelques lignes pour demander des prières et recommander ses dernières volontés, elle confia à Gorian un important message et lui remit un présent précieux pour le ministre d'Espagne Mendoza.

Elle n'oublia, dans ces suprêmes instants, ni le fidèle Morgan, qu'elle chargea Elspeth Curle d'aller remercier de tout ce qu'il avait souffert pour elle, ni les agissements de Nau et de Curle, auxquels elle pardonna, tout en exprimant le désir de voir leur infamie et sa propre innocence mises au grand jour.

La pensée de la mort occupait de plus en plus l'infortunée reine. Le contraste de ses grandeurs passées avec la fin affreuse qui l'attendait l'émut un instant; mais aussitôt, reprenant toute sa vigueur d'âme: « Je vous prie tous, reprit-elle, d'assister à ma mort et d'attester mon inébranlable dévouement à ma religion. Soyez les témoins de mes derniers actes et de mes dernières paroles, je ne saurais en trouver de plus fidèles. »

A ce moment, Bourgoing insista pour que sa maîtresse consentît à se fortifier en prenant un peu de pain trempé dans du vin : « Ce sera mon dernier repas, dit la reine avec calme, en le remerciant. Puis, s'étant levée pour rentrer dans son oratoire : « Allons, dit-elle, prier ensemble pour la dernière fois. »

Scène à jamais mémorable! Sur le point de mourir victime des plus noires calomnies, Marie Stuart, prosternée au pied de l'autel, escortée en reine de tous les siens en pleurs, prie avec eux, pour ses ennemis et ses amis. Sa prière est émue, ardente, et se prolonge avec une suprême ferveur. Aussi n'y eut-il dans l'Europe entière, entre écrivains catholiques et protestants, qu'un concert d'admiration en face de ce spectacle poignant et sublime.

***

Cependant l'heure marquée pour la consommation du crime appro-

Digitized by Google

chait. Déjà aux premières lueurs du jour Beale et Powlet s'étaient présentés. Une demi-heure après, le shérif de Northampton, la baguette blanche à la main, parut avec sa suite, armé de leviers et de barres de fer, comme s'ils avaient prévu quelque résistance.

La porte s'ouvrit aussitôt. A la vue de Marie Stuart, dans sa parure royale et comme transfigurée par cette majesté plus grande encore que donne le malheur noblement supporté, le shérif fut si ému qu'il ne put proférer une parole.

Debout, fixant sur lui un regard calme et digne, la reine semblait lui demander : « Que me voulez-vous ? — Madame,balbutia le shérif, les lords m'ont envoyé vers vous. — Je suis prête, allons ! » répondit la reine.

En se levant, elle avait donné ordre de prendre le crucifix de l'autel et de le porter devant elle vers le lieu du supplice. Mais à peine Marie eut-elle fait quelques pas, soutenue par le fidèle Bourgoing, que celui-ci lui dit : « Madame, Votre Majesté sait avec quelle affection nous l'avons servie ; mais il ne nous est pas séant de vous remettre entre les mains de vos ennemis. — Vous avez raison, » répondit la reine, et s'adressant au shérif : « Mes serviteurs ne veulent pas me mener à la mort, lui dit-elle : ce sera aux vôtres à me rendre ce service. » A ces mots, deux gardes s'avancèrent, et Marie Stuart s'appuya sur leurs bras.

Les serviteurs de la reine s'étaient réunis dans la salle voisine. Elle prit congé d'eux en embrassant les femmes, en donnant sa main à baiser aux hommes. « Pourquoi pleurer, leur dit-elle, en entendant leurs sanglots ; réjouissez-vous plutôt et priez pour moi. » Ces paroles ne firent qu'augmenter leur douleur.Après de vains efforts pour retenir leur maîtresse, ils lui firent cortège en pleurant, consolés du moins de pouvoir être les témoins de sa fin héroïque. Mais ils avaient compté sans l'inhumanité des ministres d'Élisabeth. A l'issue de la salle, qu'ils s'apprêtaient à franchir, les gardes apostés par Powlet les repoussèrent avec rudesse et fermèrent la porte : « C'est un ordre bien dur, observa doucement la reine, que d'empêcher mes malheureux serviteurs d'assister à ma mort. »

Privée ainsi de tout appui humain, Marie Stuart serra le crucifix dans ses mains, et au moment qu'elle aperçut Powlet et Drury qui se tenaient au haut de l'escalier, elle protesta hautement de son innocence. Puis, rencontrant au premier palier Kent et Shrewsbury, elle répondit au mandat que les deux comtes déclaraient avoir reçu « de leur très gracieuse reine », par ces mâles paroles : « J'aime mieux mourir que vivre. »

Digitized by Google

Parvenue au bas de l'escalier, Marie Stuart promena lentement ses regards autour d'elle, pour découvrir parmi l'assistance son aumônier Du Préau et lui demander une dernière bénédiction avec un dernier pardon. Mais le fanatisme de ses ennemis ne lui avait pas laissé cette consolation.

Une joie lui fut du moins accordée à ce moment suprême, malgré l'acharnement de ses bourreaux. Melvil s'était glissé au milieu des soldats et vint se jeter aux pieds de sa maîtresse. Attendrie, Marie Stuart releva son fidèle serviteur, le tutoya contrairement à son habitude, le chargea d'un message pour son fils, le prit pour témoin de sa fidélité et de son courage en face du trépas, l'embrassa, laissa sa tête reposer un moment sur son épaule et pleura en lui disant : « Adieu, mon bon Melvil,adieu. » Sans aucune larme pour son propre malheur, elle ne pouvait refuser ce tribut à son émotion, en prenant congé de ce serviteur désolé. Le seigneur du château de Fotheringay, William Fitz-William, s'approcha alors de la reine, et lui baisa respectueusement la main, exprimant par ce témoignage public de vénération combien il souffrait de voir son domaine servir de théâtre à ce lugubre drame.

« Dépêchez-vous, le temps presse ! » cria à ce moment la voix rude et impassible de Kent.

Cependant Marie Stuart supplia avec de nouvelles et plus vives instances les deux comtes de permettre à son aumônier de l'assister à ses derniers moments. « Il en a été autrement ordonné ! » fut la sèche réponse des ministres d'Élisabeth. Ce refus cruel ne décontenança point la reine. Selon sa promesse, elle intercéda en faveur du frère d'Elspeth Curle, et demanda aux deux comtes d'obtenir sa grâce de la reine d'Angleterre. Puis, après quelques autres requêtes concernant des dispositions testamentaires, Marie Stuart conjura les lords de permettre à ses serviteurs d'être témoins de ses derniers moments. Le comte de Kent répondit qu'il craignait des troubles et du scandale par suite de l'émotion trop vive ou de quelque pratique superstitieuse des serviteurs, qui plongeraient leur mouchoir dans son sang. « Milord, repartit la reine d'Écosse, je vous promets qu'ils ne feront rien de ce que vous dites ». Elle insista pour que du moins cette permission fût accordée à ses femmes. Cela les consolerait au milieu de leur douleur; et puis il était de haute convenance que, pour l'honneur de son sexe, elle eût quelques-unes de ses femmes à ses côtés. La reine d'Angleterre ne pouvait être opposée à ce que cela lui fût accordé. Et relevant la tête : « Ne savez-vous pas, ajouta-t-elle, que je suis cousine de votre reine,issue

Digitized by Google

du sang de Henri VII, sacrée reine d'Écosse et par mon mariage reine de France? »

Après quelques instants de délibération, Kent et Shrewsbury lui accordèrent sa demande pourvu que les serviteurs fussent en petit nombre. Marie Stuart en désigna huit : cinq hommes, Melvil, Bourgoing, Gorion, Gervais et Didier, et trois femmes, Jane Kennedy, qui s'était fait descendre d'une fenêtre au château de Lochlever, pour ne pas se séparer de sa maîtresse, Elspeth Curle et Renée de Rallay. Cette dernière devait représenter la France au pied de cet échafaud où allait monter une reine de France et d'Écosse.

L'obtention de sa requête enhardit Marie Stuart ; elle se tourna une dernière fois vers les deux comtes pour les conjurer de lui accorder une entrevue avec son aumônier. Mais les ministres demeurèrent inflexibles sur ce point.

Cependant les serviteurs désignés par la reine se pressaient autour d'elle ; les serviteurs versaient d'abondantes larmes, les femmes avaient la tête couverte d'un voile de deuil. A la vue des lugubres apprêts, une de ces dernières ne put s'empêcher de pousser un grand cri. « Ne criez pas ! » lui dit vivement Marie Stuart, avec un accent de courage qui ranima les siens et provoqua l'admiration de toute l'assistance. Et, tenant toujours le crucifix dans ses mains, elle continua sa marche d'un pas ferme vers la lugubre salle de l'exécution.

(La fin prochainement.) D. L. J.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Afrique. — Rappelés à la fin d'octobre dernier par des lettres de Bagamoyo, les missionnaires bénédictins allemands, retirés dans leur patrie depuis le désastre de Pugu survenu le 13 janvier 1889, sont partis pour Zanzibar dans l'intention d'y fonder une nouvelle colonie monastique et des stations de mission. Bien accueillis par leurs anciens néophytes ou amis, ils se sont fixés à Dar-es-Salaam et espèrent pouvoir étendre prochainement leur cercle d'action.

Congrégation de Beuron. — Les suffrages des moines de Beuron et des délégués des autres monastères de la Congrégation, réunis dans l'abbaye-mère le 19 juillet pour donner un successeur au R^me^ P. Dom Maur Wolter, appelé à une vie meilleure le 8 juillet, se sont portés sur son frère, le R^me^ P. Dom Placide, abbé de Maredsous depuis 1878.

Digitized by Google

Réunis à leur tour le 9 août dernier pour procéder à l'élection d'un nouvel abbé, les moines de Maredsous ont porté leur choix sur le R. P. Dom Hildebrand de Hemptinne, profès de Beuron. *Ad multos annos !*

NÉCROLOGIE.

Sont décédés le 29 juin à l'abbaye de St-Meinrad, Ind. (États-Unis), le *R. Père Dom Anselme Meier*, O. S. B., dans la 30me année de son âge et la 7me de sa profession monastique.

—

Au monastère de St-Magnus, à Amelia, la *R.de Dame Placide Dejzi*, O. S. B., prieure.

—

Le 1er août à Alberndorf (Autriche), le *R. Père Dom Romain Moedlagl*, O. S. B., moine de l'abbaye de Melk, dans la 61me année de son âge et la 37me de sa profession monastique.

—

Le 2 août, au monastère du Temple à Paris, la sœur *Marie Benoît Lalanne*, O. S. B., dans la 39me année de son âge et la 13me de sa profession religieuse.

—

Le 10 août, au monastère du Très-Saint-Sacrement et de Notre-Dame de Bonne-Espérance près Rugely, Staffordshire (Angleterre), la *R.de Mère Marie Euphrasie Leeming*, O. S. B., *jubilaire*, dans la 87me année de son âge et la 67me de sa profession religieuse.

—

Le 16 août, à l'abbaye de St-Boniface à Munich, le frère *Beda Thoma*, O. S. B., dans la 64e année de son âge et la 31me de sa profession religieuse.

BIBLIOGRAPHIE.

Étude sur l'abbaye de Waulsort de l'ordre de Saint-Benoît (944-1795) par L. Lahaye, conservateur des Archives de l'État à Namur. Liége, Grandmont. 1890, 298 pp. in-8°.

PARMI les nombreuses monographies monastiques publiées dans les dernières années, l'*Étude sur l'abbaye de Waulsort* de M. Léon Lahaye mérite certainement de prendre une des places les plus distinguées. Non

Digitized by Google

content de donner une monographie détaillée et complète de l'ancien monastère bénédictin, le savant auteur a cherché à mettre en rapport ses annales avec l'histoire de la civilisation, et est parvenu à faire de son *Étude* une œuvre intéressante, instructive et éminemment utile. Pour arriver à ce résultat, l'auteur a dû compulser un grand nombre de documents inédits et inexplorés jusqu'à ce jour, fouiller tous les recoins du dépôt des Archives de Namur confié à ses soins et si bien connu de lui, passer au crible d'une saine critique tous ces documents dont les contradictions, inaperçues par ses devanciers, ont été heureusement relevées, ou dont la valeur, récemment mise en doute et presque entièrement rejetée par un savant allemand, a été défendue et exposée avec autant de critique que d'érudition. Ce travail fait, l'auteur a tracé de son *Étude* un plan qui lui permît de donner l'exposé chronologique des faits, sans enlever l'intérêt des vues d'ensemble jetées sur les diverses époques de l'histoire de Waulsort. En même temps que les faits particuliers de l'histoire du monastère trouvent leur explication dans l'histoire générale, plus spécialement dans celle de l'ordre bénédictin, qu'ils viennent se grouper dans ce cadre et reçoivent leur relief de cette comparaison, l'histoire générale à son tour profite largement des particularités qu'offrent les monographies et qui seules permettent à l'historien de tracer un tableau véridique et intéressant d'un siècle ou d'une époque. Sous ce rapport nous n'hésitons pas à recommander vivement l'*Étude* de M. Lahaye ; elle présente au lecteur toutes les garanties nécessaires dans ce genre de travaux : érudition solide, critique sobre et saine, exposé synthétique.

Neuf chapitres déroulent à nos yeux les annales de Waulsort, depuis ses origines au Xe siècle jusqu'à sa suppression violente en 1795. Un siècle ne s'est pas encore écoulé depuis l'établissement des moines écossais sur les bords de la Meuse que le monastère de la belle vallée est devenu un asile de piété et de science. Comme dans toutes les abbayes bénédictines de cette époque dans nos contrées, les lettres et les arts y fleurissent : son école y attire nombre d'étudiants qui viennent se grouper autour de maîtres tels que Wibald, le futur abbé de Stavelot et chancelier de l'Empire ; l'atelier d'orfévrerie forme des artistes tels que l'abbé Erembert et le moine Baudouin de Finnevaux, dignes précurseurs du frère Hugues d'Oignies.

Le chapitre IIIe retrace les démêlés entre Hastières et Waulsort au sujet de la prééminence, démêlés qui troublèrent profondément pendant les XIIe et XIIIe siècles, l'existence des deux communautés, provoquèrent des procès retentissants et donnèrent lieu à des falsifications historiques, comme on le pense bien, fort intéressées. Tout en reconnaissant ces procédés peu louables, M. Lahaye est loin de partager l'opinion de M. Sackur, qui voit dans ces démêlés l'origine de tous les documents historiques qui nous sont restés de Waulsort. L'étude de ce dernier, parue pendant l'impression de l'ouvrage de M. Lahaye, a été solidement réfutée dans un appendice. Ce chapitre est un des plus intéressants de l'ouvrage et l'un des plus importants,

Digitized by Google

à cause des rectifications que l'auteur apporte à la chronologie des lettres de Wibald établie par Jaffé. Avant de poursuivre son récit, l'auteur traite dans un chapitre spécial la littérature à Waulsort, passe en revue les différents monuments littéraires laissés par les moines, recherche leur origine, examine leur composition et pèse leur valeur : une excellente contribution à l'histoire des sources de l'histoire belge au moyen âge, qui rectifie et plus souvent complète l'*Histoire littéraire de la France* et les *Sources historiques d'Allemagne* de Wattenbach.

Moins riche en événements importants ou d'intérêt général, l'histoire de l'abbaye présente du XIIIe au XVIe siècle une foule de rapports avec la noblesse féodale du pays et fournit de nombreux renseignements sur l'histoire locale. Le lecture attentive des chartriers du pays a permis d'y relever un grand nombre de particularités intéressantes. Les deux derniers siècles n'offrent plus ces rapports ; l'auteur en dédommage le lecteur par une vue plus intime de la vie elle-même du monastère ; c'est un portrait pris sur le vif, assurément très apte à donner une idée juste des habitants du cloître et de la vie qu'ils y menaient. Le chapitre intitulé *Influence de l'abbaye de Waulsort*, expose le rôle social du monastère, la place qu'il a conquise dans les rouages de l'organisation féodale, ses rapports avec ses tenanciers, serfs, manants et colons, avec la noblesse des environs représentée surtout par ses avoués, la part prise par lui à l'administration civile ou judiciaire, à l'industrie, à l'instruction publique. Enfin l'auteur nous fait assister aux derniers moments de cette institution séculaire que la violence seule a renversée et dont les restes évoquent encore aujourd'hui tant de glorieux souvenirs.

L'auteur a donné en appendice 38 chartes inédites, avant-coureur, espérons-nous, du prochain *Inventaire analytique des chartes de Waulsort*, dont la publication est appelée à rendre tant de services à l'histoire monastique, une critique de l'étude de M. Ernest Sackur sur les démêlés entre Hastières et Waulsort, publiée récemment dans le *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* de Quidde, 1889, II, une notice sur les sceaux de l'abbaye si habilement reproduits par M. E. Niffle.

L'*Étude sur l'abbaye de Waulsort* est un travail définitif ; elle est faite avec trop de soin pour qu'il soit encore permis de glaner à la suite de M. Lahaye, et trop bien conçue pour qu'on essaie de la refaire plus complète et plus intéressante. Nous adressons nos sincères félicitations au savant auteur pour le bel ouvrage dont il vient d'enrichir l'histoire bénédictine et l'histoire provinciale.

D. U. B.

Digitized by Google

Van Spielbeeck (Waltman). *Petrus Van Emmerick.* Turnhout. Splichal. 32 pp. in-8°. 0,50 cent.

LES lecteurs de la vie de S. Jean Berchmans se rappellent avec plaisir la sympathique figure du prêtre zélé qui pendant trois ans abrita sous son toit hospitalier l'angélique jeune homme de Diest et le forma à la vertu en même temps qu'aux lettres. C'est à ce pieux fils de S. Norbert que le savant historien de l'abbaye de Tongerloo consacre une notice biographique intéressante et qui complète heureusement les détails fournis jusqu'ici par les biographes de S. Berchmans. Pierre Van Emmerick, né à Bois-le-Duc vers 1574, entra à l'abbaye de Tongerloo le 30 octobre 1594, administra la cure de N.-D. de Diest du 20 juin 1601 jusqu'en 1616 et mourut curé de Tilbourg le 1 septembre 1625. C'est de janvier 1610 à la fin de 1612 que Jean Berchmans habita auprès de lui. Tongerloo peut ajouter avec fierté ce nouveau fleuron à sa couronne déjà si glorieuse d'hommes remarquables (1).

Die Sinnbilder und Beiworte Mariens in der deutschen Literatur und lateinischen Hymnenpoesie des Mittelalters mit Berücksichtigung der patristischen Literatur. Eine literar-historische Studie von Dr Anselm Salzer, O. S. B., Linz, 1886-1890. Separatabdruck aus dem Programm des K. K. Ober-Gymnasiums zu Seitenstetten.

DANS cette étude d'histoire littéraire dont les fascicules paraissent annuellement depuis 1886 dans le programme du gymnase bénédictin de Seitenstetten, le R. P. Dom Anselme Salzer a essayé de grouper les symboles et les appellations appliqués à Marie par la littérature allemande et l'hymnologie latine du moyen âge. Ce travail, partiellement ébauché par Grimm, Müllenhoff, Scherer et Zingerle, mais développé dans son exécution par le savant professeur de l'abbaye de Seitenstetten, se divise en quatre sections : la première comprend les comparaisons et les images se rapportant à la virginité de Marie ; la seconde, celles qui concernent ses vertus; la troisième regarde sa grandeur; la quatrième, ses rapports avec l'humanité. Chaque section se subdivise à son tour en deux parties, dont la première embrasse les symboles, la seconde les appellations. Chacune de ces images est indiquée d'abord à l'aide des poètes, puis des prosateurs, autant que possible dans l'ordre chronologique, puis mise en rapport avec la littérature patristique ; la citation complète des textes permet au lecteur de faire immédiatement le rapprochement des termes et des pensées. Enfin chacune des sections se termine par un rapide coup d'œil sur l'usage de

1. Signalons ici la notice consacrée par M. le chanoine Ignace Van Spilbeeck aux *Martyrs de Tongerloo* au XVIe siècle dans le fascicule de juillet des *Précis historiques* de cette année.

Digitized by Google

chacune des figures, d'abord dans la littérature patristique, puis dans la littérature allemande et l'hymnologie latine du moyen âge, avec indication aussi exacte que possible de leur origine. Jusqu'ici l'auteur a fait paraître cinq programmes qui mènent son travail jusque vers la fin de la deuxième section.

En parcourant ces longues listes de symboles et de figures enrichies de notes très développées, on doit réellement admirer la patience et la modestie de leur auteur. Mais lorsqu'on arrive à la fin d'une section, son érudition et son esprit de synthèse dédommagent vite le lecteur de l'effroi que peuvent lui avoir causé ces listes ; on lit avec plaisir et intérêt la marche progressive du culte littéraire de la Reine des cieux ; c'est un panégyrique dont l'exorde commence aux premiers Pères de l'Église, aux fresques des catacombes et qui se poursuit à travers les siècles. Nos félicitations à l'auteur pour ce travail qui vient enrichir la littérature de la sainte Vierge déjà si riche en œuvres de littérature.

D. U B.

La querelle des investitures aux diocèses de Liége et de Cambrai, par Alfred CAUCHIE. 1e partie. Louvain, Ch. Peeters, 1 vol., in-8°, XCII-124 p. 3,50 frs.

LA querelle des investitures a provoqué en Allemagne dans les dernières années une foule de travaux et de dissertations, mais aucun auteur n'avait jusqu'ici embrassé dans son ensemble cet intéressant épisode de notre histoire religieuse et nationale. M. Alfred Cauchie a tenté ce travail si désirable.

Dans l'Introduction (XCII pages), l'auteur détermine le théâtre des événements qu'il va raconter, expose les rapports qui existaient dans les diocèses de Cambrai et de Liége entre l'épiscopat et le pouvoir impérial : alliance utile à l'empire en raison du dévouement que les évêques témoignaient à leurs princes dans les luttes contre les vassaux laïcs, de leur influence morale, de leur action civilisatrice, alliance qui fit des évêques des seigneurs temporels puissants, mais qui devait avoir de funestes résultats, du jour où les empereurs, intéressés à ne voir sur les sièges épiscopaux que des hommes dévoués, méconnaîtraient le droit électoral des Églises et revendiqueraient pour eux seuls la nomination des évêques qu'ils prendront presque toujours dans leur chapelle impériale, dans leur parenté ou dans la clientèle de leurs grands vassaux. L'Église se vit donc dépouillée de son droit de conférer librement les dignités ecclésiastiques. De la personne de l'empereur et de ses sentiments religieux dépendent toutes les nominations. On comprend que sous des prélats ambitieux et courtisans, seigneurs plutôt qu'évêques, l'ignorance, la simonie et l'incontinence aient souillé le corps sacerdotal. Mais le mouvement de régénération, parti de Cluny, vient enrayer le mal : Richard de Verdun et Poppon de Stave-

Digitized by Google

lot réforment les monastères du Cambrésis et du pays de Liége, aidés par de pieux évêques, tels que Wason et Gérard, et encouragés par les empereurs, qui les favorisaient de tout leur pouvoir. Jusque-là on n'avait pas touché au droit d'investiture. Bientôt apparaît un parti qui revendique l'indépendance et l'affranchissement du pouvoir ecclésiastique : le décret de Nicolas II en 1059 en signale les débuts, Grégoire VII en est l'âme, le concordat de Worms en marque le triomphe. Cambrai et Liége entrent dans ce mouvement sous les évêques Gérard Ier et Wason ; sous Wason spécialement qui, d'après M. Cauchie, osa, le premier, proclamer la nécessité de l'affranchissement de la tutelle impériale et fut peut-être l'inspirateur de la mission de Grégoire VII. Mais à la mort de Liedbert de Cambrai et de Wason de Liége une accalmie se produit dans ces pays. Les liens qui les rattachent à l'empire sont étroits, la réforme religieuse s'est opérée, les abus sont moins criants qu'ailleurs. Grégoire VII ouvre la lutte. Pour qui se déclareront Liége et Cambrai ?

M. Cauchie divise son travail en trois parties : la réforme grégorienne et les agitations réactionnaires, le schisme, la restauration. La première comprend deux épiscopats parallèles dans leur durée, celui de Gérard II à Cambrai (1076-1092), celui de Henri Ier le Pacifique à Liége (1075-1091). Cambrai reste fidèle au programme de la papauté et voit la discipline refleurir dans ses monastères. A Liége, la simonie et l'incontinence ont fait des progrès dans l'entourage de Théoduin ; l'évêque Henri cherche à garder la neutralité, mais, tout en cherchant à donner des preuves de son attachement à Rome, penche plus du côté impérial. Toutefois il travaille au maintien et à la restauration de la discipline monastique, à Saint-Hubert à Saint-Trond, où la lutte fut vive. En somme « Liége reste fidèle à l'empereur ; au point de vue religieux, elle s'applique à se maintenir dans l'observance de la discipline canonique. Comment expliquer cette attitude (p. 62.) » ? Par la place importante qu'elle occupe en Allemagne, par les bienfaits dont les empereurs la comblent, par l'esprit de particularisme de cette époque, par les victoires de Henri IV, par l'ignorance dans laquelle on se trouve des desseins de Grégoire VII, ignorance qui se trahit ouvertement dans la polémique de Sigebert de Gembloux contre le pape, par un manque de connaissance sur la distinction des deux pouvoirs, par l'apathie naturelle à tous ceux qui supportent un joug agréable.

Tel est le résumé du premier fascicule de l'ouvrage de M. Cauchie. C'est un brillant début et un heureux augure pour la conférence d'histoire de l'Université de Louvain ; ce fascicule est le 2e de son *Recueil de Travaux*.

Nous avons tenu à l'analyser dans notre *Revue*, car nous le considérons comme une excellente contribution à l'histoire de notre ordre en Belgique ; l'érudition de l'auteur, sa clarté d'exposition, sa critique exercée méritent tous les éloges et font vivement désirer la prompte continuation de ce travail.

D. U. B.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 10. — Octobre.

MÉLANGES D'HISTOIRE MONASTIQUE.

I.

Le moine Chrétien de Stavelot.

ANS la séance de la classe de philosophie et d'histoire de l'académie royale des sciences de Prusse du 17 juillet dernier, le savant M. Dümmler, directeur des *Monumenta Germaniae*, a communiqué un mémoire sur Chrétien de Stavelot et son commentaire sur S. Matthieu (1). Le caractère personnel de ce commentaire, basé sur le sens littéral du texte sacré et adapté à l'intelligence de jeunes élèves, a valu à Chrétien les honneurs de ce mémoire.

Emigré d'Aquitaine en Gaule, d'après Sigebert (2), confondu avec Guitmond d'Aversa par l'anonyme de Melk (3), Chrétien aurait, d'après Trithème (4), également porté le nom de Druthmar et aurait été moine à Corbie, et, selon toute vraisemblance, dit Mabillon, de la nouvelle Corbie (5). Il serait étrange, remarque M. Dümmler, de trouver un double nom à l'époque carolingienne ; d'ailleurs les deux plus anciens manuscrits, celui de Vienne (n. 724, Theol. 122) du Xe siècle, et celui de Munich (n. 14066) du XIe siècle, ne portent point le nom de Druthmar. Nous ajouterons que le catalogue de la bibliothèque de Stavelot, dressé en 1105, ne nous fournit d'autre indication que celle de *Christian. super Matthæum* (6) ». Pour connaître Chrétien, il faut donc recourir à son commentaire. Le prologue nous apprend qu'il l'adresse aux moines de Stavelot et de Malmedy, où il dirigeait les études des jeunes moines ; il loue leurs grandes vertus et semble indiquer qu'il n'est au milieu d'eux que depuis peu de temps et qu'il vient d'un autre monastère. M. Dümmler pense le retrouver dans le *Christianus decanus* qui figure dans un diplôme de

1. *Ueber Christian von Stavelot und seine Auslegung zum Matthäus* ap. *Sitzungsberichte der Kön. preuss. Akad. der Wissenschaft zu Berlin*, XXXVII, (1890) 935-952.

2. *De SS. eccles.*, 72. — 3. C. 90. — 4. *De Script. eccl.*, 280. — 5. *Annal.*, II, 661.

6. *Bulletin de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 2e série, t. 23, n. 5, p. 619; it. *Revue Catholique*, 1867, t. XXV, 364.

Digitized by Google

l'abbé Hildebald en 880 (1), et dans le diptyque de Stavelot mentionné par Notger dans sa vie de saint Hadelin *Christianus quoque sapientissimus* (2). Peut-être est-ce lui que nous trouvons dans un calendrier du XIe siècle provenant de Stavelot, au 25 décembre *Christian. mon.* (3). Le commentaire même ne fournit point d'indications sur son origine ; il cite un usage des Basques, voisins de l'Aquitaine (4), parle de la Bourgogne comme d'un pays connu (5), de la Gaule où il habite (6), mais rien de plus. La mention de l'hôpital fondé à Jérusalem par Charlemagne et transféré au champ d'Haceldama et de la détresse des moines survenue à la suite de l'invasion des Arabes (7) et qui fut probablement la cause de la présence de l'abbé Dominique du Mont des Oliviers à la réunion d'Ingelheim en 826 (8), état de choses qui s'était déjà modifié en 870 lorsque le moine Bernard fit son pèlerinage en Terre-Sainte (9), les renseignements sur la conversion des Bulgares (10), probablement à la suite du baptême de leur prince Bogoris en 864 ou 865, permettent avec d'autres indications relatives au IXe siècle de fixer la composition de cet ouvrage vers l'an 870.

Chrétien était un moine instruit pour son époque : il écrivait le latin avec clarté et correction, et savait le grec. Ses connaissances en fait de patristique et d'antiquités classiques se trahissent fréquemment dans ses œuvres. On y trouve quelques traits de mœurs contemporaines. Les commentaires sur saint Luc et sur saint Jean ne peuvent être considérés comme des ouvrages achevés. Personnellement Chrétien nous apparaît comme un moine pieux et zélé, ennemi de toute hypocrisie et de toute flatterie ; il ne craint pas de rappeler les riches à la pratique de leurs devoirs et flagelle plus d'une fois la tyrannie des grands à l'égard des pauvres.

II.

Deux monastères éphémères du Hainaut au XIIe siècle.

En parcourant dernièrement aux archives du royaume le beau cartulaire de Saint-Martin de Tournai, transcrit en 1264 sur l'ordre de l'abbé Raoul, notre attention fut attirée sur une charte curieuse relative à Merbes-le-Château. En voici la substance : Liétard, évêque de Cambrai, fait connaître qu'Anselme de Merbes et son épouse

1. Ritz, *Urkunden zur Gesch. des Niederrheins*, p. 11-12. — 2. Mab. *Acta Sæc.* II, 1015. — 3. Biblioth. de Bruxelles, n° 1813. — 4. *P. L.*, t. 106, 1379. — 5. *Ib.*, 1401. — 6. *Ib.*, 1395. — 7. C. 1486. — 8. Einhard ad ann. 826 ap. Pertz. SS. I, 214. — 9. Tobler. *Itiner. Hierosolym.* Genevæ, 1880, p. 312 ; Mab. *Acta. Sæc.*, III, p. II, n. 10, p. 524. — 10. Col. 1456.

Digitized by Google

Helvide ont jadis fait donation d'un alleu à Merbes à quelques convers *(conversi)*, pour y construire une église et y prier pour le salut de leur âme. En premier lieu, ils l'avaient donné à un abbé Roger, mais celui-ci s'étant retiré à cause de la pauvreté du lieu, ils l'avaient remis deux fois à d'autres convers, sans parvenir à les y fixer. Après la mort de son mari, Helvide accompagnée de ses enfants, Isaac, Bernard, Ide et Ade, est venue le trouver dans l'église de Lobbes et lui a fait la remise entière de cet alleu, tel qu'il avait été possédé depuis nombre d'années par l'abbé Roger et les autres convers, pour en faire donation à l'abbé Herman de Saint-Martin de Tournai (1127-1147). Cet acte fut posé dans l'église de Lobbes un jeudi-saint que l'évêque y faisait la consécration du saint-chrême. L'année n'est pas donnée. Liétard (1131-1137) était assisté des abbés Léonius de Lobbes (1131-1138), Werric de Liessies (1124-1147), et si nous admettons l'ajoute d'un copiste du XVe siècle, Odon (de Bonne-Espérance 1129-1156?) et Henri de Saint-Foillan (avant 1138) (1).

La seconde donation d'Helvide s'est donc effectuée entre 1131 et 1137. La première est plus difficile à déterminer ; nous ne savons à quelle époque mourut Anselme de Merbes que nous rencontrons encore dans un acte de 1117 avec ses fils Bernard et Isaac (2). D'après les termes de la charte nous croyons qu'on peut approximativement la placer avant l'an 1125.

Mais qui pourrait être cet abbé Roger qui reçut le premier l'alleu de Merbes-le-Château ? Nous ne connaissons d'autre personnage de ce nom à cette époque dans le Hainaut que l'abbé du monastère éphé-

1. Ego Leutardus Dei gratia Cameracensis episcopus omnibus fidelibus tam futuris quam presentibus. Notum facimus vestre dilectioni quod Anselmus de Merbiis et Helwidis uxor ejus dederunt quoddam allodium apud Merbias pro animabus suis quibusdam conversis ut ibi ad honorem Dei ecclesiam construerent et pro animabus eorum exorarent. Prius itaque Rogero cuidam abbati illud dederunt, sed illo post paucos annos inde propter loci paupertatem discedente, rursus secundo et tercio aliis conversis illud reddiderunt, sed cum et ipsi exinde transmigrantes locum illum penitus vacuum et desolatum reliquissent, post obitum prefati Anselmi, veniens Helvidis relicta conjux ejus cum filiis suis et filiabus suis Isaac scilicet et Bernardo, Ida quoque et Ada in ecclesia Lobiensi coram universo populo reddidit in manu mea locum illum libere absque omni comitatu vel advocatione sicut illum prefatus abbas Rogerus et alii conversi post eum jam multis annis tenuerant. Ego vero statim precibus eorum satisfaciens tradidi locum illum fratri Hermanno abbati S. Martini Tornacensis et monachis ejus ut illum perpetualiter in terra et aqua, in prato et nemore cum molendino et hospitibus et duobus manipulis decime que ad prefatam Helvidem pertinebant sicuti predicti convers antea tenuerant, ita ipsi quoque teneant et ne quis eis deinceps inde molestiam inferat auctoritate Dei prohibui et in contemptores sententiam excommunicationis promulgavi. Testes qui huic donationi in ecclesia lobiensi in die cene Domini ante consecrationem crismatis interfuerunt sunt hii Leonius, abbas lobiensis, Wericus, abbas lesciensis et multi alii (on a ajouté au XVe siècle, sans doute d'après l'original Odo abbas..., Henricus abbas S. Foillani.)

2. *Cartulaire de Broqueroie* ap. Devillers. *Description du Cartul. du Hainaut* V. [illegible].

mère d'Aubechies près d'Ath. Celui-ci, qui reçut confirmation des biens de son monastère d'Urbain II le 29 novembre 1096 (1), figure dans des documents en 1105 (2) et vers le même époque dans une charte d'Eename (1094-1110) (3); nous le retrouvons encore dans une charte de Hautmont en 1137, à la suite de l'abbé Oduin de Saint-Ghislain, mais sans désignation d'abbaye (4). Ne serait-ce pas cet abbé Roger, qui, après l'insuccès de son œuvre à Aubechies, soit avant la remise des biens de son abbaye à celle de Saint-Ghislain par l'évêque Burchard de Cambrai, soit peu après, aurait essayé de fonder une nouvelle communauté à Merbes-le-Château? Nous n'oserions l'affirmer, mais nous sommes porté à le croire.

Merbes ne fut point transformé en monastère selon le premier projet des donateurs; depuis sa remise à Saint-Martin de Tournai, elle ne fut plus qu'une simple dépendance où résidaient un moine et un convers chargés d'administrer les biens qui en relevaient (5).

III.

Rupert de Deutz et saint Norbert.

Un savant religieux prémontré, le Rév. M. Van den Elsen, sous-prieur de l'abbaye de Berne à Heeswijk, entre autres travaux préparatoires à une vie de saint Norbert (6), s'est occupé des rapports que le saint fondateur de Prémontré a pu avoir avec l'ancien moine de Saint-Laurent de Liége, élevé en 1120 au siège abbatial de Deutz près de Cologne. Trois études publiées dans la revue hollandaise *De Katholiek*, sous le titre *De H. Norbertus en Rupertus* (7) sont consacrées à l'examen de la controverse soulevée entre ces deux grands religieux du XIIe siècle.

La personne et la vie de saint Norbert sont suffisamment connues; celles de Rupert le sont moins. Élevé dès son enfance dans le mo-

1. *Gallia christ.* III, Instr. 17; Mir. III. 22.

2. D. Baudry, *Annales de Saint-Ghislain* ap. Reiffenberg, *Monum.* VII, 344.

3. Piot, *Cartul. d'Eename*, p. 9.

4. Devillers, *Description.* III, 152.

5. Cfr. Gilles Duquesnes, *De origine, progressu et serie abbatum monasti. San-Martiniani Tornac.* M.S. du XVIIe siècle. Bibl. de Bruxelles, II, 306, p. 124^v.

6. *De H. Norbertus en zijne biografen* (*De Katholiek*, Sept. 1884); *De twee oude Biographiëen van den H. Norbertus* (ib. déc. 1884 et mars 1885); *Kritische Untersuchungen uber die Lebensbeschreibungen des heil. Norbert* (*Magdeburg. Geschichtsblätter*, 1886, 329-354).

7. Avril 1886, Deel LXXXIX, 223-237; février 1888. Deel XCIII, 148-163; juin 1889. Deel XCV, 351-366. Dans le cours de cet article nous n'avons pas relevé l'étude de Rocholl. *Rupert von Deutz. Beitrag zur Geschichte der Kirche im XII. Jahrh.* Gütersloh. Bertelsman, 1886, parce que ce que cet auteur dit de Rupert ne sort pas des généralités.

Digitized by Google

nastère de Saint-Laurent de Liége, Rupert qui s'était distingué dans l'étude des arts libéraux (1), avait mérité par d'ardentes prières de recevoir d'en haut une intelligence plus profonde des livres sacrés (2). A la mort de l'abbé Bérenger, il fut confié aux soins de l'abbé Conon de Siegbourg et devint en 1120 abbé de Deutz où il mourut, suivant la chronique de Saint-Laurent, le 6 juin 1128 (3), d'après la plupart des auteurs modernes, antérieurs à Jaffé et à Wattenbach, le 4 mars 1135, mais certainement avant la fin de 1130 (4). Ses ouvrages témoignent d'une piété sincère et d'une profonde connaissance de l'Écriture et de la foi catholique. Étranges peut-être dans leur forme, ses commentaires sur l'Écriture, loin d'être uniquement *wortreich*, comme le dit encore Hergenröther (5), contiennent en germe une splendide théologie, dont on peut voir la synthèse exposée avec talent dans la *Christologie du moyen âge* du Dr Bach (6).

Rupert ne fait nulle part mention de Norbert, mais il n'y a plus lieu de douter, après la démonstration qu'en a faite Van den Elsen, que ce ne soit le personnage désigné dans l'ouvrage sur la règle de Saint-Benoît. Grand prédicateur, y est-il dit, mais de conversion récente, Norbert, à peine ordonné, s'était élevé contre les abus du clergé et avait été cité pour ce motif devant le synode de Fritzlar en 1118 ; Rupert, alors moine à Siegbourg, eut peut-être l'occasion de le voir en cette circonstance (7).

L'étrangeté qu'offrait le spectacle d'un converti de la veille réclamant à son tour la perfection de ses frères dans le sacerdoce, devait naturellement provoquer des défiances à l'égard de Norbert ; cette opposition, augmentée chez Rupert de quelque ressentiment contre le critique de son premier ouvrage, à une époque où la mission pro-

1. *In Matt.* XII, ap. P. L. 168, 1604.

2. *Ib.* 1580. Ce passage faussement interprété a donné lieu à la légende de la *Vierge de Dom Rupert*. Il s'agit ici d'une grâce obtenue devant l'image du crucifix dans l'oratoire de la Vierge et non devant celle de la Vierge.

3. *Ampl. Col.* II, 1083.

4. Jaffé, ap. *Monum German.* SS. X. 626 ; Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquell.* II, 136. Le Nécrologe de Gladbach en fait mention au 4 mars (Eckertz, *Die Benedikt. Abtei Gladbach.* Köln, 1853, p. 310) ; celui de Rolandswerth (Flors, *Das kloster Kol.* Köln, 1868, p. 127) donne le 3 mars. Lacomblet (*Urkundenbuch*, n° 308) cite son successeur Raoul en 1130. Le *Liber epistolaris ad Innocent. II*, de Gerhoh de Reichersperg écrit à la fin de mars ou en avril 1131 (*Patr. lat.* t. 194, col. 1423) fait mention de l'abbé de Deutz « *bonæ recordationis* ».

5. *Kirchengeschicht.* I. 968.

6. *Dogmengeschichte des Mittelalters... oder die mittelalterliche christologie*, II, 243-297.

7. Nous ne comprenons pas pourquoi M. Van den Elsen (deel LXXXIX, 230. note 2) applique à l'assemblée de Fritzlar les paroles de Rupert, qui peuvent très bien ne pas s'y rapporter, puisqu'alors saint Norbert n'avait pas encore obtenu la juridiction pontificale. Il n'est pas nécessaire d'accuser Rupert d'erreur, lui qui était parfaitement à même de savoir la vérité et qui n'assure au reste rien d'erroné.

Digitized by Google

videntielle de Norbert ne s'était pas encore manifestement révélée, cette opposition trouve dans les circonstances une explicatjon assez facile. L'histoire offre plus d'un exemple de ces différends entre hommes de Dieu. Mais de là à conclure que Norbert est le point de mire des attaques de Rupert, chaque fois que celui-ci s'en prend à ses détracteurs, il y a loin. Si Norbert était le seul adversaire connu de Rupert, on pourrait le déduire en toute vraisemblance, mais lui-même a pris soin de mentionner les attaques dont il fut l'objet de la part des élèves de Guillaume de Champeaux et d'Anselme de Laon. Ce dernier et Guillaume de Saint-Thierry ne s'élevèrent-ils pas contre lui ? Et qui ne sait que la fameuse controverse entre clercs et moines, cause de tant de traités de cette époque, était alors universelle ? Nous la retrouvons dans Abélard, Anselme d'Havelberg, Idongue de Saint-Emmeran, Yves de Chartres, Anselme de Laon, Raimbald de Liége, Wibald de Stavelot, Lietbert de Saint-Ruf, Hugues de Rouen, Gerhoh et Arnon de Reichersperg, Ordéric Vital, Philippe de Bonne-Espérance, dans le célèbre cistercien anonyme et dans d'autres encore (1). Nous n'insistons pas sur ce point, espérant traiter un jour ce sujet avec plus de développement.

Autant nous sommes porté à reconnaître Norbert dans les allusions de Rupert dans son commentaire sur la Règle de Saint-Benoît, autant nous doutons que l'*Altercatio monachi et clerici*, publiée dans ses œuvres, parfois sous le titre de *Conflictus Rouperti Coloniensis abbatis cum Nortperto* soit une nouvelle attaque contre le saint fondateur de Prémontré, ou plutôt le procès-verbal de leur discussion. Des auteurs de mérite, tels que ceux de l'*Histoire litt. de la France* (2) et Jaffé (3), l'admettent à la suite de l'annaliste de Prémontré Hugo, qui, le premier, remarqua le titre de *Conflictus* appliqué au dialogue de Rupert dans deux manuscrits de Weissenau (4), et dernièrement M. Van den Elsen a mis son érudition et sa critique au service de cette thèse. Le motif en est qu'on retrouve dans ce dialogue, antérieur à la lettre écrite sur le même sujet à Everard, abbé de Brauweiler (1110-1123), de même que dans le quatrième livre sur la Règle composé en 1125 et dans la lettre à Liezelin les mêmes attaques contre les clercs, détracteurs des moines. Rupert serait le moine, Norbert le clerc de l'*Altercatio*. D'après M. Van den Elsen, cette controverse aurait eu lieu lors de leur rencontre à Siegbourg en 1116 ou 1117.

1. Cf. *Messager des fidèles*, III, 70. — 2. XI, 573. — 3. Pertz, SS. XII, 624.

4. *Annal.* II, 299. Le manuscrit de Weissenau se trouve dans la bibliothèque du prince Lobkowitz à Prague (n° 496). Cf. *Sitzungs berichte der k. Akademie der Wissenschaften zu Wien. Philosoph-hist. Classe.* Bel. LVII (1867, octob.) p. 174.

Digitized by Google

Les disciples d'Anselme de Laon voulaient réduire Rupert au silence parce qu'il était moine (1), or le clerc de l'*Altercatio* lui fait la même objection et saint Norbert a été probablement élève de Laon, c'est donc bien lui que l'on peut retrouver dans le clerc de l'*Altercatio*. Encore une fois, si saint Norbert était le seul adversaire dans cette controverse entre moines et clercs, j'admettrais aussitôt la vraisemblance, voire la certitude de cette opinion. Mais il s'agit ici d'une controverse générale, et partant, faute de données précises, on ne peut conclure immédiatement à un fait particulier.

Un auteur contemporain fait mention de ce dialogue, c'est Philippe de Harvengt. Dans son ouvrage *De institutione clericorum*, l'abbé de Bonne-Espérance rapporte que cette controverse eut lieu entre un moine et un clerc de la même ville ; le moine, dit-il, il ne le connaît que de nom, quant au clerc, il l'a bien connu de nom et de vue. Les adversaires disputaient sur la supériorité des clercs et des moines. Le clerc ne cédait point devant les raisons du moine. Celui-ci lui citait en sa faveur des textes de saint Jérôme qu'il tronquait à sa guise et faisait abonder en son sens. Le clerc n'avait pas lu les lettres de saint Jérôme ou ne les avait pas retenues. Il se déclara impuissant à résister à l'autorité d'un si grand docteur et s'avoua vaincu par les arguments du moine. Il en eût été autrement, s'il eût connu ces lettres, ou s'il se fût agi de Porphyre ou d'Aristote, car ce clerc était un grand dialecticien (2).

On a voulu voir dans ce clerc saint Norbert. Mais peut-on dire que Rupert fût de la même ville que Norbert, de Cologne, à l'époque où la controverse eut lieu? Verra-t-on dans ce dialecticien le converti de Xanten, le fondateur de Prémontré ? Est-ce ainsi qu'un Norbertin parlerait du fondateur de son ordre, à une époque où le monde admirait déjà les vertus de l'illustre archevêque de Magdebourg, décédé depuis plus de dix ans (3) ? N'y verrait-on pas avec autant de vraisemblance un clerc de Liége, ville où Rupert séjourna longtemps et où la controverse entre clercs et moines était assez vive, comme le prouvent la lettre de Rupert à Liezelin, les difficultés entre les chanoines-réguliers de Saint-Gilles et les moines de Saint-Laurent, dont il est question dans la correspondance de

1. *Patr. lat.*, t. 170, col. 472.

2. Philipp. *ap. P. L.*, t. 203, col. 807.

3. La vie de saint Sauve, écrite pendant le priorat de Philippe, à la demande de Hugues, prieur de Saint-Sauve (après 1144), suivit celle de saint Augustin (*P. L.*, t. 203. col. 1312). L'*Institutio clericorum*, antérieure au commentaire sur le Cantique (puisqu'elle y est citée col. 358) a donc été composée après 1144, et probablement sous l'abbatiat de Philippe après 1156, à la suite des traités *De salute primi hominis* et *De damnatione Salomonis*, qui y sont cités (col. 845 et 867).

Digitized by Google

Wibald de Stavelot, difficultés qui remontent justement au temps du séjour de Rupert à Liége (1), ainsi que dans les traités du chanoine Raimbald (2) ? Nous sommes d'autant plus porté à le croire, que le clerc en question eut avec Rupert une discussion sur un texte de l'Écriture et que les professeurs de Laon, consultés sur ce sujet, se prononcèrent en faveur du clerc, sans doute lors du voyage de Rupert à Laon en juillet 1117, alors que ses adversaires s'élevaient contre ses ouvrages, parce qu'il était moine (3).

Dans sa notice sur Rupert, Reiner de Saint-Laurent de Liége cite entre autres adversaires contre qui Rupert dut prendre la plume un autre personnage dépeint sous les traits suivants : « alter de monacho clericus, immo de columba factus fuerat corvus, qui errorem suum allegationibus defensum improbis mallet in sæculo fluctuare et periclitari quam apud Noe verum, id est Christum intra monasterii arcam requiescere et salvari (4). » On a cru voir dans ces paroles une allusion à saint Norbert. M. Van den Elsen partage cette opinion. Nous ne pouvons nous y rallier, pour la raison que saint Norbert n'a jamais été moine, ce que Reiner était à même de savoir de son temps, et plus encore parce que ces paroles sont l'antithèse de la vie et de la mission de saint Norbert, qui loin d'éloigner les chrétiens des monastères, établit lui-même la vie commune pour les clercs et devint le fondateur d'un ordre extrêmement florissant à l'époque de Reiner.

Un mot maintenant des fameux manuscrits de Weissenau. Il est évident que le titre *Ruperti conflictus cum Norberto*, ou *Conflictus Roperti coloniensis abbatis cum Norberto*, n'est pas le titre primitif, puisque Rupert n'était pas encore abbé lors de la composition de ce dialogue. C'est un titre adopté. L'a-t-il été avec raison ? On ne peut l'affirmer avec certitude ; il est peut-être vraisemblable et en tout cas s'explique par les mêmes raisons que les auteurs modernes font valoir en faveur de son application à saint Norbert. Mais il n'est pas général ; les anciens éditeurs de Rupert ne lui ont point donné ce titre ; le manuscrit 9735-9736 (fol. 117-119) de la bibliothèque de Bruxelles, du XIIe siècle, d'une excellente provenance puisqu'il a appartenu au monastère d'origine de Rupert, à Saint-Laurent de Liége, ne porte aucun titre, ancien du moins (5). C'est à mon humble

1. *P. L.*, t. 186, col. 1414-1416.

2. Cf. *Hist. litt.* XII, 515 ; De Theux, *Le chapitre de St-Lambert*, I, 120-121.

3. Saint Norbert ne fut pas le seul à critiquer l'ouvrage de Rupert sur les offices divins ; Guillaume de Saint-Thierry fit également entendre des réclamations.

4. *De scriptoribus sui monasterii*, ap. Pez, *Thesaur.* IV, III, 27.

5. Une main plus récente a ajouté [Dyalogus de officio predicatoris Roberti Tuiciensis collucutores clericus et] Monachus.

Digitized by Google

avis un indice qu'à Saint-Laurent on n'avait pas encore connaissance de l'application de ce dialogue à saint Norbert, où la controverse générale de l'époque entre moines et clercs est exposée et résumée, telle qu'elle avait lieu à l'époque de Rupert.

En somme on pourra discuter sur la personne des deux contradicteurs de l'*Altercatio;* s'il y a quelque vraisemblance dans l'opinion de ceux qui veulent y retrouver Norbert, il y en a autant de la part de ceux qui ne se rangent point à cette manière de voir. Rupert a pu attaquer saint Norbert, mais, là où toute preuve positive fait défaut, pourquoi lui imputerait-on des accusations dont il est probablement innocent?

D. U. B.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE D'ANVERS.

IMPRESSIONS D'UN CONGRESSISTE.

Le septième congrès eucharistique a tenu ses assises dans la métropole flamande célèbre par le culte séculaire qu'elle voue au T.-S.-Sacrement, depuis que Norbert et ses fils y ont écrasé l'hérésie de Tanchelin. L'événement a montré que ce choix était vraiment inspiré. La splendide procession du 17 août, rehaussée par la présence d'une vingtaine de prélats et d'abbés, déroulant son somptueux cortège de bannières et de reliques par les rues richement pavoisées de la pittoresque cité ; les cérémonies religieuses attirant chaque matin une foule d'élite dans une des principales églises ; le pèlerinage eucharistique à la collégiale d'Hoogstraeten ; la procession de clôture à travers la forêt de colonnes de l'antique cathédrale ; enfin l'expansion fraternelle du banquet d'adieu ; tout cela a donné au congrès d'Anvers un cachet de grandeur et de piété extraordinaire.

Ce n'est cependant pas le côté grandiose de ces journées inoubliables que je me propose d'envisager dans ces pages. Je voudrais plutôt appeler l'attention du lecteur sur la physionomie particulière de ce congrès.

D'abord, c'est à Anvers que l'on a, pour la première fois, fait entendre dans les assemblées une autre langue que la langue française. Ce fait a son importance. Aussi monsieur le représentant De Decker, un des principaux organisateurs du congrès, a-t-il cru devoir

Digitized by Google

le relever dans son toast aux congressistes étrangers, en des termes que j'aime à reproduire ici.

« En faisant appel aux catholiques étrangers, en les invitant à ce congrès, nous avions encore une autre ambition. Celle de parler dans ce congrès une langue autre que celle qui a été jusqu'à présent employée dans vos assemblées, et de donner ainsi à nos populations flamandes et à nos frères de race de la Néerlande plus de facilités pour prendre part aux travaux du Congrès, pour en apprécier mieux le caractère et le but.

« Du reste, cet honneur revenait bien à notre vieil idiome bas-saxon, qui était la langue de Charlemagne, qui, dans le passé, a retenti si souvent sur les champs de bataille des Croisades et qui, dans des temps plus récents, à Rome, a été parlé par un si grand nombre dans les phalanges héroïques des défenseurs de la Papauté.

« Ce rang d'égalité revenait donc comme un droit à l'antique et belle langue de ce peuple flamand qui dans tous les temps a su manifester avec tant de fermeté son attachement à Dieu et à l'Église. »

Ces paroles n'avaient rien de téméraire. Elles furent même accentuées par ces mots qui terminèrent la spirituelle réponse du chanoine Didiot : « Pour mieux remercier de toutes ces charmantes attentions à notre égard, je voudrais, Éminence, Messeigneurs, Messieurs, pouvoir redire en flamand ce que j'exprime en français. Mais souffrez qu'en buvant à votre santé et en vous disant *merci*, je remplace le flamand par tout mon cœur. »

L'enthousiasme qui salua ces mots fut partagé par les congressistes étrangers. Il y eut même un jésuite italien, le Père Sana Solaro de Turin, qui revint à la charge et exprima, dans un toast imprévu au programme, son admiration pour cet idiome qui trahissait dans ses orateurs une grande âme et une foi profonde.

« Je ne comprends pas votre langue nationale, — me disait à une des réunions un congressiste français, orateur distingué lui-même, — mais je lui trouve une cadence musicale qui berce l'auditeur et surtout une conviction ardente qui se communique même aux non-initiés. Aussi je la trouve belle et je l'aime. »

***

Du reste, ce n'était pas seulement un nouvel idiome qui s'introduisait fraternellement dans le congrès, c'était avec lui et plus encore que lui, un autre esprit, une autre tendance qui s'y trouvait, je

Digitized by Google

ne dirai pas en opposition, mais du moins en rencontre avec l'esprit et la tendance dominants jusque-là.

Presque dès le début il fut aisé de remarquer que les vues, les aspirations, les préoccupations principales, le langage lui-même de certains orateurs habitués des congrès, ne trouvaient pas auprès de notre auditoire, le même accueil facile, ou plutôt la même répercussion à l'unisson. Il se produisit une certaine gêne, accentuée par moments, avec ses partis sinon tranchés, du moins distincts, et qui certes aurait provoqué des échanges assez animés, si la charité qu'alimente le foyer eucharistique n'avait rendu impossible tout véritable conflit.

Notre tempérament plus calme, plus réservé, peut-être aussi la crainte de résister de front à des orateurs armés d'une langue dont ils connaissent mieux la souplesse, tout cela retint les congressistes belges pendant les premières réunions ; mais bientôt la monotonie des sujets traités, le caractère un peu exotique pour nous des dévotions célébrées, et puis, l'expérience, par moment évidente, que la supériorité du talent oratoire et même d'une diction correcte n'est pas toujours acquise à nos voisins, enhardirent par degrés nos orateurs, et on peut dire que vers la fin du congrès la note dominante dans les séances, était devenue autre, à la satisfaction marquée de l'auditoire.

Car, il est juste de le dire et j'ai pu le constater avec certitude, même parmi nos voisins du Midi, il y avait deux courants marqués : le courant que j'appellerai des *dévotions modernes* et le courant de la *tradition*.

Une sympathie sincère ne tarda pas à s'établir entre ces derniers et les catholiques belges. La vue de nos cérémonies publiques, — je voudrais pouvoir ajouter l'audition des chants sacrés, — le spectacle de nos corporations pieuses rangeant sous leurs brillants étendards des centaines de laïcs de distinction, l'attitude recueillie d'une immense population, et cette vitalité catholique conservée à l'aide des pratiques séculaires léguées par nos pieux ancêtres, sans le secours de ces nouveautés changeantes auxquelles on se plaît trop souvent à recourir comme à des stimulants factices : tout cela produisit sur les esprits sérieux une grande impression et leur fit toucher du doigt le caractère moins solide et moins grand de certaines pratiques et tendances trop vantées comme possédant seules le secret de la restauration du règne de Dieu.

Aussi, pour quiconque a suivi, par exemple, les séances privées et publiques du premier jour, quel contraste entre le langage de

Digitized by Google

plusieurs orateurs entendus dans la première section de dogme et le discours d'ouverture de Son Éminence le cardinal Goossens! Chez les premiers, presque chaque phrase trahissait l'origine de l'orateur et l'époque présente ; les points de vue étaient restreints, les terminologies hasardées. Tout semblait si neuf, j'allais dire si « fin de siècle », qu'il eût fallu un violent effort d'imagination pour retrouver parmi les évêques assis à la tribune un de ces Pères de l'Église, échos de la dévotion des premiers âges. Le soir, au contraire, le langage archiépiscopal était d'une ampleur imposante, les expressions sobres, pleines de sens dogmatique, représentaient dans sa majestueuse grandeur le dogme eucharistique tel que l'ont célébré les Ambroise et les Augustin.

Je m'abstiens à dessein de toute allusion personnelle, dans ces pages où je ne vise que les choses. C'est donc sans aucune arrière-pensée que je vais tâcher de préciser davantage ce qui caractérise cette école moderne, ce qui la distingue de celle qui possède seule, à mon sens, le secret de l'avenir, parce que seule elle demeure entièrement fidèle au passé.

Je crois pouvoir ramener cette caractéristique à deux points, dont le premier découle du second, la conception doctrinale, et la terminologie.

***

Pour peu que l'on compare, sans parti pris, mais avec une égale entente des mots et des choses, les écrits des Pères et des mystiques du moyen âge avec ceux de nos écrivains plus récents, on est amené à cette conclusion, que les premiers ont de l'Eucharistie une notion plus spirituelle, plus relevée, mais par là même moins accessible à l'imagination et aux sens et, partant, aux déductions qui caressent nos sentiments plus humains. Pour eux, l'Eucharistie est le soleil divin, voilé d'un blanc nuage ; c'est le Verbe de Dieu, caché dans les mystères ; c'est le Christ glorieux, aliment de vie et d'immortalité. Sans doute, ils ne perdent point de vue le sacrifice, l'immolation de la Victime ; mais à leurs yeux ce sacrifice est triomphant, car l'Agneau qui s'immole est toujours vivant devant le trône de l'Éternel. Sans doute, ils exigent un respect sans bornes pour les espèces saintes consacrées par la parole du pontife ; mais ils ne voient jamais de solitude pour le Christ dans ce voile dont il s'entoure ; ils savent qu'il est là glorieux comme au ciel, environné de la cour de ses anges, et aussi infiniment heureux dans la possession de lui-même et dans sa vie à la fois humaine et

Digitized by Google

divine que l'était l'auguste Trinité avant la création des mondes. Ce Dieu caché vivifie tout ce qu'il touche. Sève d'immortalité, il faut qu'il dépose son germe dans notre corps non moins que dans notre âme. Les cadavres eux-mêmes reposent mieux quand l'anneau funèbre au doigt du défunt porte en guise de diamant une parcelle de l'Hostie consacrée.

On le voit, la conception est élevée et sobre. Tels aussi sont les termes employés pour désigner le mystère par excellence. La grandeur, la majesté de l'Hôte divin des autels y est exprimée avec une simplicité qui s'inspire manifestement de la sobriété des Écritures.

Cependant, au cours des siècles, la contemplation du dogme eucharistique amena une recherche plus subtile du mode dont le Christ est présent sous les espèces sacramentelles. J'ai exposé ailleurs au long la grande controverse du moyen âge entre Raban Maur et Paschase Ratbert. Je n'y reviendrai ici que pour rappeler que cette dispute théologique eut une grande influence sur la manière dont on considéra dans la suite le mystère du Dieu caché. L'école de Raban, plus spiritualiste que celle de Paschase, ayant prêté d'abord à des excès de mots sous la plume de Ratramne, puis à des excès de doctrine sous le malheureux Bérenger, il était naturel que le peuple catholique se tournât davantage vers l'école opposée, dont le cardinal Humbert avait exposé la doctrine dans la fameuse formule soumise à l'écolâtre de Chartres.

A partir de cette époque, l'élément humain de l'Eucharistie appela davantage l'attention, et, par une conséquence naturelle, l'imagination, les sens, les sentiments plus humains eurent une plus grande part dans l'expression de la dévotion eucharistique. Sans doute, il y avait, dans ce sens, un progrès réalisable, car tout ce qui découle de la contemplation plus approfondie d'un mystère est un progrès dans la possession de la vérité ; mais, pour que le progrès fût réel, on eût dû ne rien perdre de l'intelligence plus relevée du côté divin du mystère, telle que la dévotion antique la possédait. Or, y aurait-il exagération à dire que l'on n'a peut-être pas autant gagné du premier côté que perdu du second ?

Il serait trop long de développer cette pensée et de faire voir comment, chez beaucoup de catholiques, le culte de l'Eucharistie perd plus ou moins de vue l'aspect purement divin de ce dogme pour s'arrêter presque absolument à l'humanité du Seigneur. Cette tendance se retrouve dans presque toute la dévotion d'aujourd'hui. Au lieu de regarder davantage dans le Christ le Verbe éternel dont

Digitized by Google

l'humanité est entrée dans la possession impassible de la gloire et de la joie divines, beaucoup de fidèles le contemplent encore dans une existence en quelque sorte moyenne entre sa vie mortelle et la gloire pleine ; et, dans cette existence qu'il mène surtout dans l'Eucharistie, au tabernacle, ils attribuent au Seigneur de véritables souffrances causées par les crimes, les abandons du monde. Les expressions figurées dont le Maître a daigné se servir dans plusieurs apparitions célèbres, sont prises à la lettre. JÉSUS dans l'Eucharistie apparaît comme un véritable prisonnier qui attend de nous quelque consolation. Plusieurs dévotions, plusieurs œuvres, comme celle de l'adoration nocturne, semblent nées de ces préoccupations plus affectives que doctrinales. D'autres dévotions, éminemment louables, sont accentuées du côté où elles offrent le plus de matière à la sensibilité pieuse.

Telle est assurément la grande et sublime dévotion du Sacré-Cœur. Trop d'âmes, séduites par des écrits ascétiques qui manquent d'ampleur ou plus souvent encore par une imagerie doucereuse, vide de sens profond plus encore que de mérite artistique, limitent cette grande dévotion à l'adoration du membre adorable du corps du Seigneur qui fut l'organe de son amour pour nous et que le fer du soldat nous ouvrit par une symbolique blessure. Cependant, ce n'est pas là toute la dévotion au Sacré-Cœur. C'est l'amour lui-même du Christ que l'âme doit contempler, aimer, imiter : l'amour du Dieu-Homme pour l'humanité, au nom de Dieu ; l'amour de l'Homme-Dieu pour Dieu, au nom de l'humanité. C'est cet amour sauvant le monde et instituant l'Église avec ses sacrements ; cet amour, dont l'Eucharistie est le don le plus divin.

Il suit de là que borner la dévotion du Sacré-Cœur à l'adoration de ce membre divin, est la mutiler, et que c'est encore la comprendre imparfaitement que de n'y voir qu'une dévotion de réparation. Il suit encore de là que c'est confondre la cause avec l'effet, la partie avec le tout, que d'identifier la dévotion du Sacré-Cœur avec celle que l'école moderne appelle la dévotion au Cœur eucharistique. Je glisse sur ce dernier point, me réservant d'y revenir et de m'y arrêter plus longuement dans un instant.

Telles sont, à grands traits, les tendances de l'ascétisme moderne, surtout, — je le dis à regret, — chez nos voisins du Midi qui semblent s'étudier à abaisser le dogme au niveau d'une population devenue inaccessible aux notions plus spirituelles, dans l'espoir de gagner les âmes en charmant les affections naturelles du cœur. Le but peut être louable ; mais les moyens le sont moins. Aussi produisent-

Digitized by Google

ils une impression fâcheuse sur nos populations restées plus croyantes et remplies d'une défiance salutaire pour tout ce qui, en fait de pratiques pieuses, sent la nouveauté et la mode.

***

Voilà pour la conception doctrinale. Un mot de la terminologie.

Je le sais, les expressions neuves dont se servent volontiers les auteurs de l'école que je combats, ont reçu pour la plupart une approbation qui les met à couvert de tout blâme absolu, du moins jusqu'à ce que l'autorité suprême se soit prononcée. Cependant il nous reste toujours le droit de regretter l'introduction de ces appellations nouvelles et de souhaiter que l'usage en soit banni là où elles feraient plus de mal que de bien. Aussi, dans les réunions sacerdotales du congrès d'Anvers une lutte ouverte et chaude s'est-elle produite sur ce point entre les représentants des deux écoles.

Lors de la convocation du premier *Congrès eucharistique*, l'accouplement de ces deux mots a paru étrange et peu heureux. Il peut se justifier grammaticalement, j'en conviens volontiers. Tout comme on appelle un congrès industriel ou agricole quand il s'occupe de questions concernant l'industrie et l'agriculture, il est correct d'appeler congrès eucharistique une assemblée convoquée pour traiter des intérêts du culte de l'Eucharistie. Néanmoins, l'expression a commencé par froisser le sentiment d'un grand nombre ; aussi le programme flamand du congrès d'Anvers portait-il le titre de «Congrès en l'honneur du Saint-Sacrement». L'usage a fini par nous habituer à l'autre titre ; mais il est fâcheux que l'emploi de cet adjectif se soit multiplié depuis lors dans une mesure étonnante. Tout devient eucharistique, dans la bouche de certains orateurs. La plaisanterie s'en mêle et fait naître des bons mots, inoffensifs entre catholiques bien pensants, mais peu respectueux et regrettables dès qu'ils franchissent la limite des cercles croyants.

Cependant, il est d'autres mots nouveaux dont le fréquent usage me paraît bien plus déplorable.

Je n'en relèverai que deux. Le premier est le mot de *Jésus-Hostie* pour désigner le Très-Saint-Sacrement. L'accueil trop facile fait à cet accouplement me paraît provenir d'une espèce de jeu de mots. Le terme *hostie* signifie à la fois *victime* et *espèce sacramentelle*. Dans le premier sens, *Jésus-Hostie* est une très belle appellation pour désigner le Sauveur s'immolant dans le saint sacrifice de la messe. Dans le second sens, l'expression est beaucoup moins heureuse. Si l'on comprend par hostie la parcelle de pain consacré, elle équivaut à

Digitized by Google

une tautologie assez vide : JÉSUS qui est Hostie. Si l'on comprend par hostie les apparences eucharistiques, elle signifie : JÉSUS qui est caché sous les espèces de l'hostie, et la formation du mot devient grammaticalement irrégulière, pour ne pas dire incorrecte. Enfin, un dernier inconvénient de ce terme accouplé, c'est qu'il se prête à exprimer une impanation à la Wiclef, puisque le mot hostie s'emploie pour du pain d'autel. Le plus beau sens du mot JÉSUS-Hostie est donc celui de JÉSUS-Victime, sens qu'on n'y attache d'ordinaire point. Parmi les autres, le seul juste est celui qui est le plus plat et qui n'est qu'une tautologie. Du reste, si l'on voulait trouver pour le Saint Sang contenu au calice une expression correspondante, on sentirait mieux encore ce que la première a de matériel et de peu relevé.

Une autre expression qui tend à se propager et qui a été vivement attaquée dans les réunions sacerdotales du Congrès d'Anvers est celle de *Cœur eucharistique*. J'ai dit plus haut que confondre la dévotion au Sacré-Cœur avec celle du Saint-Sacrement, est confondre la cause avec l'effet ou la partie avec le tout. Je m'explique.

L'Eucharistie est le fruit le plus merveilleux du Sacré-Cœur considéré comme l'amour du Fils de Dieu pour nous ; d'autre part, elle contient, comme partie du tout divin de l'humanité du Christ, le Cœur adorable, emblème de cet amour. Quel est dès lors le sens particulier attaché à cette expression de Cœur eucharistique ? Quel en est le but, la portée ? Quel besoin de pensée a fait naître ce nouvel accouplement ? Je ne le vois pas. Mais ce que je ne vois que trop, c'est que cette expression se prête à deux conceptions également fausses et dangereuses. Ces conceptions les voici. D'abord, elle fait croire que le Sacré-Cœur de JÉSUS est présent au tabernacle d'une manière spéciale, de préférence aux autres membres de son corps sacré. Cela est absolument faux. Il n'y a pas plus lieu de parler du Cœur eucharistique que de la Sainte Face eucharistique, des cinq plaies eucharistiques. Or, qui ne sent ce que ces expressions ont d'étrange et de matériel ? Mais ce n'est pas tout. Si l'on n'y prend garde et si on ne limite pas le sens des mots *Cœur eucharistique* à celui de *Cœur présent dans l'Eucharistie*, — sens qui montre combien la contraction est forcée et combien au fond elle est peu motivée, — cette expression nouvelle fait croire que Notre-Seigneur a deux Cœurs, le Cœur céleste et le Cœur eucharistique. Sans doute, l'École a de tout temps proclamé la différence entre la manière d'être du corps du Christ au ciel et dans le Sacrement ; sans doute, cette différence a été surtout accentuée par l'école spiritualiste ; mais cette

Digitized by Google

différence regarde le corps tout entier et ne comporte guère les subdivisions aux différents membres, sans faire naître des conceptions fausses et matérielles. Pour résumer ma pensée : le mot Cœur eucharistique, interprété suivant la théologie, est d'une facture peu grammaticale et n'exprime aucun aspect assez saillant du dogme pour motiver une terminologie si nouvelle. A côté de ce sens, le seul vrai, mais forcé, elle conduit à deux sens faux et dangereux. Enfin elle établit un rapprochement superficiel et plus nuisible qu'utile entre deux dévotions bien distinctes. N'est-ce pas assez de raisons pour rejeter cette innovation ?

Je voudrais encore censurer plusieurs manières de parler trop crues, comme cette phrase employée par un orateur qui, — soit dit en passant, — prônait jusqu'à l'excès la communion fréquente : « Semons des hosties pour récolter des âmes ! » Mais déjà ces pages ont pris une extension que je ne prévoyais pas.

Ma conclusion est celle qui a été formulée dans la dernière séance de la section de dogme : Maintenons et, si besoin, restaurons les glorieuses traditions du passé, plutôt que de lancer la dévotion dans un avenir incertain. Abstenons-nous d'une terminologie neuve qui, pour pouvoir être expliquée, il est vrai, et défendue de toute erreur doctrinale, n'en a pas moins le tort d'affecter la nouveauté, de créer des malentendus et de nuire à la grande dévotion eucharistique telle que nos aïeux l'ont comprise et pratiquée, telle que l'Église l'a toujours enseignée par ses dogmes et sa liturgie.

D. L. J.

UNE DUCHESSE DE POLOGNE AU XIIIe SIÈCLE.

AU commencement du XIIIe siècle, le trône de Pologne était occupé par une pieuse duchesse du nom d'Hedwige. A vrai dire, après avoir lu sa vie, on a de la peine à décider si elle était duchesse ou religieuse. Elle passe ses premières années parmi les vierges bénédictines du monastère de Ketzingen en Franconie, dont sa sœur Mathilde deviendra plus tard abbesse, et où sa nièce « la chère sainte Élisabeth » de Hongrie trouvera refuge et consolation. Mariée au duc Henri de Pologne, et mère très jeune, elle fait de son époux le modèle des princes chrétiens, une sorte de moine sur le trône, pour nous servir de l'expression même du biographe. Enfin la plus grande partie de sa vie s'écoule dans cette grande abbaye

Digitized by Google

cistercienne de Trebnitz, fondée avec tant de munificence par les deux époux, que mille personnes y pouvaient trouver des moyens de subsistance, et dont sa propre fille, Gertrude, offerte à Dieu dès l'enfance, ne devait pas tarder à devenir abbesse.

Il ne faudrait pas croire que les affaires du duché eussent à souffrir de cette contagion de piété. Les pauvres du moins ne devaient guère s'en plaindre ; et il serait à désirer que les grands de la terre imitassent de nos jours en cela du moins la conduite d'Hedwige. La question sociale ferait par là un pas vraiment décisif, et il serait alors permis de croire compatible avec le progrès moderne cet état de la vraie civilisation où la pauvreté peut encore trouver place, mais non l'indigence.

Or, prévenir l'indigence, honorer, soulager, réjouir la pauvreté, telle fut la mission accomplie dans un degré héroïque par la princesse polonaise. Elle avait constamment à sa cour treize pauvres attitrés qu'elle avait pris à sa charge en l'honneur du Christ et des douze Apôtres. Partout où elle portât ses pas, ses chers pauvres l'accompagnaient portés en voiture. Parvenue au terme du voyage, Hedwige se mettait tout d'abord en peine de la manière dont ses pauvres allaient être logés. A table, elle commençait par les servir à genoux, choisissant pour eux tout ce qu'il y avait de meilleur, pour se contenter elle-même d'une portion sans apprêt. Si on lui servait à boire, elle ne voulait point porter ses lèvres à la coupe, avant que le plus repoussant de ses pauvres n'y eût goûté. Le plus souvent, elle leur faisait porter le vin destiné à elle-même, et se condamnait à boire de l'eau. En vain ses chapelains lui disaient : « Madame, gardez le vin qu'on vous sert, d'autres se chargent de pourvoir au service des pauvres ». La bonne princesse répondait : « Il se peut, mais j'aime mieux leur offrir moi-même de mon breuvage : car je sais qu'on ne leur en donnera pas d'aussi bon ». N'eût-elle eu au monde qu'un seul fruit pour tout avoir, elle n'eût pu s'empêcher de le partager avec un pauvre. Et quand ses treize privilégiés avaient quitté la salle à manger et qu'elle se croyait seule, elle baisait avec amour l'endroit où s'étaient tenus les amis et représentants du Christ.

Le duc, son époux, se fâchait parfois des pieux excès de mortification et de charité auxquels la portait sa piété. Un familier de la duchesse l'avait accusée d'altérer sa santé par l'usage presque continuel de l'eau comme boisson dans ses repas. Un jour donc qu'Hedwige était à table, le duc Henri entre soudain dans la salle, se promettant de surprendre et de réprimander son imprudente épouse. Il s'empare brusquement de la coupe, qui en effet ne contenait que

Digitized by Google

de l'eau, et la portant à ses lèvres, il trouve avec surprise qu'elle renferme un vin du goût le plus exquis. Se tournant alors vers l'accusateur : « Tu mériterais, lui dit-il, qu'on t'arrachât les yeux à l'instant même. » L'excellent duc ne se doutait pas que le ciel était venu au secours de la pieuse duchesse, par un miracle qui se renouvellera bientôt dans les roses merveilleuses de sainte Élisabeth de Thuringe.

Ce n'était pas seulement dans l'usage des aliments, mais jusque dans la qualité des vêtements que se montrait l'amour passionné d'Hedwige pour la pauvreté et les souffrances. Elle avait cette pieuse pratique de ne jamais porter aucun vêtement qui n'eût été déjà à peu près usé par quelqu'une de ses suivantes. En fait de souliers, elle n'en faisait presque jamais usage. On la voyait au fond de l'hiver s'avancer dans la neige, les pieds nus et couverts de plaies sanglantes. Une fois cependant, l'abbé Gunther de Leuben, son confesseur, lui remit une paire de souliers neufs, lui enjoignant au nom de l'obéissance de les porter à l'avenir. Au bout d'un an le confesseur redemanda les souliers, et les trouvant presque aussi neufs qu'au premier jour, il allait sévèrement tancer la pénitente désobéissante, quand celle-ci lui dit : « Mais, mon Père, je vous assure que je vous ai obéi : en vérité, j'ai porté très souvent ces souliers dans le cours de cette année. » Elle disait vrai ; mais elle les avait portés sous le bras, et non aux pieds.

L'esprit naturaliste de nos jours serait porté à ne voir dans tout cela que le résultat d'une disposition prononcée pour la philanthropie et les pratiques d'une dévotion exaltée. Mais pour l'âme qui juge les choses au point de vue de la foi, ce qui relève et permet d'estimer à leur véritable valeur les actions héroïques de la sainte princesse, c'est son sens merveilleusement délicat de Dieu et de tout ce qui touche à Dieu. Son biographe raconte qu'elle avait grande peur des orages et ne s'en cachait pas, parce qu'ils retraçaient à son esprit la venue dernière du Juge redoutable. Au contraire, voyait-elle en cheminant l'image de la croix formée par la rencontre fortuite de deux fêtus sur le bord de la route, elle s'arrêtait pour baiser pieusement le signe sacré, tant le plus léger souvenir du grand mystère de la Rédemption exerçait d'empire sur son âme.

Mais, comme de juste, c'était surtout envers l'auguste sacrifice où se renouvelle sans cesse l'immolation du Calvaire, que la pieuse duchesse témoignait la plus grande dévotion. Après avoir fait chanter à l'église pour elle et ses familiers toutes les heures de l'office divin, elle mettait toute sa ferveur à entendre le plus grand nombre

Digitized by Google

de messes possible. Dès qu'un prêtre venait à la cour, il lui fallait célébrer pour satisfaire la duchesse. A la fin, ses clercs s'en montraient fatigués, et l'un d'eux composa à ce sujet ces deux vers :

In sola Missa non est contenta Ducissa :
Quot sunt presbyteri Missas tot oportet haberi.

« Il n'y a qu'une chose dont ne puisse se contenter la duchesse : tant il y a de prêtres, tant il lui faut de messes. » Un matin qu'elle n'avait pas eu assez de messes à sa dévotion elle chargea un de ses chapelains, nommé Martin, d'aller chercher n'importe où un prêtre qui voulût bien venir lui dire encore une messe. Le chapelain sort en maugréant, et rencontre au seuil du palais un vieux convers tout chauve envoyé au palais pour les intérêts temporels de son monastère. Immédiatement il s'empare de lui et va le présenter à la princesse qui, après lui avoir prodigué les marques de respect, prie le visiteur inattendu de vouloir bien dire la messe devant elle. « Pardon, Madame, répondit humblement le convers, je ne suis point prêtre ; je ne suis qu'un pauvre illettré. » Hedwige dans sa délicatesse craignant d'avoir contristé le bon Frère, se confondit en excuses. Puis se tournant vers l'impatient chapelain : « Dieu vous pardonne, lui dit-elle, pour m'avoir ainsi trompée. »

De Dieu lui-même, cette dévotion s'étendait à toutes les personnes et aux choses consacrées à Dieu. Jamais à table elle ne voulait s'asseoir avant que le prêtre qui avait célébré la messe ne se fût lui-même assis. Des religieux venaient-ils au palais, ils n'en sortaient point qu'Hedwige n'eût à la dérobée rempli leurs besaces de pains, de petits poissons et autres provisions de voyage : et une fois les pieux visiteurs partis, elle se prosternait à terre pour baiser l'endroit qu'avaient touché leurs pieds.

Elle agissait de même à l'égard de ses chères Cisterciennes de Trebnitz. Tout ce qui avait été à leur usage, et jusques aux miettes de pain laissées par elles après le repas, devenait à ses yeux de véritables reliques. Un jour, pendant que les Sœurs prenaient au réfectoire le repas de midi, l'une d'elles demeurée en observation, vit la sainte duchesse parcourir à genoux toutes les stalles des moniales, baisant avec tendresse les endroits consacrés par l'attouchement des servantes de Dieu. Lorsqu'elle eut terminé sa touchante dévotion, elle alla se prosterner pour rendre grâces à Dieu devant un autel surmonté d'un grand crucifix. Tout à coup le bras droit du crucifix se détacha du bois, et bénit la sainte Dame, en même temps que ces paroles se faisaient entendre : « Ta prière est exaucée ; tu obtiendras ce que tu demandes ».

Digitized by Google

Qu'avait-elle demandé? Hélas ! après avoir assisté à la mort de son époux, après avoir vu son fils, le jeune duc Henri II, succomber dans une lutte héroïque contre les Tartares, elle ne pouvait guère désirer autre chose que le ciel, où sa sainte nièce Élisabeth de Thuringe l'avait déjà précédée. Durant ses derniers jours, Dieu, comme il le fait souvent à l'égard des siens, la consola par la visite de plusieurs Saintes, auxquelles elle avait eu durant sa vie une dévotion spéciale. Quand on la consulta sur le choix de sa sépulture, elle exprima le désir d'être enterrée dans son bien-aimé monastère de Trebnitz, devant l'autel de Saint-Jean l'Évangéliste, au milieu de plusieurs petits-fils morts en bas âge, dont elle avait chéri et protégé l'innocence, et auxquels elle tenait à ressembler jusque dans la tombe. Elle mourut le 15 octobre 1243. Le pape Clément IV la canonisa une vingtaine d'années après, et en 1680 le Vénérable Innocent XI étendit son culte à toute l'Église, à la demande du roi de Pologne, Jean III Sobieski.

D. G. M.

DOM MAUR WOLTER ET SON ŒUVRE.

(FIN.)

PRÈS de cinq années s'écoulèrent pour Dom Maur Wolter et sa famille monastique exilée, dans la paisible vallée de l'Inn. De 1875 à 1880, ils n'eurent d'autre résidence que le petit couvent de Volders, dans la catholique province du Tyrol. Certes, plus d'une raison eût pu déterminer Dom Maur à s'y fixer définitivement : l'excellente population avait fait aux moines un accueil enthousiaste, il y avait beaucoup de bien à faire dans ces parages, le site était ravissant, les relations avec toute la contrée ne pouvaient être meilleures, bon nombre de novices, enfin, enfants de cette terre catholique entre toutes, venaient constamment frapper à la porte du cloître. De plus, on ne pouvait guère attendre à bref délai un apaisement dans la lutte religieuse qui agitait l'Allemagne, et l'espoir même de rentrer un jour à Beuron paraissait bien problématique à cette époque.

Ce n'était point à Volders cependant que Dieu voulait établir à demeure, sur le sol autrichien, les fils de Beuron. Ils n'étaient venus là que pour acquérir, en quelque sorte, le droit de cité dans l'empire des Habsbourg, s'y faire connaître et apprécier, avant d'y jeter des racines stables et profondes. Le monastère de Volders était trop restreint, son église trop mal appropriée pour que l'on pût

Digitized by Google

songer à y ériger canoniquement une abbaye. Les Pères Servites, d'ailleurs, quoique peu nombreux, tenaient à leur sanctuaire et ne désiraient pas s'en dessaisir. Force fut donc au Père abbé Wolter de tourner ses regards d'un autre côté.

Des offres de fondations lui parvenaient en grand nombre. Un moment, il fut sérieusement question d'en faire une en Bavière, sur les offres généreuses du prince de Löwenstein ; mais le gouvernement de M. de Lutz s'y opposa. Pourquoi, d'ailleurs, quitter le sol autrichien, où il faisait bon vivre sous le sceptre du catholique empereur François-Joseph, qui avait si généreusement ouvert aux moines de Beuron les portes de ses États? Il devait faire encore davantage.

Il y avait à Prague, capitale de la Bohème, une antique abbaye bénédictine de patronat impérial, celle de N.-D. de Monserrat d'Emmaüs. Indépendante, comme toutes celles de l'Autriche, elle était à cette époque tombée en pleine décadence et se trouvait sur le point de s'éteindre. Déjà des pourparlers étaient engagés entre les autorités ecclésiastiques et civiles pour donner aux bâtiments de cette abbaye une nouvelle destination et pour appliquer utilement ses revenus.

Mais saint Benoît veillait du haut du ciel sur son antique sanctuaire, et il ne permit point qu'il fût enlevé à ses fils. Le prince de Schwarzenberg, dernier survivant des cardinaux de Grégoire XVI, occupait alors le siège archiépiscopal de Prague. Il connaissait et appréciait l'abbé de Beuron, et résolut de l'attirer dans son diocèse, où le plus grand besoin d'hommes de Dieu se faisait sentir. Faisant usage de sa grande influence, il sut si bien négocier toutes choses, avec le Saint-Siège, d'abord, puis avec l'empereur et avec l'abbé de Beuron, qu'il vit en peu de mois ses efforts couronnés de succès. Bientôt l'antique abbaye d'Emmaüs renaissait de ses cendres ; l'empereur en autorisait le transfert à la Congrégation de Beuron, et le Saint-Siège unissait pour Dom Maur Wolter le titre d'abbé d'Emmaüs à celui d'abbé de Beuron qu'il ne voulait pas abandonner. Le 19 mars 1880, en la fête de saint Joseph, celui-ci faisait son entrée solennelle dans sa nouvelle abbaye, entouré de sa nombreuse couronne de moines, et l'office canonique recommençait, en ce jour mémorable, à faire résonner ses mélodieux accords à la louange du Très-Haut, sous les voûtes tant de fois séculaires de l'abbaye impériale des tchèques à Prague.

Oui, cette abbaye était celle des tchèques ; et ce ne fut pas une mince difficulté, en présence du fanatisme national qui agitait alors

Digitized by Google

la cité de saint Adalbert, que d'y introduire une communauté allemande. Il ne fallut rien moins que le tact consommé de D. Maur, l'édification que donnèrent à la ville les nouveaux moines, leur zèle à s'identifier par le langage et les usages à la population de leur nouvelle patrie pour faire oublier leur origine, et les faire parvenir en peu de temps à jouir des sympathies et de la confiance de toutes les classes de la société à Prague. L'influence pour le bien d'une communauté fervente est toujours grande, mais elle l'est surtout dans une ville où les fidèles n'ont plus coutume d'en trouver de telles. Aussi, vit-on bientôt affluer vers l'abbaye renouvelée, des flots de fidèles altérés de la parole de Dieu, de direction, d'offices religieux édifiants et portant l'âme vers Dieu. Les plus grandes familles de l'aristocratie de Bohème comme les plus humbles chrétiens de Prague s'y donnaient rendez-vous en foule, aspirant à longs traits l'atmosphère de rénovation spirituelle dont Emmaüs était devenu un foyer.

L'instruction religieuse de la jeunesse laissait beaucoup à désirer à Prague, et le digne pasteur qui avait appelé les moines à son aide comptait surtout sur leur zèle apostolique pour la catéchisation du peuple. Cette œuvre excellente devait les captiver. Quoi de plus sublime d'ailleurs que de rompre au pauvre et au riche le pain de la parole de vie ! Aussitôt, sur l'ordre de leur abbé, les moines d'Emmaüs se partagent les écoles, les paroisses, les pensionnats de la ville, et partout à la fois ils commencent des catéchismes qui durent encore aujourd'hui et produisent des fruits de salut incalculables. Aussi, le vénéré cardinal put-il dire un jour, peu avant sa mort, que son épiscopat, n'eût-il produit d'autre fruit que l'arrivée à Prague des moines de Beuron, il oserait encore se présenter avec confiance devant le tribunal du Souverain Juge.

A cette rénovation spirituelle d'Emmaüs ne pouvait manquer de correspondre une rénovation matérielle de l'antique abbaye délabrée et mutilée dans ses plus belles parties. Quiconque a connu Dom Maur Wolter, sait qu'il ne pouvait souffrir un monastère où l'art ne vînt couronner de sa douce et pénétrante auréole des bâtiments claustraux dignes de servir d'annexe au temple de Dieu. Avec une énergie qui tient du prodige, il transforma dans l'espace de trois ans, église et monastère, au point de les rendre méconnaissables. Sans ressources autres que celles, qu'au prix de laborieux efforts, il obtint de l'empereur, de la pieuse impératrice-mère qui habitait le Hradschin à Prague, de la noblesse et des fidèles, il restaura l'église, en reconstruisit les deux clochers, rétablit l'admirable cloître dans sa beauté primitive tel que l'avait conçu le moyen âge, rendit enfin

Digitized by Google

à tout l'ensemble de l'édifice un air de jeunesse et de vie, bien en harmonie avec l'esprit de ceux qui en étaient devenus l'âme et les heureux habitants. Il est vrai que Dom Wolter avait à sa disposition le pinceau de ses moines artistes. Déjà ils étaient arrivés alors à un haut degré de perfection, et leur cycle de la vie de la sainte Vierge qui orne l'église abbatiale d'Emmaüs peut être rangé au nombre de leurs meilleurs travaux.

Au milieu de ces grandes entreprises, l'abbé de Beuron-Emmaüs se préoccupait vivement aussi du grand événement monastique de l'année 1880 et des conséquences qu'il pourrait avoir pour tout l'Ordre de Saint-Benoît. Le quatorzième centenaire de la naissance du grand patriarche des moines d'Occident se célébrait avec enthousiasme dans toutes les parties du monde, et chacun attendait de ce fait mémorable un nouvel épanouissement de son Ordre. De nombreux ouvrages paraissaient dans toutes les congrégations de l'Ordre. Dom Maur devait apporter, lui aussi, sa pierre à ce monument élevé en l'honneur de saint Benoît son Père : on l'y poussait, il ne put se dérober à ce devoir de piété filiale. C'est alors qu'il fit paraître ce livre fondamental sur la vie monastique et ses principes, les *Elementa*, déjà mentionné plus haut, dont l'importance et l'autorité vont toujours croissant, et que Sa Sainteté Léon XIII avait surtout en vue lorsqu'elle louait il y a peu de jours, dans sa lettre au successeur de dom Maur, « son zèle pour rehausser l'observance monastique ». On ne pourrait comprendre comment il lui fut possible, en si peu de mois, de livrer au public un volume aussi substantiel et aussi riche en témoignages de la tradition, si l'on ne savait que depuis dix ans il poursuivait le plan élaboré à l'assemblée de Salzbourg, n'attendant que le moment voulu de Dieu pour communiquer à ses frères et à d'autres le fruit de ses méditations et de ses veilles.

Ce fut au moment des grandes assises monastiques, tenues au Mont-Cassin à la Pentecôte de l'année 1880, que parut l'ouvrage de l'abbé de Beuron. Ce qu'il lui valut d'estime de la part de ses collègues, prélats bénédictins de tous pays réunis autour du tombeau de leur illustre père, on peut en juger par ce seul fait que, parmi tant d'illustrations présentes, cardinaux, évêques, abbés, ce fut dom Maur Wolter qui fut chargé par acclamation de rédiger l'adresse au souverain pontife, que l'Ordre entier lui envoya en remercîment de la protection et des bienfaits dont il commençait dès lors à le combler. Mais son rôle ne se borna point là. Son influence fut grande dans la vénérable assemblée ; autant sa personne cherchait à s'effacer autant ses principes, qui n'étaient d'ailleurs que ceux de la tradition

Digitized by Google

vénérable des âges passés, s'affirmaient ouvertement, étaient virilement défendus et triomphaient d'autant plus facilement que celui qui les mettait en avant savait gagner tous les cœurs par son humilité et sa parfaite charité.

C'est à cette circonstance mémorable que remontent les premiers rapports de Dom Maur, changés bientôt en une étroite amitié basée sur une parfaite harmonie de principes, avec l'illustre prélat qui devait devenir peu après le cardinal Schiaffino et était alors l'abbé général de la congrégation olivétaine de l'ordre de Saint-Benoît. C'étaient deux âmes faites pour se comprendre et opérer ensemble de grandes choses. Hélas ! ils nous furent enlevés l'un et l'autre au moment même où ils paraissaient devoir faire le plus.

Ce fut au sein même de l'assemblée du Mont-Cassin que le grand abbé de Beuron ressentit les premières atteintes du mal inexorable qui devait nous le ravir dix ans plus tard. La fondation d'Emmaüs, la rédaction des *Elementa*, les fatigues des fêtes et assemblées du centenaire, tout cela coup sur coup, en quelques mois de temps, l'avait épuisé ; la mâle énergie de sa grande âme soutint longtemps son corps affaissé, mais enfin il céda ; une grave maladie se déclara et eut son cours pénible, conduisant aux portes du tombeau celui que tant de saints et d'éminents prélats venaient de proclamer l'espoir de l'Ordre renaissant.

Mais son œuvre n'était point accomplie. Dieu lui rendit, non pas la santé, car le reste de sa vie ne fut plus qu'un chemin de croix perpétuel, mais assez de vigueur au moins pour mener à bonne fin la formation et l'organisation définitive de sa congrégation.

A son retour du Mont-Cassin, quittant à peine son lit de douleurs, Dom Maur alla se prosterner aux pieds de Léon XIII, ayant à ses côtés son digne frère Dom Placide, abbé de Maredsous. L'accueil particulièrement bienveillant que l'illustre pontife fit aux deux fondateurs de la congrégation de Beuron témoignait du cas qu'il faisait d'eux et des espérances qu'il fondait sur eux pour coopérer à la rénovation de cet Ordre vénérable entre tous, pour lequel il faisait preuve d'une véritable prédilection. Quelques années plus tard, Léon XIII conférait à Dom Maur le titre d'archiabbé et envoyait Dom Placide en Écosse en qualité de délégué apostolique.

C'est ici le moment de parler de l'extrême *dévotion au pape* dont fit preuve, sa vie durant, le saint archiabbé de Beuron. Oh ! c'était là une des cordes les plus sensibles de son cœur. Quand il parlait du Saint-Père (et combien souvent n'en parlait-il point !) son œil se mouillait de larmes, et ses traits vénérables prenaient l'expression

Digitized by Google

du plus profond respect. Le moindre désir du pape était pour lui un ordre et il mettait autant d'empressement à l'accomplir, même sans en bien comprendre la portée, que si JÉSUS-CHRIST lui-même lui avait parlé. Sa foi vive, d'ailleurs, lui faisait toujours voir dans la personne du pontife romain le vicaire de JÉSUS-CHRIST, et il travailla sans cesse à inculquer à ses disciples les mêmes principes : témoin cette clause des Constitutions qu'il rédigea, où il est ordonné aux moines de la congrégation de Beuron de faire une inclination de tête chaque fois qu'ils entendent prononcer le nom du pontife régnant.

Trois années s'écoulèrent. Dom Maur résidait habituellement à Emmaüs, lorsque les devoirs de sa charge ne l'appelaient pas à Maredsous, à Erdington ou à Beuron. Il présidait, nous l'avons dit, à la restauration de son abbaye nouvelle, faisait le bien tout autour de lui, dans les cercles de plus en plus étendus de ses relations, et voyait se former à ses côtés une famille monastique si nombreuse que les murs d'Emmaüs ne tardèrent pas à devenir trop étroits pour la contenir tout entière. On ne pouvait en douter, Dieu voulait déjà une fondation nouvelle.

C'était en 1883. De la verte Styrie arrivèrent des offres séduisantes. Il s'agissait de rétablir la vie monastique dans la vaste et antique abbaye de Seckau, veuve de ses habitants depuis juste un siècle : elle avait succombé aux lois iniques de Joseph II.

Seckau est un lieu historique. Là s'élève l'église-mère de toute la Styrie, l'antique cathédrale du diocèse qui porte encore ce nom, mais dont le siège fut transféré à Gratz à une époque relativement récente. L'édifice est d'un beau roman, tandis que les bâtiments claustraux, plus modernes, rappellent par leurs vastes proportions et leurs imposantes galeries ouvertes, les plus beaux édifices monastiques italiens de l'époque de la Renaissance. Seckau servit longtemps de lieu de sépulture aux empereurs et aux princes de la maison d'Autriche, et leurs somptueux cénotaphes sont encore là sous les voûtes du temple, témoins de sa gloire passée. Tel était le lieu vénérable qu'il s'agissait de relever de ses ruines et de rendre à la louange du Très-Haut. Le digne évêque de Gratz y appelait les moines de Beuron et un vénérable prélat du diocèse prenait sur lui d'aplanir toutes les difficultés qui pourraient s'opposer à leur venue. Bref, Dieu le voulait, la chose se fit. Les ruines de Seckau furent rachetées avec quelques terres alentour, et le 8 septembre 1883, fête de la Nativité de la sainte Vierge, un essaim de moines d'Emmaüs se détachait de la ruche mère et allait rétablir au cœur de la catholique Styrie l'antique ordre bénédictin.

Digitized by Google

Dom Maur, abbé d'Emmaüs, n'avait pu, dès l'abord, quitter son siège abbatial pour commencer lui-même la fondation de Seckau. Mais son noble cœur l'attirait toujours au poste le plus pénible. Bientôt, voyant l'abbaye d'Emmaüs solidement constituée, il se choisit un successeur dans la personne de son premier novice de Matterborn, D. Benoît Sauter, alors prieur d'Emmaüs, et le fit bénir abbé à sa place, le 26 avril 1885, après avoir résigné lui-même ces hautes fonctions, tout en restant abbé de Beuron, et supérieur général de la Congrégation. Peu de jours après, il reprenait le bâton de pèlerin et allait se mettre à la tête de la nouvelle colonie de Seckau, pour y faire ce qu'il avait fait à Beuron, à Maredsous, à Volders et à Emmaüs. Abnégation admirable et qu'on ne pourrait assez louer ! Atteint d'une grave maladie qui ne lui laissait guère de relâche, il quitte un lieu de paix qu'il a lui-même créé au prix d'héroïques efforts, une communauté formée, un cercle nombreux d'amis, de disciples et d'admirateurs, et va s'enfoncer dans les solitudes d'un pays nouveau où il ne connaît personne, s'ensevelir sous les ruines d'un monastère qu'un quart de siècle, eût-on dit, ne devait pas suffire à rétablir. Mais Dieu le voulait ainsi : il promenait son serviteur d'élite à travers le monde pour étendre sa salutaire influence ; en même temps, il le détachait de plus en plus des choses d'ici-bas, épurant son âme dans la tribulation, et la préparant à régner dans ses tabernacles éternels.

Mais un autre travail ardu et plein de responsabilités l'avait absorbé depuis quelque temps. C'est l'un de ceux pour lesquels nous, ses enfants, nous lui devons le plus de reconnaissance : la rédaction définitive des Constitutions de la Congrégation de Beuron. Nul ne l'ignore, la Règle de saint Benoît, pour pouvoir être pratiquée de nos jours selon son véritable esprit, a besoin d'être appliquée et expliquée par ce que l'on nomme les Constitutions, et chacune des Congrégations de l'Ordre de Saint-Benoît a les siennes propres. Celles de Beuron, ébauchées à Solesmes dès le début, par Dom Maur Wolter aidé de Dom Guéranger, avaient reçu une approbation provisoire du Saint-Siège. Mais le moment était venu d'en solliciter l'approbation définitive, et le vénérable abbé se livra dans ce but à un travail considérable de refonte et de perfectionnement qui fit de son œuvre, basée sur une longue expérience, un vrai monument de la tradition monastique. Là sont condensés sous forme de lois, les principes qu'il nous a si admirablement développés dans les *Elementa*. Mais la forme législative n'empêche pas son grand cœur de percer à chaque page, animant et illuminant chacune de ces

Digitized by Google

déclarations, à la clarté de l'amour de Dieu et de son divin service. Ce fut à Dom Placide Wolter, alors abbé de Maredsous, qu'échut la mission honorable mais laborieuse de traiter en cour de Rome cette importante affaire, à laquelle prit un vif intérêt et une large part le regretté Cardinal Schiaffino. Un décret de la sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, du 13 septembre 1884, fixa irrévocablement le texte de ce code monastique, qui sera considéré toujours comme un des principaux services rendus par Dom Maur Wolter à la rénovation qui caractérise, en ce siècle, l'histoire de l'ordre antique de Saint-Benoît.

Hélas! tous ces labeurs minaient de plus en plus la constitution ébranlée de notre bien-aimé père. L'air pur de la Styrie, l'air réconfortant de la mer qu'il était obligé d'aller respirer parfois, pouvaient bien le soulager pour un temps, mais aucun de ses fils ne se dissimulait que leur vénéré père archiabbé descendait une pente rapide qui l'entraînait vers le tombeau. Il vint à tomber si bas qu'il lui fallut, pendant près d'une année, renoncer à gouverner par lui-même sa Congrégation, tellement les soucis de l'autorité supérieure épuisaient son pauvre corps affaibli par la maladie. Les deux autres abbés de la congrégation le remplacèrent, gouvernant de concert et en son nom. Cependant Dom Wolter n'avait point encore accompli toute sa mission : Dieu le conserva jusqu'au jour où il eut posé le couronnement de son œuvre.

De plus en plus apprécié dans les différentes contrées où il avait successivement séjourné, l'humble religieux se voyait poursuivi de témoignages d'honneur et de déférence de la part des plus hautes institutions et des personnalités les plus marquantes de son temps. C'est ainsi que l'université de Tubingue lui conféra le titre de docteur en théologie *honoris causa*, à cause de ses remarquables écrits, et que plus d'un souverain lui offrit des décorations que sa modestie lui fit toujours refuser ; il ne put toutefois se dérober à celle de la maison de Hohenzollern à laquelle des liens trop étroits le rattachaient, lui et son œuvre. Dom Maur Wolter était, en effet, en très haute estime dans la famille des souverains de l'Allemagne, témoin surtout les deux mémorables circonstances où il remplit le premier rôle dans des fêtes de famille de la maison princière des Hohenzollern-Sigmaringen. La première de ces fêtes fut celle des noces d'or de feu le prince Antoine de Hohenzollern. C'était en 1885, en plein *Kulturkampf ;* le prestige de Dom Maur Wolter était tel qu'il put figurer en habit monastique dans ces brillantes fêtes célébrées sur le territoire prussien et y prononcer, en présence de feu

Digitized by Google

l'empereur Guillaume et de toutes les sommités de l'Allemagne, un discours qui fit sensation dans le pays et est encore cité aujourd'hui comme un modèle de l'art oratoire. Mgr Héfelé, évêque de Rottenbourg, l'illustre historien allemand, chanta la messe en cette circonstance et il se plut à rappeler ce jour-là, que l'archiabbé de Beuron avait été l'un de ses prélats consécrateurs lors de son sacre épiscopal.

Une circonstance analogue le ramena encore officiellement à la cour de Sigmaringen peu de mois avant sa mort. Cette fois, c'était pour le mariage du prince héritier avec la princesse Marie de Bourbon. Dom Wolter donna lui-même la bénédiction nuptiale et prononça un nouveau discours non moins remarquable que le premier, en présence de l'empereur Guillaume II, de plusieurs rois et reines et des plus hautes notabilités de l'Allemagne.

L'Empereur François Joseph d'Autriche, lui aussi, témoignait une extrême bienveillance au saint prélat auquel il avait ouvert les portes de son empire et qu'il avait comblé de bienfaits. Que de fois ne fut-il pas reçu à la cour de Vienne ! et toujours avec ce respect et cette déférence dont un empereur chrétien sait honorer un homme de Dieu. Lorsque Dom Maur dut plus tard quitter l'Autriche pour reprendre le chemin de la patrie après en avoir été banni, l'Empereur exprima hautement la douleur qu'il éprouvait de voir un tel homme perdu pour ses États. Faut-il rappeler encore que, vers le même temps, Dom Maur Wolter fut désigné une seconde fois pour occuper un siège épiscopal de l'Allemagne ? cette fois, c'était le chapitre de Breslau qui l'avait porté sur la liste de ses candidats à la succession du prince-évêque défunt. Mais Dieu ne permit jamais que notre Père archiabbé nous fût ravi.

Tous ces honneurs, nous pouvons l'affirmer, le laissaient parfaitement indifférent. Son humilité n'en recevait pas la moindre atteinte, et au retour de plus d'une fête où il avait été comblé d'honneurs, Dom Maur paraissait se complaire plus que jamais dans sa chère simplicité monastique dont il ne s'écarta jamais. Qui de nous ne porte encore gravé dans la mémoire du cœur ce bon sourire, cette parole d'intérêt paternel, qu'il ne manquait jamais d'adresser à chacun de ses fils, même au plus humble frère convers ? Quant à l'influence qu'il possédait dans les sphères élevées, il en faisait usage pour le bien, et chacune de ses apparitions dans le siècle était une prédication. Qui pourrait dire le bien qu'il fit aux âmes d'abord, puis à la cause du bien, de la justice et de la religion, dans ses nombreux entretiens avec les hommes qui tiennent entre leurs mains les rênes de la société ?

Digitized by Google

Cependant, l'aurore de la paix religieuse s'était levée sur l'Allemagne depuis l'année 1886. Tout faisait espérer la fin prochaine des vexations auxquelles étaient en butte les vaillants catholiques d'Outre-Rhin et en particulier les ordres religieux. Dom Maur en était grandement consolé au milieu des épreuves si grandes que lui occasionnait sa santé, surtout en cet hiver de 1887 qu'il dut passer loin de la patrie et de ses fils, sur le rivage réconfortant de la France méridionale. Bientôt il eut la certitude morale qu'il pourrait, en cette même année, si Dieu lui prêtait vie, rentrer à la tête de ses moines dans ce cher monastère de Saint-Martin de Beuron, qui formait toujours le centre de ses affections et dont il n'avait jamais voulu abandonner le titre.

Le moment lui parut donc venu de faire ériger en abbaye le monastère de Seckau en Styrie, devenu, depuis deux ans, le siège de sa résidence. Grâce à son énergie et à ses soins incessants, que la maladie ne parvint jamais à faire diminuer, l'antique moûtier commençait à prendre un air de jeunesse nouvelle, et ses immenses bâtiments ne suffisaient déjà plus aux nombreuses phalanges de moines et d'oblats qui se pressaient autour de lui partout où il dressait sa tente dans sa course à travers l'Europe. L'église se débarrassait des superfétations des derniers siècles et reparaissait aux yeux émerveillés des archéologues sous ses formes antiques et graves de la période romane ; les bâtiments claustraux étaient réparés et une aile nouvelle avait été construite. Il est vrai qu'au cours des travaux une tour de l'antique cathédrale, ruinée par le temps et l'incurie, s'était effrondrée soudain, écrasant dans sa chute une aile du cloître et ensevelissant sous ses décombres, sans le briser, le plus gros bourdon qui jamais fît résonner les échos de la Styrie. Mais ce malheur était déjà en partie réparé, et l'intervention de l'État était obtenue pour la restauration de l'antique monument national devenu le sanctuaire des moines. La population catholique de cet admirable pays était des plus sympathiques et se montrait docile au zèle apostolique de ceux des moines chargés de la guider dans les voies du salut. L'air de ces montagnes alpestres était celui qui convenait le mieux au cher et vénéré malade. Mais tout cela n'était rien aux yeux de Dom Maur, du moment qu'il avait reconnu que Dieu le voulait ailleurs. Il rompit de nouveau tous ces liens, et joyeux, confiant en Dieu, il s'apprêta à suivre le nouvel appel du Seigneur qui cette fois allait le reconduire au point de départ de ses pérégrinations.

L'érection canonique de l'abbaye de Seckau ne souffrit aucune

Digitized by Google

difficulté. Rome, depuis longtemps, montrait dans tous ses rapports avec le Prélat tant apprécié,une bienveillance sans bornes,effet de la haute estime dont il était l'objet. Ce fut le 3 juillet 1887, par une admirable journée d'été, qu'eut lieu dans la verte et large vallée de Seckau, la cérémonie mémorable par laquelle ce monastère prenait rang officiel parmi les abbayes de l'Ordre de St-Benoît. Le digne Évêque de Gratz,qui avait voulu cette fondation, eut la joie de promulguer de sa propre bouche le décret apostolique qui la consacrait et de conférer de ses mains la bénédiction abbatiale au nouveau prélat de Seckau,le premier de la série des abbés bénédictins : c'était Dom Ildephonse Schober, l'un des fils les plus dévoués de l'archiabbé Dom Maur, qui l'avait formé lui-même et ne s'en était jamais séparé. Scène imposante que ce double acte, partie religieux, partie officiel et civil, se déroulant tour à tour, sous les voûtes de l'antique basilique, dans l'immense salle impériale et dans les vastes cours de l'abbaye. Ce fut un jour de fête pour toute la Haute-Styrie. En cette même circonstance fut rétabli à Seckau l'ancien pèlerinage à la sainte Vierge, et son image miraculeuse, depuis longtemps oubliée,fut replacée dans la chapelle de Marie, des mains mêmes du nouvel abbé. Peu de jours après, l'archiabbé Wolter quittait Seckau qu'il laissait en si bonnes mains, et partait pour Beuron, où il allait attendre le décret de réintégration de sa chère communauté dans ces murs bénis qui lui rappelaient de si doux souvenirs.

Dès le 21 août suivant avait lieu à Beuron la rentrée solennelle de la première communauté religieuse allemande rétablie dans ses droits après les jours néfastes du *Kulturkampf*. Jamais fête pareille ne s'était vue dans la vallée du Haut-Danube, et il était touchant de voir avec quel entrain la bonne population de la Souabe accueillait le retour de ces moines qu'elle n'avait vus partir qu'en versant des larmes. Depuis plusieurs jours déjà : ils revenaient par petits groupes ; des voitures enguirlandées les attendaient aux gares les plus voisines et chacun se les disputait pour les ramener triomphalement à Beuron, où des salves de canon faisaient retentir les échos de la vallée à l'entrée de chacun des groupes. Peu à peu, l'abbaye se repeuplait, la vie renaissait dans ces murs silencieux depuis douze ans ; les préparatifs de la fête occupaient tous les bras. Dès le matin du 21, le paisible village de Beuron regorgeait de pèlerins venus en foule de plusieurs lieues à la ronde, et lorsqu'au début de la messe pontificale on entendit la voix vibrante du vénéré patriarche de tout ce peuple entonner de nouveau ce : *Deus in adjutorium*, que les

Digitized by Google

voûtes du temple croyaient avoir à jamais oublié,des flots de larmes coulèrent de bien des yeux, dans la nef et dans le sanctuaire. Bientôt le peuple lui-même ne put contenir son allégresse et il éclata en chants de triomphe : *Grosser Gott, wir loben Dich !* Grand Dieu, nous te bénissons !

Nous touchons au terme de la carrière du grand homme dont nous esquissons la vie. La partie matérielle de son œuvre était terminée. Quatre abbayes et un prieuré étaient solidement établis ; après de longs jours d'épreuve, était reconstitué le centre de la congrégation et trois cents religieux formaient les pierres vivantes de cet édifice que vingt autres représentaient déjà dans les cieux.

Le Seigneur, dans sa bonté, donna encore trois ans de vie au saint Prélat pour lui laisser mettre la dernière main à la partie morale de son œuvre et à la fixation définitive de divers points d'administration et de hiérarchie, que des fondations et des déplacements continuels ne lui avaient permis jusque-là que d'élaborer. Ce fut là l'œuvre des deux derniers chapitres généraux de la Congrégation de Beuron, dont l'un fut tenu à Beuron en 1887, peu de jours après le rétablissement de cette abbaye, et dont l'autre, tenu à Beuron encore, en 1890, fut clôturé par les funérailles de notre bien-aimé Père en Dieu.

Mais n'anticipons pas. Avant de retracer ses derniers moments, il nous faut mentionner encore plus d'un de ses titres aux divines récompenses qui l'attendaient là-haut. Après avoir rétabli dans sa Congrégation l'institut des Oblats de l'extérieur, ou pieuse affiliation à l'ordre de chrétiens fervents désireux de faire partie, dans le monde, de la famille bénédictine, il réintroduisit aussi, dans ses monastères, celui des Oblats proprement dits, heureuse couronne de jeunes gens élevés dans le cloître, à leur demande instante, pour y revêtir plus tard les livrées monastiques. Quelle douce joie pour lui de voir, avant de mourir, cette nombreuse phalange de pieuse et studieuse jeunesse, donner à sa chère congrégation les espérances les plus fondées d'un prochain développement plus rapide encore que par le passé!

Devait-il être dit que cet homme de Dieu, dans sa longue et fertile carrière monastique, n'aurait rien fait pour le sexe faible, celui que le Seigneur se plaît parfois à orner de ses dons de prédilection dans la vie spirituelle, et que les rangs monastiques ont vu briller d'un si vif éclat dans les âges passés ? Non certes ; il eût manqué quelque chose à son œuvre. Aussi Dieu lui mit-il entre les mains des instruments précieux pour la fondation de deux monas-

Digitized by Google

tères de vierges bénédictines, dont l'un se dresse déjà noblement sous le titre de Saint-Gabriel sur une colline voisine de Prague et voit accourir dans son sein plus de vierges d'élite qu'il ne peut en contenir, et dont l'autre, qui surgira bientôt non loin de Maredsous, ne compte encore que des pierres vivantes que l'on taille et polit en ce moment pour en orner sous peu le tabernacle du Très-Haut.

Une grande consolation était réservée encore à Dom Maur Wolter. Il devait voir le couronnement de cette fondation si chère à son cœur qui avait été sa première œuvre au dehors. Le 19 août 1888 fut consacrée l'église abbatiale de Maredsous, au milieu d'un concours de circonstances telles, que ce fut là un événement plus qu'ordinaire, digne de figurer avec honneur dans les annales de l'ordre monastique autant que dans celles de l'histoire ecclésiastique de la Belgique. Ne vit-on pas alors réuni presque tout l'épiscopat belge, l'élite de l'Ordre bénédictin, la fleur du clergé et de la noblesse du pays, autour d'un prince illustre de l'Église, fils de Saint-Benoît venu tout exprès de Rome, muni des bénédictions du vicaire de JÉSUS-CHRIST, pour consacrer ce vaste et beau temple au Seigneur? Ce fut en cette circonstance que l'Éminentissime cardinal Schiaffino conféra, au nom du pape, au digne archiabbé de Beuron, un nouveau et dernier témoignage de sa haute bienveillance. Un bref papal lui octroyait, à lui et à ses successeurs, le privilège de la *cappa magna*, en récompense de ses mérites et des services qu'il avait rendus à l'Église. En même temps, le cardinal offrait aux moines de Maredsous un splendide ciboire de grande valeur, que le Saint-Père avait choisi lui-même parmi les plus beaux objets de l'exposition vaticane pour en faire don à la première abbaye bénédictine qu'il avait canoniquement érigée au début de son pontificat.

Les trois dernières années de vie que passa à Beuron le grand archiabbé, furent à la fois des années de douleur physique et de consolations morales. Son mal le poursuivait inexorablement, mais sans l'abattre. Son énergie en triomphait toujours et dans les intervalles que lui laissaient ses crises il travaillait sans relâche. C'est alors qu'il acheva son *Psallite;* les dernières lignes de ce monumental ouvrage furent écrites alors que commençait déjà la crise fatale, et le cinquième et dernier volume parut peu de semaines après sa mort. Il groupa autour de lui, à Beuron, ses moines artistes : il ne pouvait s'en passer ; puis il fit de son archiabbaye rétablie, le centre des études théologiques de sa congrégation. Enfin, il y vit prospérer son noviciat dans de telles proportions qu'il y avait là un signe manifeste de la bénédiction de Dieu venant le consoler des cruelles épreuves du passé. On peut dire qu'aucun mois ne se passa

Digitized by Google

sans que l'heureux père eût à donner l'habit à de nouveaux fils, souvent six à huit à la fois, ou à recevoir à l'autel leurs vœux perpétuels. Ah ! quelle joie n'eut-il point alors, forcé par cet épanouissement soudain, à ajouter à son abbaye une aile nouvelle, comprenant un grand réfectoire et quarante cellules de moines, et à voir se former un troisième rang aux stalles du chœur de Beuron devenu trop étroit !

Mais l'heure fatale allait sonner, et nul d'entre nous ne s'en doutait. Cette vie si précieuse, Dieu la soutenait si merveilleusement depuis dix ans, qu'on se berçait du doux espoir qu'il le ferait longtemps encore !

Le Père archiabbé avait convoqué son troisième chapitre général à Beuron pour les premiers jours de juin 1890. Une forte crise, qui mit sa vie en danger à Seckau, au cours de la visite canonique qu'il y faisait, le força à ajourner le chapitre de quelques semaines, de sorte que celui-ci ne s'ouvrit que vers la fin du même mois. Dom Maur paraissait alors bien rétabli, et ce fut avec son entrain et son énergie habituelle qu'il ouvrit les travaux du chapitre et en présida toutes les séances. En ces derniers jours de sa vie, il reçut à Beuron la visite du ministre des cultes de Prusse, M. von Gossler, visite dont toute l'Allemagne fut aussi surprise que le furent les moines de Beuron eux-mêmes, eux les victimes récentes des lois persécutrices de ce même ministère prussien, dont le chef protestant venait maintenant se mêler à leurs rangs, prendre part à leur repas et passer toute une journée en leur société.

Bref, le ministre fut des plus courtois ; il parut enchanté de sa visite ; vivement frappé d'apprendre, peu de jours après, la mort soudaine de l'homme éminent qui l'avait accueilli à Beuron avec tant d'affabilité, il exprima longuement par écrit l'estime qu'il avait pour sa mémoire et le regret qu'il éprouvait de sa mort.

Déjà le chapitre touchait à sa fin. Les questions les plus importantes venaient d'être traitées, et une série de décrets sur la hiérarchie dans la congrégation avaient été portés, comme complément et couronnement à nos Constitutions. Le vendredi 4 juillet, Mgr l'archiabbé avait signé le dernier décret, vers midi ; son mal le reprit soudain, le soir, avec une telle véhémence que les séances du chapitre durent être suspendues. On croyait à une nouvelle crise passagère, mais le bien-aimé malade ne se fit point illusion sur son état. Il dit aussitôt à son entourage que cette fois le Seigneur allait le rappeler à lui, et détournant dès ce moment ses pensées de toutes les choses de ce monde, il passa les trois jours qu'il lui restait à vivre dans de continuels entretiens avec Dieu.

Digitized by Google

Exemple vivant pour ses fils durant tout le cours de sa belle carrière monastique, il le fut plus que jamais à l'heure suprême. Calme, tranquille, parfaitement résigné, il n'ouvrait la bouche que pour louer Dieu et bénir ses enfants. Il n'avait point de recommandations à leur faire, car il avait tout dit; toutes choses étaient disposées avec ordre ; les abbés, ses fils d'élection, qui entouraient sa couche funèbre, étaient pour lui un sûr garant de l'avenir. Pouvait-il laisser en des mains meilleures ces enfants bien-aimés qu'il avait engendrés au Seigneur? Son cœur était prêt depuis longtemps à paraître devant Dieu, et par une admirable disposition de la Providence, les dernières paroles qu'il écrivit et que l'on trouva sur sa table après qu'il eut rendu le dernier soupir, étaient une glose sur ces paroles du Ps. 56 : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum!* Mon cœur est prêt, ô mon Dieu, oui, mon cœur est prêt !

Le 8 juillet, au matin, on s'aperçut que la dernière heure était proche. Après matines, la cloche rassembla toute la communauté autour du lit du mourant, et il reçut avec une admirable présence d'esprit, des mains de son frère bien-aimé, le R^me^ P. abbé Placide, le sacrement de l'Extrême-Onction, répondant avec une touchante piété à toutes les prières de l'Église. Puis, il éleva la voix une dernière fois, pour demander pardon à tous ses enfants de ses manquements à leur égard et de ce qui avait pu nuire, dans sa manière d'agir, à leur édification. Le Père abbé Placide lui répondit au nom de tous, en lui demandant pardon à son tour pour chacun de ses enfants qu'il avait toujours portés dans son cœur avec tant d'amour. Tous étaient là, pleurant et priant, les abbés et les plus anciens autour du lit, les autres se pressant en foule dans la cellule. Il leva alors sa main défaillante soutenue par l'un des abbés, et les bénit une dernière fois, promenant son regard mourant sur chacun d'eux. Son habit monastique était sur le lit avec l'étole du prêtre ; devant ses yeux, on avait disposé une relique de la sainte Croix et une autre de saint Benoît, son père bien-aimé, une image du Sacré Cœur et celle de N.-D. du Perpétuel Secours. Dix minutes avant sa mort il reçut une dernière fois la visite de son divin Maître, après laquelle il soupirait ardemment, et tandis que ses lèvres déjà froides, se remuaient encore pour prononcer des paroles d'amour, de confiance, de sainte allégresse, ses enfants, faisant violence à leur douleur, entonnaient le chant du *Suscipe* que le mourant avait chanté lui-même devant l'autel au jour de ses noces mystiques. Les prières des agonisants furent récitées d'une voix forte et profondément émue ; le mourant les suivit visiblement jusqu'à la fin. Mais soudain, il leva les yeux, les

Digitized by Google

porta sur l'image de Marie, les abaissa de nouveau et rendit paisiblement le dernier soupir.

Une grande existence venait de prendre fin. Dom Maur Wolter avait fidèlement et grandement servi son divin maître : la récompense éternelle l'attendait pour prix de ses labeurs. Il mourut en patriarche, entouré de tous ses enfants ; car ceux qui n'étaient point présents par eux-mêmes étaient représentés chacun par leur Abbé. Au milieu de notre douleur, tous nous rendîmes grâces à Dieu qui avait permis que notre Père vénéré eût une mort aussi belle, aussi consolante, et entourée de circonstances telles qu'on n'eût pu les souhaiter meilleures. La Providence entre les mains de laquelle Dom Maur s'était toujours abandonné sans réserve, le laissa vivre juste assez de temps pour terminer parfaitement son œuvre : on eût dit que Dieu n'attendait que ce moment pour rappeler à lui son serviteur, tellement il avait hâte de le combler des félicités éternelles.

Le grand abbé bénédictin, l'un des restaurateurs de l'Ordre antique de Saint-Benoît en ce siècle, mourut un mardi, jour consacré à saint Benoît, et fut confié à la terre le 11 juillet, jour de la translation de ses Reliques ou encore de son Patronage.

Nous renonçons à décrire ici le spectacle touchant de ses funérailles. Grands et petits, savants et ignorants accoururent de toutes parts pour rendre un dernier hommage à la mémoire du vénéré défunt. S. A. R. le prince de Hohenzollern et le gouverneur de la province avaient tenu à s'y rendre en personne, ne reculant point devant un trajet de six lieues en voiture. Avec cet accent profond et ce choix merveilleux de l'expression qui fait de lui un des premiers orateurs de l'Allemagne, le R^me^ P. Dom Benoît Sauter, abbé d'Emmaüs, prononça l'oraison funèbre que toute la presse allemande reproduisit. Le R^me^ P. Dom Placide Wolter, frère du défunt, présida lui-même aux obsèques avec un courage et une vigueur d'âme qui firent l'admiration de tous. Il confia à la terre, jusqu'au jour du jugement suprême, le fondateur et premier archiabbé de Beuron. Celui-ci repose aujourd'hui au milieu de son église abbatiale, entre l'autel de Marie et celui de Benoît, devant ce même chœur où ses fils chantaient naguère avec lui les louanges du Très-Haut, et où son souvenir sanctifiant planera toujours au-dessus de leurs chants de triomphe et d'amour.

Nul de nous n'ignorait le rang qu'occupait le saint et savant archiabbé de Beuron dans l'estime de ceux qui l'avaient connu et dans l'opinion publique en Allemagne. Mais aucun ne s'attendait aux démonstrations qui eurent lieu à l'occasion de sa mort. Le nombre des lettres et des télégrammes de condoléance que l'on

Digitized by Google

reçut à l'abbaye de Beuron, en ces jours de deuil, se compte par plusieurs centaines ; parmi elles, il y en a de rois, souverains, cardinaux, hommes d'État, de plus de quarante évêques, de familles princières et nobles en nombre infini. Les journaux, catholiques et protestants, publièrent de longues biographies de l'archiabbé de Beuron, et plusieurs donnèrent son portrait. Cette mort, en un mot, prit le caractère d'un événement auquel personne en Allemagne ne pouvait rester étranger.

« Combien je pleure l'admirable archiabbé de Beuron, Dom Wolter ! » télégraphiait au Prince de Hohenzollern la Grande-Duchesse régnante de Bade, fille de l'empereur Guillaume Ier. « Que de souvenirs descendent avec lui dans la tombe ! Cette mort est une perte immense pour tous ceux qui ont connu cet homme éminent. » Et elle faisait déposer une couronne sur sa tombe.

Et S. A. R. le Grand-Duc, son époux, écrivait au Rme P. abbé Placide Wolter : « Un homme éminent, au cœur noble et grand, est allé rejoindre son Sauveur ; nous pleurons sur le vide que cette mort cause parmi nous. Mais les exemples qu'il donna lui survivent, et il continue ainsi à vivre parmi nous ; ses œuvres le suivront par-delà la tombe. Je me félicite d'avoir connu depuis quarante-trois ans le vénéré prélat, bonheur dont j'apprécie chaque jour davantage la valeur. »

De son côté S. Ex. le ministre des cultes, von Gossler, qui n'avait connu le vénéré défunt que sur le seuil de la tombe, voulut, lui aussi, lui payer son tribut de louanges posthumes : « Les grands hommes, écrivait-il, créent des œuvres qui subsistent encore et se maintiennent alors que la main qui leur donna le jour n'est plus là pour les soutenir. Puisse l'esprit du défunt continuer à planer sur votre congrégation, en ce moment surtout où l'Ordre paraît appelé à de grandes destinées. »

« La mort de l'archiabbé de Beuron, télégraphiait S. Ém. le cardinal Mermillod, est une grande perte pour l'Église. » Et S. Ém. le cardinal secrétaire d'État écrivait de son côté au nom de la plus haute autorité qui soit en ce monde : « Sa Sainteté vous exprime par mon entremise la vive douleur qu'Elle a éprouvée à la nouvelle de ce funeste événement ; Elle n'ignorait point les mérites, l'esprit, et les rares vertus, non moins que la science profonde de l'illustre défunt. Elle se console toutefois, à la pensée que l'œuvre si heureusement entreprise par Dom Wolter ne périra pas avec lui, mais suivra l'heureuse impulsion qu'il lui a donnée, méritant tous les jours davantage l'admiration et la reconnaissance universelles. »

Digitized by Google

Quel témoignage plus précieux pourrait-on souhaiter que celui du Vicaire de JÉSUS-CHRIST? Et encore ne se borna-t-il pas à cette première marque de paternelle bienveillance. Dans une lettre signée de sa propre main, Sa Sainteté Léon XIII daignait écrire, peu après, au successeur de Dom Maur Wolter, ces paroles remarquables par lesquelles nous terminerons ces pages bien indignes d'un aussi grand serviteur de Dieu et de son Église : « Votre frère défunt a brillé par sa haute piété, par son zèle pour rehausser l'observance monastique et pour propager son Ordre, autant que par son esprit supérieur, sa science profonde et les œuvres remarquables qu'il a entreprises pour le bien des âmes. »

D. G. v. C.

LES DERNIERS MOMENTS DE MARIE STUART.

(SUITE ET FIN.)

IL était huit heures et demie du matin quand l'infortunée reine franchit le seuil fatal. La vaste salle, éclairée par les sinistres lueurs d'un grand feu de bois, était tout tendue de noir. « Au centre, — dit Monsieur le baron Kervyn de Lettenhove, à qui j'emprunte cette description tracée d'après un précieux dessin de Robert Beale, — au centre était érigé l'échafaud, de deux pieds de haut, formant un carré d'environ douze pieds, couvert de serge noire et entouré de trois côtés par une balustrade assez basse afin que rien n'échappât aux regards des assistants. Au quatrième côté, vers le bas de la salle on y montait par deux marches. Sur l'échafaud, assez près de la cheminée, était le billot en bois de chêne que gardaient le bourreau, le visage couvert d'un masque noir, et son aide debout à côté de lui. En face du billot, deux sièges placés sur l'échafaud attendaient les comtes Kent et Shrewsbury. Deux autres sièges placés au haut de la salle au dehors de la fatale estrade, étaient réservés à Powlet et Drury. Autour de l'échafaud montaient la garde, la hallebarde sur l'épaule, les hommes de l'Huntingdonshire, et sans doute Olivier Cromwell n'avait point négligé de remplacer lui-même cette fois son lieutenant ; sur ce nom doit rejaillir deux fois le sang des Stuarts.

« Dans le fond de la salle on remarquait quelques gentilshommes, parmi lesquels se trouvaient le vicomte Montagne, son fils aîné et Robert Tyrell. »

Digitized by Google

En outre une centaine d'assistants de choix avaient été admis dans la salle, tandis qu'une foule nombreuse, estimée à trois mille hommes, stationnait devant le château.

Marie Stuart, précédée du shérif Andrews, qui tenait la baguette blanche à la main, et suivie de Melvil, qui portait la queue de la robe de la reine, entra d'un pas ferme, le front haut, le regard serein. Ses serviteurs se placèrent derrière Amyas Powlet, tandis que ses femmes se tinrent près de la porte.

A la vue de l'échafaud, la royale condamnée éleva des deux mains son crucifix au-dessus de sa tête. Son apparition dans la salle produisit une impression profonde, qui se serait sans doute traduite en marques de sympathie, si des instruments rauques n'avaient joué à ce moment solennel l'air populaire du bûcher des sorcières.

Marie traversa la salle jusqu'à l'escalier de l'échafaud. « Aidez-moi à monter, dit-elle à Powlet, ce sera la dernière peine que je vous donnerai. » Mais la précaution était inutile, car la reine gravit les marches d'un pas assuré et même leste.

Lorsque la condamnée eut pris place sur un escabeau en face des deux comtes, les sergents crièrent : « Silence ! » Robert Beale lut debout le warrant, auquel le comte de Kent et d'autres répondirent : « Dieu sauve la reine ! »

A ce mot, Marie, qui semblait n'avoir prêté qu'une attention distraite à cette lecture, absorbée qu'elle était dans une contemplation sereine, sortit de cette extase, et, jetant les yeux sur son crucifix, elle s'écria : « *Judica me, Deus, et discerne causam meam.* Jugez-moi, mon Dieu, rendez justice à ma cause ! »

« Avez-vous entendu, Madame, dit le comte de Shrewsbury en se tournant vers elle, ce qu'il nous est ordonné de faire ? » — « Faites votre devoir », répondit la reine avec calme et simplicité ; puis, s'étant munie à nouveau du signe de la croix, elle prononça d'un voix ferme ces solennelles paroles :

« Mon Dieu, mon père, mon créateur, Seigneur JÉSUS-CHRIST nostre Rédempteur, qui estes l'espérance de ceux qui vivent et de ceux qui meurent en vous, puisque vous avez ordonné que mon âme soit séparée de ce corps mortel, je supplie très humblement vostre bonté et clémence de ne pas l'abandonner en ceste extrémité, mais de la couvrir de vostre sainte grâce et miséricorde. Vous m'avez fait voistre royne oincte et sacrée, mais toutes ces grandeurs ne me rendent excusable de mes fautes, et comme les autres je suis sujette à vos jugements, plus certains que ceux des hommes que l'ambition et l'envie ont produicts devant la royne d'Angleterre

Digitized by Google

jusques à la mort sanglante qu'ils avaient de longtemps préméditée et jurée sur moi : Mon Dieu, pardonnez-moi mes fautes, comme je pardonne de bon cœur à tous ceux qui m'ont jugée par leur inicque sentence à ceste cruelle mort. Permettez, mon Dieu, que pour ma justification j'informe ceux qui sont ici, en présence desquels je rends mon esprit, tout ce royaume et toute la chrétienté de ma protestation que je n'ai oncques conspiré, ny en aucune sorte donné conseil ny aide aux conspirations pour l'occasion desquelles je suis ici faulsement accusée. J'ay voulu, il est vrai, estre délivrée ; mais, si j'ay eu aultre intention, que mon âme soit perpétuellement privée de la participation de vostre miséricorde et du fruit qu'elle espère de la passion de Nostre-Seigneur ! Je suis innocente de toutes ces impostures. Mes autres fautes, je les mets sous vostre justice, en priant la sainte Vierge Marie, les Saints et les Anges du paradis d'intercéder pour moi afin que je puisse parvenir à la gloire céleste. »

Cependant les ennemis de la reine voulurent tenter un dernier effort pour ébranler sa constance religieuse. Le doyen de Peterborough s'avança jusqu'au pied de l'échafaud et commença un sermon pompeux et froid qui dura une demi-heure. Le pauvre homme était si troublé qu'il répéta jusque trois fois une même phrase. La reine l'interrompit en lui disant : « Rien n'ébranlera ma fermeté. Je resterai fidèle à la foi de mes pères, et la foi catholique romaine ; je suis prête à répandre mon sang pour la défendre. » Malgré cette énergique protestation le doyen avait repris sa pédantesque harangue. Marie chercha à l'interrompre encore, et le priait avec une conviction mêlée d'humour, de ne pas se donner tant de mal pour rien.

Enfin, voyant que c'était peine perdue et que la scène menaçait de tourner au grotesque, le comte de Shrewsbury fit signe au doyen de s'arrêter. Il ne restait que la prière pour fléchir la rebelle. « Puisque vous êtes si obstinée, s'écrièrent les deux comtes, nous prions que Dieu vous éclaire afin que vous puissiez mourir dans sa vraie connaissance. »

« Je vous remercie, Milords, répliqua Marie Stuart, mais je ne puis prier avec vous, parce que nous ne sommes pas de la même religion. Priez, si vous le voulez, moi je prierai aussi. »

Alors se passa une scène digne des plus grands âges. Tandis que le doyen de Peterborough récitait les oraisons de la liturgie anglaise, Marie, à genoux, tenant le crucifix d'une main, son livre d'heures de l'autre, se mit à lire des prières latines auxquelles s'associaient de loin ses serviteurs et ses femmes. La voix sonore de la reine

Digitized by Google

dominait celle du doyen ; et lorsque le ministre puritain eut achevé ses formules, Marie pria longtemps encore seule, en anglais, pour l'Église, pour sa patrie, pour son fils, pour Élisabeth. Elle recommanda une dernière fois son âme à Dieu et sollicita les suffrages de la cour céleste, en particulier de saint André, patron de l'Écosse. Enfin, baisant le crucifix avec un signe de croix, elle termina cette émouvante prière par ces mots. « Comme tes bras, ô JÉSUS, se sont ouverts sur la croix, ainsi ouvre-moi, pour me recevoir, ceux de ta miséricorde. »

La reine d'Écosse s'abandonnait aux effusions de sa piété catholique. Tantôt elle se battait la poitrine avec son crucifix en signe de repentir ; tantôt elle couvrait de ses respectueux baisers la croix qu'elle portait attachée à une chaîne d'or. Le puritanisme de Kent se scandalisa de ces marques extérieures de dévotion. « Je vous plains, dit le comte à Marie, de rester adonnée aux superstitions du temps passé. C'est dans votre cœur et non pas dans votre main qu'il faut porter la croix du Christ. » La réponse de la reine fut une apologie aussi saisissante que brève des pratiques catholiques. « Je ne puis tenir la croix dans ma main sans que mon cœur en soit touché. Qu'y a-t- il de plus séant à toute personne chrétienne, que de porter, au moment où elle va mourir le signe de la rédemption ? »

Marie Stuart se rassit un instant comme pour attendre le signal suprême. Les deux comtes s'approchèrent et lui demandèrent si elle n'avait pas de révélation à faire. — « Je n'ai plus rien à dire », fut la réponse de la reine. Alors elle sentit que le moment fatal était arrivé. Elle se leva et se tint prête pour mourir.

Le bourreau se jeta à ses genoux. Marie lui pardonna volontiers de mettre bientôt un terme à ses tourments, et repoussa les liens préparés pour elle : elle était sûre d'elle-même et trop désireuse du ciel pour opposer la moindre résistance à ses ennemis.

Cependant, comme le bourreau allait porter la main sur elle pour procéder aux derniers apprêts, la reine ne le permit point : « Laissez-moi faire, lui dit-elle, je ne suis pas habituée à de tels valets de chambre ni à me déshabiller en si nombreuse compagnie. »

Sur le signe de leur maîtresse, Jane Kennedy et Elspeth Curle montèrent sur l'échafaud pour l'assister. Malgré les exhortations de Marie, les pauvres femmes ne purent contenir leurs sanglots, au point que leurs mains, incertaines et tremblantes, lui furent de peu de secours.

Le bourreau crut devoir les assister et fit tomber le tartan avec le pourpoint. Mais Marie, d'un geste rapide dicté par la pudeur, releva aussitôt le corsage. Et comme les pleurs des pauvres femmes redoublaient: « Ne criez pas », leur dit la reine : « je l'ai promis pour

Digitized by Google

vous. Vous devriez plutôt vous réjouir, puisque vous allez voir la fin de mes misères. » En même temps, elle bénit d'un geste d'adieu mêlé d'un affectueux sourire, Melvil et ses quatre autres serviteurs qui priaient en sanglotant à quelques pas de la funèbre estrade.

Cependant, comme apprêt suprême, Marie Stuart avait tiré de son manteau le corporal du calice déposé dans son oratoire. Les femmes plièrent le linge blanc brodé d'or et le fixèrent en bandeau sur les yeux de leur maîtresse ; puis, sur l'ordre du bourreau, elles descendirent, en sanglotant de plus en plus, de l'échafaud.

Le bourreau avait fait un pas. La fin du drame semblait arrivée, quand le doyen de Peterborough s'avança, lui aussi, pour recommencer ses exhortations. « Hélas! mon Dieu, s'écria la pauvre reine, dans un beau mouvement, il me souvient que vous avez dit que nous serions assaillis des ennemis de nos âmes, à l'heure même de la mort. » Puis, s'adressant au ministre puritain, elle lui lança avec une sainte indignation ces paroles du psalmiste : « *Discedite a me omnes qui operamini iniquitatem, quoniam exaudivit Dominus vocem fletus mei. Exaudivit Dominus deprecationem meam. Dominus orationem meam suscepit.* Arrière, vous tous qui faites l'iniquité, car le Seigneur a entendu la voix de mes pleurs. Le Seigneur a exaucé ma supplication. Le Seigneur a accueilli ma prière. » Telle était l'émotion de l'assistance, qu'un chroniqueur n'hésite pas à affirmer que « si l'exécution eust esté publique, il y eust eu rumeur bien grande, et elle eust été secourue et délivrée ».

Cependant il était temps de finir. Powlet fit un signe, et le bourreau s'approcha « assez soudainement, selon la mode du pays ». Marie Stuart se tenait debout calme et résignée, « ne faisant non plus de résistance à la mort que la fleur à celui qui la cueille ». Elle s'attendait à subir la décapitation par l'épée à deux mains, comme les princes et les gentilshommes. Mais le bourreau la poussa vers le billot, où elle tomba agenouillée sur le coussin de serge noire. En inclinant la tête, elle avait porté les mains vers son menton, soit pour les joindre dans une suprême prière, soit pour porter une dernière fois à ses lèvres le signe de la rédemption.

Fidèle jusqu'au bout à sa charge de grand maréchal d'Angleterre, le comte de Shrewsbury leva son bâton en se couvrant la tête et en détournant le visage.

Le dernier geste de la reine d'Écosse aurait pu gêner le coup de hache. L'aide du bourreau saisit les mains de la victime, tandis que l'exécuteur de l'inique sentence frappa un premier coup, puis un second, puis un troisième et consomma le supplice. L'attitude de

Digitized by Google

Marie fut admirable jusqu'au bout. Pendant que l'aide lui prenait les mains, elle répétait à haute voix : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Au moment où le fer l'atteignit, on entendit sortir de sa bouche, comme un chant de victoire : « *Domine, tu redemisti me.* Seigneur, vous m'avez délivrée. »

« Près d'un quart d'heure, ajoute l'historien belge, les lèvres ne cessèrent de remuer, comme si la prière commencée sur la terre s'achevait dans le ciel ».

« Dieu sauve la reine ! » cria le bourreau, suivant l'usage, en soulevant cette tête sanglante rendue « chauve et grise » par le malheur et les souffrances. « Ainsi périssent les ennemis de la reine ! » ajouta le doyen de Peterborough. Le fanatique Kent s'approcha du cadavre et, se penchant dessus, prononça ces mots restés sans écho dans l'assistance. « Ainsi périssent tous les ennemis de l'Évangile ! » Cri de sectaire, auquel déjà, sans doute, la martyre souriait de là-haut.

Ensuite le bourreau, portant dans un bassin la tête de la reine d'Écosse, se dirigea vers l'une des fenêtres du château et montra par trois fois ce lugubre trophée à la foule émue et recueillie.

Dès ce jour le lieu du supplice de l'infortunée princesse dont l'Europe entière admira la fin héroïque, devint un sanctuaire vénéré par tout ce que l'Angleterre possédait de cœurs droits et généreux.

« La royne d'Angleterre a beau faire, dit un orateur écossais dans un panégyrique de la royale martyre ; le tombeau de nostre royne est plus durable qu'elle ne le pense, puisque nous avons l'effigie d'elle et de ses vertus gravée en nos cœurs trop mieux qu'en un marbre...

« Ce qui est émerveillable, c'est qu'ayant mis l'abomination par tous les temples de Dieu, elle a fait d'un endroict profane un lieu de dévotion pour tous catholiques ; car dores en avant qui pourra estre celuy lequel, d'aussi loin qu'il verra ce chasteau, ne se souvienne de ceste piteuse mort ? »

Le trépas fut pour la royale victime le point de départ d'une gloire grandissante. Ainsi se réalisa la devise qu'elle s'était choisie et qui semble avoir eu un accent prophétique : *En ma fin est mon commencement ;* et cette sentence « *Mors via ad astra*, la mort est route du ciel, » célèbre anagramme inspiré par le nom tragique de Marie Stuart.

D. L. J.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Sont décédées : Le 20 mai 1890, au monastère de Sainte-Croix, à Poitiers (France), la *R. Mère Jeanne-Radegonde Dubois*, religieuse de chœur, O. S. B., dans la 64me année de son âge et la 39me de sa profession religieuse.

***

Le 29 août 1890, à l'abbaye de Nonnberg (Salzbourg, Autriche), la *R. Mère Marie Placide von Doering*, O. S. B., dans la 35me année de son âge et la 7me de sa profession religieuse.

***

Le 6 septembre 1890, à l'abbaye de l'Assomption de la T.-Sainte-Vierge à Bergholt, la *Rde Dame Marie Renée de Mole*, O. S. B., dans la 53me année de son âge et la 8me de sa profession religieuse.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre d'Hasnon, par l'abbé Jules DEWEZ, Lille. Imprimerie salésienne, 1890, 582-XVI, pp. in-8o, avec de nombreux dessins, 10 frs.

POUR retracer les annales de l'abbaye d'Hasnon, dont la fondation remonte au VIIe siècle, l'auteur a compulsé nombre de documents précieux, cartulaires et chroniques inédits et inexplorés. Nous devons lui rendre ce témoignage qu'il a beaucoup vu, presque tout vu ; cependant nous n'y trouvons pas signalé le petit cartulaire d'Hasnon du XIIIe siècle, conservé aux Archives du royaume à Bruxelles sous le no 95a. Nous regrettons que l'historien d'Hasnon ait accordé tant de confiance à des auteurs modernes lorsqu'ils parlent des époques reculées de l'abbaye. A quoi bon accumuler les citations de Oudegherst, Lessabaeus, Meyer, Delewarde et Cie, lorsqu'on est à même de vérifier l'authenticité de leurs assertions ? On arrive par ce procédé à des phrases comme celle-ci. « Plusieurs essais de réforme furent entrepris. Ainsi, en 940, au rapport de Jacques Meier, *Evrard de Celle* (Saint-Ghislain), avec l'appui du comte de Flandre, Arnould le Grand entreprit la réforme de 18 monastères, parmi lesquels celui d'Hasnon figure le 5e » (p. 58). Qui ne reconnaît ici saint Gérard de Brogne, travesti par Meier ? Les six premiers siècles de l'histoire d'Hasnon devraient être uniquement travaillés à l'aide des chartes et de la chronique de Tomellus. La partie consacrée au moyen âge ne manque pas d'intérêt, spécialement pour l'histoire locale ; bien des particularités sont de nature à éclairer l'histoire des coutumes et l'état social. En 1468, nous remarquons la réforme opérée à Hasnon par des moines de Florennes (p. 189). Avec le XVIe siècle l'histoire devient plus nourrie ; les documents abondent sur les

Digitized by Google

constructions, la vie du monastère, ses rapports avec les différentes classes de la société, surtout avec le gouvernement, qui s'immisce de plus en plus dans les affaires ecclésiastiques, sur les guerres de religion et les troubles qui s'en suivent, l'établissement des jésuites à Valenciennes patronné par l'abbé de Froye. Le règlement introduit par l'abbé Rupert de Los, moine de Saint-Martin de Tournai (1694-1724), mérite d'être examiné et mis en rapport avec les actes similaires de cette époque. Nous ferons ici remarquer que Rupert de Los occupa à Saint-Martin de Tournai les charges de lecteur en théologie et de prévôt et laissa des mémoires sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Martin au XVIIe siècle (*Registre du chapitre de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, aux Archives du Royaume à Bruxelles, Cartul. et MSS. n. 787, petit in-fol. p. 55^v, 85^v, puis feuilles détachées pour 1694).

Les derniers chapitres relatifs à la Révolution et à la suppression sont une bonne apologie des derniers moines, contre un certain M. Pelé, auteur d'un pamphlet décoré du titre d'*Histoire de Saint-Amand*. Ce sont des pages instructives. Les pages 541 à 546 comprennent la nomenclature des manuscrits et ouvrages consultés. Le volume contient en outre quelques pièces justificatives et de nombreux dessins propres à éclairer le texte.

L'Ave Maria médité pour tous les jours des mois d'octobre et de mai, suivi de la pratique du saint Rosaire par le Père PORTMANS des Frères Prêcheurs. — Liége, H. Dessain. — Paris, Vve Magnin et Fils.

CE nouvel ouvrage, dû à la plume féconde et pieuse du R. Père Portmans, est à la fois un excellent petit recueil de méditations à la portée de tout le monde et un vrai manuel de la dévotion à la Reine du saint Rosaire. Il se compose dans sa partie principale de trente-trois méditations, c'est-à-dire d'une méditation pour chaque jour du mois, d'une méditation pour la veille du mois de mai ou d'octobre et d'une méditation pour le 1er novembre. — Chaque méditation a pour objet un des mystères de la vie de Marie parmi lesquels ceux du Rosaire. Chaque mystère est proposé dans cinq considérations courtes, faciles et substantielles sur les cinq paroles de l'*Ave Maria* qui constituent les salutations de l'Ange et d'Élisabeth. L'invocation *Sainte Marie Mère de Dieu* commentée et adaptée au mystère sert de prière finale et de conclusion. Il est indiqué chaque jour une pratique en rapport avec la vérité méditée.

Un *supplément* contient la pratique du Rosaire, les principales indulgences, une notice sur les dévotions qui s'y rattachent, et un formulaire à l'usage de MM. les Directeurs.

Nous avons la confiance que le dévôt auteur aura atteint son but et que son petit livre aidera tous ceux que s'en serviront à mieux connaître, à aimer davantage et à servir plus fidèlement l'auguste Mère de Dieu et des hommes.

Digitized by Google

Jean-Baptiste Aubry, docteur en théologie, ancien directeur au grand-séminaire de Beauvais, missionnaire au Kouy-Tchéou (Chine), par A. Aubry, prêtre du diocèse de Beauvais. 1 vol. in-12 de 400 pages, couverture parchemin. Prix : 3 fr. 50. — Société de Saint-Augustin.

MONSEIGNEUR Mermillod disait, à propos de la *Correspondance de J.-B. Aubry*, parue il y a deux ans, et arrivée rapidement à la seconde édition (1) : « J'en veux au P. Aubry, il m'a enlevé pour la Chine plusieurs de mes meilleurs élèves ! »

La *Biographie* du vaillant missionnaire présente un intérêt comparablement plus vif et plus puissant que la *Correspondance*. — Souvent les prêtres sont à la recherche d'un bon livre de *lecture spirituelle*, écrit par l'un d'eux, exprès pour eux, où ils puissent trouver, à coup sûr, la lumière, l'onction, l'élan dont ils ont besoin. La *Vie de J.-B. Aubry* réunit admirablement ces conditions : d'abord nous le devons à *un prêtre*, le frère du missionnaire ; il a consacré à ce travail son temps, ses forces, ses ressources, tout son cœur ; et c'est l'*histoire d'un prêtre* qui eut à un rare degré, l'intelligence, l'enthousiasme du sacerdoce.

Ancien lauréat du collège romain, tour à tour directeur de grand-séminaire ; aumônier de prisons et de religieuses, curé de campagne, enfin missionnaire en Chine, où il meurt — comme meurent les apôtres, de fatigue et de misère — après avoir versé quelques gouttes de son sang pour Jésus-Christ, J.-B. Aubry est le type du *missionnaire théologien*. Sa vie, si éminemment sacerdotale, offre la notion pratique de l'apostolat dans les ministères les plus variés et les plus difficiles. L'auteur nous montre surtout une âme d'une pureté parfaite, d'une ardeur incroyable, passionnée pour l'immolation d'elle-même au salut du prochain ; un cœur fort, limpide comme le diamant, et d'une tendresse débordante ; une intelligence merveilleusement douée, abreuvée aux meilleures sources de la doctrine sacrée.

A l'aide des notes et des lettres de son frère, M. l'abbé Aubry nous ouvre aussi les vues les plus précieuses sur les *Études romaines*, l'enseignement du professeur, la direction intellectuelle et spirituelle des âmes sacerdotales, les travaux et l'esprit apostoliques ; il nous révèle, dans le P. Aubry, un théologien de marque, un penseur, et pour tout dire, un *saint*, mais un saint de la bonne école, plein de cette gaîté charmante des âmes pures et généreuses, semblable au cri joyeux de l'oiseau qui s'envole vers le ciel !

Nous avons ici la théorie vraie des études sacrées, de la formation sacerdotale et du ministère évangélique. Et, à ce point de vue, cette biographie a droit à une place spéciale, grâce à l'autorité du théologien et du docteur ; elle devient une lumière, une grâce pour les prêtres, les directeurs de séminaires, surtout les séminaristes, et les âmes consacrées à Dieu. Elle a pour elle l'opportunité des enseignements récents du Saint-Siège relativement à la *méthode* et *aux doctrines de saint Thomas ;* elle est à la fois une thèse et une démonstration pratique saisissante de la vérité de ce que M. Aubry appelait modestement *ses idées*.

1. Cette 2e édition sous un titre nouveau « *Les Chinois chez eux* », grand in-8° avec gravures. — Imp. Desclée, De Brouwer et Cie, Lille.

Digitized by Google

Cette âme de feu, se fixant dans le calme, la douceur, la lumière de la vie intérieure, grandissant dans la perfection, se dépouillant de tout et d'elle-même, atteignant enfin les plus hauts sommets après lesquels il n'y a plus que le ciel, semble dire à tous les prêtres : « C'est parce que j'ai été un prêtre de doctrine, que je suis demeuré un prêtre zélé, pieux, et que j'ai suivi Notre-Seigneur jusqu'à la mort de la croix. L'édifice de la formation sacerdotale qui n'est pas fondé sur la doctrine, est bâti sur un sable mouvant que les premières tempêtes emporteront, *recta dogmata faciunt sanctitatem !*

Sans aucun doute, l'histoire de cette vocation étonnante, et de cette âme apostolique de la race des Faurie et des Retord — si bien mise en relief par l'auteur, suscitera quelques apôtres, confirmera plus d'une vocation dans l'amour et le zèle de l'apostolat, avivera, dans les familles catholiques, l'enthousiasme et l'élan de la vie chrétienne, l'élévation et la générosité des sentiments au milieu de l'abaissement général des caractères. A notre avis, nulle lecture plus attrayante, plus instructive, plus *originale*, plus tonique que la *Vie de J.-B. Aubry*. Tous y trouveront, avec les splendeurs de la foi la plus vive et de la piété la plus large et la plus forte, l'exemple du détachement et du dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme.

Ajoutons que le livre imprimé avec luxe et fait de *main d'ouvrier*, a reçu de nombreux encouragements avec l'approbation de Mgr Péronne et de Mgr Mermillod. Son Éminence le cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Sa Sainteté, a envoyé à l'auteur une lettre très flatteuse avec une bénédiction spéciale de la part du Saint-Père. L'éminent cardinal exprime le souhait que la vie d'un prêtre « si dévoué à la formation du clergé, au ministère apostolique et aux études théologiques, soit beaucoup lue et répandue pour l'édification des âmes ».

Les Chinois chez eux, par J.-B. Aubry, missionnaire apostolique au Kouy-Tchéou. Ouvrage approuvé par Mgr Mermillod, évêque de Genève ; par Mgr Péronne, évêque de Beauvais ; par Mgr Léons, évêque de Basilite, etc. — 1 vol. gr. in-8°, jésus de 300 pages, illustré de 25 gravures. Prix broché : fr. 3,00, sous couverture parchemin : fr. 4,00. — Reliures diverses. — Société de Saint-Augustin.

On se rappelle l'amusante déception que causèrent, il y a quelque dix-huit mois, les ouvrages de cet attaché de l'ambassade chinoise sur les mœurs et la littérature de la Chine. Tout le monde attendait mille renseignements curieux et inédits de ce lettré qui, après un nombre incalculable d'examens et de concours, devait avoir acquis sur son pays la science la plus spéciale et la plus autorisée. Grande fut la surprise quand on reconnut que ce *Céleste* avait étudié l'histoire de la Chine dans Voltaire, et qu'il connaissait infiniment mieux le répertoire des théâtres parisiens que la littérature des Mongols. Tout cela, d'ailleurs, agrémenté de mots piquants et d'allusions fines, était pour rendre jaloux les chroniqueurs les plus en vogue. Il fallut bien reconnaître que, si les Chinois ont inventé avant nous

Digitized by Google

les images d'Épinal, il est plus évident encore qu'ils nous dépassent de beaucoup dans l'art de la mystification.

A ceux qui seraient curieux de connaître la Chine autrement que par les plaisanteries d'un Chinois de boulevard, nul livre ne saurait être plus recommandé que l'ouvrage d'un missionnaire, mort récemment au Kouy-Tchéou, le P. Aubry. Ce n'est pas seulement l'âme d'un apôtre qui anime ces pages ; c'est un esprit d'observation incomparable qui sème partout les détails frappants, les anecdotes expressives, les traits instructifs. Jamais la psychologie des populations de la Chine centrale n'a été démêlée avec plus de clairvoyance ; jamais on n'a mieux décrit ces cerveaux étroits et obscurs, où les idées enfantines et les sentiments vieillots, le doute subtil et la routine niaise, forment un chaos si étrange ; jamais on n'a mieux pris sur le fait le travail prodigieux qu'amène, dans ces âmes engourdies et compactes, l'intrusion d'une idée nouvelle. Les notions de l'autre vie, de la société religieuse, de la morale chrétienne, produisent, au fond de ces intelligences naïves et compliquées, des crises étonnantes, et l'on pense avec quelle infatigable curiosité elles ont dû être étudiées. Aussi bien, il ne s'agit pas ici d'une vaine recherche, mais du salut des âmes, et c'est une œuvre de foi à laquelle on a donné sa vie et dont on finit par mourir.

Ne croyez pas toutefois que la moindre tristesse se dégage de ces observations profondes. N'imaginez pas que ce désabusé ait été un triste. Rien de plus gai, au contraire, que ces feuilles, écrites au jour le jour, sur tous les chemins de la Chine. Rien de plus alerte que ces récits sans cesse interrompus par les travaux d'une vie accidentée, mais toujours repris avec une bonne humeur entraînante. Vives saillies, histoires plaisantes, éclats d'une verve joyeuse, c'est au milieu des souffrances et des persécutions que ces flots de gaieté jaillissent intarissables. On a beau apprendre, par un mot jeté ici et là, que les forces du vaillant missionnaire s'épuisent ; on a beau se dire que tant de violences et de perfidies amèneront tôt ou tard un dénouement tragique. On est sous le charme : on partage jusqu'au bout cette allégresse communicative. En même temps que cette abnégation vous attendrit, cette sérénité vous gagne. Au milieu du drame le plus poignant, on se laisse prendre sans remords à cette gaieté légère, parce qu'elle est faite d'abnégation généreuse et d'intrépide vaillance. On est ému par un si entier sacrifice, mais on ne peut s'empêcher de sourire à un héroïsme si joyeux.

Ce Chinois, qui a lu *Candide* et fréquenté nos petits théâtres, pour y apprendre l'esprit, comme on apprend les caractères de sa langue à l'école des mandarins, peut un instant nous surprendre avec son rire froid et pincé, son persiflage narquois et mince ; mais si l'on veut trouver de la vraie gaieté, il faut aller la chercher parmi ces missionnaires français que traquent et persécutent ses amis les lettrés.

H. Margival, *Agrégé en littérature,*
Professeur à l'Université Catholique de Paris.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 11. — Novembre.

PENSÉES POUR LE JOUR DES AMES.

LES BIENFAITS DE LA MORT

d'après le *De bono mortis* de saint Ambroise (1).

La mort est-elle un mal ou un bien ? — Estime des saints pour la mort : le vieillard Siméon et l'apôtre saint Paul. — Sacrifice parfait de l'homme impossible sans la mort. — La bénédiction de ceux qui vont mourir. — La mort, modèle de l'âme qui tend à la perfection. — La mort, miséricordieux passage à la résurrection. — Étrange contradiction dans notre manière d'envisager la mort. — Seul motif sérieux de redouter la mort. — Recours à JÉSUS contre la crainte de la mort.

A vie est un bien, la mort nous prive de ce bien : Comment la mort ne serait-elle pas un mal ?

La mort est le châtiment du péché : tout châtiment n'est-il donc pas un mal ?

La vie est pour l'homme un fardeau pesant, la mort nous décharge de ce fardeau : la mort est donc un bien.

La vie est un pèlerinage, la mort en est le terme : quel est le voyageur qui ne préfère le repos de l'arrivée aux fatigues de la route ?

Plus nos jours se prolongent, plus longue aussi est la chaîne de nos péchés ; la mort nous met dans l'impossibilité de pécher davantage : grand motif de joie dont nous sommes redevables à la mort.

***

Siméon, dans son cantique, nous montre clairement la situation du juste entre la vie et la mort. *Nunc dimittis.* Maintenant vous me laisserez aller : j'étais dans l'exil, il est temps que je revoie la patrie ; je me voyais retenu comme le soldat à son poste, j'ai hâte de prendre mon congé ; je gémissais dans les liens qui arrêtaient l'essor de

1. Patr. Lat. XIV. 539. On a pu dire de ce beau traité qu'il était impossible de trouver rien qui fût mieux fait pour former aux bonnes mœurs : *eo nihil ad morum disciplinam accommodatius inveniri* (ibid. 534). Les pensées que nous donnons ici sont inspirées par la lecture de cet ouvrage ; elles n'en sont ni une traduction ni même une analyse proprement dite.

Digitized by Google

l'âme, laissez-la partir en hâte vers le séjour de la liberté et de la paix (1).

Et saint Paul : *Vivere Christus est, mori lucrum ; dissolvi multo melius, permanere necessarium.* C'est la vraie formule, celle de toutes les grandes âmes. Il ne faut pas abandonner le poste sans l'ordre du prince : notre vie, si nous en usons bien, c'est le Christ continué, étendu, multiplié, complété. Mais pour nous, le mieux, évidemment, serait de nous trouver réunis au Christ. *Mori lucrum.*

David nous révèle bien le grand mystère de la mort, quand il dit : *Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis.* Vous avez brisé mes liens, les liens qui me retenaient ici-bas : c'est maintenant que je pourrai vous offrir un sacrifice de louange. Nous pouvons sans doute durant tout le cours de notre vie nous offrir à Dieu en qualité de victimes : mais jamais le sacrifice ne sera parfait comme lorsque nous dépouillant entièrement des haillons de la vie mortelle, nous nous présenterons devant le Seigneur après avoir essayé une première parure sacerdotale d'immortalité (2).

A ce moment, l'œuvre de notre sainteté personnelle sera arrivée à son comble ; il n'y aura plus à craindre qu'on nous voie jamais déchoir de ce sommet.

A ce moment, l'Écriture permet aux hommes de nous louer, pas avant. Comment faire l'éloge du guerrier, avant que l'issue de la lutte soit assurée ? Comment féliciter le nautonnier, avant qu'il ait ramené heureusement au rivage son embarcation ? Pour nous, la mort, c'est la sortie du combat, c'est le passage à la terre ferme de l'éternité après les vagues agitées de la vie.

Cette éminente dignité que la mort nous confère, a inspiré une coutume aussi universelle que touchante.

C'est avant de mourir que nous voyons les Patriarches lever la main pour bénir leurs fils : c'est à cet instant suprême qu'un père, une mère bien-aimée nous ont donné à nous-mêmes leur dernière bénédiction.

Bénir est en tout temps un acte de sainte et efficace bienveillance : mais bénir au moment de la mort, c'est quelque chose de particu-

1. « Ita dimitti petit, quasi à vinculis quibusdam ad libertatem festinaret ». n. 5.

2. « Significans illud perfectum esse sacrificium, quando unusquisque Domino, corporis hujus vinculis absolutus assisteret, et offerret se hostiam laudis ». n. 8.

Digitized by Google

lièrement grandiose. L'auréole de tout ce qu'il a souffert et entrepris pour Dieu brille déjà tout autour de la tête du mourant : il est difficile qu'une telle bénédiction n'obtienne pas son effet.

C'est une sainte pratique que de s'efforcer de mériter la bénédiction des mourants. Job se rend le témoignage qu'il l'obtenait fréquemment. Il en est assez qui s'évertuent à capter par de mensongères tendresses les biens périssables de ceux qui vont périr. Allons, nous, aux pauvres, à ceux qui par leurs épreuves patiemment supportées ont en même temps un plus grand besoin de notre charité et plus de mérites à nous communiquer. En les assistant à l'heure dernière, nous ferons descendre sur nous et sur les nôtres leur bénédiction, nous pourrons dire avec Job : *Benedictio perituri super me veniebat.*

***

La mort est un si grand bien, que la perfection ici-bas consiste à la prendre pour modèle, en devançant son œuvre autant qu'il est en notre pouvoir.

Quand nous dirigeons l'effort de notre âme vers la vérité, la vertu, la beauté, quand nous nous efforçons de saisir le divin, que faisons-nous ?

Tout naturellement et sans calcul, nous mourons à une partie de nous-mêmes. Nous mortifions les appétits de la chair pour assurer à l'esprit toute la liberté possible. Nous fermons les yeux, nous cherchons la nuit pour méditer : ce n'est pas assez, nous fuyons dans la solitude, afin qu'aucune voix de la terre ne vienne ouvrir à notre âme d'autres sentiers que la route difficile par où nous nous élevons de temps en temps vers les régions supérieures et plus sereines.

Qu'est-ce que cela, sinon un effort sublime de l'âme pour se dégager de l'atmosphère nuageuse dont l'enveloppe le corps, c'est-à-dire un élan instinctif vers la mort ?

Oui, c'est une lutte magnifique : l'âme se dérobant à la matière qui l'enlace, pour ramasser en elle-même ce qu'elle a de plus pénétrant et de plus fort ! Mais derechef, la victoire ne sera complète que le corps une fois terrassé par la mort, et solidement garrotté sous les barreaux du sépulcre. La mort est la grande alliée de l'âme qui veut s'affranchir.

***

L'homme sensé convient généralement que la vie présente ne vaut pas la peine qu'on s'y attache. Aussi pour donner un motif avouable

Digitized by Google

à la crainte qu'on a de la mort, on fait ressortir qu'elle divise violemment notre nature, qu'elle n'a pas été faite par Dieu, qu'elle n'est, en définitive, qu'un châtiment du péché : comme telle, du moins, la mort est donc un mal.

Il faut voir toutefois si, à ce point de vue même, elle n'est pas un remède plus encore qu'un châtiment. Que fût devenu l'homme déchu, malheureux, pervers, s'il eût été condamné à vivre toujours ici-bas ? Mais non : la miséricorde eut pour le moins autant de part que la justice dans cet arrêt sorti de la bouche de Dieu : *In pulverem reverteris.*

Le Créateur avait devant lui son œuvre gâtée et corrompue : il dévoila sur-le-champ son plan de restauration. Ce plan devait aboutir à un monde de ressuscités. Mais la résurrection suppose la mort ; et c'est ainsi que la mort se mit au service de la miséricorde, pour endiguer d'une part le flot montant du péché, et procurer de l'autre un passage à cet état de résurrection qui doit rajeunir la nature humaine en la restituant à sa perfection native.

***

Sentiment étrange, quoique fort commun : on craint la mort, et on ne s'effraie pas de ce qui touche de plus près à la mort. Les cheveux blancs du vieillard ne causent au jeune homme aucune impression de terreur : n'est-ce pas là cependant comme un regard jeté à toute heure sur les frontières menaçantes de la mort?

Bien plus, la plupart des hommes désirent voir venir la mort, ils entendent qu'elle s'annonce : il n'est rien qu'on redoute comme la visite subite et imprévue de la mort. Est-ce donc qu'il y aurait dans la mort quelque douceur à savourer, à laquelle nous ne pouvons renoncer sans regret ?

***

Lorsqu'on y réfléchit bien, il n'y a en somme qu'un motif sérieux de redouter la mort : c'est la crainte du châtiment qui peut la suivre. Mais la mort en est-elle responsable ? Nullement : c'est injustice et non-sens que de vouloir l'en accuser.

La faute est à la vie, dont nous avons fait mauvais usage. L'amertume de la mort se mesure pour chacun de nous au goût dépravé que le passage du péché a laissé dans notre âme.

***

Digitized by Google

Comment faire de la mort un plus bel éloge, qu'en rappelant qu'une mort un jour sauva le monde (1)?

Oh! quand la crainte de la mort envahit notre cœur, allons, comme les saintes femmes à l'aurore de la Résurrection, allons avec une âme, timide encore peut-être, mais déjà resplendissante des lueurs matinales de la foi, nous jeter aux pieds de celui qui a triomphé par la mort : tenons-les fortement embrassés, c'est notre vie que nous touchons ainsi. Et JÉSUS nous rassurera, il nous redira, « *Nolite timere.* Ne craignez rien des péchés qui menacent de submerger le monde, je suis la rémission des péchés ; ne craignez pas les ténèbres du tombeau, je suis la lumière ; ne craignez pas la mort, je suis la vie. »

D. G. M.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE
SUR L'ORDRE BÉNÉDICTIN EN HOLLANDE
AVANT LE PROTESTANTISME (SUITE).

§ V. Province de Drenthe.

ON a cru longtemps qu'il n'y avait jamais eu auparavant de monastère bénédictin en Drenthe. Mais M. Magnin, ancien archiviste de cette province, a démontré d'une manière évidente qu'il y en eut plusieurs.

XIX. ABBAYE DE RUINEN (2). — Ce monastère est attribué à tort par Van Heussen à l'Ordre cistercien (3). Il existait déjà en 1036 et était consacré à la sainte Vierge Marie. Il paraît que jusqu'en 1211 il n'y eut que des moines à Ruinen, mais vers ce temps l'abbaye devint un monastère double, où l'on ne recevait au nombre des moniales, que des personnes d'extraction noble. En l'année 1325 le monastère fut transféré au village de *Dikninge*, parce que Ruinen, à cause de la trop grande affluence d'étrangers et de personnes qui étaient venues s'y établir, perdait sa première tranquillité, si désirable pour des religieux. Ce fut l'évêque d'Utrecht Jean de Diest, qui autorisa ce changement (1325).

Après le départ des moines, l'église abbatiale de Ruinen fut chan-

---

1. « Quid autem de bono mortis plenius possumus dicere, quam quod mors est quæ mundum « redemit? » n. 15.

2. Cf. Magnin. *Kerkl. gesch. van Drenthe*, p. 139 sq. (Groningen, 1855). Magnin, *Voormalige klooster van Drenthe*, 2de édit., p. 17 sq; *O. van Gr. en Dr.*, p. 556, 581.

3. Van Heussen se trompe probablement au sujet du monastère cistercien de *Rune* (ou Reun), situé en Styrie.

Digitized by Google

gée en église paroissiale, dont les abbés de Dikninge conservèrent jusqu'au temps du protestantisme, le *jus collationis*, et qu'ils regardèrent toujours comme une dépendance de leur monastère. En 1377 l'église était desservie par deux moines de Dikninge, dont l'un faisait les fonctions de curé et l'autre celles de vicaire ; tous deux recevaient leur traitement de l'abbaye, qui, de son côté, jouissait de tous les revenus de l'église. Depuis le commencement du XVIe siècle il n'est plus fait mention de vicaires à Ruinen.

XX. Abbaye de Dikninge (1). — Ce monastère n'était tout d'abord qu'une ferme située dans les environs du village de Wyck. En 1247 et 1261 on vendit ou concéda quelques dîmes à l'abbaye de Ruinen, et vers la fin du XIIIe siècle, la ferme elle-même devint tout entière la propriété de cette abbaye. En 1325, comme nous l'avons vu ci-dessus, l'évêque d'Utrecht, Jean de Diest, accorda à la communauté de Ruinen l'autorisation de se transporter à Dikninge avec tous ses anciens droits et privilèges, afin de trouver dans cet endroit tranquille et agréable le calme et le repos tant désirés.

On commença alors à construire à Dikninge un nouveau monastère où la communauté ne tarda pas à s'installer; cette nouvelle abbaye resta, comme auparavant, un monastère double où n'étaient reçues parmi les moniales que des personnes de familles nobles. Le pape Boniface IX réduisit en 1399, le nombre des moniales qui pouvaient résider à Dikninge au nombre de 25, mais Eugène IV accorda en 1437 l'autorisation d'en ajouter 3 ou 4 selon les circonstances.

La direction, confiée d'abord à un abbé, fut au XVIe siècle partagée entre l'abbé et l'abbesse, mais à l'introduction du protestantisme, l'abbé, ayant, à ce qu'il paraît, pris la fuite, les religieux furent dirigés par l'abbesse seule, tandis que les biens et les revenus du monastère étaient administrés par un intendant. L'abbaye, qui avait le droit de patronage sur plusieurs églises et possédait en outre un grand nombre d'autres privilèges, était comptée parmi les plus importantes du pays, et ses propriétés foncières s'étendaient jusque dans la province d'Overijssel. Elle fut dissoute en 1603; l'abbesse Euphémie van Langen et ses moniales reçurent une pension des États de la province de Drenthe, en compensation des biens du monastère dont ils s'étaient emparés. Elles purent, à volonté, se retirer ou rester jusqu'à la fin de leur vie dans leur ancienne habitation.

XXI. Monastère de Blijdenstein. — A *Blijdenstein* (autre-

6. Magnin, *Kerkgesch. van Drenthe*, p. 101, sq. — *Voormal. kl. van Dr.*, p. 23 sq. *O. van Gr. en Dr.*, p. 581.

Digitized by Google

fois Blidenstad, Blidenstede et Blijdensteden), s'élevait une église dédiée à sainte Madeleine (1). Elle est déjà mentionnée en 1152 dans une lettre de l'évêque d'Utrecht, Herman de Horn, par laquelle ce prélat approuve quelques fondations faites par son prédécesseur Herbert à l'église de Blidenstad. Cette église semble avoir fait partie d'un monastère bénédictin de peu d'importance, dépendant de l'abbaye de Ruinen, et dont les moines se seront probablement retirés à Dikninge au commencement du XIVe siècle, lors de la fondation de cette maison. L'église du monastère fut conservée comme église paroissiale, dont l'abbaye de Dikninge garda le « *Jus collationis* ». Elle fut détruite par l'incendie, vers la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle; mais bientôt après on en construisit une autre dédiée, cette fois, à saint Barthélemy.

§ VI. — Province d'Overijssel.

XXII. ABBAYE DE WERSELO.—La plus ancienne abbaye bénédictine de la province d'Overijssel, était celle de *Saint-Remi de Werselo* (ou Werseloe) (2), transférée plus tard dans les environs d'Ootmarsum. D'abord monastère double, cette abbaye fut dans la suite exclusivement réservée à des moniales, qui toutes devaient appartenir à des familles nobles. L'histoire de la fondation de ce monastère conservée par les anciens chroniqueurs, mérite, à cause de l'intérêt qui s'y attache, d'être rapportée brièvement. Au commencement du XIIe siècle, vivait au château de Buren en Gueldre (Betuwe) un gentilhomme nommé Hugues. Poussé par une inspiration d'en haut, il quitta son pays avec son épouse, ses enfants et ses serviteurs, et vint s'établir dans un coin retiré de la Thuringe, à Apterothe, afin d'y servir Dieu d'une manière plus parfaite. Peu après un autre chevalier, nommé Arnould, était venu se joindre à lui, avec sa femme Berthilde, sa fille Berna, et une suite nombreuse. Comme le nombre des habitants augmentait de jour en jour, Hugues dut, après deux années de séjour en Thuringe, céder aux instances de ses proches et de ses compagnons, et chercher un autre lieu d'habitation. Il retourna dans sa patrie et vint trouver son parent Hugues de Goor, avoué de l'église d'Utrecht, et lui demander conseil. Heureux de revoir après une si longue absence un parent tendrement aimé, Hugues lui offrit immédiatement la petite église de Werselo, afin

1. Cf. Magnin. *Kerkgesch. van Drenthe*, p. 142.
Idem. *Voorm. kl. in Dr.* p. 198, sq.
2. Cf. Lindeborn. *Hist. episc. Dav.* p. 433, sq.; *O. van Deventer*. II. p. 323; Jungius; *Hist. comit. Benthem. cod. dipl.* p. 14, sq.; Moll. *Kerkgesch. van Nederl.* II, 2°, p. 11, 12, 39, 347; Royaards. *Gesch. van het gevest. Christ. in Nederl.* I, p. 300, sq.

Digitized by Google

d'y construire un monastère; lui promettant en même temps d'y prendre lui-même l'habit religieux dès que la nouvelle communauté y serait installée. L'évêque d'Utrecht, Herbert, consentit à tous ces arrangements, et Hugues de Buren fit venir immédiatement ses anciens compagnons de Thuringe. Pour les instruire dans leur nouveau genre de vie l'abbé du monastère bénédictin de Saint-Paul, à Utrecht, leur donna quelques-uns de ses religieux, hommes éprouvés par une longue expérience de la vie claustrale et aptes à initier leurs nouveaux frères à la discipline monastique. « Et Hugues, conclut le chroniqueur, animé des meilleures dispositions, accueillait avec bienveillance tous ceux qui désiraient habiter avec lui, sans s'inquiéter beaucoup ni même demander ce qu'ils voulaient donner où s'ils voulaient donner quelque chose à l'église de Werselo; il se sentait assez heureux de pouvoir sauver leurs âmes. »

Dix ans plus tard, Hugues reçut de la pieuse comtesse de Benthem, Gertrude, un terrain marécageux, nommé Wijtmersch. Les moines commencèrent immédiatement à dessécher ce terrain; de là le nom de *Wijtmerschen* qui depuis lors fut donné à l'abbaye.

En 1152 Hildebrand, prieur de Saint-Paul d'Utrecht, devint abbé de *Wijtmersch*. Mais un certain nombre d'années plus tard les moines se virent forcés, par suite de leur grande pauvreté causée par les nombreuses guerres des seigneurs voisins, de quitter leur monastère et de chercher un refuge à Utrecht. Depuis lors l'abbaye fut exclusivement habitée par des moniales nobles. Peu d'années s'étaient écoulées, que déjà ces moniales se trouvèrent à leur tour dans la gêne et durent avoir recours à l'évêque d'Utrecht, Godfroid de Rhenen. Ce prélat leur accorda vers l'année 1177, l'église à d'Ootmarsum, dépendante de l'église de Saint-Martin à Utrecht. C'est en souvenir de cette donation que les moniales se rendirent processionnellement chaque année, aux quatre grandes fêtes à Ootmarsum, pour y assister aux saints offices. Plus tard les revenus de cette église furent en grande partie soustraits aux moniales, par suite d'un grave différend qui surgit entre elles et un chanoine d'Oldenzaal, dont la nièce s'était vu refuser l'admission au nombre des religieuses, à cause de son origine plébéenne.

Dans la seconde moitié du XVe siècle, les moniales changèrent la Règle de Saint-Benoît contre celle des Chanoinesses : Leur monastère ne fut pas détruit durant les troubles du XVIe siècle, mais subsista encore longtemps au milieu des bois et de l'eau qui l'entouraient de toutes parts.

(XXIII. Le monastère MARIASBERG, ou MARIENBERG, plus connu

Digitized by Google

sous le nom de « *Zwartewater* » (1) parce que la rivière de Vecht, qui coule en cet endroit sur un terrain mêlé de tourbe, prend une teinte brune ou noirâtre, se trouvait entre la ville de Hasselt et Zwarte- sluis. Il fut fondé entre les années 1228 et 1233 par Rodolphe, châtelain de Koevorden, sur l'ordre de l'évêque d'Utrecht Willibrand, en expiation de sa révolte et du meurtre de l'évêque Otton II (2). Le monastère était fondé pour 25 moniales, et était bâti sur le champ de bataille, où périt Otton. Les propriétaires de ce domaine, comprenant en tout treize fermes avec plusieurs bois et pièces d'eau, l'abandonnèrent volontairement à la nouvelle fondation. L'évêque y ajouta l'autorité judiciaire sur toute cette contrée.

Les moniales étaient dirigées par une Prieure, mais à côté d'elle il y avait aussi un moine bénédictin portant également le titre de Prieur. Le monastère existait encore en 1580, comme il ressort des termes du testament de Pierre van Noortmeersche, vicaire de l'église de Saint-Lebuin à Deventer.

§ VII. — Province de Gueldre.

XXIV. Si maintenant nous passons les frontières de la province d'Overijssel, la première ville que nous rencontrons en Gueldre nous offre déjà un monastère très renommé, celui de *Notre-Dame de Hattem* ou « *Klaarwater* » (3).

Vers l'an 1415, le monastère de Zwartewater, dont nous avons parlé plus haut, était si fréquemment visité par les amis et les parents nobles des religieuses, que quelques-unes d'entre elles soupirèrent après une retraite plus calme et plus tranquille. Elles partirent sous la conduite de leur Prieur, nommé Wessel, et s'établirent, avec l'autorisation de René IV, duc de Gueldre, aux environs de Hattem,

1. Cf. *O. van Groningen en Dr.* p. 572, sq.; *O. van Dev.* I, p. 615, sq.; J. Lindeborn. *Hist. Dav.* cap. 5, p. 261. Matthæus. *Anal.* I, p. 40; J. Pikart. *Kronijk van het Landsch. Drenthe;* Royaards. *Chr. k. in Nederl. in M. E.* I, p. 218 et 303; Dumbar. *Anal. Dav.* II, p. 229; Moll. *Kerkgesch.* II, 1°, p. 113, II, 2°, p. 13, 15.

2. Ce prélat périt les armes à la main, le 28 juillet 1227. Quand on découvrit son cadavre, le crâne avait été scalpé. — Molf attribue la fondation du monastère à l'évêque Willibrand lui-même; nous avons suivi ici l'ancienne opinion, qui, du reste, n'empêche pas de croire que l'évêque ait donné des biens à la nouvelle maison, comme il est dit dans la lettre de fondation (*O. van Dev.* I, (p. 617). Nous ne parlerons donc pas du monastère d'*Anen* qui, d'après Moll. (II, 1° p. 109, 113. — II, 2° 24) aurait été fondé après la bataille par ordre de l'évêque Willibrand pour 25 moniales O. S. B. parce que de l'opinion même de cet auteur (II, 2°, 24) les religieuses qui déjà en 1252 se transportèrent à Assen, ont probablement, dès le jour de la fondation, suivi la règle cistercienne.

3. Cf. *O. van Dev.* II, p. 496. — Moll. *Kerkgesch. van Nederl.* II, 2°, p. 15, 16, 185, 247.

J. G. Acquoy. *Het Klooster te Windesheim*, II, p. 360, 361.

Digitized by Google

dans une ferme qu'elles avaient achetée. Elles donnèrent à leur nouvelle fondation le nom de « *Klaarwater* » (eau claire), parce qu'elle était située près de la rivière l'Yssel, en opposition à leur ancien monastère, qui se nommait « *Zwartewater* » (eau noire).

Le Prieur Wessel était lié d'amitié avec Jean Brinckerinck, le grand ami de Gérard Groote, et il le supplia de lui envoyer quelques ferventes chanoinesses pour initier sa nouvelle communauté à une vie plus austère. Jean lui envoya deux chanoinesses des plus renommées de la congrégation de Windesheim : Griete Daegens et Hildegonde Sonderlants. Mais les différences assez notables qui existent entre les observances des chanoinesses et les usages monastiques provoquèrent bientôt le départ de Griete, qui retourna en son monastère de Diepeveen, tandis que Hildegonde partit avec quelques moniales de *Klaarwater* pour la Frise, où celles-ci entrèrent dans le monastère cistercien de Nyeklooster *(Aula Dei)* (1).

Par une lettre de l'évêque d'Utrecht, Grégoire d'Egmond, datée de 1546, et adressée aux « vénérables religieux, aux pieux *Frères* et *Prêtres* ainsi qu'aux *religieuses* du monastère ou couvent de la Bienheureuse Vierge Marie à *Klaarwater*, de l'*ordre de Saint-Benoît*, nous apprenons tout à la fois que le monastère en cette année suivait encore la règle de Saint-Benoît, et que bien qu'au commencement il eût été fondé exclusivement pour des moniales, il était alors un monastère double. Klaarwater avait été incorporé dans la congrégation de Bursfeld vers l'an 1469 (2).

XXV. Au village de Heerde, non loin de Hattem, en un endroit qui s'appelait auparavant Ellenhooren, fut construite en 1407 une maison de Frères de la vie commune, connue sous le nom de SAINT-HIERONYMUSBERG ou monastère de HULSBERGEN (3).

Malgré les difficultés et la pauvreté qui marquèrent les débuts, cette maison acquit cependant dans la suite de *grandes* richesses et une *grande* célébrité ; vers la fin du XVe siècle le nombre des frères s'élevait à 120.

---

1. Cf. *O. van Vriesl.* II, p. 88, sq. Moll, *l. c.* p. 16, note, Acq. *l. c.*, Van Heussen et Van Rijn se trompent lorsqu'ils disent, dans *O. van Dev.* II, p. 469, que les moniales de Klaarwater ondèrent en Frise un nouveau monastère.

2. Cf. Trithem. *Chron. Spanheim.* « ad a. 1429, dit une prévôté »; Recessus capituli annalis congreg. Bursfeld, 1469. Codex Beuron, p. 29; « Prepositus et conventus utriusque sexus monasterii Clare Aque »; Leuckfeld, *Antiq. Bursfeld.* Leipzig 1713, p. 68.

3. Cf. *O. van Dev.*, II, p. 480 sq. Aub. Miræus. *Origines*, p. 154. H. J. Royaards, *Gesch. der Chr. Kerk in M. E.* II, p. 288. Moll. *Kerkgesch.*, II, 2° p. 169, 170, 355. Acquoy., *Het Klooster Windesheim*, I, 245, note, III, p. 94, sq. *Archief voor Kerkl. gesch.*, Kist et Royaards, VI, p. 282.

Digitized by Google

Pour des raisons qu'il est difficile d'apprécier [1], en 1525, les moines de Klaarwater, avec l'aide de Charles, duc de Gueldre, et du consentement de l'évêque d'Utrecht, Henri de Bavière, prirent possession du monastère et en chassèrent les anciens habitants.

Le 13 mai de cette année, ils se choisirent pour abbé Paulus Becanus (van der Beke). Mais ils ne purent jouir longtemps de leur nouvelle possession, car aussitôt après la mort du duc les frères munis d'une décision de l'Université de Louvain renouvelèrent leurs plaintes et leurs protestations et finirent par obtenir un décret des États provinciaux de la Gueldre, par lequel les bénédictins durent quitter le monastère et rendre aux anciens propriétaires tout ce qu'ils y possédaient auparavant. Ce décret est daté du Lundi de la Pentecôte de l'année 1539.

Quoique nous ne nous soyons par arrêté jusqu'ici à énumérer les églises paroissiales sur lesquelles les différents monastères avaient le droit de patronage, nous en indiquerons ici quelques-unes toutes situées en Gueldre, dont le « *Jus Collationis* » appartenait à des monastères étrangers.

C'est d'abord l'église de *Putten* [2], dépendante de l'abbaye de Paderborn depuis le commencement du XIe siècle. De la même abbaye dépendait l'église de *Barnevelt* [3].

L'abbesse d'Elten avait le droit de nommer le curé de l'église de *Brummen*. Ce droit avait été concédé à cette abbaye par son fondateur Wichman comte de Gueldre (ou Zutphen) vers l'an 970.

La nomination du curé de *Wigmond* [4] appartenait de droit à l'abbé de Werden, et toujours, pour autant qu'on peut le contrôler jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle, le « *Jus Collationis* » de l'église d'*Arnhem* appartint à l'abbaye de *Prüm*, au diocèse de Trèves.

§ VIII. — Province d'Utrecht.

Peu de diocèses peuvent se glorifier d'avoir eu une série de prélats aussi longue et aussi illustre que celui d'Utrecht, inaugurée comme nous l'avons déjà dit, par St Willibrord, elle se succéda depuis 695 jusqu'à 1580, et après une interruption de près de trois siècles elle a été reprise en 1853.

Si à l'instar de Cantorbéry, Utrecht ne peut prouver que tous ses évêques jusqu'au XIIIe siècle appartinrent réellement à l'ordre de

---

1. Cf. La lettre du supérieur de la Heer-Florens-Huis, aux abbés bénédictins d'Utrecht, de Ybergen (près d'Osnabrück) et au Prieur de Klaarwater, puis la réponse de ces derniers. *O. van Dev.* II, p. 490, sq.
2. Cf. *O. van Deventer*, II, p. 388.
3. *O. van Bisdom Utrecht*, III, p. 133.
4. *O. van Devent*, I, p. 544.

Digitized by Google

St-Benoît, du moins revendique-t-elle l'honneur d'en posséder un grand nombre, et voit-elle dans les autres les insignes bienfaiteurs des moines. On en rencontre même qui, nommés au siège épiscopal de cette ville, se crurent obligés de revêtir, avant d'y monter, l'habit monastique. La vie de St Radbod (900-918) nous en est une preuve. Ce saint, après avoir consenti à accepter la charge épiscopale, « changea son habit, embrassa la voie plus étroite et devint entièrement un moine régulier. Car, ajoute le biographe, les évêques d'Utrecht, du moins ceux qui prenaient vraiment à cœur la sainteté de leur état, ne se croyaient pas permis de présider, sans être revêtus de l'habit monastique et sans avoir émis les vœux, à cette Église, où, depuis le commencement, des moines avaient siégé (1). »

Il est vrai que le nombre des évêques d'Utrecht dont il est dit d'une manière positive dans l'histoire qu'ils furent moines bénédictins n'est pas très considérable : ce sont, outre St Boniface, Eginhard et St Ludger, que quelques auteurs refusent d'admettre au nombre de ces évêques : St Willibrord († 739), St Grégoire († 776), Albéric († 843), St Radbod († 916), St Ansfrid († 1010), Adelbold († 1027), St Bernulphe († 1054) et Gondebald († 1128). Plusieurs autres, tels que Théodard († 792) et Rixfrid († 815) ont certainement été élevés dans des écoles bénédictines, et Dom Mabillon n'hésite pas à les mentionner dans ses Annales (2). D'autres encore ont fondé des monastères bénédictins, comme André de Kuik († 1138), qui commença Oostbroek et remplaça les chanoines de Staveren par des moines, et Willebrand († 1235) qui fut le fondateur de Zwartewater. D'autres enfin honorèrent différents monastères d'une préférence marquée comme Héribert († 1150) le montra à l'égard d'Egmond, Godefroid de Rhenen († 1178) à l'égard d'Oudwijk et Baudouin de Hollande († 1196) à l'égard de Rijnsburg.

Parmi les évêques suffragants d'Utrecht, on cite expressément comme ayant été Bénédictins : Jean Corcagensis (vers 1442), sous l'évêque Rodolphe, cf. *Batav. Sacra*, p. 233.

Ces rapports étroits de l'église d'Utrecht avec l'ordre bénédictin expliquent les fondations de l'ordre dans les environs de la ville épiscopale. La province d'Utrecht a compté quatre monastères : celui de Heiligenberg, transféré plus tard dans l'enceinte de la ville

1. Electioni suæ Radbodus demum obtemperans, *mutat habitum*, angustam amplectitur viam perfecteque regularis fit monachus. Trajectinis quippe Episcopis, saltem iis qui religiores erant, *nefas videbatur absque monastica veste et professione præsidere illi ecclesiæ in qua monachi ab initio extiterant*. Cf. *Batav. Sacra*, p. 120. *O. van Batav*, p. 606, 607, 610, n° 4.

2. Cf. Mabill. *Annales*, t. II, l. 25. § 44.

Digitized by Google

épiscopale sous le vocable de St-Paul d'Utrecht, le monastère double d'Oostbroek et l'abbaye des moniales d'Oudwijk.

XXVI. Le Monastère de Hohorst (Hoog-Horst), plus tard Heiligenberg ou Maria 's berg (1), près d'Amersfort, fut fondé, vers l'an 1006, par le pieux évêque Ansfrid, qui le dota de nombreuses possessions (2). Ce prélat fit venir de l'abbaye de St-Vite de Gladbach (près de Dusseldorf), douze moines, sous la conduite du docte et pieux Wéringer, qu'il mit à la tête de la nouvelle abbaye.

La colline sur laquelle s'élevait ce monastère était située entre une rivière boueuse (de *Eem*) et un immense marécage entrecoupé de nappes d'eau que l'on ne pouvait traverser qu'en barquette. Ce fut là que le saint évêque, l'ami des Ottons et ancien comte de Teysterbandt, devenu aveugle vers la fin de ses jours, alla terminer paisiblement sa carrière le 3 mai 1010, entouré de moines qu'il nommait ses frères depuis qu'il avait revêtu leur habit, et pratiquait leur Règle, laissant au monde l'exemple d'une humilité et d'une abnégation, qui a arraché aux auteurs protestants eux-mêmes les plus grands éloges (3).

Après la mort d'Ansfrid, l'évêque Adelbold, son successeur, continua de protéger le monastère de Heiligenberg (4), que déjà l'empereur Henri II avait favorisé et placé sous la protection d'un seigneur voisin, celui de Lokhorst (5). Adelbold suivit bientôt le conseil de son ami l'abbé de Stavelot, St Poppon, et se fit moine à Hohorst, puis il abandonna l'abbaye au grand réformateur belge, qui s'empressa d'y introduire les constitutions de Cluny (6). Depuis lors, chose digne de remarque, Heiligenberg fut gouverné par deux abbés, siégeant alternativement, fait dont on ne trouve pas de traces ailleurs (7).

Après Adelbold, l'évêque St Bertulphe (1027 ✠ 1054), pour sous-

1. Cf. *O. van Bisd. Utr.* II, p. 42. *Gallia Christ.*, III, col. 744. Royaards. *Chr. K. in Nederl. in M.E.* I, p. 295. p. 135 note. Moll. *Kerkgesch.* I. p. 281, 282, 283. II, 1° p. 57, 60.

2. Cf. *O. van Delftl*, p. 312. *O. van Devent.* II, p. 380.

3. Moll. l. c. I, p. 282.

4 Cf. au sujet de ces donations les diplômes dans Nibbelink, *Handvesten betrekkel, den zwijndrechtschen waard.* Leid. 1860. p. 1 sq.

5. Cf. Matth., *Chron. Amersf.* p. 157. Roy. I, p. 285 sq.

6. Cf. *Poppo van Stablo*, von Dr. P. Ladewig (Berlin 1883) p. 66. — La plupart des auteurs hollandais, même les catholiques, ne distinguent pas toujours la différence qui existe entre « Ordre » et : « Congrégation ». De là vient qu'ils font entre « l'ordre Bénédictin » et « l'ordre de Cluny » que l'on devrait plutôt appeler la « Congrégation de Cluny », une différence presque égale à celle qui existe entre l'ordre cistercien et l'ordre de St-Benoît ou celui de l'Prémontré.

7. Rumeo (Henrigero) humanis rebus exemto, duos in regimine viros *vicissim sibi succedere* dedit. (Vita Popp. *Acta Sanct. O. S. B.* VI, pars 1, p. 585). Il est probable que cet état de choses n'a pas duré longtemps. (Cf. Ladew. l. c. p. 67.)

Digitized by Google

traire les moines aux attaques des ennemis, fit construire à Utrecht même, une nouvelle abbaye, devenue célèbre plus tard sous le nom « d'Abbaye de St-Paul », et y transféra les moines de Heiligenberg. L'année de cette translation ne nous est pas connue, mais comme plusieurs documents de l'année 1028 parlent d'abbés du « cœnobium Sti Pauli apud Trajectum » on peut supposer qu'elle se fit en cette année (1).

« Depuis lors, dit van Heussen (2), le Heiligenberg (montagne des Saints) tout en conservant son nom est devenu une montagne tout à fait mondaine, car sans compter les nombreuses et belles habitations qui y ont été construites pour embellir l'emplacement, on y a encore planté un jardin avec plusieurs allées qui pourraient servir de lieu d'agrément à Apollon et aux Muses. »

XXVII. L'ABBAYE DE SAINT-PAUL D'UTRECHT (3), occupée par les moines que l'évêque Bernulphe fit venir de Heiligenberg, ne tarda pas à devenir une des plus importantes du pays. Les abbés, presque les égaux des évêques occupaient une des premières places dans les réunions des États de la province et possédaient dans l'enceinte même de la ville une juridiction assez étendue avec un magistrat spécial. De plus ils faisaient leurs « joyeuses entrées » avec toute la pompe accoutumée en pareille circonstance au moyen âge, et vivaient extérieurement comme de véritables seigneurs. Cela n'empêcha pas plusieurs de ces abbés, entre autres les deux Henri (depuis 1321) (4), de mener une vie exemplaire et d'être loués à juste titre par les anciens auteurs. Les débris de la bibliothèque de ce monastère conservés encore de nos jours, et celle de l'Université d'Utrecht prouvent que les arts et les sciences n'y étaient point oubliés. L'usage d'envoyer des moines faire leurs études aux Universités étrangères y était si fréquent, que les abbés avaient une

1. Cf. Ladewig. l. c. Royaards. l. c. I, p. 285, donne l'année 1148, ce qui est évidemment faux.

2. *O. van Bisd. Utrecht*, II, p. 42.

3. Cf. *O. van Bisd. Utr.*, I, p. 33, 195, 349 sq. *O. van Vriesl.*, II, p. 133. *O. van Zuid-Holl. en Schiel.*, p. 387. *O. van Zeeland*, I, p. 50. — Royaards, *Gesch. der chr. K. in Nederl. in M. E.*, I, p. 181, p. 287. *Codex dipl. van het hist. genootsch. te Utr.*, 2de Sér., II, I, p. 166 sq. Matthæus, *Rer. Amorf. Script.*, p. 189. Matth., *Fund. eccl.*, p. 192. Matth., *De nobil.*, p. 581 sq. *Kerkhist. archief.* III, p. 176 sq. *Utr. valksalm.* 1856, p. 81 sq. Hoynck van Papendr. *Anal.* III, I, p. 313 sq. — Moll, *Kerkgesch. van Nederl.*, II, 1°, p. 60-II, 2°, p. 14, 15, 186, 188, 298. *Verslag en mededeelingen tot uitgave der bronnen van het oude vaderl. Recht* (La Haye, 1887), t. II, n° 2. Les restes de la bibliothèque de Saint-Paul se trouvent à la bibl. de l'Université d'Utrecht, et beaucoup de documents inédits qui ont rapport à cette abbaye sont conservés dans les archives de la prov. d'Utrecht.

4. Cf. Matth., *Fundat.*, 204.

Digitized by Google

formule fixe qu'ils remettaient au départ et devait servir de témoignage de bonne conduite durant toute la durée du voyage (1).

Vers le milieu du XVe siècle le relâchement semble s'être introduit parmi les moines de Saint-Paul, car en 1440 nous voyons que l'abbé demanda au monastère de Saint-Jacques, près de Liége, quelques fervents religieux. Il ne paraît pas cependant que la réforme se soit alors opérée, car en 1451, le cardinal Nicolas de Cuse fut forcé de déposer l'abbé Guillaume de Heuckelum, mais bientôt après avant l'année 1491, nous trouvons l'abbaye incorporée à la Congrégation de Bursfeld (2).

Déjà avant la réunion de l'abbaye à la mense épiscopale d'Utrecht en vertu de la bulle de Pie IV (11 mars 1560), nous constatons que Charles V empiéta sur les droits et privilèges de la vénérable fondation : ainsi il n'hésita pas à méconnaître l'ancien privilège des moines de choisir eux-mêmes leur abbé, et voulut s'en emparer en 1536 à la mort de Mathieu de Goch, mais les moines élurent Gérard Elbertsen, et l'empereur fut contraint, malgré sa vive opposition, à reconnaître finalement et à approuver ce choix.

Ce fut en 1580 que l'abbaye de Saint-Paul fut pillée par les Réformés, et les religieux obligés de s'enfuir. Quelques années plus tard une partie des bâtiments fut changée en cour provinciale, et une autre vendue au plus offrant; une troisième partie fut cédée en 1587, par ordre du conseil communal protestant d'Utrecht aux chanoines de l'église Saint-Sauveur, après que cette église eut été abattue; ceux-ci emportèrent dans leur nouveau local les reliques qu'ils possédaient encore. Enfin les restes méconnaissables de la grande abbaye d'Utrecht furent entièrement abattus en 1837 et à cette occasion on découvrit en plusieurs endroits des tombes en pierre, placées les unes sur les autres (3).

XXVIII. Vers le commencement du XIIe siècle vivaient aux alentours d'Utrecht quelques gentilshommes, parmi lesquels on cite Thierry de Algo et Herman. Désireux de faire à Dieu le sacrifice du reste de leur vie, ils déposèrent leurs baudriers militaires et cherchèrent un endroit écarté où ils pourraient se construire une pauvre

1. On trouve cette formule dans un Ms. du XVe siècle qui repose maintenant à la bibliothèque de l'Université d'Utrecht (Medii ævi Script. eccl. n° 285) cf. Moll. II, 2e page 298 (n° 2).

2. Cf. J. C. Pool. *Frederik van Heilo en zijne geschriften.* (Dissert. académ. Amst. 1869) p. 155. — Burman. *Jaarb.* II, p. 205. Dom Ursmer Berlière. *Benedictiner und Cistercienser-Reformen in Belgien, vor dem Trenter Concil.* — *Studien und Mittheilungen*, 1806? tome I ou II? p. 324 cf. Leuckfeld, *Antiquit. Bursfeld*, p. 143. — Trithem. *Chron. Sponheim*, p. 351.

3. *Nederl. arch. voor Kerkhist.* VIII, p. 409.

Digitized by Google

habitation et se livrer entièrement à la prière et aux exercices de dévotion. Ils trouvèrent un emplacement convenable aux portes de la ville d'Utrecht, en un lieu marécageux, nommé OOSTBROEK (1) *(oost-broek = marais de l'Est)* et qu'ils n'eurent pas de peine d'obtenir de l'évêque Godebald, en 1113. Ce prélat prit lui-même l'habit monastique dans le monastère appelé par les moines « Nouveau Bethléem », et y mourut le 4 novembre 1128.

Ce nouvel asile bénédictin avec son église placée sous le vocable de la Sainte-Vierge et de Saint-Laurent, ne tarda pas à attirer dans son enceinte de nombreux étrangers désireux d'imiter la sainte vie des fondateurs et à voir s'augmenter rapidement le nombre de ses habitants. Les moines résolurent alors de se choisir un abbé et sollicitèrent d'un monastère bénédictin de la Flandre l'envoi d'un moine capable d'exercer cette fonction. Peu de temps après ils virent arriver Ludolphe qui devint leur premier abbé.

Celui-ci vint à Oostbroek en compagnie de sa sœur, une vierge consacrée à Dieu, et qui désirait rester sous la conduite de son frère. Bientôt d'autres religieuses vinrent se grouper autour d'elle, et depuis ce moment Oostbroek devint un monastère double. Mais comme le nombre des moines et des moniales augmentait constamment, Ludolphe se vit bientôt obligé de bâtir, sur un terrain appelé « Nieuwenhof » et à peu de distance de son abbaye, un nouveau monastère destiné aux religieuses, et qui dans la suite devint célèbre dans tout le pays sous le nom de « Vrouwenklooster ». La discipline fut, du moins au commencement, si strictement observée à Oostbroek qu'on l'appelait communément « la prison de l'Ordre » (2); c'est pour ce motif que l'évêque d'Utrecht envoya en 1132, des religieux de ce monastère dans l'abbaye de St-Adulphe, à Staveren, pour y prendre la place des chanoines qui s'étaient relâchés.

Parmi les moines comme parmi les moniales on n'y recevait que des personnes de familles nobles, et c'est le seul monastère d'hommes

1. Cf. *O. van Bisd. Utrecht*, I, p. 584 sq. — Matthæi, *Veter. ævi anal.* I, p. 86-124, où se trouvent les « Vernaculi annales » de Henrica van Erp (1421-1583), une des dernières abbesses de « Vrouwenklooster » (cf. Dewind, *Bibl.*, p. 151, 540). — Matthæus, *Fund. eccl.*, p. 404 sq. — *Codex dipl.* van hist. genootsch. te Utr. 2de ser, IV, 2, p. 1 sq. — Kist, *Nederl. arch.* VIII, p. 408 sq. IX, p. 31 sq. — Royaards, *Christ. Kerk in Nederl. in M. E.*, I, p. 200 sq. II, p. 288 sq. — Moll, *Kerkgesch. in Nederl.*, II, 1° p. 85, II. 2° p. 5-7, 59, 186, 188. — Cæsar Heisterb, *Dial. miracul.*, II, p. 291 (éd. Colon. 1851). — *Tijdschrift voor gesch. van Utr.* (a° 1839), p. 242, a° 1843, p. 66. — Les archives de la prov. d'Utrecht renferment plusieurs pièces qui ont rapport à ce monastère.

2. Joh. a L., *Magn. Chron. Belg.*, p. 148.

Digitized by Google

pour lequel nous possédions un témoignage formel de ce fait (1).

Les abbés d'Oostbroek comme ceux d'Egmond et de Saint-Paul d'Utrecht, étaient de véritables seigneurs, qui siégeaient aux États de la province, avaient une juridiction propre, et prenaient souvent une part active aux affaires publiques du diocèse.

Les moniales furent soumises, au moins jusqu'en 1360, à des prieures, mais plus tard à des abbesses, car il en est fait mention dans les documents *(Vrouwe van den Clooster)*. Elles étaient d'abord élues librement sauf approbation de l'abbé, mais Charles-Quint s'arrogea le droit de les nommer de sa propre autorité. Le « Vrouwenklooster » dépendait naturellement de l'abbaye-mère d'Oostbroek, mais la bonne entente qui aurait toujours dû régner entre les deux maisons fut parfois troublée : c'est ainsi qu'en 1277 surgit au sujet d'une tourbière un différend qui fut terminé par l'entremise de Jacques, doyen de Saint-Jean d'Utrecht, et en 1322 il y en eut un autre, remis cette fois à la décision de l'évêque Frédéric.

L'église abbatiale du « Vrouwenklooster » était séparée de celle des moines, et consacrée à saint Laurent et à saint Vincent ; elle possédait une grande tour, que l'abbesse Henrica van Erp fit reconstruire à neuf en 1519 (2).

Le monastère d'Oostbroek fut incorporé à la congrégation de Bursfeld dans la seconde moitié du XVe siècle (3). Vers ce temps il eut, comme celui d'Oudwijk dont nous parlerons tantôt, plusieurs fois à souffrir des ravages causés par les ennemis. En 1516, entre autres, le comte Henri de Nassau fit camper ses 1000 cavaliers et ses 6000 fantassins à l'entour du monastère et dans une partie des bâtiments : à son départ il laissa cependant aux religieuses 72 florins d'or comme indemnité. Ce comte revint encore en 1517. En 1527, ce furent les soldats de l'évêque Henri de Bavière qui inquiétèrent l'abbaye, et l'année suivante une partie des moniales dut s'enfuir à Amersfort, tandis que l'abbesse, Henrica van Erp, restait avec quelques religieuses exposée aux insultes de la soldatesque d'un chef des Gueldrois, Jean de Belresum, et qu'une partie des bâtiments était livrée aux flammes. En 1543, d'autres soldats parcoururent, le poignard à

1. Utrumque (monasterium) autem nobilium, alii in id non admissi. (Matth. *Annal.* I, p. 68.)

2. Henrica van Erp, abbesse depuis 1503-1548, écrivit les annales de son monastère, et fit exécuter outre la reconstruction de la tour plusieurs restaurations importantes entre autres celles du dortoir et de la salle de chapitre.

3. Cf. Leuckfeld, p. 121.

Digitized by Google

la main, le monastère, pillant tout ce qu'ils trouvaient et menaçant de mort tous ceux qu'ils rencontraient. En outre les évêques d'Utrecht ne cessaient d'exiger des religieux des sommes considérables pour toutes sortes de nécessités.

Enfin, pendant les troubles de la Réforme, après plusieurs négociations infructueuses entre l'abbé d'Oostbroek et les États de la province, on descendit du haut de la tour les cloches qui furent fondues pour en faire des engins de guerre, et bientôt après les deux monastères furent détruits de fond en comble (1).

XXIX. A peu de distance d'Utrecht, dans la direction du Bilt, fut fondée, en 1131, par Mathilde, châtelaine d'Utrecht, l'abbaye de moniales d'*Oudwijk* (ou Alt-wijk) exclusivement réservée à des personnes nobles (2). Cette abbaye ne tarda pas à prendre place parmi les plus opulentes du pays et vers la fin du XVe siècle, elle ne possédait pas moins de 2000 arpents de terre.

L'église abbatiale achevée en 1171, fut consacrée sous le vocable de la Ste Vierge Marie et de St Étienne, le 24 août de cette année, par l'évêque d'Utrecht, Godefroid de Rhenen, en présence de l'archevêque Philippe de Cologne et de plusieurs autres prélats.

Ce monastère atteignit son plus haut degré de prospérité du temps de l'évêque Rudolphe de Diephout († 1455). Ses abbesses furent toujours librement élues par les moniales jusqu'au moment où l'empereur Charles-Quint s'arrogea le droit de les nommer.

Durant les troubles politiques qui marquèrent le gouvernement de l'évêque David de Bourgogne (1456-1496) et la guerre qui eut lieu (1528) entre la Gueldre et l'évêque Henri, l'abbaye eut beaucoup à souffrir. En cette dernière année elle fut envahie par les troupes, et l'abbesse dut se retirer pendant quelque temps au béguinage de Leyde. En 1580, alors que les Gueux avaient déjà pillé et livré aux flammes les monastères d'Egmond, de Rijnsburg et plusieurs autres, la destruction d'Oudwijk fut également décidée. Les personnages influents qui comptaient des parentes au nombre des moniales réussirent à suspendre l'exécution de cet ordre barbare jusqu'en 1584. Mais en cette année quelques bourgeois mirent le feu aux bâtiments malgré un décret du conseil communal, qui avait décidé que le monastère

1. Destructa hæc jam monasteria, et vestigium vix superest. Matth., *annal.* I, p. 92.

2. Cf. sur cette abbaye : Miræus, *Origines*, p. 177, sq. qui place la fondation en 1135. Matth, *Fund.* p. 429. sq. *O. van Utrecht* I, p. 614. sq. *Tijdschrift voor gesch. van Utr.* a° 1839 p. 401, sq. A° 1840 p. 23. sq. avec deux représentations de l'abbaye. — H. J. Royaards *Christl. Kerk in Nederl. in* M. E. I, p. 292, sq. W. Moll, *Kerkgesh. in Ned.* II, 2° pag. 7. 8. Plusieurs chartes de l'abbaye reposent encore dans les archives de la province à Utrecht.

Digitized by Google

serait démoli et ses débris vendus aux enchères. La tour cependant avait déjà été renversée en 1582. De toute cette splendide abbaye il ne resta debout que la ferme, le jardin et une partie du mur d'enceinte.

(A continuer.) D. W. v. H.

LES EULOGIES.

DÈS les premiers siècles chrétiens la parole de saint Paul : « Nous participons tous à un même pain (1), » fut regardée comme l'expression sommaire de la perfection évangélique. Aussi lorsque la ferveur primitive se fut peu à peu relâchée et que la participation quotidienne des fidèles aux saints mystères eut perdu de son caractère universel, l'Église voulut-elle, par un symbole, par un signe de la communion sacramentelle, rappeler à ceux qui ne prenaient point part à la table divine, le banquet sacré auquel le Christ les convie du moins à rester unis de cœur et d'esprit. Ce symbole, ce signe, ce sont les eulogies.

Eulogie, du latin *eulogia*, du grec εὐλογία, dérivé du verbe εὐλογέω, je bénis, signifie bénédiction. L'usage biblique et la tradition ecclésiastique lui assignent plusieurs significations qu'il importe de distinguer. Dans le langage du Nouveau Testament εὐλογία exprime à la fois la bénédiction, la louange, l'action de grâce qu'inspirent les dons de Dieu et ces dons eux-mêmes. Parfois aussi il désigne des présents faits par les hommes entre eux (2). Le verbe εὐλογεῖν est employé indistinctement avec εὐχαριστεῖν dans les récits de la multiplication des pains et de la Cène pour exprimer le geste que le Sauveur fit sur les pains avant d'accomplir la merveille (3). Saint Paul, lui aussi, donne une signification eucharistique au même mot dans sa première épître aux Corinthiens, lorsqu'il dit du calice consacré: « Le calice de bénédiction, que nous bénissons, n'est-il point la communication du sang du Christ (4) » ?

Fidèles à cet usage biblique, saint Jean Chrysostome (5) et surtout saint Cyrille d'Alexandrie (6), sans parler d'un passage douteux

1. *I Cor.* X, 17.
2. Wilke, *Clavis N. T.* I, 463; *Kirchenlexicon* IV, 978.
3. *Matth.* XIV, 19; XV, 36; XXVI, 26, s. *Marc.* VI, 41; XIV, 22, s. *Luc.* IX, 16; XX, 19. *Joan.* VI, 11.
4. *I Cor.* X, 16. τὸ ποτήριον τῆς εὐλογίας, ὃ εὐλογοῦμεν.
5. Homil. 24. in *I Cor.* X, 13.
6. D'après ce docteur εὐλογία au singulier désigne l'une ou l'autre espèce sacramentelle.

Digitized by Google

d'Origène (1), emploient pour désigner les saints mystères, le mot *eulogie* tantôt isolé, tantôt orné d'une épithète caractéristique, comme celles de *mystique*, *vitale*, *spirituelle* (μυστικὴ, ζωοποίη, πνευματικὴ). De même, d'antiques inscriptions grecques confirment cette acception. Telle est l'inscription retrouvée à Alexandrie sur une peinture représentant les figures de l'Eucharistie, les miracles de Cana et de la multiplication des pains. Telle encore l'inscription destinée à marquer les oblations et que nous avons reproduite dans notre article sur les pains d'autel. Le mot ΕΥΛΟΓΙΑ gravé au-dessus d'une représentation de Cana sur une petite boîte de métal, du cinquième siècle, conservée dans la collection Basilewski, permet de croire que ce mot était d'un usage très fréquent dans ce sens et ornait ordinairement les capsules dans lesquelles on conservait ou envoyait les saints mystères (2).

Dans les premiers siècles de l'Église, en effet, les papes et les évêques eurent coutume de s'envoyer réciproquement en signe suprême de la plus parfaite confraternité dans le Christ, une parcelle de la Sainte Eucharistie. Ce don s'appelait aussi *eulogie*. C'était même l'eulogie dans sa plus haute expression. Nous voyons par l'échange épistolaire que saint Irénée eut avec le pape Victor (3), que les prédécesseurs de ce pontife en usaient ainsi avec les évêques de l'Orient. Cet envoi se faisait de préférence au saint jour de Pâques. Plus tard, sans doute par respect pour les saints mystères trop facilement exposés à des profanations dans ces messages parfois lointains (4), le concile de Laodicée, tenu entre 348 et 381, interdit dans son 14e canon d'envoyer de la sorte en présent l'Eucharistie elle-même. Les pontifes romains, non moins que les évêques des autres Églises, accueillirent cette ordonnance et s'y conformèrent, comme il est aisé de le déduire de la décrétale d'Innocent Ier, adressée à Décentius, évêque d'Engubio (5).

Après cette signification la plus haute, dérivée de la bénédiction sacramentelle par excellence, le mot eulogie désigne surtout le

---

et εὐλογίαι au pluriel désigne l'Eucharistie sous les deux espèces. V. *Caten in Joan.* 13, 27, p. 343; *Glaphyr. in Levit.* p. 351, 357; *in Deuter.* p. 414; *De Ador.* l. 2, p. 80; l. 4, c. 2, *in Joan.* 6, 54, p. 361; ib. l. 6, p. 177; ibid. l. 7. p. 231.

1. *In Matth.*. t. 11, n. 5. Cf. Probst. *Sacramente.* 173.

2. Dans une inscription du Ve siècle on lit ces mots: ΤΑΣ ΕΥΛΟΓΙΑΣ ΤΟΥ ΧΥ ΕΣΘΙΟΝΤΕΣ.

3. V. Chardon, *Histoire des Sacrements, Eucharistie*, ch 8; Migne, *Curs. theol.* XX, p. 296, s.

4. Hefele, *Conc. Gesch.* I, 734-735.

5. Euseb. *Hist. Eccl.* V. 24, Kraus, *Real Encycl.* I, 450.

Digitized by Google

symbole, la figure par laquelle l'Église, comme nous l'avons dit déjà, supplée la consécration à la communion réelle des fidèles, lorsque celle-ci vint à diminuer. C'est dans ce sens que nous proposons surtout de considérer l'eulogie dans ces pages, après avoir énuméré d'abord en passant, pour y revenir dans la suite, les autres acceptions de ce mot.

De même que le pain bénit par l'évêque ou le prêtre remplaça par défaut la communion ; ainsi aussi, à partir du décret de Laodicée, l'envoi de ces pains bénits entre absents, tint lieu de l'envoi du don eucharistique. C'est ce qu'on nommait les eulogies privées, pour les distinguer des eulogies solennelles, publiquement distribuées dans les églises.

Du pain bénit à l'autel, le mot s'étendit ensuite à tous mets bénits par la main et les lèvres du prêtre; puis enfin à tout don quelconque, comme à ceux que les prêtres avaient coutume de faire aux évêques, et les fidèles aux prêtres, soit spontanément, soit à titre de redevance annuelle ; et même à n'importe quel présent, ainsi qu'aux lettres qui les accompagnaient. Dans ce sens plus large, saint Paul déjà avait appelé eulogies les aumônes destinées aux chrétiens de Jérusalem (1), et le mot ΕΥΛΟΓΙΑ se trouve alterner avec celui de ΕΛΑΙΟΝ inscrit sur les lampes qui brûlaient jadis dans les sanctuaires de la ville sainte, et dont un grand nombre se conservent, depuis l'époque de la reine lombarde Théodelinde, dans le trésor royal de Monza (2).

En face de ces nombreuses acceptions du mot *eulogia*, on comprend qu'il est souvent difficile de préciser au juste dans quel sens il faut l'entendre. Lorsque, par exemple, saint Benoît écrit en tête d'un des chapitres de sa sainte Règle (3) ces simples mots : « *Si debeat monachus litteras, vel eulogias suscipere.* Si un moine peut recevoir des lettres ou des eulogies », l'on ne saurait à première vue discerner s'il s'agit ici de pain d'autel bénit, ou de quelque présent bénit ou autre en général. Le contenu du chapitre établissant la distinction entre les lettres, les eulogies, *eulogia*, et d'autres petits cadeaux, *vel quælibet munuscula* (4), on voit que le saint légis-

1. Dans l'Ancien Testament, la riche offrande qu'Abigael apporte à David est appelée du nom de *benedictio*, dans les Septante εὐλογία. *I Reg.* XXV, 27.

2. Voyez d'autres inscriptions citées par Heuzer dans le *Kirchenlexicon*, IV, p. 983.

3. *Reg. S. Bened.* c. 54.

4. « Nullatenus liceat monacho, nec a parentibus suis, nec a quoquam hominum, nec sibi invicem *litteras, aut eulogias, vel quælibet munuscula* accipere aut dare sine præcepto Abbatis sui.

Digitized by Google

lateur a entendu le mot eulogie dans le sens plus précis de pain bénit. Dans l'espèce, le doute, s'il en reste, ne porte pas à conséquence. Ailleurs les hésitations sont souvent plus grandes, et plus d'une discussion est née entre érudits touchant l'acception véritable du mot dans des cas plus importants. Ainsi, il s'est trouvé des auteurs pour soutenir, à tort sans doute, que le mot *eulogia* ne désigne jamais l'Eucharistie proprement dite.

Après cet aperçu général sur les différentes acceptions du mot eulogie et leur fondement dans le langage biblique et patristique, attachons-nous de plus près à celle qui prédomine les autres et qui fait des eulogies une espèce de supplément de la communion sacramentelle.

***

Il arrivait presque toujours, ainsi que nous l'avons exposé ailleurs, que les oblations présentées par les fidèles dépassaient les besoins de la participation au saint Sacrifice. Une partie seulement des dons étaient donc destinés à la bénédiction sacramentelle; le superflu, suivant les différentes pratiques en usage en Orient et en Occident, formé du restant du pain offert dont on avait enlevé le centre pour la consécration, ou composé de plusieurs pains entiers, ne recevait que la bénédiction de l'offrande et était partagé, dans les premiers temps, entre les ministres de l'autel, ou entre le clergé, après l'achèvement des mystères(1). Dans les anniversaires des défunts, cependant, où les oblations étaient sans doute plus considérables et exprimaient d'une manière plus spéciale la communion de sentiments du peuple fidèle, ces eulogies ou ce restant du pain du sacrifice était distribué aux fidèles présents, les catéchumènes exceptés, le soir, à titre d'agapes (2).

Lorsque la ferveur de la communion quotidienne commença à se refroidir, en Orient d'abord, sur la fin du troisième siècle, en Occident ensuite, on conçut l'heureuse pensée de distribuer aux fidèles présents, en place du don eucharistique dont ils se tenaient éloignés, l'ἀντίδωρον, des fragments du pain offert en même temps que le pain du sacrifice et même, du moins en Orient, sanctifié par le contact des espèces consacrées. Ces parcelles, si étroitement liées aux saints

1. V. un des canons attribués à Hippolyte (c. 19, Galland, II, 507) et conforme à un canon des Constitutions apostoliques (8, 31). *Kirchenlexicon*. l. c.

2. V. le 33e can. arabe d'Hippolyte. D'après le 12e can. arabe d'Hippolyte les catéchumènes recevaient de l'évêque du pain bénit ; mais, comme nous le dirons bientôt, tout fait croire que ce pain n'était pas à proprement parler l'eulogie de la messe.

Digitized by Google

mystères par toute l'action liturgique, devaient suppléer par leur symbolisme et par leur efficacité particulière à l'usage du sacrement et atténuer ainsi la perte qu'entraînait l'éloignement du banquet eucharistique. Le doute n'est pas possible sur la signification de cette pratique. Le terme d'αντίδωρον par lequel les Grecs le désignent, exprime clairement que ces dons sont destinés à remplacer autant que possible le don par excellence. Aussi Durand de Mende appelle-t-il l'αντίδωρον *sanctæ communionis vicarium*, le pain destiné à tenir lieu de la sainte communion.

***

Il serait difficile de découvrir l'origine précise de cette pratique, qui semble s'être rapidement étendue, au point de devenir bientôt générale. On a cru autrefois pouvoir la faire remonter jusqu'à saint Pie I, en regardant comme authentique le décret que le pseudo-Isidore attribue à ce pape et que le concile de Nantes de 658 reproduisit en entier dans son neuvième canon. « Ut de oblationibus quæ offeruntur a populo et consecrationi supersunt, vel de panibus quos offerunt fideles ad ecclesiam, vel certe de suis, presbyter convenienter partes incisas habeat in vase nitido, ut post missarum solemnia, qui communicare non fuerint parati, Eulogias omni die dominico et in diebus festis accipiant ; et illa, unde Eulogias presbyter daturus est, ante in hoc verbo benedicat. Oratio : Domine sancte, etc. (1). » Mais comment jamais un décret aussi formel aurait-il pu être porté dès le milieu du deuxième siècle, sur un objet si important, alors que Tertullien, saint Cyprien et les auteurs contemporains n'en font aucune mention ? Et puis, au temps où tous les fidèles présents au saint sacrifice y participaient encore par la communion, cet usage des eulogies n'avait pas sa raison d'être.

En recherchant dans leur ordre chronologique les principales traces des eulogies dans les auteurs et les documents, sans parler des échanges d'eulogies entre absents dont nous traiterons bientôt, nous rencontrons d'abord le passage « où saint Grégoire de Nazianze parle de pains blancs qu'il avait coutume de bénir et qui rendirent miraculeusement la santé à sa mère (2) ». Viennent ensuite les documents des conciles d'Antioche et de Laodicée, le premier, tenu en 341, donnant aux eulogies le nom expressif déjà expliqué de αντίδωρον ; le second, défendant de recevoir des eulogies des héréti-

1. Nous donnerons plus loin le texte de cette bénédiction.
2. Corblet, *Hist. du sacrement de l'Eucharistie*, I, p. 237

Digitized by Google

ques, parce que leurs bénédictions sont plutôt des malédictions (1). Ce dernier concile, on s'en souvient, a aussi interdit « d'envoyer à la fête de Pâques, la sainte Eucharistie à d'autres paroisses, en guise d'eulogies (2) ». Les mentions des eulogies sont si fréquentes dans les écrits de Grégoire de Tours, qu'à cette époque leur usage devait être devenu général. Léon IV, faisant sienne l'ordonnance du concile de Nantes citée plus haut et qui trouve sa place ici, prescrit à son tour « *Eulogias post missas in diebus festis plebi distribuite* (3). » Enfin Hincmar (4) et Réginon de Prüm (5) reprennent le décret du concile de Nantes. On le voit, c'est l'Église des Gaules qui se montre spécialement zélée pour l'usage des eulogies; aussi eut-elle l'honneur de le garder le plus fidèlement.

Mais il importe de considérer de plus près le mode de bénédiction de ces eulogies, leur forme et leur matière, leur mode de distribution, les qualités requises pour y participer, l'efficacité attribuée à ces pains bénits, les coutumes particulières auxquelles les eulogies donnèrent lieu surtout dans les monastères, enfin les vestiges encore subsistants de cette pratique séculaire. Nous réservons ces divers points pour un prochain article.

(La suite prochainement.) D. L. J.

LES PÈLERINAGES JUDICIAIRES AU MOYEN AGE.

LES pèlerinages judiciaires formaient dans la jurisprudence de nos anciennes provinces une des pénalités les plus fréquemment appliquées. L'examen des répertoires de nos anciennes cours de justice et des cartulaires de nos villes ont maintes fois appelé l'attention des jurisconsultes et des historiens sur les voyages judi-

1. Conc. Laod., c. 32. Ce décret a été accepté par Gratien. c. 66, c. I, q. 1.

2. Les Constitutions des apôtres, rédigées au IVe ou au Ve siècle, donnent des indications précises dans quelle proportion les eulogies doivent être partagées. Cap. XIV, ap. card. Pitra *Juris eccles. græc. Hist. et monum.*, t. I, p. 63. V. Corblet, *op. cit.*, p. 237.

3. *De cura pastorali*, v. Vinterim.

4. Capit. c. 7.

5. *De vit. et convers. presbyt.*, c. 61.

Digitized by Google

ciaires, et il serait aisé, à l'aide des nombreux documents déjà publiés ou conservés dans les archives, d'en reconstituer l'histoire et la jurisprudence. Telle n'est pas assurément notre intention, et nous tenons à déclarer dès le début de cet article, que le seul motif qui nous engage à traiter brèvement cette question, est le désir de vulgariser quelques travaux récents et de faire connaître au public une des plus intéressantes coutumes du moyen âge.

L'origine des pèlerinages judiciaires doit être recherchée dans des dispositions fort anciennes du droit canonique. Il est en effet aisé de constater qu'à la suite des modifications apportées dans l'exercice de la pénitence publique à la fin du septième siècle, notamment après qu'on eut abrogé pour les pénitents l'obligation de se présenter journellement à la messe des catéchumènes, la pénitence publique, au lieu de s'étendre, comme auparavant, à tous les actes de la vie du coupable, fut restreinte à certaines œuvres de pénitence telles que disciplines, jeûnes, entrée en religion, pèlerinages. Ces pèlerinages étaient à leur tour une transformation de l'exil imposé dans des temps plus anciens à différentes classes de pénitents. Un meurtrier, par exemple, était banni de sa patrie; le parricide subissait en outre la peine de Caïn et devait errer çà et là, sans gite fixe en pays étrangers. Les livres pénitenciaux appliquaient en effet le texte sacré relatif à Caïn à ceux qui s'étaient rendus coupables d'un meurtre ; l'application du texte entraîna celle de la punition (1).

Mais au huitième siècle la coutume s'introduisit d'imposer aux grands coupables l'obligation de parcourir les pays étrangers, sans y avoir de résidence fixe. Parfois on leur attachait autour des reins, des bras ou des jambes, une chaîne ou un cercle de fer, forgé avec l'arme dont le meurtrier s'était servi. Ces pérégrinations devaient durer un certain nombre d'années, souvent sept ans, ou jusqu'au moment où la chaîne se détachât, ou que le cercle de fer se brisât, ou enfin que tout autre signe de la miséricorde divine fût donné au coupable (2). Les exemples de miracles obtenus par ces malheureux aux tombeaux des saints ne sont pas rares dans l'hagiographie du moyen âge. Les *Miracles* de saint Bavon font mention d'un fratricide, condamné à un pèlerinage, qui vit ses fers se briser dans l'oratoire

1. Morinus, *De pœnitentia*, lib. VII, c. 14, sq. Binterim, *Denkwürdigkeiten*, Bd. V, 3 Thl. p. 134 ; Schmitz, *Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche*. Mainz. Kirchheim. 1883, p. 150.

2. Morin, lib. VII, c. 15 ; Martène, *De ant. eccl. rit.*, lib. I, c. 6, art. 4, n. 12 ; Mabillon, *Præfat. ad Acta Sanct.* In Sæc. II, n. 41 ; Gregor. Tur. *De Glor. confess.*, c. 87, ap. P. L. LXXI, 894.

Digitized by Google

du saint (1) ; ceux de saint Gall et de saint Jean de Réome parlent de faits analogues (2). Le coupable était porteur d'une lettre de l'évêque diocésain dans laquelle il était fait mention des motifs de sa pénitence et où on le recommandait à la charité des fidèles (3).

Toutefois la vie errante et inconstante n'était pas sans danger pour le bien spirituel du coupable ; il s'en rencontra plus d'un qui trouva dans ces lointaines pérégrinations l'occasion de retomber dans ses anciennes fautes et les moyens de satisfaire ses passions désordonnées. Les capitulaires de Charlemagne essayèrent d'abroger, cette coutume. Raban Maur dans son Pénitentiel déplore ces abus et ordonne que le coupable fasse sa pénitence publique dans un lieu déterminé (4). Cette disposition est aussi celle du synode de Seligenstadt de 1022 (5). L'ancienne coutume se maintint néanmoins (6) et les pèlerinages à des lieux déterminés devinrent fréquents à partir du onzième siècle. Encore doit-on les considérer jusque-là comme une pénitence surérogatoire imposée à certains pénitents en plus de la pénitence canonique. Nous en trouvons un exemple frappant dans la vie de S. Pierre Damien. Ce saint, après avoir imposé aux clercs simoniaques de Milan une pénitence canonique de cinq ou de sept ans, leur prescrivit en outre un pèlerinage à Rome ou à Tours ; l'archevêque s'était décidé lui-même à se rendre à Saint-Jacques en Galice (7).

Le pèlerinage de Rome offrait un caractère particulier. Jusqu'au IX$_e$ siècle, les évêques avaient soumis par lettres au pape les cas extraordinaires qui se présentaient dans leurs diocèses et sollicité son avis pour l'imposition des peines. A partir de cette époque l'usage s'introduisit d'envoyer les pénitents à Rome. Les cas étaient nombreux. Bientôt ce voyage fut considéré comme une véritable pénitence et comme un moyen d'obtenir l'absolution des fautes commises. L'abus que certains coupables, désireux de se soustraire à la surveillance épiscopale, faisaient de cette coutume, détermina les Pères du synode de Seligenstadt (1022) à interdire le voyage de Rome sans autorisation de l'évêque et à exiger des coupables

1. *Mirac. S. Bavonis*, lib. III. n. 4, ap. Mab. *Acta Sanct.* Sæc. II, p. 414.

2. *Mirac. S. Galli*, c. 34. *Ibid.*, p. 264 : *Translat. et Mirac. S. Joh. Reom.* n. 7. *Ib. Sæc.* I, page 641.

3. On peut en voir un spécimen dans les *Acta Sanctorum*, t. II, April. *Vita B. Bernardi Penitentis. Annotat. prævia*, p. 673 ; Cf. *Vita*, lib. I, n. 5.

4. Capitular. Lib. I. c. 79 ; Rabani *Pœnitent.* c. 11 ; cf. Schmitz. l. c.

P. L. t. CXL. 1061.

Mirac. S. Germani. Lib. II. c. 13. ap. Mab. *Acta.* Sæc. III. p. II. p. 117.

Hefele. *Histoire des Conciles*, VI. 396.

Digitized by Google

l'achèvement de la pénitence imposée avant leur départ pour Rome (1).

Du droit ecclésiastique, les pèlerinages passèrent comme pénalités dans la jurisprudence du moyen âge. Les pèlerinages les plus usités étaient ceux de Saint-Nicolas de Bari, de Saint-Martin de Tours, la Sainte Larme à Vendôme, N.-D. de Roc-Amadour dans le Haut-Quercy, Saint-Gilles en Provence, Saint-Jacques en Galice, Rome, Chypre et Jérusalem. Nombre de crimes, qui plus tard furent punis de mort, s'expiaient à une époque où la vengeance et la guerre privées subsistaient encore, par des pèlerinages déterminés par la justice. Nos coutumes locales renferment à ce sujet de nombreux et intéressants renseignements. Une infraction notable aux statuts des corporations, un meurtre, des blessures graves, des injures, un scandale public motivaient une condamnation à un pèlerinage (2). Parfois ces voyages étaient stipulés dans les traités de paix. La paix d'Arques, signée en 1326, imposait aux Flamands un pèlerinage: 300 personnes de Bruges et de Courtrai devaient faire partie de ce voyage, cent à Saint-Jacques, cent à Saint-Gilles et cent à Roc-Amadour (3).

L'individu condamné à un pèlerinage, à une « voye », comme on disait au pays wallon, comparaissait devant le bailli ou l'échevinage pour prendre congé. Il en recevait l'écharpe et le bourdon ainsi que des lettres de sauf-conduit. Le pèlerin avait en effet son costume : chapeau à larges bords, auquel il attachait au retour les *sportelles*, ou insignes du pèlerinage, et les coquilles, *surtout*, espèce de sarreau de drap grossier *(esclavine)* ou tunique écourtée *(jupe)*; écharpe *(skerpe)*, qu'il portait en bandoulière et qui se terminait par l'*escarcelle*, enfin le *bourdon* ou bâton ferré. Le *Cartulaire de Namur* (4) a conservé une lettre de sauf-conduit, du 12 mars 1449, dont nous reproduisons ici le texte :

« A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, mayeur et eschevins de la ville de Namur, salut et dilection.

Comme il loist et appartiengne de en tous cas notiffyer vérité, et il soit ainsy que de ce faire ayons esté requis : savoir faisons et

1. Hausmann. *Geschichte der päpstlichen Reservatfälle.* Regensburg. 1868. p. 39 ; Schmitz, p. 155-156.

2. Van den Bussche. *Roc-Amadour. Les pèlerinages dans notre ancien droit pénal.* ap. *Bulletins de la commission royale d'histoire.* 4e série, t. XIV, p. 55-58 ; pp. 32-33 ; *Bulletins*, 2e série, t. VII, 78-79.

3. Van den Bussche, p. 41.

4. T. III, n. 182, pp. 57-58. Cet acte a d'abord été publié dans les *Annales de la Soc. arch. de Namur*, V, 290.

Digitized by Google

certifions par ces dites presentes, que Jacquemien de Lonnoy, le corduannier, demourant en ceste dite ville de Namur, Pirart Votron et Henrion Penniocque, demourans en la franchise d'icelle ville, nous ont affermé tous trois par leurs serimens, jurans solennellement comme il appartient, qu'ilz ont voulenté d'aller presentement à Saint-Jacque en Galice, especialment pour eulx acquittier de voyages à eulx enjoins et qu'ilz sont tenus de faire comme peregriens dudit Saint-Jacque. Si prions tres affectueusement à tous ceulx ausquelx ces dites presentes seront monstrées, que les dessusdits compaignons et peregriens, qui sont de bonne et honneste conversacion, vuellent laissier aller passer, séjourner se mestier est, et rappasser seurement et paisiblement, parmi leurs deniers payans, sans les molester ne empeschier, ne souffrir mollester en corps ne en biens, en maniere aucune ; ains les vuellent, pour l'amour et en contemplacion de nous, aidier et conforter toutes et quantes fois besoing leur sera, et qu'ilz de par nous le requerront, etc... »

Dans certains pays, et c'était le cas à Namur, le souverain avait le pouvoir d'accorder un répit et de remettre les pèlerinages, sauf ceux d'Outre-mer, d'une *meute* à l'autre. Les meutes, ou départs périodiques de pèlerins, avaient lieu au mois de mars et à la Saint-Gilles (1er septembre) (1). Lors donc que le souverain accordait un répit général, on *rescriait* les voyages au perron, c'est-à-dire à l'endroit où se faisaient toutes les proclamations officielles. Voici un de ces cris du perron, du 22 août 1411, transcrit du *Cartulaire de Namur :* « Oiiés, oiiés, que on vous fait assavoir de par nostre très redobteit seingneur monseingneur le comte de Namur, le souverain bailli et lez hommez de le dicte contei, le mayeur et eskevins de Namur, que tous voyaiges sont mis en respit jusquez à le meute de marche prochain, exceptéis voyaiges d'Outremeir (2). » « En cas de maladie, on pouvait obtenir des échevins l'autorisation d'ajourner un pèlerinage judiciaire à une date ultérieure ; le départ était alors fixé à quarante jours après la guérison. Un homme condamné pour homicide à plusieurs voyages, et revenu du premier moins de quarante jours avant la meute immédiatement prochaine, ne doit exécuter le suivant qu'à la meute subséquente. Entre plusieurs voyages dus à partie ou à justice, il faut préférer d'abord celui d'outre-mer,

1. La *meute* ou *moulte* substantif du verbe *mouvoir*, signifie départ. Cf. Du Cange s. v. *Mota*. L'expression de *payer une voie* veut dire faire un pèlerinage. M. Borgnet dans le *Cartulaire de Namur*, II, p. 291, note 3, cite le texte suivant : « Paient une voie de S. Jaqueme à partir et mouvoir deux mois après la semonce du bailly ».

2. Ibid. II, n° 130. p. 291. Cf. Grandgagnage, *Coutumes de Namur*, II. 446.

Digitized by Google

et se faire *asseurer de non paier* les autres pour le moment, sauf à les accomplir dans les quarante jours après le retour (1). »

Diverses cérémonies religieuses consacraient le départ des pèlerins. Réunis dans l'église, ils assistaient d'abord à la sainte messe dite à leur intention, recevaient souvent la sainte communion et s'inclinaient ensuite sous la main du prêtre chargé de bénir le bourdon et la panetière (2).

Les voyages judiciaires se faisaient ordinairement à pied. Pour prémunir le pèlerin contre les dangers du chemin et le soulage des fatigues et privations de tous genres qu'il avait à endurer, la charité chrétienne venait à son secours. Des confréries instituées en faveur des pauvres pèlerins venaient en aide à leur misère ; les routes qui menaient aux plus célèbres sanctuaires étaient jalonnées de maisons hospitalières, chargées d'héberger et de réconforter les pèlerins. La confrérie de Lubeck, fondée en 1401 en faveur des voyageurs, celle du Saint-Sépulcre établie à Paris dès 1325, l'hôpital de Saint-Jacques à Namur, pour ne citer que quelques exemples, poursuivaient ce but charitable (3).

Nous ne suivrons pas les pèlerins dans leur marche vers les sanctuaires les plus célèbres. Les ouvrages spéciaux consacrés aux principaux d'entre eux fournissent à ce sujet d'intéressants itinéraires. A leur retour, les pèlerins se rendaient de nouveau à l'église pour rendre grâce de l'heureux succès de leur voyage, et se présentaient ensuite au magistrat pour lui remettre le certificat attestant qu'ils avaient été à l'église déterminée et fait leurs dévotions « de leur personne, sans fraude ni choses contraires à l'usage en cette matière, et comme de tout temps ont faict et font encoires les pélerins qui vont audicts Rotsamadour, Sanct-Jehan et en aultres lieux de dévocion (4) ». M. Van den Bussche a publié quelques certificats provenant de Roc-Amadour (5). Nous empruntons le suivant aux *Coutumes de Namur* (6).

« Jehan, par la grâce de Dieu, roy de Jhérusalem, de Cypres et d'Ermenie, à tous ceulx qui ces presentes lettres verront, salut.

1. Louis Wodon. *Le droit de vengeance dans le comté de Namur* (XIVe et XVe siècles) ap. *Annales de la Faculté de philosophie et lettres* de l'université de Bruxelles, I, p. 187-188.

2. Reinhold Röhricht dans son ouvrage *Deutsche Pilgerreisen nach dem heiligen Lande*. Gotha, Perthes, 1889, p. 46, donne une liste d'ouvrages liturgiques relatifs à ces cérémonies.

3. Cf. *Ibid.*, p. 42, note 52.

4. Van den Bussche, l. c. p. 47.

5. *Bulletins*, p. 39, 43, publiés par Grandgagnage. II. 194.

6. Le *Cartulaire de Namur*, I, n° 55, p. 177, contient une attestation de Baudouin, évêque de Tortose et Famagouste en Chypre en faveur d'un clerc de Namur (30 août 1316).

Digitized by Google

Savoir faisons que ung nommé Gerart de Rostimont, de la ville de Namur, au diocèse de Liège, a donné entendre que il a eu certain débat et noise aveucq ung nommé Jehan Daufz, de ladite ville de Liège, et l'a féru et navré tellement que mort s'en est ensuy. Pour laquelle mort il a faite paix aux parens et amis dudit mort, moyennant que par la seignorie de la dite ville de Namur il a esté condempné de venir et soy présenter en nostredit royame de Cypres, nous requérant humblement nos lettres de certifficacions, lesquelx bénignement lui avons ottroy et certiffions qu'il a esté en Cypres, en propre personne, etc. Tesmoins de ce, nous avons fait mettre notre séel à ces présentes ; donné en nostre cité de Cypre de Nicossie, le XVe jour d'aoust, l'an mil IIIIe XXXIIII. »

Le refus d'accomplir un pèlerinage constituait dans la jurisprudence du temps un crime capital ; nos répertoires de justice laissent constater l'application de la sentence de mort (1). Toutefois le voyage pouvait se racheter moyennant une somme déterminée. On connaît plusieurs listes officielles de rachat. Nos grandes villes telles que Audenarde, Ypres, Alost, Liége, Gand en possédaient de très détaillées (2). Fréquents au XVe siècle, les pèlerinages judiciaires diminuèrent dans le courant du siècle suivant ; les troubles de la seconde moitié de ce siècle, les modifications apportées à la jurisprudence en expliquent la disparition. Nous laissons à d'autres le soin d'examiner l'influence que ces pèlerinages exercèrent sur le développement du commerce et sur les relations internationales ; pour nous, nous aimons à constater en terminant que ces voyages, à part les abus inhérents à toutes les institutions humaines, étaient un produit de la foi ardente de nos ancêtres, de cette foi qui se trahissait dans toutes les manifestations de la vie sociale. L'idée religieuse présidait à la répression des délits, elle en pénétrait la punition, elle en sanctifiait l'exécution. D. U. B.

LE PSAUME DES NOCES MYSTIQUES.

SOUS ce titre nous offrons à nos lecteurs un fragment d'un commentaire du petit Office de la sainte Vierge qui paraîtra dans quelques semaines (3).

1. Wodon, p. 189.

2. Van den Bussche p. 25-26, 50-52, 72-74 ; *Bullet. de l'institut arch. liégeois*, X, 508.

3. COMMENTAIRE DU PETIT OFFICE DE LA T. S. VIERGE, par le Dr Bernard Schäfer, librement traduit de l'allemand et augmenté par le R. P. Dom Laurent Janssens, bénédictin de Maredsous. — Société Saint-Jean l'Evangéliste, Desclée-Lefebvre, Tournai.

Digitized by Google

C'est l'exposition du psaume *Eructavit cor meum verbum bonum*, le premier du deuxième nocturne des matines. La lecture de ces pages pourra donner une idée complète du caractère de cet opuscule, que nous nous permettons de recommander dès à présent aux âmes pieuses qui font du petit Office de Notre-Dame l'aliment quotidien de leur dévotion.

§ 1. Sens littéral du psaume.

Le psaume 44 est un des six psaumes qui ont exclusivement rapport au Messie. Il est de toute beauté, sinon le plus beau du psautier. Mais aussi il est fort difficile et demande une explication un peu plus étendue. La forme extérieure de cet hymne est celle d'une ode nuptiale. Elle chante les charmes, les mérites d'un roi qui célèbre des noces ; elle console l'épouse de la séparation des siens, et dépeint les hommages qui lui sont rendus, etc. Et cependant impossible d'admettre que ce cantique ait eu en vue de véritables fêtes nuptiales, par exemple, du roi Salomon. Les noces royales terrestres n'ont fait que prêter leurs couleurs au poète; l'objet de l'hymne n'est autre que le mystère le plus relevé de la religion. Du reste, il est aisé de comprendre pourquoi le chantre inspiré a choisi cette forme. Par son incarnation, son immolation, l'effusion de ses grâces, et surtout par la communion eucharistique, le Christ a contracté de véritables noces avec l'humanité, l'Église et chacune de nos âmes. Quant aux raisons qui nous empêchent d'appliquer le psaume à quelque fête nuptiale terrestre, mais nous obligent d'y voir les noces du Messie-Roi, les voici. Le royal époux règne à jamais ; il constitue ses fils princes du monde entier ; toutes les nations lui rendent hommage ; oui, il est appelé Dieu. Aussi saint Paul nous assure dans sa lettre aux Hébreux (1) que le Roi de ce cantique est le Messie à venir, et la tradition juive s'unit à la tradition chrétienne pour l'affirmer. Après une courte introduction le poète sacré célèbre d'abord les mérites de l'époux ; dans la seconde partie, il chante ceux de l'épouse, et il termine son hymne en s'adressant de nouveau à l'époux.

Voici l'introduction de cet épithalame.

*Eructavit cor meum verbum bonum, * dico ego opera mea Regi.*	Mon cœur déborde d'une parole excellente, c'est au Roi que je dédie mon œuvre.
*Lingua mea calamus scribæ, * velociter scribentis.*	Ma langue est semblable à la plume de l'écrivain, * qui écrit avec vélocité.

1. I, 8.

Digitized by Google

L'enthousiasme poétique gonfle le cœur du poète, et sa langue est comme impuissante à suivre la dictée rapide des sentiments qui se pressent dans son âme. L'inspiration céleste s'est emparée de lui. Il la sent, il lui obéit avec pieux transports. L'hymne qu'il va chanter sera un chef-d'œuvre, qu'il dédie d'avance avec amour au grand Roi.

Quel est ce roi? Est-ce David, est-ce Salomon? Le début laisse l'auditeur incertain. Mais bientôt l'ode prend un vol si hardi, qu'on cesse de songer à ces deux monarques, illustres sans doute, mais ombres lointaines du grand Roi des rois, du Roi du ciel et de la terre, du Sauveur Roi de l'Église et des âmes, du seul Roi immortel des siècles.

Écoutons le poète célébrer ce royal époux, et savourons « la parole excellente » qui fait déborder son cœur.

Speciosus forma præ filiis hominum, diffusa est gratia in labiis tuis ; * *propterea benedixit te Deus in æternum.*

Vous surpassez en beauté les enfants des hommes, * la grâce est répandue sur vos lèvres ; pour ce motif : Dieu vous a béni éternellement.

Accingere gladio tuo super femur tuum, * *potentissime.*

Ceignez votre glaive, ô vous qui êtes le très puissant.

Specie tua et pulchritudine tua * *intende, prospere procede et regna.*

Dans votre beauté et votre éclat avancez-vous, triomphez et régnez.

Propter veritatem et mansuetudinem et justitiam ; * *et deducet te mirabiliter dextera tua.*

Car vous êtes toute vérité, mansuétude et justice, et votre droite vous conduira merveilleusement.

Sagittæ tuæ acutæ, populi sub te cadent, * *in corda inimicorum regis.*

Vos flèches sont aiguës, — les peuples tomberont sous vos pieds, — elles pénètrent les cœurs des ennemis du Roi.

Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi ; * *virga directionis virga regni tui.*

Votre trône, ô Dieu, est établi pour les siècles, le sceptre de votre règne est un sceptre de droiture.

Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem ; * *propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ pro consortibus tuis.*

Vous aimez la justice et haïssez l'iniquité ; c'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a oint d'une huile d'allégresse, plus excellemment que tous ceux qui y participent avec vous.

Myrrha et gutta et casia a vestimentis tuis, a domibus eburneis, * *ex quibus delectaverunt te filiæ regum in honore tuo.*

La myrrhe, l'aloès et la canelle s'exhalent de vos vêtements, et des palais d'ivoire; par ces parfums les filles de rois vous réjouissent et vous rendent honneur.

La première louange de l'Époux s'adresse à la beauté qui brille dans toute la personne du grand Roi. Mais cette beauté extérieure,

Digitized by Google

n'est qu'un reflet de sa beauté intérieure et spirituelle. Oui, le Messie est beau, comme Dieu, car il reflète la splendeur du Père ; il est beau comme homme dans son innocence, sa pureté immaculée, ornée du diadème de toutes les vertus. Saint Augustin dit à propos de ce passage : « Il est beau dans le ciel, beau sur la terre, beau dans le sein de sa Mère, beau dans les bras de Marie, beau dans ses miracles, beau dans sa flagellation, beau sur la croix, beau dans le tombeau, beau dans l'auguste Sacrement, beau au ciel, à la droite du Père. » Et si durant sa passion cruelle le Prophète l'a vu « dénué de beauté et d'apparence », là encore l'âme rachetée trouve au Sauveur souffrant des charmes ineffables. Ses mains sont étendues pour nous embrasser, son cœur est ouvert pour nous recevoir, sa tête s'incline pour nous donner le baiser de paix. Que peut désirer de plus notre cœur pour s'enivrer de son amour ?

« La grâce est répandue sur vos lèvres. » Ici encore le poète célèbre moins par ces mots la beauté naturelle des lèvres muettes, que le charme des paroles qu'elles profèrent. « Et ils s'émerveillaient sur la grâce de ses paroles, et disaient : Jamais homme n'a encore parlé de la sorte. » Cet aveu que S. Luc place dans la bouche des émissaires des Juifs[1], valent pour tous ceux qui prêtent une oreille attentive aux discours de JÉSUS. Écoutons quelques-unes de ces paroles divinement enchanteresses : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et accablés. » « Laissez venir à moi les petits. » « Je le veux, soyez purifié, recouvrez la santé. » « Vos péchés vous sont remis. » « Prenez et mangez. » « Père, pardonnez-leur. » « Voici votre Mère. »

« C'est pourquoi Dieu vous a béni éternellement. » Un premier sens de ces paroles est celui-ci : Puisque le Christ possédait à l'infini toutes les perfections morales, Dieu l'a béni éternellement. Cependant il vaut mieux regarder cette bénédiction non comme le fruit mais comme la cause de cette beauté. Il est aisé d'obtenir ce sens en plaçant par exemple deux points après le mot *propterea :* pour ce motif ; comme s'il y avait : le motif de cette grâce singulière est la bénédiction éternelle que Dieu a répandue sur lui. Bénédiction ineffable, qui, depuis le don suprême de l'union de la nature humaine à la divinité, s'étend à toutes les effusions du Saint-Esprit dont le Christ possède la plénitude.

Après cette première louange adressée à la beauté du Roi, le poète chante sa valeur guerrière, ses conquêtes, ses triomphes sur ses ennemis. Il peut sembler étrange, à première vue, qu'il exhorte le Roi à déployer sa vaillance au jour même de ses noces. Mais ces

1. IV. 22.

Digitized by Google

paroles d'un caractère plutôt prophétique ont pour but de retracer à grands traits, sous la forme vive d'une apostrophe, les exploits futurs du monarque. Ceignez votre épée, et tendez votre arc. Avancez-vous sur votre char de guerre. Votre main robuste vous conduira à des victoires inouïes. Vos flèches sont perçantes. Déjà les peuples tombent sous vos pieds: car vos coups ne manquent point leur but; et tous ceux qui se lèvent contre vous, jaloux de votre royale puissance, sont frappés mortellement au cœur. Que rien n'arrête votre marche triomphante. Affermissez le règne de la vérité, du droit, de la justice, et soyez-en pour jamais le monarque obéi, craint et aimé. Les armes dont se revêt le divin héros, sont les moyens qu'il emploie pour sauver le monde. Ces moyens sont sans apparence, étant presque tous de l'ordre spirituel. Mais le prophète représente l'œuvre du Messie comme une marche victorieuse à travers le monde rebelle à sa conquête. Le règne des ténèbres et du péché doit être détruit, la domination de la mort et de l'enfer anéantie, le trône de la vérité et de la grâce établi pour jamais. Victoire immense, qui ne se peut remporter sans une lutte gigantesque. Le monde ne ploie pas de plein gré sous le joug du Messie; il faut qu'il y soit contraint; et qu'un plus fort que lui triomphe de ses révoltes. C'est pour cela que le Christ n'est pas venu apporter la paix, mais le glaive. Mais quelle est l'armure, quelle est la parure de ce héros, de ce conquérant? Ce qui est faible et insensé aux yeux du monde, Dieu l'a choisi pour confondre la sagesse et la force du monde. C'est sa sainte humanité, prise d'une humble Vierge, et dans laquelle la crèche l'a porté petit enfant; c'est sa vie cachée, sa pauvreté, ce sont ses privations, ses souffrances, ses persécutions, sa vie de prière et de sacrifice, dont il s'arme pour combattre la convoitise des yeux, la concupiscence de la chair et l'orgueil de la vie. C'est encore sa doctrine confiée à l'apostolat de douze pauvres pêcheurs choisis tout exprès pour ce ministère auquel ne les prépare aucune des armes de la sagesse de ce monde. C'est enfin sa mort sur la croix, comble d'ignominie et défaite apparente, mais en réalité triomphe éclatant et suprême, car du haut de son gibet, le Christ domine et gouverne le monde. Voilà l'armure de l'Homme-Dieu. A peine s'en est-il revêtu, que les ennemis visibles et invisibles de son royaume sont terrassés. Ses flèches sont des traits embrasés d'amour pour ses amis, des éclairs de malheur pour ses ennemis. Sa parole est un glaive à deux tranchants, qui traverse la moëlle et les os, brise le règne des ténèbres et fonde celui de la vérité. « Je suis Roi, dit-il lui-même au représentant des Césars, peu avant que d'achever

Digitized by Google

sa carrière par son immolation volontaire, je suis Roi, je suis né et venu au monde pour rendre témoignage à la vérité (1). » Comme le crépuscule fuit devant le soleil, ainsi la sagesse terrestre doit s'effacer devant l'éclat de cette sagesse céleste. Le but premier de la campagne victorieuse entreprise par le Messie est l'établissement du royaume de la vérité. Le second, c'est de faire régner la douceur, la bonté, la mansuétude et la charité, trop longtemps bannies par l'égoïsme. Aussi les pauvres, les délaissés, les misérables, les orphelins, les malades, les accablés sous le poids des douleurs et des angoisses, forment la part privilégiée des citoyens du royaume messianique. Enfin le Messie fonde un royaume de justice ; et s'avance à la défense du droit. Idéal accompli de la justice à laquelle il ramène tous les élus de Dieu par l'attrait de ses exemples et la force de sa grâce ; il fait triompher le droit sur le crime. Si parfois l'injustice parvient à remporter pour un temps un semblant de triomphe, l'heure du droit sonne tôt ou tard même dès ce monde, et au dernier jour sa victoire sera complète et éclatante. « La justice est la ceinture de ses reins (2) ». Puisque des ennemis obstinés s'acharnent contre lui, il faut qu'il déploie sa force et accomplisse des exploits merveilleux et féconds en fruits de salut. L'histoire du peuple juif, des nations païennes et de l'Église est pleine de ces jugements de Dieu. Ce sont ces jugements terribles pour les méchants, réjouissants pour les bons, qu'expriment ces mots du cantique : « Votre droite, c'est-à-dire votre toute-puissance vous conduira à des actions merveilleuses. »

Les flèches du Roi sont aigües ; elles portent loin et frappent juste. Elles abattent non point des ennemis isolés, mais des peuples entiers, assez téméraires pour braver le Messie. C'est pourquoi le prophète élève la voix et crie aux nations : « Rassemblez-vous : vous n'en serez pas moins vaincues : armez-vous, vous serez défaites; ceignez-vous, vous serez terrassées, délibérez ensemble, vous serez confondues : car Dieu est avec vous (3) ». Après le jugement dernier, ces flèches vengeresses s'attacheront au cœur des réprouvés, et y provoqueront à jamais de cuisantes douleurs. A côté de ces flèches de la justice courroucée, il y a des flèches de grâce, de miséricorde et d'amour. Tels furent ces traits enflammés qui atteignirent un saint Paul et une sainte Thérèse. Celui que ces flèches viennent frapper, tombe lui aussi, comme le dit saint Augustin, aux pieds

1. *Is.* XVIII. 37.
2. *Is.* XI, 4.
3. *Is.*, VIII, 9, 10.

Digitized by Google

de l'archer divin ; en tombant il expire comme ennemi, pour revivre comme ami, reconnaître le Christ pour son Roi et lui vouer un amour fidèle.

Dans le passage qui suit, et cela se retrouve ailleurs dans les psaumes et les prophéties, le Messie est appelé Dieu. Il suit de là que le trône et la domination du Messie sont invincibles et affermis pour l'éternité, car Dieu est éternel. Cette éternité a été prédite ailleurs au Messie dans sa figure, et son ancêtre, le roi David. « Votre royaume demeurera sans fin devant votre face, et votre trône demeurera toujours ferme (1). » A chaque nouvelle victoire que le Christ remporte sur ses ennemis, son trône se montre toujours plus inébranlable et plus fort que tous les assauts. Le Messie trône à jamais à la droite du Père, dans son humanité, comme Roi et chef de l'Église. Le Christ Roi gouverne avec un sceptre de droiture. La plus rigoureuse équité dicte toutes ses actions. Il juge et rémunère chacun suivant ses œuvres.

La justice et la sainteté sont une nouvelle excellence que le poète célèbre dans le céleste Époux Royal. Il a aimé la justice, en remplissant lui-même la justice parfaite et en s'offrant au monde comme le modèle idéal de toutes les vertus. Sa doctrine est juste et sanctifiante ; la justice règne dans son royaume et préside au jugement tant privé que général. Il a haï l'iniquité du péché en lui faisant une guerre mortelle et en triomphant d'elle par sa mort. Le Christ en Croix est la victoire la plus imposante de la justice et de la sainteté de Dieu. Par la Croix le péché a été vaincu et la justice a commencé son règne.

Dieu, dit en outre le poète, « a oint l'Homme-Dieu, d'une huile d'allégresse, de préférence à tous ceux qui y participent ». L'épisode de Madeleine, dans le Nouveau-Testament, atteste l'emploi des onguents précieux dans les circonstances solennelles. Cependant l'onction dont il est parlé ici doit s'entendre dans un sens figuré. Elle signifie la grâce et la force divines. Les trois essences mentionnées par le psalmiste sont la myrrhe, ou la sève qui découle de certains arbres d'Arabie semblables à l'acacia et dont on fait usage pour la confection d'onguents, d'encens et de baumes ; l'aloès, dont le bois répand une odeur forte et agréable ; la canelle, ou l'écorce odorante du cinnamome. Ces trois essences formaient les ingrédients de l'huile sacrée dont on oignait les prêtres, les rois et les prophètes, en signe des grâces du Saint-Esprit qu'ils recevaient en partage. Le Messie est le grand Prêtre, le grand Roi, le grand Prophète ; aussi

1. *II Reg.*, VII, 16.

Digitized by Google

porte-t-il par excellence le nom de Christ ou d'Oint. Car « le Père céleste l'a oint du Saint-Esprit et de force (1) ». Son vêtement qui exhale ces parfums, est sa sainte humanité, remplie de grâces, de vertus et de mérites dont l'arome embaume le ciel et la terre. Cette plénitude de dons et de grâces, telles qu'aucun prêtre, aucun roi, aucun prophète, aucun chrétien n'en reçut jamais, le Sauveur la posséda dès le premier instant de son Incarnation. Son humanité fut ointe par la divinité elle-même ; et, par elle, il jouit d'une plus grande abondance de grâce et de béatitude qu'il n'en échut jamais à aucun saint. Pour attester, cependant, à la face du monde que tout l'œuvre du Messie, même comme Homme, était surnaturel et divin, le Saint-Esprit descendit visiblement sur le Christ au début de sa carrière publique. Toutefois cette huile d'allégresse du Saint-Esprit ne produisit son plein effet qu'au jour de la Résurrection et de l'Ascension, lorsque l'humanité sainte du Sauveur entra pour jamais dans cette gloire parfaite, dans cette béatitude ineffable, que l'éclat du Thabor avait anticipée et présagée; lorsque,triomphateur bienheureux, il fut investi d'une puissance royale sans limites sur le ciel et sur la terre. C'est par cette entrée glorieuse dans les splendeurs de la très sainte Trinité elle-même que l'Homme-Dieu surpasse, dans sa nature humaine, tous les anges et tous les saints. Nos corps deviendront semblables,mais non point égaux au corps du Christ.A Lui, le privilège unique d'être l'Homme-Dieu ; à nous, l'honneur de devenir participants de la nature divine.

Ce même parfum de vertus et de sainteté s'exhale des palais d'ivoire d'où des filles de rois réjouissent l'Époux céleste par leur parure. Ces palais aux murs revêtus d'ivoire figurent l'Église de ce monde et de l'autre : sa pureté, sa beauté, sa durée éternelle. « Dans la maison de mon Père, dit le Seigneur, il y a beaucoup de demeures. » Les filles de rois brillent également dans les vêtements parfumés que le roi a envoyés en cadeaux à ses épouses dans leurs somptueuses demeures; et les délicieuses senteurs de ces vêtements remplissent toute la maison. Si, entre époux, les présents sont d'usage,celui que l'Époux royal destine à ses épouses n'est autre que la robe nuptiale elle-même. De là, la grave culpabilité du convive qui parut au festin des noces non revêtu de la robe nuptiale (2). Les filles de roi réjouissent l'Époux par leur parure, bien que celle-ci soit un pur présent de ses largesses. Sa bonté et son amour le portent à considérer comme leur propriété et leur mérite, ce qui est au fond son propre

1. *Act.* I, 38.
2. *Matth.*, XXII.

Digitized by Google

ouvrage. Dans leur robe de sainteté rehaussée de l'ornement des grâces, elles se tiennent devant lui, et leur beauté réjouit ses regards, comme le reflet de sa sainteté infinie. Le poète appelle « filles de rois » ces épouses de Dieu, parce qu'elles sont filles du Roi des cieux, nées de Dieu par la grâce au jour de leurs épousailles, ornées d'une parure royale et ennoblies par leur alliance avec le Roi éternel. Ces épouses, que le chantre voit s'avancer en nombreux cortège, sont les peuples qui entrent successivement, au cours des âges, dans le royaume du Christ et marchent de la fête nuptiale qui se poursuit ici-bas dans la suite des siècles, vers les noces éternelles de là-haut. Dans leur multiplicité toutes ces nations forment une seule et vaste Église, une épouse unique du grand Roi. C'est pour marquer cette unité, que le poète s'adresse au singulier à la reine dans la deuxième partie de son cantique.

Astitit regina a dextris tuis in vestitu deaurato : * *circumdata varietate.*

La reine se tient à votre droite dans un vêtement d'or, couverte d'ornements variés.

Audi filia, et vide, et inclina aurem tuam : * *et obliviscere populum tuum, et domum patris tui.*

Écoutez, ma fille, regardez et prêtez l'oreille : et oubliez votre peuple et la maison de votre père.

Et concupiscet rex decorem tuum: * *quoniam ipse est Dominus Deus tuus, et adorabunt eum.*

Et le roi sera épris de votre beauté : parce qu'il est le Seigneur, votre Dieu que l'on adore.

Et filiæ Tyri in muneribus * *vultum tuum deprecabuntur : omnes divites plebis.*

Et les filles de Tyr avec leurs trésors implorent votre face, ainsi que tous les riches d'entre le peuple.

Omnis gloria ejus filii regis ab intus, * *in fimbriis aureis circumamicta varietatibus.*

Toute la gloire de la fille du roi lui vient du dedans, elle est recouverte de divers ornements, bordés de franges d'or.

Adducentur regi virgines post eam ; * *proximæ ejus afferentur tibi.*

Des vierges lui font cortège auprès du roi, celles qui vous sont les plus proches vous sont présentées.

Afferentur in lætitia et exultatione ; * *adducentur in templum regis.*

Elles vous sont présentées avec des transports de joie ; on les conduira jusque dans le temple du roi.

Pro patribus tuis nati sunt tibi filii : * *constitues eos principes super omnem terram.*

Des enfants vous naissent à la place de vos pères : vous les établissez princes sur toute la terre.

Memores erunt nominis tui * *in omni generatione et generationem.*

Ils se souviennent de votre nom, de génération en génération.

Propterea populi confitebuntur tibi in æternum : * *et in sæculum sæculi.*

C'est pour cela que les peuples vous loueront éternellement, dans les siècles des siècles.

Digitized by Google

La reine à laquelle le chantre inspiré s'adresse ici, est le peuple d'Israël, le véritable peuple d'Israël qui, suivant la parole de l'Apôtre, s'identifie avec l'Église catholique, couronnement, fruit et accomplissement de l'Église de l'ancienne loi. Le véritable Israël, c'est nous. Les prophètes appellent leur peuple « le premier d'entre les peuples », « la tête des nations, » à raison de son excellence ; « les prémices de la moisson ». Pour dépeindre cette excellence de la vocation échue à la nation d'Israël, les bienfaits de la loi, les promesses et les grâces du Messie, le prophète Ézéchiel se sert des images suivantes : « Je suis entré en alliance avec toi, dit le Seigneur, et tu es devenue mienne. Je t'ai revêtue d'habits de couleurs variées et chaussée de sandales de pourpre. Je t'ai ornée du lin le plus beau et revêtue des habillements les plus fins et les plus riches. Je t'ai parée des ornements les plus précieux : je t'ai mis des bracelets aux mains et un collier autour du cou. J'ai placé un diadème d'or sur ta tête. Tu as été parée d'or et d'argent, vêtue de lin et de robes en broderie de diverses couleurs. »

Le vêtement d'or dont parle le psalmiste représente donc l'excellence de la vocation d'Israël choisi d'entre tous les peuples ; il exprime la richesse des trésors spirituels et des grâces dont Dieu a comblé cette nation et dont il l'a ornée pour en faire la digne épouse du Messie.

Lorsque l'époux venait prendre son épouse à la maison de son père, celui-ci adressait une dernière exhortation à sa fille et la bénissait. Le chantre s'inspire de cette touchante pratique dans les avis qu'il donne à la reine, épouse du grand Roi. Le peuple de l'épouse est le peuple juif, avec sa longue lignée d'ancêtres jusqu'à Abraham. Elle doit oublier ce peuple : car, dans le royaume du Messie, ce sont les fils spirituels d'Abraham qui forment son vrai peuple ; l'avantage de la descendance charnelle ne compte plus comme jadis. De plus, elle doit oublier sa maison paternelle, la terre de Chanaan. L'univers catholique tout entier devient sa patrie, et elle doit devenir une Mère qui embrasse tous les hommes dans son amour, Grecs et barbares, savants et ignorants. Et ceux-ci n'ont nul besoin de passer par le judaïsme pour entrer dans l'Église. L'ancienne loi cérémoniale est abolie ; sa signification figurative a cessé devant la réalité. Cette séparation d'avec ses traditions nationales fut dure à la Synagogue. Il ne fallut rien moins que toute la carrière apostolique et toute la vigueur du génie de saint Paul pour combattre les préjugés juifs. C'est ici aussi que s'applique la parole du Seigneur : « Celui

1. *Ezech.*, XVI, 8-13.

Digitized by Google

qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. » Déjà Dieu avait exigé cette séparation, ce renoncement, ce sacrifice du père du peuple juif, lorsqu'il lui intima cet ordre : « Sortez de votre terre et de votre famille. » Le même sacrifice fut imposé à la nation d'Israël, quand le Fondateur de l'Église la choisit pour compagne de son œuvre. Mais, en retour de la générosité que met l'épouse à se dépouiller de ce qui lui est le plus cher, à renoncer à toutes ses inclinations naturelles, l'Époux lui voue un amour sans réserve. C'est le sens de ces paroles : « Le Roi sera épris de votre beauté. » Si votre cœur ne bat que pour lui, le sien aussi vous appartiendra tout entier. « Oui, le Christ a aimé l'Église, il s'est livré pour elle, afin qu'elle soit sainte et pure, et qu'elle apparaisse à ses yeux sans tache et sans ride (1). » Et quel Roi mérita jamais cet amoureux abandon au même titre que le Messie ? « Car il est votre Seigneur, votre Dieu. » Le Dieu et Seigneur de l'Église de la nouvelle alliance n'est pas autre que celui que le peuple d'Israël a servi jusque-là ; c'est lui qui recevra à l'avenir comme dans le passé les adorations de ses fidèles.

Les filles de Tyr ne signifient pas autre chose que la ville de Tyr et ses habitants. Fiers de leur opulence et de leur puissance, les Tyriens ne s'inquiétaient guère du peuple juif ; ils le regardaient de haut avec mépris. Dans notre cantique ils figurent les plus puissantes et les plus riches d'entre les nations gentiles. Ces peuples idolâtres se serviront de leurs trésors pour en faire des présents à l'épouse du Christ. Et vraiment, tout ce que le paganisme produisit jamais de vrai, de beau et de bon, devint un présent nuptial pour l'Église. La culture des sciences, des arts, de l'étude du droit, tout en un mot, devint propriété de l'Église, et celle-ci adopta tout, ennoblit tout à son service. Souvent les prophètes représentent l'incorporation des peuples gentils au Messie comme si elle devait s'opérer par l'intermédiaire d'Israël. « En ces jours, dit Zacharie, dix hommes de toutes langues et nations saisirent par le bord de l'habit un homme juif, en lui disant : « nous irons avec vous, car nous avons appris que Dieu est avec vous (2). » C'est en s'appuyant sur des textes semblables que les chrétiens judaïsants voulurent contraindre les païens convertis à passer d'abord par le judaïsme. Remarquons cependant que, dans ces passages, les prophètes parlent d'Israël tel qu'il sera au temps du Messie ; de la fleur, de la couronne du judaïsme, c'est-à-dire de l'Église catholique. D'où il suit que ces textes signifient simplement que les princes et les peuples implorent la médiation de l'Église

1. *Eph.*, V, 25-27. — 2. VIII, 23.

Digitized by Google

pour entrer en communion avec le Roi céleste, devenir participants de ses grâces de salut et se soumettre à son empire spirituel.

« Toute la gloire de la fille du roi lui vient du dedans ; elle est recouverte de divers ornements bordés de franges d'or. » Ces ornements variés, ces franges d'or sont visibles à l'épouse du Christ ; ils symbolisent sa doctrine, sa constitution, ses institutions sacramentelles, son culte et tout ce qui accompagne sa vitalité sociale. Sa gloire ne consiste ni en richesses, ni en magnificence, ni en renommée mondaine. Sa véritable parure est intérieure ; ce sont ses grâces cachées, c'est sa vie de vertus. Çà et là seulement cet éclat perce le modeste vêtement dont son humilité se couvre, comme, sur le Thabor, la divinité de son Fondateur inonda de ses rayons le vêtement de son humanité.

A la suite de la reine, ses compagnes et amies qui partagent ses délassements sont présentées au Roi, son Époux, pour devenir sa propriété et être accueillies de lui comme des épouses de second rang. La reine, nous l'avons vu, n'est autre que le peuple d'Israël. C'est d'Israël qu'est sortie l'Église primitive. La Mère de Dieu et les Apôtres appartiennent au peuple juif. C'est à Jérusalem, sur le mont Calvaire, qu'est plantée la Croix, le mystérieux lit nuptial du Christ et de l'Église. Non loin, sur le mont Sion, se trouve la salle du cénacle. C'est aux Juifs d'abord que l'Évangile devait être annoncé ; plus tard seulement, sur un ordre nouveau du Ciel, les Apôtres se tournèrent vers les Gentils. Aussi les nations païennes sont introduites dans le palais du Roi, figure de l'Église, à la suite d'Israël symbolisé par la reine. D'un regard prophétique le psalmiste voit tous les peuples, toutes les nations entrer dans le royaume de Dieu ; et dans leur vocation à la foi il célèbre leur union nuptiale avec Dieu. La reine choisie entre toutes est donc le peuple d'Israël devenu fidèle au Messie, et les filles de rois sont les peuples gentils convertis qui s'unissent à la bien-aimée et deviennent avec elle les favorites du Roi.

Le poète inspiré termine son ode en s'adressant de nouveau à l'Époux pour lui souhaiter tout bonheur. L'union féconde du Christ et de l'Église produit des millions d'enfants spirituels, autant qu'il y a d'âmes justifiées. Tous ils participeront à la royauté du monarque céleste. Cependant la pensée se porte spécialement sur les douze Apôtres, appelés à remplacer les Patriarches de l'Ancien Testament. Le Christ, selon son humanité, et avec lui la primitive Église, sont issus de l'Église de l'Ancien Testament, laquelle était bâtie sur les douze colonnes des fils de Jacob. Ces colonnes sont remplacées par

Digitized by Google

les Apôtres, établis dans leur nombre symbolique princes sur l'Église catholique tout entière. Ils sont comme des gouverneurs de provinces dans le royaume unique soumis au sceptre du Christ. Voilà pourquoi leurs statues ornent les piliers des temples catholiques. C'est d'eux que le Sauveur a dit : « Vous serez assis sur des trônes et vous jugerez les douze tribus d'Israël ». Et les successeurs des Apôtres, les docteurs et les prêtres de l'Église, annonceront le nom de JÉSUS, de génération en génération ; et tous les enfants engendrés au Christ par l'Église, sa fidèle épouse, toutes les âmes croyantes et pieuses, célébreront le Roi, l'Époux céleste, jusqu'à ce que, l'un après l'autre, tous les peuples aient été introduits dans la Jérusalem de la terre et des cieux, pour prendre part aux noces de l'Agneau dont l'allégresse sera éternelle. Dans sa mystérieuse Apocalypse, saint Jean contemple l'Épouse glorifiée de l'Agneau, revêtue d'une robe de lin éblouissant, symbole des grâces et des vertus dont la parure s'épanouit en gloire immortelle.

(A continuer.) D. L. J.

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

LE 5 octobre, fête du T. S. Rosaire, a eu lieu au Mont-Cassin où l'on célébrait la fête de S. Placide, *la bénédiction du nouvel abbé de S. Benoît de Maredsous, le Révérendissime Père Hildebrand de Hemptinne.*

Son Éminence le Cardinal San Felice, O. S. B., archevêque de Naples, officiait. Il était assisté par les RRmes Pères Abbés de Cesena et de Saint-Anselme de Rome, ainsi que du R. P. Prieur du Mont-Cassin. Les RR. Pères Wilfrid Corney de Downside et Pierre Bastin de Maredsous étaient respectivement diacre et sous-diacre. Le nouvel Abbé avait pour assistants les Révérendissimes Pères Archi-Abbés du Mont-Cassin et de Beuron. — Au chœur avaient pris place les professeurs revêtus de chasubles et de dalmatiques : les élèves du petit-séminaire du Mont-Cassin servaient à l'autel. Étaient encore présents à la cérémonie le Prieur du Collège Saint-Anselme de Rome, moine de la Congrégation américaine, le R. P. Sous-Prieur de Maredsous. Un R. Père de Solesmes et plusieurs moines de la congrégation bénédictine anglaise, de sorte que le nouvel Abbé était entouré de représentants de presque toutes les congrégations de l'Ordre de St-Benoît.

Daigne Dieu accorder au Révérendissime Père Hildebrand un gouvernement long et prospère !

Digitized by Google

Autriche. — L'abbaye bénédictine de Nonnberg à Salzbourg, qui donnait l'année dernière les premières moniales au nouveau monastère de Saint-Gabriel à Prague, vient d'envoyer une nouvelle colonie à Gurk en Carinthie pour y fonder un monastère. Les moniales parties de Salzbourg le 12 septembre sont placées sous la direction de D. Pirmin Lindner, de l'abbaye de Saint-Pierre de Salzbourg.

Écosse.— Le 1er octobre, une imposante cérémonie réunissait à l'abbaye de Fort-Augustus l'élite du clergé et de la société catholique de ce pays. Il s'agissait de la pose de la première pierre de la grande église que les moines se proposent d'y ériger. La cérémonie a été accomplie par Mgr l'archevêque de Saint-André et d'Edimbourg, en présence de Mgr l'évêque d'Argyll et d'une nombreuse assistance. Les plans de la vaste église ont été exécutés par MM. Pugin. Conçue dans le premier style anglais, l'église abbatiale doit mesurer 300 pieds de long; la tour doit en compter 260. Ce sera un monument digne de rivaliser avec ces antiques églises abbatiales qui font encore la gloire de l'Angleterre.

Amérique. — Le 27 août dernier a eu lieu à l'abbaye de Saint-John à Collegeville (Minnesota) la bénédiction du nouvel abbé, le Rme P. Bernard Locnicar. Dr Th. — Les Bénédictines établies à Breckenridge (Colorado), viennent d'acquérir un vaste bâtiment à Cannon City, où elles érigent un pensionnat, auquel l'évêque diocésain a donné le nom de « Mount Saint-Scholastica's Academy ».

La ville de Newark, où se trouve actuellement une importante abbaye bénédictine, vient d'être témoin de la consécration de l'église de Notre-Dame. En 1840, Newark ne comptait guère que 200 âmes; un zélé bénédictin de l'abbaye de Saint-Pierre de Salzbourg, le R. P. Dom Nicolas Balleis vint s'y établir et y bâtir une petite église de bois, longue de 50 pieds et large de 30. En trois ans la population s'était accrue de 500 habitants. En 1846, le P. Balleis fit l'acquisition du terrain occupé aujourd'hui par l'abbaye, le collège, l'église et l'école paroissiale. Quelques années plus tard cette paroisse fut remise aux Bénédictins de Saint-Vincent, et le P. Prieur Seidenbusch (depuis évêque) bâtit en 1857 une nouvelle église de 124 pieds de long sur 66 de large. En 1861, érection d'une nouvelle église, celle de Saint-Pierre, suivie bientôt de celles de Saint-Benoît, de Saint-Augustin et de Sainte-Anne. Aujourd'hui Newark possède dix églises pour les catholiques de langue anglaise, une pour les Italiens, une pour les Polonais et cinq pour les Allemands.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés : Le 4 septembre, à l'abbaye de Saint-Étienne à Augsbourg, le Frère *Ulrich Dietmayr*, O. S. B., dans la 75me année de son âge et la 34me de sa profession.

Digitized by Google

Le 4 octobre, à Napperdor, le R. Père *Dom Maur Fröhlich*, O. S. B., moine de l'Abbaye de Göttweig, dans la 57me année de son âge et la 32me de sa profession monastique.

Le 4 octobre, à l'abbaye d'Admont (Styrie), le R. Père *Dom Altmann Freissmuth*, O. S. B., dans la 70me année de son âge et la 43me de sa profession monastique.

Le 8 octobre, à l'abbaye de Saint-Paul en Carinthie, le R. Père *Dom Severin Christen*, O. S. B., dans la 53me année de son âge et la 28me de sa profession monastique.

Le 8 octobre, au prieuré d'Ottobeuren, le R. Père *Dom Grégoire Rummel*, O. S. B., moine de l'Abbaye de St-Étienne d'Augsbourg, dans la 56me année de son âge et la 30me de sa profession monastique.

Le 13 octobre, au prieuré de Delle, le R. Père *Dom Bernard Küry*, O. S. B., moine de l'Abbaye de Saint-Vincent, à Mariastein, dans la 49me année de son âge et la 31me de sa profession monastique.

Le 15 octobre, à l'Abbaye de St-Lambert (Styrie), le R. Père *Dom Bennon Joerger*, O. S. B., Archiviste, dans la 54me année de son âge et la 33me de sa profession monastique.

BIBLIOGRAPHIE.

La paroisse de Braine-le-Comte. — Souvenirs historiques et religieux. — Braine-le-Comte, Zech. 1889, in-8° de 688 pp.

C'EST une vaste et utile compilation que M. l'abbé C. Dujardin, curé de Braine-le-Comte (depuis lors doyen de Soignies), aidé de ses vicaires, offre à ses paroissiens et aux amateurs d'histoire nationale en publiant le *livre mémorial* que les statuts synodaux du diocèse de Tournai, promulgués en 1883, ordonnent de tenir dans chaque paroisse. Grâce à de patientes et minutieuses recherches, les auteurs de cet important travail sont parvenus à rassembler un grand nombre de documents et à recueillir d'intéressants détails sur l'histoire de cette paroisse, sur son organisation, son église, ses pasteurs et son personnel ecclésiastique, sur ses écoles, ses fondations pieuses et charitables, ses confréries, ses dévotions populaires, ses anciennes corporations, sur ses seigneurs, qui furent aussi ses bienfaiteurs, sur les nombreuses institutions qui y fleurirent, sur une foule de faits particuliers, et enfin sur la vie et les œuvres des principaux personnages ecclésiastiques à qui elle se fait gloire d'avoir donné le jour. Nous signalons tout particulièrement les notices consacrées au béguinage et aux couvents des Récollettines, des Dominicains, des Oratoriens et des sœurs de la Congrégation de Saint-François de Sales. Puisse le bel exemple donné par le clergé de Braine-le-Comte trouver de nombreux imitateurs et hâter

Digitized by Google

la publication si désirable d'une histoire complète du diocèse de Tournai illustré par tant de saints.

Les repos de Jésus et les berceaux reliquaires par E. NIFFLE-ANCIAUX. Namur. Wesmael, 1890, 64 pp. in-8°. (Extrait du tome XVIII des Annales de la Soc. archéol. de Namur.)

M. Niffle n'est pas un inconnu pour ceux qui s'occupent de l'histoire namuroise ; à l'érudition de l'historien consciencieux il joint un rare talent de dessinateur, deux qualités qu'on retrouve parfaitement harmonisées dans son étude sur les Repos de JÉSUS, ces crèches minuscules que l'on rencontre à partir du XVe siècle, mais qui datent probablement d'une époque plus reculée. « Placés sur le dressoir, dans la salle où se réunissait la famille, tantôt entre deux chandeliers d'autel, tantôt entre deux vases garnis de touffes de plumes, les Repos formaient de véritables petits autels domestiques qu'avec un soin tout religieux l'on parait de riches étoffes. » C'est de là qu'ils passent dans les chapelles de couvents et « y deviennent l'objet d'un culte tout particulier qui, chose bien curieuse dans certaines communautés (p. ex. chez les Bénédictines de Sainte-Godeliève à Bruges) s'est perpétué jusqu'à l'époque actuelle. M. Niffle donne la nomenclature des *Repos* actuellement connus. De précieux renseignements sur les usages liturgiques de Noël précèdent la description des *Repos* et des *berceaux de dévotion*. Ajoutons que les nombreuses phototypies dont l'ouvrage est parsemé facilitent singulièrement la lecture de cette étude déjà si attrayante par elle-même. D. U. B.

Vie de saint Théodard par Hérigère, publiée par Joseph DEMARTEAU, rédacteur en chef de la *Gazette de Liége*. Liége. Grandmont, 1890, 48 pp. in-8°.

LE texte publié par M. Demarteau est emprunté à ce beau passionnaire du XIe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Gérard et conservé au séminaire de Namur, d'où le P. De Smedt a tiré la plus ancienne vie de saint Hubert. Contrairement à l'opinion du bollandiste Limpens, le nouvel éditeur en place la composition au Xe siècle. Le chroniqueur Anselme (1052-1056) est le premier qui en ait fait usage. « Le ton du document, sa longue introduction théologique et didactique, sa conclusion de sermon, la mention de ces *fratres* auxquels s'adresse l'auteur, témoignent que nous nous trouvons en présence d'une œuvre oratoire », peut-être dédiée aux clercs de la collégiale de Saint-Théodard à Thuin par le célèbre abbé de Lobbes Hériger, car c'est à lui que M. Demarteau attribue la paternité de cette œuvre. « Si la communauté du vocabulaire ordinaire et des mots particuliers, la similitude des constructions, la concordance des dates de composition et les relations intimes des sujets traités, la connaissance spéciale des lieux et des choses, les intentions déclarées d'un écrivain autorisent à con-

Digitized by Google

clure à l'identité d'auteur, à propos d'œuvres aussi minutieusement ressemblantes, conclut M. Demarteau, serait-ce abuser des déductions littéraires qu'attribuer désormais à Hériger la paternité de notre vie de saint Théodard? » Nous inclinons à le croire, mais avec un léger doute que de nouvelles recherches pourraient vite dissiper.

Vie la plus ancienne de saint Lambert écrite par un contemporain, publiée par Joseph DEMARTEAU. Liége. Grandmont. 1890. 64 pp. in-8°.

CETTE vie de saint Lambert est empruntée à un Codex du VIIIe siècle déposé à la Bibliothèque Nationale de Paris sous le n° 12598. C'est « le plus ancien et le plus sûr de tous les nombreux textes de la vie de ce saint, et c'est celui qu'il faudra prendre pour base d'une édition définitive », comme le notait jadis M. le professeur Kurth. M. Demarteau y voit la copie tirée du brouillon même du *Vita antiquissima* de saint Lambert, antérieur peut-être à l'an 713. L'éditeur en donne une analyse substantielle, dans laquelle nous signalons la solution négative donnée à la question de savoir si saint Lambert a été moine, et la défense de la tradition liégeoise sur la cause du martyre du saint évêque, défense jadis entreprise par M. Kurth, dans sa remarquable *Étude critique sur saint Lambert et son premier biographe.*

Vie de saint Lambert en français du XIIIe siècle traduite de la biographie écrite au Xe par Étienne, évêque de Liége, publiée par Joseph DEMARTEAU. Liége. Grandmont, 1890, 70 pp. in-8°.

CETTE traduction de la biographie de saint Lambert écrite au Xe siècle par l'évêque Étienne de Liége peut dater du XIIIe siècle. L'éditeur l'a fait précéder d'une excellente notice sur le grand évêque de Liége et sur ses travaux liturgiques, parmi lesquels il faut citer divers offices et la rédaction d'un bréviaire. D. U. B.

Pèlerinages monastiques, par le moine THÉOPHILE O.S.B. Tome I. Avignon, Seguin, 1890, un vol. in-12 de 400 pages. Prix 3,50 fr.

LE moine Théophile n'est pas un inconnu pour les lecteurs de cette Revue qui a jadis publié les premiers récits du savant bénédictin de la congrégation de France. Que de souvenirs glorieux se rattachent aux noms de Subiaco, le berceau de l'ordre bénédictin, de Fleury-sur-Loire, gardien des reliques du saint patriarche des moines, de Lérins, cette oasis monastique jetée dans l'océan, de Montserrat, ce célèbre pèlerinage de Catalogne, de l'Isle-Barbe près de Lyon et de Marmoutier-lez-Tours, ces antiques fondations monastiques des Gaules, de Westminster, aujourd'hui encore le foyer politique de la puissante Angleterre, d'Einsiedeln, où depuis plus de mille ans les fils de Saint-Benoît continuent glorieusement les vénérables traditions du passé ! C'est aux gloires de l'ordre bénédictin que ce livre est consacré; ce sont les grandes actions de ses saints, de ses hommes distingués que le moine Théophile a voulu célébrer.

Digitized by Google

Dans les annales de quatorze siècles les pages glorieuses ne sont pas rares, encore faut-il les faire connaître et rappeler à la génération présente ces lieux fréquentés par nos pères, ces monuments élevés à la gloire de Dieu, où la puissance divine se manifesta jadis avec tant d'éclat. Le savant moine français a rendu un excellent service aux amis de l'ordre monastique en livrant au public les douces et fortes impressions de ses pérégrinations, en nourrissant ses récits des souvenirs historiques qui pouvaient les vivifier et leur donner une plus grande utilité. Ils forment une lecture aussi attrayante qu'instructive. Un second volume ne tardera pas à compléter cette première série de pèlerinages monastiques. Le choix n'en est pas moins heureux, l'intérêt n'en sera pas moindre. D. U. B.

L'ancien prieuré de Sart-les-moines à Gosselies, par Dom Ursmer BERLIÈRE, bénédictin de Maredsous. Bruxelles, Deprez, 1890. 28 pp. in-8° avec plans.

DANS cette courte notice, extraite des *Documents de la société archéologique de Charleroi*, l'auteur retrace les annales d'ailleurs peu nourries d'un prieuré bénédictin fondé à Gosselies au commencement du XIIe siècle et placé sous la dépendance de l'abbaye de Liessies. Elle fournit d'utiles renseignements à l'histoire locale. On trouve en appendice une lettre de saint Bernard au seigneur Ebale de Gosselies (1131-1142), une charte du cardinal Gérard pour régler un différend entre les abbayes de Floreffe et de Liessies (1154), un échange entre Gembloux et Liessies (1197), un acte de mai 1221 par lequel Thierry de Bierbais, seigneur de Gosselies, renonce à ses prétentions sur les biens du prieuré.

Poésies eucharistiques, par Jean CASIER, p. 123, A. Siffer, Gand.

L'AUTEUR des *Harmonies chrétiennes* vient de consacrer une série de poésies au mystère de l'autel. La même foi robuste et ardente lui a inspiré ce nouveau volume. Ce mérite trop rare, hélas! de nos jours, recommande ce recueil aux amis des lectures bienfaisantes, dans le sens relevé du mot.

Pour l'ensemble de la valeur poétique et littéraire de ce volume, je me permets de renvoyer le lecteur à l'analyse que j'ai consacrée l'an dernier dans cette Revue aux *Harmonies chrétiennes*. Le talent de monsieur Jean Casier est réel, bien qu'il me paraisse le fruit du travail plutôt que d'un souffle inné. L'auteur se montre très au courant des tendances modernes de la versification. Les coupes sont variées, les rimes riches jusqu'à la coquetterie, les inversions hardies, les rythmes neufs. En un mot, la marque de l'école est visible. Mais à ces qualités, très appréciées aujourd'hui, s'attachent quelques défauts; du moins tel est mon humble avis. Les enjambements, çà et là, dépassent la limite du beau tel que je le conçois. Les rimes en maints endroits sont cherchées et non trouvées. Une terminaison moins riche de ton mais plus riche d'idée, eût bien mieux réalisé le but de la vraie poésie. Je n'aime pas cette affectation de rimes riches. Voici pourquoi.

Digitized by Google

D'abord, si l'auteur s'en est fait une loi stricte, il se condamne soi-même, car malgré tous ses efforts, très apparents, beaucoup de pièces contiennent encore des rimes ordinaires. Ensuite la rime riche amène la pauvreté comme choix de mots, et souvent une répercussion de sons voisine du calembour qui déroute l'esprit. La rime riche est un éclair parfois, un feu follet souvent. Enfin la beauté de la rime est, après tout, matérielle. N'est-il pas fâcheux, dès lors, de voir mettre en elle l'élément saillant de la facture poétique? Chose étonnante, tandis que le Parnasse français s'accroche à la rime et tend à lâcher tout le reste, la poésie flamande pratique de plus en plus le vers blanc, pour s'attacher davantage aux finesses des combinaisons rythmiques.

Ce que monsieur Casier a aussi adopté de l'école moderne, ou du moins ce que je lui trouve, pas toujours, mais souvent, c'est un manque d'harmonie et une cadence heurtée. Je suis presque sûr que ce poète n'est pas musicien. Pour ceux-là surtout l'école moderne est un écueil. Aussi la lecture de plusieurs pièces est-elle difficile, pour ne pas dire désagréable. Ce n'est pas que tout soit dur chez notre poète. Oh! non. Il a des strophes entières, oui, l'un ou l'autre morceau complet comme le *Triomphe du Sacré-Cœur*, où tous les vers sont coulants et d'une très belle facture; chaque pièce a des beautés, mais il en est peu qui n'aient aussi leurs âpretés.

Pour le fond, les morceaux sont d'une conception élevée. Le recueil me paraît cependant manquer de variété. Les mêmes aspects reviennent trop souvent. Pourquoi, par ex., l'auteur n'a-t-il pas traité d'une manière plus soutenue les figures eucharistiques de l'Ancien Testament? Et dans la vie du Sauveur plusieurs scènes eucharistiques auraient fourni de beaux tableaux. Enfin que de belles légendes de miracles eucharistiques, ou d'épisodes de martyrs se rapportant à l'auguste Sacrement! La poésie récitative que l'auteur entend très bien, ainsi que le montre la pièce des *Disciples d'Emmaüs*, aurait fait une heureuse diversion aux morceaux lyriques souvent trop similaires.

Je voudrais encore signaler un certain nombre de constructions obscures, par suite d'inversions excessives ou de participes présents trop multipliés. Enfin, au point de vue de la pensée, la première strophe de la page 103 du morceau intitulé: *Le Sacrifice* me paraît s'inspirer d'une conception douteuse.

Voilà quelques observations que m'a suggérées la lecture des *Poésies Eucharistiques*. Si je les ai exposées si librement, c'est que mon premier compte-rendu des *Harmonies chrétiennes* a déjà fait voir la sympathie que je porte à l'auteur et l'estime que j'ai de son talent.

Monsieur Casier me trouvera peut-être un peu arriéré en fait d'esthétique et de prosodie française. Je m'y résigne. Mais s'il veut m'en croire, il se séparera davantage de l'école réaliste et maniériste dont le cliquetis de mots a trop séduit sa muse. Malgré le faible qu'il a pour les tendances modernes, ses pièces plus classiques sont de loin les meilleures.

D. L. J.

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

(MESSAGER DES FIDÈLES.)

1890. — N° 12. — Décembre.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE
SUR L'ORDRE BÉNÉDICTIN EN HOLLANDE
AVANT LE PROTESTANTISME (SUITE).
IX. Hollande méridionale.

XXX. — ABBAYE DE RIJNSBURG (1). — Nous voici arrivés à cette célèbre abbaye dont nous avons déjà plusieurs fois cité le nom dans les pages qui précèdent, et qui, avec celle d'Egmond, tenait le premier rang entre tous les monastères du pays.

Dans aucune autre abbaye, la noblesse d'origine des religieuses n'était aussi rigoureusement exigée qu'à Rijnsburg. Aux termes d'une lettre du Pape Alexandre III de l'année 1499, les moniales, pour être admises à la profession, devaient prouver qu'elles comptaient du côté paternel et du côté maternel, en ligne directe, au moins quatre aïeux nobles. Aussi l'abbesse était-elle en réalité considérée comme une grande princesse : elle portait les titres de « *Mevrouw* » « Son Altesse » ; elle avait une juridiction civile et criminelle propre, et possédait le droit de collation d'une foule d'églises. On rencontrait parmi les simples moniales comme parmi les abbesses, les noms les plus illustres du pays. Parmi ces dernières, on trouve Sophie de Hollande, fille du comte Thierry VI ; Agnès de Hollande, fille de Florent III; Ada de Hollande, fille de Guillaume Ier, puis plusieurs membres des puissantes familles des Wassenaar, Teylingen, Duivenvoorde, Schenk van Toutenburg, van der Horst, etc. Au nombre des simples moniales on cite des van Borselen, van der Haar, van Renesse, van Rossum, van Treslong,

1. Cf. *O. van Rijnland*, p. 517, sq. A. Pars. *Katwijksche en Rijnsburgsche Oudheden*. (Leiden 1745) pag. 295. sq. Van Leeuwen. *Batav. Illust.* p. 1318. sq. Dr. G. D. J. Schotel. *De abdij van Rijnsburg* (Bois-le-Duc 1851); Dr. R. C. Römer, *Kloosters en abdijen van Holland en Zeeland* (Leiden, 1654 I, pag. 41 sq. 116, sq. 277. Moll. *Kerkgesch. van Nederl.* II, 1° 88. II, 2° 9, 10. 41, 42, 77, 78, 183, 184, 190. II 4° 138, 248, 244. H. J. Royaards. *Gesch der Chr. Kerk in Ndl. in M. E.* I p. 293; P. Bots. *De oude Kloosters en Abdijen van het Bisdom van Haarlem.* (Rijsenburg 1883), p. 394 sq; Swalue. *De Abdijen van Egmond en Rijnsburg* dans *Nederl. Arch.* de Kist et Boyaards, I. p. 363, sq.

Plusieurs anciennes reproductions de l'abbaye se trouvent encore à la Bibliothèque de l'université de Leide ; les ruines ont été souvent reproduites. Citons encore l'estampe de H. S. (pman) d'après un dessin de H. C. P. (ronk) dans « 900 *Neder. gezichten.* 8° ».

Digitized by Google

van Poelgeest, van Martenesse, van Schoonhoven, van Haaften, etc C'est ce qui explique plus facilement le respect, presque outré, dont les seigneurs et les populations des environs entouraient les dames de Rijnsburg ; et on comprend beaucoup mieux alors que l'empereur Charles-Quint rencontrant en 1537 à Oestgeest, village situé non loin de Rijnsburg, l'abbesse Marie Schenk van Toutenburg, soit immédiatement descendu de sa voiture, et, mettant un genou à terre, n'ait pas voulu se relever avant que l'abbesse ne l'y eût elle-même engagé (1).

A la vue de ce grand nombre de nobles rejetons des premières familles, réunis sous un même toit, celui qui étudie l'histoire de Rijnsburg ne s'étonnera plus des merveilles que les anciens auteurs racontent du monastère lui-même qui les abritait, et qui ressemblait sous plus d'un aspect à une habitation vraiment princière. Déjà lors de sa construction en 1133 il avait été bâti avec des matériaux de choix. Détruit en 1183 par l'incendie, mais rebâti en deux ans, il ne tarda pas à devenir une agglomération de bâtiments qui, si l'on excepte Egmond, n'avait pas d'égale en Hollande. Le réfectoire entre autres, pour ne pas multiplier les preuves, était si vaste qu'il y eut des années où il fallut 660 livres de chandelles pour son éclairage et une provision non moins grande de bois et de tourbe pour le chauffer. On loue surtout la splendeur du quartier des hôtes, construit en 1561 par ordre de l'abbesse Elburge van den Boetselaar, et portant cette inscription :

NOBILITAS PROBITASVE ISTHUC SIBI JURE LEGUNTO,
HOSPITIUM ELBURGIS DULCES QVOD FECIT AD USUS (2).

Si les revenus du monastère s'élevaient, d'après quelques auteurs, chaque année à près de 100,000 florins (3), somme énorme pour ces temps reculés, par contre, la charité de ses moniales était si grande qu'on pourrait mettre en doute les traits que l'on rapporte à ce sujet, s'ils n'étaient attestés pas les écrivains les plus autorisés et contemporains. Ainsi on raconte que *trois fois* par semaine plus de *deux mille* personnes recevaient aux portes de l'abbaye de quoi se nourrir, sans compter les dons faits à domicile et les secours extraordinaires, comme la distribution de 2900 livres de pain à 2900 personnes, qui eut lieu le jour de la Pentecôte de l'année 1557. Ce sentiment de charité était si caractéristique à Rijnsburg, que même après la destruction du monastère, les inscriptions que l'on retrouvait

1. Cf. Scriverius, et Pars *l. c.* p. 345. 346.
2. Cf. Pars. *l. c.* p. 347. Schotel, p. 10.
3. Cette somme cependant est trop élevée. Cf. Schotel. l. c. p. 147.

Digitized by Google

sur les ruines en étaient des preuves frappantes. C'est ainsi qu'un reste de seuil de porte en pierre, découvert en 1688 par le poète Joachim Oudaan portait ces mots :

Da tua, dum tua sunt
Post mortem tunc tua non sunt (1).

La splendide église de l'abbaye contenait une foule de tombeaux d'illustres personnages, parmi lesquels le duc Philippe de Bourgogne, dans une lettre datée de l'année 1463, compte dix de ses ancêtres (2).

Ce fut Pétronille de Saxe, veuve du comte Florent II de Hollande, qui fonda l'abbaye de Rijnsburg vers l'an 1133. Elle le peupla de moniales venues du monastère saxon de Stuterlingeburch. Le comte Thierry VI obtint en 1139 du Pape Innocent II, lors de son voyage en Terre-Sainte, pour Rijnsburg, en même temps que pour Egmond, le privilège d'exemption. Ce qui n'empêcha pas cependant les évêques d'Utrecht de s'immiscer très souvent dans les affaires des deux abbayes. Les Papes, il est vrai, chargèrent plus d'une fois ces évêques d'intervenir dans ces affaires, comme il arriva en 1250, lorsque Innocent IV ordonna à l'évêque élu, Goswin d'Amstel, d'aider l'abbesse de Rijnsburg à faire rentrer dans le devoir ses religieuses qu'elle avait accusées de rébellion à la cour de Rome (3).

Si la peste de 1316, qui enleva en une année trois abbesses, causa de grands ravages, l'affaiblissement général de la discipline qui se manifesta à Rijnsburg vers le milieu du XVe siècle, produisit des effets bien plus désastreux encore. Ce fut le prieur du monastère de Sion, près de Delft, qui fit parvenir à ce sujet des plaintes à Rome. Le Pape Nicolas V chargea en 1450 l'abbé du monastère bénédictin de Saint-Maximin de Trèves, de faire la visite de Rijnsburg en même temps que d'Egmond. Il fut bien reçu, paraît-il par ce dernier monastère; mais les moniales de Rijnsburg eurent recours au duc Philippe de Bourgogne, alors en possession du comté de Hollande, qui interdit, en 1451, au *visitator* l'entrée de l'abbaye (4).

En cette même année 1451, le cardinal Nicolas de Cuse, arrivé en Hollande comme nonce apostolique et appelé par le duc de Bourgogne (5), essaya aussi d'abord par la douceur, puis par la force, de réformer l'abbaye. Les religieuses, hostiles au commencement, sem-

1. Donne tes biens pendant qu'ils sont à toi. Après ta mort ils ne t'appartiennent plus.
2. Cf. Pars. l. c. p. 311.
3. Cf. Meerman, *Gesch. van graaf Willem.* Codex diplom. p. 66.
4. Lettre du 4 mai 1451. Cf. *Swaluwe*, l. c. p. 465 sq; *Batav. S.* I. p. 211 sq; *Schotel*, l. c. p. 66, sq.
5. Sur la visite du card. Nic. de Cuse, cf. *Hist. Jahrbuch* (1887), t. VIII, p. 629-665.

Digitized by Google

blèrent l'écouter plus tard avec bienveillance, mais il ne paraît pas que les efforts du zélé réformateur aient été couronnés de succès (1).

Nous avons déjà dit dans notre introduction que la congrégation de Bursfeld ne réussit pas non plus à exercer à Rijnsburg sa salutaire influence. Bien au contraire, en 1536 les moniales décidèrent de remplacer par la règle des Chanoinesses celle de Saint-Benoît, qu'elles avaient suivie jusque-là. L'écrivain protestant, Moll, considère ce fait comme le funeste présage de la ruine totale du monastère survenue un demi-siècle plus tard. Depuis ce temps la discipline alla toujours en diminuant ; une foule d'abus s'y glissèrent, et le 25 février 1547, l'évêque d'Utrecht, Georges d'Egmond, se vit forcé d'accorder aux moniales une diminution considérable des jeûnes et autres œuvres de mortification. On ne doit donc pas s'étonner qu'au temps du protestantisme une partie des Chanoinesses ait embrassé les nouvelles doctrines et que quelques-unes d'entre elles se soient même mariées.

Le respect religieux et la reconnaissance que les populations avaient durant tant de siècles manifestés à l'abbaye, explique le sort particulier de Rijnsburg, que le protestantisme épargna lors des premiers troubles religieux. En 1566, 1572 et 1573, on signale bien quelques tentatives hostiles de la part des gueux, mais le 23 janvier 1575, l'abbesse Stéphanie van Rossum se trouvait encore à Rijnsburg. Ce ne fut que quelques mois plus tard que les religieuses résolurent d'abandonner leur antique demeure : les unes allèrent habiter à Leyde avec l'abbesse (2), d'autres entrèrent dans différents monastères, d'autres enfin rentrèrent dans le monde.

Après le départ des religieuses, les Espagnols s'établirent dans les locaux abandonnés. Alors une bande de jeunes gens de Leyde après avoir livré aux flammes plusieurs chateaux et la grande, abbaye cistercienne de Leeuwenhorst, brûlèrent aussi celle de Rijnsburg. « Telle fut la fin, dit Schotel (3), de cette illustre abbaye pour laquelle on n'avait épargné ni trésors, ni œuvres d'art afin de la transmettre à la postérité comme un témoignage de la gloire des ancêtres ; cette abbaye qui l'emportait sur toutes les maisons religieuses de la Hollande, en considération, richesses, puissance et splendeur, et qui n'était surpassée que par celle d'Egmond ; qui était renommée dans l'Europe tout entière ; que les Papes nommaient leur

1. Cf. J. C. Pool. *Frederik van Heilo en zijne geschriften*. Dissert. académique, *Amst.* 1866, pag. 147, 154, 156.

2. La dernière Abbesse fut Anna Maria van Berchem, décédée à Leyde le 24 août 1620.

3. L. c. p. 13.

Digitized by Google

fille et les princes la prunelle de leurs yeux; qui recevait des rois et des reines à sa table(1),dont une abbesse voyait un empereur se prosterner à ses pieds,dont l'amitié était recherchée par des évêchés,des abbayes, des monastères ; à laquelle des nobles venaient offrir leurs services, et qui pouvait convoquer des centaines de vassaux sous sa bannière. »

Les ruines de l'antique abbaye demeurèrent encore longtemps debout ; durant plus de deux siècles elles attirèrent autour d'elles des caravanes de pèlerins composées de savants et d'artistes dont les écrits et les dessins nous mettent en état de nous former une faible idée de ce que fut l'abbaye au temps de sa splendeur. Peu à peu les ruines elles-mêmes succombèrent aux ravages du temps, et maintenant il ne reste plus qu'un morceau de l'ancien mur d'enceinte, seul débris qui sert à indiquer l'emplacement de l'antique et florissante abbaye.

Les propriétés et les revenus avaient été confisqués par les États de la province et employés pour la plus grande partie à l'érection de l'Université de Leyde, à l'entretien de certaines familles nobles de la Hollande et des quelques chanoinesses qui résidaient encore à Leyde.

X. — Province de Zélande.

XXXI. MONASTÈRE DE HEMELSPOORT (2). — En Zélande, où les abbayes bénédictines de Saint-Bavon et de Saint-Pierre de Gand ont possédé jadis, surtout depuis l'empereur Otton II, des domaines si étendus (3) que d'anciens auteurs n'ont pas craint de faire dériver le nom de Beveland de « Sint Bavo's land » (4), on ne cite avec certitude qu'un seul monastère bénédictin : le monastère de moniales « Porta cœli » ou de « Werendike », dans l'île de Walcheren (5).

Cette fondation existait avant 1249, car le roi Guillaume

1. Parmi eux on cite le roi Guillaume (auparavant comte de Hollande), le roi Christian II de Danemark.

2. Cf. *O. van Zeeland*, I, p. 290 ; G. Reigensberg, *Zeeuwsche Kronijk*, II, p. 138 et les annotations de Boxhoorn. — V. Heussen, *Hist. Episc. Middelb.*, p. 37 ; Dr. R. C. Römer, *Kloosters en abdijen van H. en Z.* (Leiden, 1854), I, p. 38 sq. 114 sq. ; W. Moll. *Kerkgesch. van Nederl.* II, 2°, 13, 194 ; J.-B. Krüger *Potamo-Chorographie van Zeeland* (Bergen-op-Zoom, 1854), II, p. 112.

3. Cf. van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon* (Gand, 1855), et *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre* (Gand, 1868).

4. Cf. *O. van Zeeland*, I, p. 293.

5. Il faut éviter de confondre ce monastère avec le monastère cistercien « Porta Cœli », fondé en 1458 à Heemstede (près de Harlem), par Hugo van Assendelft (Cf. Römer, l. c. I, p. 317, sq. — Bots, l. c. p. 237 sq.)

Digitized by Google

(deuxième comte de ce nom en Hollande), qui, selon toute probabilité, fonda ce monastère (1), légua des biens aux religieuses en cette année, par une lettre datée de Coblence, où il résidait alors. Malgré ces donations et malgré différents legs provenant de personnes privées, entr'autres en 1280 de Thierry de Sassenheim, et en 1301, d'une pieuse dame nommée Cille Eggaerts, le monastère ne jouit jamais de revenus suffisants.

C'est pourquoi la prieure s'adressa en 1317 au comte Guillaume III et obtint de lui l'autorisation de se réunir avec toute sa communauté à celle de Rijnsburg (2). Cette réunion ne semble cependant pas s'être effectuée, car on ne trouve pas la moindre trace, dans les archives de Rijnsburg, de l'arrivée de ces moniales, ni de l'acquisition de leurs biens (3).

De plus, quelques jours après (12 octobre 1317) (4), ce même comte donna aux religieuses l'autorisation de s'unir à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le commandeur se montrait prêt à accueillir huit religieuses et deux novices, à la condition d'entrer en possession des 70 bonniers de terre que les moniales de Hemelspoort possédaient encore dans l'île de Walcheren. L'histoire ultérieure de ce monastère est entièrement inconnue.

XI. — Brabant Septentrional.

Nous ne possédons que très peu de renseignements sur l'histoire de l'ordre bénédictin dans cette province. On ne cite que deux endroits où l'on puisse tenir avec certitude que des bénédictins aient eu une résidence.

XXXII. — C'est d'abord RIJSBERGEN (5), situé dans l'ancienne baronie de Breda. Il s'y trouvait un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Bavon de Gand. Ce village tout entier avait été donné à l'abbaye par saint Bavon lui-même (6).

XXXIII. — En second lieu nous pouvons citer EMPEL S/M (7), où il existait un prieuré, dépendant de l'abbaye de Crespin (dans

1. Van Heussen, *Hist. Episc. Middelb.* p. 37. — Kluit, *Hist. crit.*, p. 1038. — Meerman, *Gesch. van graaf Willem*, II, p. 350.

2. Lettre du 14 avril 1317, cf. van Mieris, II, p. 182; Kluit, l. c. p. 1039. — *O. van Zeeland*, p. 93.

3. Cf. Schotel, *Abdij van Rijnsburg*, p. 79.

4. Van Mieris, p. 183.

5. Cf. *Le grand théâtre sacré du Brabant*, II, 1re partie, p. 165.

6. Van Lokeren, *Hist. de l'abbaye de Saint-Bavon* (Gand, 1855), p. 247 ad voc. Ryberghen.

7. Cf. *Le grand théâtre*, II, 2e partie, p. 112; *O. Van 's Hertogenbosch*, (par J. Van de Velde, gezegd Honselaar) Leiden, 1742, p. 609 sq.

Digitized by Google

l'ancien Hainaut). Lothaire donna par un diplôme daté d'Aix-la-Chapelle, en 856, à Hubert, abbé de Crespin, le village d'Empel et plusieurs autres possessions (1).

Plus tard les abbés de Crespin vendirent ces propriétés aux comtes de Meghen ; ils y furent contraints par suite des grandes pertes que l'abbaye avait éprouvées dans ces possessions lointaines durant les guerres entre les comtes de Hollande et les ducs de Gueldre.

Nous devons encore citer la « Cella » que, selon l'opinion généralement reçue, sainte Gertrude, fille de Pépin de Landen et fondatrice du monastère de Nivelles, fit ériger dans la seconde moitié du VIIe siècle à « la montagne du rivage » et qui fut l'origine de la ville de Geertruidenberg. Ce domaine devint au Xe siècle la propriété de Hilsunde, comtesse de Stryen et épouse du comte Ansfrid. Cette pieuse comtesse en fit don à son tour au monastère de Thorn qu'elle avait fondé et dont l'abbesse conserva toujours depuis lors le patronage de l'église de Geertruidenberg.

SUPPLÉMENT.

XXXIV. — Aux deux monastères de femmes dont nous avons parlé pages 375 et 376, nous devons encore ajouter comme troisième fondation bénédictine dans la province du Limbourg, la prévôté de *Meerssen* (2), située à une lieue de Maestricht. Les Romains avaient construit en cet endroit une villa qui devint plus tard une des résidences de princes francs. A ce palais était attenante une chapelle dédiée à saint Pierre et desservie par des chanoines.

En 968, Gerberge, fille de Henri l'Oiseleur et épouse en secondes noces du roi Louis d'Outremer, fit don de la chapelle de Meerssen et de ses dépendances à l'abbaye bénédictine de St-Remi de Reims, qui possédait déjà quelques biens dans les environs. Toutefois les moines durent attendre le départ de tous les chanoines pour pouvoir en prendre possession, et il paraît même que ce ne fut que vers le milieu du XIIe siècle qu'ils y entrèrent définitivement.

1. Grammaye, *Description du Maesland*, p. 33.—A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes* (Bruxelles, 1866), I, p. 644.

2. Cf J. Habets « *De proostdij van Meerssen* » dans les publications de la Soc. Hist. et Archéol. dans le Duché de Limbourg. Maestricht a° 1888. t. XXV (nouvelle série, t. V.) p. 1-161. — Mgr de Ram, « *Notice sur les chartes relatives à la prévôté de Merssen* » dans les rapports des Acad. de Belgique, t. XIX. — Alex. Schaepkens. « *Cartulaires de la prévôté de Meerssen* » dans les Public. du Limbourg, I, p. 135-153. — G. C. Ubaghs. « *Aanteek. over Meerssen* » dans *Schets der gesch. van het land van Valkenburg*. — Plusieurs pièces relatives à cette prévôté se trouvent dans les archives de l'État à Bruxelles, dans celle de Maestricht et de l'évêché de Ruremonde.

Digitized by Google

Après avoir eu beaucoup à souffrir d'un grand incendie qui éclata en 1288, et après avoir vu plusieurs fois ses possessions ravagées par des armées ennemies, la prévôté fut incorporée, au commencement du XVIe siècle, par le Pape Jules II, à l'abbaye-mère de St-Remi, et fut ainsi dirigée par l'abbé commandataire de cette abbaye, qui pour le moment n'était autre que Robert, archevêque de Reims ; celui-ci s'empressa de nommer à sa place à Meerssen un *vicarius*.

Par la bulle de Pie V, du 7 août 1561, la prévôté de Meerssen fut réunie à la mense épiscopale du siège de Ruremonde, mais le 28 février 1609 les moines de Reims purent rentrer en possession de leur bien.

Cependant les difficultés attachées à la gestion de propriétés si éloignées firent naître chez eux le désir d'échanger la prévôté contre d'autres propriétés plus rapprochées. Ce fut le 25 octobre 1611 que cet échange se fit, et depuis lors l'abbaye des chanoines Augustins d'Aucourt (1) près d'Arras devint propriétaire de la prévôté, qui, après avoir passé par différentes phases, fut sécularisée en 1797 par les Français, et a été transformée depuis en une belle maison de campagne. Seule l'ancienne église datant du XIVe siècle a été conservée et sert encore maintenant d'église paroissiale.

Dans une note à notre étude sur les monastères de la Frise (p. 407, note 4), nous mentionnions l'existence problématique d'un monastère à Doornspijk, et nous doutions de la vérité de cette assertion. Un article dans les *Bijdragen voor Vaderl. Geschied. en Oudheidkunde* » (2) que nous n'avions pas eu l'occasion de consulter auparavant, donne, à notre avis, des preuves évidentes qu'il n'exista jamais un monastère bénédictin dans ce village.

Nous voici arrivé au terme de notre étude sur les anciens monastères bénédictins de Hollande. Un travail de ce genre n'existait pas encore, et quelque incomplètes que pussent être nos recherches, quelque défectueux que soit ce coup-d'œil historique (3), nous avions hâte de faire connaître à nos frères en saint Benoît cette portion du vaste domaine de notre saint législateur. Un jour peut-être nous sera-t-il permis d'entrer plus avant dans l'histoire de ces monastères,

1. Par Riancourt, comme il est dit dans Van der Aa, *Aardrijkskundig woordenb. voor Nederl.*

2. Nyhoff. La Haye, 2e afl. « *Het klooster te Doornspijk* » door P. van Meurs, p. 120-125.

3. Nous avons, durant le cours de nos recherches, rencontré parfois les noms de monastères dont on ignore à quel ordre ils ont appartenu, entre autres les monastères de *'t Zum* en Frise, et de *Bieselingen* en Zélande. Pour d'autres, comme celui d'*Anen*, en Drenthe, et une chapelle à *Werum* en Groningue, on ne saurait préciser combien de temps ils ont appartenu à l'ordre de Saint-Benoît. Toutes ces questions et bien d'autres encore n'ont pu être traitées dans ce rapide coup-d'œil.

Digitized by Google

d'en pénétrer la vie intime, de rechercher et de retrouver les relations multiples et salutaires qui existèrent entre eux et les différentes classes de la société du moyen âge. Cette nouvelle étude serait la justification de leur existence, parce qu'elle serait l'exposé de l'influence qu'ils ont exercée autour d'eux dans le domaine de la religion, des lettres, des arts, de l'agriculture et de l'industrie. Malheureusement les documents à l'aide desquels nous pourrions entreprendre cette étude, sont encore trop éparpillés dans les dépôts publics, et force nous est d'attendre la publication ou l'examen des principaux chartriers et cartulaires de ces antiques abbayes.

D. W. v. H.

Le deuxième centenaire de la Bienheureuse MARGUERITE-MARIE et la dévotion au Sacré-Cœur.

LE 17 octobre dernier, il y a eu deux siècles depuis que l'humble vierge choisie de Dieu pour être la messagère du culte de son amour, s'endormit du sommeil des saints dans une pauvre cellule du couvent de Paray-le-Monial. Deux siècles, et la grande dévotion prêchée au monde par la Bienheureuse Marguerite-Marie est entrée si avant dans la piété des fidèles, qu'elle semble être un legs des premiers âges de l'Église (1). Évidemment JÉSUS a passé par là ; et son regard et son souffle ont fait naître et vibrer dans les âmes ces attraits intimes et ces cordes secrètes qui provoquent un irrésistible élan d'amour et produisent des accords d'une ineffable harmonie.

Qu'il est loin, le temps où la science hypocrite et glacée des pharisiens des XVIIe et XVIIIe siècles combattait la dévotion naissante au nom du dogme auguste de l'Incarnation. Pas plus que leurs arguments, les railleries des philosophes voltairiens n'ont pu arrêter le cours de la piété catholique ; et voici que, au terme de sa carrière, le XIXe siècle, qui l'a vu grossir sans cesse, lui rend dans l'univers entier un solennel et magnifique hommage.

1. Sans vouloir en rien nier à la dévotion du Sacré-Cœur telle que la liturgie l'a fixée un caractère nouveau, nous aimons à faire remarquer au début de ces pages que dans son essence, cette dévotion est vraiment un legs des premiers âges de l'Église. L'ordre de Saint-Benoît revendique à bon droit l'honneur d'en avoir été au cours de longs siècles le promoteur. La seule énumération des auteurs monastiques qui ont illustré ce culte par leurs écrits, suffirait pour rendre cette assertion évidente. V. l'étude publiée dans cette revue sous ce titre : « *La dévotion au Sacré-Cœur de* JÉSUS *dans l'Ordre de Saint-Benoît.* » 1885-1886 ; livr. juin, juillet, août, septembre.

Digitized by Google

Sans doute, le culte grandissant de l'amour du Verbe incarné n'a pas encore opéré dans les peuples ces retours publics que le caractère social de cette dévotion fait espérer pour le monde ; sans doute, la nation privilégiée qui a reçu de Dieu la noble mission de personnifier en quelque sorte la croisade du Sacré-Cœur, semble plus éloignée que jamais de Celui auquel elle doit ses grandeurs passées. Mais, du moins, que d'hommages secrets d'amour destinés à réparer les outrages de la haine, du mépris et de l'oubli ; que de témoignages publics de foi et de dépendance rendus au Roi des siècles et des peuples ; depuis ces consécrations solennelles des républiques catholiques du nouveau monde, jusqu'à cette amende honorable d'une nation égarée, ce temple majestueux dont l'altière coupole se dresse sur le mont des martyrs, pour dire à la capitale et au pays enivrés d'apostasie et de jouissances matérielles, que la foi antique et l'antique amour pour lesquels les premiers apôtres des Gaules ont immolé leur vie, illumine et embrase encore l'esprit et le cœur de millions de catholiques impatients de faire revivre par la royauté du Sacré-Cœur l'ère glorieuse des *Gesta Dei per Francos.*

Assurément, au milieu des nombreux symptômes qui accusent une déperdition générale de vitalité religieuse et font redouter d'effroyables châtiments, il y a dans les progrès de la dévotion au Sacré-Cœur un spectacle bien fait pour ranimer les courages et rouvrir les cœurs à l'espérance.

Mais, pour que cette admirable dévotion produise tous les effets qu'en attend, avec son divin révélateur, l'Église sa fidèle promotrice, il importe que les âmes soient éclairées sur le véritable caractère du culte rendu au Cœur du Sauveur. Aussi avons-nous cru faire œuvre utile en profitant de l'attention pieuse provoquée par ce deuxième centenaire de la mort de l'humble vierge de Paray, pour entretenir nos lecteurs de l'esprit de cette auguste dévotion. Sans nous enfoncer dans une dissertation doctrinale, qui risque toujours d'être aride et de mener trop loin, nous nous contenterons d'exposer, à l'aide des prières liturgiques et des documents officiels, le caractère authentique que la sainte Église a donné au culte du Sacré-Cœur. Car, il importe de le remarquer au début de ces pages, autre est une dévotion privée, autre une dévotion consacrée par un culte public, c'est-à-dire, par un office et une Messe propres, et proposée aux fidèles d'une manière officielle par des documents qui en expliquent la portée. En groupant les principales formules de prières et les plus saillantes de ces pièces, rapprochées des révélations au-

Digitized by Google

torisées, nous pourrons éclairer d'une manière à la fois doctrinale et pratique les différents aspects de cette dévotion (1).

Quel est l'objet propre du culte du Sacré-Cœur? Est-ce le membre adorable du corps sacré du Sauveur, ou plutôt l'amour dont il est, suivant tous, l'emblème, et même l'organe, suivant quelques-uns? — Et cet amour, quel est-il? Est-ce l'amour humain du Christ, comme homme, ou encore l'amour divin du Christ, comme Verbe du Père? — Et dans cet amour humain, que veut-on considérer spécialement? sont-ce les vertus à imiter? sont-ce les dévouements sublimes, pour en rendre grâces? sont-ce les outrages, les froideurs qu'il recueille, pour y compatir et les réparer par un retour doublement intense de gratitude et d'amour? — Enfin, dans les formules de prières au Sacré-Cœur, peut-on légitimement adresser au Cœur divin du Sauveur des demandes ou des hommages qui visent directement l'âme de JÉSUS et même sa divinité?

Telles sont les quatre questions principales qui embrassent la dévotion au Sacré-Cœur. Nous allons brièvement les traiter à la suite, en nous appuyant sur les formulaires du culte public plutôt que sur des arguments de raison ou de science sacrée.

I.

Les jansénistes, dont les docteurs de Pistoie se sont faits les interprètes dans leur fameux synode, voulurent exclure du culte du Sacré-Cœur le membre sacré de l'humanité de JÉSUS, et réduire dans cette dévotion le cœur à un simple symbole général. Pour colorer quelque peu leur erreur, ils travestirent la pensée catholique, comme si le culte qu'elle prônait s'adressait au Cœur du Sauveur séparé de son humanité sainte et abstraction faite de l'union hypostatique de sa nature humaine à sa personne divine (2).

La vérité est que le culte du Sacré-Cœur s'adresse au membre sacré de l'humanité du Christ, tel qu'il est en lui-même; culte d'adoration stricte, à cause du lien inséparable qui l'unit à la personne du Verbe et fait de lui le Cœur d'un Dieu.

1. Nous avons suivi pour guide l'office et la Messe du Sacré-Cœur presque universellement adoptés aujourd'hui; sauf à emprunter en note aux Messes *Egredimini* et *Gaudeamus* les passages les plus expressifs à l'appui de tel ou tel aspect de la dévotion au Sacré-Cœur.

2. V. la 63 prop. des Pistor. comdamnée par la bulle *Auctorem fidei* de Pie VI. Pour éviter toute fausse interprétation de la manière dont on envisage le Cœur corporel de JÉSUS, on a interdit la reproduction en image du Cœur séparé du reste du corps du Sauveur. Sans doute, en soi, on pourrait faire cette séparation par la pensée, comme, durant les jours écoulés entre sa mort et sa résurrection le corps de JÉSUS fut séparé de son âme, sans cesser d'être adorable. Mais toujours on devrait concevoir le Cœur uni à la divinité, dont il est intimement inséparable, même par la pensée. V. Franzelin, contre Suarez. *De Verbo incarnato*, p. 474.

Digitized by Google

La liturgie de la fête du Sacré-Cœur s'exprime clairement à ce sujet, bien que, comme nous le verrons bientôt, elle ne mette pas au premier plan ce côté de la dévotion. Des trois hymnes de l'Office, celle des Laudes s'adresse, dans ses premières strophes surtout, au Cœur corporel du Sauveur. « O Cœur, dit-elle, arche sainte qui renfermez, non plus la loi de servitude, mais la loi de grâce, de pardon et de miséricorde ; ô Cœur, sanctuaire immaculé de la nouvelle alliance, temple plus sacré que l'ancien, voile plus utile que celui qui se déchira ; l'amour voulut que le coup de lance vous fît une plaie béante, afin qu'en elle nous vénérions les blessures de l'amour invisible. » Puis l'hymne passe aux merveilles de cet amour, la cène et la croix, et se termine par un appel à la reconnaissance.

L'homélie de saint Bernard qui forme les leçons du second nocturne célèbre aussi le Cœur réel (1) du Sauveur.

La même pensée a guidé l'Église dans le choix de l'Évangile de la Messe. Dans le passage de la passion de saint Jean, elle nous montre le Cœur du Sauveur déjà mort sur la croix, transpercé et laissant échapper les dernières gouttes du sang rédempteur. L'antienne du *Magnificat* des secondes Vêpres reproduit ce passage (2).

Cependant, tout en méritant souverainement le culte de latrie, le Cœur corporel du Christ n'est pas l'objet principal de la dévotion au Sacré-Cœur. Interrogé sur la portée directe de cette dévotion, le P. Croiset, religieux de la compagnie de JÉSUS qui avait vu la bienheureuse Marguerite-Marie et conversé avec elle, écrivit ces paroles expresses: « L'objet et le motif principal de cette dévotion est l'amour immense que JÉSUS-CHRIST a pour les hommes. Mais, parce que nous avons toujours besoin, dans l'exercice des dévotions, même les plus spirituelles, de certains objets matériels et sensibles, qui nous frappent davantage, on a choisi le Sacré-Cœur de JÉSUS, comme l'objet sensible le plus digne de nos respects (3). »

Le Cœur corporel du Sauveur est donc à la fois objet pour lui-même du culte et symbole de l'amour de JÉSUS, à cause de sa relation naturelle avec cet amour. Quelle est au juste cette relation ? Est-ce celle d'un organe véritable, d'un comprincipe, suivant la théorie généralement reçue autrefois, mais mise en doute par la science moderne ? Est-ce seulement celle d'un symbolisme basé sur cette connexion intime que nous sentons exister entre les impres-

1. *Serm. 3 de Pass.*

2. Bon nombre de passages de la Messe *Gaudeamus* s'adressent également au Cœur corporel de JÉSUS.

3. V. *Le second centenaire et le jubilé de la bienheureuse Marguerite-Marie*, par Mgr Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française.

Digitized by Google

sions du cœur et les affections de l'âme, et que tous les peuples ont de tout temps consacrée en attribuant au cœur et en appelant de son nom tout ce qui est du domaine de l'amour ?L'Église n'a jamais voulu trancher cette question (1). La seconde relation, dont personne ne conteste le fondé, lui suffit amplement pour motiver l'emploi de l'emblème du Cœur de JÉSUS dans la dévotion qui a pour but de célébrer son amour. Cette relation est exprimée d'une manière concise et profonde par les derniers vers traduits plus haut de l'hymne des Laudes : « *Amoris invisibilis ut veneremur vulnera* » (2) et par le premier vers de la strophe suivante : *Hoc sub amoris symbolo* (3), où le Cœur corporel de JÉSUS, percé surtout de la lance, est appelé le « symbole de son amour ». L'oraison principale de l'Office et de la Messe passe aussi du Cœur corporel aux mystères dont il est l'emblème. Nous en donnons plus loin la traduction.

L'amour de JÉSUS-CHRIST pour les hommes est donc l'objet principal, absolu de la dévotion au Sacré-Cœur. En cela le culte tel que l'Église l'a établi reflète absolument les mémorables paroles que le Sauveur adressa à la bienheureuse de Paray, dans la dernière de ses grandes apparitions : « Voici ce Cœur qui a tant aimé les hommes, etc. » C'est la parole de saint Jean : « Après avoir aimé les siens, il les aima jusqu'au bout, » et cette autre du même apôtre : « Quant à nous, nous avons cru à l'amour que Dieu a pour nous. »

Dans un bref daté de 1771 Pie VI a condensé cette doctrine en ces termes : La substance de cette dévotion est que « dans l'image symbolique du Cœur *(in symbolica cordis imagine)* nous méditions et vénérions l'immense charité du divin Rédempteur et l'amour qu'il a répandu sur nous ». Aussi les formules liturgiques sont-elles presque exclusivement consacrées à louer les manifestations de cet amour, passant ainsi du symbole à l'objet essentiel qu'il exprime.

Cet amour est le feu que « JÉSUS est venu apporter en ce monde et qu'il désire voir se répandre en un vaste brasier (4) ».

---

1. En 1725, lorsque le P. Gallifet, avocat de la cause, voulut, à la demande du roi de Pologne, Auguste I, de plusieurs évêques et de l'ordre de la Visitation, obtenir de Rome un Office et une Messe propres en l'honneur du Sacré-Cœur, le promoteur de la foi, alors Prosper Lambertini, plus tard Benoît XIV, opposa un refus, parce que le P. Gallifet avait appuyé son plaidoyer sur la doctrine douteuse que le cœur est le comprincipe, l'organe de l'amour.

2. Afin qu'en elle nous vénérions les blessures de l'amour invisible.

3. Sous ce symbole de l'amour.

4. L'amour du Rédempteur pour les hommes inspire les trois Messes *Miserebitur*, *Egredimini* et *Gaudeamus*. Les extraits de saint Paul et de saint Jean, qui forment l'Épître et l'Évangile de la deuxième de ces Messes, et le passage de saint Matthieu choisi pour l'Évangile de la troisième sont très expressifs pour inculquer cet amour et en stimuler le culte. La Messe *Miserebitur* spécifie davantage l'amour souffrant du Sauveur dans sa passion.

Digitized by Google

II.

Mais quel est cet amour du Rédempteur, est-ce son amour divin, est-ce son amour humain ? En outre, dans cet amour humain, est-ce l'amour du Christ pour les hommes, ou son amour pour Dieu que l'Église médite et vénère ?

D'abord, il est certain que l'amour humain du Rédempteur est l'objet premier du culte du Sacré-Cœur, cet amour dont le Cœur est véritablement le symbole et dont il a éprouvé les ineffables émotions. Le texte de Pie VI cité plus haut est formel à cet égard. De même la clause de l'Office qui termine les leçons du second nocturne ne laisse aucun doute sur ce point. Voici ces paroles, qui font suite au fragment du troisième sermon de saint Bernard sur la passion : « Cette charité du Christ souffrant et mourant pour le salut du genre humain et instituant en souvenir de sa mort le sacrement de son corps et de son sang, afin que les fidèles le méditent avec plus de dévotion et de fruit sous le symbole de son Cœur très sacré, le souverain Pontife Clément XIII a permis, à la demande de plusieurs églises, de célébrer la fête de ce sacré Cœur. » Ce texte corrobore en outre ce que nous avons dit plus haut du symbolisme du Cœur dans cette dévotion. C'est cet amour du Christ, manifesté surtout dans sa passion, que la liturgie célèbre entre autres dans l'antienne de *Magnificat* des premières Vêpres, l'Invitatoire et l'hymne des Matines, l'antienne du *Benedictus*, le Graduel, le Trait et la communion de la Messe.

Cependant, il y aurait erreur à croire que cela doit s'entendre à l'exclusion de l'amour divin du Christ. Hypostatiquement uni à la personne du Verbe, le Cœur de JÉSUS devient par extension le symbole expressif de l'amour du Verbe, surtout de l'amour qui détermine le Verbe à prendre la nature humaine, suivant cette vision célèbre où sainte Marie-Madeleine de Pazzi reconnut dans le Cœur de JÉSUS marqué des quatre lettres V C F E *(Verbum caro factum est)* le point de contact le plus intime entre la nature divine et la nature humaine dans le Rédempteur. Si les textes de Pie VI et de Clément XIII ne signalent que l'amour humain de JÉSUS, voici une déclaration de la sacrée Congrégation des Rites instituant la fête du Sacré-Cœur, où l'amour divin du Sauveur est mis en première ligne, comme devançant son amour humain. La Congrégation dit que « la célébration de cet Office et de cette Messe « renouvelle symboliquement (remarquez toujours cette expression) « le souvenir de cet amour divin *en vertu duquel le Fils unique de* « *Dieu a pris la nature humaine*, et, devenu obéissant jusqu'à la

Digitized by Google

« mort, s'offrit aux hommes comme modèle de l'humilité et de la « douceur de cœur ». L'un et l'autre amour sont appelés dans ce document du nom commun d'amour divin, parce que la personne unique de JÉSUS est Dieu; mais le premier amour, étant la cause de l'Incarnation elle-même, ne peut être attribué à l'amour humain du Rédempteur. L'hymne des premières Vêpres contemple aussi dans le Cœur de JÉSUS cet amour du Verbe qui détermina son union à la nature humaine. « Créateur bienheureux du monde, ô Christ « Rédempteur de tous les hommes, Lumière de la lumière du Père, « vrai Dieu de vrai Dieu. *C'est votre amour qui vous poussa à « prendre un corps mortel*, afin de nous rendre, Adam nouveau, ce « que l'ancien Adam nous avait enlevé. Cet amour sublime, créateur « de la terre, de la mer et des astres, eut pitié des égarements de « nos premiers parents et vint rompre nos chaînes. » Puis, dans les strophes qui suivent, le poète unit intimement l'amour du Christ, comme homme, à cet amour du Verbe antérieur à l'Incarnation, et salue dans la Passion le fruit suprême de l'amour de l'Homme-Dieu. Il serait difficile de dire jusqu'où le passage d'Isaïe qui figure dans l'Office, comme leçon du premier Nocturne, comme capitule aux différentes heures, et comme verset des Vêpres, et puis à la Messe comme Épître, vise exclusivement l'amour humain du Messie, ou comprend à la fois son amour comme homme et comme Dieu.

Cet amour, l'Église le contemple dans l'Office du Sacré-Cœur comme une effusion de Dieu et de son Christ sur les hommes; mais elle ne semble guère le considérer directement comme se portant vers Dieu, au nom de l'humanité, pour lui rendre des hommages souverains et suppléer aux louanges nécessairement imparfaites des créatures (1). On ne pourrait dire cependant que cet aspect de l'amour du Christ, ce symbolisme de son Cœur, si cher aux Hildegarde et aux Gertrude, soit étranger au culte liturgique du Sacré-Cœur. Qui peut lire attentivement, affectivement surtout, les leçons du second nocturne tirées de saint Bernard, sans se laisser aller à considérer dans le Cœur de JÉSUS cet organe parfait de nos affections, par lequel et dans lequel nous pouvons offrir au Très-Haut une louange infinie, seule digne de lui, et trouver un principe divin qui transfigure

1. La Messe *Gaudeamus* est plus explicite sur ce point; elle donne une large part à la dévotion que l'on pourrait appeler *gertrudienne*. Voici un texte expressif de l'oraison : « O Dieu... accordez-nous d'aimer et de vénérer de telle sorte sur la terre le Cœur Sacré de JÉSUS-CHRIST votre Fils, N.-S., *que par lui et avec lui nous puissions vous aimer et l'aimer, et être aimés de vous et de lui* pendant toute l'éternité dans les cieux. » Il serait impossible de rendre cet aspect du culte du Sacré-Cœur par une formule plus complète et plus éloquente.

Digitized by Google

toutes nos actions, suivant ces paroles d'un verset de l'office : *omnia opera nostra operatus es nobis ?* C'est bien là le sens premier du séjour bienfaisant de l'âme dans ce Cœur ouvert par la lance pour nous y recueillir et nous diviniser en quelque sorte par la fusion la plus intime en lui. Transformation admirable, que Notre-Seigneur a voulu signifier lui-même par ce mystérieux échange de cœur dont il favorisa l'élite de ses épouses, et en particulier la bienheureuse Marguerite-Marie dans la première vision par laquelle il l'initia à l'apostolat de son Sacré-Cœur. Échange ineffable, qui s'opère mystiquement dans toute communion, où le Christ, en se donnant tout entier à celui qui le reçoit, lui demande en retour « *Præbe mihi cor tuum*, donnez-moi votre cœur ». Et pourquoi cet échange, sinon pour que, faisant nôtre l'amour dont JÉSUS brûle pour son Père, nous arrivions au sommet de notre vocation chrétienne par l'identification dans l'amour avec le Fils de Dieu. Cet aspect de la dévotion au Sacré-Cœur est insinué dans la formule qui termine toutes les oraisons liturgiques : « Par JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur », formule qui peut, oui qui doit se traduire, chaque fois qu'il s'agit d'une grâce concernant l'amour : « par le Cœur de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur ». En outre, lorsque l'Église, comme le dit Pie VI, vénère dans le culte du Sacré-Cœur l'amour du Rédempteur obéissant jusqu'à la mort à son Père, ne vénère-t-elle pas l'amour sans bornes que le Messie témoigna à son Père, non moins qu'à nous, par cette héroïque soumission ?

On le voit, si l'amour du Rédempteur comme Dieu, pour être moins en évidence dans cette dévotion, que son amour comme homme, n'en est cependant pas exclu, il faut en dire autant de l'amour du Christ pour Dieu, bien que son amour pour les hommes y soit plus directement visé. Nous avons cru devoir insister sur ces deux points parce qu'ils élargissent beaucoup le cadre de cette dévotion, et lui donnent des nuances plus profondes, une portée plus céleste et en quelque sorte plus éternelle. Car, à la fin des temps, lorsque la plupart des autres aspects de la dévotion au Sacré-Cœur se borneront au culte du souvenir, leur union de louanges au Cœur de JÉSUS, la fusion de leur amour dans cette fournaise d'amour divin, fera à tout jamais la joie la plus réelle des élus. Voir Dieu par la Face de son Christ, l'aimer par le Cœur du Christ, n'est-ce pas là tout le ciel ?

III.

Mais, pour nous arrêter à l'amour humain du Rédempteur des hommes, objet saillant de la dévotion liturgique au Sacré-Cœur

Digitized by Google

quels sont ces « *præcipua in nos caritatis ejus beneficia*, ces principaux bienfaits de son amour envers nous » dont parle l'oraison, et dont l'Église nous fait demander « de pouvoir jouir toujours davantage en les contemplant et en savourant leurs fruits *eorum pariter et actu delectemur et fructu* » ?

Ces bienfaits peuvent se ramener à trois principaux, énumérés dans les trois premières antiennes qui ouvrent, à l'heure de Vêpres, l'Office de la fête du Sacré-Cœur : les exemples, l'institution de l'Eucharistie et la passion (1). A raison des deux premiers, la couleur de la fête est blanche, comme aussi à cause du caractère triomphant qui s'attache au Sacré-Cœur, ainsi qu'au Rédempteur tout entier depuis sa glorieuse résurrection.

D'abord l'Église nous remet sous les yeux les exemples, surtout de douceur et d'humilité que le Christ nous a donnés dans son Sacré-Cœur : « *Discite a me :* Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Ainsi débute l'Office. La même pensée revient par deux fois dans la Messe de la fête, au verset alléluiatique, et dans la collecte finale. Et vraiment, les exemples sublimes dont la vie du Sauveur n'est qu'un vaste tissu, nous sont d'un prix inestimable. En nous montrant l'usage que nous devons faire des affections, des mouvements du cœur, JÉSUS nous a tracé la route du ciel et donné le secret de la paix véritable : « *et invenietis requiem animabus vestris* (2) ».

Le second bienfait que l'Église célèbre particulièrement dans la fête du Sacré-Cœur est l'institution du Saint Sacrement : Sacrifice où le Calvaire se renouvelle mystiquement, Communion qui anticipe la fusion céleste, Tabernacle enfin où JÉSUS fait ses délices d'être avec les enfants des hommes et où son Cœur divin bat sans cesse pour nous de cet amour ineffable dont il trahit jadis les transports, lorsqu'il dit, avant la célébration de la Cène : « J'ai brûlé d'un désir ardent de manger cette Pâque avec vous ». L'Office du Sacré-Cœur rappelle le bienfait de l'Eucharistie dans la seconde antienne des Vêpres : « J'ai sanctifié ce lieu, afin que mon nom y soit à jamais et que mes yeux et mon cœur y demeurent tous les jours », paroles qui visent spécialement la permanence de JÉSUS au milieu de nous sous le voile sacramentel. Le sacrifice de la Messe est rappelé dans le répons bref des Laudes : *Tibi sacrificabo hostiam laudis*, et dans la quatrième strophe de l'hymne de cette même heure, *passus cruenta*

1. La même énumération se retrouve, quoique à sens inverse dans le Graduel et l'Alleluia de la Messe.

2. Voir aussi le verset alléluiatique de la Messe *Gaudeamus*.

Digitized by Google

et mystica utrumque sacrificium Christus sacerdos obtulit, où le poète unit le sacrifice mystique de l'autel, au sacrifice sanglant de la croix, offerts l'un et l'autre par le même Pontife JÉSUS-CHRIST. La communion est célébrée dans l'Office par les paroles d'Isaïe du capitule et des leçons du premier nocturne: *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* C'est elle cette source ineffable figurée par le sang qui coula du Cœur transpercé du Sauveur, ainsi que le décrit l'Évangile de la fête. Elle est encore figurée par cette « fleur du froment, *adipe frumenti* », dont il est question au répons bref des Vêpres ; enfin elle inspire plusieurs répons des nocturnes. Dans le formulaire de la Messe, le bienfait de l'Eucharistie est également rappelé, outre le passage de l'Épître et le texte de l'Évangile signalés déjà, par le verset du Graduel qui reproduit les paroles où saint Jean condense, suivant l'opinion de beaucoup d'exégètes, le récit de l'institution de l'Eucharistie, et par la Secrète consacrée tout entière à ce mystère et à l'amour que le Christ nous y témoigne.

Le troisième bienfait dont la dévotion au Sacré-Cœur consacre le grand souvenir, est la passion et la mort du Rédempteur. Ce bienfait domine tous les autres dans la pensée de l'Église. Aussi est-ce lui que la liturgie de cette fête met surtout en relief. Dans l'Office, la passion inspire la troisième antienne des Vêpres, le plus grand nombre des strophes des trois hymnes ; les deux antiennes du *Magnificat* et l'Invitatoire, toujours caractéristique, lui sont directement consacrés; de même les leçons d'Isaïe, le récit de l'Évangile et le verset des Laudes, sans parler de plusieurs répons, plus expressifs les uns que les autres. Le même enseignement se retrouve dans la Messe : l'Introït et le verset chantent les ineffables miséricordes accomplies par les souffrances d'un Dieu ; l'Épître célèbre en général le Sauveur consommant son œuvre de salut; le Graduel et le Trait reproduisent les complaintes les plus vibrantes des psaumes et des lamentations ; même au temps pascal l'*Alleluia* fait un retour sur les douleurs passées ; l'Évangile raconte le dernier épisode du drame du Golgotha ; la Préface est celle du temps de la passion; enfin la Communion reprend le Graduel.

Dans tout cet ensemble, c'est bien le *Christum pro nobis passum* que l'Église contemple, adore et bénit.

La méditation de ce triple bienfait doit faire naître dans les âmes des affections correspondantes, fruit principal de cette grande et salutaire dévotion. Outre le désir de l'imitation, qui répond aux

Digitized by Google

admirables exemples dont le Cœur de JÉSUS a été pour nous un modèle achevé, la considération pieuse des deux autres bienfaits célébrés dans le culte du Sacré-Cœur alimente en nous les quatre grands actes qui constituent le propre du sacrifice : l'adoration, l'action de grâces, la réparation, la demande ; avec cette différence que, dans le sacrifice sanglant ou mystique, c'est le Christ qui les adresse à son Père, tandis que, dans la dévotion au Sacré-Cœur, c'est encore et plus directement le fidèle qui les adresse au Christ.

La liturgie de la fête du Sacré-Cœur nous excite à chacun de ces actes. Dans l'Invitatoire elle nous convie à adorer ce Rédempteur immolé pour nous : *Venite adoremus.* Ailleurs c'est la reconnaissance qu'elle nous inculque : « *Quis non amantem redamet?* Qui ne paierait pas de retour un amour si généreux? » s'écrie-t-elle dans l'hymne des Laudes, et dans le verset de l'Introït elle nous invite à chanter à jamais les miséricordes du Seigneur : *Misericordias Domini in æternum cantabo* (1). Les demandes sont formulées surtout dans les collectes de la Messe. Mais c'est surtout la réparation compatissante et expiatoire qui forme l'acte auquel les prières tant de l'Office que du saint sacrifice portent l'âme émue du souvenir des bienfaits du Sauveur, de son amour, de ses souffrances et des froideurs que le monde leur oppose en retour. « *Sustinui qui simul contristaretur, et non fuit, et qui consolaretur, et non inveni.* J'ai cherché un cœur qui s'affligeât avec le mien et il ne s'en est point offert, qui me prodiguât ses consolations et je ne l'ai point trouvé. » Cette complainte du psalmiste retentit dans l'Office ainsi qu'à la Messe, pour exciter les âmes à cette componction réparatrice. Car c'est de nos cœurs aimants que le Sauveur attend une véritable consolation, d'après cettre autre parole du prophète royal qui forme la quatrième antienne des Vêpres et des Laudes : « D'après la mesure des douleurs innombrables qui assaillent mon cœur, vos consolations ont réjoui mon âme. »

En donnant une si grande importance à la compassion réparatrice dans le culte du Sacré-Cœur, la sainte Église n'a fait que répondre au vœu formel exprimé à plusieurs reprises par Notre-Seigneur lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Ainsi, par exemple, JÉSUS demanda expressément la dévotion du premier Vendredi, « pour honorer son cœur en communiant ce jour-là et en lui faisant « réparation d'honneur par une amende honorable pour réparer les « indignités qu'il a reçues pendant le temps qu'il a été exposé sur les « autels. » Aussi, à diverses reprises, les promoteurs de la dévotion

1. Cette gratitude trouve son expression la plus haute dans la consécration. V. la cinquième antienne des Vêpres.

Digitized by Google

au Sacré-Cœur, Fridigian Castagnarius devant Innocent XII, le P. Gallifet devant Benoît XIII, et les évêques de Pologne demandant l'institution de la fête, ont-ils insisté sur la réparation comme étant une des fins principales de cette solennité.

Mais ici il importe grandement de se faire une idée juste de ce culte de réparation. Il y aurait erreur à lui supposer pour base une *véritable souffrance* endurée par Notre-Seigneur depuis sa glorieuse Ascension, souffrance provoquée par les outrages et l'oubli des hommes. Depuis sa glorification par son Père à l'aurore de Pâques le Christ jouit d'une vie désormais à l'abri de toute souffrance véritable. Même dans le Saint-Sacrement, il est impassible et glorieux. Oui, le saint Sacrifice, rénovation mystique du Calvaire, commémoration de sa mort, comme s'exprime saint Paul, n'implique pour lui aucune douleur, aucune souffrance. Au contraire, le triomphe s'y unit intimement à l'immolation mystique. Si déjà, malgré ses horreurs sanglantes, la scène du Golgotha avait un caractère triomphal, suivant ce qu'exprime l'admirable distique liturgique :

« *O magnum pietatis opus, mors mortua tunc est*
In ligno quando mortua vita fuit.

O chef-d'œuvre de miséricorde ! la mort reçut le coup mortel lorsque la vie expira sur la croix, » — caractère triomphal que l'Église fait ressortir même le vendredi-saint, en couronnant les accents plaintifs des *improperia* par l'hymne enthousiaste à la Croix, — à plus forte raison la sainte Messe est à la fois un sacrifice et un triomphe. Aussi la liturgie enclave-t-elle la consécration entre l'hymne d'Isaïe et l'Hosannah des Rameaux.

Est-ce à dire que les paroles du Seigneur, ses plaintes si vives soient de simples figures, dénuées de fondement? Non, assurément. Il en est d'elles comme de ces expressions par lesquelles l'Écriture-Sainte traduit l'effet que les péchés des hommes produisent sur Dieu lui-même. Impassibilité n'est pas insensibilité. Seulement la sensibilité, au sens spirituel du mot, qui implique pour nous la souffrance ou du moins une altération quelconque, n'entraîne rien de semblable en Dieu, Océan de béatitude calme, sereine, inébranlable, comme Gertrude-la-Grande aime à l'appeler.

De même l'humanité de Notre-Seigneur est entrée par la Résurrection dans une gloire parfaite que rien ne peut troubler. Toutefois, entre la nature divine et la nature humaine du Christ glorieux, il y a cette différence importante, que la première a toujours été également impassible, tandis que la seconde a réellement souffert

Digitized by Google

pendant le cours de la vie mortelle du Sauveur sur la terre. Or, dans le rapprochement entre ces souffrances véritables, mais écoulées, et les péchés des hommes présents ou même futurs qui en ont été ou en seront encore la cause, se trouve la raison intime des peines dont le Sauveur nous a dévoilé le mystère et dont son Cœur sacré est l'adorable victime qu'il nous convie à consoler. Pour notre intelligence bornée l'ubiquité dans l'espace se comprend mieux que celle dans le temps. Pour Dieu, au contraire, l'une équivaut à l'autre. De là la passion du Christ, vrai Dieu comme vrai homme, doit être considérée par la piété des fidèles comme s'accomplissant à chaque instant. D'où il suit que le Christ glorieux et impassible, ayant souffert réellement dans son Cœur les coups de tous les outrages dont il avait la préscience, peut nous représenter ces souffrances de son Cœur comme actuelles et ressenties au même moment où la cause se produit dans le temps. Sous ce rapport, les expressions dont le Sauveur se sert n'ont plus de la figure qu'une transposition de temps, laquelle disparaît même, lorsqu'on se représente que la personne du Verbe ne connaît pas le temps et vit dans l'éternité. *Christus heri, Christus hodie, Christus in sæcula* (1).

Cette explication montre comment le culte d'une réparation compatissante s'accorde parfaitement avec le caractère impassible de la vie glorieuse dont jouit le Rédempteur ressuscité tant sur nos autels que dans les cieux.

Du reste, pour avoir reçu dans la dévotion au Sacré-Cœur un surcroît d'extension et une forme spéciale, ce culte n'en remonte pas moins à la naissance du christianisme, puisqu'il a trouvé son expression la plus haute et la plus parfaite dans Notre-Dame des Douleurs. Oui, le sentiment de l'amende honorable, le désir d'apaiser la divinité irritée à cause des crimes des hommes est de l'essence de toutes les religions; aussi a-t-il fleuri à toutes les époques dans l'ancienne loi, comme l'attestent par leur vie les saints personnages des temps antérieurs au Messie, surtout David et Jérémie.

IV.

Il nous reste à dire un mot des formules de prières au Sacré-Cœur. L'hommage rendu au Cœur corporel du Rédempteur, en tant qu'il consiste dans l'adoration de ce membre sacré de l'humanité du Christ, ne peut rigoureusement pas aller, dans les formules qui l'ex-

1. L'explication que nous donnons ici se trouve confirmée par l'heure réparatrice que N.-S. demanda à la Bienheureuse Marguerite-Marie, en souvenir de son abandon réel et historique au Jardin des Olives.

Digitized by Google

priment, au-delà d'un culte en quelque sorte simplement contemplatif. C'est la louange, sans l'élément de supplication qui l'accompagne naturellement, sans même l'appel à la complaisance dans cet hommage ainsi rendu. Il est vrai qu'en vertu de l'union hypostatique, ce Cœur étant le Cœur de Dieu, la transition de l'hommage rendu au Cœur à l'invocation de la personne divine qui le soutient, est prompte et même, quoi qu'en pensent certains auteurs, légitime. Saint Bernard nous en fournit un exemple dans le sermon auquel l'Église emprunte les leçons du second nocture. Après avoir débuté par des expressions qui fixent la pensée sur le Cœur corporel du Sauveur, l'onctueux docteur lui applique aussitôt une parole des Écritures qui s'applique à la nature divine : « Ne nous séparons pas facilement, dit-il, de ce Cœur dont il est écrit : Ceux qui s'éloignent de vous seront écrits dans la terre. »

Il faut en dire autant, rigoureusement parlant, des invocations qui s'adressent à l'âme humaine du Christ. Tant que la piété s'arrête au Cœur corporel, ces invocations dépassent l'objet et ne se peuvent comprendre et justifier que par le lien vital qui unit le Cœur à l'âme de JÉSUS.

Mais, dès que, regardant dans le Cœur du Sauveur un symbole, la dévotion contemple en lui l'amour humain ou divin du Verbe incarné, la prière va naturellement et sans efforts de transition, droit à l'âme bienheureuse du Christ, ou même à sa nature divine. C'est par cette raison que s'expliquent toutes les formules de prières dans lesquelles, en invoquant directement le Cœur de JÉSUS, nous prions ce Cœur divin d'avoir pitié de nous, de nous exaucer, d'accepter nos amendes honorables, d'agréer la consécration que nous lui faisons de nous-mêmes, de nous pardonner nos faiblesses ; toutes demandes qui dépasseraient les facultés de l'objet auquel elles s'adressent, si cet objet était seulement le Cœur corporel, si adorable soit-il, du Rédempteur.

Or, nous l'avons montré plus haut, dans la dévotion au Sacré-Cœur l'objet principal n'est pas le culte du Cœur corporel du Christ, mais bien le culte de l'amour de JÉSUS pour les hommes. Pour légitimer les formules autorisées par l'Église dans lesquelles l'hommage et la prière adressés au Sacré-Cœur dépassent strictement l'objet du Cœur corporel et s'adressent directement à l'âme de JÉSUS ou même à sa divinité, il n'est donc pas nécessaire de recourir à cette espèce de saut logique du reste, expliqué et motivé, plus haut ; mais il suffit de considérer que le Cœur du Sauveur est un symbole dans lequel la dévotion contemple immédiatement l'amour humain et

Digitized by Google

même divin du Rédempteur, et s'élève ainsi d'un coup d'aile aux plus sublimes sommets.

D. L. J.

SAINT EUSÈBE DE VERCEIL.

(16 décembre.)

LA vie d'Eusèbe de Verceil n'offre guères de ces détails intimes dans lesquels on aime à suivre comme pas à pas le travail de la grâce dans une âme. Toute publique, comme celles de la plupart des grands lutteurs de l'orthodoxie au IVe siècle, elle nous fait assister à l'un des épisodes les plus émouvants de la longue campagne dirigée par eux contre l'arianisme. Il sera difficile à un chrétien d'en entendre le récit, sans se sentir plus fier de sa foi, sans moduler avec un accent plus convaincu de joie et de triomphe cette parole de son Symbole : « Je crois au Fils *consubstantiel* au Père. »

Eusèbe était originaire de Sardaigne : mais il quitta de bonne heure son pays et sa famille pour servir Dieu avec plus de liberté. Il remplissait dans l'Église romaine les fonctions de lecteur, quand il se vit appelé au siège épiscopal de Verceil. Son mérite était dès lors si éclatant qu'il suffit au clergé et aux fidèles de cette ville d'avoir vu une seule fois cet étranger, pour le préférer sans hésitation à leurs propres concitoyens. Son ordination eut lieu un 15 décembre, vers l'an 340.

Des quinze premières années de son épiscopat, un seul trait nous a été conservé : l'introduction par lui de la vie monastique au sein du clergé de Verceil. Le premier en Occident (1), il essaya de réaliser l'union de ces deux vies. L'innovation était hardie, car on sait combien les solitaires d'Orient trouvaient l'humilité du moine difficile à concilier avec les fonctions si relevées du ministère ecclésiastique. La seule pensée de voir un monastère établi dans l'enceinte d'une ville, était de nature à causer une surprise générale à cette époque primitive du monachisme, où le désert jouissait encore du privilège exclusif de servir de carrière à ces héros de ce qu'on appelait la philosophie chrétienne. Néanmoins l'idée était féconde, et dès sa première application, comme toujours dans la suite, elle produisit les meilleurs résultats. Saint Ambroise (2) ne parle qu'avec enthousiasme de ce clergé monastique, joignant au mépris des choses

1. « Hæc enim primus in Occidentis partibus diversa inter se Eusebius sanctæ memoriæ coniunxit. » S. Ambros. *Epist. ad Eccles. Vercell.*, n. 66. *Patr. Lat.* XVI, 1207.

2. *Loc. cit.*, p. 82, col. 1211.

Digitized by Google

terrestres le zèle qui convient aux ministres de l'Église. Ce fut à cette école que se formèrent nombre de disciples distingués, qui se signalèrent ensuite sur les sièges épiscopaux d'Italie par leur vaillance à soutenir les combats de la foi. On ne sortait du clergé de Verceil que pour devenir évêque ou martyr. Cette pratique de la vie monastique fut pour Eusèbe lui-même, suivant la remarque de saint Ambroise (1), une école de patience : il puisa dans l'exercice de cette vie austère la force qu'il devait un jour déployer dans la défense de la foi.

C'était en 355. Les efforts des ariens et de l'empereur Constance pour isoler Athanase de ses frères dans l'épiscopat, avaient honteusement triomphé au concile d'Arles, grâce surtout à la faiblesse des légats du pape Libère. Dans son affliction, ce dernier espéra qu'un nouveau concile apporterait quelque remède aux maux extrêmes de l'Église, et il députa pour l'obtenir une légation ayant à sa tête Lucifer, évêque de Cagliari. Saint Eusèbe fut prié de s'y adjoindre, avec mission de grouper autour de lui les derniers défenseurs de la foi orthodoxe.

L'empereur et ses ariens se prêtèrent volontiers au projet d'un concile : ils savaient déjà trop bien la manière de s'en servir à leur profit. L'assemblée fut convoquée à Milan même, où résidait alors Constance : plus de trois cents évêques latins et un certain nombre de prélats orientaux s'y rendirent. Mais dès le début, le parti arien montra une telle audace que saint Eusèbe ne put se résoudre à s'y rendre. Alors le concile en corps lui écrivit une lettre pleine de menaces, lui ordonnant de venir sans retard condamner « le sacrilège Athanase », sous peine de se voir déposé lui-même. L'empereur y joignit un billet destiné à rassurer l'évêque de Verceil sur ses intentions toutes pacifiques. Celui-ci savait déjà ce qu'il fallait en penser : mais devant les instances des légats pontificaux il fut contraint de se rendre.

— « Je pars pour Milan, écrivit-il à l'empereur ; mais sachez, prince, que j'y ferai tout ce que je trouverai juste et agréable à Dieu (2). »

Dès son arrivée au concile, on lui communique une affligeante nouvelle. Denys, évêque de Milan, un de ses propres disciples, trompé par les agissements et les flatteries de l'empereur et des évêques ariens, a consenti à signer la condamnation d'Athanase, à condition toutefois qu'on examinerait le point de foi en litige. Mais depuis,

1. *Ibid.*, n. 71, col. 1208-9.

2. « Quicquid, domine imperator, cum in præsentiam venero, justum fuerit visum et Domino placitum, id me facturum promitto. » S. Eusebii Vercel. *Ep. ad Const.* Migne, XII, 947.

Digitized by Google

la lumière s'est faite dans son esprit : il gémit avec son maître de la faute où l'a fait tomber sa simplicité. Pour le dégager, Eusèbe n'hésite pas à recourir à un expédient qui ne serait guères dans nos mœurs, mais dont saint Maxime de Turin (1) a cru pouvoir le louer publiquement dans un panégyrique prononcé le jour de sa fête. A son entrée dans la salle conciliaire, Eusèbe se voit pressé par les ariens de souscrire lui aussi au jugement porté contre Athanase : mais ceux-ci, évidemment, s'attendent à un refus indigné de l'évêque trop bien connu pour sa fermeté. Quelle n'est donc pas leur surprise, en entendant sortir de sa bouche les paroles suivantes :

— « Il est une chose que je ne puis m'empêcher de trouver assez étrange. En tête des souscriptions à l'acte que vous me soumettez, je trouve déjà le nom de mon fils Denys : il me semble pourtant qu'il ne devait pas ici passer avant moi. Vous qui ne pouvez concevoir que le Fils soit égal au Père, comment avez-vous pu donner sur moi la préférence à mon fils ? »

— « Qu'à cela ne tienne », répondent les évêques ; et, se croyant sûrs de Denys, ils effacent sur l'heure le nom de celui-ci, s'imaginant de le voir aussitôt remplacé par celui d'Eusèbe, auquel ils attachent infiniment plus de prix. Au lieu de cela, l'évêque de Verceil dépose sur le bureau un exemplaire du symbole de Nicée, et propose aux Pères d'y apposer avant tout leur signature, comme d'avance il l'a fait lui-même, afin de donner un témoignage non suspect de leur foi et de leur religion. Denys de Milan prend aussitôt le papier, et s'apprête à le signer, quand l'évêque arien Valens s'élance vers lui, et arrache violemment de ses mains le papier et la plume. Le tumulte qui en résulte parmi les prélats réunis dans le chœur ne tarde pas à exciter les craintes de la foule présente dans la nef, et qu'un voile seulement sépare de l'assemblée conciliaire.

Par bonheur, cette foule est foncièrement dévouée à la foi véritable ; c'est ce peuple appelé « très saint » par Hilaire (2), et dont « les oreilles sont plus chastes que les cœurs des évêques (3). » Rien de touchant comme de voir la part prise par lui aux travaux et aux souffrances des confesseurs durant ces scènes terribles du pseudo-concile de Milan. Dès cette première séance, nous le voyons intervenir pour qu'on n'aborde aucune discussion avant d'avoir chassé

1. Pseudo-Ambros. *De nat. S. Eusebii Vercell.*, serm. 56, n, 5. Migne, XVII, 719.

2. « Mediolanensem piissimam plebem. » *Contra Constantium*, n. 11, Migne X, 588.

3. « Sanctiores aures plebis, quam corda sunt sacerdotum ». *Contra Auxentium*, n. 6. Migne X, 612.

Digitized by Google

les hérétiques nommément excommuniés. Ce n'est pas trop, pour le contenir, de l'ascendant de l'évêque Denys, qui, tout en l'animant à l'amour de la vraie foi, s'efforce néanmoins de l'apaiser en lui rappelant qu'il s'agit présentement de recourir à la patience plutôt qu'aux armes.

A la séance suivante, toutes les instances du parti arien se tournent contre Eusèbe ; ils veulent à tout prix lui arracher la condamnation d'Athanase. Mais l'évêque défend fortement sa position. « Nous sommes ici, leur dit-il, pour traiter de la foi. Avant toute autre chose, il faut nous assurer qu'il n'y a personne parmi nous qui refuse son adhésion à la foi véritable. Cela fait, nous pourrons aller examiner sur les lieux la cause d'Athanase : s'il est coupable, je m'engage à porter le premier contre lui la sentence de condamnation. »

— « Il ne s'agit pas de cela, s'écrient les ariens exaspérés : condamne Athanase, ou nous te condamnons toi-même. »

— « Eh quoi ! dit Eusèbe, vous refusez de souscrire à la règle de foi, et vous prétendez me faire condamner mon frère sans procès ? »

A ce moment, des voix confuses s'élèvent de l'assemblée des fidèles : « Hors d'ici les hérétiques ! hors d'ici les ariens ! A bas les « auteurs de dogmes pervers ! Vive Denys, vive Eusèbe ! C'est par « eux que l'Église est sauvée [1]. »

Le silence rétabli, on apporte le rouleau contenant la formule de foi catholique promulguée à Nicée. Eusèbe et Denys y apposent leur signature. Ils sont seuls : les autres légats de Libère sont détenus au palais par l'empereur. Parmi les centaines de lâches prélats qui forment presque toute l'assemblée, un seul ose avouer qu'il n'a rien à faire valoir contre le symbole orthodoxe : encore veut-il qu'on se contente de cette timide déclaration donnée de vive voix.

A l'issue de cette mémorable séance, une scène grandiose se passe au sein de l'assemblée des fidèles. Eusèbe est là au milieu d'eux avec Denys ; les ariens et leurs chefs mêlés parmi le peuple sont découverts et contraints de sortir, on ferme les portes de l'église, et l'évêque de Milan célèbre les saints mystères. Le reste de la nuit s'écoule en chants d'action de grâces pour la protection accordée par le Christ à ses adorateurs.

A partir de ce moment, l'empereur comprit qu'il n'aboutirait à rien avec ces assemblées régulières sous la surveillance du peuple. Il ordonna en conséquence que les réunions conciliaires se tiendraient

1. « Pax Dionysio, pax Eusebio, per quos Ecclesiæ salus præstatur. » *Vita S. Dionys. Mediol.* ap. Bolland. maj. t. VI, p. 46.

Digitized by Google

dans son propre palais et sous sa présidence. Dès la première séance, il fit proposer aux Pères par ses officiers un édit par lequel, lui, encore catéchumène, prétendait définir la doctrine de la Trinité qu'il avait, disait-il, reçue du ciel en songe. Pour suivre de plus près les divers mouvements de l'assemblée, il avait voulu y assister lui-même, caché derrière une tapisserie. Mais tous ces expédients tournèrent à sa plus grande honte : à la lecture de l'édit, les légats du pape protestèrent de toute leur énergie. Lucifer alla même jusqu'à traiter l'empereur d'hérétique et de précurseur de l'Antechrist. Constance, humilié, eut beau se poser en victime de l'insolence sacerdotale, et dire que personne ne pouvait l'empêcher d'être arien, si cela lui plaisait : des reproches et des menaces il se vit bientôt contraint de descendre aux prières. Il supplia donc Eusèbe et les autres légats de changer de sentiment : mais tout fut inutile. On essaya une dernière fois de sonder les dispositions de la multitude : mais à peine lui eut-on communiqué l'édit impérial, qu'elle témoigna ouvertement son aversion.

Alors se tint au palais une nouvelle séance, qui se termina par des scènes d'une violence sans pareille. Constance alla jusqu'à tirer l'épée contre les intrépides légats, et ordonna d'en mener sur l'heure quelques-uns au supplice. Puis, se ravisant soudainement, il finit par les condamner au bannissement.

On vit donc ces chefs et princes des confesseurs se rendre pour la dernière fois à l'église où les attendait le peuple fidèle, à peine capable de contenir son émotion. Le reste de la journée fut consacré à glorifier les miséricordes du Seigneur. Puis, vers le soir, on vit entrer dans la basilique l'eunuque, exécuteur des vengeances impériales : il arrêta cent quarante-sept catholiques de tout rang. Eusèbe était du nombre. Il fut remis à un tribun chargé de le conduire à Scythopolis en Palestine, lieu choisi pour son exil.

Ce fut dans une étroite cage de fer que l'héroïque évêque dut accomplir ce long et pénible trajet, dont le terme fut pour lui le commencement d'une nouvelle série de mauvais traitements. A peine arrivé à Scythopolis, il fut livré à l'évêque arien Patrophile, qui avait consenti à lui servir de geôlier. Là, nous voyons se renouveler les scènes de Milan : d'un côté, les populations restées fidèles rivalisant de zèle pour donner au vénérable exilé de touchants témoignages de leur sympathie et de leur charité ; de l'autre, l'évêque arien et ses adeptes recourant à toutes les industries de la haine et de la cruauté pour vaincre la constance de ce fier occidental, ou du moins la lui faire chèrement payer.

Digitized by Google

Un jour, ils lui demandent s'il consent enfin à communiquer avec eux. — « Jamais », répond l'invincible vieillard. Alors on le traîne la tête en bas du haut d'un escalier ; puis, l'ayant fait remonter, on lui pose de nouveau la même question, et sur la réponse toujours invariable du confesseur, on recommence ce traitement barbare jusqu'à ce que sa tête et tous ses membres en soient tout meurtris et disloqués (1).

Maintes fois les ariens, armés de bâtons, envahissent le réduit qui lui sert de prison, et, après l'avoir maltraité d'une façon incroyable, pillent toutes les provisions que les catholiques ont apportées pour sa subsistance. Pendant six jours entiers, le saint se voit privé de toute nourriture, en butte aux menaces et aux violences de ses bourreaux, auxquels il s'abandonne en silence.

Une fois cependant, il se voit obligé de rompre ce silence, et il le fait avec une fierté, une dignité non moins admirables que la mansuétude dans laquelle il se renferme d'ordinaire. Les geôliers ont prétendu interdire l'accès de sa personne aux prêtres et aux diacres fidèles, chargés de lui faire parvenir les aumônes des catholiques : ils espèrent de cette façon l'obliger à communiquer avec eux, ne fût-ce que pour recevoir de leurs mains la nourriture indispensable pour sa subsistance. A cette nouvelle, le saint rédige une lettre, dont voici le titre : « Eusèbe serviteur de Dieu, avec ses compagnons de service, maltraités comme lui à cause de la foi, à leur geôlier Patrophile et aux siens. » Il expose d'abord les mauvais traitements qu'on lui a fait subir, puis il proteste qu'il ne mangera ni ne boira quoi que ce soit, jusqu'à ce qu'on ait promis par écrit de laisser pénétrer jusqu'à lui tous ceux qui demanderont à le voir. S'ils le refusent, ils seront responsables de la mort. Il en prend à témoin le Dieu tout-puissant et son Fils unique : et si sa protestation reste sans effet, il se déclare prêt à employer le peu qui lui reste de vie à écrire à toutes les Églises qu'il pourra, afin de faire savoir par toute la terre ce que la foi orthodoxe endure de souffrances de la part des ariens.

Cette démarche amena quelques jours de répit. On reconduisit le saint à son logis, et ses ennemis durent frémir de rage en voyant la multitude faire ovation au confesseur, et entourer sa demeure de flambeaux, tandis que lui recommençait à distribuer aux pauvres les aumônes mises de nouveau à sa disposition.

C'est Eusèbe lui-même qui nous apprend tous ces détails dans une lettre écrite à son église de Verceil, en réponse aux dons envoyés

1. S. Maxim. Taurin. *Sermo de S. Eusebio*, n. 6, Patr. Lat., XVII, 720-1.

Digitized by Google

par celle-ci à son pasteur exilé (1). Les scènes violentes des jours précédents n'ont pas encore mis fin à ses souffrances : car il écrit ces lignes dans l'appréhension continuelle de se voir interrompu par l'entrée de ses bourreaux, et il n'a cessé de prier Dieu qu'il voulût bien mettre un frein à leur fureur jusqu'à ce qu'il eût achevé sa lettre. Aussi se confond-il en excuses de ne pouvoir saluer personnellement chacun des membres de son troupeau.

On a moins de détails sur les dernières années de son exil : on sait seulement que de Scythopolis il fut depuis relégué en Cappadoce, et de là dans la Haute-Thébaïde. Il n'en revint qu'après l'avènement de Julien (fin de 361) en même temps que les autres évêques exilés sous Constance. Alors nous le retrouvons près de saint Athanase au grand concile d'Alexandrie (362), puis à Antioche, où il a la douleur de voir son ancien collègue de Milan, Lucifer, se retrancher lui-même, par son orgueilleuse raideur, de cette unité catholique qu'il avait naguère si vaillamment défendue ; enfin dans tout l'Orient, dont il parcourt successivement les églises pour les relever et les affermir dans la foi orthodoxe.

L'Italie en le revoyant « quitta ses habits de deuil (2) ». Ses dernières années furent employées à lutter conjointement avec Hilaire contre l'intrus Auxence qui détenait encore le siège de Milan. Il mourut en 370, ou peu après, un premier août. A cause de la fête de saint Pierre-ès-liens qui tombe ce jour-là, l'Église romaine a préféré célébrer le jour de son ordination, 15 décembre, qui a dû céder lui-même dans la suite devant l'octave de la Conception. C'est ce qui explique la date qui lui est assignée aujourd'hui au calendrier. Par une heureuse disposition de la Providence, sa fête s'est trouvée ainsi rapprochée de celle de la naissance du Verbe incarné dont il a été ici-bas un des plus héroïques défenseurs. D. G. M.

LE PSAUME DES NOCES MYSTIQUES (3).

(Suite.)

§ 2. Application du psaume à Marie.

LES saints Pères appliquent à Marie ce que notre hymne messianique dit de l'épouse et de la reine. Marie, en effet, est dans un sens le véritable Israël ; elle est la fleur, la couronne du

1. *Epist. ad presbyteros et plebem Italiae*, Migne, P. L., XII, 947.
2. « Tunc ad reditum Eusebii lugubres vestes Italia mutavit. » S. Hieronym. *Dialog. contra Lucifer.* n. 19. Migne, XXIII, 182.
3. COMMENTAIRE DU PETIT OFFICE DE LA T. S. VIERGE, par le Dr Bernard Schäfer, libre-

Digitized by Google

peuple élu. Dans l'arbre généalogique de Jessé, Marie avec son divin Enfant occupe le sommet, comme l'éclosion la plus radieuse de ce tronc béni. Mieux encore que Judith, Marie mérite les éloges que les Juifs chantaient en l'honneur du vainqueur d'Holoferne et que l'Église adresse à la Vierge Immaculée : « Vous êtes la gloire de Jérusalem, la joie d'Israël, l'honneur de notre peuple. »

Marie est aussi Reine. Elle descend de David, cette illustre figure de son royal Fils ; ou, mieux encore, c'est par elle que le Christ descend de David. Non seulement elle a tous les princes de la maison de David pour ancêtres ; mais c'est par elle et par son divin rejeton que la tente de David a été relevée, suivant la prophétie d'Amos, et honorée d'une royauté éternelle. Cependant elle n'est pas seulement Reine selon la naissance terrestre. Par sa vocation sublime elle est entrée en parenté avec les trois personnes royales de l'auguste Trinité. Aussi, dans le royaume de l'Église et dans celui de la grâce, elle trône en Reine des cieux, des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres et de tous les Saints.

Marie est encore Épouse du Roi du ciel. Par son Incarnation le Christ a épousé notre humanité ; par son sacrifice sanglant et non sanglant il s'est uni à l'Église, son épouse ; et de plus, il contracte par le lien de la grâce sanctifiante une alliance avec chaque âme rachetée. Oui, toute âme ornée de la grâce du saint baptême est une épouse du Christ, et cette parure nuptiale reçoit un nouvel éclat du banquet eucharistique : « Nous sommes les membres de son corps, dit saint Paul, formés de sa chair et de ses os [1]. » Dans la communion s'accomplit la parole prophétique du premier Adam : « ils seront deux dans une même chair. » Cependant ce titre d'épouses appartient d'une manière toute spéciale à ceux qui, par amour pour l'Époux de leurs âmes, dans le désir de lui appartenir sans partage, renoncent à tout amour terrestre et gardent la virginité. Or, Marie est la Vierge des vierges, l'idéal, le modèle de toutes les âmes virginales. Elle estimait si haut ce joyau, qu'elle lui surbordonna jusqu'à la maternité divine. L'union nuptiale avec le Christ revêt donc une intimité, une tendresse ineffables dans Marie, considérée comme Vierge. Toutefois, pour comprendre tout ce que ce titre d'Épouse exprime dans la Mère de Dieu, nous devons faire un pas encore.

L'Église nous donne de précieuses indications dans la sainte Liturgie. Laissons-nous garder par elle. Nombreuses sont les fêtes du

ment traduit de l'allemand et augmenté par le R. P. Dom Laurent Janssens, bénédictin de Maredsous. — Société Saint-Jean l'Évangéliste, Desclée-Lefebvre, Tournai.

1. *Eph.*, v, 30.

Digitized by Google

cycle en l'honneur de Notre-Dame, et à chacune d'elles retentit l'un ou l'autre verset de notre hymne nuptiale. Mais c'est à la fête de l'Annonciation que tous les versets relatifs à l'Épouse font partie du formulaire de la Messe. Qu'est-ce à dire, sinon que c'est dans le mystère de l'Annonciation que se sont préparées et consacrées les noces de Marie avec le Roi des cieux ? Pour rétablir les grâces de l'Éden perdues par le premier Adam, il fallait une aide au second Adam. De même que le péché entra dans le monde par la femme, ainsi la médiation de la femme était requise pour chasser la malédiction du péché et apporter la bénédiction de la Rédemption. La seconde Ève devait réparer ce que la première avait détruit. Pour comprendre tout le sens de notre psaume, nous devons donc considérer Marie comme la seconde Ève et la compagne active du second Adam.

Comme Ève nouvelle, Marie devait être unie au nouvel Adam, au Roi des rois ; elle devait devenir une aide efficace dans l'œuvre de la Rédemption, et la mère des Vivants. Au jour de sa Conception immaculée, les trois personnes divines elles-mêmes se plurent à l'orner de sa parure nuptiale. Son corps était un palais d'ivoire d'une pureté éblouissante; son âme, un trésor de toutes les grâces de choix.

Mais cette beauté de Marie est tout intérieure, comme le chante le psalmiste. Au dehors elle est dépourvue d'apparence. Et cependant le Roi a convoité sa beauté ; car son humilité, sa virginité, sa plénitude de graces ont ravi son cœur. L'Ange devient l'entremetteur de ces noces ineffables. A ce moment Marie aussi entendit cette austère parole : « Oubliez votre peuple et la maison de votre père. » Marie eut à faire l'entier et généreux sacrifice de toutes ses inclinations naturelles. Elle savait qu'elle devait s'immoler elle-même, ensemble avec son Fils. Dans les prophètes elle avait lu toute l'histoire des souffrances du Messie, le percement de ses mains et de ses pieds, les traitements infâmes et les ignominies sans nom qui l'attendaient. Sans doute, elle donnera le jour au plus aimable des enfants des hommes ; mais cette amabilité même mettra le comble à sa douleur. Ce Fils tant aimé, elle ne pourra pas le regarder une seule fois, sans que, trente ans à l'avance, la Croix, les affronts et les tourments de la passion la plus cruelle ne se présentent à son esprit. Sans entrailles pour les siens, la première Ève ne songea qu'à elle-même et à jouir. Marie oublia ses propres souffrances, pour ne penser qu'à nous. Son *fiat*, son consentement, sa soumission nous ont valu le Sauveur, et, par lui, la vie. Au même instant commence la vie de l'Homme-Dieu dans le sein de Marie, et, avec elle la Rédemp-

Digitized by Google

tion. « Vous m'avez préparé un corps ; et je dis : me voici, je viens remplir votre volonté [1]. »

Les filles de Sion se prosternent à vos pieds, munies de présents. L'Église militante et l'Église triomphante chantent sans interruption les louanges de Marie et lui apportent le tribut d'un culte suprême. Toutes les âmes virginales qui se réjouissent et tressaillent de s'unir mystiquement au divin Époux des cœurs, sont introduites à la suite de leur Reine dans le palais des cieux. Son exemple, son intercession, les bénédictions abondantes attachées à son culte, exercent un attrait souverain sur les cœurs pieux.

« Des enfants, des fils lui naissent ». Marie doit devenir la Mère d'une nouvelle race, non de condamnés à mourir, mais de vivants, destinés à briller un jour comme autant de princes dans la cour céleste. Sa maternité n'est point selon la chair, mais toute spirituelle ; elle ne se limite pas au temps, mais regarde l'éternité. Marie est établie dispensatrice des biens du Père, trésorière des mérites du royal Sauveur. Aussi son nom est-il redit de génération en génération. Les peuples entiers la célèbrent sans fin. « Voici que dès ce moment toutes les nations me proclament bienheureuse ».

L'antienne s'adresse directement à l'Époux, mais s'applique aussi à l'épouse.

Specie tua, et pulchritudine tua intende, prospere procede et regna.	Dans votre beauté et votre éclat, avancez-vous, triomphez et régnez.

Le Christ n'est pas seul à parcourir sa carrière de géant. Marie ne le quitte pas. L'œuvre du Fils est aussi celui de la Mère. C'est pourquoi plusieurs Pères ont appliqué à la sainte Vierge la première partie de ce cantique messianique. Et certes cette application est légitime, puisque, intimement unie au Rédempteur, comme Ève nouvelle à l'Adam nouveau, Marie est l'imitation la plus parfaite, l'image la plus saisissante de son divin Fils. A elle donc aussi cette beauté, cette bravoure, cet amour de la justice, que le psalmiste chante dans le Christ, Époux, Conquérant et Roi. Adressons donc de tout cœur ces paroles à Notre-Dame ; admirons ses grâces infinies ; laissons-nous captiver par ses charmes, et demandons-lui de marcher devant-nous dans cette lutte de chaque jour contre le monde, le démon et nous-mêmes, afin que nous triomphions avec son secours et que sa victoire établisse en nos cœurs le règne de son Fils, règne où notre amour reconnaissant réserve à la royale Épouse une place de choix à côté du Roi son Époux.

1. *Ps.*, XXXIX, 7 ; — *Hebr.*, X, 7.

Digitized by Google

NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

France. Les moines de Saint-Pierre de Solesmes, réunis en chapitre le 9 novembre, pour procéder au choix du successeur du R^me^ Dom Couturier, ont porté leurs suffrages sur le R. P. Prieur Dom Paul Delatte.

Né le 27 mars 1848 à Jeumont près Maubeuge, Dom Henri-Paul Delatte, après avoir passé quelques années comme professeur dans la société de Saint-Bertin, fut nommé vicaire à Tourcoing. Durant ses années de ministère il prépara et obtint la licence et le doctorat ; plus tard il fut nommé professeur à l'université catholique de Lille. C'est le 29 septembre 1883 qu'il revêtit à Solesmes l'habit bénédictin et le 21 mars 1885 qu'il y émit les saints vœux. A la mort du vénérable Dom Gardereau, il fut nommé prieur, sans toutefois cesser de donner ses cours aux jeunes religieux. *Ad multos annos !*

Autriche. — Le dernier recensement des monastères bénédictins de la monarchie autrichienne porte à 1180 le nombre des moines de ce pays, dont 884 prêtres, 144 scolastiques, 54 novices et 98 frères convers. Les communautés les plus importantes sont celles d'Admont en Styrie (88), de Göttweig (77), de Kremsmünster (105), de Martinsberg en Hongrie (198), de Melk (89) et des Écossais de Vienne (83).— Les cisterciens atteignent à peu près le chiffre de 500 pour 11 maisons.

Amérique. — L'abbaye de Newark entreprend à Manchester (N. H.) la fondation d'un collège et d'un grand séminaire.

Les Bénédictines de Maria-Rikenbach en Suisse, fondée en 1857, possèdent actuellement 4 colonies aux États-Unis: Sainte-Scolastique à Conception (Missouri) établie en 1874; Sainte-Gertrude à Jankton (Sud-Dakota) en 1880, Mount-Angel (Oregon) en 1882 et Maria-Stein à Pakohantas (Arkansas) fondée en 1889. Les religieuses s'occupent spécialement de l'instruction de la jeunesse et dirigent également les écoles indiennes dans les Réservations du Dakota.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés : le 5 septembre 1890, le R. Père Dom *Agathon Stuebinger*, moine de l'abbaye de Saint-Vincent (Amérique du Nord), dans la 50me année de son âge et la 25me de sa profession monastique.

—

Le 16 septembre 1890, à l'abbaye de Teignnouth (Angleterre), la R^de^ Dame *Marie-Joséphine Rawcliffe*, O. S. B., dans la 40me année de son âge et la 10me de sa profession religieuse.

Digitized by Google

Le 29 octobre, près de son abbaye, SA PATERNITÉ RÉVÉRENDISSIME DOM LOUIS-CHARLES COUTURIER, *abbé de Saint-Pierre de Solesmes, dans la 74me année de son âge, la 36me de sa profession monastique et la 16me de son gouvernement abbatial.*

Le Révérendissime Père DOM COUTURIER, ABBÉ DE SOLESMES.

QUATRE mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis la mort du Rme Père archiabbé de Beuron, que de nouveau l'ordre bénédictin avait à pleurer sur la tombe de l'un des plus vénérés patriarches de la grande famille monastique. Le 29 octobre dernier, à la fin des 1res Vêpres de la fête des Saintes Reliques O. N., mourait doucement, *près* de son abbaye, Sa Paternité Révérendissime Dom Louis-Charles Couturier, abbé de Saint-Pierre de Solesmes, supérieur général de la congrégation de France de l'ordre de Saint-Benoît, consulteur de la S. Congrégation de l'Index, chanoine d'honneur de l'insigne église du Mans et des églises de Vannes et de Langres, dans la 74e année de son âge, la 49e de son sacerdoce, la 36e de sa profession monastique, et la 16e de son gouvernement abbatial.

I.

Dom Charles Couturier naquit à Chemillé sur Dôme, au diocèse de Tours, le 12 mai 1817. Il appartenait à une famille de condition modeste, il est vrai, mais très ancienne et très honorable, et dont plusieurs membres occupèrent des charges assez importantes dans le pays de Touraine durant le dix-septième et le dix-huitième siècle. Ce fut sans doute au sein de cette famille patriarcale qu'il puisa ce profond respect des traditions et qu'il se pénétra de ce grand amour de la vie de famille dont il parlait si souvent et dont il devait faire, durant sa longue vie et jusqu'à ses derniers jours, le thème le plus habituel de ses conférences familières et des enseignements qu'il avait coutume de donner à ses fils. Il fit une grande partie de ses études au collège ecclésiastique de Combrée, en Anjou, puis il entra au grand séminaire d'Angers ; il fut ordonné prêtre à Nantes par Mgr de Hercé, le 12 mars 1842. Il revint à Combrée reprendre la chaire de professeur qu'on lui avait confiée au sortir du séminaire, après ses études théologiques, terminées avant même son ordination, qu'on avait dû différer à cause de son extrême jeunesse. Après être demeuré 18 ans à Combrée en qualité de professeur et

Digitized by Google

avoir édifié tous ses confrères et ses élèves par son admirable régularité, sa bonté et son exquise piété, après avoir assuré l'éducation ecclésiastique de son neveu, dont il avait voulu se charger lui-même afin de permettre à sa sœur aînée de rendre à son père tous les devoirs de la piété filiale, il vint frapper à la porte de l'abbaye de Solesmes où D. Guéranger l'accueillit comme un fils chéri et impatiemment attendu.

Dom Couturier revêtit l'habit monastique le 7 septembre 1854 aux premières Vêpres de la Nativité de la T. S. Vierge, et il fit profession solennelle le jour même de la fête de S. Pierre et de S. Paul, le 29 juin 1856. Peu de temps après sa profession, D. Guéranger, qui n'avait pas tardé à remarquer les précieuses qualités et la haute vertu de son nouveau disciple, lui confia la direction du noviciat, et cinq ans ne s'étaient pas écoulés, que le Prieur de Solesmes étant venu à mourir, à la fin de 1861, Dom Couturier fut choisi pour lui succéder dans cette charge importante, tout en demeurant maître des novices.

Durant plus de 20 années, Dom Couturier donna à tout le monde, dans la paix du cloître, les plus beaux exemples de toutes les vertus monastiques : son zèle pour l'office divin, son humilité profonde, son exquise bonté lui avaient conquis l'estime et l'affection de tous ; aussi lorsqu'au mois de janvier 1875, Dom Guéranger vint à mourir, Dom Couturier fut élu abbé de Solesmes d'une commune voix, le 11 février 1875. En vertu d'un rescrit apostolique du 5 mars suivant, il fut intrônisé le 13 du même mois.

Au mois de juillet de la même année, S. S. Pie IX, en mémoire des services rendus par D. Guéranger à la sainte Église et comme gage de sa paternelle bienveillance pour le nouvel abbé de Solesmes, le nomma consulteur de la sacrée congrégation de l'Index, et lui concéda à lui et à tous ses successeurs dans la charge d'abbé de Solesmes, le privilège de la *Cappa magna*. Puis, Dom Couturier fut successivement nommé chanoine d'honneur des églises du Mans, de Vannes et de Langres.

II.

Un des premiers actes du R^me^ Dom Couturier comme supérieur général de la congrégation de France O. S. B., fut de faire ériger par l'autorité apostolique le prieuré de Sainte-Marie-Madeleine de Marseille en abbaye et de lui donner un abbé. L'érection fut faite le 28 mars 1876, et l'abbé institué le 4 avril suivant.

Après quelques années d'une administration féconde et vraiment

Digitized by Google

bénie du ciel dont tous les heureux résultats étaient toujours rapportés par D. Couturier à l'intervention surnaturelle et à la protection paternelle de Dom Guéranger, le « *Père abbé du Ciel* », comme on le nommait familièrement, l'œuvre de Solesmes avait jeté de profondes racines et elle s'était assez développée et consolidée pour résister aux assauts de la tempête qui menaçait et qui allait fondre sur toute la France religieuse.

On était arrivé à la fin de l'année 1880, l'abbaye de Solesmes comptait près de cent moines, on songeait à agrandir l'édifice matériel devenu trop étroit pour abriter les religieux dont le nombre augmentait sans cesse ; déjà on mettait la main à l'œuvre, lorsque la tempête commença à souffler. L'enfer était déchaîné, les expulsions furent barbares et douloureuses, mais elles fournirent à l'abbé de Solesmes l'occasion de donner un magnifique exemple de fermeté inflexible, de constance et de foi vraiment héroïques. L'épreuve fut longue et n'altéra en rien l'admirable sérénité du serviteur de Dieu. Il n'avait qu'un désir, celui de rentrer à la tête de ses moines dans le cloître de son monastère, et aller chanter son « *Nunc dimittis* » dans le chœur de sa chère église ; le sacrifice d'un si légitime désir devait lui être demandé, et après avoir supporté si vaillamment pendant dix longues années le poids de la persécution, D. Couturier devait avoir la douleur de mourir à la porte de son abbaye ; mais, victime de la fermeté particulière avec laquelle il avait tenu tête jusqu'au bout aux persécuteurs, ne cédant qu'à la dernière violence, il devait mourir dans toute sa dignité et dans sa noble fierté, laissant un grand exemple de résistance à l'iniquité, et joignant à ses hautes vertus de moine, la qualité et le titre de véritable confesseur de la foi.

C'est donc à bon droit que le vénérable évêque de Rodez, Mgr Bouvret, pouvait écrire en apprenant la mort de Dom Couturier : « C'était un homme antique, un de ces caractères de moines d'autre-« fois trempés et pétris tout ensemble de douceur et de fermeté, « un de ces hommes à principes, que rien ne fait fléchir, ni la vio-« lence des uns, ni, ce qui est plus difficile dans un siècle de déca-« dence, les défaillances et les alanguissements des autres. »

Cependant, en dépit de la tourmente cruelle qui avait assailli la famille bénédictine, avec plus de rage peut-être encore que les autres congrégations religieuses, Solesmes que l'on avait voulu anéantir, vivait toujours ; l'intrépide abbé avait reformé une abbaye vivante tout autour de la vieille abbaye devenue silencieuse et déserte par la force de l'impiété, et son administration si sage, si

Digitized by Google

paternelle et si surnaturelle était féconde en fruits de toute sorte. Il gouvernait son monastère et sa congrégation comme un véritable père, attentif à maintenir chez ses enfants la vie de la foi et de la charité, le zèle pour l'office divin et l'amour des traditions monastiques. Il s'attachait en toutes choses avec un soin jaloux au souvenir et à la doctrine de son prédécesseur et père, dévoué comme celui-ci, de toute son âme, à la sainte Église, au Saint-Siège et à la personne sacrée du souverain Pontife.

Aussi grâces à ses soins, malgré les épreuves des dix dernières années, malgré les obstacles de la dispersion, Solesmes put rester un centre puissant de prière et d'étude, de vie d'observance et de communauté dont l'action n'a pas cessé de se propager malgré tous les efforts de satan et de ses suppôts.

La sollicitude de l'abbé de Solesmes s'étendit plus loin encore : il fit restaurer et repeupler l'antique monastère de Saint-Dominique de Silos en Espagne, afin de s'assurer en cas de besoin un refuge à l'étranger après les expulsions iniques et violentes. Puis, comme les vocations se multipliaient en dépit de la persécution, il envoyait quelques essaims de ses fils et même de ses filles repeupler d'anciens cloîtres ou même en édifier de nouveaux.

III.

Mais l'heure de la récompense allait bientôt sonner. Jusqu'en 1888, le R^me^ Père Dom Couturier avait toujours joui d'une santé robuste ; son tempérament vigoureux semblait l'avoir mis à l'abri des atteintes de la maladie, et les années qui avaient mûri son expérience par une si longue habitude des hommes et des choses, avaient respecté ses forces ; il se prodiguait sans ménagement, j'allais dire, sans mesure. Un jour cependant, ses forces trahirent son courage : il se sentit atteint, et dut consentir enfin à prendre quelques ménagements ; le mal fit des progrès rapides, et après deux années d'alternatives, d'améliorations transitoires et d'aggravations, le vénéré malade comprit que l'avenir ne lui appartenait plus.

Chaque jour, il célébrait le Saint Sacrifice, et continuait, malgré une faiblesse sans cesse croissante, à remplir tous les devoirs de sa charge.

Le deux octobre, fête des saints Anges Gardiens, auxquels il avait une dévotion toute spéciale, il monta une dernière fois à l'autel : mais il avait compté sans sa faiblesse extrême ; à l'Offertoire, il fut contraint d'interrompre la Sainte Messe et de remonter dans sa cellule qu'il ne devait plus quitter.

Le dimanche 5 octobre, fête du Saint Rosaire, le danger parut

Digitized by Google

assez sérieux pour qu'on se résolût, sur sa demande même, à donner au saint Abbé épuisé, les derniers sacrements qu'il reçut en parfaite connaissance, répondant lui-même aux prières de la Liturgie, et trouvant encore dans sa paternelle affection assez de forces pour faire à tous et à chacun de ses enfants ses adieux et ses dernières recommandations, avec une lucidité et une fermeté d'esprit extraordinaires. La faiblesse physique était grande cependant, et d'autre part, le malade était dans un tel calme et dans une telle sérénité d'esprit que la vie ne s'usait que très lentement.

Le mercredi, 8 octobre, dans la soirée, la dernière heure semble imminente, les signes avant-coureurs de la mort sont déjà gravés sur le visage du vénérable Abbé : aussitôt le convent se réunit. On récite les prières des Agonisants, auxquelles le Révérendissime Père répond avec une foi et une piété vraiment angéliques. On y joint le Psaume 102e ; « Benedic, anima mea, Dominum », que D. Guéranger avait fait psalmodier par ses fils à sa dernière heure.

Le Père mourant bénit une dernière fois tous ses fils réunis, leur renouvelle ses adieux, leur donne rendez-vous au ciel, où le *Consortia tecta* (1) serait éternel. Puis d'une voix éteinte, se retournant vers son infirmier : « Dites aux Pères de se retirer : ils vont se fati- « guer de rester à genoux, car cela peut durer encore quelques « heures. » Dieu en effet n'avait pas encore donné le signal du départ.

Le vendredi suivant le Révérendissime voulut renouveler sa profession monastique, et prononcer la formule du serment que la Sainte Église exige des prélats. Il le fit en présence de tout le convent, d'une façon particulièrement solennelle ; et il put encore une fois parler à tous ses fils réunis. Dès lors le vénéré malade voulut garder sa coulle, désirant mourir, revêtu des livrées de sa profession monastique.

Bien que tout espoir de conservation fût perdu, le mal cependant parut se ralentir : une force mystérieuse soutenait et prolongeait la vie du Père abbé, sans doute pour lui donner l'occasion d'acquérir de nouveaux mérites pour lui et pour les siens, par ses prières et ses souffrances. Chaque jour, il semblait devoir rendre le dernier soupir, chaque jour cependant, la mort le respectait, lui laissant toute la lucidité de son intelligence, toute la fermeté de sa volonté, toute la tendresse de son cœur. Le Père profitait de ce répit pour voir chacun de ses enfants en particulier afin de leur donner ses derniers enseignements et ses suprêmes recommandations. Il pensait à tout

4. Devise des armes de D. Couturier qui portent d'azur à la ruche d'or.

Digitized by Google

et à tous, et continuait à diriger son monastère et à s'occuper des affaires de sa Congrégation avec une étonnante force d'esprit, et une parfaite sérénité de conscience. Il était beau à voir dans cette tranquillité du saint qui remplit son devoir jusqu'au dernier instant de sa vie et qui voit doucement venir la mort comme la fin d'une journée de labeur.

Trois longues semaines s'écoulèrent ainsi : on était arrivé au mercredi, 29 octobre. La respiration devint plus pénible, et même très douloureuse. Triste pressentiment! La suite de la lecture d'Écriture Sainte ramenait à midi sur les lèvres du lecteur semainier le passage de Job que l'Église a placé à l'Office des morts comme première leçon : « *Ecce, nunc in pulvere dormiam : et si mane me quæsieris, non subsistam.* » Toute la journée fut en effet comme une agonie. Les douleurs du moribond semblaient bien grandes, cependant l'oppression diminua ; vers quatre heures : c'était la fin. Au chœur les moines chantaient les premières Vêpres de la fête des SS. Reliques, dont l'office est si plein des pensées de la résurrection et de la vie glorieuse. Le moment était arrivé, où tous les Saints, dont le R^me^ Père conservait les reliques dans sa cellule, depuis leur expulsion de l'abbaye, allaient ravir à la terre, et joindre à leurs cohortes bienheureuses l'âme bénie de l'abbé de Solesmes. Le R^me^ D. Bastide renouvelle la Sainte Absolution, suggère au moribond quelques pieuses invocations, et envoie quérir en toute hâte les Révérendissimes Abbés de Marseille et de Ligugé, et le R. P. Prieur de Solesmes. Ils arrivèrent à temps, pour réciter le *Proficiscere :* le mourant poussa un léger soupir, et expira doucement. Pendant ce temps, les moines continuaient la psalmodie de Complies, par les paroles du psaume 90, où Dieu promet à son serviteur de le tirer de la tribulation, de le combler de jours sans fin, et de lui montrer le Sauveur : « *Cum ipso sum in tribulatione : eripiam eum et glorifi-* « *cabo eum. Longitudine dierum replebo eum et ostendam illi salu-* « *tare meum.* »

Cependant, après les prières d'usage, on commença à rendre au vénéré défunt les derniers devoirs, et en attendant que le corps fût embaumé et déposé dans une chapelle ardente, on le revêtit des vêtements monastiques, on passa l'étole violette au cou, on lui mit la mitre blanche; la crosse fut fixée à son chevet : sur sa poitrine et à son doigt brillaient la croix et l'anneau qu'il avait lui-même choisis, et à ses côtés brûlait le gros cierge bénit à Rome, lequel n'avait point quitté son chevet depuis qu'on lui avait administré l'extrême-onction. Le vénéré défunt était beau à voir, il semblait paisiblement endormi.

Digitized by Google

« Son visage recueilli et « pur, et tout illuminé des reflets de la divine lumière, faisait penser « à ces belles images de religieux des peintures de Fra Angelico ».

Le lendemain soir, on procéda à l'embaumement, et le vendredi matin, le corps fut descendu dans une chapelle ardente, dont les tentures noires étaient ornées de palmes et marquées aux armes du défunt. Ses chapelains ordinaires étaient là en aube, et sous la direction du maître des cérémonies, ils revêtirent une dernière fois leur Père bien-aimé, de tous les ornements pontificaux ; cette fonction terminée, la chapelle fut ouverte aux pieux fidèles, qui durant les quatre jours suivants, vinrent en grand concours prier avec les Religieux, qui se succédaient pour psalmodier jour et nuit sans interruption auprès du corps de leur Père.

IV.

Les obsèques solennelles étaient fixées au quatre novembre, en la fête de saint Charles, patron de Dom Couturier. La veille, le corps fut transporté à l'église paroissiale, où il demeura exposé quelques heures. Le soir après le chant des vêpres de la fête, et une absoute solennelle, le cortège funèbre, en tête duquel marchait la croix et le clergé de la paroisse, se déroula et se dirigea vers l'église abbatiale des moniales de Sainte-Cécile, où l'on commença l'office solennel des morts, que le chœur des moines chanta en alternant avec celui des moniales. Toute la soirée et la nuit, l'Église resta ouverte, et cent hommes de la paroisse formèrent toute la nuit une garde d'honneur autour de la dépouille mortelle de celui que tous aimaient comme un père et vénéraient comme un saint.

Le lendemain, les obsèques furent un véritable triomphe : Tous sentaient bien que le défunt que l'on pleurait était un saint: aussi le priait-on plutôt qu'on ne priait pour lui. La fonction se déroula grandiose et pleine de majesté. Jamais les pompes de la Sainte Liturgie n'avaient paru si splendides et si émouvantes, jamais les mélodies du chant grégorien n'avaient semblé si suaves et si pénétrantes. Mgr Labouré, évêque du Mans, officiait. Dans le presbytérium, tout autour du corps du R^me^ Abbé de Solesmes, étaient rangés les Prélats : Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa; le R^me^ Abbé de Ste Madeleine de Marseille, Supérieur général de la congrégation bénédictine de France *(Sede Solesmensi vacante)*; le R^me^ Abbé de Maredsous, le R^me^ Abbé de Ligugé, le R^me^ abbé de la Grande-Trappe, de l'ordre de Cîteaux, le R^me^ abbé de Bellefontaine, le R^me^ abbé de Port-du-Salut, le R^me^ abbé de N.-D. des Dombes,

Digitized by Google

Mgr Sauvé, Mgr de Couëtus, Mgr de Kernaëret. Un grand nombre d'évêques, retenus par les devoirs de leur ministère, s'étaient fait excuser ou représenter. On remarquait aussi un délégué du R^me^ archi-abbé du mont Cassin, et un moine allemand représentant l'archiabbé de Beuron ; puis un grand nombre de chanoines du Mans, d'Angers, de Laval, de Luçon, de Rennes, de Versailles, de Vannes, de Lorette, etc., les supérieurs des différentes maisons religieuses de la contrée : Dominicains, Franciscains, Jésuites, Missionnaires, etc., une centaine de prêtres des diocèses du Mans, de Laval et d'Angers ; enfin une foule nombreuse et sympathique, au premier rang de laquelle on remarquait la famille du regretté prélat, les représentants de toute la noblesse du pays, le maire de Solesmes avec tout son conseil municipal, etc., etc. L'église étant trop étroite pour contenir toute cette foule, on avait dressé, pour l'abriter, une vaste tente, qui formait comme le prolongement de la nef. L'ordre ne fut pas un seul instant troublé, et toute cette assistance, nombreuse et pressée, demeura calme et recueillie.

Le saint sacrifice terminé, Mgr l'évêque du Mans, avec un accent ému, exprima les sentiments que faisait naître en son cœur cette douloureuse cérémonie : il se défendit de faire une *Oraison funèbre*, réservée, comme l'annonça Sa Grandeur à Mgr Freppel, évêque d'Angers, qui doit la prononcer le 23 décembre prochain. Mais il n'en parla pas moins en termes si éloquents et si bien sentis que la pieuse assistance en fut singulièrement touchée, et que bien des yeux se mouillèrent devant cette brève et émouvante allocution.

Puis les cinq absoutes solennelles furent successivement données par Mgr Jourdan de la Passardière, évêque de Roséa, ami intime et fils spirituel du défunt ; par le R^me^ Dom Gauthey, abbé de Sainte-Madeleine, au nom de la Congrégation de France ; par le R^me^ Dom Étienne, au nom de l'Ordre de Cîteaux ; par le R^me^ Dom Hildebrand de Hemptinne, au nom de la Congrégation de Beuron ; et enfin pa Mgr Labouré, évêque du Mans.

Le cortège se reforma alors pour conduire à sa dernière demeure le corps du second abbé de Solesmes. Porté par ses moines, tel qu'il était sur son lit de parade, en habits pontificaux, la mitre en tête, et la crosse passée dans le bras gauche, le Révérendissime traversa une dernière fois les rues de son cher Solesmes, et passa devant la porte toujours close de son abbaye ; et au lieu d'aller dormir son dernier sommeil auprès de Dom Guéranger dans la crypte de l'église abbatiale, où il avait fait préparer son tombeau auprès de celui de son prédécesseur et Père, il fut transporté plus loin dans le

Digitized by Google

cimetière de la paroisse, dans l'humble chapelle, construite il y a deux cents ans par un des Prieurs de Solesmes, et qui, depuis l'expulsion, est devenue l'hypogée des moines de Solesmes. C'est là qu'on déposa *in Pace* le corps du R^me^ Dom Couturier, devant lequel les prélats, les moines, le clergé et la foule défilèrent pour contempler une dernière fois, avant de se retirer, les traits vénérés de l'abbé de Solesmes.

Le lendemain, le triple cercueil fut scellé et descendu dans le caveau de la chapelle, avec cette inscription qui résume, dans un bon style lapidaire, la vie et les œuvres du regretté prélat :

HIC IN PACE DEPOSITUS EST
RMUS IN X° PATER
DOMNUS LUDOVICUS CAROLUS MARIA ANTONIUS NICOLAUS
COUTURIER
ABBAS SANCTI PETRI DE SOLESMIS
SUPREMUS MODERATOR TOTIUS FAMILIÆ BENEDICTINÆ GALLIARUM
CANONICUS ORNEMENTARIUS ECCLESIARUM
CENOMANENSIS VENETENSIS & LINGONENSIS
QUI NATUS DIE XII MAII ANNO MDCCCXVII
IN DIŒCESI TURONENSI
INTER CLEROS ANDEGAVENSIS ADLECTUS EST
ET SACERDOS FACTUS
PER XVIII ANNOS ERUDIENDÆ JUVENTUTI OPERAM DEDIT
DEINDE SÆCULO VALEDICENS VOTA MONASTICA
DIE XXIX JUNII ANNO MDCCCLVI SOLESMIS EMISIT
UBI MAGISTRI NOVITIORUM & PRIORIS MUNERA
DIU AC PRÆCLARE GESSIT
POSTEA IBIDEM RENUNTIATUS ABBAS MONASTERIUM REXIT
TOTAMQUE CONGREGATIONEM GALLICAM O. S. B.
MAXIMA CUM LAUDE VIRTUTUM IN FIDE & LENITATE
ATQUE PATERNA OMNIUM DILECTIONE
DECESSORIS SUI DOMNI PROSPERI GUERANGER
DOCTRINA & INSTITUTIONUM PRÆ CÆTERIS ÆMULATOR
IN ANGUSTIA TEMPORUM ADVERSA VICIT ANIMO
CONTRA IMPUGNANTES ECCLESIÆ DEI & RELIGIONIS JURIUM TENAX
EXUL VIXIT PER X ANNOS CUM SUIS E MONASTERIO
CUM DILEXISSET JUSTITIAM & ODIO HABUISSET INIQUITATEM
MORTUUS EST IN EXILIO
DIE XXIX MENSIS OCTOBRIS ANNO DNI MDCCCXC
R. I. P.

Digitized by Google

V.

La nouvelle de la mort du Rme Dom Charles Couturier, Abbé de Solesmes excita partout des regrets universels. Les témoignages de douloureuse sympathie et de respectueuses condoléances affluèrent de toutes les parties de la France et même de l'étranger. Le Souverain Pontife, les cardinaux, les princes, les prélats de tout rang et de tous pays, spécialement l'épiscopat de France presque tout entier, les abbés de l'ordre de Saint-Benoît et de l'ordre de Cîteaux, toutes les grandes familles religieuses, un grand nombre de communautés et de maisons religieuses d'hommes et de femmes, des amis de toute condition et jusqu'à des inconnus, exprimèrent leur sincère douleur et leurs regrets aux fils du saint Abbé. Il n'est pas possible de reproduire ici, ni même de rappeler brièvement leurs témoignages; toutefois quelques citations donneront une idée générale des sentiments qui étaient dans le cœur et sur les lèvres de tous ceux qui connaissaient le vénéré défunt.

C'est d'abord Mgr Robert, évêque de Marseille, qui écrit le 29 octobre, le soir même de la mort de l'abbé de Solesmes : « Dom Couturier par son activité, sa sagesse et sa fermeté a développé admirablement l'œuvre de Dom Guéranger et lui a donné une consistance capable « de déjouer toutes les ruses infernales de l'impiété. »

Puis c'est Monseigneur Baunard, le Recteur de l'Université de Lille : « J'honorais et j'aimais le Rme Père abbé Dom Cou-« turier, cet homme de Dieu. Il avait l'esprit très ferme, le cœur « très tendre, et la conscience haute. Il était un docteur, et très « autorisé dans l'Église de France où les vrais Docteurs deviennent « rares. Vous savez mieux que personne quel saint il était... Au « besoin et volontiers il eût été un martyr : on l'a vu à l'œuvre lors « des décrets. Vous pourrez mettre une palme sur son tombeau ! »

De la Ville éternelle le vicaire de Sa Sainteté, le cardinal Parrochi, s'associait au deuil de la famille bénédictine et ajoutait : « Ce matin « même je faisais remarquer la vitalité de l'ordre de Saint-Benoît par « l'immense éclat, par les profonds regrets qu'a soulevés partout la « mort du Vénéré Père Dom Couturier, qui, appartenant à Solesmes, « était de la France et de l'Église !... Il était le digne héritier de « Dom Guéranger, la règle vivante des moines, l'honneur de son « pays, l'édification des fidèles ; il était par ses écrits, par son caractère, par ses œuvres « *lucerna ardens et lucens* ».

Enfin, pour abréger, et pour ne plus faire qu'un seul emprunt à cette précieuse collection de témoignages si variés et pourtant si unanimes, le cardinal Mermillod écrivait encore : « Dom Couturier

Digitized by Google

« a porté sans le laisser s'amoindrir ce grand et noble héritage de « Dom Guéranger : il l'a conservé et augmenté au milieu des temps les « plus difficiles et dans les circonstances les plus périlleuses. Il a bien « été le vrai Néhémie défendant avec l'épée les remparts de la discipline « claustrale et enrichissant le sanctuaire de la fécondité monastique. « Son filial amour de la sainte Église, son intégrale docilité au « Vicaire infaillible de JÉSUS-CHRIST, sa science ecclésiastique, sa « vaste érudition, son jugement sûr uni à sa piété candide font « de lui un des vaillants serviteurs de l'Épouse de notre Rédempteur. « Sa mort est un deuil universel, si l'on peut parler de deuil quand « il s'agit d'un fils si parfait de saint Benoît que Dieu appelle à « continuer dans la vision béatifique, les cantiques commencés dans « les ombres et les luttes de la vie militante. »

Les quelques citations qui précèdent (auxquelles, par une délicatesse qui s'impose, nous n'avons pas voulu joindre les louanges qui venaient des RR. Abbés de l'Ordre, et spécialement de ceux de la Congrégation de Beuron) ces citations montrent assez clairement en quelle estime était tenu le Père Dom Couturier par les hommes les plus éminents, en même temps que la place importante qu'il occupait dans l'Église de France.

Mais, d'autre part, si ces témoignages sont une consolation pour les moines de la Congrégation de France, ils ne laissent pas que de leur rappeler la grandeur de la perte de celui qui fut pour eux un Père aussi aimant qu'aimé, un guide aussi ferme que sûr, et un supérieur d'une bonté et d'une autorité qui rendait l'obéissance aussi facile que le commandement était doux.

Maintenant Dom Couturier n'est plus ; à quelques semaines de distance, il est allé rejoindre dans la tombe le R^me^ Archiabbé Dom Maur, ou, pour mieux dire, il est allé avec lui rejoindre au ciel le grand Abbé Dom Guéranger, le restaurateur en notre siècle des saintes traditions monastiques, qui fut pour l'un et pour l'autre un *Père*, un *Maître* et un *Modèle*. Tous trois continuent au ciel, ce qu'ils ont commencé ici-bas, car ils demeurent encore nos Pères à nous, et avec confiance nous pouvons leur dire ce que nous chantions il y a quelques jours à peine :

Salvete Cedri Libani
Plantæ virentes Ordinis
Quæ prata nunc cœlestia
Impletis almo germine.

O inclytæ propagines,
Vestros juvate filios
In valle mœsta debiles
Nos roborate surculos.
Amen ! Amen !

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliotheca geographica Palæstinæ. Chronologisches Verzeichniss der auf die Geographie des heiligen Landes bezüglichen Literatur von 333 bis 1878 und Versuch einer Cartographie herausgegeben von Reinhold Röhricht. Mit Unterstützung der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin. Berlin, Reuther. XX-744 pp. in-8°. Prix : 30 frs.

En annonçant dans notre numéro de février 1889 le dernier travail du savant professeur de Berlin sur les « Pèlerinages allemands » nous émettions le vœu que la *Bibliotheca geographica* alors projetée par lui ne tardât pas à paraître. Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui cette importante publication, destinée à servir désormais de guide à tous ceux qui s'occuperont de l'histoire et de la géographie de la Terre-Sainte, à tous ceux qu'intéresse l'histoire des voyages ou des pèlerinages. Déjà en 1868 le vœu émis par de nombreux savants de voir groupée dans un même ouvrage, avec indication exacte des éditions, la série des travaux publiés sur la géographie de la Palestine avait été réalisé, avec succès par le célèbre palestinologue Titus Tobler. Mais malgré ses 800 notices, la *Bibliotheca* de Tobler présentait de nombreuses lacunes. De plus l'impulsion donnée aux études sur la Palestine dans les dernières années, surtout depuis la formation de sociétés particulières pour l'étude de son passé, de sa géographie, de ses langues et de ses mœurs nécessitait une révision de ce travail. M. Röhricht l'a entreprise et, grâce à une patience à l'épreuve de tout découragement, grâce à sa vaste érudition, dont témoignent ses nombreux ouvrages sur la Palestine et les Croisades, il a pu mener cette œuvre à bonne fin et de 800 faire monter à 3515 le nombre des notices détaillées ou d'indications d'ouvrages.

L'ordre de Tobler a été quelque peu modifié. Chaque article débute par une indication des manuscrits connus, puis donne celle des éditions, des traductions et lorsqu'il y a lieu, des études publiées à leur sujet ou des principales recensions publiées dans les principales Revues de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie. C'est un vaste répertoire dont l'utilité sera aisément reconnue par tous ceux qui s'occupent de recherches historiques. Qu'on jette, par exemple, un coup d'œil sur l'article consacré à l'*Historia orientalis* de Jacques de Vitry (n° 121) ; on n'y trouvera pas moins de 45 manuscrits latins conservés dans les différentes bibliothèques de l'Europe, puis l'indication des éditions, des renseignements sur la critique littéraire de cet ouvrage et sur la personne de l'auteur.

Les historiens des différents pays, ceux qui s'occupent spécialement de l'histoire littéraire, y trouveront largement de quoi glaner. Pour ce qui regarde l'ordre bénédictin, je signalerai les articles sur la relation d'Adamnan (n° 20), Bède (22), saint Willibald (22-24), le moine Bernard (28), Thierry d'Hersfeld (39), les églises, monastères et ordres de Terre-Sainte (pp. 24 et

Digitized by Google

sqq.), Pierre diacre (80), Nicolas Sæmundarson, abbé bénédictin de Theingeyrar en Islande (87), Matthieu Paris (129) et D. Nicolas Loupuent, moine lorrain du XVIe siècle (656). La Belgique y est représentée par bon nombre de notices : Jacques de Vitry, Philippe Mousquet (221), Gillebert de Lannoy (276), Anselme d'Adorne (363), Jean Aerts, de Malines (406), Joos de Ghistelle (412), Jean de Tournay, de Valenciennes (420), Jean de Zillebeke (458), Pierre De Smet van Steenbroek (577), Jean Zuallart (797), Jacques Faucquemberghe, chapelain de Saint-Pierre de Liége en 1612 (932), Vincent Stochove (1013), Jean Van der Linden, d'Anvers (1020), Corneille De Bruyn (1182), etc. A cette liste détaillée d'ouvrages relatifs à la géographie de la Terre-Sainte, l'auteur a ajouté un supplément cartographique, ou description de 747 cartes de la Palestine depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, œuvre d'autant plus ardue que M. Röhricht était le premier à tenter cette entreprise, d'autant plus difficile que les catalogues des bibliothèques sont particulièrement défectueux sous ce rapport.

L'énormité des matériaux existants sur la géographie de la Palestine sera peut-être la cause de certains oublis de la part de l'auteur. L'examen de son travail prouvera qu'ils sont peu nombreux et de peu d'importance. Aussi serait-on mal venu de lui reprocher quelque lacune. La *Bibliotheca geographica* prend désormais un rang distingué dans la littérature palestinienne ; l'érudition de l'auteur, l'exactitude, la variété et le nombre de ses indications, lui vaudront de la part des travailleurs, des éloges noblement mérités.

D. U. B.

La Vie de saint Ignace de Loyola, par le R. P. Clair, S. J. D'après Pierre Ribadeneira, son premier historien (1).

IGNACE de Loyola est très mal connu. Pour les uns, c'est un illuminé ; pour les autres, un politique adroit, et rien de plus. Ces deux appréciations contradictoires sont également erronées. Saint Ignace, le grand patriarche de la vie religieuse depuis le moyen âge, l'héroïque soldat de l'Église, le propagateur de la foi chez les infidèles de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, le fondateur de cette Compagnie de Jésus, si puissante en dépit de toutes les attaques, fut un génie de droite raison, de sagesse profonde, un prêtre austère qui ne fit rien que pour la plus grande gloire de Dieu. Le P. Clair restitue exactement, dans tous ses détails cette figure chevaleresque, cet esprit si vaste et si courageux, en publiant la *Vie de saint Ignace de Loyola*, d'après l'admirable biographie de Pierre Ribadeneira, un chef-d'œuvre à peu près inconnu en France. Le texte du vieil historien castillan est accom-

1. Un très beau volume grand in-8° colombier, illustré de quinze planches en taille-douce, eaux-fortes et héliogravures hors texte, et de nombreux dessins dans le texte et hors texte. Prix : broché, 20 fr. ; cartonné, fers spéciaux, 24 fr. ; demi-reliure, tranches dorées, 25 fr. ; demi-reliure amateur, avec coins, tête dorée, 27 fr. (E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.)

Digitized by Google

pagné d'un excellent commentaire, et illustré de planches, eaux-fortes et héliogravures, qui font passer sous nos yeux toute une série d'œuvres d'art de premier ordre, dues à Rubens, Mignard, Alonzo, Cano, Seghers, etc.

Ce livre est un véritable monument littéraire et artistique digne de l'apôtre héroïque auquel il est consacré.

Le B Guerric, Disciple de saint Bernard et second abbé du monastère de Notre-Dame d'Igny, de l'ordre de Cîteaux au diocèse de Reims par l'abbé J. BELLER, *curé d'Arcis-le-Ponsart.*

CET ouvrage, que Son Éminence Mgr le Cardinal LANGÉNIEUX a honoré d'une lettre d'approbation très élogieuse et pour lequel l'auteur a reçu les félicitations du Révérendissime Père ÉTIENNE, Abbé de la Grande-Trappe, ne traite pas simplement, comme son titre pourrait le laisser croire, un point d'histoire locale.

L'Auteur, en replaçant le Bienheureux Guerric dans le milieu où il a vécu, a su, sans sortir de son sujet, élargir son cadre.

Les trois phases de la vie du Bienheureux y sont étudiées avec les développements qu'elles comportent..

Dans la première partie, l'Auteur montre en lui le parfait modèle du chanoine et de l'écolâtre ; et, à cette occasion, insiste sur les conditions et le genre de vie des chanoines des églises cathédrales au XIIe siècle, sur l'organisation et le fonctionnement des écoles épiscopales avant la fondation des universités, sur le programme d'études suivi à cette époque et la méthode d'enseignement.

Dans la seconde partie, l'Auteur accompagne le Bienheureux Guerric à l'école de Saint-Bernard à Clairvaux. On y trouve, avec le portrait de saint Bernard, la physionomie de son école, l'analyse de l'esprit cistercien qui n'est pas autre que l'esprit même de saint Benoît et l'exposé des principes mystiques du grand abbé de Clairvaux.

La troisième partie est comme le tableau de la prélature du Bienheureux au monastère de Notre-Dame d'Igny. Elle se recommande surtout à l'attention du lecteur par une série de chapitres où l'auteur a condensé les enseignements du pieux disciple de saint Bernard sur la vie spirituelle. Les premiers éléments de la vie spirituelle, la théologie de Guerric sur Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, et spécialement sur la très sainte Vierge dont le Bienheureux, à l'exemple du saint abbé de Clairvaux, a fait une étude particulière, ses considérations sur la foi, sur la contemplation et l'amour de Dieu sont éminemment propres à développer dans les âmes le goût des choses divines. C'est du reste ce que l'Auteur s'est surtout proposé dans la composition de cet ouvrage comme il le laisse entendre lui-même dans l'épigraphe de son livre :

Cum prophetia defecerit dissipabitur populus.

(Prov., XXIX, v. 18.)

Digitized by Google

Cet ouvrage, du format grand in-8°, de plus de de 380 pages d'impression est tiré avec le plus grand soin sur beau papier teinté en caractères elzéviriens. Des vignettes, des culs-de-lampe et fleurons, gravés d'après nos meilleurs dessinateurs, ornent la tête et la fin des chapitres.

Adresser les demandes : à Reims : à M. DUBOIS-POPLIMONT Imprimeur-Éditeur, 220, rue de Vesle, au monastère d'Igny, au R. P. Abbé, dom Marie-Augustin, à Igny, par Fismes (Marne).

Prix du volume. . . . . 3 fr.
Franco par la poste. . . . 4 —

Ueber Rupert von Deutz und dessen Vita Sancti Heriberti von Joseph Müller *(Programm des Königl. Kathol. Gymnasiums an Aposteln zu Kœln.* Köln. Bachem, 1888, 32 pp. In-4°.

L'INTÉRÊT qui s'attache à la personne et aux œuvres du célèbre théologien du XIIe siècle, moine bénédictin de Saint-Laurent de Liége, avant de devenir abbé de Deutz, nous engage à signaler dans notre Revue, le travail de M. Müller. Cette étude qui date de deux ans, n'a pas encore été mentionnée dans les bulletins bibliographiques de notre pays. L'auteur a divisé son travail en deux parties: la première, consacrée à la vie de Rupert, se base sur les travaux antérieurement publiés sur l'abbé de Deutz et ne contient guère de nouveaux détails ; la seconde est exclusivement réservée à la vie de saint Héribert composée par Rupert, dont l'auteur suit le récit en l'expliquant et en le développant à l'aide des meilleurs travaux que l'érudition moderne a provoqués sur l'histoire du saint empire romain.

Note sur le SERMON INÉDIT DE SAINT AUGUSTIN.

(Livraison de Juin p. 260.)

J'avais cru pouvoir assigner comme date l'année 390. Mais les raisons alléguées ne semblent pas décidément assez convaincantes pour fixer ce détail d'une façon aussi précise. Ainsi, pour ce qui est de l'expression *Quia iubet dominus et pater*, nous avons plusieurs *Enarrationes in psalmos* prononcées également par Augustin devant un *domnus et pater*, sans qu'on puisse prétendre qu'elles remontent au temps où il gouvernait conjointement avec Valère l'église d'Hippone. Ce seigneur et père peut aussi bien être Aurèle, évêque de Carthage, comme l'ont remarqué les Mauristes dans leur Préface au tome IV des œuvres du saint docteur.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A

Ameland. — Abbaye O.S.B. 407.
Anvers. — 89 ; Congrès eucharistique 457.
Aubechies. — Monastère O. S. B. 449.
Augustin (S.). — Discours inédit 260, 542.

B

Ballsieper (Mgr) O.S.B. — 236.
Bénédictins. — en Afrique 36, 442, Australie 177, 539, 577, Autriche 344, Beuron 443, 538, Brésil 334, États-Unis 36, 134, 177, 539, France 577.
Bénédictines. — en Autriche 35.
Bennebroek. — Monastère O.S.B. 405.
Benoit (S). — 105.
Blijdenstein. — Monastère O.S.B. 503.
Bombergum. — Monastère O.S.B. 409.
Buren. — Monast. O.S.B. 414.

C

Chrétien. — de Stavelot 449
Collation. — 324.
Comes. — Romain 416.
Complies. — 324.
Couturier (Dom) O. S. B. — 578.

D

Dakota. — Mission bénédictine 35.
Dikninge. — Monastère O.S.B. 502.
Dudik (Dom) O. S. B. — 179.

E

Eder (Mgr) O. S. B. — 238.
Egmond. — Abbaye O.S.B. 402
Emmaüs. — Emplacement 433.
Épiphanie. — 1.
Esclavage. — 31.
Eulogies. — 515.
Eusèbe. — de Verceil (S.) 567.

F

Feldwirth. — Monast. O. S. B. 412.
Foswerd. — Abbaye O.S.B. 408.

G

Gammerwolde. — Monast. O.S.B 414.
Ganglbauer. — Cardinal, O.S.B. 37.
Genazzano. — 270.
Grégoire le Grand (S.). — 62, 163, 289, 337.

H

Hedwige (Ste). — 465.
Hemelspoort. — Monast. O.S.B. 549
Hemelum. — Monast. O.S.B. 411.
Hohorst. — Monast. O.S.B. 509.
Hulsbergen. — Monast. O.S.B. 506.
Hussites. — 116.

K

Klaarwater. — Monast. O. S. B. 550.
Kolping (Adolphe). — 42, 182, 280.

L

Lettre. — à Constantius. Auteur 416.
Léon XIII. — Bref à l'archiabbé de Beuron. — N° sept.
Libéralisme. — 255, 386.

M

Mages. — Poésie 40.
Marienberg. — Abbaye O.S.B. en Tyrol, 79; — Abbaye en Hollande. 504.
Marienkamp. — Monast. O.S.B. 44.
Marie-Stuart. — 328, 437, 486.
Marsum. — Monast. O.S. B. 409.
Merbes-le-Château. — Ancien monastère, 450.

Digitized by Google

Meersen. — Monast. O.S.B. 561.
Moine. — Journée du 170, 324.
Monachisme primitif.—105, 201, 246.
Mort.— Pensées 497.

N

Norbert (S.). —452.

O

Oblation. — 49.
Offrandes liturgiques.— 49.
Offertoire.— 49.
Oostbroek. — Monast. O.S.B. 512.
Oudwyk. — Monast. O.S.B. 514.

P

Pèlerinages judiciaires.— 520.
Prône dans la Liturgie. — 97, 145. 241.
Psaume des noces mystiques. — 527, 573.

R

Repas. — Monastique 170.
Rijnsbergen. — Monast. O. S. B. 550.
Rijnsburg. — Abbaye. O.S.B. 545.
Rottum. — Monast. O. S. B. 413
Ruinen. — Monast. O.S.B. 501.
Rupert de Deutz. — 452.
Russie et le St-Siège. — 70.

S

Sacré-Cœur. — Dévotion, 553.
Saint-Étienne. — Basilique à Jérusalem 232.
Saint-Laurent. — Abbaye O.S.B. à Liége — 13.
Scolastique (Ste).—Ode 95.
Sermon. — 97, 145, 241.
Stavelot. — Chrétien de 449.
Staveren. — Monast. O. S. B. 410.
Stitswerd. — Monast. O.S.B. 414.
Subiaco. — 121, 217.
Susteren. — Abbaye O, S. B. 375.

T

Termunten. — Monastère O.S.B. 413.
Thorn. — Abbaye 376.
Torre-Chiara. — Abbaye O. S. B. 35.
Tradition grégorienne.— 289, 337.

U

Utrecht. — S. Paul d'., Abbaye, O.S.B. 510.

W

Weber (D. Bède) O.S.B. — 80.
Werselo. — Monast. O. S. B. 503.
Wolter (D. Maur) O. S. B. — 377, 428, 469.

Z

Zingerlé (D. Pie) O.S.B.— 83.

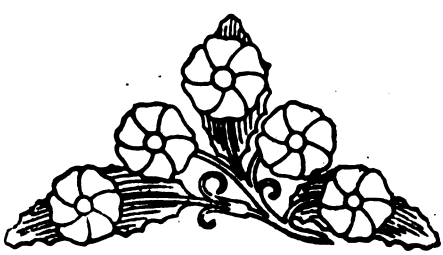

Digitized by Google

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES.

I. Articles liturgiques.

L'Epiphanie. 1.
Les offrandes à la messe. 6.
L'oblation ou offertoire. 49.
Le rôle de S.Grégoire le Grand dans la formation du répertoire musical de l'Église latine. 62.
Le Prône dans la liturgie. 97, 145, 241.
L'auteur du *Te Deum*.151.
En quoi consista précisément la réforme grégorienne du chant liturgique. 193.
Les témoins de la tradition grégorienne. 289.
Examen du système substitué par M. Gevaert à la tradition grégorienne. 337.
L'auteur de la lettre à Constantius, Étude sur les origines du Comes ou Lectionnaire romain. 416.
Les Eulogies. 515.

II. Histoire bénédictine.

L'abbaye de St-Laurent de Liége. 13.
Le cardinal Ganglbauer. 37.
Souvenirs de Marienberg. 79.
S. Benoît et le monachisme primitif. 105, 204, 246.
La journée du moine. 170, 324.
Dom Bède Dudik. 179.
Mgr Eder. O.S.B. 238.
Coup d'œil historique sur l'ordre bénédictin en Hollande avant le protestanisme. 369, 401, 501, 545.
Dom Maur Wolter et son œuvre. 377, 423, 469.
Mélanges d'histoire monastique,449.
Une duchesse de Pologne au XIIIe siècle. 465.
Le R^me Dom Couturier, abbé de Solesmes.578.

III. Articles Divers.

Impressions de voyage sur la Hollande et la Belgique au siècle dernier. 26, 89, 160.
Adolphe Kolping. 42, 183, 280.
Esclavage et islamisme. 31.
Russie eSaint-Siège.70.
Le mouvement hussite en Bohème. 116.
Subiaco et Genazzano. 121, 217, 270.
Découverte des ruines de la basilique de St-Étienne à Jérusalem. 232.
Le libéralisme et la saine notion de la loi. 255, 386.
Un discours inédit de S. Augustin. 260, 542.
Les derniers moments de Marie Stuart.328, 437, 486.
L'Emmaus de l'Évangile. 433.
Le Congrès eucharistique d'Anvers. 457.
Pensées pour le jour des âmes. 497.
Le Psaume des noces mystiques.526, 573.
Le deuxième centenaire de la Bienheureuse Marguerite-Marie et la dévotion au Sacré-Cœur. 553.
Saint Eusèbe de Verceil. 567.

IV. Bibliographie.

AUBRY. — Jean-Baptiste Aubry, Biographie. 494.
Les Chinois chez eux. 495.
BELLER. — Le B. Guerric, abbé d'Igny. 591.
BERLIÈRE O. S. B. — Monasticon belge. 284.
L'ancien prieuré de Sart-les-Moines à Gosselies. 543.
BOUQUILLON Dr. — Theologia moralis fundamentalis. 138.
CANTUS MONASTICI, formula ex antiquo præsertim cantorino congreg. cassin. 287.
CASIER, Jean. — Poésies eucharistiques. 543.
CAUCHIE. — La querelle des investitures. 447.
CLAIR. — Vie de saint Ignace de Loyola. 590.
DEMARTEAU, J. — Vie de saint-Theodard, par Herigere. 541.
Vie la plus ancienne de saint Lambert. 542.
Vie de saint Lambert, en français du XIIIe siècle. 542.
DEWEZ. — Histoire de l'abbaye de St-Pierre d'Hasnon. 492.
DOELLINGER. — Luther. 398.
EBNER. — Die klösterlichen Gebetsverbrüderungen. 286.

Digitized by Google

FINKE. — Forschungen und Quellen zur Geschichte des Konstanzer Konzils 137.
KATSCHTHALER, O. S. B. — Ueber Bernard Pez und dessen Briefnachlass. 46.
KERVYN DE LETTENHOVE. — Marie Stuart; l'œuvre puritaine, le procès, le supplice. 335.
LAHAYE, Léon. — Étude sur l'abbaye de Waulsort. 443.
La paroisse de Braine-le-Comte. Souvenirs historiques et religieux. 540.
LEBARCQ. — Histoire critique de la prédication de Bossuet. 190.
LECOY DE LA MARCHE. — Le XIIIe siècle artistique. 144.
LUCHAIRE. — Louis VI le Gros. 188.
MISSON. — Le chapitre noble de Ste-Begge à Andenne. 240.
MULLER. — Ueber Rupert von Deutz und dessen *Vita Heriberti*. 592.
NIFFLE. — Les repos de JÉSUS et les berceaux reliquaires. 541.
OBERDOERFFER. — De inhabitatione Spiritus sancti in animabus justorum. 397.
Pèlerinages monastiques, par le moine Théophile O. S. B. 542.
PORTMANS. O. P. — L'Ave Maria médité. 493.
RABORY. O. S. B. — Correspondance de la princesse Louise de Condé. 48.
RÖHRICHT, R. — Kleine Studien zur Geschichte der Kreuzzüge. 240.
Bibliotheca geographica Palæstinæ. 589.
SALZER, Anselme. O. S. B. — Die Sinnbilder und Beiworte Mariens in der Deutschen Literatur. 446.
SCHIAFFINO. — Opere. 398.
SCHMITZ, W. — S. Chrodegangi Metensis episcopi Regula. 57.
SYLVAIN. — Grégoire XVI et son pontificat. 239.
TINEL. — Le chant grégorien. 189.
VAN SPILBEECK. O. P. — Vie de saint Gilbert. 399.
Petrus Van Emmerick. 456.
WICHMANS. — Le Samedi de Marie 48.

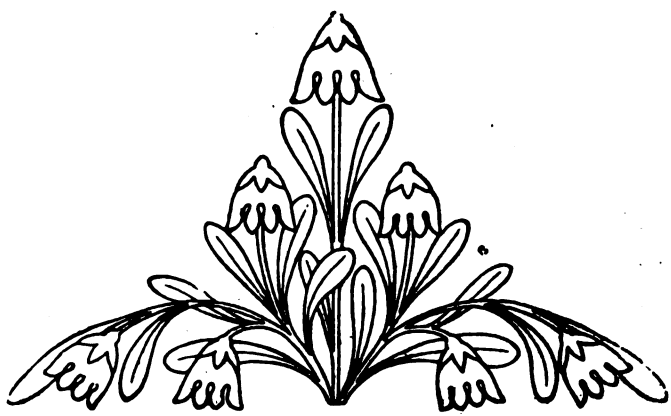

Imprimé par la Société Saint-Augustin, Bruges.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BX
3001
.R45
v. 7

Revue Benedictine

BX
3001
.R45
v. 7

Revue Benedictine

1890

REVUE BENEDICTINE

1890

BX
3001
.R45
v.7

SWIFT LIBRARY

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
78 262 736

Digitized by Google